



HAL
open science

L'aménagement de l'habitat chez des couples de nouveaux retraités Baby-Boomers : vivre le présent, anticiper l'avenir ?

Fanny Auger

► **To cite this version:**

Fanny Auger. L'aménagement de l'habitat chez des couples de nouveaux retraités Baby-Boomers : vivre le présent, anticiper l'avenir ?. Sociologie. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2016. Français. NNT : 2016LIL30032 . tel-01469229

HAL Id: tel-01469229

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01469229>

Submitted on 16 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Lille 3. Sciences Humaines et Sociales

École Doctorale Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management
Laboratoire CÉRIES, EA 3589

**L'aménagement de l'habitat
chez des couples de nouveaux retraités Baby-Boomers :
vivre le présent, anticiper l'avenir ?**

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur
de l'Université de Lille 3. Sciences Humaines et Sociales

Discipline : Sociologie

Présentée et soutenue publiquement le 25 novembre 2016

Fanny Auger

Sous la direction de Vincent Caradec
Et la co-direction de Ségolène Petite

Composition du jury :

- **Catherine Bonvalet**, Directrice de recherche, INED (rapporteure)
- **Vincent Caradec**, Professeur, Université de Lille 3 (directeur)
- **Marie Delsalle**, Psychosociologue - Réalisatrice, Leroy Merlin Source
- **Françoise Le Borgne**, Professeure, Université de Bretagne Occidentale
- **Laurent Nowik**, Maître de Conférences habilité à diriger des recherches, Université de Tours (rapporteur)
- **Ségolène Petite**, Maître de Conférences, Université de Lille 3 (co-directrice)

Remerciements

Rien de tout cela n'aurait été possible si des individus n'avaient pas accepté d'ouvrir leur porte, et plus encore celle de leur « chez-soi », à une « étrangère ». Je tiens alors à remercier en premier lieu et chaleureusement les 47 couples qui m'ont acceptée chez eux et raconté leur histoire.

J'adresse aussi de profonds remerciements à Vincent Caradec et Ségolène Petite pour leur confiance et leur encadrement exceptionnel de par sa qualité et son humanité. J'ai eu une grande chance d'en bénéficier pendant plusieurs années et je souhaite à tout étudiant et doctorant ce type d'accompagnement, trop peu répandu.

Je remercie la fondation Leroy Merlin pour son financement de trois ans. Le doctorat est aujourd'hui souvent, malheureusement, un parcours du combattant pour être réalisé dans des conditions financières tenables. La fondation Leroy Merlin m'a permis d'échapper, au moins un temps, à la précarité. Je la remercie également, et à travers elle Marie-Christine Panitskas sa directrice, d'avoir en grande partie impulsé cet objet de recherche avec son appel à projets.

Merci aussi à Marie Delsalle, consultante pour la fondation au moment de cette thèse et membre de Leroy Merlin Source, pour son accompagnement et nos échanges. Nos objets de recherches se complètent particulièrement et nos partages ont toujours été très riches.

Je remercie également Aisne Habitat, Catherine Pierquin sa directrice adjointe et les conseillers y travaillant, Sandra Gravé en particulier, de m'avoir autorisé à consulter leurs dossiers, pendant de longues heures, et de m'avoir aidée à trouver des personnes correspondantes aux profils que je cherchais. Leur aide a sans aucun doute, enrichi les résultats de cette recherche.

Le travail de recherche et plus largement le doctorat peuvent sembler très solitaires, ils le sont beaucoup. Mais il est heureusement des espaces-temps de partage qui atténuent cette dimension et qui en enrichissent le parcours. Je remercie alors la dynamique impulsée par le CÉRIES et les collègues avec qui j'ai pu partager et auprès desquels j'ai beaucoup appris. Merci en particulier à Claire, Valentine, Pamela, Aline et Nadia, pour leur amitié et certaines relectures précieuses. Merci aussi à Muriel, Louis, Frédéric, Fabien, Marion, pour nos échanges.

Parce qu'elle isole parfois et qu'elle est aussi un peu « spéciale », il est précieux d'être entouré lors d'une thèse. J'ai une chance formidable d'avoir à mes côtés des proches bienveillants et encourageants. Merci à vous, Mylie, Fred, Sophie, Stéph', Ma sœur, Enguéran, mes petits neveux Tom et Manon et petites nièces Salomé et Aubane, Cédric, Dany, Séverine. Merci aussi à Nelly Baudet, à mes parents, mes quatre grands-parents que j'ai une chance merveilleuse d'avoir encore auprès de moi, merci Martine, Gérard, Coline, Maël et évidemment, Christophe. Merci Christophe, de m'avoir aidée à trouver un second souffle pour ce travail et tellement plus encore.

Avertissements

Les noms des enquêtés ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

Les citations issues d'entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête figurent entre guillemets et en italique lorsqu'ils sont dans le corps du texte. Sinon, ils sont présentés sous forme d'encadrés.

Sommaire

Introduction générale : Croiser les champs pour penser l'habiter de nouvelles générations et son inscription dans les temporalités du vieillir13

Première partie : Vieillesse et habitat, d'une préoccupation sociale à un questionnement sociologique.....19

Introduction19

Chapitre 1 - L'adaptation de l'habitat au vieillissement : état des lieux.....21

I / Une question qui a peiné à se faire une place sur la scène sociale et politique.....22

II/ La difficile médicalisation du domicile : quand la culture de l'institution rencontre l'univers du chez-soi.....37

Chapitre 2 - Une recherche qui procède d'un double changement de regard.....55

I / De l'adaptation à l'aménagement de l'habitat.....57

II/ Baby-Boomers jeunes retraités et dynamiques d'aménagement de l'habitat : nouvelles générations, nouvelles pratiques ?.....66

Chapitre 3 - Méthodologie.....89

I/ Présentation de la démarche d'enquête.....89

II/ Retour sur la démarche d'enquête et sur l'analyse.....97

Deuxième partie - Aménager son habitat, au présent : vivre et se saisir d'une transition lorsqu'on vieillit sans être vieux.....113

Introduction : des aménagements et des pratiques qui accompagnent un changement de vie et des aspirations.....113

Chapitre 1 - Le début de la retraite ou le temps du « vieillir sans être vieux »115

I/ Vieillir, mais ne pas être vieux.....116

II/ Être « vieillissant » : une identité statutaire du milieu de vie.....146

Chapitre 2 - Le corps et l'identité à l'épreuve de la retraite et du mitan.....161

I/ Faire avec le corps et l'esprit vieillissant quand on s'engage dans des travaux.....161

II/ Mise au point de soi, mise au point des lieux.....175

Chapitre 3 - Remplir le temps tout en profitant d'une « vraie » retraite.....203

I/ Pratiques d'aménagement : formes, temporalités et dynamiques relationnelles.....204

II/ Les fonctions des pratiques d'aménagement au moment de la retraite et après221

Chapitre 4 - L'habitat en début de retraite, des espaces-temps à vivre et partager.....241

I/ Des relations familiales qui façonnent l'habitat et l'habiter.....241

II/ L'aménagement à la retraite, un soutien à un nouveau mode de vie.....263

Troisième partie - Penser son habitat, pour l'avenir : des projections et des anticipations paradoxales dans le futur et la vieillesse283

Introduction : des représentations qui mettent l'avenir à distance, mais des expériences qui suscitent un empowerment notable.....283

Chapitre 1 - Vieillesse et futur : images ambivalentes et projections difficiles.....285

I/ Un futur peint en noir, éloigné du présent285

II/ Des représentations noires de la vieillesse aux prises avec des réalités plus nuancées : un futur relatif, mais un futur plus incertain303

Chapitre 2 - L'adaptation de l'habitat : déjà là dans les faits et par « confort ».....323

I/ Une logique de confort généralisée et continue.....324

II/ Le confort et ses aménagements : d'autres façons d'adapter l'habitat343

Chapitre 3 - Anticiper malgré tout : zoom sur quatre leviers essentiels359

I/ Continuer de vivre et vieillir confortablement, quel que soit son état de santé.....360

II/ Fuir la maison de retraite, rester « chez-soi »371

III/ Quoi qu'il arrive, garder son indépendance.....391

IV/ La double influence de l'entourage et des médias.....407

Chapitre 4 - Freins et limites aux anticipations et adaptations.....425

I/ L'adaptation des logements et du cadre de vie en question.....425

II/ Faire avec ses propres limites : l'être et le corps à l'épreuve de la dépendance445

Conclusion générale463

Annexes471

Bibliographie501

Table des matières518

Résumé530

Introduction générale : Croiser les champs pour penser l'habiter de nouvelles générations et son inscription dans les temporalités du vieillir

Cette thèse de sociologie porte sur les pratiques et les significations des aménagements chez des couples de personnes nouvellement retraitées et issues du « Baby-Boom ». Plus précisément, elle se fixe comme objectif de saisir les dynamiques - identitaires et corporelles, relationnelles et de mode de vie, mais aussi socio-historiques - qui modèlent le rapport de ces retraités Baby Boomers au « vieillir » et à « l'habiter ». Et elle cherche à appréhender leur expérience du vieillissement et de l'habitat dans une double temporalité : la temporalité présente, à travers les aménagements réalisés et/ou projetés à court terme, et l'avenir, à travers les aménagements réalisés par anticipation des risques liés à la vieillesse et/ou projetés à long terme. Les « aménagements de l'habitat » constituent ainsi un analyseur des manières de vieillir, d'habiter, et de se projeter dans l'avenir de personnes qui arrivent à la fois dans la retraite et rentrent, dans le même temps, dans le dernier tiers de leur vie.

L'intérêt de cette étude est double. D'une part, il est de « photographier » le mode de vie et d'habiter au moment d'une transition particulière du parcours de vie, de nouvelles générations qui présentent certaines spécificités (Bonvalet, Clément, Ogg, 2011). D'autre part, il est de penser le rapport au temps de ces générations, et en particulier la façon dont elles se projettent dans leur propre vieillissement. Une hypothèse majeure de notre recherche est que les individus issus du Baby-Boom l'anticipent davantage que leurs aînés, issus des générations d'avant-guerre, à travers notamment les aménagements de leur habitat et son « adaptation » aux risques de l'avancée en âge.

Cette recherche s'inscrit dans un contexte (social, politique, économique) marqué par l'importance croissante de la question du vieillir à domicile et, à travers elle, de « l'adaptation de l'habitat au vieillissement ». L'intérêt porté aujourd'hui à ces questions tient à plusieurs raisons. La première réside dans l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée des générations du « Baby-Boom » à la retraite. Alors que la France comptait, en 2013, 15,4 millions de personnes de 60 ans et plus, elles devraient être 6,5 millions de plus en 2040 (INSEE, projections 2007 - 2060). Parmi ces personnes, ce sont les plus âgées qui vont le plus augmenter, une croissante de 78 % des 75 ans et plus étant prévue ces trois prochaines décennies. Alors qu'il existe une probabilité accrue de rencontrer des limitations fonctionnelles avec l'âge, et que vivre dans un logement inadapté constitue un facteur de risque d'accidents domestiques, la question de l'adaptation de l'habitat est devenue un enjeu essentiel. Elle l'est d'autant plus que la majorité des Français souhaite, quel que soit leur état de santé, vivre et vieillir à leur domicile (Boulmier, 2010). Ce souhait, ancré de longue date, se fait aussi plus présent alors que la perspective d'entrer en institution médicalisée (type

EHPAD) est de plus en plus rejetée (Feller, 2005). Ce souhait est partagé par les pouvoirs publics - co-financeurs des résidences en institution - qui souhaitent réduire la dépense publique (Renaut, *et alii*, 2011). Le « vieillir » chez « soi » est donc une aspiration partagée.

Pour autant, la question de l'adaptation du logement semble prise dans un paradoxe. D'une part, et bien que les premières préoccupations politiques à l'égard de cette question soient anciennes (Laroque, 1962 ; Guillemard 2014), le parc français est peu pourvu en logements adaptés (CAS, 2011 ; ANAH/CNAV, 2013). Les personnes âgées elles-mêmes sont peu inscrites dans des démarches d'adaptation de leur habitat, même lorsqu'elles sont confrontées à des limitations du corps en rendant l'usage difficile (Caradec, 2009b ; Renaut, *et alii.*, 2011 ; Nowik, Thalineau, 2008). Et, lorsque des adaptations sont mises en place, leur intégration au sein du domicile est souvent vécue difficilement (Thalineau, 2014 ; Balard, Somme, 2011).

Il paraissait fondamental de comprendre ce paradoxe, c'est ce à quoi sera notamment consacrée la première partie de cette thèse. Nous y procéderons à un « état des lieux » de cette question qui nous permettra d'en retracer rapidement la genèse. Nous y ferons également le portrait de cet espace de vie spécifique qu'est le « chez-soi », en montrant comment certaines façons de l'adapter sont susceptibles de mettre à mal le lien qui l'unit aux habitants, âgés en particulier. En recentrant notre focale sur les individus, sur leurs expériences d'habiter et de vieillissement, nous verrons que la question de l'adaptation est plus large qu'elle n'y paraît au premier abord et qu'il est de multiples manières de « faire avec » les limitations, et plus largement avec le vieillir, « chez-soi » (Pennec, 2009, 2013 ; Delsalle, 2013).

Ces constats nous ont conduits à proposer un changement d'approche de l'adaptation du logement, en procédant à un double déplacement de regard : d'une part, ne plus le focaliser seulement sur les adaptations de l'habitat, mais élargir la focale à l'ensemble des aménagements entrepris et, d'autre part, s'intéresser non plus aux personnes aujourd'hui âgées et très âgées issues des générations d'avant-guerre, mais à celles issues du Baby-Boom, qui arrivent actuellement à la retraite. Nous présenterons, dans la première partie, la grille de lecture nous permettant d'observer la diversité de ces aménagements, leurs pratiques afférentes et d'interpréter les multiples significations qu'elles peuvent recouvrir chez des Baby-Boomers nouvellement retraités.

Notons que le déplacement de regard auquel nous avons procédé renvoie à un enjeu pour nous fondamental : chercher à rendre compte de la diversité des manières d'habiter, de vieillir et de se saisir du temps, pour des individus vieillissants au sein d'une réalité marquée par les injonctions paradoxales (De Certeau, 1990 ; Martuccelli, 2002 ; Martuccelli, De Singly, 2009). Notre approche et nos réflexions s'inscrivent ainsi dans une « sociologie de l'individu », dont l'intérêt est justement

de chercher à rendre compte de la manière dont les individus font face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés, grâce à divers « supports » dont ils disposent pour « tenir » dans le monde (Martuccelli, 2002 ; Caradec, Martuccelli, 2004). De ce point de vue, nous aurons l'occasion de voir que l'habitat, et plus spécifiquement son aménagement et les pratiques qui lui sont liées, peuvent à plusieurs titres être envisagés comme ce type de « supports ».

Les spécificités de notre objet de recherche, ainsi que l'analyse progressive de nos résultats nous ont également conduits à inscrire notre réflexion dans divers champs de la sociologie, tels que la sociologie de l'habitat et des usages de l'habiter et la sociologie de la vieillesse et du vieillissement. Elles nous ont aussi amenés à faire appel – plus discrètement - à d'autres disciplines telles que la psychologie, la psycho-sociologie et la philosophie. Et, en plus d'être une recherche « à la croisée des champs », cette thèse se situe également « à la croisée des temps ». En effet, plus nos questionnements et analyses ont pris forme, plus il est apparu que les aménagements et leurs significations ne pouvaient être compris sans tenir compte du rapport au temps passé, présent et futur, des « Baby-Boomers » « nouvellement retraités » interrogés, qui ont aussi la particularité de se trouver à l'orée du « dernier tiers de leur vie » (Gaullier, 2002). Nous nous sommes donc aussi inscrits dans le champ de la sociologie du temps, des temporalités et du cycle de vie.

L'objet de notre recherche, et la sensibilité compréhensive de notre approche nous ont incités à opter pour une démarche qualitative et inductive avec un double dispositif d'enquête : à la fois des entretiens et une observation complète du domicile des enquêtés effectuée lors d'une visite guidée. Il s'agissait en particulier d'observer ce qui était fait et de susciter, plus facilement et *in situ*, un discours sur la signification, l'usage et les raisons d'être de ces aménagements. Le recueil conjoint de discours et d'observations nous a permis d'accéder à des données riches, mais aussi parfois contradictoires et difficiles à analyser. Nous reviendrons sur ce dernier point lorsque nous présenterons notre démarche méthodologique, pour terminer la première partie de la thèse. Nous détaillerons alors les caractéristiques générales des 47 couples enquêtés, entre 2012 et 2014.

L'exposition de nos résultats nous permettra de démontrer l'intérêt d'avoir choisi l'opérateur « aménagement » pour appréhender conjointement l'expérience de vieillir, l'expérience d'habiter, et le rapport au temps de nos enquêtés. Nous verrons en particulier qu'une recherche centrée uniquement sur les aménagements du logement n'aurait pu suffire à elle seule à accéder à la diversité des pratiques, en particulier celles concernant les formes « endogènes » de l'adaptation du logement, dont le sens et les raisons d'être ont davantage été révélés par des questions sur l'expérience présente de vieillir.

Dans la deuxième partie de cette thèse, c'est justement sur le présent que nous focaliserons notre attention. Intitulée « aménager son habitat, au présent : vivre et se saisir d'une transition lorsqu'on vieillit sans être vieux », cette partie donnera l'occasion de voir que le présent des jeunes retraités rencontrés est marqué par la figure de l'« être vieillissant ». À cette figure est associé le sentiment de « vieillir sans être vieux », fondé sur le sentiment d'être à la fois *avancé dans l'existence tout en ayant encore de nombreuses années de vie devant soi*. Nous verrons comment cette figure semble se situer au cœur de l'identité des « jeunes retraités » que nous avons rencontrés.

Nous montrerons en particulier qu'une des caractéristiques majeures de ces êtres « vieillissants » est de vouloir « profiter » de la vie et plus largement de vivre « tant qu'on peut ». Cette caractéristique majeure influence de façon notable leurs aménagements comme leur rapport au temps. Elle les conduit en effet à appréhender le présent (la transition de la retraite et plus largement le début de retraite) comme temporalité éphémère dont il faut savoir se saisir avant que ne sonne l'heure du « grand naufrage », qui paraît inéluctable, et pire que la mort elle-même.

Dans le même mouvement, nous verrons que les aménagements de l'habitat réalisés (ou projetés) dans le présent et la façon dont ils le sont, reflètent autant qu'ils révèlent les tensions (identitaires et relationnelles en particulier) spécifiques de ce moment du « vieillir sans être vieux » propre au mode de vie et au mode d'habiter en début de retraite. Nous montrerons que le prisme des aménagements de l'habitat permet de mettre au jour la façon dont ces néo-retraités réaménagent et restructurent leur emploi du temps à court et long terme, tout en (re)faisant connaissance avec eux-mêmes (leur identité, leur corps, leur « chez-soi »). Nous verrons également que la temporalité du début de retraite est fortement marquée par les dynamiques relationnelles (conjugales, familiales, sociales) qui donnent sens et impulsent les aménagements, mais qui modèlent aussi, le sentiment de « vieillir sans être vieux » et le rapport au temps que ce sentiment suscite.

Dans notre troisième et dernière partie intitulée « penser son habitat, pour l'avenir : des projections et des anticipations paradoxales dans le futur et la vieillesse », nous montrerons que le futur, quant à lui, est marqué par la figure de « la vieillesse » et par une grande ambivalence. D'un côté, les représentations d'une vieillesse « naufrage », largement véhiculées sur la scène sociale, hantent les esprits et les discours, qui se refusent de fait d'abord à y penser, et encore plus à l'anticiper, sauf à la demande de l'enquêteur. Nous montrerons ainsi que l'appréhension (symbolique tout du moins) de cette temporalité du vieillir est difficile pour les enquêtés, ce que révèlent les discours chargés en émotion. D'un autre côté, les discours, tout comme les pratiques des individus enquêtés, sont aussi contradictoires et témoignent au final d'un rapport ambigu à la grande vieillesse, tant en termes de projections dans l'avenir (ils se projettent finalement autant

qu'ils ne s'y projettent pas) qu'en termes d'anticipations (ils l'anticipent finalement autant qu'ils ne le font pas). Les représentations de l'avenir et de la vieillesse se présentent alors autant comme lointaines et inéluctablement noires, incertaines, que nourries d'espoirs et de solutions connues pour vivre et vieillir « bien » « chez soi » (et non pas - seulement - « bien » vieillir).

Dans cette troisième partie, nous rendrons plus particulièrement compte des dynamiques qui impulsent ou non des adaptations du logement et/ou des anticipations de l'avenir de la vieillesse et de ses risques. Une typologie des « aménagements de confort » et l'exposition de quatre leviers majeurs d'anticipation de l'avenir nous y aideront. Nous verrons alors que le rapport au confort, le rapport à l'autonomie et le rapport au « chez-soi » de ces Baby-Boomers vieillissants constituent des leviers forts pour adapter son habitat à des fatigues d'usages et/ou des limitations, mais aussi pour penser, voire d'anticiper l'avenir. Ce faisant, c'est une approche « endogène » de l'adaptation de l'habitat que nos résultats donneront ici à voir. Ils nous permettront de constater que le vieillissement et les adaptations de l'habitat mises en place ou envisagées pour l'accompagner, révèlent l'*empowerment* de ces jeunes retraités Baby-Boomers, qui s'efforcent de vivre et de construire une voie pour bien vieillir, si possible chez eux.

Première partie : Vieillesse et habitat, d'une préoccupation sociale à un questionnement sociologique

Introduction

Dans cette première partie de la thèse, nous procéderons en trois temps. Notre premier chapitre sera consacré à un état des lieux de la question de l'adaptation du logement. Nous partirons du paradoxe soulevé en introduction générale dont nous détaillerons les rouages et, surtout, les raisons d'être. Nous verrons ainsi que ce paradoxe renvoie à un contexte social, historique, politique particulier et à son évolution. Cet « état des lieux » nous invitera d'une part, à recentrer notre regard sur les expériences individuelles du vieillir et de l'habiter, et d'autre part, nous conduira à un double déplacement de regard, à l'examen duquel notre deuxième chapitre sera consacré. Nous y expliquerons les raisons qui nous amènent à traiter dans cette thèse non pas de la question, trop lacunaire et restrictive, de « l'adaptation », mais plus largement des « aménagements » de l'habitat. Nous y verrons aussi pourquoi nous nous sommes intéressés aux « nouvelles » générations de retraités, à la fois « jeunes retraités » et « Baby-Boomers ». Au cours d'un troisième chapitre, nous exposerons la démarche méthodologique employée qui a pour but de rendre compte, du mieux possible, des pratiques et des significations de l'aménagement du logement chez les couples de jeunes retraités Baby-Boomers.

Introduction : Les paradoxes d'une question sociale fondamentale

Nous avons évoqué précédemment le caractère paradoxal de la question de l'adaptation du logement : d'un côté, les individus souhaitent vieillir « chez eux » et les pouvoirs publics prétendent promouvoir le maintien à domicile (Boulmier, 2010 ; Ennuyer, 2014) ; d'un autre côté, la France ne se trouve pas en mesure de répondre aux besoins en termes d'adaptation des logements et les personnes elles-mêmes s'inscrivent peu dans des pratiques individuelles d'adaptations (CAS, 2011 ; ANAH/CNAV, 2013 ; Renaut, *et alii*, 2011).

En effet, en 2006, les résultats de l'enquête SHARE montraient que la France ne dispose que de 6 % de logements adaptés dans son parc, quand en 2011, une enquête menée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) à la demande du Centre d'Analyse Stratégique estimait à 2 millions le nombre de logements nécessitant, dans l'immédiat et du fait de l'âge de leurs occupants, une adaptation (CAS, 2011 ; ANAH/CNAV, 2013). Ce faisant, la France se trouve dans l'impossibilité de couvrir les besoins identifiés dans le présent, mais aussi, dans l'avenir, alors que les nombreuses générations du Baby-Boom arriveront bientôt à des âges avancés (CAS, 2011).

Les individus eux-mêmes montrent peu, dans les faits, d'intérêt pour la question. En effet, aujourd'hui seulement 7 % des moins de 80 ans vivant à domicile et 21 % des 80 ans et plus ont effectué au moins un aménagement de leur logement. Dans le même temps, 25 % des personnes âgées de 60 ans et plus (17,8 % des 60-79 ans et 51,6 % des 80 ans et plus) déclarent des limitations fonctionnelles susceptibles de les rendre nécessaires (telles que se baisser / s'agenouiller ou encore monter / descendre un escalier) (Dos Santos, Makdessi, 2010 ; Ogg *et alii*, 2009 ; Mormiche, 2000 ; Renaut, 2007). Et celles qui ont effectué ce type d'adaptation dans une démarche d'anticipation sont encore moins nombreuses (Cardon, 2009 ; Caradec, 2009 ; Nowik, Thalineau, 2008).

Afin d'essayer de comprendre ce paradoxe, nous opterons pour deux points de vue complémentaires. Le premier, que nous exposerons d'abord, consiste à s'intéresser aux tensions à un niveau macro-social, pouvant expliquer l'impossibilité pour la France de répondre aujourd'hui aux besoins identifiés. Nous verrons qu'elle tient surtout au fait qu'après des débuts prometteurs, la question de l'adaptation a longtemps eu du mal à se faire une place sur la scène sociale et politique, même si les choses sont aujourd'hui en train de changer. Le second, que nous développerons ensuite, consiste à s'intéresser aux expériences individuelles de l'adaptation et à identifier, à un niveau micro-social, d'autres types de difficultés, qui tiennent à la difficile rencontre entre deux univers : le chez-soi et le monde médical.

I / Une question qui a peine à se faire une place sur la scène sociale et politique

La question de l'« adaptation du logement aux personnes âgées »¹ est posée depuis longtemps : le rapport Laroque, considéré comme premier pilier des politiques vieillesse et du maintien à domicile, y invitait déjà en 1962 (Guillemard, 1986 ; Caradec, 2010 ; Ennuyer, 2014). Pour autant, en 2013, à la faveur des constats chiffrés présentés précédemment, une des premières phrases du rapport de Luc Broussy, intitulé « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : "France : année zéro !" », était : « Il est grand temps que la France prenne la mesure des enjeux posés par la très forte croissance à venir de sa population âgée. » (2013, p.6).

Dans cette première partie, nous allons revenir sur le cheminement de cette question à un niveau macro-social, depuis le rapport Laroque jusqu'à la promulgation de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, en 2015. L'objet de cette partie est non pas tant de procéder à un historique de la question, mais plutôt de revenir sur les tensions majeures qui ont parsemé son émergence sur la scène sociale et politique. Nous nous arrêterons d'abord sur les va-et-vient de l'importance accordée à cette question dans le champ politique. Nous nous intéresserons ensuite aux manières dont la question spécifique de l'adaptation du logement ordinaire s'est récemment fait une certaine place sur la scène politique, mais aussi, sociale, à travers l'investissement de multiples acteurs issus de divers champs et secteurs.

1. Une question d'abord reconnue politiquement, puis reléguée au second plan

L'importance de l'adaptation technique des logements ordinaires est reconnue fortement aujourd'hui. Et pour cause, l'idée de permettre aux individus de rester chez eux l'âge avançant, même s'ils rencontrent certaines limitations fonctionnelles, est un point central de la question du maintien à domicile (Ennuyer, 2014). Or, de ce point de vue, l'adaptation technique des logements est opérante dans la mesure où, à l'inverse, vivre et vieillir dans un habitat « inadapté »², lorsqu'on rencontre des limitations, comporte des risques d'accidents domestiques coûteux humainement pour les individus et financièrement pour l'État (Boulmier, 2010 ; Renaut, *et alii*, 2011).

¹ Dans ce chapitre, l'expression « adaptation du logement aux personnes âgées et/ou au vieillissement » sera entendue comme « adaptation aux limitations fonctionnelles » *via* un aménagement du bâti et le recours à des aides techniques notamment, puisque c'est ainsi qu'elle est communément utilisée dans une grande majorité des rapports et documents officiels. Nous déconstruirons cette expression, en réalité peu significative, dans le chapitre suivant.

² *i.e.*, avec de nombreuses et hautes marches et/ou une baignoire à enjamber par exemple, sans pouvoir se tenir, ou devoir se contorsionner pour accéder à une réserve de nourriture, à des placards, ou encore, être encombré par des meubles dès lors que l'on traverse les pièces, etc. .

Nous verrons ici d'abord que la question spécifique de l'adaptation des logements ordinaires était déjà placée, dans les années 1960, au centre des premières orientations des politiques vieillesse. Nous montrerons ensuite que ces dernières vont connaître des remaniements qui vont contribuer, au moins pour un temps, à l'écarter de la scène sociale et politique.

1.1. L'adaptation des logements, une question ancienne et originellement centrale

Dans le rapport Laroque en 1962, fer de lance du maintien à domicile³, les politiques publiques étaient invitées à prendre un double chemin (Guillemard, 1986 ; Caradec, 2010 ; Ennuyer, 2014), au cœur duquel la question de l'adaptation des logements était présente.

D'une part, le rapport invitait à favoriser un ensemble de services, médico-sociaux en particulier, en vue d'améliorer l'existence quotidienne des personnes âgées dans leur environnement de proximité. Il y était notamment mis en avant l'importance de « lutter contre l'isolement et [d']offrir la possibilité aux personnes âgées de se cultiver et de se distraire » (p.214), corollaire d'une volonté « d'occuper convenablement leur temps » (p.271). L'importance des « contrôles de santé », de la « prévention » et de l'« éducation sanitaire » étaient aussi mentionnées (p.214 ; 240).

D'autre part, le rapport invitait à favoriser un ensemble d'actions liées cette fois plus spécifiquement au domicile des personnes âgées. Il incitait ainsi au développement des services à domicile, d'aides ménagères notamment, en insistant sur l'importance de leur financement et de leur coordination. Les habitats eux-mêmes étaient concernés par des actions à mener, dans deux directions. La première relevait de la construction de logements neufs et « adaptés », et la seconde de l'amélioration et l'aménagement des logements existants. Sur ce dernier point, il était déjà fait mention dans le rapport de l'intérêt d'« aménager les équipements », d'« aménager d'une manière rationnelle » en vue de « prévenir les accidents et alléger les difficultés dues au vieillissement », mais aussi, pour « faciliter l'aide à domicile » (p.111 ; p.200). Sont ainsi mentionnés, par exemple, l'emploi de matériaux non glissants pour les planchers, les équipements sanitaires « adaptés », l'emplacement des interrupteurs pour éviter les efforts, l'intérêt des rez-de-chaussée et des appartements, etc. (p.201).

Dans les deux cas, l'enjeu était de permettre aux personnes âgées, sauf en cas d'invalidité importante, de « conserver leur indépendance » dans un environnement ordinaire (p.198). La

³ Notons que si le Rapport Laroque est considéré comme un pilier dans le développement des politiques de maintien à domicile, les pratiques effectives de maintien à domicile « sont bien antérieures aux années 1960 », tout comme le débat autour des lieux de vie des personnes âgées (Ennuyer, 2014, 2007 ; Feller, 1997).

question de l'adaptation des espaces du domicile, et plus largement des espaces publics, aux « caractères physiques et psychologiques » des personnes âgées (p.261) définies par ailleurs comme soumises à « l'affaiblissement progressif des aptitudes de toute nature » (p.197) constituait alors un élément central des orientations politiques proposées.

Cependant, cette double orientation des politiques de maintien à domicile préconisée par le rapport Laroque - qui n'est pas sans rappeler celle qu'on tente de mener aujourd'hui - n'a pas vraiment été suivie d'effets. Dans les actions entreprises, la question de l'adaptation du logement s'est trouvée marginalisée.

1.2. L'adaptation des logements, une question rapidement marginalisée

Bien qu'elle soit chargée d'enjeux importants, la question spécifique de l'adaptation technique de l'habitat ordinaire est celle qui a été la plus mise à distance après le rapport Laroque et, plus largement, dans la seconde moitié du XXe siècle : parce qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale et avec l'arrivée des premiers retraités, d'autres priorités ont occupé davantage les pouvoirs publics, comme nous le verrons tout d'abord ; mais aussi parce que, comme nous le montrerons ensuite, la façon dont se sont développées les politiques vieillesse a fait que la question des limitations fonctionnelles a été appréhendée ailleurs que dans le logement ordinaire.

1.2.1. L'amélioration de l'habitat et la régulation des modes de vie, deux concurrents gagnants

Au sortir de la guerre, deux éléments de contexte vont contribuer à ce que les politiques vieillesse portent leur attention davantage sur l'amélioration de l'habitat et la régulation des modes de vie que sur l'adaptation technique des logements : une crise du logement et l'arrivée en retraite d'un nombre important d'individus.

Ainsi d'une part, dans le contexte d'après-guerre, le champ⁴ de l'habitat est marqué par la pénurie et l'absence de confort, et sa situation est jugée globalement « catastrophique » (Segaud, Brun, Driant, 2002). Cette situation touche particulièrement les personnes âgées. Elles sont en effet à ce moment « les économiquement faibles » de la société et, en même temps, elles vivent majoritairement dans des logements dépourvus de « confort élémentaire » tel que l'eau courante, les installations sanitaires ou le chauffage (Argoud, 2008 ; Bonvalet, Clément, Ogg, 2011). Nombreuses sont d'ailleurs celles qui, faute de ressources et/ou de logement décent, sont

⁴ Dans le cadre de notre argumentation, la notion de « champ » fait simplement référence à un espace social spécialisé, qui peut être plus ou moins vaste (le champ politique, le champ de l'habitat, etc.) et plus ou moins relié à un autre (par exemple, le champ des politiques vieillesse est lié plus largement au champ politique).

contraintes d'être hébergées par des proches, bien que soit déjà constaté alors un « refus grandissant des générations de vivre ensemble » (Attias-Donfut, Segalen, Lapierre, 2002). De fait, dans ce contexte, les politiques d'aménagement de l'habitat à destination des personnes âgées promeuvent en priorité l'accès au « confort de base » et l'amélioration générale de l'habitat (Le Borgne-Uguen, Pennec, 2002 ; Argoud, 2008). L'adaptation des bâtis « aux caractéristiques physiques de la population âgée », ainsi que l'adaptation technique des logements, passent alors au second plan, voire au troisième plan.

C'est que, d'autre part, le contexte d'après-guerre est également marqué par l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé et par l'institutionnalisation d'un régime général de retraite. Or, de fait, une autre priorité est mise sur le devant de la scène par les pouvoirs publics : celle de réguler le mode de vie d'une population se trouvant désormais hors des cadres du travail et avec du temps libre conséquent, les retraités (Caradec, 2010 ; Guillemard, 1986). Plusieurs enjeux font de cette deuxième orientation une priorité. Un premier enjeu est celui de l'intégration des citoyens âgés dans la société, alors que pèse sur cette population se situant hors des cadres sociaux traditionnels, et institutionnels en particulier, le double risque d'une ségrégation et d'une mise à l'écart (Laroque, 1962 ; Guillemard, 2014). Il s'agit alors d'occuper le temps des retraités, de les distraire et plus largement de les relier à l'environnement (Laroque, 1962). Un second enjeu est celui de la (bonne) santé des personnes âgées. Avec l'allongement de l'espérance de vie et le développement d'un État protecteur, la santé des âgés devient en effet une question de société, puisque le coût de la protection est désormais collectivement réparti. Parallèlement, et de façon de plus en plus importante au fil du temps et des crises, elle devient aussi une responsabilité individuelle, pour veiller à ne pas alourdir son coût pour la collectivité (Ennuyer, 2014). Il s'agit alors d'orienter les programmes et les actions en vue de « contrôler la santé » des âgés, tout en leur dispensant en même temps une « éducation sanitaire » afin qu'ils intègrent eux-mêmes la prévention dans leurs comportements (Laroque, 1962 ; Ennuyer, 2003 ; Déchamp-Le Roux, 2012). Un autre enjeu, corollaire des précédents, mais moins mis en avant par les pouvoirs publics, est celui du « contrôle social » d'une population « libre de contraintes ». En effet, les retraités évoluent hors des cadres sociaux traditionnels et en cela constituent une population potentiellement « dangereuse » pour l'ordre social : un impératif est donc celui de la « réguler » (Ennuyer, 2003, p.31 ; Foucault, 1975 ; Ehrenberg, 1998). C'est aussi ce qui donne lieu à une politique de régulation des comportements *via* des orientations politiques et des actions sur les « modes de vie » (Guillemard, 1986).

Ainsi, une politique vieillesse de « mode de vie » prime au sortir de la guerre, et dans les décennies qui suivront (Guillemard, 1986). Quel que soit son objet, la régulation des

comportements ou l'amélioration des conditions de vie, une des conséquences de cette politique est de mettre à distance la question plus spécifique de l'adaptation des logements ordinaires. Les acteurs à l'origine des orientations choisies, de même que ceux qui prennent la main plus largement sur le champ de la vieillesse, vont également contribuer à maintenir cette question à distance.

1.2.2. Une question fracturée, l'adaptation renvoyée aux gestionnaires de la dépendance

Un second frein à ce que l'adaptation de l'habitat ordinaire prenne vraiment place sur la scène sociale et fasse l'objet d'actions et d'orientations dédiées, tient à la mainmise d'un « bio-pouvoir » sur les politiques à destination des personnes âgées, et plus largement sur le champ de la vieillesse (Foucault, 1975 ; Bourdelais, 1993). Cette mainmise d'un « bio-pouvoir » fait plus spécifiquement référence à une emprise du monde médico-social sur la question de la vieillesse et ses lieux de vie, dont l'origine est ancienne et les conséquences multiples et prégnantes.

En effet, dès la fin du XVIII^e siècle, le contexte français est marqué par de premières mutations démographiques qui inquiètent. Les « vieillards » constituent désormais une « nouvelle » population, hors des cadres sociaux, et souvent miséreuse et sujette aux maladies. Pour ces raisons, la population des vieillards est jugée « dangereuse ». Dans un contexte marqué parallèlement par la montée en puissance d'un « bio-pouvoir » et de politiques hygiénistes, un double impératif voit le jour : celui de la « surveiller » tout autant que de l'étudier (Feller, 2005 ; Bourdelais, 1993). C'est ainsi que les vieillards sont placés « sous le regard médical » et subiront pendant plusieurs siècles la même « politique d'enfermement » que celle destinée aux autres « populations jugées indésirables » telles que les fous ou les mendiants (Argoud, 2008, p.15 ; Foucault, 1975, 1976).

Ces choix politiques et sociaux ont au moins trois conséquences. D'abord, ils font de l'hospice et de l'institution le « lieu emblématique du traitement social et médical de la vieillesse ». Ensuite, ils marquent les représentations de la vieillesse et de ses lieux de vie qui se trouvent alors associés à la maladie et à l'hospice et, de fait, stigmatisés. Enfin, l'univers médical ancre de la sorte et d'une première façon son emprise dans le champ de la vieillesse (Feller, 2005 ; Bourdelais, 1993 ; Ennuyer, 1991). Et c'est en grande partie à partir de ces trois conséquences que le sens et la forme des orientations futures des politiques vieillesse se dessinent.

Alors que la mainmise des médecins perdure dans le champ de la vieillesse, les années 1980 voient monter en puissance, sous leur égide, le vocable de « dépendance » (Ennuyer, 2014). Dans le sillage des choix évoqués précédemment, l'usage de ce mot pour qualifier les plus de 75 ans vient renforcer leur stigmatisation. Plus encore, il en fait une catégorie à part entière, marquée par une

identité statutaire spécifique⁵ : celle des « vrais vieux », ceux « qui se dégradent, se démentifient et meurent » (Ennuyer, 2003 ; Puijalon, 1991 ; Trépiéd, 2015). Dans le même mouvement, une puis deux autres catégories voient le jour : celle du « troisième âge » puis celle des *seniors*, auxquelles sont attachées, à l'opposé, l'image de personnes « valides », et plus largement et de façon de plus en plus forte, des attributs socialement valorisés (Caradec, 2010). Ces catégorisations conduisent à orienter les actions publiques, elles aussi, de façon bipolarisée (Guillemard, 1986). Du point de vue des lieux de vie des personnes âgées et de la question plus spécifique de l'adaptation du logement, cette partition de la vieillesse et de ses politiques a trois conséquences majeures.

La première est une fracture entre le lieu de vie des *seniors* et celui des personnes plus âgées, considérées comme « dépendantes ». Ainsi d'une part, la vie dans le logement ordinaire semble être l'apanage des *seniors*, « valides », à qui sont destinées les politiques de maintien à domicile, au sein desquelles la question du « mode de vie » reste centrale. D'autre part, l'institution semble être le lieu de vie par excellence des personnes de plus de 75 ans, à qui est destinée une politique de gestion de la dépendance (Guillemard, 1986 ; Caradec, 2010 ; Ennuyer, 2014).

Cette fracture laisse supposer que le lieu de vie des personnes âgées rencontrant des limitations fonctionnelles est davantage la maison de retraite médicalisée que le domicile ordinaire. Or, de ce fait, ces catégorisations et partitionnements conduisent à une deuxième (double) conséquence. D'une part, ils renvoient la question de l'adaptation technique du lieu de vie des personnes âgées au « pouvoir des médecins », soit aux « spécialistes de la vraie vieillesse, celle qui va mal » et, ce faisant, à l'institution, à la maison de retraite médicalisée (Ennuyer, 2003 ; Gucher, *et alii*, 2015 ; Argoud, 2008). D'autre part, les représentations négatives attachées à la vieillesse, à la dépendance, à l'institution, au handicap, déteignent sur les objets dédiés à l'adaptation technique des espaces (Nowik, Thalineau, 2014 ; Caradec, 2008 ; Leborgne-Uguen, Pennec, 2000).

Une troisième conséquence de cette appréhension de la question des lieux de vie des âgés, qui découle en partie des précédentes, concerne la nature des aides associées de façon prégnante au maintien au domicile ordinaire : les aides humaines. Même si sur ce point, d'autres éléments entrent aussi en jeu, qui tiennent à l'histoire et aux politiques d'emploi plus qu'au seul développement des politiques vieillesse. En effet, historiquement, ce sont les aides humaines qui sont attachées à la vie en milieu ordinaire pour les personnes - âgées ou non - rencontrant des limitations fonctionnelles.

⁵ Sur ce point, et comme le note Claire Lefrançois dans sa thèse (2013, p.9), l'utilisation des mots/d'un mot pour qualifier un groupe d'âge n'est pas neutre, car, comme elle explique : il(s) a(ont) un pouvoir performatif (Bourdieu, 2001). En effet, l'acte de nomination « comporte un risque de naturalisation et de réification ». Plus spécifiquement « nommer, c'est qualifier, caractériser, connoter » (Guillaumin, 2002) et *a fortiori* agir sur la perception de la réalité (Strauss, 1992 ; Taguieff, 1997). Ce processus est, au sujet du vocable dépendance particulièrement opérant, comme le note également Bernard Ennuyer (2003, 2014).

Les politiques de maintien à domicile menées dans le champ de la vieillesse sont en partie héritières de cette tradition, à l'origine charitable (Ennuyer, 2007). Le recours aux aides humaines est même considéré, on l'a évoqué, comme un pilier central du maintien à domicile dans le rapport Laroque (1962). Alors que les aides techniques sont renvoyées à l'univers médical et institutionnel, les aides humaines investissent d'autant plus ce secteur (Ogg, 2009 ; Renaut, *et alii*, 2011), même si c'est de plus en plus sous l'égide de normes médico-sociales (Ennuyer, 2007 ; Gucher, 2015). Les services d'aides à domicile sont d'autant plus investis, et objets d'investissement, qu'ils sont considérés comme vecteur d'emploi dans un contexte de crise (Ennuyer, 2014). De ce point de vue d'ailleurs, et à l'inverse des aides humaines, les aides techniques font, ici aussi, l'objet d'*a priori* négatifs, parce que jugées comme « une menace » potentielle pour les emplois « humains » (CAS, 2009).

Ainsi au final, la moindre place d'abord accordée à l'adaptation du logement sur la scène sociale et comme objet d'orientations et d'actions ciblées est d'abord le résultat cumulatif d'un ensemble de facteurs : le développement bipolarisé des politiques vieillesse (Guillemard, 1986 ; Caradec, 2010) et plus largement, la propension de l'État-providence à « découper toujours plus les espaces de résolution de problèmes » ; un ensemble d'« arrangements pratiques d'intérêts professionnels » au sein du champ politique (Frinault, 2005 ; Cunin, 2011) ; une tradition charitable humanitaire (Ennuyer, 2007) ; un contexte de crise de l'emploi (CAS, 2009).

2. La réémergence de la question de l'adaptation du logement

Compte tenu des dynamiques précédemment exposées, la question de l'adaptation technique du logement ordinaire n'a donc d'abord eu ni les moyens, ni l'espace de se faire une place sur la scène sociale et/ou dans l'agenda politique, bien qu'elle ait été originellement présentée comme centrale. Un ensemble de facteurs change progressivement la donne. Nous verrons d'abord comment différents enjeux conduisent les pouvoirs publics à faire de l'adaptation du logement une préoccupation majeure. Nous montrerons ensuite que cette question a également pris de l'ampleur en dehors du champ politique, et que divers acteurs s'en emparent.

2.1. Deux enjeux qui réactivent l'intérêt pour l'adaptation du logement

À un niveau politique, il est deux types d'enjeux qui vont contribuer à ce que la question de l'adaptation technique des logements ordinaires soit à nouveau considérée et (re)devienne d'actualité. Nous nous arrêterons en premier lieu sur les impératifs économiques, pour focaliser notre attention ensuite sur ceux liés à l'autonomie.

2.1.1. Des enjeux économiques de plus en plus prégnants

L'évolution de la courbe démographique, de même que certains enjeux liés à l'adaptation des logements ordinaires, sont connus depuis longtemps. Les mutations démographiques s'observent dès le XVIII^e siècle et la notion de « vieillissement démographique » est mise au jour en 1928 (Feller, 2005 ; Ennuyer, 2003). Pourtant, c'est surtout l'arrivée à des âges élevés de la première génération de « très vieux » dans un contexte de crises économique et sociale qui va susciter un regain d'attention pour l'adaptation des logements.

En effet, lorsqu'une première génération arrive à des âges avancés, survient pour une part d'entre eux un certain nombre de limitations fonctionnelles. On constate plus largement les probabilités de rencontrer ce genre de limitations avec l'âge (HS 2008)⁶. Ces constats sont d'ailleurs partie prenante de la montée en puissance du vocable « dépendance » (Ennuyer, 2014). Or, d'une part, ces limitations fonctionnelles, sans qu'elles soient nécessairement importantes, constituent un risque d'accidents domestiques alors que, d'autre part, les logements ne sont pas préparés, adaptés, à ces types de limitations (Boulmier 2010).

Dans ces conditions l'habitat constitue un facteur de risque aggravant. C'est ce que notent nombre d'enquêtes et de rapports publiés autour des années 2000. Ils montrent par exemple que l'habitat est à l'origine, dans 70 % des cas, des accidents de la vie courante recensés, notamment chez les plus de 65 ans (Déoux, et al, 2011 ; Boulmier, 2009). Ces accidents, qui imposent des hospitalisations et souvent des réhospitalisations, sont perçus comme des « accélérateurs de dépendance » (Boulmier, 2010). Leur prévention, par l'adaptation des logements, devient alors un enjeu majeur pour la santé de la population. Cela dit, c'est surtout une autre conséquence qui est mise en avant dans ces rapports : celui du coût de ces accidents et leurs conséquences pour les finances publiques, alors même que le contexte de crises rend les préoccupations économiques grandissantes pour l'État (Boulmier, 2010 ; HCAAM, 2010).

Les hospitalisations et réhospitalisations sont en effet coûteuses pour les finances publiques, de même que l'accueil en EHPAD, qui fait souvent suite aux conséquences de l'inadaptation des logements et/ou des accidents domestiques. Le surcoût de cet accueil pour l'État est ainsi évalué à 1800 € par an et par individu (hors coût des soins) au fil des années 2000 (Boulmier, 2010). De façon plus large, Jean-Michel Charpin estimait dans un rapport publié en 2011 les dépenses (présentes) liées à la perte d'autonomie à 34 milliards d'euros, avec un taux de couverture publique

⁶ Selon l'enquête Handicap-Santé de 2008, « presque 14 % des 60/79 ans (1,4 million de personnes) ont une autonomie modérée (difficultés motrices et difficultés dans les activités instrumentales). Un quart des plus de 80 ans est dans cette situation, soit 661 000 personnes » (Boulmier, 2010, p.19).

évalué à 69 %. À ces surcoûts évalués pour le présent, la perspective de l'arrivée à des âges avancés des nombreuses générations du Baby-Boom qui contribueront à doubler le nombre des 75 ans et plus d'ici 2060, ainsi que le recul minime, mais réel de l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé, affolent les prévisions financières (ANAH/CNAV, 2013 ; Robine, *et al.*, 2010).

Dans ce contexte, la question de l'adaptation de l'habitat ordinaire devient un enjeu économique majeur et se trouve (re)mise au centre des préoccupations politiques. Elle devient plus largement un aspect essentiel des politiques de « gestion de la dépendance », dont un objectif est de limiter les coûts publics (Ogg, 2009 ; Renaut, *et alii*, 2011). Se développe alors une politique spécifique de prévention des risques (Déchamp-Le Roux, 2012), dont l'adaptation est partie prenante, comme cela apparaît dans la loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement » promulguée en 2015. L'impératif de cette prévention semble aussi d'autant plus fort qu'émerge parallèlement et de façon grandissante la « société du risque » (Beck, 2001 ; Peretti-Watel, 2010).

Notons également qu'à ces sursauts politiques fondés sur les coûts économiques, sont aussi de plus en plus associés des discours sur les « gains » potentiels de la gestion de la dépendance et de sa prévention (Malléa, *et al.*, 2012). L'attention est en effet portée de façon exponentielle, dans les rapports et les discours (voir notamment : Boulmier, 2010 ; Franco, 2010 ; Montebourg, Delaunay, 2013 ; Broussy, 2013), sur la nécessité de développer un « marché » autour de l'adaptation des logements et plus largement du maintien à domicile, en vue de faire du vieillissement de la population un « levier de croissance économique ». C'est ce dont témoigne l'apparition de la *silver economy* et, avec elle, les encouragements à engager la France dans le développement d'innovations techniques et technologiques, à l'image du Japon par exemple.

2.1.2. Un nouveau rapport individu-société sous le signe de l'autonomie

À ces enjeux économiques liés à l'allongement de l'espérance de vie d'une population nombreuse dans une période de crises, s'ajoutent d'autres éléments de contexte qui expliquent aussi la présence de plus en plus grande sur la scène sociale de la question de l'adaptation du logement ordinaire au vieillissement. En effet, ces préoccupations s'inscrivent également dans un contexte de « montée en puissance du thème de l'individualisme⁷ » dans lequel l'autonomie, progressivement érigée en véritable « norme sociale », vient réinterroger le lien individu-société (Ehrenberg, 1995, p. 16, 2010). Or, la manière dont est appréhendée l'avancée en âge et la gestion de ses risques est

⁷ Lorsque nous évoquons le « thème de l'individualisme » ou les « valeurs d'individualisme », nous faisons en particulier référence à l'ensemble des processus conduisant l'individu (sujet, acteur, censé être autonome et responsable de ses actes) à occuper une place centrale : au sein de la société et/ou dans ses relations. Il en va ainsi par exemple, du « processus d'individualisation » qui s'est traduit par une « décommunautarisation » ou celui d'« individuation » qui poussent à « agir au nom de soi-même » (Kokoreff, Rodriguez, 2004).

particulièrement touchée par ces mutations profondes, à un niveau politique comme à un niveau individuel d'ailleurs. Plus précisément, l'impératif d'autonomie qui prévaut de plus en plus impacte doublement le sens donné à l'adaptation du logement au vieillissement.

D'une part, en raison de cet impératif, la question de l'adaptation du logement ordinaire et/ou la possibilité de disposer d'un nouvel habitat adapté à *soi* deviennent des enjeux individuels à l'importance grandissante. En effet, la norme d'autonomie s'imisce dans « toutes les sphères de la vie » et modèle ainsi les relations interindividuelles (Lahire, 2005 ; Duvoux, 2009), tout comme les conduites individuelles (Kokoreff, Rodriguez, 2004 ; Martuccelli, 2002). Les populations tendent ainsi à appréhender leur existence sur un mode de plus en plus individualisé : il s'agit en tout lieu et à toute période de l'existence de « se comporter en individu », c'est-à-dire, « de décider de sa propre autorité pour agir par soi-même » tout en laissant s'exprimer ses choix et plus fondamentalement sa liberté (Ehrenberg, 1995, p.19 ; Ennuyer, 2003). L'avènement de ces valeurs et de ces normes comportementales explique en partie la volonté de vivre et vieillir chez soi, mais aussi parallèlement, la « détestation » grandissante de l'univers collectif et normé de l'institution (Feller, 2005 ; Ennuyer, 2003 ; Thalineau, 2014). L'« individu » est alors progressivement (re)placé au centre de la question de son lieu de vie, et ce déplacement contribue à « un glissement d'une politique d'hébergement à une politique d'habitat » menée au plus proche des usagers et de leur territoire, et dont l'adaptation est un levier essentiel (Argoud, 2008, p.14 ; Ennuyer, 2003).

D'autre part, la montée en puissance des valeurs d'individualisme et d'autonomie réinterroge aussi le lien individu-société et, avec lui, la responsabilité de la prise en charge des risques inhérents aux parcours de vie. En effet, ces valeurs sont intégrées par les pouvoirs publics en tant que « référentiel » pour penser les politiques publiques, dont les politiques vieillesse (Gucher, *et alii*, 2015). Une conséquence majeure de cette intégration est « un glissement du collectif à l'individuel » qui se manifeste par une transformation des logiques d'actions et de l'intervention publique (Ennuyer, 2014) : à un « État solidaire et protecteur » succède un « État gestionnaire » (Gucher, *et alii*, 2015). Les politiques vieillesse évoluent désormais sur fond d'injonction à la responsabilisation : l'utilisateur devient « partie prenante des mesures de soutien qui le concernent » et plus encore « responsable de son parcours de vie » (Gucher, *et alii*, 2015, p.118 ; Frinault, 2005 ; Argoud, 2008b). Ce déplacement du collectif à l'individuel est annoncé de plus en plus clairement, par exemple au sein du rapport Broussy, où les missions de l'État sont d'« impulser des politiques et [de] montrer la voie à des acteurs qui, ensuite sauront très bien faire sans lui » (2013, p.16). L'adaptation du logement au vieillissement et à ses risques fait partie des objets auxquels doit s'appliquer la responsabilité individuelle. C'est en ce sens que sont formulés les

messages préventifs incitants à l'anticipation : il s'agit d'adapter son logement en anticipant les risques encourus dans ses vieux jours ⁸ (Drosso, 2011 ; Ennuyer, 2003).

Ces niveaux auxquels se perçoivent les effets de la normalisation de l'autonomie sont intimement intriqués entre eux. Il n'est d'ailleurs pas rare que les messages préventifs formulés par les pouvoirs publics « jouent » sur les sens multiples du mot « autonomie » : autonomie fonctionnelle, autonomie de décision, autonomie par rapport aux autres individus, autonomie par rapport à la société / au groupe / à la communauté, etc.⁹

La « résurgence » de la question de l'adaptation du logement ordinaire sur la scène politique est, tout comme sa mise à l'écart préalable, le fruit d'un ensemble de facteurs tels que des mutations politique, économique, démographique et sociale. Elle est aussi très progressive et lente, à l'image de la manière dont se révèlent les prises de conscience et les impératifs de l'adaptation. Au final, et à un niveau politique, c'est surtout le débat sur la dépendance de 2011 et la loi de 2015 qui donneront à la question de l'adaptation du logement ordinaire, et à celle de la prévention des risques à travers elle, une place centrale sur la scène politique, sociale, et médiatique. Ceci dit, la question de l'adaptation de l'habitat au vieillissement n'a pas été absente en France ces dernières décennies. Il faut cependant pour en faire le constat s'extraire en partie du champ politique et s'intéresser aux initiatives prises par des acteurs divers.

2.2. Sur le terrain, des initiatives diverses

En dehors du champ politique et des politiques vieillesse en particulier, il est dans l'espace social divers acteurs qui s'emparent de la question de l'adaptation du logement au vieillissement, et ce, avant le débat sur la dépendance de 2011, ou la loi de 2015 lui conférant une place centrale. Ces acteurs appartiennent à des champs divers tels que le champ de l'habitat, du handicap, ou de la recherche, et ils évoluent non pas seulement dans le secteur public, mais aussi, voire surtout, dans les secteurs privé et associatif. Notons tout de même ici que, même si les politiques publiques en matière d'adaptation n'en sont alors qu'à leurs balbutiements, les actions menées par ces acteurs divers ne se font pas complètement hors des chemins de l'action publique : elles sont souvent cofinancées par l'État et/ou s'inscrivent dans des programmes publics expérimentaux (Caradec, Leborgne-Uguen, 2005). Il existe en fait un va-et-vient entre champ politique et autres champs et

⁸ L'utilisation du patrimoine des personnes âgées est de plus en plus envisagée comme un « outil de gestion du risque vieillesse » (Drosso, 2011). À titre d'exemple, dans le rapport Boulmier de 2010, une proposition porte sur l'aménagement du « prêt viager hypothécaire » pour financer les travaux d'adaptation (p.32).

⁹ Les premières phrases du préambule au guide de l'adaptation du logement sont illustratives à ce titre (guide publié en 2015 et s'adressant aux personnes âgées et handicapées) : « Le logement est une question sociale centrale aujourd'hui. Vivre dans son propre logement est un puissant symbole d'autonomie ».

secteurs concernés par cette question, qui nourrit les réflexions sur les orientations politiques qui seront prises finalement. Les individus eux-mêmes d'ailleurs, contribuent aussi à ces réflexions, à travers certaines initiatives dont ils sont les acteurs principaux. Les acteurs s'emparant de la question sont donc très divers : issus du public, du privé, du monde associatif ou les individus eux-mêmes. Leurs actions sont elles aussi variées et invitent à penser la question de l'adaptation de l'habitat de façon élargie, parce qu'elles incluent notamment d'autres manières de l'appréhender que les adaptations techniques et/ou l'aide à domicile individualisée. Nous reviendrons dans cette partie sur ces divers acteurs engagés et leurs actions menées¹⁰.

2.2.1. Habitat, handicap, recherche publique : des initiatives anciennes

Les acteurs issus du champ de l'habitat et du handicap sont confrontés assez tôt et « en pratique » au double effet de l'allongement de l'espérance de vie et de l'inadaptation du parc logement français. C'est en partie pourquoi ils se saisissent précocement de la question de l'adaptation des logements au vieillissement et plus largement au handicap. Ces acteurs seront rejoints par des acteurs du monde de la recherche, avec lesquels ils ont des liens.

Parmi les acteurs du champ de l'habitat, le mouvement HLM envisage dès le début des années 1990 son intervention dans les logements à trois niveaux : le confort et la sécurité, la compensation des incapacités, et l'adaptation au handicap (Caradec, Le Borgne-Uguen, 2005). Il sera rejoint par l'ANAH, le PACT et certaines caisses de retraite qui engagent des programmes d'adaptation des logements en faveur des plus démunis. À leurs côtés ou seuls, les communes et/ou départements initient des alternatives à l'institution, regroupées aujourd'hui surtout sous le vocable d'« habitats intermédiaires ». L'objectif de ces derniers est de répondre aux nouveaux besoins des populations vieillissantes sur leurs territoires ainsi qu'aux nouvelles demandes sociales d'individuation (Argoud, 2008b ; Nowik, Thalineau, 2014), besoins alors non couverts par ailleurs.

Ces actions de réhabilitation et/ou de construction de logements sont régulièrement articulées à celles menées dans le champ du handicap, dont la proximité avec le champ de l'habitat (et des professionnels y évoluant) est plus forte qu'avec celui de la vieillesse. L'un et l'autre sont d'ailleurs investis dans la promotion de l'« accessibilité universelle », comme en témoigne la mobilisation des acteurs du champ du handicap autour de la loi de 2005, ou encore, aux programmes du type « *design pour tous* » menés par le PUCA. Ces rapprochements se font aussi au niveau des corporations : c'est ainsi que la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites

¹⁰ L'objet de ce point n'est pas de faire un historique précis et exhaustif des initiatives ayant existé. Il est simplement question ici de donner à voir, à l'aide de quelques exemples, la diversité de ces initiatives, des acteurs concernés ainsi que de leurs champs d'appartenance.

Entreprises du Bâtiment), à l'occasion de l'année européenne du handicap en 2003, s'engage « sur la thématique du maintien à domicile des personnes à mobilité réduite » et crée alors le *Guide du logement adaptable*, ou encore, le guide *Préparer son entreprise au marché de l'adaptation du logement des Séniors et des personnes âgées*. Ces guides constitueront d'ailleurs par la suite, à un niveau politique, des initiatives prises pour modèle d'actions types à mener en matière d'adaptation (Boulmier, 2010, p.23).

Au début des années 2000, c'est aussi un ensemble de programmes de recherche qui voient le jour, sous les impulsions cumulées d'acteurs issus du champ du handicap, de l'habitat, de la recherche, mais aussi politique à travers certains services interministériels. À titre d'exemple, en 2004, le PUCA organise un séminaire de recherche « Patrimoine immobilier et retraite » et lance une consultation de recherche prospective sur le thème « Vieillesse de la population et habitat » dont les résultats nourriront de nombreux rapports publics futurs (Ogg, *et alii*, 2008). En 2006, des recherches sont également menées pour la MiRe dont certaines portent spécifiquement sur le thème des « Politiques Sociales du logement et transformations démographiques et sociales » (Ogg, *et alii*, 2009). En dehors de ces acteurs et organismes issus surtout du secteur public, d'autres acteurs issus tout ou partie d'un autre secteur tendent de plus en plus à s'emparer de la question de l'adaptation et plus largement du maintien à domicile : les secteurs privé et associatif.

2.2.2. Une emprise grandissante des secteurs privé et associatif

Secteur marchand et secteur associatif¹¹ se sont largement emparés de la question du maintien à domicile, ce d'autant plus depuis qu'est promue une *silver economy* les y encourageant (Franco, 2010 ; Malléa, *et al.*, 2012 ; Broussy, 2013). Pour ce qui est de la question plus spécifique de l'adaptation des logements, c'est surtout la focale de l'État sur l'univers institutionnel qui leur a laissé la place (Thalineau, 2014, p.17). Les actions menées par ces deux secteurs s'organisent prioritairement autour de trois pôles, sur lesquels nous allons revenir ici : les « technologies pour l'autonomie », les « habitats intermédiaires » et les services à domicile.

Les recherches et actions en matière de « technologies pour l'autonomie » ou « technologies d'assistance » restent peu développées en France, comparativement à d'autres pays comme le Japon qui fait figure de référence (CAS, 2007, 2009). Elles existent cependant, et plusieurs rapports, premièrement autour du handicap, voient le jour dès les années 1980 (Lecomte, 2003 ; Thoumie, 2003 ; Rialle, 2007). Les « gérontechnologies », quant à elles, se font connaître à partir des années

11 Bien que le monde associatif soit en grande partie financé par des dotations publiques, nous choisissons d'en traiter conjointement avec le secteur privé, dans la mesure où la nature et la forme des actions qui y sont menées sont très proches de celles menées au sein du secteur marchand.

1990, mais il faudra attendre les années 2000, et la promotion de la *silver economy*, pour que divers documents mettent en avant leur intérêt pour la gestion de la dépendance. C'est aussi à ce moment qu'elles commencent vraiment à faire l'objet de programmes spécifiques en ce sens, *via* la « Société Française de Technologies pour l'Autonomie et Gérontotechnologie » (SFTAG) et la CNSA notamment (CAS, 2009 ; Franco, 2010). Cela dit, c'est surtout en *back-office* que se développent les gérontotechnologies et elles se trouvent assez peu présentes (et présentées) sur la scène sociale, et ce, bien que de nombreux professionnels en investissent la recherche et le développement par ailleurs.

Les actions menées en matière d'« habitats intermédiaires » sont quant à elles plus flagrantes : parce qu'elles sont reliées de près aux territoires (et *a fortiori* à leurs élus) et aux individus, mais aussi parce que leurs promoteurs immobiliers usent de publicité afin de les promouvoir publiquement (Argoud, 2008 ; Thalineau, 2014). Malgré la propension des élus à opter pour ce genre de formule sur leurs territoires, c'est surtout du secteur privé qu'elles sont issues, dès les années 1980, pour répondre ici aussi, à des besoins non couverts par l'État. Parmi ces alternatives, on trouve un ensemble de formules alternatives à l'EHPAD telles que les foyers-logements ou les résidences seniors (Argoud, 2008a ; Nowik, Thalineau, 2014).

Le recours aux aides à domicile n'a cessé d'être considéré comme un pilier du maintien à domicile (Ennuyer, 2014). Ajoutons ici qu'il est relié de près à la question de l'adaptation des logements et constitue un pendant essentiel aux nouvelles initiatives menées. Par exemple, nombre d'« habitats intermédiaires » ne disposent pas de personnels soignants, ni d'adaptations techniques importantes, le recours à ce type de services extérieurs apparaît alors nécessaire (Thalineau, 2014). À ces formules sont aussi souvent associés divers services qui dépassent l'aide humaine traditionnelle (comme l'animation, etc.). La promotion d'un panel de services à domicile s'intègre ici plus largement dans le développement de la société de service et la promotion d'un secteur considéré comme pourvoyeur de richesse et d'emploi (Boulmier, 2010 ; Ennuyer, 2014).

2.2.3. Des individus qui se saisissent eux-mêmes de la question

En plus des actions et initiatives menées dans les secteurs privé, public et associatif en matière d'adaptation du logement, les individus eux-mêmes s'emparent aussi parfois de la question. De ce point de vue, plusieurs types d'initiatives et de dynamiques d'actions sont à noter.

Un premier type d'initiatives est réfléchi *via* des collectifs socialement reconnus et ayant une place dans le débat politique. Leur émergence est notamment favorisée par la montée en puissance du thème de la participation dès les années 1960 (Argoud, 2001). Il en va par exemple des COmités DEpartementaux des Retraités et Personnes Agées (CODERPA) et du Comité National

des Retraités et Personnes Âgées (CNRPA) qui mènent assez tôt des débats, des recherches et rapports sur la question.

Certains individus témoignent également, seuls ou en petits groupes, mais en général hors des circuits institutionnels, d'*empowerment*, en créant par exemple eux-mêmes l'habitat adapté de leurs vieux jours. Ici aussi, les initiatives sont peu nombreuses en France, contrairement aux pays du Nord, comme le Danemark ou la Suède, avec leurs nombreux *senior cohousing* ou *senior housing* (Durett, 2005 ; Labit, 2013). Elles s'inscrivent en général pour les individus dans une volonté d'anticiper ses vieux jours afin de « ne pas être dépossédé de son projet de vie », mais aussi dans une volonté de ne pas vieillir seul et/ou de pouvoir compter sur de nouvelles formes de solidarités (Nowik, 2014 ; Argoud, 2011 ; Labit, 2013). Les *Babayagas* en sont un bon exemple, comme d'autres, qualifiées par Anne Labit de « nouvelles formes d'habitat citoyennes » (Labit, 2013) : les « habitats groupés autogérés » (Argoud, 2008a), les « habitats participatifs » (D'Orazio, 2012) ou encore les « habitats solidaires » (Labit, Chaland, 2010).

Il faut cependant nuancer ces deux manières pour les individus de s'emparer de la question de leurs vieux jours. D'une part, leur « participation » aux débats publics en matière d'adaptation du logement, et plus largement d'habitat et lieu de vie, est souvent limitée à une « représentation », institutionnalisée et socialement différenciée (Argoud, 2001). D'autre part, les initiatives individuelles en matière d'adaptation et/ou (co)création du logement de ses vieux jours sont « pour l'heure insolites » et le fait de fractions spécifiques des nouvelles générations (Argoud, 2010 ; Thalineau, 2014). D'une façon plus générale d'ailleurs, la portée des diverses initiatives présentées, qu'elles soient issues du secteur public, privé, associatif ou des individus eux-mêmes reste modérée, tant pour les adaptations des logements existants, la construction de logements neufs adaptés ou encore l'intéressement des personnes à l'adaptation du logement et à sa prévention.

3. Deux conséquences à ce développement difficile, fracturé et tardif

Pour terminer cette première partie, nous allons revenir sur deux conséquences notables au développement spécifique de la question de l'adaptation sur la scène politique et sociale.

Premièrement, l'investissement tardif des pouvoirs publics dans cette question, tant dans sa promotion que dans la mise en place d'actions, explique en grande partie que le parc de logements français soit si peu adapté. En cela d'ailleurs, la France se différencie de certains autres pays, comme la Grande-Bretagne par exemple, inscrite depuis 2008 dans une stratégie globale d'adaptation des logements (ANAH/CNAV, 2013), ou le Japon, qui promeut dès les années 1990 un certain nombre de mesures visant à « prévenir le choc du vieillissement », dont certaines portent sur

l'adaptation de l'environnement urbain et d'autres sur les innovations au service du maintien à domicile (CAS, 2007). Les effets de ces dynamiques politiques qui existent dans d'autres pays sont certes nuancés (Ogg, Renaut, Hillcoat-Nalletamby, Bonvalet, 2009, 2012 ; Ducom, 2012), mais elles existent, ce qui n'a pas été le cas en France jusqu'à récemment.

Deuxièmement, il découle de cet investissement tardif des pouvoirs publics un « vide » laissé pour répondre à des besoins existants d'une population âgée grandissante. On a vu qu'une multiplicité d'acteurs et de secteurs avaient cherché, au fil du temps, à combler ce vide. Or, sans coordination ni centralisation opérée par l'État, les actions menées restent très éclatées. Le rapprochement de ces multiples acteurs est espéré à divers niveaux, parfois dans une démarche d'accessibilité universelle (Boulmier, 2010 ; Broussy, 2013), mais il est pour l'instant jugé complexe, en raison de luttes de pouvoir sur la scène sociale et d'intérêts socio-professionnels souvent divergents (Argoud, 2008b ; Ennuyer, 2014). Cet éclatement dans le traitement de la question, de même que l'éclatement des actions menées elles-mêmes, les rend peu lisibles pour les individus âgés. Ces actions sont de surcroît (jusque dans les années 2010 au moins) médiatisées de façon très différenciée (Boulmier, 2010 ; Labit, 2013).

Les « habitats intermédiaires » échappent un peu à cette absence de médiatisation. Cependant, leurs mise en avant sur la scène sociale, tout comme leur promotion, n'est pas non plus sans poser question. Celle des différenciations territoriales d'abord, que crée ou renforce leur développement hétérogène sur le territoire (Herpin, 2014 ; Guilluy, 2004, 2010). Celle de la persistance d'une « fracture » ensuite, dans les représentations associées aux lieux de vie des personnes âgées. En effet, le développement de ces formules « alternatives », souvent peu pourvues en adaptations techniques, maintient une dichotomie : entre personnes âgées valides, associées désormais au secteur privé et personnes très âgées dépendantes, auxquelles on continue d'associer l'institution (Thalineau, 2014). Or, ce faisant, il n'est en fait pas de réelle « alternative » à l'institution et la question spécifique de l'adaptation technique ne s'en « dé-marque » toujours pas.

II/ La difficile médicalisation du domicile : quand la culture de l'institution rencontre l'univers du chez-soi

Une seconde façon de penser les freins et les leviers de l'adaptation du logement consiste à rendre compte de l'expérience que les individus en ont, tout en l'articulant aux contextes (historiques, politiques, familiaux, sociaux, etc.) dans lesquels ils vivent. C'est cette approche que nous adapterons dans cette partie, avec comme objectif d'essayer de comprendre le paradoxe dans lequel se trouvent aujourd'hui les individus âgés face à la question de l'adaptation de leur logement.

En effet, comme nous l'évoquions en introduction de ce chapitre, une grande majorité d'entre eux souhaite vieillir « chez-soi ». Or, rares sont les individus qui adaptent leur logement en vue de faciliter cette aspiration, y compris quand ils connaissent des limitations (Boulmier, 2010 ; Mormiche, 2000 ; Dos Santos, Makdessi, 2010 ; Caradec, 2009 ; Nowik, Thalineau, 2014). Et lorsque ces personnes s'engagent effectivement dans un processus d'adaptation, c'est davantage sous la contrainte des limitations rencontrées que par assentiment. Plus encore, de nombreuses difficultés d'appropriation des aides techniques sont constatées, difficultés qui les amènent souvent à développer un ensemble de pratiques visant à les contourner et/ou à ne pas les utiliser (Cardon, 2009 ; Renaut, *et alii*, 2011 ; Balard, Somme, 2011).

Nous montrerons dans cette partie que ce paradoxe est le fruit, en grande partie tout du moins, d'une rencontre incompatible : celle de l'univers du « chez-soi » et celle du monde institutionnel. Afin de rendre compte de cette incompatibilité, nous commencerons par faire une sorte de portrait du « chez-soi », en donnant à voir ce qui se trouve au cœur de la relation qu'entretiennent les individus en général - et âgés en particulier - avec celui-ci. Dans un second temps, nous montrerons comment l'adaptation du logement, telle qu'elle est pensée et mise en place aujourd'hui, vient percuter cet univers, et que c'est de ce choc que naissent nombre de difficultés à accepter ou envisager son adaptation pour les individus. Nous verrons ainsi que c'est plus largement le transfert au chez-soi d'objets, de normes, mais aussi de pratiques¹² issues du monde médico-social tel qu'il se présente aujourd'hui qui fait plus largement problème pour les individus âgés.

1. L'univers du chez-soi

Il nous semble fondamental, étant donné notre objet de recherche, de revenir sur ce qui fonde la relation des individus à l'espace de leur chez-soi : car c'est en comprenant le lien qui unit les habitants, les individus, à leur espace de vie que l'on peut expliquer, en partie tout du moins, les raisons qui conduisent aujourd'hui nombre de personnes âgées à refuser de le transformer en vue de l'adapter et/ou celles qui en amènent d'autres à vivre si douloureusement son adaptation. Un autre

12 Notre regard sera focalisé prioritairement sur l'adaptation « technique » du logement ordinaire, car une partie de notre objet de recherche est avant tout de saisir le rapport des individus aux modifications de l'habitat susceptibles d'être réalisées en cas de limitations, ou pour prévenir les risques leur étant liés. Cependant, et comme le montre la partie précédente, il est au final quatre moyens mis en avant afin d'accompagner les individus âgés souhaitant vieillir chez eux même s'ils rencontrent des limitations fonctionnelles : l'adaptation technique, le recours à des aides humaines, le recours aux « technologies pour l'autonomie » du type domotique et nouvelles technologies, et le déménagement vers un habitat plus adapté. Parce qu'ils servent le même objectif, nous considérerons parfois ces quatre moyens comme des formes à part entière d'adaptations du logement. Nous en parlerons ainsi régulièrement en ces termes : adaptations techniques pour les premières, adaptations humaines pour les deuxièmes, adaptations technologiques pour les troisièmes, mobilités d'adaptation pour les dernières. Et le rapport que les individus âgés entretiennent avec celles-ci pourra être évoqué au fil de cette partie, s'il peut ajouter à la réflexion menée.

intérêt de revenir sur l'univers du chez-soi est de commencer, déjà, à recentrer notre regard sur les expériences individuelles d'habiter qui guideront nos réflexions dans les prochains chapitres.

Nous reviendrons ici, tout d'abord, sur plusieurs dimensions essentielles du chez-soi, en focalisant notre attention sur ce qui fonde le rapport des individus à cet espace particulier. Nous traiterons ensuite des fonctions spécifiques qui sont attachées à ce lieu de vie, en montrant en quoi elles font du chez-soi un support de bouleversement à tous les âges de la vie. Pour terminer, nous nous arrêterons sur quelques enjeux et fonctions spécifiques du chez-soi à l'heure de la vieillesse.

1.1. Aux fondements du chez-soi : soi, nous et le temps

Pour commencer il paraît ici important de revenir sur deux aspects qui font, justement, d'un espace un « chez-soi ». Nous nous arrêterons d'abord sur la dimension la plus individuelle de l'espace du chez-soi, comme espace de soi. Nous focaliserons notre attention ensuite sur des dynamiques plus collectives qui marquent également cet espace comme espace de vie.

1.1.1. Un monde à soi et de soi

Le chez-soi est par définition le monde de l'individu (Amphoux, Mondada, 1989). Étymologiquement, il renvoie à la fois au « lieu » et au « soi ». À cet espace de soi sont attachées trois dimensions fondamentales, qui révèlent par ailleurs les ressorts de son appropriation.

Une première dimension fondamentale associée à cet espace de soi concerne le sentiment d'avoir un « espace propre », c'est-à-dire, un espace qui est la propriété de soi (Serfaty-Garzon, 2003). Ici, ce n'est pas tant la propriété d'un bien qui est en jeu que la possibilité de disposer d'un espace préservé du monde extérieur, dont on est « le maître » et dont on peut user avec liberté et en toute intimité (Cassaigne, 2006 ; Djaoui, 2011 ; Ennuyer, 2014). La liberté et l'intimité sont deux notions primordiales attachées à cette idée d'espace propre. Elles sont gages de familiarité et de sécurité, elles permettent aussi au *soi* de s'y réaliser, d'y exprimer librement sa capacité de sujet autonome et indépendant (Paquot, 2007 ; Ramos, 2002, 2011).

La possibilité d'une expression de soi constitue une deuxième dimension attachée au chez-soi. En effet, les objets choisis, les couleurs, les photos et divers bricolages, ou encore, les usages choisis des lieux sont autant de « traces » et d'« empreintes » qui disent et « spatialisent » le *soi*, l'identité (Djaoui, 2011 ; Muxel, 2002). Plus encore, ils constituent autant de façons d'agir en vue de s'approprier l'espace, autant de manières de modeler son lieu de vie à son image (Kaufmann, 2015a ; Serfaty-Garzon, 2003). En cela d'ailleurs, l'expression de soi renvoie fondamentalement à un mécanisme majeur de l'appropriation des espaces qui consiste à agir sur le monde en vue de le faire sien (Serfaty-Garzon, 2003 ; Marx, Engels, 1932).

Parce qu'il est créé à l'image de soi, une troisième dimension du chez-soi est d'être le reflet de soi. En effet, du fait de l'appropriation dont il est l'objet et des traces matérielles que celle-ci laisse, l'espace du chez-soi révèle ce qui « fait » l'individu : son histoire et son identité unique et continue (Muxel, 2002 ; Villela-Petit, 1989). C'est en ce sens qu'il « est le signe de ce que l'on est » (Djaoui, 2011) de même qu'un espace mémoriel rappelant ce que l'on était (Muxel, 2002).

Les dimensions individuelles et identitaires sont particulièrement importantes au sein de la relation au chez-soi, qui est avant tout un espace *à soi* et *de soi*. Cela dit, le chez-soi comporte aussi une dimension collective, organisationnelle et temporelle qui lui donne sa tonalité particulière.

1.1.2. Un monde à nous et un espace de vie

Au-delà d'être un espace *à soi* et *de soi*, le chez-soi est un espace *à nous* et *de nous* : il est un lieu où s'expriment et se révèlent les identités collectives, mais aussi l'espace où elles se créent, s'organisent, et ce, tout au long de la vie.

En effet, les traces et les empreintes qui parsèment le chez-soi sont, dès lors que les habitants sont plusieurs, celles d'un groupe s'appropriant ou s'étant approprié les lieux : collectivement et/ou chacun à sa façon (De Singly, 2000). Signe de *soi* et d'une identité individuelle, le chez-soi est alors aussi signe d'un *nous*, et d'une identité collective. Cette dernière est souvent familiale et le chez-soi révèle alors l'appartenance à une lignée et à un ensemble de relations « élues », par la trace des liens présents ou passés qui parsèment l'espace (Muxel, 2002 ; Kaufmann, 2015a ; Gotman, 1988).

Il est aussi, à travers son décor, les objets et les gestes qui le composent, ce qui contribue à construire les identités collectives, familiales en particulier : « le décor quotidiennement nous construit tels que nous sommes. Une famille, ça se construit avec les mains », écrit Kaufmann (2015a, p.9). Avant d'être un espace qui reflète les identités, le chez-soi est en effet un espace où se déploient des pratiques quotidiennes, des usages, des pratiques diverses d'habiter, qui sont autant de manières de dire et de construire une réalité familiale, des modes de vie seul et/ou ensemble, et ce, tout au long du cycle de vie (Kaufmann, 2015a ; Cassaigne, 2006 ; De Singly, 2000).

Parce qu'il se construit dans le temps et garde les traces de ce temps, le chez-soi est le support identitaire et organisationnel d'une réalité à la fois présente, passée et future. En cela il est un symbole du temps qui passe, qui est, et qui sera. Le chez-soi constitue plus qu'un espace, un espace-temps où se reflètent, s'expriment, se construisent et se reconstruisent le *soi* et le *nous* (Graumann, 1989). C'est d'ailleurs cette « malléabilité » et son inscription dans le temps qui en font un « support » opérant tout au long du parcours de vie (Pennec, 2013).

1.2. Trois fonctions qui en font un support tout au long de la vie

Les dimensions du chez-soi évoquées lui confèrent plusieurs fonctions spécifiques. Nous en retiendrons ici trois qui nous paraissent essentielles : une fonction d'éponge et de co-constructeur des bouleversements de l'existence, une fonction de refuge et une fonction de (ré)assurance identitaire. Nous verrons de façon transversale que chacune de ces fonctions fait du « chez-soi » un « support »¹³ fondamental des bouleversements vécus par les individus tout au long de leur vie.

1.2.1. Une éponge et un co-constructeur des bouleversements de la vie

Une des fonctions essentielles du chez-soi est d'être un espace-temps qui « éponge » autant qu'il « co-construit » les bouleversements de l'existence (Graumann, 1989).

Le chez-soi se présente en effet comme une « éponge », car il constitue un espace-temps protégé où il est possible d'accuser les coups du sort et les aléas de l'existence, de « reprendre une maîtrise des facettes de sa vie », et plus encore, de « se refaire » (Serfaty-Garzon, 2003). À travers les pratiques et les usages qui s'y inscrivent, mais aussi, les transformations qui s'y réalisent, le chez-soi contribue d'ailleurs à ce que les individus se « fassent » et se « refassent » (Kaufmann, 2015a) : c'est en cela qu'il co-construit aussi les bouleversements de l'existence et qu'on peut dire de lui qu'il « s'aménage et se réaménage autant que soi » (Graumann, 1989).

Par exemple, le premier chez-soi constitue l'espace-temps où le jeune adulte explore la définition et la mise en pratique de « ses propres règles », où il « participe à l'élaboration de 'son monde' », et ainsi à la construction d'un « je » individuel (Ramos, 2011). À travers son premier chez-soi, le jeune adulte manifeste et apprend aussi, une forme d'« autonomie », voire revendique une forme d'indépendance (Van de Velde, 2008). Autre exemple : l'« augmentation considérable de l'activité domestique » et l'apparition dans le logement d'une « armada d'objets (poussette, table à langer, stérilisateur...) » qui marquent symboliquement la naissance du premier enfant, contribuent à appréhender son nouveau statut de parent autant qu'ils en facilitent la nouvelle organisation (Kaufmann, p.67-70, 2015a). Ou encore, plus tard, lors du passage en retraite, l'investissement fort par les hommes des « lieux périphériques » du chez-soi (garage, sous-sol, jardin, etc.) et de leurs activités, leurs permettent de compenser la fin de l'activité professionnelle tout autant que de se

13 Nous entendons ici le terme « support » comme l'ensemble des ressources mobilisées et/ou mobilisables par les individus (de nature et de formes diverses : elles peuvent être corporelles, relationnelles, matérielles, etc.) en vue de « tenir face au monde » (celles par lesquelles l'individu parvient notamment « à se convaincre que son existence a un sens, à se doter du sentiment de sa valeur et d'une certaine solidité de son être ») et en particulier lors des transitions dans le parcours de vie (Martuccelli, 2002 ; Caradec, 2004b, p.30).

familiariser à une nouvelle identité statutaire (Caradec, 1996a, p.102), voire de s'en créer une (celle de « papy-bricoleur » par exemple).

Lorsque les habitants refont leur espace-temps quotidien, ils se refont eux-mêmes, et *vice-versa* : c'est l'essence de cette double fonction d'« éponge » et de « co-constructeur » du chez-soi. Or, cette dernière permet aux individus de « tenir » face et dans le monde, en particulier face et dans son monde quotidien alors même que celui-ci se transforme (Martuccelli, 2002 ; Caradec, 2004b). C'est en cela qu'elle fait du chez-soi un « support » des bouleversements, et ce, tout au long de la vie, « en fonction du cycle de vie des différents résidents » (Leborgne-Uguen, Penneç, 2000).

1.2.2. Un refuge contre les turbulences du monde

Une deuxième fonction du chez-soi est d'être un espace-temps « refuge », une « coquille » qui protège l'intimité et dans laquelle on se sent en sécurité (Bachelard, 1957).

Plus que des symboles associés au chez-soi, l'intimité et la sécurité que ce lieu à soi permettent, sont garants d'un « sentiment de sécurité ontologique » (Serfaty Garzon, 2003). Ce dernier se manifeste par un « état psychologiquement stable, qui provient du sentiment que les choses du monde suivront un cours normal, libre d'anxiété et de conflits ». Le « sentiment de sécurité ontologique » est intriqué à la possibilité d'une « quotidienneté », mais aussi, à la possibilité d'un « retrait dans un sanctuaire privé » (Giddens, 1991 ; Segaud, *et alii*, 2003). C'est en fait la garantie de ce sentiment qui permet au chez-soi de faire refuge.

Le refuge du chez-soi l'est surtout contre les turbulences du monde extérieur. Dehors, l'individu est soumis à des injonctions toujours plus fortes, et souvent contradictoires. Ces dernières tendent à mettre à mal, d'une façon générale, « les besoins psychologiques de sécurité ontologique propres aux individus » (Ehrenberg, 1995 ; Giddens, 1991 ; Martuccelli, 2010 ; Dreyer, 2013). Parallèlement, au sein d'une « société du risque », le sentiment d'insécurité tend à s'immiscer dans toutes les sphères de la vie (Beck, 2001 ; Peretti-Watel, 2010). C'est alors à l'intérieur, dans le cocon du chez-soi, que les appuis de sécurité se cherchent. La fonction refuge du chez-soi constitue de ce point de vue un « support » permettant aux individus de se sentir protégés d'un monde social de plus en plus menaçant (Serfaty-Garzon, 2003b).

Bénéficier d'un refuge contre les turbulences d'un monde, et d'un espace-temps suffisamment protégés, stables, pour que le sentiment d'une « sécurité ontologique » soit possible, est aussi ce qui permet de se sentir (ré)assuré d'un point de vue identitaire (Giddens, 1991).

1.2.3. Un espace-temps de réassurance identitaire

La troisième fonction essentielle du « chez-soi », fortement liée à la précédente, est ainsi d'être un espace-temps de « (ré)assurance identitaire » (Cassaigne, 2006 ; Muxel, 2002).

Le chez-soi comporte de fortes dimensions identitaire et mémorielle, on l'a vu : il fait « signe » de ce que l'on est, de ce que l'on était, et plus largement d'une histoire personnelle, conjugale et familiale. En cela il exprime l'unicité et la continuité identitaires de ses habitants, mais aussi les liens dans lesquels ils sont inscrits, ou ont été inscrits (Djaoui 2011 ; Muxel, 2002). Plus que d'exprimer et de donner à voir ces identités et ces liens, le chez-soi permet à ses habitants de se les rappeler et de s'appuyer sur eux lorsqu'ils font l'expérience de certaines déstabilisations.

Les parcours de vie sont en effet aujourd'hui parsemés de moments de réaménagements et de reconstructions identitaires, qui ont tendance à mettre à mal les identités individuelles. Ces moments déstabilisateurs peuvent, par exemple, être le fruit de transitions biographiques, voire de ruptures telles que la retraite ou le veuvage, ou de « crises existentielles » spécifiques, comme celle du mitan de la vie, ou encore, ces déstabilisations peuvent relever d'un travail de positionnement identitaire impulsé par les « socialisations multiples » qui ponctuent l'existence (Caradec, 2004a ; Erikson, 1980, 1986 ; Lahire, 2004).

Face à ces bouleversements, la préservation de l'unicité de soi, et *a fortiori* du sentiment de son unicité, de sa continuité identitaire, constituent des enjeux fondamentaux (Giddens, 1991). Or, le chez-soi ici, en tant que « signe » de l'individu, rappelle son identité et son histoire unique. Il est aussi l'espace d'une « sécurité ontologique ». Ces deux dimensions du chez-soi assurent une permanence du monde de l'individu qui permet de construire un sentiment de stabilité et de continuité identitaire. C'est en cela qu'il constitue un « support » de (ré)assurance identitaire particulièrement fort à ces moments de la vie (Muxel, 2002 ; Mallon, 2004 ; Mac Carthy, 1984).

L'importance du chez-soi en tant que « support » pour les individus, *via* cette dernière fonction du « chez-soi » ou les deux précédentes, se perçoit tout au long de la vie, mais de façon encore plus significative à l'heure de la vieillesse.

1.3. Le chez-soi à l'heure de la vieillesse

La retraite, mais surtout aujourd'hui la vieillesse, constitue une période de l'existence, où les « supports » permettant de tenir face au monde se font plus rares : c'est d'ailleurs en cela que le grand âge peut être défini comme une « épreuve » (Caradec, 2004b). De façon plus spécifique, trois éléments constituent cette « épreuve » du parcours de vie : une tension entre « éloignement du monde et maintien dans le monde » (Caradec, 2007a), un temps quotidien conséquent à « gérer soi-

même » (Lalive D'Épinay, 1991 ; Caradec, 1999 ; Serfaty-Garzon, 2010), des « réaménagements identitaires » importants (Caradec, 2007a ; Erikson, *et alii*, 1986 ; Houde, 1999). Pour ces trois éléments, les supports du chez-soi décrits précédemment sont particulièrement opérants.

1.3.1. Garder prise sur le monde ou s'en détacher à partir de chez-soi

Le « chez-soi » éponge et contribue à intégrer les bouleversements de la vie on l'a vu : grâce aux objets qui s'y trouvent et qui peuvent y être ajoutés, grâce aux pratiques qui s'y déroulent et qui peuvent évoluer, ou encore, grâce aux usages des espaces qui peuvent changer. De ce point de vue, il constitue un « support » pour l'un et l'autre terme de la tension entre « éloignement du monde » et « maintien dans le monde » dans laquelle les personnes âgées peuvent être prises.

D'un côté, le chez-soi peut être l'espace-temps à partir duquel des « prises sur le monde » tentent d'être conservées afin de s'y maintenir, même lorsque des limitations surgissent. En effet, depuis l'habitat, les équipements tels que la télévision ou les médias, permettent d'accéder à des reportages et informations divers qui constituent des « fenêtres sur l'extérieur » et « soutiennent au quotidien le sentiment d'appartenance à une communauté locale ou nationale : savoir ce qui s'y passe, c'est encore en faire partie » (Caradec, 2007, p.30). Certains aménagements de l'habitat peuvent aussi opérer de la sorte : la fenêtre du logement par exemple est un micro-espace qui ouvre sur les mouvements du monde. Ces derniers restent alors à portée de regard quand bien même le corps n'y est plus investi. Le chez-soi permet ainsi aux individus dont le corps est fragile et limité, de préserver une certaine qualité de vie, car il leur donne la possibilité d'accéder à des supports au plus près d'eux dans l'espace (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000, p.168).

D'un autre côté, le chez-soi constitue un espace « refuge » particulièrement opérant, pour les personnes âgées de plus en plus confrontées au sentiment d'« une étrangeté croissante face aux changements incessants du monde »¹⁴ (Mead, 1971 ; Caradec, 2007). Ici, le « support » du « chez-soi » est double. D'une part, parce qu'il est familier, intime, espace des « routines spatio-temporelles » et de la « sécurité ontologique », il préserve d'autant plus à la vieillesse de l'étrangeté et de l'instabilité du monde extérieur (Caradec, 2007 ; Giddens, 1991 ; MacCarthy, 1984). D'autre part, le chez-soi est l'espace-temps par excellence qui permet le « maintien d'un espace de familiarité » malgré l'étrangeté du monde extérieur.

¹⁴ Les médias - bien qu'ils puissent être par ailleurs des supports à part entière d'un sentiment de maintien dans le monde - n'y sont pas étrangers. En particulier lorsqu'ils « diffusent des programmes avec lesquels les plus âgés se sentent en décalage et qui leur signifient combien ils sont d'une autre époque et n'appartiennent plus vraiment au monde actuel » (Caradec, 2007, p.29).

Le chez-soi constitue ainsi un support pour maintenir des prises sur le monde extérieur ou se recentrer sur un espace familial. Il se présente également comme un support qui accompagne la préservation de son propre monde, un monde plus « intérieur », celui du quotidien et de l'identité.

1.3.2. Structurer le temps et accompagner le corps au quotidien

Le chez-soi est un espace par excellence de « sécurité ontologique » : il fait refuge contre les turbulences du monde extérieur, mais aussi contre les bouleversements de son propre monde, car il est l'espace-temps où se maintient une « quotidienneté » (Giddens, 1991 ; Segaud, *et alii*, 2003). À l'heure de la vieillesse, cette dernière qualité du chez-soi peut faire doublement support : elle contribue à « gérer » le temps vidé du travail, et/ou de « l'autre » à l'heure du veuvage, et elle contribue à maintenir son pouvoir habitant à l'heure où des limitations surviennent.

La retraite dans son ensemble se présente comme une temporalité de l'existence où « le temps à gérer soi-même » n'a jamais été aussi grand (Lalivie D'Epinay, 1991 ; Kaufmann, 2015a), notamment parce que les individus ne sont plus inscrits dans des cadres sociaux traditionnels qui structuraient leur emploi du temps (Pronovost, 1996). À l'heure de la vieillesse et plus encore en cas de veuvage, le face-à-face avec le « vide » peut être d'autant plus grand (Caradec, 1999 ; Serfaty-Garzon, 2010). Or, face au(x) deuil(s), face au(x) vide(s), la quotidienneté du chez-soi aide les individus âgés à « tenir ». Les tâches ménagères par exemple, « scandent le temps », et peuvent même être « étirées » pour lutter contre le risque d'anéantissement par le vide (Kaufmann, 2015a ; Serfaty-Garzon, 2010). L'entretien du jardin contribue également à lutter contre l'ennui et la vacuité : à son sujet, Sandra Thomann et Sandrine Bacconier-Baylet rapportent l'exemple d'une enquêtée veuve qui explique que « les fleurs m'ont toujours tenue, elles m'ont obligée à m'en occuper » (2013, p.133). Parce qu'il « oblige » l'occupation et qu'en même temps il permet de la susciter, le « chez-soi » est un support temporel important au quotidien.

À l'heure où ce quotidien peut aussi être marqué par le surgissement de limitations, le chez-soi, comme espace familial, se présente comme un « support de mémoires pratiques » (Kaufman, 1997) qui permet de « déjouer les inadaptations du logement parfois plus sûrement que l'introduction non familiarisée de nouveaux aménagements ou de techniques nouvelles ». Il peut alors constituer une « prothèse » corporelle permettant à son habitant de s'y maintenir, malgré les limitations du corps (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000, p.23). Support « matériel » si ces dernières surgissent, il est aussi un support « symbolique » si elles viennent mettre à mal l'identité.

1.3.3. Protéger des stigmates et soutenir le bilan de vie

L'épreuve de la vieillesse est marquée par des « réaménagements identitaires » importants qui tiennent notamment au « positionnement de soi comme vieux », ou encore, au sentiment d'approcher de l'ultime étape de son existence : la mort (Caradec, 2007a ; Erikson, *et alii*, 1986 ; Houde, 1999). Dans ces deux cas, la fonction du chez-soi comme espace-temps de réassurance identitaire constitue un autre support particulièrement fort.

Le surgissement de problèmes de santé ou encore les « rappels » d'autrui peuvent étiqueter les personnes comme « vieilles » ou « dépendantes » (Caradec, 2010). Ces assignations identitaires, comme toute assignation, comportent le risque de ne plus être défini que par le stigmate qu'elles font porter sur soi (Goffman, 1963). Or, grâce à sa fonction de « réassurance identitaire », le chez-soi rappelle à son habitant ce qui le définit, *lui*, son identité et son histoire unique. Le chez-soi inscrit aussi dans des liens réconfortants avec des autrui significatifs, mêmes absents, qui validaient cette identité unique. Ainsi, le chez-soi se présente comme un support, identitaire et affectif, qui protège des stigmates (Caradec, 2004a, 2007 ; Muxel, 2002), voire fait office de « prothèse psychique », contre les menaces identitaires venant de l'extérieur (Djaoui, 2011 ; Dreyer, 2013).

Espace d'identité et de mémoire, c'est aussi à l'heure du « bilan de la vie » que le chez-soi fait support. Grâce aux diverses traces de soi accumulées, aux signes des liens noués au fil de l'existence, le chez-soi accompagne en effet les personnes âgées dans la « reconstruction narrative » qui s'opère à l'approche de la mort (Caradec, 2004a ; Erikson, *et alii*, 1986).

Le « chez-soi » est, de diverses manières, un « support » particulièrement opérant tout au long de la vie et de façon spécifique à l'heure de la vieillesse, même lorsque des limitations surviennent. Il participe à faire face à plusieurs enjeux fondamentaux de ce moment de l'existence : le maintien de familiarité et d'une certaine valeur de soi, la stabilité de l'identité, la gestion du temps, etc. Or, comme nous allons le voir maintenant, quand à ce moment de la vie une adaptation du logement est envisagée et/ou mise en place, la façon dont elle l'est peut mettre à mal la relation de l'individu âgé à son chez-soi et ainsi remettre en cause ses fonctions de « support ».

2. Face à l'intrusion du monde institutionnel : rejets et contournements

De la même manière que certains individus ou petits groupes d'individus s'emparent de la question de leurs vieux jours en (co)créant eux-mêmes leur habitat, certaines personnes aujourd'hui âgées adaptent leur logement. L'adaptation est alors envisagée comme un moyen de « garder prise sur le monde » et de rester « maîtresses de leur destinée » par les personnes qui rencontrent des limitations (Le Bihan, 2013 ; Ogg *et alii*, 2013 ; Chamahian, Petite, 2014). Lorsque les personnes

âgées sont à l'origine du projet, les diverses aides ont plutôt tendance à être « considéré[e]s adapté[e]s aux usages attendus et deviennent sources de satisfactions nouvelles » (Le Borgne-Uguen, Pennec, 2002, p.136 ; Chamahian, Petite, 2014, p.164). Dans ces conditions, il n'existe pas de rupture du lien qui unit les habitants à leur logement, et les fonctions du chez-soi décrites précédemment sont préservées, de la même manière que le sont ses capacités à être un « support ».

Cependant, ces pratiques sont rares et le plus souvent, le logement n'est pas adapté, ou son adaptation est parsemée de multiples difficultés. Comme nous le verrons d'abord ici, ces dernières tiennent en grande partie¹⁵ au transfert sans traduction d'objets techniques et de pratiques du monde de l'institution vers l'univers du chez-soi (Thomas, 2009 ; Ennuyer, 2014 ; Gucher, *et alii.*, 2015). Nous montrerons ensuite que, du fait de ces difficultés, c'est surtout « autrement » que les individus âgés rencontrant des limitations fonctionnelles « adaptent » leur habitat.

2.1. Une adaptation « épreuve » pour les personnes aujourd'hui âgées

Dans ce premier point, nous nous arrêterons sur deux effets majeurs du transfert des objets et pratiques issus du monde institutionnel dans le chez-soi, sur les individus âgés et plus spécifiquement sur le lien qui les unit à cet espace de vie : la propension des aides à étiqueter et dépersonnaliser le monde du chez-soi d'abord, et la tendance de l'introduction des normes issues du monde médical à déposséder les lieux de *soi* ensuite. Nous montrerons alors en quoi les effets de ce transfert sont vecteurs de difficultés voire d'incompatibilités à l'égard des adaptations du logement.

2.1.1. L'adaptation stigmaté : étiquetage et dépersonnalisation de son monde

Quelle que soit leur nature (humaine ou technique), les aides mobilisées en vue d'adapter les logements ne sont pas neutres. Leurs objets, leurs pratiques, renvoient en effet au monde duquel elles sont issues : un monde « étranger » et « stigmatisant ».

Les aides techniques en particulier, se distinguent par la pâleur de leur esthétique, « réduit[es] à des qualités purement matérielles » aux confins du familier et de la « chaleur du foyer ». De la sorte, elles font office d'étrangeté au cœur du chez-soi, et pour cette seule raison, les projections dans leur usage et leur usage même peuvent s'en trouver fortement impactés (Djaoui, 2011 ; Kaufmann, 1988). Elles renvoient fondamentalement au monde extérieur en général et à un

¹⁵ Nous n'évoquons pas dans cette partie l'inadaptation du bâti et le coût des adaptations (quelle que soit leur nature), même si ces deux aspects constituent un frein important à l'adaptation des logements par les personnes aujourd'hui âgées et très âgées. Nous focalisons en fait notre attention sur une tension majeure de l'adaptation de l'habitat chez les personnes aujourd'hui âgées, dont les rouages nous semblent susceptibles de perdurer dans le temps et ainsi impacter le rapport des générations suivantes à la question de l'adaptation.

monde professionnel médicalisé, institutionnel et associé à l'impersonnel (Mallon, 2004). En portant la marque du « dehors » et de l'« étranger », elles mettent en péril le clivage sécurisant entre l'espace privé (le monde *à soi*) et « le domaine public connoté négativement » (Djaoui, 2011). Plus encore, en le dépersonnalisant, ces aides mettent en péril la fonction « refuge » du chez-soi, et le sentiment de « sécurité ontologique » qui en est au cœur. La possibilité pour cet espace *à soi* d'être un « support » contre l'étrangeté du monde à la vieillesse peut être ainsi, aussi, mise à mal.

Les aides humaines renvoient de la même manière, voire plus fortement, au « dehors » et à ce qui est « étranger ». Loin des autres significatifs et/ou des relations élues et autorisées à pénétrer dans son univers *à soi*, leur intervention est souvent vécue comme une « intrusion », voire même une « effraction », surtout lorsqu'elles s'immiscent dans les espaces les plus intimes comme la salle de bain (Ennuyer, 2014 ; Djaoui, 2008 ; Dreyer, 2013). Face à ce qui peut être considéré comme une « effraction de l'espace intime » (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000), le territoire peut faire l'objet d'une défense violente dont la relation d'aide pâtit (Barus-Michel, 1988), à moins que des tentatives s'opèrent pour la rendre familière et rendre plus supportable sa présence (Caradec, 1996b).

Ces aides ont aussi une propension à « étiqueter » négativement l'habitat et son habitant. Si elles sont conjointement mises en place, l'étiquetage peut en être d'autant plus fort. En effet, « les objets sont, au même titre que les humains susceptibles d'attribuer des identités » ou *a minima* d'être considérés comme des « propositions identitaires » (Caradec, 2004a ; Mc Craken, 1987). De ce point de vue, les objets utilisés pour adapter le logement et les pratiques qui les entourent, portent la « marque » de la dépendance. Parce qu'on les trouve aussi à l'hôpital et en institution, ils sont associés aux figures « repoussoirs » de « vieux », de « malades », et plus encore, de « dépendants » (Blein, *et alii*, 2009 ; Ennuyer, 2014). Ces objets et les pratiques qui les accompagnent sont ainsi en eux-mêmes porteurs de stigmate, et peuvent placer la personne dans la catégorie de « vieux », de « dépendant » ou « forcer un positionnement de soi » par rapport à ces catégories (Djaoui, 2011 ; Nowik, Thalineau, 2014 ; Goffman, 1963 ; Caradec, 2008). Or, leur intégration à l'univers du chez-soi peut rendre d'autant plus forte cette stigmatisation. En effet comme on l'a vu, le chez-soi est un « espace miroir » où le décor, les objets, les gestes font « signe de ce que l'on est » et « marquent » l'identité des lieux et des personnes (Djaoui, 2011 ; Kaufmann, 2015a). Installé dans le chez-soi et présent au quotidien, à ses yeux et aux yeux des autres, le stigmate peut s'étendre et submerger tout ce qui « fait » par ailleurs l'individu. Plus encore, alors que le chez-soi préservait jusque-là des stigmatisations du « dehors », grâce à ses objets-signes de soi (Balard, Somme, 2011), l'adaptation peut rendre dans ces conditions caduque sa fonction de réassurance identitaire.

C'est d'ailleurs pour éviter de se voir attribuer ces identités statutaires et sentir leur chez-soi dépersonnalisé que certains préfèrent ne pas les mettre en place et/ou ne pas les utiliser. Ici c'est surtout la « représentation hospitalière et médicalisée des produits proposés » qui marque négativement l'identité des lieux et des personnes, qui suscite des « résistances » chez la grande majorité des individus. Alors même que ces derniers s'efforcent plutôt d'apparaître, surtout chez eux, comme des « individus ordinaires » et qu'ils cherchent à préserver la familiarité et la chaleur de leur chez-soi, à l'heure où elles constituent, en plus, souvent des enjeux primordiaux (Renaut, *et alii*, 2011, p.130 ; Balard, Somme, 2011). L'introduction dans le domicile d'objets, mais aussi d'usages « étrangers » et porteurs de stigmates, constituent alors des « épreuves » pour les personnes concernées, car elle conduit au sentiment d'une dépersonnalisation antinomique du « chez-soi ». Ce sentiment de dépersonnalisation peut être renforcé, voire étendu, jusqu'à celui d'une « dépossession » par l'introduction de nouvelles normes exogènes issues du monde médical.

2.1.2. La réglementation exogène de la *domus* : mise en risque et dépossession des lieux

L'adaptation du logement suppose régulièrement l'implication de tiers, à la fois en amont de sa mise en place, lors de réflexions au sujet de sa nécessité, au moment de l'évaluation du logement et lors de la réalisation des travaux (Leborgne-Unguen, Pennec, 2000 ; Dreyer, 2008). Les modalités d'implication des tiers, qu'ils soient aidants familiaux et/ou professionnels, ont tendance à jouer pour ou contre l'acceptation et l'appropriation des adaptations (Chamahian, Petite, 2014 ; Ennuyer, 2014). Or bien souvent, cette adaptation a lieu « sous la contrainte », ce qui contribue à complexifier sa mise en place et son acceptation. D'abord, la mobilisation de ces tiers fait souvent suite à un « dysfonctionnement » qui rend peu propice à appréhender positivement l'inscription dans un processus d'adaptation, *via* des aides techniques ou humaines. Ensuite, plus que des stigmates, c'est tout un « paradigme biomédical » qui fait son entrée dans le logement, dès qu'une adaptation s'amorce. Celui-ci, surtout si des tiers sont impliqués, conduit à « techniciser » et mettre « en risque » un lieu originellement protecteur. Plus encore, l'introduction de ce paradigme dans le chez-soi conduit souvent à une « réification » de la personne habitante et la dépossède ainsi de son statut de « maître des lieux » (Ennuyer, 2014).

En effet, aujourd'hui, ce sont des « logiques professionnelles propres aux différents organismes » qui sont privilégiées pour penser la façon de maintenir les personnes à leur domicile, *via* les aides techniques et/ou humaines. Ce faisant, « les professionnels transfèrent leurs représentations et leurs pratiques vers le domicile de la personne aidée » (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000, p.28). Or aujourd'hui, ces pratiques et ces représentations du domicile, et de la vie

domestique en particulier, sont fortement modelées par « la société du risque » à laquelle le paradigme « bio-médical » répond par la « norme du risque 0 » (Beck, 2001 ; Peretti-Watel, 2010 ; Déchamp-Le Roux, 2012). Le domicile à adapter est appréhendé du point de vue de cette norme. À son adaptation se trouve alors associé un ensemble de pratiques « technicistes » qui font de lui un « territoire neutre, “passif” », désigné par des « qualités purement matérielles et objectives (superficie, fonctionnalité, salubrité, luminosité, etc.) ». Il s’agit de l’analyser, de le décortiquer, en d’autres termes de l’évaluer, afin de procéder à des ajustements qui iront parfois jusqu’à lui donner « le statut d’extension technicisée de l’établissement hospitalier » (Djaoui, 2011). Cette approche normée et techniciste construit le « chez-soi » comme le lieu de tous les dangers, alors même que les dangers, les risques, sont symboliquement associés au « dehors » et qu’à l’inverse, le domicile est censé être l’espace du « dedans », sécurisant par excellence.

Plus fondamentalement, cette première forme de réglementation exogène de la vie domestique pose la question essentielle de la définition du « risque », et plus largement du domicile lui-même. Ces définitions sont aujourd’hui rarement les mêmes pour les différentes personnes engagées dans un processus d’adaptation : personnes âgées, professionnels et proches (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000 ; Delsalle, 2013 ; Ennuyer, 2014). Cette réglementation pose par la même occasion la question fondamentale du sens du maintien à domicile pour les individus, qui tendent eux, plutôt, à l’envisager comme un choix de « rester chez soi éventuellement en dépit de l’âge, pour y mener sa vie, avec tous les risques inhérents à ce choix » (Ennuyer, 2007, p.158-159). Or aujourd’hui, la norme du risque 0 tend à entrer en pleine contradiction avec les souhaits individuels qui, semble-t-il, doivent même être relégués au second plan puisque « le domicile privé doit désormais devenir une affaire publique » (Broussy, 2013, p.15).

Cette forme de « dépossession » des lieux se manifeste de façon spécifique dans la gestion des espaces et des règles de la demeure. L’introduction d’aides techniques et humaines nécessite en effet souvent des réaménagements plus larges du chez-soi tels que des transformations et/ou changements d’usages. Les aides techniques par exemple, issues sans traduction de l’univers médical, peuvent amener à transformer les lieux, déplacer les pièces, les espaces, changer les usages (Renaut, *et alii*, 2011, p.130). Or, d’une part, certaines transformations, comme celle du séjour en lieu de couchage et/ou de soins, peuvent sembler aux habitants incompatibles « avec les objectifs du lieu », ou encore, avec des enjeux identitaires personnels quant à la conservation de « spécialisation des lieux » (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000, pp.157-159). D’autre part, ces transformations constituent également des freins à ce que le chez-soi puisse continuer d’être un support « de mémoires pratiques » et/ou une « prothèse corporelle ».

Face à ces changements, des négociations peuvent avoir lieu, voire des « luttes » pour le maintien des territoires (soit des tentatives de re-territorialisation) et/ou pour le maintien des règles endogènes régissant la demeure (soit des tentatives de re-personnalisation). À travers ces négociations et ces luttes, c'est plus précisément le maintien de l'identité du chez-soi et de ses fonctions qui se joue (Caradec, 1996b ; Juhel, 1998 ; Leborgne-Uguen, Pennec, 2000). Pour autant, et sous couvert de « préservation de l'autonomie » de la personne âgée aidée, cette dernière se trouve souvent dépossédée de son chez-soi. L'« organisation de son monde » (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000, p.25) se trouve dorénavant régie par des lois qui lui échappent.

Ce type d'approche tend à opérer des confusions entre les différents sens du mot autonomie, en particulier entre autonomie « fonctionnelle » et « intellectuelle »¹⁶. Elle semble ainsi parfois remettre en cause - en plus de nombreux symboles, fonctions et supports du « chez-soi » - l'autonomie de décision des habitants des lieux, faisant alors perdre au domicile (à la *domus*) sa qualité première de « lieu où l'on est maître chez soi », ainsi que ses fonctions « d'espace propre, [de] domaine non contesté et non revendiqué par les autres » (Ennuyer, 2014, p.16 ; Djaoui, 2011). Et ce, alors même que le sentiment d'avoir un espace à soi contribue à celui d'une sécurité ontologique, qui est un « support » particulièrement important au fil de l'âge et des limitations.

Ces diverses formes de dépersonnalisation et de dépossession des lieux, intimement liées au transfert d'un paradigme médical normalisé, techniciste, neutralisé, au « chez-soi » ont un effet certain sur l'acceptation et/ou l'appropriation des aides techniques et humaines. D'une part, les manières avec lesquelles l'adaptation du logement est mise en place aujourd'hui ont surtout pour effet de jouer « contre » l'usage des aides techniques, et plus largement contre un maintien à domicile vécu dans de bonnes conditions pour les personnes qui rencontrent des limitations fonctionnelles. Elles conduisent dans le même mouvement à mettre à mal le rapport des habitants âgés à leur chez-soi, alors même que ce dernier constitue un « support » important au fil de l'âge, et plus encore à la vieillesse (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000 ; Thalineau, 2014 ; Ennuyer, 2014 ; Caradec, 2004b). D'autre part, cette approche de l'adaptation et les tensions qui lui sont liées peut amorcer, par opposition, des pratiques de « contournement », voire des « débrouillardises » diverses pour adapter autrement son logement aux limitations (Chamaillan, Petite, 2014), en préservant ainsi le sens de son « chez-soi ».

¹⁶ Le terme « autonomie » renvoie étymologiquement à *auto* et *nomos* : qui se donne sa propre loi. Or, son usage par les pouvoirs publics et les médecins notamment dont la perception de la question est modelée par un paradigme « bio-médical » tend, d'une part, à associer l'autonomie à des capacités fonctionnelles (en évacuant le premier sens du mot) et, d'autre part, de façon conséquente, à laisser supposer qu'en raison de limitations fonctionnelles, les personnes ne sont plus à même de décider par elles-mêmes (Ennuyer, 2014).

2.2. Adapter et s'adapter « autrement » pour préserver son chez-soi

Face à des objets et des pratiques qui « porte[nt] la marque » de l'univers institutionnel et des images qui lui sont attachées, les individus âgés mettent souvent en place des « stratégies de contournement » (Leborgne, Pennec, 2000). Parmi elles, le « non-usage » des aides est particulièrement utilisé, notamment pour continuer d'apparaître et faire apparaître le chez-soi comme « ordinaire », à soi-même et aux yeux des autres (Balard, Somme, 2011). Cependant, il est aussi d'autres façons de contourner l'adaptation technique du logement telle qu'elle est communément mise en place, tout en l'adaptant tout de même aux limitations rencontrées.

Une façon pour les personnes aujourd'hui âgées de « faire avec » des limitations restreignant les mouvements et/ou les tâches de la vie quotidienne, est ainsi de repenser leur rapport à l'habitat sur le mode de la « débrouillardise ». Chez celles qui procèdent ainsi, des « démarches créatrices » sont observées (Renaut, *et alii*, 2011 ; Chamaillan, Petite, 2011). Par exemple, des pratiques peuvent consister à « détourner » l'usage de certains objets pour pallier les limitations existantes. Il en va ainsi des transformations des chaises ponctuant les trajets en « points d'appui », à l'instar de ce que pourrait permettre un déambulateur, ou encore, de la transformation d'une salle de bain, jouxtant la cuisine, en garde-manger en vue de s'éviter de descendre à la cave, etc.

Dans le même registre, d'autres pratiques consistent en des « accommodements » avec l'environnement, par lesquels les personnes s'adaptent à un environnement inadapté. Ce peut être le cas d'une personne qui utilise « sa béquille d'un côté en prenant appui de l'autre sur un meuble, le mur, une table » pour se déplacer dans une maison « semée d'embûches » : avec des changements de seuils, des tapis, etc. (Renaut, *et alii*, 2011). Ou encore, ce type d'accommodation s'observe chez une personne qui monte dans l'évier de sa cuisine à l'aide d'un petit tabouret (et en talons aiguilles) pour fermer le volet de sa fenêtre située au-dessus de celui-ci (Delsalle, 2012).

S'accommoder d'un environnement inadapté peut également consister en une modification de ses pratiques d'habiter quotidiennes. Ici, une manière de faire avec les limitations - sans recourir aux aides techniques ou aux aides à domicile - peut consister à restreindre voire supprimer les situations d'usages difficiles, faute d'adaptation du logement. Par exemple, les personnes aujourd'hui âgées peuvent « renoncer à se baigner, à se doucher » et préférer une « toilette de grand-mère » au lavabo, pour contourner un usage difficile de la salle de bain. Un autre type de changement de pratique d'habiter observé réside dans la lenteur et la prudence avec lesquelles les personnes agissent, en continuant à faire les mêmes choses, mais en prenant leur temps par exemple (Renaut, *et alii*, 2011).

Ces diverses formes de « débrouillardises », comme les nomment Aline Chamahian et Ségolène Petite (2011), révèlent comment les personnes âgées adaptent leur logement tout autant qu'elles s'y adaptent elles-mêmes. Elles montrent par la même occasion que l'amoindrissement du « capital corporel » (Membrado, 2008) n'empêche pas d'habiter. Au contraire même, les manières dont les individus font avec les situations d'inadaptations tend plutôt à révéler que les limitations rencontrées activent leur « pouvoir habitant » et leur « travail sur l'habiter » (Pennec, 2013). En cela, la définition donnée au « logement adapté » est à questionnée, et plus largement, les manières dont il peut être pertinent d'appréhender le rapport que les individus entretiennent avec celui-ci.

Conclusion Chap.1 - Au-delà d'un paradoxe, une orientation de recherche

De cet « état des lieux » réalisé sur la question de l'adaptation du logement au vieillissement, nous retenons deux enseignements fondamentaux, qui nous conduisent à orienter notre recherche dans une direction spécifique.

Le premier enseignement notable concerne la construction de la question de l'adaptation du logement au vieillissement sur la scène sociale et politique, et les effets de cette construction spécifique sur les pratiques individuelles. On a ainsi constaté un accès difficile aux informations concernant l'adaptation du logement en raison d'actions menées éclatées, ou encore, une moindre adaptation et adaptabilité du parc français de logements, de même que de fortes différenciations sociales et territoriales dans l'accès aux nouvelles alternatives, qui peuvent d'autant plus freiner les élans. Cela dit, c'est surtout sur un autre effet de cette construction de la question que nous souhaitons conclure. Elle conduit à ce que les lieux de vie des âgés s'appréhendent de façon « fracturée » et en même temps, à ce que les adaptations techniques de l'habitat, de même que le recours aux aides humaines d'ailleurs, soient symboliquement et négativement « marqués ». Or, en focalisant notre attention sur le rapport au chez-soi des individus, et la rencontre de ces objets et pratiques avec cet univers à soi et de soi, nous avons pris la mesure des conséquences de cette fracture et des marquages qui l'accompagnent, sur le rapport des personnes âgées aux adaptations.

Un deuxième enseignement fondamental à tirer de cet état des lieux invite à penser les manières dont ce paradoxe peut être finalement dépassé, voire qu'il existe peut-être moins qu'il n'y paraît. Le dernier point de ce chapitre en particulier, révèle en effet que, même sans aide technique et/ou humaine, les personnes aujourd'hui âgées « adaptent » leur logement tout autant qu'elles « s'y adaptent » elles-mêmes : grâce à des « débrouillardises » qui manifestent spécifiquement leur « pouvoir habitant » et toute la créativité qui peut lui être lié, dès lors que l'on est « chez-

soi » (Chamahian, Petite, 2011 ; Pennec, 2013). L'existence de ces « arts de faire » chez soi avec les limitations, questionne la définition d'un « logement adapté ». Ces pratiques mettent de ce point de vue particulièrement en tension sa définition endogène (par les individus) et exogène (par les professionnels)¹⁷ (De Certeau, 1990 ; Ennuyer, 2014). Ces diverses formes de « débrouillardises » se présentent, en effet, comme des manières de pallier les situations d'inadaptations en mettant en place des formes d'aménagements éloignés des adaptations usuelles, certes, mais qui permettent à nombre d'individus de continuer à vieillir « chez eux », sans aides techniques traditionnelles et malgré certaines limitations.

La mise au jour de ces deux enseignements, et notre sensibilité compréhensive, nous conduisent à chercher à poursuivre la réflexion sur le « travail sur l'habiter », et plus spécifiquement, sur les divers « arts de faire » dont font preuve les habitants rencontrant des limitations, en vue d'adapter leur habitat et/ou de s'y adapter, et ainsi de rester chez eux quels que soient leur âge et leur situation de santé (Renaut *et alii*, 2011 ; Chamaillan, Petite, 2011 ; Pennec, 2013). L'intérêt de ce point de vue est de chercher à rendre compte plus précisément des manières avec lesquelles les individus « habitent leur vieillir » (Montovani, Membrado, 2000 ; Membrado, Rouyer, 2013). L'intérêt est aussi d'en savoir plus sur le rapport qu'ils entretiennent à l'adaptation ou l'inadaptation de leur logement, en incluant, mais en allant aussi au-delà, de la question de son adaptation « technique ». Cette approche peut permettre, plus largement, d'en savoir davantage sur le sens et les formes de l'adaptation, tels qu'ils peuvent émerger des expériences vécues.

Or, cet objectif général de recherche nécessite selon nous de procéder à un double déplacement du regard : d'une part, en s'intéressant aux aménagements de l'habitat, dans leur diversité, plutôt qu'aux seules adaptations techniques et, d'autre part, en menant une enquête empirique non pas auprès des personnes aujourd'hui âgées, mais auprès de jeunes retraités, issus donc des générations du Baby-Boom.

¹⁷ Notons sur ce point que les divers exemples de « débrouillardises » donnés dans la partie précédente sont susceptibles de faire pâlir bon nombre de professionnels du maintien à domicile, tant ces pratiques sont éloignées des normes actuelles d'un logement adapté et sans « risques » (Ennuyer, 2014, Delsalle, 2013).

Chapitre 2 - Une recherche qui procède d'un double changement de regard

Introduction : Une recherche à la croisée des temps sur l'aménagement de l'habitat chez les jeunes retraités Baby-Boomers : intérêts et questionnements

Les raisons nous conduisant à opérer ce double déplacement de regard sont à comprendre en fonction de deux éléments : les limites d'une approche centrée sur l'adaptation « technique » des logements pour accéder aux diverses manières avec lesquelles les individus adaptent et s'adaptent à leur logement ; et l'importance de questionner le rapport de nouvelles générations à leur expérience de vieillir, à leur habitat, et *a fortiori* aux diverses manières de l'adapter (ou non) face à des limitations présentes et/ou par anticipation.

Tout d'abord, il semble nécessaire, pour tenter d'accéder aux diverses manières d'adapter/de s'adapter en cas de limitations, ainsi qu'à la signification que les individus donnent à ces pratiques, d'aller au-delà des seules adaptations « techniques » du logement. Il semble aussi nécessaire de ne pas seulement s'intéresser aux personnes confrontées, dans le présent, à leur installation. En effet, d'une part, les « débrouillardises » évoquées plus haut révèlent que les adaptations endogènes se manifestent autant par des modifications d'usages, et plus largement des pratiques d'habiter, que par de menus aménagements des espaces du chez-soi. Il semble donc important d'inclure l'observation de cette diversité, en ne limitant pas notre approche aux seules adaptations techniques de l'habitat, et *a fortiori*, aux seules personnes qui l'adaptent « techniquement ». D'autre part, le portrait que nous avons fait du chez-soi, invite à considérer le rapport que les individus entretiennent avec celui-ci de manière processuelle, et plus largement, en lien avec « le temps ». Le chez-soi est en effet un espace-temps - plus qu'un seul espace - qui « s'aménage et se réaménage autant que soi » (Graumann, 1989) « en fonction du cycle de vie » (Leborgne-Uguen, Pennec, 2000). Il semble ainsi important de s'intéresser aux expériences de vieillissements en lien avec les expériences d'habiter passées, présentes, et imaginées pour le futur. L'intérêt d'une telle approche est de chercher à savoir comment s'expérimente, se perçoit, se gère, le vieillissement dans le logement au fil du temps. Il est aussi de chercher à savoir la place que prennent les aménagements pouvant être faits pour y faire face parmi les autres aménagements réalisés dans cet espace de vie. C'est pourquoi nous focaliserons notre attention ici sur les « aménagements » plutôt que sur les « adaptations ».

Appréhender le rapport des individus à leur logement comme expérience temporelle nous invite par la même occasion à réfléchir aux rapports spécifiques qu'ils peuvent entretenir avec le futur, et en particulier à l'anticipation, *via* leur habitat, des risques de la vieillesse. Sur ce point, on

sait que pour les personnes aujourd'hui âgées, les adaptations et/ou déménagements réalisés en vue de prévenir de probables difficultés futures et/ou d'en réduire les risques sont rares (Caradec, 2009b ; Renaut, 2007). On sait également que « la vision préventive du vieillissement » est peu à l'œuvre chez ces personnes, qui ont en général plus de 75 ans et sont issues des générations nées avant-guerre (Nowik, Thalineau, 2008 ; Renaut, *et alii*, 2011). Les représentations négatives des adaptations du logement expliquent en partie cet état de fait et que la question de l'adaptation du logement est posée souvent trop tard, lorsque les difficultés arrivent (telles que les accidents domestiques) (Boulmier, 2010 ; Renaut, *et alii*, 2011 ; ANAH/CNAV, 2013). Parallèlement, d'autres raisons peuvent être avancées. Ainsi, les personnes issues de ces générations ne pensaient pas vivre aussi vieilles, ce qui conduit nombre d'entre elles à sentir fortement « le poids de l'âge », et avec lui le sentiment d'arriver à « proximité de la mort ». Ces sentiments les conduisent souvent à se demander si « ça vaut encore le coup » d'adapter leur logement pour faire face à des limitations existantes et plus encore par anticipation (Chamahian, Petite, 2014 ; Thalineau, 2014). La question se pose ici de savoir ce qu'il en sera des individus appartenant aux générations suivantes, singulièrement à celles du Baby Boom, qui ont, d'une part, davantage conscience de leur probabilité d'arriver à des âges avancés et des risques liés à cet avancée en âge, et qui, d'autre part, ont grandi, vivent et vieillissent dans un contexte social, politique, historique très différent de leurs aînés.

En s'intéressant au double rapport que des individus issus du Baby-Boom entretiennent à leur habitat, leur vieillissement, et à son inscription dans le temps, cette recherche se fixe plusieurs objectifs : contribuer à la réflexion sur la capacité d'anticipation du vieillissement, à l'heure où les politiques publiques insistent sur la prévention individuelle des risques ; poursuivre la réflexion sur l'expérience et les représentations du vieillir et de l'habiter d'une génération particulière, celle des baby-boomers, qui a connu des transformations du monde majeures telles que l'avènement du confort ou encore des nouvelles technologies ; nourrir la réflexion sur le rapport au vieillissement, et plus largement, aux temporalités de l'existence d'une génération qui a pris conscience de l'allongement de la vie et des potentielles difficultés rencontrées à mesure de l'avancée en âge.

Ces objectifs nous invitent à formuler notre questionnement principal de recherche en ces termes : *quelles sont les pratiques et les significations de l'aménagement de l'habitat chez les couples de « nouveaux retraités » « Baby-Boomers » ?*

Ce questionnement suppose de s'intéresser aux types d'aménagements effectués/projetés, à la façon dont ils le sont et par qui, aux raisons annoncées de ces pratiques (comme le mode de vie ou les relations par exemple), mais aussi potentiellement sous-jacentes (les « effets de génération » ou de « contexte socio-historique » par exemple). Il inscrit notre thèse dans divers champs de la

sociologie : la sociologie de l'habitat, des usages, de la vieillesse et du vieillissement (plus précisément aujourd'hui des « âges de la vie »), de l'existence. Et nous aurons recours aux apports d'autres disciplines comme la psychologie, la psycho-sociologie et la philosophie. En dehors d'être une recherche « à la croisée des champs », elle est aussi « à la croisée des temps ». Notre questionnement et les réflexions qui l'accompagnent quant au rapport au vieillir et à l'habitat présent et futur des Baby-Boomers, nous invitent en effet logiquement à nous inscrire dans le champ de la sociologie du temps, des temporalités et du cycle de vie.

Ce chapitre nous donnera l'occasion de voir comment nos réflexions et hypothèses se nourrissent de ces champs. Plus spécifiquement, son objet est, d'une part, de présenter la grille de lecture qui permettra d'appréhender les pratiques d'aménagement et leurs significations, et, d'autre part, de formuler des questionnements et hypothèses quant à la forme qu'elles peuvent prendre chez de « nouveaux retraités » « Baby-Boomers ».

I / De l'adaptation à l'aménagement de l'habitat

Une entrée par « l'adaptation de l'habitat au vieillissement » pose, en vérité, doublement problème dès lors qu'on s'intéresse à la diversité des manières de vieillir chez soi.

Un premier problème tient au fait qu'elle amalgame les limitations fonctionnelles et *le* vieillissement. D'une part, le terme « adaptation » renvoie, en effet, à une situation de limitations et de handicap. Il est d'autant plus connoté que les adaptations techniques aujourd'hui utilisées au sein des logements sont directement issues de l'univers hospitalier et/ou institutionnel. D'autre part, ce terme est accolé au mot « vieillissement » au singulier ou à la formule « personnes âgées » au pluriel. Or, l'expression ainsi posée a deux conséquences : elle contribue à faire des personnes âgées une catégorie de population à part entière, sur la base d'un positionnement similaire dans le cycle de vie ; elle attribue à cette population des caractéristiques homogènes et fait du vieillissement un état systématiquement associé à des limitations fonctionnelles. En ce sens, cette expression renvoie à une représentation « bipolaire » de la vieillesse (Guillemard, 2014 ; Ennuyer, 2014).

Un second problème d'une entrée par l'adaptation du logement, évoqué précédemment, tient à sa focale restrictive. D'une part, elle ne suffit pas à rendre compte des diverses manières pour les individus de « faire avec » les limitations chez eux. D'autre part, le rapport des individus au chez-soi fait entrer en jeu bien davantage que le corps, qui n'est par ailleurs pas toujours « limité », loin s'en faut (Trincaz, Puijalon, Humbert, 2008 ; Mormiche, 2000 ; Montovani, Membrado, 2000). Plus largement, une entrée par l'adaptation du logement ne suffit pas à rendre compte des multiples manières que peuvent avoir les individus de vieillir chez eux. Ce dernier aspect nous semble

d'autant plus important ici que nous nous intéressons à des « jeunes retraités » et que nous souhaitons appréhender, non seulement, leurs manières d'envisager l'aménagement de leur logement, mais aussi leurs façons d'appréhender leur retraite et leur avancée en âge.

À l'inverse, nous verrons dans cette partie qu'une approche par l'appropriation de l'habitat semble pertinente. Nous reviendrons d'abord sur la définition du concept d'appropriation et sur son double intérêt dans le cadre de cette recherche. Nous exposerons ensuite la grille de lecture que cette approche permet de construire : un opérateur pour observer les « arts de faire » des enquêtés, tout d'abord ; une grille d'interprétation pour nous aider à en appréhender la signification, ensuite.

1. Le double intérêt d'une approche par l'appropriation de l'habitat

Dans le chapitre précédent, nous avons fait le portrait du « chez-soi ». Nous avons ainsi vu qu'au fondement de la relation des individus à cet espace particulier se trouvaient « le soi », « le nous », et « le temps ». Le soi, parce que le « chez-soi » est à la fois reflet et expression de soi, le nous, parce qu'il est un espace où se vivent, se construisent et se rappellent les liens, et le temps, parce qu'il « s'aménage et se réaménage » tout au long du parcours de vie (Graumann, 1989 ; Leborgne-Uguen, Pennec, 2000). Alors que nous évoquions le chez-soi à l'heure de la vieillesse, mais aussi l'« épreuve » de l'adaptation du logement, deux autres aspects de cet espace de vie sont apparus. L'influence du corps et l'influence de dynamiques extérieures, dont les représentations peuvent impacter la relation des individus à leur chez-eux. Ces divers éléments sont au cœur de la relation d'appropriation qui marque le rapport des individus aux espaces.

En effet, une première dimension de l'appropriation est à la fois identitaire et corporelle. Le mot *proprius* renvoie d'ailleurs à « celui que je suis » (Serfaty-Garzon, 2003). C'est en fonction de ce que l'on est, que le chez-soi s'aménage et se réaménage, on l'a vu. Cette première dimension est ainsi fortement entremêlée à deux autres : une dimension qui renvoie à l'action, et l'autre au temps. Ainsi, l'appropriation renvoie fondamentalement à « une action sur le monde » voire à un « 'art de faire' lieu » (Serfaty-Garzon, 2003 ; De Certeau, 1990). Le suffixe *-ation* du mot appropriation désigne d'ailleurs « une action en train de s'accomplir » (Rousseau, Meunier, Mallet, 2006 ; Laulan, 1984). C'est en effet par l'action sur le monde que l'individu se l'approprie : « faire avec ses mains » et/ou avec ses gestes, ses usages, ses décors et « ordonnancement des choses » constituent autant de façons d'agir en vue de s'approprier l'espace, autant de manières de modeler son « chez-soi » à son image (Kaufmann, 2015a ; Serfaty-Garzon, 2003).

La dimension temporelle de l'appropriation quant à elle, est double. D'un côté, elle renvoie au temps de l'action elle-même : s'approprier, c'est « faire avec les mains » (Kaufmann, 2015a),

c'est une pratique à part entière qui s'inscrit dans le temps, celui de l'action, de la *praxis* (Marx, Engels, 1932). D'un autre côté, la temporalité est celle plus large du cycle de vie : puisque l'espace, en particulier celui du chez-soi, s'approprie et se (ré)approprie tout au long de l'existence. Cette temporalité plus large fait aussi référence à l'inscription dans le temps présent, social et historique.

Dans le cadre de cette recherche, le concept d'appropriation nous intéresse à double titre. D'un côté, il nous permet de définir l'opérateur à travers lequel nous observerons les pratiques d'habiter : l'aménagement. D'un autre côté, il nous permet de penser les dynamiques à partir desquelles nous tenterons de comprendre la signification de ces pratiques : la dynamique identitaire et corporelle, la dynamique relationnelle et de mode de vie, la dynamique socio-historique.

2. L'aménagement comme outil d'appropriation

C'est à travers le faire que « l'habitant se signifie, articule sa propre syntaxe spatiale ». En effet, c'est « à travers l'arrangement, les espacements des choses, leur entretien et leur modification, en somme à travers un bricolage souvent modeste de sa maison qu'il donne à celle-ci sa tonalité affective propre » (Serfaty-Garzon, 2003, p.32). Le concept d'« aménagement » est suffisamment large pour inclure toutes ces formes d'arrangements des espaces et divers bricolages. Il semble aussi pertinent, car il renvoie autant à « l'action d'aménager » (et ainsi aux pratiques d'aménagements) qu'au « résultat de cette action » (soit aux types d'aménagements effectués ou, projetés). Dans le cadre de notre recherche, cette double dimension du concept nous intéresse particulièrement.

2.1. Observer les aménagements et les pratiques d'aménagements

Focaliser l'attention sur les pratiques d'aménagements des individus, sur le « comment font-ils ? » a un double intérêt lorsqu'on s'intéresse à des personnes à la fois vieillissantes et retraitées (plus particulièrement encore « jeunes retraitées »). En effet d'une part, « faire » des aménagements, c'est engager son corps dans l'action et de ce point de vue, c'est potentiellement mettre à l'épreuve sa capacité à faire et son « capital corporel » lorsqu'on est vieillissant (Membrado, 2008). Or, l'analyse du rapport au corps des personnes qui vieillissent lors de leurs aménagements permet de rendre compte des tensions « corporelles » et « identitaires » alors à l'œuvre (Membrado, 2008 ; Caradec, Vannienwenhove, 2015). Il peut notamment être ici intéressant de chercher à savoir si l'expérience corporelle des aménagements peut susciter une réflexion sur le sentiment d'être vieux ou de vieillir, à l'image d'autres pratiques (Caradec, 2004a ; Mardon, 2012), alors même que les individus Baby-Boomers sont susceptibles d'être confrontés aux premiers « signes » du vieillissement de leur corps (Vannienwenhove, 2009). S'intéresser aux pratiques d'aménagements

de « jeunes retraités » permet également de focaliser l'attention sur une « activité » à part entière, qui peut être plus ou moins investie selon les moments de la retraite (et des « transitions » qui la composent : le passage en retraite, le veuvage par exemple), mais aussi selon les classes sociales. Enfin, s'intéresser à ces pratiques présente l'intérêt d'observer le cadre relationnel dans lequel elles s'inscrivent et qui peut donner à voir des formes de solidarités familiales et/ou de l'entourage (Petite, 2008 ; Bonvalet *et alii*, 1999).

Quant au « résultat de l'action d'aménager », il permet d'appréhender les types d'aménagements effectués et, *a fortiori*, les raisons pour lesquelles ils ont été effectués. L'intérêt est ici de laisser « ouvert » le regard à la diversité des réalisations afin de pouvoir accéder aux diverses expériences de vieillissement, et en particulier de « vieillir chez-soi », faites pour le présent ou pensées pour l'avenir. Ce qui laisse la place, par exemple, aux discours sur les aménagements effectués/projetés en vue de gagner en « épanouissement » et/ou en « confort », discours qui nous renseignent sur les aspirations à la retraite, et la façon dont ce temps de la vie est envisagé et se construit avec l'habitat (Caradec, 2009 ; Nowik, Thalineau, 2008). Cela laisse aussi la place aux aménagements effectués/projetés pour (re)négocier une « bonne distance conjugale », qui nous informent sur les transitions de l'« être ensemble » « chez soi » au fil du cycle de vie (Caradec, 1995). De la même façon, l'ouverture de cette focale laisse la place aux aménagements divers effectués/projetés pour faire face aux limitations du corps et aux difficultés d'usages diverses. De ce point de vue d'ailleurs, nous considérons l'adaptation aux limitations fonctionnelles comme *un* type d'aménagement spécifique, qui met en jeu le rapport corporel et limité de l'individu à l'espace, mais qui s'intègre parmi d'autres formes d'aménagements.

2.2. Synthèse des définitions : pratiques, aménagements, adaptation

En guise de synthèse, voici la grille de lecture qui guidera notre regard sur les aménagements du logement à observer et les pratiques leurs étant liées :

Pratique d'aménagement : art de faire par lequel un ou plusieurs individus s'engage(nt) corporellement dans une action d'appropriation de l'espace habité.

Aménagement : moyen pour un ou des individus de s'approprier son(leur) espace de vie : en d'autres termes, l'aménagement est l'outil grâce auquel les individus rendent l'espace adéquat à ce qu'ils sont et font (à leur identité, à leur mode de vie, à leurs relations) et dans un contexte donné. Cet espace de vie comprend à la fois l'espace intérieur (celui du logement) et extérieur (abords du logement, rue, quartier, ville et territoire) qui constituent les différents niveaux de l'habiter.

Adaptation : processus par lequel un ou plusieurs individus s'engage(nt) dans la mise en place de dispositifs, à un ou plusieurs niveaux de l'habitat, en vue de le rendre « adapté » à des limitations fonctionnelles, que ces dernières soient modérées ou importantes. Ces dispositifs peuvent être techniques (aides techniques, etc.), humains (aides à domicile, etc.) ou consister en une modification importante des pratiques d'habiter (changements d'usage, déménagement).

Un des enjeux de notre recherche est de reconnaître ces adaptations parmi l'ensemble des aménagements effectués. Pour ce faire, nous nous appuyerons autant sur le discours des enquêtés à leur sujet (qui fera peut-être apparaître des adaptations endogènes) que sur nos observations (dont le regard est notamment orienté par les guides du logement adaptable). Parallèlement, afin de découvrir les dynamiques à l'œuvre, et de voir dans quelle mesure certains aménagements se rapportent à des adaptations ou non, nous complétons cette première grille de lecture par une autre, qui invite à repérer trois dynamiques pour penser la signification des aménagements.

3. Trois dynamiques pour appréhender la signification des aménagements de l'habitat¹⁸

La mobilisation du concept d'appropriation a permis de dégager trois dynamiques à partir desquelles nous appréhenderons la signification des aménagements des « jeunes retraités » « Baby-Boomers » ciblés : les dynamiques identitaire et corporelle, relationnelles et de mode de vie, et socio-historiques. Ces dynamiques peuvent aussi nous permettre de révéler les dynamiques centrales qui marquent une période spécifique de la vie. Nous allons ici revenir sur chacune d'elles.

3.1. La dynamique de l'être : identité et corps

L'identité et le corps, au fondement de l'expérience vécue du monde et de l'habiter, sont des éléments constitutifs de l'appropriation. On « est » autant par l'esprit que par le corps et on s'approprie, on aménage l'espace, celui du chez-soi en particulier, autant par *le* sens que par *les* sens (Serfaty-Garzon, 2003 ; Kaufmann, 1997 ; Graumann, 1989 ; Caradec, 2001) ; c'est pourquoi les dynamiques identitaires et corporelles sont regroupées ici. Nous les présenterons parfois conjointement sous le vocable « dynamique de l'être ». Détaillons-les cependant ici séparément.

¹⁸ Nous entendons ici habitat comme l'environnement dans lequel évolue l'individu, ce qui inclut autant l'espace intérieur et extérieur du domicile, privé, que ses abords (palier, rue) et son environnement de proximité, public (quartier, de la ville) (Authier, 2001 ; Cailly, Dodier, 2007). L'habitat se définit en effet comme tout espace au sein duquel l'individu peut engager un processus d'appropriation et *a fortiori*, manifester son « pouvoir habitant ». (Aragau, Morel-Brochet, 2013 ; Cavallé, 1999). Ces divers niveaux d'habitat nous semblent d'autant plus importants à examiner qu'ils sont considérés comme divers « supports spatiaux » au fil de l'avancée en âge (Caradec, Le Borgne-Uguen, 2005).

Le « chez-soi » est un espace-temps que l'on modèle à son image, à son identité et/ou au sein duquel on l'explore, on la réinvente ou elle peut être soutenue, tout au long de la vie et particulièrement lors de ses réaménagements. L'intérêt de focaliser l'attention sur les dynamiques identitaires est de chercher à savoir comment se manifestent les tensions et les réaménagements identitaires au moment d'une transition du parcours de vie, la retraite, et comment les aménagements du logement peuvent les matérialiser et/ou les révéler. Par exemple, quelle place occupe ici la familiarisation à de nouveaux rôles sociaux tels que celui de retraité « actif » ou non, de grands-parents, etc. (Caradec, 2004a, 2009a ; De Singly, 2015) ? Les recherches montrent d'ailleurs qu'à la retraite, « aménager, transformer son logement permet à l'habitant de s'aménager, de se transformer lui-même. Ce sont des moyens utilisés pour se connaître, se trouver, avoir une identité, se différencier des autres, et parfois pour afficher son statut social » (Eleb, *et alii*, 2005, p. 10). Focaliser notre attention sur l'identité, c'est aussi chercher à savoir si certaines négociations identitaires ne peuvent pas être anticipées lors des projections dans l'espace-temps de l'avenir. Par exemple, l'identité future de « personne âgée » est-elle mobilisée pour penser des aménagements par anticipation ? Si oui, de quelle(s) façon(s) et avec quelles tensions ?

Le « chez-soi » est aussi fondamentalement un espace « vécu » et « investi par une expérience sensorielle, motrice, tactile, visuelle », en cela c'est aussi un « terrain d'expériences sensorielles » (Vassart, 2006, p.14 ; Le Run, 2006, p.29). Les pratiques d'aménagement elles-mêmes engagent aussi ce corps, tout comme elles impliquent le « faire ». Nous avons déjà évoqué l'intérêt de focaliser l'attention sur les pratiques d'aménagements, susceptibles de révéler son vieillissement et la manière dont les individus font « avec ». Un autre intérêt est celui de tenter d'accéder aux usages de l'habitat avec un corps vieillissant et de voir à quels types d'aménagements cela peut conduire, et à quels réaménagements identitaires.

3.2. La dynamique relationnelle et de mode de vie

Le chez-soi est le réceptacle autant que le reflet du mode de vie des individus, des relations et liens dans lesquels ils sont inscrits, mais aussi d'une organisation domestique et familiale, ou encore, des activités dans lesquelles ils sont engagés (Caradec, 1995 ; Kaufmann, 2015a ; De Singly, 2001). Ainsi, une deuxième dynamique permettant de cadrer notre regard sur la signification des aménagements effectués/projetés est la dynamique relationnelle et de mode de vie. Bien que liés, ces deux éléments suscitent néanmoins des questions spécifiques.

S'intéresser aux dynamiques relationnelles des aménagements du logement, c'est tenter d'en savoir plus sur la nature et la forme des liens dans lesquels de jeunes retraités sont inscrits, ainsi que

la façon dont ils peuvent être révélées, matérialisées dans l'espace du chez-soi. Nous nous intéresserons ici en particulier aux relations des jeunes retraités avec leurs parents et la manière dont elles peuvent influencer les aménagements présents ou futurs, mais également aux relations conjugales, amicales ou sociales, à la grand-parentalité, la parentalité. Chacune pouvant être motrice d'aménagements et de réaménagements tout au long de la vie, et de façon particulière au moment de la transition de la retraite (Caradec, 1995 ; De Singly, 2015 ; Maunaye, 2001). À travers ces aménagements, ce sont les évolutions de ces rôles et des fonctions du logement qui seront questionnées, alors que la retraite est un moment de « transformation de l'économie de ses engagements » et que les enquêtés seront aussi amenés à se projeter dans l'avenir (Caradec, 2004).

Focaliser l'attention sur les dynamiques de mode de vie permet d'observer comment le logement accueille les aspirations à la retraite : les activités désormais privilégiées, dans, depuis ou en dehors de l'habitat, seul ou ensemble, de façon très investie ou non, etc. Parmi ces activités, les pratiques d'aménagements, le rapport au faire ensemble et aux solidarités (familiales, amicales) susceptibles d'être à l'œuvre seront questionnés. Les « styles de vie », « les postures à l'égard du chez-soi » pouvant être privilégiées à ce moment de la vie par les individus et/ou les couples, ainsi que celles qui peuvent être projetées pour l'avenir seront également observés (Caradec, 1995 ; Kellerhals, 2004). Une focale sur le mode de vie invite aussi à penser le rapport au temps quotidien et la façon dont il peut être (re)modélé, repensé *via* les aménagements et leurs pratiques.

Les dynamiques relationnelles et de mode de vie donnent d'ailleurs plus largement à penser le rapport au « temps » des individus vieillissants et retraités : au temps présent marqué par une transition, mais aussi, aux diverses temporalités de la retraite, marquée par la perspective de la vieillesse pour des individus qui ont conscience de leur probabilité d'arriver à des âges avancés.

3.3. La dynamique socio-historique

La troisième dynamique sur laquelle il semble important de focaliser l'attention est la dynamique socio-historique. Celle-ci renvoie en fait à une double dimension : elle fait référence, d'une part, aux « effets de contexte » ou « de période » et, d'autre part, aux « effets de générations », qui peuvent moduler le rapport entretenu à l'habiter et au vieillir.

Pour ce qui est des « effets de génération », nous prendrons garde à observer autant les spécificités générationnelles que les différenciations inter- et intragénérationnelles.

L'observation de différenciation intergénérationnelle est partie prenante de notre objet puisqu'un de nos objectifs est de chercher à savoir si ces nouvelles générations sont susceptibles d'avoir des comportements différents, à l'égard de l'adaptation du logement et de son anticipation

notamment. Nous mettrons ainsi en écho les résultats existants sur le rapport à l'habitat (et à son aménagement, son adaptation) des personnes aujourd'hui âgées et celui d'individus issus du Baby-Boom, dont le parcours s'inscrit « dans un contexte bien particulier, celui de l'après-guerre, de l'émergence de la société de consommation, de la poursuite de la modernisation et de l'individualisation » (Bonvalet, Clément, Ogg, 2011, p.17). Ce contexte est en mesure de leur faire appréhender de façon différente leur expérience de vieillir et d'habiter. L'expérience que ces individus en ont nous invite à considérer leurs spécificités et différenciations plus précisément.

Les spécificités et différenciations intragénérationnelles nous paraissent particulièrement importantes à prendre en compte ici, dans la mesure où nous avons choisi de nous intéresser à des personnes issues d'une (de) génération(s) à propos de laquelle est véhiculée une image généralisante. En effet, la génération du Baby-Boom est souvent présentée comme *une* génération « dorée », mais elle s'avère « bien plus multiforme qu'il n'y paraît » (Blein, *et alii*, 2009, p.123).

D'abord, nombreux sont ceux à présenter davantage le Baby-Boom comme un ensemble de plusieurs générations. Ignace Olazabal (2009) évoque trois générations qui s'étendent de 1945 à 1965 : la première née entre 1945 et 1955, la deuxième à la fin des années 1950, et la dernière à la fin des années 1960. Catherine Bonvalet et ses co-auteurs (2011) mentionnent un ensemble de cohortes dont la première se compose d'individus nés entre 1946 et 1954 et la dernière est associée à 1973. Par ailleurs, chacune de ces générations, ainsi que les individus qui la composent, reste soumise à des différenciations sociales prégnantes. Ces dernières tiennent notamment à l'état du marché de l'emploi au moment où les individus de ces générations y sont entrés, dans la mesure où « les soubresauts de la vie économique créent de véritables fractures entre ceux qui entrent sur le marché du travail à quelques années d'écart seulement » (Attias-Donfut, Segalen, Lapierre, 2002, p. 198). Le chômage et les crises qui sévissent à partir des années 1970, plus encore celles des années 1980, marquent particulièrement les parcours des deuxièmes et troisièmes générations du Baby-Boom, et à l'intérieur, les catégories socio-professionnelles de façons diverses (Chauvel, 2002 ; Bonvalet, Clément, Ogg, 2011).

À ces différenciations en termes d'emploi et de métiers s'ajoutent des différenciations en termes de « parcours de vie » dans un contexte où se modifient considérablement les formes familiales, et où plus largement les « ruptures biographiques » se multiplient (De Singly, 2001 ; Guillemard, 2004). Notons enfin que ces différenciations « sociales » se cumulent à des différenciations « spatiales » qui peuvent d'ailleurs les rendre plus ou moins saillantes (Mauger, 2011 ; Guilluy, 2010). On peut encore y ajouter des différenciations genrées qui modèlent non seulement les pratiques et représentations (Cailly, Dodier, 2007 ; Bourdieu, 1984 ; Bonvalet,

Clement, Ogg, 2011), mais surtout la représentation que se font les individus de ce qui spécifie leur génération (Guionnet, Neveu, 2007 ; Attias-Donfut, Segalen, Lapierre, 2002).

Dans le prolongement de cette dernière idée, différents auteurs tempèrent le sentiment d'appartenance des individus aux « Baby-Boomers » et plus largement à une génération du Baby-Boom. Pour ces auteurs, l'appartenance générationnelle émerge du sentiment d'une « identité partagée », construite sur la base d'une « histoire partagée » (Sirinelli, 2003). Or, s'il est vrai que les différentes générations du Baby-Boom ont chacune *a minima* une « histoire partagée », il ne l'est pas pour autant que les individus composant ces générations aient le sentiment intérieur de partager une identité commune de « Baby-Boomer » (Sirinelli, 2003 ; Paré, 2002). Certains notent d'ailleurs que « les Baby-Boomers ne sont pas les enfants du Baby-Boom » (Olazabal, 2009). L'identité et/ou le qualificatif de « Baby-Boomer », et son influence sur les parcours et comportements, s'appliquerait surtout à la première cohorte de ces générations, celle des individus nés (à quelques années près) entre 1946 et 1954 (Bonvalet, Clément, Ogg, 2011 ; Olazabal, 2009 ; Sirinelli, 2003).

Ceci étant, on ne peut nier les effets potentiellement importants de cette « histoire partagée » évoquée plus haut. Cette dernière conduit en effet à ce que, malgré leurs différences, les individus issus du Baby-Boom aient quelques spécificités notables, car ils ont connu des évolutions majeures du monde. Or, ces dernières peuvent influencer leurs manières d'aménager leur habitat, mais aussi leur rapport au vieillir : « le vécu d'une trame historique spécifique », tel qu'il l'est par une génération, modèle en effet un rapport au monde particulier, ayant des effets sur les pratiques, les représentations, et le sens que les individus leur donnent (Sirinelli, 2003 ; Mead, 1971 ; Abrioux, Abrioux, 2012). Nous serons attentifs aux effets de l'évolution des modes d'habiter, de l'avènement du confort, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ou encore, du développement de la mobilité et des valeurs d'individualisme, d'autonomie, etc. (Morel-Brochet, Ortar, 2012 ; Bonvalet, Clément, Ogg, 2011). Les évolutions des pratiques et représentations de la retraite (comme une « nouvelle vie » par exemple) s'inscrivent également dans cette dynamique, de même que certaines modalités des effets biologiques du vieillissement (comme l'allongement de l'espérance de vie, et en bonne santé, par exemple) (Caradec, 2010 ; Herpin, Michel, 2012). L'influence du contexte socio-politique dans lequel évoluent ces générations ces dernières décennies peut également être notable. En particulier en ce qui concerne les injonctions de plus en plus prégnantes à la préservation de l'autonomie autant qu'à la lutte contre le vieillissement (Billé, 2009 ; Trincaz, Puijalon, Humbert, 2008).

Ces spécificités sont à relier davantage à des « effets de contexte » ou de « période » qu'à des « effets générationnels », même s'il n'est pas aisé de distinguer les uns des autres. En effet,

l'appartenance générationnelle modèle un rapport au monde particulier (Mead, 1972 ; Abrioux, Abrioux, 2012). Pour autant, au fil de la vie des individus appartenant à une génération, ce monde change, et ces changements contribuent à ce que les générations se transforment tout au long de leur existence, tendant ainsi à ce qu'elles se fondent, à l'instar de leur identité, dans la période dans laquelle elles vivent (Attias-Donfut, 1991). Ainsi, les « effets de période » ou de « contexte » sont intimement intriqués, voire recouvrent les « effets générationnels ». Plus encore pour certains, c'est leur combinaison aux « effets d'âge » et « de retraite » qui « produit les pratiques spécifiques des retraités » (Attias-Donfut, 1989 ; Caradec, 2010).

Ainsi, la portée des « effets générationnels » ne doit s'appréhender qu'en termes de tendance pour ne pas prendre le risque d'une homogénéisation, et parce qu'il est difficile, voire impossible, d'analyser des effets « purs » (Paré, 2002 ; Caradec, 2010 ; Bell, Jones, 2013). De même, leur analyse doit être, dans l'idéal, effectuée et présentée avec précaution et leurs rouages déconstruits le plus possible (Lefrançois, Trépiéd, Auger, *à paraître*). Nous serons attentifs autant que possible à ces nuances et aux significations et pratiques diverses qu'elles peuvent susciter.

II/ Baby-Boomers jeunes retraités et dynamiques d'aménagement de l'habitat : nouvelles générations, nouvelles pratiques ?

Nous évoquons en introduction les intérêts à déplacer notre regard vers les générations de Baby-Boomers qui arrivent aujourd'hui à la retraite, et qui ont connu des évolutions majeures du monde susceptibles de produire un rapport au logement, à son adaptation, mais aussi à l'anticipation de l'avenir différent de leurs aînés. Nous avons évoqué aussi l'intérêt de focaliser notre attention sur les diverses pratiques d'habiter et d'aménagement pouvant marquer le présent de ces Baby-Boomers, caractérisé par une transition : celle de la retraite. Nous allons revenir ici sur ces différentes dimensions de notre objet de recherche en formulant un certain nombre d'hypothèses.

Nous nous intéresserons d'abord à trois spécificités générationnelles susceptibles, justement, de conduire ces individus à avoir un comportement différent de leurs aînés et en même temps, modeler de façon plus large les divers aménagements pouvant être réalisés autour de la retraite. Nous nous arrêterons ensuite sur les ambiguïtés susceptibles de marquer la question de l'anticipation de l'avenir pour ces générations, en particulier dans le contexte actuel de crise des temps, où les « Baby-Boomers » se trouvent par ailleurs au seuil d'une « nouvelle vie ». Pour terminer, nous nous demanderons si, à l'heure de la retraite et de sa transition, les aménagements présents du logement peuvent laisser une place à l'anticipation de l'avenir.

Les trois dynamiques présentées dans la partie précédente ont guidé notre réflexion et contribué à construire nos questionnements et hypothèses de la sorte. Nous les retrouverons de façon transversale au fil de cette partie.

1. Trois spécificités générationnelles susceptibles de « changer la donne »

La période amorcée à la fin de la Seconde Guerre mondiale marque une ère de changements en profondeur qui affectent tous les niveaux des sociétés industrielles occidentales (Bernard, 1989 ; Mendras, 1988). Parce qu'elles ont connu l'avènement de ces changements, les générations issues du Baby-Boom doivent être appréhendées - *a minima* - de façon particulière (Sirinelli, 2003 ; Bonvalet, Clément, Ogg, 2011). En effet, les dynamiques socio-historiques dessinent chez elles certaines caractéristiques spécifiques qui peuvent, c'est une hypothèse centrale de notre recherche, les amener à adopter des comportements différents des générations précédentes à l'égard de leur chez-soi et de ses aménagements, d'adaptation en particulier. Ce sont ces caractéristiques spécifiques qui retiendront notre attention dans cette partie, dans laquelle nous formulerons quelques hypothèses qui intéressent notre recherche. Nous nous arrêterons, tout d'abord, sur l'évolution remarquable des modes de vie et d'habiter. Nous traiterons ensuite de la socialisation des Baby-Boomers à l'autonomie. Enfin, nous mettrons cette dernière en lien avec leur position spécifique de « pivot générationnel » et avec le contexte socio-historique dans lequel ils vivent.

1.1. Une évolution remarquable des modes de vie et d'habiter

Les transformations du monde qui se font jour avec les Trente Glorieuses ont eu une influence significative sur les modes de vie et d'habiter (Segaud, Brun, Driant, 2002). Trois éléments essentiels retiennent notre attention ici. Le premier est la tertiarisation de l'économie dans un contexte de croissance, permettant une élévation considérable du niveau de vie (Galbraith, 1958). Le deuxième est l'avènement du « confort » et d'une « société d'abondance » (Le Goff, 1994), qui se développent parallèlement à un « nouveau modèle culturel », centré non plus sur « l'*ethos* du travail et du devoir », mais sur « l'individu et son épanouissement » (Bickel, Lalive d'Épinay, Vollenwyder, 2005, p.132). Le troisième élément de transformation notable concerne le développement des mobilités, dans un contexte où le « phénomène urbain » devient de plus en plus un « mode de vie » et que les villes se « desserrent » (Wirth, 1984 ; Frey, 2000 ; Ascher, 2000 ; Bordreuil, 2000). Ces transformations profondes du monde au sein duquel les Baby-Boomers ont été socialisés ont trois conséquences au moins sur le rapport qu'ils sont susceptibles d'entretenir à leur habitat à leur retraite, et plus spécifiquement en cas de survenue de limitations fonctionnelles.

1.1.1. L'avènement d'une « culture du confort »

L'avènement du confort est plus qu'une démocratisation de l'accès à un « minimum confortable » tel que l'eau courante ou l'électroménager. Il construit en effet une véritable « culture du confort », associée aux « deux mythes fondateurs » de la modernité : le bonheur et le progrès. Cette « culture du confort » a été intériorisée par les Baby-Boomers (Bonvalet, Arbonville, 2002 ; Le Goff, 1994, p131) et cette socialisation spécifique nous invite à une série d'hypothèses.

On peut s'interroger notamment sur les « aménagements de confort » susceptibles d'être réalisés « pour se préparer à être bien » ou « mieux » pendant leur retraite : sont-ils réalisés en vue de créer une « ambiance confortable » (en jouant sur la lumière par exemple) ou visent-ils un (ré)équipement en technologies susceptibles de rendre la vie plus agréable ? Ou encore, sont-ils effectués pour minimiser les « efforts corporels », voire pour pallier les « déficiences corporelles » à un moment de la vie où ces jeunes retraités sont davantage susceptibles de ressentir les « effets corporels du vieillissement » (Le Goff, 1994, p192 ; Vannienwenhove, 2009) ?

Ce dernier point nous invite à faire une autre hypothèse : celle que la génération des Baby-Boomers s'avère mieux préparée matériellement à faire face aux limitations susceptibles d'être rencontrées. En effet, avec l'avènement du confort, c'est aussi la consommation en masse d'objets facilitant la vie tels que l'électroménager, etc. qui voit le jour. Ce mouvement se poursuit avec l'émergence des nouvelles technologies, et certains ont d'ailleurs l'espoir que « les personnes âgées de demain seront entourées d'appareils techniques » susceptibles « de leur permettre de vivre à domicile plus longtemps et dans de bonnes conditions » (Pennec, Le Borgne-Uguen, 2005 p.38-39 ; Pinville, 2012 ; Broussy, 2013). On peut donc imaginer que les logements des jeunes retraités sont *a minima*, moins « inadaptés » que ceux de la génération précédente.

Dans le même mouvement, on peut également faire l'hypothèse que ce contexte matériel, et plus largement la socialisation à la « culture du confort » de ces Baby-Boomers, les conduisent à être davantage sensibilisés que leurs aînés pour pallier rapidement les limitations. Aujourd'hui les personnes très âgées reviennent parfois à des pratiques anciennes en cas de difficultés, par exemple se laver au lavabo quand la baignoire est difficile d'accès. Or, on peut imaginer que les générations suivantes se tourneront dans ces conditions vers des aménagements, des adaptations de leur domicile : car ces pratiques anciennes s'apparentent à un amoindrissement du confort alors que « plus la société gagne en confort, plus l'inconfort devient insupportable » (Le Goff, 1994, p125).

Le lien entre le contexte « matériel » et « psychologique » propre à la socialisation au confort de cette génération sera questionné pour leur rapport présent au logement, mais aussi, au sujet de l'anticipation du grand âge. Nous nous demanderons ainsi dans quelle mesure

l'aménagement du logement en vue de le rendre plus confortable, plus pratique, est une façon de le rendre plus « adapté » aux limitations fonctionnelles présentes ou futures. De même, nous examinerons si ces aménagements sont entrepris « en toute conscience », capables d'être ainsi verbalisés, ou alors associés à la seule préoccupation de rendre la vie plus « confortable ».

1.1.2. L'émergence d'une société de services

En plus de l'avènement du confort, les générations issues du Baby-Boom ont expérimenté l'émergence de la société de services (Bodier, 1999 ; INSEE, 2009 ; Pascale, 2010). Le rapport de ces générations à la société de services nous intéresse ici doublement : parce que c'est au sein de ce secteur familier aux Baby-Boomers que s'inscrivent les pratiques d'aides à domicile ; parce qu'il est d'autres services qui peuvent y être associés, sans pour autant être présentés de la sorte.

Ainsi d'une part, les générations du Baby-Boom sont davantage familiarisées que les générations précédentes aux « services » et plus largement à l'externalisation des tâches et aux pratiques du « faire-faire » (Kaufmann, 1996). Or de ce point de vue, on peut supposer que les jeunes retraités Baby-Boomers sont plus à même de faire appel à ces prestations dès lors qu'ils rencontrent des limitations réduisant leurs capacités - à entretenir leur logement par exemple.

D'autre part, les pouvoirs publics ont encouragé dans les années 1990 la « marchandisation de l'aide à domicile » (Enjolras, 1995). Pour Bernard Ennuyer, cette incitation a en partie pour conséquence¹⁹ de rendre grandissante la confusion entre « prestations de services non vitales », aussi appelées « les nouveaux services de confort à tous les Français » (comme le jardinage, le dépannage informatique, le gardiennage ou encore la surveillance temporaire), et « prestations vitales » telles que les aides à domicile (2014, p.76). On peut ici supposer que les aides à domiciles semblent de fait moins stigmatisantes aux Baby-Boomers qu'à leurs aînés : parce qu'ils semblent plus à même de les associer à des prestations de services parmi d'autres, et ainsi de les appréhender non comme des aides « palliatives », mais comme des services qui permettent un gain de confort.

¹⁹ Dans la mesure où cette incitation est mue par une volonté de (re)mise à l'emploi de personnes au chômage (principalement des femmes non qualifiées), dans un contexte de crises à traiter en urgence, elle a aussi pour conséquence un manque de qualification et de reconnaissance des métiers concernés, ainsi que des disparités territoriales fortes en termes de remboursement. Conséquences qui révèlent nombre d'effets pervers de ce type de gestion de la question (pour plus de détails, voir B. Ennuyer, 2014 p.67 ; 76 ; 163).

1.1.3. Mobilité, mobilités et détachement des lieux

Le développement de la « mobilité » a plusieurs facettes. Il peut faire référence à une injonction à « être mobile », sous la pression du marché de l'emploi et de sa flexibilisation (Authier, 2010 ; Guillemard, 2002). Il peut plus spécifiquement concerner diverses formes de mobilités : quotidienne et sous forme de pendularité par exemple, à l'heure du « desserrement » des villes (Bordreuil, 2000), ou au fil du cycle de vie et des déménagements successifs liés à ses passages d'étape. Au développement de la mobilité et, avec elle, de l'éclatement des villes, est aussi parfois associée l'idée de « la fin des territoires » (Bordreuil, 2000). Ces diverses facettes de la mobilité nous intéressent à plusieurs titres, car elles ont plusieurs conséquences.

Elles peuvent impliquer un mouvement de détachement à l'égard des territoires, propice à favoriser des mobilités d'adaptation. En effet, une des conséquences de la « fin des territoires », et en particulier de leur statut « d'espace de vie », est une « érosion identitaire » de ces derniers (Serfaty-Garzon, 2002 ; Simmel, 1984 ; Bordreuil, 2000). Chez nombre de personnes aujourd'hui âgées, l'attachement au quartier, à son histoire, son identité et ses liens passés et présents peut être un frein important à un déménagement d'adaptation. On peut alors imaginer que les personnes issues de générations suivantes sont plus à même d'opérer des « détachements ». On peut également faire l'hypothèse qu'elles le sont d'autant plus si leur territoire originel est dépourvu de services et non relié (par les transports en commun notamment) à des espaces qui le sont. En effet, une autre conséquence du « phénomène urbain » est d'étendre le mode de vie urbain. Si ce dernier n'est plus accessible faute de pouvoir conduire par exemple, on peut imaginer que les nouvelles générations aient une propension plus grande à se détacher d'un environnement peu fourni en espaces d'activités par exemple, pour un autre plus « urbanisé » (Bordreuil, 2000).

C'est aussi le rapport d'attachement au chez-soi qui se trouve modifié par cet avènement de la mobilité. Par exemple, dans ce contexte, les diverses temporalités du cycle de vie, marquées par des besoins différents en termes de logement et d'organisation domestiques, conduisent à opérer plus facilement qu'hier des mobilités pour répondre à ces besoins (Kaufmann, 2011 ; Leborgne-Uguen, Pennec, 2000). Or, les nouvelles générations en ont déjà fait l'expérience au cours de leur vie (Bonvalet, Clément, Ogg, 2011 ; Bonvalet, Ogg, 2009 ; Bonvalet, 2003). Nous faisons ainsi l'hypothèse que les modes d'habiter des individus issus du Baby-Boom sont davantage marqués par la mobilité que leurs aînés, soit par une « disposition personnelle à se déplacer » dans l'espace géographique en particulier (V. Kaufmann, 2008). Dans le même mouvement, nous faisons également l'hypothèse que les offres spécifiques à destination des *seniors*, tout comme certaines aspirations à la retraite, peuvent renforcer cette disposition.

En effet, les messages promouvant certains types d'« habitats intermédiaires » insistent sur la retraite comme temps de « loisirs », d'« épanouissement » et comme moment où se (re)cherchent les espaces-temps de partage (Thalineau, Nowik, 2014 ; Guillemard, 2002). Ce type d'aspirations à la retraite peut inciter les jeunes retraités à opérer des mobilités en vue de rejoindre ces lieux spécifiques, de la même manière qu'elles peuvent impulser des mobilités de « bien-être » ou « de confort » (Caradec, 2009 ; Nowik, Thalineau, 2008, 2009). On peut imaginer que ces types de mobilités sont plus nombreux chez les personnes plus jeunes, du fait de leur socialisation plus forte à la mobilité en général. Cette socialisation s'ajoutant pour elles à l'intégration d'une « culture du confort », on peut alors également faire l'hypothèse que les déménagements visant un « ajustement aux fragilités de l'avancée en âge » soient plus nombreux. Il nous semble en effet dans ce contexte que les démarches d'« adaptation à vue » (aux limitations fonctionnelles) et même par anticipation des risques de la vieillesse future peuvent être moins vécues comme une « contrainte » que comme des leviers de « bien-être » (Bonnet, Jacques-Jouvenot, 2008 ; Cardon, 2009 ; Authier, 2010).

L'hypothèse selon laquelle les Baby-Boomers sont plus à même que leurs aînés d'être mobiles, en particulier en cas de survenue de difficultés, ainsi que celle faisant d'eux des personnes plus à même d'adapter leur habitat aux limitations, sont également à comprendre en fonction des effets supposés d'une autre dynamique socio-historique : la normalisation de l'autonomie.

1.2. Vivre et vieillir dans un monde d'individus autonomes

On a eu l'occasion d'évoquer la « montée en puissance du thème de l'individualisme » et, avec elle, la normalisation de l'autonomie (Ehrenberg, 2010 ; Lahire, 2005 ; Kokoreff, Rodriguez, 2004 ; Martuccelli, 2002). Aspiration à l'autonomie et individualisme peuvent impacter de diverses manières le rapport des nouvelles générations à l'adaptation de leur logement, comme elle impacte d'ailleurs déjà celui des personnes aujourd'hui âgées.

Sur ce dernier point, les recherches montrent que, parmi le petit nombre de personnes aujourd'hui âgées qui adaptent leur logement, la préservation de l'autonomie constitue un levier, voire un « impératif » très fort. C'est d'ailleurs lui qui les conduit à appréhender le recours aux adaptations (techniques et/ou humaines) dans une logique d'*empowerment*. Cette dernière vise en particulier à « rester maître de sa destinée » en continuant d'« assurer un 'contrôle' de son existence afin de continuer à décider par soi-même des affaires qui concernent sa propre vie » (Le Bihan, 2013 ; Ogg *et alii*, 2013 ; Chamahian, Petite, 2014). Dans ces cas-là, la dimension stigmatisante de ces aides peut même être mise à distance (Chamahian, Petite, 2014 ; Thalineau, 2014). Ces positionnements sont certes assez rares parmi les personnes aujourd'hui âgées, mais on peut

supposer en trouver davantage chez les nouvelles générations, puisqu'elles ont été socialisées davantage à l'autonomie et à l'individualisme (Bonvalet, Clément, Ogg, 2011 ; Olazabal, 2009 ; Sirinelli, 2003). On peut aussi supposer qu'elles seraient / seront davantage prêtes à adapter leur logement, afin de préserver leur propre « autonomie fonctionnelle ».

Une autre façon dont l'aspiration à l'autonomie et individualisme peuvent impacter le rapport des nouvelles générations à l'adaptation concerne la relation à leurs enfants : on peut ainsi supposer qu'elles s'inscrivent dans une logique d'*empowerment* via des adaptations, pour ne pas faire intervenir leurs enfants dans la gestion de leur propre vieillissement. Deux éléments liés à la valorisation grandissante de l'autonomie et de l'individualisme nous semblent importants à prendre en compte ici. D'une part, une importance croissante est accordée à l'individuation des parcours de vie au sein de la famille et, d'autre part, on note une tendance à privilégier l'affection dans les relations générationnelles descendantes, en limitant les demandes d'aide (De Singly, 2001 ; Attias-Donfut, Lapierre, Segalen, 2002). Dans ce contexte, les Baby-Boomers semblent moins incités que leurs parents à faire appel à leurs enfants en cas de limitations, ce d'autant plus qu'ils en connaissent « le poids », étant eux-mêmes souvent aidants. On peut ainsi faire l'hypothèse qu'ils seront plus à même d'adapter leur habitat en vue de se « débrouiller seuls ». Ici, leur socialisation à la société de services peut venir renforcer ce positionnement, puisqu'elle pourrait pallier l'absence d'aide des enfants. De même, on peut imaginer que leur propension à être détachés des lieux, combinée à un moindre sens accordé à la transmission du bien familial, conduisent à ce que les modifications du logement puissent moins poser problème que pour la génération précédente²⁰ (Guberman, *et alii.*, 2009 ; Gotman, Lafferre, 1991 ; Attias-Donfut, Lapierre, Segalen, 2002).

L'importance accordée aux valeurs d'autonomie et d'individualisme joue également pour beaucoup dans le refus actuel, voire la détestation, de la maison de retraite médicalisée²¹ (Feller, 2005). En effet, la normalisation et l'imposition de la vie collective renvoient à « une perte de liberté individuelle » et à une « moindre autonomie », alors qu'à l'inverse, l'individu contemporain est « imprégné de l'idée d'être un sujet libre, autodéterminé » (Thalineau, 2014, p.15 ; Dorange, 2005, p.124). Le modèle de la collectivité imposée va plutôt à l'encontre du mode relationnel électif qui prime aujourd'hui (De Singly, 2001). Or, c'est bien sur ce dernier modèle qu'ont été socialisés les Baby-Boomers. On peut donc imaginer qu'il influence fortement leur rapport à l'institution, et par ricochet, leur rapport à l'adaptation du logement. Adapter son habitat dans une logique

²⁰ En dehors des raisons déjà mentionnées, la peur de voir dénaturée la maison familiale alors qu'elle s'envisage comme objet d'identité, de mémoire qui se transmet de génération en génération peut contribuer à ne pas vouloir l'adapter pour des individus issus de la génération précédente (Renaut, *et alii.*, 2011).

²¹ Refus grandissant constaté par ailleurs chez ces générations et dans la population générale.

d'*empowerment* serait alors un moyen d'échapper à un univers institutionnel incompatible avec leurs qualités d'individus autonomes (Le Bihan, 2013 ; Ogg *et alii*, 2013 ; Chamahian, Petite, 2014). Les expériences qu'ils peuvent avoir autour d'eux peuvent renforcer ce positionnement.

1.3. Voir les autres vieillir, avec et sans « perte d'autonomie »

On sait que « l'expérience personnelle de son propre vieillissement se nourrit de l'expérience d'autrui, celle du voisinage, celle des proches et aussi celle des ascendants » (Renaut, Ogg, Petite, Chamahian, Vermeersch, 2011, p.96). Les recherches montrent également que les Baby-Boomers, « génération pivot », occupent un rôle d'aidant central auprès de leurs parents âgés : en don de temps, de services, mais aussi en soutien financier (Attias-Donfut, 1995). Nous faisons l'hypothèse que ces dynamiques relationnelles peuvent avoir pour conséquence de favoriser les adaptations du logement chez les Baby-Boomers, de deux manières en particulier.

D'abord, voir et/ou avoir vu vieillir ses parents ou ses proches à des âges avancés contribue à ce que ces jeunes retraités prennent conscience, d'une part, de leur probabilité d'arriver eux aussi à des âges élevés, et, d'autre part, des risques de limitations fonctionnelles associées à cet allongement de la vie. Or, de ce point de vue, ils peuvent être mieux préparés à accepter la nécessité de s'y adapter, notamment s'ils ont vu les effets positifs de ces adaptations dans leur entourage, en termes d'autonomie par exemple. Nous faisons l'hypothèse que l'entourage âgé peut inciter ces jeunes retraités à la préservation de leur autonomie à travers l'installation d'adaptations et/ou qu'il peut leur en donner une représentation positive. De la sorte, les proches âgés feraient alors office de « médiateurs » entre ces jeunes retraités et les adaptations, à l'image des petits-enfants pour les nouvelles technologies (Callon, 1986 ; Eveno, Vidal, 2002 ; Caradec, Eve, 2002).

Ensuite, on peut également faire l'hypothèse que l'entourage âgé peut inciter les Baby-boomers, dans un mouvement contraire, à faire en sorte de ne pas devenir ce qu'ils voient : en particulier si les proches sont « dépendants », vivent dans un habitat inadapté avec difficultés, ou plus encore, en institution (Renaut, *et alii*, 2011, p.96 et p.112 ; Blein, *et alii*, 2009). Ce type d'intéressement « par opposition » paraît d'autant plus opérant que les médias se font l'écho de ces images « repoussoirs » associées à la vieillesse et à ses risques. En effet, les images véhiculées par les médias mettent particulièrement en avant celles d'une vieillesse-déchéance marquée par le sceau de la dépendance, dont elles contribuent d'ailleurs à construire la représentation et les peurs (Trépied, 2015 ; Jodelet, 1989 ; Puijalon, 1991). Or, dans un contexte où la figure idéale est celle de l'individu autonome, la vieillesse ainsi représentée constitue une « figure de la déviance » et la catégorie de « dépendant », une catégorie d'exclusion (Blein, *et alii*, 2009 ; Foucault, 2010 ;

Casman, 2001). Cette exclusion, à la fois identitaire et symbolique, est aussi souvent spatiale : songeons à l'emplacement de nombreuses maisons de retraite médicalisées tenues à l'écart de la société (Bilette, 2008 ; Le Doujet, 2005). Nous faisons ici l'hypothèse que les Baby-Boomers ne sont pas prêts à subir une telle mise à l'écart ni même à la négocier (Mallon, 2001). Une attention spécifique sera donc portée aux moyens qu'ils sont susceptibles de mettre en place pour y échapper, comme ceux visant à « se surveiller » par exemple et/ou se préserver pour éviter la dépendance. L'adaptation de l'habitat fait partie de ces moyens et ce type de raisonnement nous invite à penser et interroger plus précisément le rapport de ces individus à la prévention.

Les dynamiques contextuelles/socio-historiques et relationnelles présentées ici semblent propices à ce que les Baby-Boomers soient davantage sensibles à la prévention que leurs aînés, *via* l'adaptation par anticipation de leur logement notamment. Cela dit, comme nous allons le voir maintenant, la question de l'anticipation des risques de la vieillesse, tout comme celle plus large de l'anticipation de l'avenir, est soumise à de fortes ambiguïtés susceptibles de freiner ces élans.

2. Les ambiguïtés de l'anticipation de la vieillesse future et de ses risques

La retraite, pour les personnes qui y arrivent actuellement, constitue autant un moment spécifique de « transition » (Caradec, 2004), que le seuil d'une « nouvelle vie », dont les représentations sont aujourd'hui très positives (Lalive D'Epinnay, 1991). L'expérience qui peut être faite de ce moment, de même que les représentations qui l'accompagnent semblent en elles-mêmes peu favorables à l'anticipation : elles tendent, en effet, à ancrer dans le présent. Plus fondamentalement, un paradoxe se trouve au cœur de l'idée d'anticiper l'avenir de la vieillesse et ses risques alors qu'on est aujourd'hui jeune retraité : celui d'anticiper une souffrance probable au seuil d'une vie qui se présente à l'opposé comme un moment heureux.

Comme nous le verrons d'abord dans cette partie, ce type d'arbitrage difficile n'est pas favorisé par les messages préventifs tels qu'ils sont véhiculés aujourd'hui, puisqu'ils s'inscrivent, eux aussi, dans le même type de paradoxe. Nous verrons ensuite que le contexte présent de « crise des temps », cumulé au positionnement spécifique des jeunes retraités dans leur parcours de vie (à son dernier tiers) sont susceptibles de les faire pencher, encore plus, vers le temps présent.

2.1. Face aux paradoxes de la prévention : ne pas vieillir ou s'y préparer ?

La normalisation de l'autonomie, en plus d'influer sur les comportements et les représentations individuelles, contribue aussi à redéfinir les logiques d'action de l'intervention publique à l'égard de la vieillesse : ces dernières évoluent alors, de la même manière que les autres,

sur fond d'injonction à la responsabilisation (Gucher, *et alii*, 2015, p.118). Dans un contexte d'allongement de l'espérance de vie où les préoccupations économiques sont grandissantes, et qui est marqué en même temps par l'accroissement de la « société du risque », ces logiques d'actions publiques s'inscrivent de plus en plus dans une logique de « prévention » (Beck, 2001 ; Peretti-Watel, Moati, 2009). Cette dernière est même présentée désormais comme un « référentiel » en termes de politique vieillesse, voire comme un « nouveau pacte social », mettant la responsabilité individuelle au cœur de la gestion des parcours de vie et des « épreuves » susceptibles de le ponctuer (Argoud, 2012 ; Dechamp-Le Roux, 2012 ; Gucher, *et alii*, 2015 ; Martuccelli, 2002).

Au sein des politiques vieillesse, la logique de prévention émerge dès lors que la préservation de la santé des plus âgés devient un « enjeu social », alors que le coût de leurs dépenses de santé connaît un premier pic (Dechamp-Le Roux, 2012). Elle se diffuse ensuite auprès des populations à travers différents plans et programmes tels que le plan « Bien Vieillir » (Aquino, 2008). L'enjeu central n'est plus tant de « gérer la dépendance » que de « promouvoir l'autonomie » à travers des incitations à « se préserver », « rester actif », « bien manger », etc., et plus largement à « vieillir bien », conformément à l'image de l'individu autonome, performant et socialement valorisé (Déchamp-Le Roux, 2012 ; Aquino, 2012). En d'autres termes, il s'agit d'inciter les personnes qui commencent à porter les traces du vieillissement, à « se surveiller » voire à « se policer » pour ne pas qu'elles sombrent dans le « péril vieux », où le risque réel semble finalement celui de vieillir (Thomas, 2009). En effet, la prévention, telle qu'elle est aujourd'hui mise en œuvre, laisse planer un léger doute sur l'objectif des démarches préventives : celui de prévenir, par l'anticipation, le surgissement de certaines limitations et/ou leur aggravation, ou bien celui de freiner, voire de stopper, le vieillissement (Billé, 2009).

Ce « doute » est à mettre en lien avec une confusion prégnante ces dernières années entre les incitations à « préparer son vieillissement » et celles visant à « lutter contre » (Trincaz, *et alii*, 2008). Les premières sont encore assez rares, dans les médias surtout. Les dernières sont davantage mises en avant actuellement, dans un contexte où les valeurs d'autonomie, de performance, voire de « jeunesse éternelle » sont centrales et où la vieillesse est perçue « comme dégradante » (Trincaz, *et alii*, 2008, p.28 ; Peretti-Watel, Moati, 2009, p.52). Elles le sont d'autant plus qu'aujourd'hui la vieillesse-dépendance se trouve associée à un état de « mort prolongée », qui se vit « reclus » dans un univers médical. La perspective de ce moment active les peurs et les angoisses existentielles d'anéantissement (Ariès, 1975 ; Trincaz, *et al.*, 2008 ; Ennuyer, 2014). Or, face à elles et dans le contexte actuel, c'est souvent une posture de déni qui est choisie, à travers une lutte contre le temps.

Et ce, même si cette posture de déni, particulièrement visible dans les messages promouvant le « bien vieillir » par exemple, se présente souvent comme « tyrannique » (Billé, 2009).

Ainsi nombre de messages préventifs présentent le vieillissement comme « un phénomène contre lequel il faut lutter plutôt que comme une réalité qu'il est nécessaire de penser afin de mieux la vivre » (Caradec, 2007c, p.5). C'est de cette confusion entre « prévenir » et « lutter » que naît le paradoxe de la prévention (Billé, 2009). Le rapport des générations issues du Baby-Boom à ce paradoxe semble particulièrement intéressant à questionner. Il s'agira ainsi pour nous d'étudier les représentations sur lesquelles se fondent leurs projections dans la vieillesse : s'inscrivent-elles dans une prise en compte des risques de cette dernière et, si oui, cette façon de penser l'avenir amorce-t-elle des anticipations *via* l'adaptation du logement ? Ou, à l'inverse, ces représentations s'inscrivent-elles dans une posture de déni à l'égard des risques de l'avenir, et plus largement à l'égard de la vieillesse ? Dans ce dernier cas, quels sont les aménagements de l'habitat privilégiés ?

Ces dernières réflexions nous invitent à questionner plus avant le rapport que les Baby-Boomers sont susceptibles d'entretenir avec les projections dans l'avenir en général, mais aussi, leur rapport au moment du cycle de vie dans lequel ils se situent en arrivant à la retraite.

2.2. Crise sociale du temps, dernier tiers de sa vie : consommer ou rationaliser l'existence ?

En dehors des injonctions paradoxales à la prévention, deux éléments semblent susceptibles d'influencer le rapport plus large des générations issues du Baby-Boom au temps, et plus spécifiquement, de freiner leurs projections dans l'avenir : le fait qu'elles arrivent en retraite au seuil d'une « nouvelle vie » (Lalive D'Epinay, 1991) ; le fait que le contexte actuel soit en proie à une « crise des temps » (Hartog, 2003 ; Dubar, 2011).

2.2.1. À l'aube d'une nouvelle vie

Du fait de l'allongement de la vie, les personnes aujourd'hui à la retraite arrivent au « seuil d'une nouvelle vie » (Lalive D'Epinay, 1991), qui représente, pour nombre d'individus, environ un tiers de l'existence (Gauillier, 2002a). Cet état de fait nous intéresse à plusieurs titres.

D'abord, la retraite se présente comme une « nouvelle vie » qui est plutôt positivement connotée. En effet, parallèlement à l'allongement de la vie, en bonne santé surtout, le sens et les pratiques de la retraite évoluent. Cette dernière est aujourd'hui, pour nombre d'individus, un temps de liberté et d'« épanouissement », de « libre choix » de leur mode de vie (Guillemard, 2002 ; Caradec, 2009a). Ainsi, et surtout pour ceux dont la fin de vie professionnelle a été difficile, la retraite peut constituer un moment où le présent est (sur)investi, afin de « profiter » pleinement de

ce nouveau temps de la vie, « libéré » du travail, et souvent attendu. En cela, elle peut, au moins dans ses premières années, « ancrer » dans le présent. On peut imaginer qu'il en est de même des aménagements du logement, qui s'inscriraient peu alors dans une démarche d'anticipation.

Ensuite, cette « nouvelle vie » est à « inventer » (Lalive D'Epinay, 1991). Or de ce point de vue, la retraite se présente comme un moment de transition spécifique qui met à l'épreuve la solitude et la « solidité » de l'individu désormais hors des cadres sociaux traditionnels, face au sens qu'il peut (doit) donner à sa vie (Caradec, 2004a ; Martuccelli, 2002). En cela d'ailleurs, et bien qu'elle ne soit plus considérée comme un « tournant majeur de l'existence », le passage en retraite reste une « transition », une « déstabilisation » dans le parcours de vie (Lalive D'Epinay, Cavalli, 2007 ; Caradec, 2004b). Elle peut de ce fait particulièrement activer les processus réflexifs individuels en invitant les jeunes retraités à « faire le point » sur le sens qu'ils souhaitent désormais donner à leur existence. Cette transition peut ainsi les conduire à (re)penser les modalités de leur quotidien, voire plus largement, celles de leur vie présente et à venir, d'autant plus pour ces Baby-Boomers, qui ont conscience du temps long susceptible de s'offrir encore à eux après leur retraite. La retraite semble également propice à susciter les processus réflexifs, alors le temps de l'activité professionnelle « prend » les individus dans un rythme « tendu » et laisse peu de place pour « penser ». Elle peut alors se présenter comme un espace-temps où les démarches réflexives *peuvent* s'activer, alors que le rythme se ralentit (Kaufmann, 2015a). Elle peut ainsi favoriser les mises au point. Plus encore, dans ce contexte, elle peut se présenter comme un moment où une « crise existentielle du mitan de la vie » qui n'aurait pas eu le temps de s'exprimer auparavant, vient doubler la transition de la retraite elle-même (Poupard, 2010).

Enfin, pour prolonger cette dernière idée, il semble intéressant de considérer l'arrivée des nouvelles générations au seuil d'une nouvelle vie en la regardant comme moment potentiel de « crise du mitan ». Deux spécificités sont propres à cette dernière : « une prise de conscience accrue de sa finitude » et « l'enclenchement d'un décompte du temps qu'il reste à vivre » (Jung, 1933 ; Houde, 1999 ; Levinson, 1996). L'une et l'autre de ces spécificités sont susceptibles d'activer une « urgence d'agir », un « profond désir de vivre » avant qu'il ne soit trop tard, car la pensée de la mort stimule ici « le vivant » (Gould, 1981 ; Lalive D'Epinay, 1991). Elles peuvent aussi renforcer, voire décupler, les retours sur soi qui s'amorcent autour de la retraite. Nous pouvons faire ici deux hypothèses supplémentaires. La première est que les aménagements du logement sont susceptibles de constituer des « supports » de cette « double » transition, parce qu'ils constituent une pratique permettant de « s'aménager », voire de « se (re)connaître » (Graumann, 1989 ; Eleb, *et alii*, 2005). Les pratiques d'aménagements pourraient ainsi se présenter comme espace-temps « transitionnel »,

personnel et libre de contraintes extérieures, au cours duquel, tout en pratiquant une activité, il est possible d'opérer un « retour sur soi » (Zaffran, 2014). Ces divers réaménagements de soi sont susceptibles de « prendre » le temps et l'esprit, nous pouvons alors imaginer que le présent soit sur-investi à défaut de l'avenir. La seconde hypothèse est que la prise de conscience d'un temps « compté », couplée à celle des risques de l'avancée en âge, modèlent négativement les projections dans l'avenir en faisant office de « repoussoir » d'une part, et, à l'inverse, de levier de « consommation » du présent, d'autre part. Car les mécanismes projectifs renvoient fondamentalement à un arbitrage entre un « plaisir immédiat » et l'anticipation d'une « souffrance future » qui viendrait remettre en cause ce plaisir immédiat (Aquino, 2008, p.41). Or de ce point, force est de constater que le contexte socio-historique dans lequel ces jeunes retraités évoluent aujourd'hui tendrait, lui aussi, à les « ancrer » solidement dans une « consommation » du présent, voire de « l'immédiateté ».

2.2.2. Pris dans une « crise des temps »

D'une façon générale, « la conscience temporelle est solidaire de l'*ethos* propre à chaque civilisation » (Bourdieu, 1963, p.38). Or aujourd'hui, nombre d'auteurs décrivent un contexte marqué par une « crise des temps », manifeste d'un « changement de régime d'historicité »²². Dans ce contexte, la question du sens et de la nature possible des projections vers l'avenir se pose spécifiquement. Le passage d'un régime « moderne », fondé sur une valorisation du « Progrès » et un rapport optimiste à l'avenir (dont les Trente Glorieuses constituent l'apogée et les grandes crises des années 1980 la fin), au « présentisme », tend à susciter à tous les niveaux de la société, un rapport négatif au futur (Hartog, 2003 ; Dubar, 2011). Trois raisons spécifiques de ce passage et de ses conséquences sur le rapport à l'avenir peuvent être identifiées.

D'abord, dans une société où le « risque » est omniprésent, « les menaces et les incertitudes ont brouillé nos rapports au temps ». En imposant un « état d'instabilité définitive » d'une part, et en réduisant « les horizons de l'espoir » d'autre part, la « société du risque » impulse progressivement une « crise du futur » (Beck, 2001 ; Hartog, 2003 ; Appadurai, 2013 ; Leccardi, 2011). Cette dernière se manifeste autant par une moindre envie de se projeter, en raison d'« une perte de foi en l'avenir », que par une impossibilité de s'y projeter, compte tenu d'incertitudes désormais trop grandes (Appadurai, 2013 ; Wieworka, 2015). Ensuite, « l'accélération » propre à notre époque a également pour conséquence de réduire les projections dans l'avenir. À cause d'une

22 Nous entendons ici un « régime d'historicité » comme un rapport - générateur de représentations et de pratiques - de l'individu au temps, propre à un moment donné de l'histoire.

« compression du présent », d'une vie marquée « par trop de mouvements » ou, dit simplement, « faute de temps », l'avenir est en effet rendu inaccessible (Rosa, 2010 ; Sansot, 2000 ; Ehrenberg, 1991 ; Lübke, 2009 ; Corrèges, 2012). Enfin, l'avènement de la société de loisirs et plus spécifiquement de la (sur-)consommation, tend aussi à réduire l'horizon de l'avenir (Pronovost, 1996) : parce qu'il conduit à faire du présent, voire de la vie, l'espace-temps d'un « divertissement », qui promet surtout le « plaisir immédiat ». Ce contexte détourne ainsi des introspections et *a fortiori* des projections de soi. Selon certains, ce détournement de soi a pour objectif de réduire les angoisses existentielles d'anéantissement, dès lors surtout qu'on a fait l'expérience de « la révélation de la mort » (Giono, 1947 ; Tolstoï, 1882 ; Pascal, 1670).

Les jeunes retraités Baby-Boomers que nous allons rencontrer ont passé leur jeunesse dans un contexte social où régnait l'espoir en l'avenir. En même temps, ils ont de grandes chances d'avoir fait cette expérience de « la révélation de la mort », et ils ont aussi été progressivement socialisés et vivent aujourd'hui dans un monde qui pense difficilement le futur, tout autant qu'il tente par le divertissement, de lui échapper (au moins à la pensée de celui-ci). La question se pose alors, de la façon dont ils appréhenderont, autour de leur retraite, cet horizon temporel.

En outre, les représentations du temps et les pratiques qui leur sont liées (projections, anticipations, etc.), sont soumises à des différenciations selon les classes sociales, les groupes d'âge, etc., dont on peut difficilement faire l'économie. En effet, le rapport à l'« horizon temporel » des individus, et en particulier aux « projets » formulés dans le présent, se construit en fonction « de la définition qui est donnée de la situation actuelle et des potentialités qu'elle recèle aux yeux du sujet ». Or, « dans les milieux moins scolarisés, ou chez les chômeurs » s'observe un « sentiment d'impuissance face au cours des événements, un fatalisme, une plus grande routine dans le déroulement des activités » (G. Pronovost, 1996, p.58-59). À l'inverse, « les plus scolarisés comptent leur temps, pensent davantage à l'avenir » (Grossin, 1974, p.163-4). De façon conséquente, « chez les chômeurs et les moins scolarisés par exemple, en raison de la dépendance face aux événements, l'idée d'ordonner l'avenir est illusoire, l'horizon est en quelque sorte “rétréci” et s'identifie au présent précaire », alors que chez les mieux dotés, « l'adaptation aux imprévus et aux changements est également plus forte, puisqu'il y a une sorte d'attitude d'ouverture à l'avenir qui n'est pas faite de crainte, ou de fatalisme » (G. Pronovost, 1996, p.59-60). Ces stratégies temporelles et rapports aux horizons temporels différenciés semblent intéressants à questionner dans le cadre de notre recherche, afin d'observer dans quelle mesure ces différences sociales persistent ou, au contraire, si la « crise des temps » à l'œuvre ne pourrait pas les « lisser ».

3. Aménager, s'aménager à l'heure de la retraite : restera-t-il une place pour penser l'avenir ?

La manière dont les nouvelles générations se saisissent de la question de leur vieillissement, futur notamment, doit se comprendre en lien avec ce qu'elles vivent dans le présent. La partie précédente nous a permis de questionner ce présent comme un moment particulier de l'existence : le seuil de son dernier tiers notamment. Elle nous a permis d'appréhender aussi de façon élargie la question des projections dans l'avenir, entendu comme vaste horizon temporel. Nous allons nous intéresser dans cette partie au présent comme moment spécifique de bouleversement du temps quotidien à l'heure de la retraite. Notre objectif est ici double. Il s'agit, d'une part, de chercher à savoir comment ces bouleversements entrent en résonance avec l'aménagement du logement et, d'autre part, si l'expérience qui en est faite dans le présent est susceptible d'influencer le rapport à l'avenir plus largement.

Vincent Caradec évoque trois registres de transformations au moment de la retraite, qui donnent matière à penser les dynamiques sous-jacentes de ces bouleversements quotidiens (2004) : l'environnement relationnel, l'économie des engagements et l'identité. À partir d'eux et dans le cadre de notre recherche, nous nous demanderons, tout d'abord, dans quelle mesure l'aménagement du logement et les pratiques associées peuvent être des moyens de (re)prendre possession du temps et de soi après l'arrêt de l'activité professionnelle. Nous nous demanderons ensuite de quelle façon les aménagements se trouvent investis dans le présent afin de façonner le « cadre » de sa retraite.

3.1. Aménager pour (re)prendre possession du temps et de soi

Nous focaliserons ici notre regard sur les manières dont des personnes arrivant aujourd'hui à la retraite peuvent se saisir des pratiques d'aménagements, dans un contexte particulier : elles se trouvent face à un emploi du temps « vidé » du travail et leur corps montre les premiers « signes » du vieillissement.

3.1.1. Face à un emploi du temps vide et libre

Avec le passage à la retraite disparaît le travail qui offrait aux individus un « cadre temporel » structurant le temps quotidien à court et long terme (Pronovost, 1996). Or, son arrêt met les individus face au « vide » (Kaufmann, 1997 ; Caradec, 1999). Pour Christian Lalive D'Epinay, le passage en retraite est même de ce point de vue « le passage le plus radical que connaît l'homme au cours de sa vie », puisque « depuis l'entrée à l'école, le temps est organisé et structuré par l'institution scolaire et ensuite par l'entreprise. La distribution du temps et ses rythmes se trouvent

ainsi prédéterminés à l'intérieur des cycles fondamentaux de la journée et du cycle de vie. Pour la première fois depuis le début de sa vie, le retraité n'évolue plus dans un temps préconstruit. Ses habitudes sont brisées ; des situations marginales (les week-ends, les vacances) deviennent quotidiennes et pérennes. L'homme doit alors intégrer quelque chose qu'il n'a jamais fait, jamais appris : décider de la forme qu'il veut donner au temps » (1991, p.89). Ainsi, avec le passage en retraite, « le temps à gérer et à structurer soi-même augmente fortement » et l'individu se retrouve face à lui-même pour « se tenir » - d'un point de vue temporel - « face au monde » (Caradec, 1999, p.67 ; Martuccelli, 2002). La question se pose alors de savoir comment les individus se saisissent de ce temps libéré, et plus spécifiquement des « supports » dont ils disposent pour (re)structurer le temps et continuer à « tenir » (Caradec, Martuccelli, 2004 ; Martuccelli, 2002 ; Rouch, 1996).

Nous émettons l'hypothèse que les pratiques d'aménagement constituent un type de « supports » dont les individus peuvent se saisir afin de redonner « forme » au temps. Elles s'inscrivent, en effet, dans une temporalité (celle du bricolage, des travaux) susceptible de scander le quotidien. Notons ici que cette scansion du temps recouvre un enjeu important alors que le vide laissé par l'arrêt de l'activité professionnelle et la perception d'une « dilatation du temps » peuvent être appréhendés comme une menace de « l'ordre et [de] la paix du petit royaume » (Lalive D'Epinay, 1991). Plus encore, la menace du vide, de la vacuité peut être associée à une menace d'anéantissement intérieur, si « la déstructuration s'instille au cœur de soi » (Marzloff, 2008 ; Kaufmann, 2015a ; Membrado, 2008). Nous faisons ici l'hypothèse que les pratiques d'aménagement puissent être appropriées, de la même manière que certaines tâches ménagères, qui rendent nécessaires ou permettent le déploiement d'un ensemble de « gestes qui tiennent » lors des bouleversements de l'existence (Kaufmann, 2004) ; ou encore, de la même manière que certaines autres occupations comme la télévision qui permettent « par la régularité de leur programme (...) de rythmer le quotidien » (Caradec, 1999, p.67).

Il s'agira plus largement de voir si les pratiques d'aménagements s'inscrivent dans une « éthique du faire » qui, à l'aide d'une « stricte discipline de la vie quotidienne », permet de réagencer un « ordonnancement du quotidien » (Lalive D'Epinay, 1991, p.130). Le rythme avec lequel elles sont réalisées retiendra également notre attention, car celui-ci peut être stratégiquement modulé en vue de « donner corps » à cet ordonnancement. Dans certains cas, le rythme avec lequel les tâches sont réalisées semble même devenir constitutif d'un « art de faire » qui, par accommodements, tente de modeler et de scander l'emploi du temps en vue de lutter contre la vacuité et le risque de son anéantissement (De Certeau, 1990 ; Membrado, 2008, p.106). Par exemple, le ralentissement du rythme est parfois présenté par les retraités comme « une méthode

comme une autre pour vaincre le risque de vides dans la journée » (Kaufmann, 2011, p.112). Sur ce point, on peut également se demander si, à plus long terme, les aménagements ne peuvent pas être étirés dans le temps de la retraite afin d'en remplir ses différentes temporalités.

Une autre question posée par l'arrêt de l'activité professionnelle est, plus fondamentalement, celle de « l'occupation » et des « rôles » qui l'accompagnaient. Or de ce point de vue, il nous semble qu'ici aussi les pratiques d'aménagements peuvent constituer un « support ». En effet, même si elles ne donnent pas à voir précisément leur forme et leur nature, les enquêtes observent la recrudescence des pratiques de « bricolage » en début de retraite jusqu'à 5 ans après l'arrêt de l'activité professionnelle. Les dépenses en matière de logement connaissent « un pic » à ce moment (Ifop, 2010 ; Herpin, Michel, 2012). Lalive D'Epinay quant à lui, notait dans les années 1990 que les activités de bricolage peuvent être constitutives d'un style vie à part entière, notamment chez les « petits possédants » dont la jouissance d'un bien immobilier s'offre « comme le lieu privilégié des activités de son détenteur » (1991, p.117). L'aménagement du logement peut constituer une nouvelle « activité pivot » du temps quotidien libéré de l'activité professionnelle (Pronovost, 1996). Nous serons ainsi attentifs à la façon dont les pratiques d'aménagements occupent l'emploi du temps : au quotidien, au cours de la semaine, des mois, des saisons, des temporalités de la retraite.

On peut également s'interroger sur les significations données à cette activité pour des personnes qui connaissent une « perte de rôle ». On sait par exemple que les activités de bénévolat peuvent être investies au moment de la retraite pour compenser la fin de l'activité professionnelle, en particulier chez les cadres (Guillemard, 2002). On peut ici se demander si l'aménagement du logement peut être investi de la sorte et/ou pour se ménager une sorte de « transition active » après l'arrêt de l'activité. Dans le même mouvement, on peut imaginer qu'à travers l'aménagement du logement peuvent se jouer des « reconversions de compétences » (Caradec, 2009a), notamment parce que les pratiques d'aménagement du logement nécessitent un certain nombre de connaissances et de savoir-faire. De façon plus large, l'investissement dans diverses occupations à la retraite prend sens dans un contexte où le « vieillissement actif » est fortement valorisé. La « retraite-activité » devient ainsi une nouvelle façon d'être retraité et, pour certains Baby-Boomers, la retraite comme arrêt de toute activité tend même « à devenir une notion dépassée ». Pour autant, l'activité acquiert un sens nouveau : il s'agit d'être actif « librement » (Bonvalet, Ogg, 2009). L'aménagement du chez-soi paraît ici propice à rester actif tout en étant libre. Il peut également être une manière, sans engager forcément dans une dynamique très « active », de « jouir enfin du bien péniblement acquis au cours d'une vie de labeur », dans un contexte où est aussi valorisée la retraite « épanouissement de soi » et/ou la « retraite-loisirs » (Lalive D'Epinay, 1991 ; Caradec, 2009a).

D'une manière générale, le sens donné aux aménagements et à leurs pratiques afférentes sera questionné en lien avec les « aspirations à la retraite », tout autant qu'avec les négociations identitaires, statutaires qui tiennent à l'appréhension d'un nouveau rôle et au devenir de ses anciens rôles sociaux. Le sens donné aux aménagements et aux pratiques leur étant liées peuvent en effet en constituer des analyseurs, des révélateurs.

3.1.2. L'engagement du corps

Que les pratiques d'aménagement soient investies pour pallier une « perte de rôle », ou qu'elles soient simplement l'objet d'un loisir épanouissant, elles mettent le corps « à l'épreuve » : par le rythme qu'elles imposent et par l'engagement physique nécessaire à leur réalisation. De ce point de vue, il convient de prêter attention à la manière dont les personnes nouvellement retraitées engagent leur corps dans ces pratiques d'aménagement.

Le corps est un élément constitutif de soi, de son identité et du rapport à son propre vieillissement. Dans le cadre de notre recherche, cet aspect nous intéresse à double titre. D'une part, le corps « fait signe », il peut activer de façon spécifique un processus réflexif constitutif de la (re)construction de soi. Le rapport au corps suscite en effet des tensions propres à l'ajustement (ou la mise à distance) de l'âge chronologique et de sa représentation subjective (Giddens, 1991 ; Mardon, 2012 ; Vannienwenhove, 2009). D'autre part, le corps est le vecteur à travers lequel sont ressentis certains changements qui s'opèrent au fil de l'avancée en âge. Les perceptions du vieillissement par le corps mettent au jour l'expérience de son propre vieillir, et peuvent susciter un « travail symbolique » chez les individus qui cherchent à lui donner un sens, face aux divers « stéréotypes corporels » socialement véhiculés notamment (Vannienwenhove, 2009, p.109). Dans le cadre de notre recherche, nous serons alors attentifs à l'aménagement du logement comme potentielle « épreuve corporelle », susceptible de révéler et de rappeler aux jeunes retraités leur propre avancée dans le temps du vieillir, mais aussi de susciter un travail identitaire (Caradec, 2004a ; Caradec, Vannienwenhove, 2015).

L'analyse des travaux comme épreuve corporelle recouvre un autre intérêt : tout comme les limitations du corps peuvent conduire les individus âgés à des « démarches créatrices » visant à s'adapter au logement sur le mode de la « débrouillardise » (Chamahian, Petite, 2011), de telles débrouillardises peuvent exister lors des pratiques d'aménagements. L'intérêt est alors de chercher à savoir par quels moyens ces individus peuvent procéder pour « faire avec » un corps vieillissant.

3.2. Façonner le cadre de sa retraite : seul, ensemble, avec et pour les autres

Nous l'avons évoqué, la retraite entendue comme seuil d'une « nouvelle vie » tend à activer les démarches réflexives sur le sens à lui donner. Les aménagements divers réalisés donnent un cadre « matériel » à ce sens : en d'autres termes, focaliser notre attention sur la façon dont est modelé le chez-soi à l'heure de cette nouvelle vie est propice à nous révéler les dynamiques et les aspirations qui l'animent. Plus spécifiquement, nous chercherons ici à savoir dans quelle mesure les aménagements du logement peuvent se présenter comme des outils permettant de « façonner » le cadre de sa retraite, en fonction des activités et des relations qui font l'objet d'investissements présents ou qui sont projetées pour l'avenir. De ce point de vue, deux dynamiques nous paraissent avoir une importance notable : la dynamique de mode de vie et la dynamique relationnelle.

3.2.1. Aménagements et aspirations à la retraite

Les dynamiques de modes de vie choisies ou imposées sont susceptibles de modeler le logement par des aménagements effectués en vue de les faciliter. Elles peuvent également être révélées par ces aménagements : le « chez-soi » étant autant un miroir qu'un reflet de soi et de son mode de vie. Dans le cadre de notre recherche, ce dernier nous semble en partie pouvoir être mis en lien avec les aspirations à la retraite.

Nous avons eu l'occasion d'évoquer un certain nombre d'aspirations à la retraite telles que la « retraite loisirs », la « retraite utilité » ou « solidaire », la « retraite épanouissement » ou encore la « retraite active » (Guillemard, 2002 ; Caradec, 2009a). La retraite est également devenue un moment où peuvent s'exprimer les désirs parfois restreints auparavant « faute de temps » (Lalive D'Epinay, 1991 ; Gaullier, 2002). Les jeunes retraités peuvent s'impliquer de différentes façons dans leurs activités, de la même manière que ces dernières peuvent être plus ou moins ouvertes sur l'extérieur. Ils peuvent par exemple se polariser autour d'une seule activité (ce qui conduit à parler de « retraite mono-polaire ») ou encore procéder par « agencement intermédiaire entre les domaines public et privé » (ce qui invite à parler de « retraite équilibre » entre activités extérieures, familiales et de loisirs) (Duprat-Kushtanina, Perrin-Joly, 2010).

On peut ici faire l'hypothèse que l'aménagement du logement peut être envisagé comme un « double » support. D'une part, il peut faciliter les activités investies : à l'extérieur depuis le logement *via* l'investissement en TIC par exemple et/ou la création d'un espace de travail et/ou réception dédié ; et/ou celles qui sont investies à l'intérieur du logement, avec la création ou la transformation d'espaces dédiés et/ou l'achat de matériel nécessaire, etc. D'autre part,

l'aménagement du logement peut permettre de maintenir un équilibre entre les diverses activités investies (surtout si elles ne le sont pas par les deux conjoints) et *a fortiori* le maintien de frontières dans l'espace du logement entre les espaces réservés aux activités, ceux réservés aux loisirs ou encore les espaces conjugaux, etc. (Caradec, 1995).

3.2.1. Aménagements et liens

Temps, espaces et relations sont intimement liés, en particulier au moment de la retraite. Pour certains auteurs, d'ailleurs, « devenir retraité(e), c'est construire un nouveau rapport au temps ainsi qu'à l'espace domestique et extérieur, chercher une définition nouvelle de ce que vont être les temps et les espaces personnels, avec son conjoint et/ou avec d'autres proches » (Guichard-Claudic, *et alii*, 2001, p. 81). Le lien entre aménagements et dynamiques conjugales et familiales nous semble particulièrement intéressant à questionner ici.

Pour ce qui est des relations conjugales, nous évoquions précédemment la séparation des espaces pour les activités investies à la retraite. Dans le même mouvement, on peut imaginer que la séparation des espaces est envisagée pour séparer les temps seul ou à plusieurs dans le logement, alors même que la retraite peut en faire un lieu investi par les deux conjoints en même temps (De Singly, 2001 ; Caradec, 1995). Ici, le réaménagement des espaces en vue de favoriser les activités privilégiées pose, chez des personnes vivant en couple, la question de la « négociation des territoires » et des temps, seul ou à deux. Cette question ne se limite pas aux conjoints.

La maison des jeunes retraités est, pour beaucoup encore, une « maison familiale », dans laquelle leurs enfants disposent de leurs espaces. Or, on peut imaginer que des espaces soient « pris » sur les territoires originels des enfants, en vue de faciliter des activités individuelles ou conjugales. La question se pose de savoir s'il existe alors des tensions relationnelles entre parents et enfants, mais aussi comment s'envisage le rôle de parent et/ou de grands-parents. Car, de ce point de vue, la manière dont les jeunes retraités Baby-Boomers appréhendent leurs rôles de parents et grands-parents peut les conduire à davantage faire « pour eux » que « pour soi » (Maunaye, 2001). Ils sont en effet grands pourvoyeurs de solidarité à l'égard de leurs enfants. Ils sont également fortement investis dans leur rôle de grands-parents : « émotionnellement », comme moment et statut appréciés, mais aussi en temps et en pratique avec la garde des petits-enfants (Attias-Donfut, Lapierre, 2002 ; Attias-Donfut, 2008 ; De Singly, 2015). On peut alors imaginer que des aménagements sont faits pour accueillir les enfants et les petits-enfants (plus que « pour soi »), ou que ces derniers impulsent par leur présence des réaménagements de l'organisation domestique et des usages du logement (Maunaye, 2001 ; Caradec, Eve, 2002 ; Kaufmann, 2015a). On peut

également supposer que l'aide apportée aux enfants restreint ou décale les aménagements effectués, faute de temps et/ou de moyens (CAS, 2010).

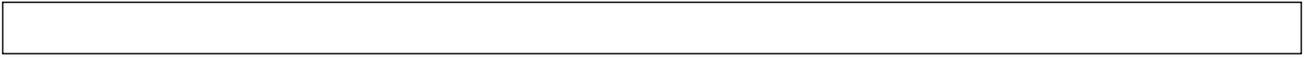
Ces dynamiques relationnelles semblent plutôt ancrer dans le présent. Certaines recherches montrent d'ailleurs que la présence des petits-enfants tend à donner le sentiment aux grands-parents qu'ils « rajeunissent » (De Singly, 2015). En même temps, les enfants et/ou petits-enfants peuvent être le relais des injonctions préventives et inciter leurs parents ou grands-parents vieillissants à adapter leur logement et/ou anticiper l'avenir, comme ils les ont vu faire d'ailleurs pour leurs propres grands-parents ou arrière-grands-parents (Petite, 2008 ; Clément, Lavoie, 2005 ; Déchaux, 1996). Ce point mobilisera particulièrement notre attention.

Finalement, les dynamiques identitaires propres au passage à la retraite, l'expérience d'une crise existentielle, les dynamiques relationnelles et de modes de vie, ainsi que les aménagements qu'ils peuvent susciter, semblent surtout « ancrer » dans le présent. De la sorte, la façon dont les jeunes retraités Baby-Boomers sont susceptibles de façonner le cadre de leur nouvelle vie semble plutôt incompatible avec les projections dans l'avenir. Il s'agit maintenant de voir ce qu'il en est dans les faits.

Conclusion Chap.2

À travers l'analyse des dynamiques d'aménagement de l'habitat, c'est une approche compréhensive et expérientielle du vieillir et de l'habiter que nous développerons. Cette approche permet de rendre davantage compte de la diversité des réalités vécues par les personnes nouvellement retraitées, baby-boomeuses et vieillissantes, qu'une approche uniquement pensée à partir de l'« adaptation » du logement. Ce type d'approche permet également de laisser la porte ouverte à l'appréhension de différentes façons d'aborder l'avenir, voire de l'anticiper dès à présent. Or, la question de l'anticipation paraît d'autant plus importante à aborder que les nouvelles générations de retraités « Baby-Boomers » sont les premières à avoir véritablement conscience du temps long qui s'offre à elles et des risques de l'avancée en âge. Elle semble aussi d'autant plus intéressante à questionner que l'anticipation est soumise aujourd'hui, et particulièrement pour ces générations, à des injonctions contradictoires, et semble par ailleurs peu favorisée par l'arrivée de ces individus au seuil d'une « nouvelle vie » à construire, à inventer.

Notre approche est, par certains aspects, « générationnelle », mais, comme nous l'avons vu, elle se veut aussi ouverte à l'analyse des différenciations sociales, inter- et intragénérationnelles, de genre, de sexe, d'âge, et plus largement de parcours de vie : dans la mesure où ces différenciations modèlent les comportements et les représentations, mais aussi, les manières de vieillir, d'habiter, et de penser et de vivre le temps (Bourdieu, 1984 ; Lalive D'Épinay, 1991 ; Cailly, Dodier, 2007 ; Degenne, Lebeaux, Marry, 2002 ; Pronovost, 1996). D'ailleurs, les trois dynamiques composant notre grille de lecture (la dynamique identitaire et corporelle, la dynamique relationnelle et de mode de vie, et la dynamique socio-historique) ont été pensées en partie pour pouvoir rendre compte autant de la diversité des pratiques à l'œuvre que des différenciations pouvant les marquer. Cette attention accordée à la diversité et aux différenciations a également orienté l'élaboration de notre démarche méthodologique et le recrutement de notre échantillon.



Introduction

Notre recherche porte sur l'expérience que les individus Baby-Boomers font de leur vieillissement et de leur habitat. Nous avons donc opté pour une démarche méthodologique qualitative, qui s'inscrit dans une perspective compréhensive et inductive. L'intérêt de cette dernière est de rendre compte des divers « arts de faire » des individus et des significations multiples qu'ils peuvent recouvrir au sein d'une réalité complexe (De Certeau, 1990 ; Martuccelli, 2002 ; Martuccelli, De Singly, 2009). L'objet de ce chapitre est de présenter les outils mobilisés en vue d'accéder à ces données. Nous reviendrons d'abord sur la démarche d'enquête qui a été la nôtre, en amont du terrain. Nous traiterons ensuite de la rencontre de cette démarche avec le terrain et de l'analyse des données qui s'en est suivie.

I/ Présentation de la démarche d'enquête

En vue de présenter notre démarche d'enquête, nous focaliserons d'abord notre attention sur la façon dont la population cible a été circonscrite. Nous exposerons ensuite notre dispositif d'enquête : du recrutement de la population aux entretiens et observations effectués à domicile.

1. Élaboration et justification de la population cible

Notre questionnement nous a conduits à nous intéresser à des couples, socialement différenciés, de jeunes retraités propriétaires, appartenant aux générations du Baby-Boom, et qui aménagent leur habitat. Dans ce premier point, nous reviendrons sur chacune des facettes de cette population cible afin d'en justifier le choix.

1.1. Des « jeunes » retraités propriétaires

Nous avons ciblé prioritairement les personnes se situant au passage et jusqu'à la cinquième année de leur retraite, pour trois raisons au moins.

La première est qu'il existe dans cette fourchette temporelle un pic d'aménagements. Les enquêtes statistiques sur le logement, sur la consommation des ménages ou encore sur l'emploi du temps montrent en effet que les 55-64 ans dépensent plus en moyenne que l'ensemble de la population française en « gros travaux d'entretien et d'équipement de la maison » (1986 € par an alors que les dépenses moyennes par ménage sont de 1300 €, selon l'enquête Budget des familles de

l'INSEE, 2006). D'autres recherches montrent aussi qu'il existe une forte propension des 60-64 ans à « renouveler leurs équipements », et que s'observe ensuite une « décroissance de la propension à consommer après 65 ans » (Herpin, Michel, 2012, p.123-124). Les 60-64 ans profitent en général de leurs revenus de fin de carrière pour réaliser ces achats, et ils sont d'autant plus enclins à renouveler leurs équipements qu'ils savent que leur espérance de vie à cet âge s'est allongée et qu'ils auront, de fait, le temps d'en profiter (*ibid*, p.126). Ce « pic » d'achat est similaire à celui observé pour la tranche d'âge des 25-29 ans qui s'installent pour la première fois. Malheureusement, les enquêtes disponibles ne permettent pas, ou peu, d'identifier la nature des aménagements effectués : on sait que les achats effectués à ce moment sont notamment des équipements « audiovisuels », ou « de loisirs et culture », ou encore « d'ameublement et d'équipement ménager », mais pas davantage.

La seconde raison qui nous a conduits à choisir cette fourchette concerne les pratiques de bricolage, dont on sait qu'elles occupent une place significative après le passage à la retraite. Un sondage de l'IFOP réalisé pour *Notre Temps* en 2010 montre par exemple que 54 % des retraités interrogés déclarent bricoler et jardiner davantage en début de retraite, spécifiquement jusqu'à 5 ans, et d'autant plus s'ils sont en couple (60 % des couples déclarent pratiquer ces activités davantage, alors que les célibataires ne sont que 19 %) ²³. Même s'ils sont un peu plus nombreux à concerner des individus vivant en milieu rural (63 % contre 51 % en communes urbaines de province), ces résultats restent assez similaires, quel que soit l'environnement géographique. Cependant, ces recherches ne permettent pas non plus de connaître en détail les pratiques liées aux aménagements, souvent regroupées sous le terme trop vague de « bricolage ». Pourtant, c'est à travers la description conjointe des aménagements et des pratiques qu'il est possible d'accéder aux « manières de faire » des jeunes retraités, et de comprendre ce qu'ils « fabriquent » lorsqu'ils aménagent leur logement (Lahire, 2005, p154).

La troisième raison pour laquelle il semblait intéressant d'interroger les personnes nouvellement retraitées était d'obtenir des discours « à chaud » sur les aménagements réalisés et, par la même occasion, d'appréhender plus facilement l'incidence du passage en retraite sur les types et les pratiques d'aménagements, dont les enjeux ont été exposés précédemment.

Dans le même but, il semblait plus pertinent de cibler des propriétaires de leur logement. Sur ce point, notons que les propriétaires sont majoritaires parmi les retraités : c'est le cas de 74 % des ménages de retraités et de près de 80 % des ménages de sexagénaires (INSEE, enquête Patrimoine 2010). Les cibler nous permettait d'avoir plus de chance d'y accéder. Il semblait également qu'ils soient davantage susceptibles de réaliser des aménagements, car être locataire peut être un frein

²³ L'étude invite à la prudence sur cette information, les célibataires interrogés n'étant qu'au nombre de 40.

pour procéder à des transformations. Cibler des propriétaires avait aussi un autre intérêt : le patrimoine immobilier tend de plus en plus à être considéré comme une ressource mobilisable pour faire face aux aléas de l'avancée en âge, voire simplement pour financer sa consommation pendant cette période (Hourriez, Ogg, 2013 ; Drosso, 2011 ; Boulmier, 2010 ; Gotman, 2010). Nous souhaitons voir ici quel serait le positionnement, dans le présent et pour l'avenir, des Baby-Boomers face à ce patrimoine potentiellement « disponible » et/ou « nécessaire ».

1.2. Des couples socialement différenciés

Nous avons ciblé uniquement des couples, afin de donner à voir les dynamiques conjugales et les différenciations sexuées. Le chapitre précédent nous a donné l'occasion de développer les enjeux et les enseignements potentiels à focaliser notre attention sur eux. Il en est d'autres tout aussi importants qui auraient pu conduire à s'intéresser aux célibataires, mais dans le cadre de cette recherche, nous ne pouvions traiter des deux à la fois, faute de temps, d'autant que les situations au sein des couples comportent elles-mêmes de nombreuses variations à questionner : selon qu'un seul conjoint est à la retraite ou les deux, selon les milieux sociaux, les types d'habitats, etc. Les manières de faire varier la population de notre échantillon ont d'ailleurs été réfléchies en amont du recrutement, notamment sous l'impulsion de la fondation qui a financé une partie de cette thèse.

En premier lieu, nous avons renoncé à l'idée de faire varier l'échantillon en ayant recours aux Catégories Socio-Professionnelles telles qu'elles sont utilisées par l'INSEE. En effet, à l'intérieur d'une même CSP peuvent se trouver divers niveaux de diplôme et/ou de formations, mais aussi divers « types » de métiers exercés, ou encore des écarts de revenus très importants. Or, chacun de ces éléments a des effets sur les pratiques et les représentations des individus dont on ne peut faire l'économie pour comprendre leurs actions, et le sens qu'ils leur donnent (Bosc, 2008 ; Bourdieu, 1979 ; Caradec, 2000). En partie pour les mêmes raisons, nous avons renoncé, en second lieu, à faire varier l'échantillon à partir des « classes sociales » d'appartenance des enquêtés (Nisbet, 1959 ; Bosc, 2008, 2013 ; Chauvel, 2001).

Nous avons alors choisi une approche par la diversité des métiers occupés ou anciennement occupés, et par celle des niveaux de diplômes et formations. Chaque type de métier et niveau de diplôme ou formation demande et apporte, en effet, des compétences, des connaissances, « savoirs » et « savoir-faire » spécifiques qui peuvent modeler un rapport particulier à soi, au monde et aux autres. Nous avons également essayé de faire varier les niveaux de revenus des enquêtés, qui dépendent du reste du métier occupé. De plus, dans le cadre de cette recherche sur l'habitat, nous

avons souhaité diversifier les lieux de vie des enquêtés, les types d'habitats et de territoires occupés nous paraissant tout aussi significatifs et importants que les autres variables citées.

1.3. « Des » habitats et « des » territoires

Nous souhaitons, pour le recrutement, maximiser la diversité de l'échantillon du point de vue des types d'habitats (maison avec et sans étage, avec et sans jardin, appartement, avec et sans balcon, de taille et de construction diverses) ainsi que des territoires occupés (ville centre ou à proximité, bourg, campagne, reliée ou non par des transports en commun).

Tout d'abord, les recherches montrent comment les territoires sont différenciés, voire « fracturés » et les conséquences de cet état de fait sur les pratiques d'habiter et les modes de vie (Guilluy, 2010 ; Wilkinson, Bioteau, Prugeau, 2013). Nous souhaitons questionner ces conséquences sur les pratiques de nos enquêtés. Ensuite, le territoire occupé est un « support spatial » et son accessibilité devient un enjeu d'autonomie à la vieillesse (Caradec, Leborgne-Uguen, 2005 ; Boulmier 2010). Il semblait donc intéressant de voir quels effets le territoire occupé aurait sur les expériences présentes d'habiter et de vieillir de nos enquêtés, mais aussi plus spécifiquement, sur celles projetées et/ou anticipées pour l'avenir. Enfin, le type de logement peut être, en lui-même, vecteur de plus ou moins d'inadaptation. Les « maisons pavillonnaires » par exemple, sont souvent présentées comme plus adaptées aux personnes vieillissantes que les maisons de ville, plus anciennes. Les premières proposent, en effet, un agencement plus fonctionnel des pièces, souvent aussi plus spacieuses et mieux éclairées (Aragau, Morel-Brochet, 2013, p114). Le type de logement occupé peut aussi faciliter ou non son adaptation technique. La petite taille de certains logements, par exemple, est parfois présentée comme « facteur de blocage » lorsqu'il s'agit « d'introduire des équipements technologiques compatibles avec la rotation d'un fauteuil roulant, par exemple, en particulier dans une salle de bain ou une cuisine » (Caradec, Leborgne-Uguen, 2005, p.31). Il s'agissait de voir ici comment les enquêtés feraient avec leur bâti, dès lors que la question des adaptations serait posée.

Afin d'accéder à des réalités les plus diverses possible, nous avons cherché à faire varier les types d'habitats, mais aussi les territoires ou « zones d'habitat ». Sur ce dernier point notamment, nous avons choisi de recruter notre population et de faire nos entretiens dans deux départements différents : le Nord, autour de l'agglomération Lilloise (et campagnes alentour) et l'Aisne, autour de l'agglomération Chaunoise (et campagnes alentour). Quatre éléments importants différencient ces deux territoires : leur étalement (l'agglomération Lilloise est plus étalée que celle de Chauny), leur densité (idem), l'accès à proximité ou non de « grands magasins » de bricolage (l'agglomération

Lilloise et ses alentours sont ici aussi plus favorisés), la présence ou non de transports en commun en particulier dans les zones rurales ou bourgs (l'agglomération Lilloise et ses alentours sont ici aussi plus favorisés) (INSEE, 2012). Il s'agissait de voir quels effets auraient ces différenciations territoriales sur les expériences vécues dans le présent et projetées pour l'avenir des enquêtés.

2. Élaboration et justification du dispositif d'enquête

Nous avons indiqué avoir opté pour une démarche inductive et compréhensive. D'un point de vue méthodologique, nous avons donc cherché les outils susceptibles d'appuyer cette approche : afin de nous faire accéder, d'une part, aux individus eux-mêmes et à leur « chez-soi », et, d'autre part, à leurs pratiques et aux significations leurs étant données.

Nous présenterons d'abord ici notre manière de procéder pour recruter la population ciblée. Ensuite, nous présenterons précisément la façon dont nous avons construit notre double dispositif de recueil de matériaux, à savoir, un entretien (semi-directif) effectué à domicile avec les couples de jeunes retraités (ensemble), complété par une observation (visite guidée) du logement.

2.1. Questionnaires de prise de contact et autres méthodes de recrutement

En amont du terrain, plusieurs façons d'entrer en contact avec la population ont été pensées : passer par des associations et organismes, par interconnaissance ou par la méthode dite « boule de neige » et faire passer un court questionnaire à des clients de magasins de bricolage.

Pour ce qui est des associations, nous avons envisagé de nous rapprocher de plusieurs associations *seniors*, de loisirs et/ou de bricolage s'il en était, susceptibles de nous mettre en contact avec des « jeunes retraités » et, *a fortiori*, des jeunes retraités effectuant ou projetant des aménagements de leur logement. Pour ce qui est des organismes, nous souhaitons nous rapprocher de certains organismes de l'habitat, tels que le PACT ou l'ANAH, afin d'accéder directement à des personnes réalisant des travaux. Ces organismes les (co)financent en effet, ils gèrent également les dossiers de demandes de subventions : ils semblaient à même de nous faire accéder plutôt facilement, et directement, aux individus ciblés. Un autre intérêt à passer par eux était d'accéder à des personnes aux revenus modestes, voire se trouvant dans la précarité. Concernant les méthodes de recrutement par interconnaissance et « boule de neige », il s'agissait d'utiliser notre réseau personnel et/ou professionnel afin de trouver des personnes ciblées, surtout au début, afin de lancer les premiers entretiens et par la même occasion d'en tester le guide.

Le questionnaire de prise de contact quant à lui, a été dès le début envisagé comme un moyen à investir fortement. Il s'agissait de se rendre dans les magasins de bricolage, décoration,

ameublement, etc. où il semblait certain de trouver de jeunes retraités effectuant des travaux : puisqu'on sait qu'ils en font et qu'il faut bien acheter de quoi les réaliser et/ou voir/se renseigner sur ce qui peut être fait. Multiplier les enseignes avait pour but d'accéder à des profils divers d'enquêtés. Le terrain a validé tout autant que mis à l'épreuve ces hypothèses, nous y reviendrons. Le « questionnaire de prise de contact »²⁴ a été pensé pour investir ces magasins en allant à la rencontre, pendant leurs achats, d'individus qui nous semblaient être de « jeunes retraités ». Ce court questionnaire d'une page permettait de savoir rapidement si les personnes rencontrées faisaient ou non partie de la population ciblée. Si oui, il permettait de savoir dans quel type de logement elles vivaient, quels types de travaux étaient réalisés et/ou projetés à court terme, mais aussi, leur motivation principale à les effectuer ainsi que les personnes concernées par leur réalisation. Ces quelques questions relativement rapides à poser, permettaient de nouer un premier contact et de susciter leur confiance de façon à ce qu'elles acceptent l'idée d'un entretien chez elles, demandé à la fin du questionnaire avec leurs coordonnées. Au fil des questionnaires réalisés, ces informations avaient aussi pour but de faire varier l'échantillon, en sélectionnant si besoin les types de profils peu représentés dans celui recruté jusqu'à ce moment.

2.2. Entretien et guide d'entretien

Au sujet de notre manière de construire l'entretien, deux choses sont à noter : le choix d'interroger les conjoints ensemble ; le fait que le guide d'entretien a été pensé en trois phases.

L'idée de réaliser des entretiens avec les conjoints séparément nous paraissait, certes, à l'origine, séduisante : cela aurait pu permettre, nous en faisons l'hypothèse, de mettre davantage en perspective le discours des hommes et des femmes et ainsi d'accéder peut-être à plus de différenciation genrée. Cependant, deux raisons nous ont amenées à finalement interroger les conjoints ensemble. La première est que l'acceptation du principe de l'entretien est en elle-même souvent délicate, il aurait pu être d'autant plus difficile de faire accepter cette « règle du jeu » des entretiens individuels par l'ensemble des couples. La seconde renvoie à la lourdeur de ce dispositif méthodologique, qui aurait conduit à diminuer le nombre de cas étudiés compte tenu du temps nécessaire pour les entretiens par couple, alors qu'un enjeu était de maximiser de la diversité des situations conjugales. De plus, la pratique des entretiens de couple montre que ces situations peuvent parfois être l'occasion de faire émerger, en « *live* » parfois, des points de désaccord entre les conjoints, fructueux pour l'analyse : or, ces dimensions du fonctionnement conjugal nous paraissaient particulièrement pertinentes pour traiter notre question.

²⁴ Disponible en annexe.

Pour ce qui est de la construction du guide d'entretien²⁵, nous l'avons pensé en trois phases distinctes. L'objet de la première phase était d'amorcer la discussion sur les pratiques et le sens des aménagements en général (quels types d'aménagements ont été effectués ? Avec qui ? Pour quelles raisons ?) et de recueillir un certain nombre d'éléments factuels sur les pratiques d'habiter passées et présentes des enquêtés (depuis combien de temps le couple habite-t-il dans ce logement ? Est-ce la première fois qu'ils effectuent des aménagements ? etc.). Les recherches montrent en effet que c'est « l'ensemble du parcours personnel dans lequel s'intègre le parcours résidentiel qui détermine la manière de vivre et vieillir chez soi » (Renaut, *et alii*, 2011, p.126). Nous intéresser à ce parcours paraissait donc nécessaire afin de rendre compte des dynamiques à l'œuvre.

La deuxième phase de l'entretien consistait en la « visite guidée » du logement. Elle devait, dans l'idéal, être impulsée - par l'enquêteur ou les enquêtés - assez naturellement par les questions sur les aménagements. Nous ne souhaitons pas, volontairement, aborder les thématiques du futur et de la vieillesse avant la visite guidée, à moins que les enquêtés ne le fassent eux-mêmes. La visite devait en effet nous servir - entre autres - de point de repère pour aborder et/ou rebondir sur ces thématiques à partir de l'habitat personnel des enquêtés. Nous pensions par exemple, inciter les enquêtés à se sentir concernés par le sujet et *a fortiori* à se projeter dans l'avenir, en utilisant des exemples d'observations issus de leur logement. Ou encore, faire mention si besoin des « adaptations » ou « inadaptations » observées pour susciter des discours plus larges sur elles.

Après la visite du logement, il s'agissait d'interroger précisément le couple sur le sens et les pratiques de leurs aménagements, en intégrant progressivement la perspective du futur, jusqu'à une question générale, mais directe : « Comment imaginez-vous vos vieux jours ? ». Celle-ci était suivie par une suite de questions sur l'habitat et son adaptation. Avec le dernier tiers des enquêtés, des images d'adaptations techniques et technologiques ont servi d'appui à ce moment²⁶. Pour terminer, la discussion s'ouvrait sur les représentations, avec des questions sur les images véhiculées par les médias notamment, et sur ce que les enquêtés souhaiteraient pour « vieillir bien » « chez eux ».

Ce protocole d'enquête, bien que « découpé » en amont, devait rester souple. La première partie de l'entretien en particulier, s'envisageait plus ou moins longue avant que la visite guidée soit proposée/acceptée selon les enquêtés, notamment parce que les modalités du discours varient selon l'appartenance sociale et que certains auraient peut-être besoin d'une confiance plus établie avec l'enquêteur avant d'accepter, alors que d'autres pourraient l'impulser eux-mêmes plus rapidement. On sait en effet que pour les populations de milieux populaires, le discours s'amorce plus aisément

²⁵ Le lecteur trouvera ce guide en annexe.

²⁶ Le lecteur trouvera ces images en annexe.

à partir de la pratique, contrairement aux classes supérieures pour lesquelles il est plus facile de se raconter sans montrer (Beaud, Weber, 2003 ; Thomann, Bacconnier-Baylet, 2013). Au final, et sachant que le terrain fait autant si ce n'est plus à l'enquête que l'enquêteur, le protocole d'enquête a été pensé comme adaptable selon les interactions entre enquêteur et enquêtés (Kaufmann, 1996).

2.3. Observations et grille d'observation

C'est au cours de la visite guidée que les observations ont été réalisées. L'intérêt de ces observations était de visualiser les aménagements réalisés par les enquêtés et ainsi, pour la suite de l'entretien, de permettre à chacun (enquêteur et enquêtés), de savoir ce qui a été vu, de quoi l'on parle et de pouvoir rebondir plus facilement. Concernant l'intérêt de la visite guidée elle-même, deux choses sont à noter. D'abord, elle a été conçue comme un dispositif permettant de soutenir le discours des enquêtés, en montrant ce qui a été fait. Elle visait donc à recueillir du discours situé, avec l'hypothèse qu'il pouvait être différent et/ou plus nuancé sur certains points que lors d'une « discussion formelle » au sujet des adaptations ou inadaptations du logement en général. Ensuite, elle a été pensée pour permettre au chercheur d'observer largement l'espace du logement et ses aménagements, avec photos à l'appui, et ce faisant, d'opérer une première analyse *in situ* de la situation qui servirait à creuser les discours dans la suite des entretiens, sur le thème de l'avenir en particulier. L'intérêt d'une telle approche étant de mettre en regard l'ordre du « faire » et l'ordre du « récit du faire », entre lesquels l'écart est parfois grand (Lahire, 2005, p154).

Afin de rendre la description la plus pertinente possible, nous avons construit une grille d'observation à la fois théorique et technique (Lahire, 2005, p37). Celle-ci s'appuie d'abord sur les définitions des aménagements et des adaptations présentées dans le chapitre précédent. Ces dernières nous ont amenés à circonscrire *a priori* un ensemble d'aménagements (réalisés et/ou projetés) auquel il paraissait pertinent de prêter attention. Pour notre terrain, nous avons donc défini l'aménagement comme :

Tout investissement immobilier ou mobilier visant la transformation ou le renouvellement de l'espace domestique (intérieur et/ou extérieur) et de ses usages. Cela inclut donc les travaux d'entretien du cadre bâti (réfection de toiture, ravalement de façade, etc.) et de sa disposition intérieure (abattement de cloisons), les travaux d'amélioration des gros équipements (installation d'un chauffage central par exemple), les travaux de rénovation (modification de la salle de bain, de la cuisine, etc.), les travaux modifiant l'usage des pièces. Cela inclut aussi les transformations du mobilier (achats de meubles, décoration, etc.) et l'évolution des petits équipements (électroménager, TIC, etc.). Cela inclut le déménagement.

Un des enjeux de notre recherche étant d'identifier et de questionner les adaptations ou inadaptations des habitats aux limitations fonctionnelles, il s'agissait ensuite d'aiguiser notre regard à leur repérage. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur divers documents techniques, statistiques, et sur les recherches mentionnées dans les chapitres précédents. Par exemple, nous nous sommes appuyés sur le *Guide pratique du logement adaptable*, qui synthétise pour chaque espace de l'habitat « les caractéristiques, les risques particuliers ou inconvénients » (Boulmier, 2009, p44), mais aussi sur les données sur les accidents de la vie courante qui donnent une bonne idée des éléments de l'habitat qui peuvent être « inadaptés ». Elles révèlent par exemple que dans une majorité de ces cas, le revêtement de sol, les escaliers ou le lit sont en jeu (Déoux, *et alii*, 2011).

Au début de notre recherche, nous souhaitions élaborer une « grille d'observation » à partir de ces documents, qui serait spécifiquement dédiée au repérage des adaptations ou inadaptations des logements visités. Cependant, en pratique, elle ne s'est pas révélée pertinente parce que trop chronophage, mais aussi parce que l'objet majeur de notre recherche était avant tout de voir comment les individus eux-mêmes interprétaient leurs réalisations. Or, il fallait, pour saisir ce sens, et les définitions « endogènes » lui étant liées, leur laisser la parole le plus possible et ne pas poser *in situ* un regard trop « exogène » sur les adaptations.

Au final, les observations générales du logement et des aménagements faites avec un regard « averti », combinées aux discours des enquêtés et aux photos, ont largement suffi à appréhender ce qui avait été fait par eux, « adaptations » incluses.

II/ Retour sur la démarche d'enquête et sur l'analyse

Dans cette partie nous rendrons compte du déroulement de notre terrain. Nous reviendrons précisément, dans un premier temps, sur notre démarche d'enquête en prêtant attention au recrutement de la population et aux caractéristiques de l'échantillon final. Ensuite, nous traiterons de la réalisation des entretiens, des observations, et de l'analyse des données.

1. Recrutement et caractéristiques de l'échantillon

Plusieurs techniques étaient envisagées afin de recruter la population ciblée. Nous les avons toutes expérimentées, avec plus ou moins de réussite en termes d'efficacité. Nous reviendrons sur les difficultés rencontrées dans un premier point et sur les caractéristiques de l'échantillon final dans un second. Préalablement, nous présenterons les techniques qui ont fonctionné et le nombre de personnes que chacune a permis de rencontrer.

La technique de recrutement qui a le mieux fonctionné a été le passage de questionnaires de prise de contact dans les magasins de bricolage, même si, il faut le noter, peu de magasins ont répondu positivement à notre demande (un magasin dans le Nord et quatre dans l’Aisne²⁷) sur la liste de ceux qui ont été contactés²⁸. Cette technique fut aussi particulièrement chronophage, tant en termes de temps passé à prendre contact avec les magasins, à trouver les « bonnes personnes » et à obtenir leur accord, qu’en temps passé à effectivement faire passer les questionnaires sur place aux personnes (potentiellement) cibles. Cette technique a tout de même permis de recruter 17 couples dans le Nord (pour 62 questionnaires passés) et 16 dans l’Aisne (pour 43 questionnaires passés) sur les 47 couples constituant, au final, notre échantillon.

Une seconde technique a consisté à recruter des personnes *via* des organismes de l’habitat, susceptibles d’aider au financement et/ou de conseiller en matière d’adaptation. L’intérêt de cette méthode était à l’origine d’équilibrer la diversité de l’échantillon, et c’est devenu au fil du terrain une nécessité de le ré-équilibrer. En effet, avec les questionnaires de prise de contact, surtout ceux réalisés dans le Nord, l’échantillon était composé d’une majorité de personnes de situation plutôt favorable. Parmi les organismes contactés²⁹, seul Aisne Habitat a accepté que nous consultions ses dossiers (papiers), grâce à quoi nous avons rencontré 7 couples avec des difficultés de santé, financières, de logement, qui nous ont permis d’enrichir nos résultats.

Les 7 couples restants ont été recrutés par interconnaissance *via* un réseau personnel et professionnel, et en recontactant certains enquêtés qui avaient dans leur entourage des personnes correspondant au profil recherché : ils ont également contribué à rééquilibrer l’échantillon. Avant de présenter en détail ce dernier, arrêtons-nous sur trois types de difficultés ayant ponctué notre terrain.

1.1. Le terrain et ses difficultés

Il y a dans la recherche de terrain, une dimension « pragmatique », qui consiste à trouver, comment accéder aux enquêtés (Beaud, Weber, 2003). Dans notre cas, cette dimension a souffert de trois ordres de difficultés sur lesquelles nous allons revenir ici. Le premier concerne l’accès aux magasins et organismes ciblés à l’origine, la deuxième concerne l’association de l’enquêteur à un

²⁷ Leroy Merlin Villeneuve-d’Ascq (Nord), Jardi’Aisne, Gamm’Vert, Bricorama, Bricomarché à Chauny (Aisne)

²⁸ Liste des magasins contactés dans le Nord : Leroy Merlin Villeneuve d’Ascq et Tourcoing, Bricorama Tourcoing, Castorama Hellemmes, Point P, Casa Lille et Villeneuve-d’Ascq, Brico dépôt Lille et Villeneuve d’Ascq ; dans l’Aisne : Bricorama, deux Point P, Arbres et Jardins services, Au décor, Couvreur, Miroiterie, Weldom, Bricomarché, Casa, Jardinerie Villa Verde, Gamm Vert, GIFI, Mopalpa, Mr Meuble, Gedimat, Mr Bricolage.

²⁹ Liste des organismes : PACT Métropole Lillois, Union Régionale PACT Picardie, Aisne Habitat, plusieurs associations de services destinés aux *seniors*, Service *seniors* des mairies d’Armentières, Bailleul, Chauny.

marketeur par les enquêtés potentiels, et la troisième a trait à un certain nombre d'effets d'âge au moment de la passation des questionnaires dans les magasins.

1.1.1. Des logiques organisationnelles incompatibles

Une de nos entrées privilégiées consistait à faire passer des questionnaires de prise de contact dans les magasins, et une autre consistait à passer *via* des organismes de l'habitat. Or, cela supposait d'avoir l'accord des acteurs concernés (directeurs de magasins et d'organismes). Ces accords ont été longs et difficiles à obtenir, et ont même souvent échoué. Nous avons été confrontés à des « acteurs » pris dans des contraintes organisationnelles propres, qui ont freiné ou fait échouer nos démarches (Crozier, Friedberg, 1977).

Concernant les organismes de l'habitat, le PACT en particulier, c'est la logique de confidentialité qui n'a pas rendu possible notre collaboration : en effet, passer par eux supposait d'avoir accès aux dossiers afin de cibler des profils d'enquêtés correspondant à ce que nous cherchions. Or, cela supposait pour eux une remise en cause de leur charte. Concernant les magasins de bricolages, plusieurs logiques ont freiné ou remis en cause notre accès aux rayons pour faire passer les questionnaires. D'abord, la logique de performance dans laquelle le secteur marchand s'inscrit ouvre difficilement des espaces-temps à d'autres tâches que celles qui sont déjà réalisées (souvent de surcroît, dans des temps compressés au maximum). Il était donc difficile aux personnes susceptibles de nous donner l'autorisation d'être contactées, rappelées et encore plus qu'elles nous rappellent, d'autant qu'ils percevaient mal l'intérêt qu'elles pouvaient trouver dans notre démarche. Sur ce dernier point, certains accords ont été négociés grâce à l'obtention d'une contrepartie : leur faire accéder à tout ou partie des résultats. Ensuite, certains magasins souhaitaient conserver, dans une logique de *marketing*, le monopole des enquêtes réalisées au sein de leur enseigne, et d'autres enfin, dans la même logique, craignaient que les informations recueillies ne soient utilisées par leurs concurrents. C'est pourquoi au final les magasins à avoir été investis sont peu nombreux. Notons ici aussi que ces logiques, *marketing* en particulier, ont également joué dans nos premiers contacts avec les enquêtés, sur les lieux des magasins, et même après au moment de les rappeler pour confirmer les entretiens ou encore au début des entretiens à leur domicile.

1.1.2. Le risque que l'enquêteur soit un *marketeur*

La situation d'enquête n'est jamais neutre et conserve souvent une part d'indétermination pour les enquêtés. Ces derniers s'appuient alors sur différents repères pour préciser la définition de la situation tels que le sexe, la couleur de peau, l'habillement, le langage, l'âge, la tenue ou encore les accessoires du chercheur (Goffman, 1974 ; Strauss 1992 ; Hughes 1996). Or dans notre cas,

détermination de la situation opérée par les enquêtés a plutôt fait « frein », au moins au premier contact, car ils nous ont souvent considéré comme un enquêteur marketing. Ils craignaient alors, d'une part, que leurs réponses servent des logiques marchandes (contre lesquelles ils se positionnent plutôt négativement, nous aurons l'occasion de le voir), et d'autre part, que leurs informations personnelles soient divulguées, rendues publiques, etc. notamment « *parce qu'aujourd'hui avec Internet euh ça va vite...* ».

Notons ici aussi à ce sujet que ce qui a aussi joué contre nous et contre la confiance qu'ils pouvaient nous accorder, tient aux nombreux démarchages publicitaires et enquêtes *marketing* auxquels les enquêtés nous ont dit être soumis à leur domicile (soit par téléphone ou par porte-à-porte), en particulier dans l'Aisne. Nombreux sont alors ceux qui nous ont associés à ces démarchages dès lors que l'on expliquait faire « une enquête » et/ou que nous avions un questionnaire à la main. Nous nous sommes gardés ensuite d'utiliser ce mot, mais l'étiquette devait être gommée quasiment à chaque fois.

De nombreux enquêtés (pas tous) ont cependant été « récupérés » grâce à une discussion rapide sur l'objet de la recherche, mais surtout, en mobilisant - volontairement, car on sait par ailleurs que la technique est opérante - notre statut d'étudiant, que venait conforter notre âge, que l'on savait proche de celui de leurs enfants (Beaud, Weber, 2003). Notre statut et notre âge, en tout cas leur perception de nous comme « une jeune qui pourrait être leur enfant », est venue « au secours » de l'enquête et du « soupçon de l'arnaque » *marketing* dont nous faisons *a priori* l'objet.

1.1.2. Les enjeux et difficultés à repérer des « jeunes retraités »

Un des enjeux de ce terrain était de « repérer » les « jeunes retraités » dans les magasins de bricolage. Or ici, un autre type d'« effet d'âge » s'est présenté à nous.

Nous avons dû nous fier à l'âge biologique, supposé à partir de l'apparence des individus, afin d'aller à leur rencontre. Cette démarche n'est pas du tout aisée et des « erreurs de jugement » sur l'âge des individus et/ou sur le fait qu'ils n'étaient pas retraités, ou encore en couple, ont suscité plus d'un malaise. L'apparence et la présence de « marques corporelles » de l'âge biologique sont fortement conditionnées par les conditions de vie, reflétant elles-mêmes les appartenances sociales (Cambois, *et alii*, 2008 ; Vannienhove, 2009).

De fait, il nous est alors arrivé d'aller à la rencontre de plusieurs personnes d'une quarantaine d'années, marquées corporellement par un travail à forte pénibilité. L'une d'entre elles, qui était « en bleu de travail », s'est trouvée vraiment mal à l'aise, et même en colère, que nous la prenions pour « un retraité ». À d'autres moments, ce sont des personnes « très » âgées, par rapport

à notre population ciblée, auxquelles nous nous sommes adressés qui, elles, étaient plutôt flattées et, le plus souvent, prenaient cette méprise avec beaucoup d'humour.

Cette difficulté à identifier l'âge probable des individus et *a fortiori* leur probabilité d'être à la retraite a été renforcée par la variation des « normes de correspondance » entre âge biologique et apparences d'un magasin à l'autre, étant donné que les appartenances sociales « moyennes » pouvaient y être très différentes. Ce n'est qu'à force de multiplier les rencontres avec des individus, et en mettant de côté les malaises des erreurs, que nous avons réussi à obtenir tant de questionnaires remplis, et suffisamment d'entretiens réalisés.

1.2. De l'échantillon recruté

Avant de rendre compte des caractéristiques des individus et couples composant notre échantillon final, nous reviendrons brièvement sur son élargissement au fil du terrain.

1.2.1. Une population cible plus large que prévu

Les difficultés liées au recrutement de notre population ont conduit, en partie, à élargir certaines caractéristiques de l'échantillon : certaines personnes que nous avons rencontrées ne sont pas encore retraitées ou depuis plus de 5 ans, certains enquêtés ont été rencontrés sans leur conjoint(e). L'objectif était avant tout de préserver au maximum la diversité de revenus, d'états de santé, d'emplois, de types et de zones d'habitat. Cela dit, en dehors de difficultés liées au recrutement, deux autres raisons ont pu nous conduire à élargir un peu les personnes ciblées.

D'une part, nous nous sommes rendu compte que le pic d'aménagements projetés/réalisés ne se situait pas seulement en début de retraite (dans les cinq premières années). Chez beaucoup de personnes rencontrées dans les magasins, les aménagements s'étalent en effet de plusieurs années avant la retraite à de nombreuses années après. Tout en contenant cette extension dans des limites raisonnables, nous avons donc accepté plus facilement des personnes réalisant ou projetant des aménagements et se situant quelques années avant la retraite ou après les cinq premières années.

D'autre part, certains profils d'enquêtés nous paraissant particulièrement intéressants ont été intégrés à l'échantillon, bien qu'ils ne correspondaient pas tout à fait à la cible établie. Deux couples sont notamment concernés ici : un couple qui se compose au moment des entretiens, soit entre 2012 et 2014, de conjoints plus âgés que la moyenne de nos enquêtés : les deux (Richard et Éliane) ont 75 ans. Un autre couple est plus jeune que la moyenne, avec un homme de 54 ans et une femme de 44 ans (Bruno et Sylvie). Les premiers ont été recrutés surtout parce qu'ils étaient tous deux médecins, de situation très aisée, occupaient une maison d'architecte, et en campagne très isolée : nous en avons peu dans notre échantillon qui combinaient tous ces éléments. Les seconds

ont été recrutés à un moment où l'on s'interrogeait sur la pertinence d'ouvrir encore un peu plus tôt l'échantillon, mais aussi parce qu'ils s'apprêtaient tout juste à devenir propriétaires, situation que nous n'avions pas rencontrée précédemment et susceptible d'enrichir le questionnement.

1.2.2. Composition de l'échantillon final

Notre échantillon se compose au final de 47 couples³⁰. Pour ce qui est de leurs caractéristiques générales, indiquons que la grande majorité des enquêtés sont nés entre 1946 et 1955 et appartiennent de ce fait à la première génération du Baby-Boom telle qu'elle est en général définie (cf. chapitre précédent). Au moment des entretiens (entre 2012 et 2014), 45 couples sont composés d'un ou deux conjoints ayant entre 57 et 68 ans.

Parmi ces couples, plusieurs milieux sociaux et types de métiers sont représentés : on trouve des employés, des ouvriers, des enseignants, des chercheurs ou médecins, des agriculteurs. Il en va de même pour les niveaux de diplôme, même si les formations effectuées au long de la vie et/ou les concours passés « en interne » tendent à les lisser. Concernant les ressources de nos enquêtés, leur situation patrimoniale (propriétaires d'un ou plusieurs logement(s)) et matrimoniale (en couple) font qu'ils ont un niveau de vie moyen supérieur à celui des retraités seuls et/ou locataires (surtout si les études des enfants ont fini d'être payées, ce qui est le cas pour la majorité). Parfois, cette situation tend même à relever le seuil de la précarité dans laquelle ils se trouveraient sinon. Nombreux sont aussi ceux à posséder une épargne, de longue date en général, mais ils sont également très nombreux à devoir « budgétiser », voire à être restreints pour leurs activités.

Grâce au rééquilibrage de l'échantillon, les états de santé de nos enquêtés sont assez divers. Ils se sentent certes tous plus ou moins « vieillissants », bien que ce sentiment soit partagé de façon moins importante par ceux qui ne rencontrent aucune difficulté de santé et/ou de sensations corporelles douloureuses (ces personnes sont au nombre de 28). La plupart des enquêtés se sentent « vieillissants » (46 individus) avec un corps plus ou moins douloureux. 13 ont, en plus, des « limitations légères » et 7 des « limitations moyennes ». Au final, 12 couples sont composés d'un conjoint au moins avec des « limitations légères » ; 7 couples avec un conjoint au moins ayant des « limitations moyennes » ; 32 couples avec un conjoint au moins se sentant (uniquement) vieillissant. Ces situations ont des incidences sur l'entretien et/ou l'usage du logement³¹, fonction aussi, des types de logements occupés. Sur ce point, il existe une certaine diversité dans notre échantillon, qui s'est révélée précieuse pour l'analyse.

³⁰ Une présentation détaillée des caractéristiques générales des enquêtés est jointe en annexe.

³¹ Nous avons élaboré une typologie des états de santé de nos enquêtés et de leurs effets sur l'usage et/ou l'entretien du logement, le lecteur la trouvera en annexe également.

L'échantillon se compose de couples habitant majoritairement en pavillon (avec un étage et un jardin), mais on y trouve aussi des habitants de maisons ouvrières ou de ville (avec plus d'un étage et/ou des escaliers abrupts et étroits), de maisons bourgeoises, ou d'appartement (un couple). Les zones d'habitats sont diverses à plusieurs titres. Comme nous le souhaitions, certains vivent en ville et d'autres à la campagne, avec des différences internes importantes : certaines zones rurales sont peu desservies par les transports en commun et peu fournies en services et/ou commerces (surtout dans l'Aisne) ; d'autres le sont davantage, se rapprochant souvent du bourg/du périurbain (plutôt dans le Nord).

Concernant la sociabilité des enquêtés, ils sont en majorité inscrits dans une constellation de liens. Les relations familiales et amicales constituent le noyau dur de leur « entourage » (Bonvalet, 2003). Elles sont autant horizontales (fratrie, amis) que verticales (parents, enfants, petits-enfants), soit autant des relations inter- qu'intra-générationnelles. Nombreux sont ceux à recevoir chez eux leurs enfants et petits-enfants au moins une fois par semaine ou plus, même si une part assez importante aussi (environ un tiers d'entre eux) les voit plus rarement, du fait d'une habitation éloignée en général, exceptionnellement à cause de tensions existantes. Mais, dans tous les cas, ils les reçoivent au moins pour les fêtes, d'une à trois fois par an environ. Ces visites sont de courte durée lors d'événements ponctuels (anniversaires, fêtes annuelles, mariages, etc.) ou de durée plus longue lors d'événements plus réguliers (en dehors des « gardes », les week-ends, les vacances notamment). Les personnes rencontrées sont très souvent inscrites dans des activités extérieures (bénévolat, sport, activités créatives, etc.) grâce auxquelles elles nouent aussi des contacts.

2. Réalisation des entretiens et analyse des données

Dans cette partie, nous procéderons en trois temps. Dans un premier temps, nous reviendrons sur le déroulement des entretiens et plus spécifiquement sur l'accompagnement de la parole de nos enquêtés. Dans un deuxième temps, nous focaliserons notre attention sur le déroulement des « visites guidées » du logement, avant de nous arrêter, dans un troisième temps, sur la manière dont nous avons procédé pour analyser les données recueillies, à la fois nombreuses et paradoxales.

2.1. De longs entretiens chargés émotionnellement

Concernant la manière dont se sont déroulés nos entretiens, deux éléments sont à noter. Tout d'abord, ils ont été particulièrement longs, ce qui a eu des effets positifs sur le recueil de données. Ensuite, ils ont été, à la surprise de l'enquêteur, plutôt chargés émotionnellement.

2.1.1. Une durée d'entretien gage d'ouverture de parole

Les entretiens réalisés ont été longs, voire très longs, pour deux raisons au moins. La première tient aux nombreuses thématiques abordées, telles que le détail du parcours d'habitant et d'habiter des enquêtés, les aménagements effectués/projetés autour de la retraite, leurs modes de vie et relations depuis la retraite, leurs projections dans l'avenir, leur rapport à la/sa vieillesse future, les lieux de vie envisagés pour le futur à moyen et long terme. La seconde tient au double dispositif qu'ils comportaient : entretien et visite guidée du logement. Ainsi, les premiers entretiens faisaient tous environ trois heures, certains sont même allés jusqu'à plus de quatre heures. Nous avons par la suite essayé de limiter leur durée. D'abord, nous avons passé moins de temps sur les parcours d'habitants, sur les différents usages des logements, les divers travaux effectués dans chacun, etc., en nous concentrant plutôt sur le logement actuel, en privilégiant les aménagements par rapport aux usages. Ensuite, nous avons passé moins de temps sur le thème du mode de vie à la retraite, soit sur les activités pratiquées et les relations, que nous demandions à la fin surtout sous forme de liste, en nous concentrant sur celles suscitant des aménagements dans l'entretien.

Ceci dit, la longueur de ces entretiens est aussi ce qui a permis de recueillir des données nombreuses et riches sur notre objet. Elle a permis que la discussion s'approfondisse suffisamment pour que certains positionnements initiaux, sur les projections et anticipations de l'avenir notamment, se nuancent. De ce point de vue, les éléments les plus intéressants sont souvent apparus après une heure et demie voire deux heures de discussions, et/ou au moment de la visite guidée effectuée finalement plutôt à la fin de l'entretien. Ce temps des entretiens a aussi permis que s'installe une relation de confiance entre enquêteur et enquêtés, suffisante pour qu'ils soient à même de s'ouvrir sur des sujets sensibles et chargés émotionnellement tels que la vieillesse.

Nous allons maintenant nous arrêter plus précisément sur ce dernier point, car la « charge » émotionnelle suscitée par nos questions auprès des enquêtés a été une surprise pour nous, avec laquelle nous avons dû composer.

2.1.2. Des « effets d'âge » et des émotions fortes dans les entretiens

Nous l'évoquons plus haut, la situation d'enquête n'est pas neutre, enquêtés et enquêteur co-crédant un entretien à partir de ce qu'ils *sont* individuellement (leur personnalité, leur histoire, leur apparence), et avec ce pour quoi ils sont là : en l'occurrence pour le chercheur, son métier (Mauger 1991 ; Beaud, 1996). Aussi, enquêteurs et enquêtés ne sont pas égaux face aux objets de recherche traités, en particulier selon leurs âges respectifs (Lefrançois, Trépiéd, Auger, à paraître). De ce point de vue, travailler sur le vieillissement auprès de personnes âgées, alors qu'on est soi-même jeune peut susciter des difficultés spécifiques : pour l'enquêté et pour le chercheur. Par exemple, Arnaud Campéon fait état dans son travail de thèse (2012) de situations où des personnes très âgées avaient du mal à se confier sur des sujets tels que la mort, la conscience de sa finitude ou le souhait de se suicider, à un enquêteur qui leur semblait « trop jeune » pour comprendre. Isabelle Mallon quant à elle, relate certaines situations de gêne, de malaise voire d'autocensure face à des personnes âgées s'exprimant sur leurs pertes, leur désintérêt pour le monde, et plus largement face aux récits de difficultés du vieillissement et des épreuves liées à l'avancée en âge (Mallon, 2012).

A priori, travaillant surtout sur les « aménagements du logement » et sur des « jeunes retraités », nous ne pensions pas être confrontés à ce type de situation. Nous nous attendions certes à ce que certains « effets d'âge » puissent émerger du fait de notre âge proche de celui des enfants des enquêtés, mais pas à des difficultés spécifiques d'expressions. Or, les parties de nos entretiens consacrées aux projections de soi dans la vieillesse, de même que celles au cours desquelles les enquêtés ont évoqué l'expérience de la vieillesse (et des lieux de vie) de leurs parents nous ont (assez brutalement) confrontés à de telles difficultés. Plus spécifiquement, ces dernières ont été de trois ordres, plus ou moins liés entre eux.

D'abord, l'une des difficultés principales a résidé non pas tant dans le fait que l'enquêteur était « trop jeune » pour entendre et comprendre ces épreuves, mais plutôt dans le fait que les enquêtés se disaient « trop jeunes » pour en parler. « *On est encore trop jeunes pour* » a, en effet, été dans nos entretiens, plus qu'une phrase récurrente, un positionnement constant face au sujet de leur vieillesse. C'est seulement grâce aux questions sur les aménagements du logement que nous sommes parvenus à aller au-delà de ces discours : nous aurons l'occasion d'approfondir cet aspect dans les deux parties suivantes de la thèse.

Ensuite, nous nous sommes intéressés à des personnes dont les parents étaient, ou avaient été confrontés à diverses difficultés marquantes telles que la survenue de maladie ou l'entrée en institution. Chez certains enquêtés, le décès d'un ou des deux parent(s) était également récent. Il semble qu'ils étaient moins à même d'opérer une reconstruction narrative de ces événements, alors

qu'ils y étaient encore émotionnellement très « pris ». La même remarque peut être faite au sujet de leur prise de conscience accrue de leur propre finitude, plutôt récente elle aussi.

Enfin, et ce point est lié au précédent, cette situation spécifique a suscité au cours de nombreux entretiens un double malaise, celui des enquêtés et celui de l'enquêteur. Le premier malaise a été celui des enquêtés : parce que nous les invitons à parler de ces expériences alors même que, d'une part, eux-mêmes ne les avaient pas complètement « digérées » et/ou intériorisés, et que, d'autre part, elles tendaient à les plonger dans une « épreuve avant l'heure » et *a fortiori* dans des angoisses profondes, existentielles, quant à leur devenir une fois « vieux ». Notons que ces moments de trop-pleins émotionnels ont surgi plus souvent chez les femmes que chez les hommes : les larmes montaient et il est arrivé que certaines enquêtées se mettent à pleurer face à des sujets de toute évidence trop douloureux à appréhender.

Par exemple, une de nos enquêtées s'est mise à pleurer à grosses larmes au moment où nous lui demandions de se projeter dans une situation de moindre autonomie fonctionnelle, nous expliquant alors qu'elle préférerait se suicider plutôt que de faire subir cela à ses enfants. Une autre enquêtée, alors qu'était évoqué le cas de ses parents, tentait bon gré mal gré de contenir ses larmes et s'est murée dans le silence, son mari nous expliquant qu'elle ne supportait pas que ses parents vieillissent. Pour cet entretien, notre deuxième, la discussion s'est arrêtée là, et c'est aussi l'enquêteur qui s'est trouvé plongé dans un malaise. En effet, nous n'étions pas préparés du tout à cela, la situation a eu pour conséquence de nous laisser dans une surprise paralysante révélant en même temps notre incapacité à accompagner l'expression de ces difficultés, de ces douleurs. Dans le même temps, le déroulement de ces premiers entretiens a révélé l'importance de cette partie du sujet qui devait, de toute évidence, être creusée davantage. Or, cela supposait de s'y préparer mieux.

Pour ce faire, nous avons alors demandé quelques « clés » à un ami thérapeute pour accompagner ces enquêtés dans leur discours et continuer de les faire parler autant que cela semblait possible, tout en soutenant l'expression de leur souffrance en se montrant empathique et en essayant de ne pas en être trop bouleversée nous-mêmes. Ces conseils ont été d'une grande utilité, car il n'est pas aisé - ni émotionnellement, ni en pratique - de recueillir de tels discours ni de gérer la relation d'enquête à ces moments. Cela dit, ils nous ont permis de recueillir des données riches d'émotions et de sens, que nous avons particulièrement exploitées d'ailleurs. Il semble aussi que cet espace d'expression libre ait été particulièrement « apprécié », voire ait parfois semblé sonner comme une libération, notamment chez ceux qui semblaient contenir depuis longtemps leurs douleurs voire leur culpabilité à avoir « placé » un de leurs parents par exemple et/ou à les avoir vus dépérir, en maison de retraite notamment.

Isabelle Mallon (2013) note l'importance pour le chercheur, qui s'intéresse à la mise en mots de vécus difficiles, voire tabous, et/ou qui lui sont étrangers de par son expérience de vie et/ou son âge, d'apprendre aux personnes à se confier sur ces sujets tout autant que de se préparer soi-même à entendre ces difficultés et accompagner leur expression. Nous rejoignons ici pleinement son point de vue, en ajoutant que, en ce qui nous concerne, faire appel à quelques « clés » issues de l'accompagnement thérapeutique en psychologie nous a été utile pour ce faire.

2.2. Des entretiens « à domicile » avec une visite guidée du logement

Compte tenu de ses symboles déjà évoqués, le « chez-soi » est un espace délicat à investir pour un étranger, qui s'y impose de surcroît plus qu'il n'y est invité. Heureusement, avec nos enquêtés, le questionnaire de prise de contact, les reprises de contact par téléphone de même que notre âge proche de celui de leurs enfants ainsi que notre statut d'étudiant ont contribué à dépasser ce premier frein et à « ouvrir les portes ». Travailler sur les aménagements du logement, et ainsi sur les « arts de faire » de nos enquêtés et la créativité avec laquelle ils s'appropriaient leur « chez-soi » a aussi contribué à susciter leur intérêt pour cette visite chez eux, voire leur enthousiasme à nous montrer leurs réalisations. Pour les mêmes raisons, la visite guidée du logement a aussi été, dans la plupart des cas, bien reçue, voire proposée spontanément et avec entrain, même si certaines portes étaient plus difficiles à faire ouvrir que d'autres : la chambre conjugale notamment, espace privé par excellence. C'est en particulier sur le déroulement et l'intérêt de cette visite pour le recueil de données que nous allons focaliser notre attention ici. Nous évoquerons l'importance de son *timing* ainsi que son intérêt pour observer l'écart entre le faire et le récit du faire.

2.2.1. Trouver le bon *timing* pour la visite guidée

Au début de l'enquête, nous proposons la visite guidée au milieu de l'entretien, pour les raisons évoquées plus haut. Mais après les premiers entretiens, la place de cette dernière a changé. Placée au milieu de l'entretien, elle se présentait rarement « naturellement » et avait plutôt tendance à « couper » le fil de la discussion, difficile en fait à reprendre ensuite, et à laisser entendre aussi aux enquêtés que l'entretien était fini. Ces derniers montraient alors des signes d'impatience et n'étaient plus « pris » dans la dynamique réflexive. La visite a donc été déplacée à la fin de l'entretien, sauf quand les enquêtés la proposaient spontanément.

Ce déplacement a permis, d'une part, de « faire durer » l'entretien sans que ce temps allongé ne pèse, tout en le faisant dans une atmosphère différente : « discuter » en se promenant, en marchant et bougeant dans le logement des enquêtés, « chez eux », présentait ici l'intérêt de le faire dans un cadre d'interaction moins formel (Kaufmann, 1996b ; Beaud, Weber, 2003). D'autre part,

effectuer la visite en fin d'entretien avait aussi l'intérêt de mettre en perspective les discours recueillis tout au long de l'entretien et les aménagements réalisés, existants et/ou projetés. Il a été ici au final plus intéressant de rebondir *in situ* au moment des observations sur les discours précédemment tenus (sur l'avancée en âge dans le logement, son adaptation actuelle et/ou future) que l'inverse (soit, évoquer les aménagements observés lors des discours sur la vieillesse future). En particulier parce que, la question du futur étant posée, et souvent même celle de l'inadaptation du logement des enquêtés, cette visite a été l'occasion pour eux de nous présenter les configurations potentiellement problématiques de leur logement pour l'avenir, et *a fortiori* certaines façons de les résoudre, en plus de nous présenter les autres aménagements réalisés. Chez certains, la visite ainsi placée a été l'occasion pour ces derniers d'être plus enclins à exposer certaines de leurs difficultés d'usage présentes, et qu'il faudrait selon eux résoudre pour l'avenir, ce qui n'aurait sans doute pas été le cas si le futur n'avait été abordé plus tôt dans la discussion.

2.2.2. Des écarts entre le « faire » et le « récit du faire »

D'une façon générale, les enquêtés se sont révélés assez « conscients » des inadaptations probables de leur logement en cas de survenue de limitations et/ou plus largement pour leur vieillesse future. Ainsi, un des projets originels de cette visite guidée - à savoir mettre en perspective les inadaptations du logement observées et le discours des enquêtés qui pourrait les dénier - s'est révélé peu pertinent. Les photos, qui auraient pu appuyer ces écarts entre « ce qui était » et le discours à son sujet, n'ont finalement pas eu d'intérêt non plus, si ce n'est à titre illustratif. C'est d'ailleurs pourquoi elles apparaîtront peu dans la thèse.

Ceci dit, cette visite a eu un autre intérêt, car d'autres types d'écarts sont apparus entre « le faire et le récit du faire ». Observations, plans, descriptions du logement³² et photos nous ont alors particulièrement servis (Lahire, 2005). En effet, et comme nous le verrons surtout dans la troisième partie de cette thèse, un de nos résultats importants est que les enquêtés adaptent (*a minima* et assez simplement, *via* des aménagements « ordinaires ») leur habitat, mais qu'ils ne le verbalisent pas forcément. Or ici, la visite guidée nous a permis de voir - vraiment - ce qui était fait à ce niveau, tout en donnant matière à analyser les paradoxes au cœur des discours et des pratiques recueillis.

³² À la fin de chaque entretien et pour la plupart d'entre eux, nous réalisons des plans détaillés des logements afin d'une part de nous les remémorer (en plus des photos, qui n'étaient que des vues de détail), mais aussi, d'autre part, d'y noter les observations sur les configurations d'espaces qui se présentaient pour nous comme des adaptations du logement - qu'elles aient été mentionnées ou non par les enquêtés.

2.3. Analyser des paradoxes et rendre compte de définitions endogènes

Grâce au type de données recueillies et compte tenu de notre objet de recherche, deux enjeux importants se sont trouvés au cœur de l'analyse, sur lesquels nous souhaitons revenir ici. Il s'agissait d'une part, de repérer et d'interpréter les paradoxes présents dans les entretiens. D'autre part, il s'agissait de rendre compte de définitions endogènes, du confort et de l'avancée en âge notamment. Ces enjeux sont apparus après notre première série d'analyses, qui ne nous semblait pas suffire pour interpréter les nombreux paradoxes à l'intérieur de chaque entretien, ni pour les mettre en écho de façon transversale avec les autres entretiens du corpus. De même, les définitions du confort et de l'avancée en âge nous semblaient alors pouvoir être détaillées davantage. En vue de ces objectifs, et compte tenu de la richesse et en même temps de la complexité de nos entretiens, nous avons donc effectué à chaque fois deux séries d'analyses supplémentaires, en procédant avec d'autres techniques que l'analyse thématique classique.

2.3.1. Identifier et interpréter des paradoxes

Pour ce qui est de l'identification et de l'interprétation des paradoxes, nous avons élaboré pour chaque grand thème, des tableaux à entrées multiples³³ qui nous permettaient de combiner analyse par entretien (tous les enquêtés apparaissaient dans un même tableau, les lignes leurs étant destinés), analyse discursive, analyse de sous-thématiques et analyse transversale (grâce aux colonnes). Pour chacun de ces tableaux, la première colonne était ainsi destinée au profil des enquêtés : âge, profession, état de santé, temps depuis lequel ils étaient en retraite, relations, activités, etc. Les intitulés des colonnes suivantes dépendaient des thématiques.

Par exemple, pour le thème « vieillesse » :

- **discours type sur la vieillesse** (étaient ainsi rapportés les morceaux de discours sur cette thématique) ;
- **moment de l'entretien/contextualisation du discours** ;
- **temps du discours** (discours projectif ou discours sur le vécu présent) ;
- **nature du discours** (positionnement personnel/récit d'expérience d'autrui/en général) ;
- **positionnement** (par comparaison ou opposition avec les identités statutaires types ou leurs caractéristiques identifiées cf. « être vieux », « être vieillissant », « être jeune », etc.) ;
- **temporalité du vieillir et identités statutaires correspondantes** (par exemple : être jeune – passé, être jeune – présent, ne pas être trop vieux – présent, vieillir – présent, être vieux – futur, etc.) ;

33 Nous avons pour ce faire utilisé Excel, non pas pour utiliser les croisements d'entrées possibles, mais surtout parce que cela nous permettait d'avoir de multiples colonnes et lignes, et ainsi, une vue d'ensemble très large, tout en permettant au besoin, de masquer certaines d'entre elles pour se concentrer sur d'autres.

- **caractéristiques associées** (pour vieillir par exemple : sentiment d'avoir fait la moitié ou plus de sa vie, se sentir vieillir physiquement, se sentir vieillir rythmiquement, etc.) ;
- **sous-caractéristiques associées** (exemple pour vieillir + se sentir vieillir physiquement => pouvoir faire moins de choses difficiles, porter moins lourd, etc.) ;
- **sources/déclics de la représentation et/ou du positionnement** (images véhiculées dans les médias, expériences de l'entourage, événement marquant, etc.) ;
- **vieillesse type concernée** (noire et négative, lointaine, incertaine, déjà là, etc.) ;
- **réactions types** (projections ou absence de projections) ;
- **sous-types de réactions** (par exemple pour vieillesse noire et négative + absence de projections => mourir plutôt que de mal vieillir ; peur de la prophétie autoréalisatrice, etc.) ;
- **caractéristiques de l'habitat et usage de l'habitat liés** (vivre en ville, maison de retraite, etc.) ;
- **types d'adaptations/aménagements liées et mots employés** ;
- **sources adaptations/aménagements** (médias, entourage, etc.) ;
- **si les adaptations/aménagements concernent leur propre logement, état de réalisation** (réalisés, envisageables, projetés avec certitude, refusés) ;
- **motivations spécifiques au sujet de ces adaptations** (qu'elles soient réalisées, envisageables, projetées ou refusées) ;
- **fonction de ces adaptations/aménagements pour les enquêtés** ;
- **fonction de ces adaptations/aménagements observés par l'enquêteur** ;
- **cas d'adaptation** (verbalisée comme telle ou non).

Cette méthode a été élaborée pour identifier et essayer de comprendre les paradoxes des discours (entre refus des projections et démarches d'anticipations observées notamment) ainsi que la place de l'habitat dans ces paradoxes. Elle a permis aussi de cerner à la fois le positionnement et l'identité statutaire des enquêtés, qui semblaient *a priori* très floue. Nous l'avons finalement utilisée pour faire toutes nos analyses, car elle s'est avérée très pratique, pour nous en tout cas.

2.3.2. Rendre compte de définitions endogènes

Pour ce qui est des définitions endogènes, c'est surtout un travail sur les mots et leurs synonymes que nous avons effectué. Ce travail a été facilité au fil du remplissage des tableaux, mais il a aussi contribué à les construire.

Pour ce qui est des définitions endogènes des figures de l'avancée en âge, par exemple, nous avons procédé en plusieurs temps. Pour les résumer grossièrement, dans un premier temps, l'analyse a porté sur les propos mentionnant directement les « mots du vieillir » (« vieux », « vieillissement », « vieillesse », « personnes âgées », « jeune », etc.), qu'ils soient mentionnés en positif (par exemple « être vieux ») ou en négatif (par exemple « ne pas être vieux »), qu'ils viennent d'un discours général (sur « la » vieillesse) ou personnel (sur son expérience). À partir de là, nous avons isolé une première série de figures/de positionnement sur ce qu'on pourrait appeler

« l'échelle/le temps du vieillir » (« être jeune », « ne plus être jeune », « être vieux », etc.), ainsi que des caractéristiques et des sous-caractéristiques associées à chacune des figures (par exemple, « vieillir » = « se sentir vieillir physiquement » = « pouvoir faire moins de choses dures »). Dans un second temps, nous avons repris les discours des enquêtés en incluant ceux qui ne mentionnaient pas directement les « mots du vieillir », mais qui y faisaient allusion, avec des caractéristiques associées aux figures identifiées, comme « ne plus pouvoir faire » par exemple, caractéristique de l'« être vieux ». Nous avons ainsi pu dresser un portrait plus fin de chaque figure et arriver à trois figures principales, que nous présenterons en détail dans les parties suivantes : « être vieillissant sans être vieux », « être vieux », « faire naufrage ».

Pour ce qui est de la définition endogène du confort, nous avons opéré de façon similaire. Nous avons ainsi identifié dans un premier temps les discours faisant directement référence au confort. Ces discours se trouvaient en général dans les entretiens au moment de la question directe sur le confort, ou à l'occasion de l'exposition des aménagements réalisés et/ou projetés. À partir de ces discours, nombreux dans l'ensemble, nous avons identifié une première définition du confort, et un certain nombre de caractéristiques lui étant liées. Dans un deuxième temps, nous avons regardé dans les discours restants si ces mêmes caractéristiques étaient présentes : il s'est avéré qu'elles l'étaient dans la quasi-totalité de ces discours et *a fortiori*, chez la quasi-totalité des enquêtés. Nous avons ainsi pu, ici aussi, préciser assez finement la définition du confort telle qu'elle est apparue chez nos enquêtés. Mise en regard des observations, cette technique a permis de rendre compte du sens du confort pour les enquêtés et de la forme matérielle qu'il pouvait prendre chez eux. Or, comme nous allons le voir maintenant dans les deux parties qui suivent, cette question a occupé une place très importante dans nos résultats.

Deuxième partie - Aménager son habitat, au présent : vivre et se saisir d'une transition lorsqu'on vieillit sans être vieux

Introduction : des aménagements et des pratiques qui accompagnent un changement de vie et des aspirations

Dans cette deuxième partie, nous focaliserons notre attention sur les tensions et les dynamiques identitaires et corporelles, relationnelles et de mode de vie des aménagements du logement telles qu'elles se donnent à voir dès lors que nos enquêtés sont interrogés sur leur vécu présent. Alors que ce dernier est marqué à l'heure de la retraite par un triple changement : la renégociation de la définition de soi, la transformation de son environnement relationnel et la déstructuration de ses routines (Caradec, 2010, p.103), nous verrons ici que les aménagements du logement, de même que les pratiques qui les accompagnent, en constituent par bien des aspects des « supports » (Martuccelli, 2002 ; Caradec, 2004b).

Avant de centrer notre propos sur les aménagements et leurs pratiques de façon détaillée, nous rendrons compte d'un premier résultat important, dont l'exposition préalable est nécessaire à la compréhension de la suite. Dans un premier chapitre, nous focaliserons donc notre attention sur le rapport au temps et au vieillissement de nos enquêtés. Nous mettrons au jour le positionnement identitaire et statutaire « intermédiaire » de ces individus Baby-Boomers et jeunes retraités, se situant à la fois *seulement* et *déjà* au mitan de leur vie. Nous verrons que ce dernier se fonde sur une expérience symbolique et corporelle de leur propre avancée en âge, qui nous conduit à les désigner comme des personnes « vieillissantes sans être vieilles ». Dans les chapitres suivants, nous mettrons en lien ce positionnement identitaire et statutaire spécifique avec les aménagements et les pratiques d'aménagement, tels qu'ils sont appréhendés par ces individus.

Dans un deuxième chapitre, et focalisant notre attention sur les dynamiques corporelles et identitaires telles qu'elles s'observent à un niveau individuel surtout, nous donnerons à voir les manières dont se manifeste l'identité statutaire spécifique de nos enquêtés dans leurs aménagements à l'heure d'une double transition : celle de la retraite et du mitan de la vie. Nous montrerons ainsi comment le corps et l'esprit de ces personnes « vieillissantes » se trouvent mis à l'épreuve par les

travaux réalisés dans le logement à ces moments de leur vie. Nous verrons aussi en quoi les aménagements du logement constituent, d'une part, des outils de mise à distance de la vieillesse pour des personnes qui tiennent à se distancier des vieux et, d'autre part, des « supports » importants pour des individus se situant à l'aune d'une nouvelle vie.

Notre troisième chapitre sera consacré plus précisément à l'apprentissage de cette nouvelle vie et ce faisant, à l'exposition de certaines dynamiques relationnelles et de mode de vie à l'œuvre. Nous focaliserons en particulier notre attention sur les manières dont les enquêtés se saisissent de deux transformations importantes impulsées par la retraite : celles de l'emploi du temps, vidé de l'activité professionnelle ; celles de la posture à l'égard du dehors et des autres, que l'arrêt du travail tend à tirer vers une posture centripète. Nous verrons dans ce chapitre que sur ces questions aussi, l'aménagement du logement, et plus précisément les pratiques qui lui sont liées, se présentent comme des « supports », en ce qu'elles ont un certain nombre de fonctions importantes : elles accompagnent les enquêtés dans une restructuration et dans l'apprentissage d'un nouvel emploi du temps, d'un nouveau rythme de vie et d'un nouveau rapport à l'extérieur ; elles constituent des activités à partir desquelles s'explorent, parfois de façon nouvelle, les relations conjugales à la retraite ; elles rassemblent les retraités et leurs amis autour d'une pratique relationnelle.

Nous poursuivrons la réflexion sur les dynamiques relationnelles de l'aménagement du logement dans un quatrième chapitre, en focalisant cette fois notre propos sur leur influence sur les types d'aménagements réalisés, et non plus sur les pratiques d'aménagement. Dans ce dernier chapitre, nous montrerons ainsi l'importance des relations familiales et conjugales sur les aménagements réalisés autour du début de la retraite, mais aussi tout au long de la vie. Nous verrons précisément comment ces relations, et celles liées à l'entourage de nos enquêtés plus largement, façonnent leurs façons d'habiter autant que leur habitat.

Introduction : une identité statutaire et un positionnement dans le cycle de vie ambigus

Il y a quelques décennies encore, le statut de retraité rimait avec une identité de « vieux » (Guillemard, 1986). Dévalorisée socialement, cette dernière se trouve aujourd'hui projetée aux dernières étapes de la vie et/ou associée à des événements spécifiques tels que l'entrée en institution. Au début de la retraite, en revanche, se trouve associée l'image socialement valorisée du « senior actif » (Billé, 2009 ; Trincaz, Pujalon, Humbert, 2008 ; Henaff-Pineau, 2012). Ces représentations sociales ne sont pas sans « travailler » les identités individuelles de ceux qui arrivent aujourd'hui à la retraite et qui sont, par ailleurs, confrontés à leur propre expérience de l'avancée en âge (Vannienwenhove, 2009). D'autant que pour eux, les références identitaires existent peu ou pas : ils sont issus des premières générations pour lesquelles la retraite ouvre sur une temporalité longue, équivalent à environ un tiers de l'existence (Gauillier, 2002b ; Guillemard, 2002).

De nos entretiens ressort d'ailleurs une absence de références et de positionnement identitaire clair face à ce « nouvel âge dans le cycle de vie » (Gauillier, 2002a, p.164). En effet, les positionnements identitaires de nos enquêtés se succèdent et se multiplient, comme en témoigne la récurrence frappante de diverses expressions : « on est jeunes », « on est encore jeunes », « on est trop jeunes », « on n'est pas si vieux », « pas encore vieux », « on vieillit », « on a quand même fait plus de la moitié de notre vie »³⁴, « on est des vieux », « on n'est pas vieux », etc.³⁵ Ces manières de se positionner se trouvent dans la majorité des cas dans un même entretien, voire dans une même phrase et à propos de thématiques diverses. En cela, l'analyse de ces discours permet de dresser les contours d'une identité *a priori* insaisissable. Pour autant, elle permet également d'identifier deux caractéristiques majeures qui sont au cœur de l'identité des jeunes retraités interrogés : le sentiment d'un vieillissement corporel et intellectuel, dépourvu toutefois de l'identification en tant que vieux, que nous verrons dans un premier temps ; une identité marquée par l'impression d'être à la moitié de sa vie, que nous détaillerons dans un second temps.

34 L'espérance de vie à 55 ans est en moyenne de 26,4 ans pour les hommes et de 32,8 ans pour les femmes, alors que la retraite représente globalement un tiers de l'existence, avec une espérance de durée de retraite de 21,2 ans pour les hommes et 26,5 ans pour les femmes (Andrieux, Chantel, 2013 ; Gauillier, 2002b). Cela dit, il a été très fréquent que les personnes interrogées expriment le sentiment d'être à « la moitié de leur vie », à « un peu plus de la moitié de leur vie » ou à « plus de la moitié de leur vie ».

35 Nous ne rapportons ici que les expressions où les identités mentionnées directement en termes de catégories d'âge. Nous verrons plus loin que les enquêtés peuvent dire la même chose en s'appuyant sur les attributs de ces dernières. Par exemple, au lieu de dire « être encore jeune », ils disent « être actif »

Dans les deux cas, nous focaliserons notre attention sur l'expérience symbolique et corporelle que les enquêtés font de leur propre avancée en âge et qui conduit au final à parler d'eux comme des personnes « vieillissantes sans être vieilles ».

I/ Vieillir, mais ne pas être vieux

L'expérience du vieillissement, et plus encore le sentiment de vieillir ou d'être vieux, s'active lors de différents événements : au cours de moments catalyseurs tels que le veuvage (Caradec, 2007b) ou l'entrée en institution (Mallon, 2004), mais aussi lors d'occasions fugaces et éphémères tels qu'un reflet dans un miroir ou le rappel de son âge par autrui (Minichiello, *et alii*, 2000). Dans le cadre de notre recherche, les questions sur les vieux jours ont suscité un discours sur l'expérience du vieillissement. Les discours sur les aménagements ou l'usage du logement ont également conduit les enquêtés à évoquer spontanément cette expérience. À partir de ces différents discours, on peut faire le constat que le rapport de nos enquêtés à leur propre expérience du vieillissement se positionne autour de deux pôles : d'un côté, ils expriment le sentiment de « vieillir » et, d'un autre, ils expriment le sentiment de ne pas être vieux. Nous explorerons dans cette partie les raisons les conduisant à de tels positionnements, à la fois opposés et concomitants.

Dans un premier temps, nous montrerons comment les enquêtés se représentent l'avancée en âge, ce qui nous permettra dans un deuxième temps de comprendre pourquoi l'identité de « vieux » est mise à distance. Dans un troisième temps, nous verrons que, malgré tout, le poids du temps sur le corps et l'esprit les conduit à se sentir vieillissants.

1. Ce qu'avancer en âge veut dire pour les enquêtés

Les questions de l'enquêteur sur les aménagements et/ou sur l'usage et l'entretien du logement ont permis d'accéder à des propos sur l'expérience du vieillir telle qu'elle se manifeste chez les enquêtés. Il en va de même des questions sur les « vieux jours »³⁶, qui ont de surcroît suscité des discours sur la façon dont ils se représentaient l'avancée en âge et de fait, les étapes à venir. Ce faisant, les discours des enquêtés ont permis d'identifier plusieurs « phases » du processus de vieillissement tel qu'ils se l'imaginent, ainsi que les caractéristiques associées à chacun de ces stades, et ce qui a contribué à les dessiner de la sorte.

Nous verrons ainsi d'abord que l'avancée en âge se présente en premier lieu comme un déclin physiologique inéluctable dont la chronologie se découpe en trois temps, auxquels

³⁶ questions du type « Comment vous imaginez-vous très vieux ? », « Que pensez-vous de la façon dont on parle/montre le vieillissement dans les médias ? », « Pensez-vous que vous puissiez avoir quelques problèmes de santé avec l'âge ? », etc.

correspondent trois « figures » du vieillissement : le temps du « vieillissement accru » où l'on se sent de plus en plus « vieillissant », celui du « quand on ne peut plus » où l'on est « vieux », et celui du « grand naufrage » où l'on est « dépendant » ou « vieillard ». Le passage d'un temps à l'autre est marqué par deux *turning points* spécifiques : l'incapacité soudaine de faire, ou la baisse soudaine et brutale de cette capacité, fait basculer dans l'« être vieux » ; le surgissement de la dépendance, quant à lui, fait basculer dans la vieillesse³⁷. Nous montrerons ensuite dans cette partie, que la représentation qu'ont les enquêtés de ces étapes, des types de figures associées et des *turning points* est modelée par une double influence : celle de leurs proches âgés, et celle des médias.

1.1. Vieillir, être vieux, faire naufrage : les trois temps représentés de l'avancée en âge

Dans ce premier point, nous reviendrons d'abord sur l'association entre avancée en âge et accroissement des problèmes de santé, telle qu'elle a émergé des discours, et qui conduit les enquêtés à se représenter le vieillissement comme un déclin inéluctable, à la fois physique et intellectuel. Nous présenterons ensuite en détail la façon dont les propos des jeunes retraités interrogés dessinent les trois temps de ce vieillissement, les figures liées, ainsi que les deux *turning points* matérialisant le passage de l'un à l'autre.

1.1.1. Le vieillissement comme maladie inéluctable

« *On vieillit très mal (...) toutes les personnes âgées ont des problèmes, avant on mourait de vieillesse, mais maintenant tout le monde a quelque chose euh... tout le monde a un handicap* » nous disent Adrien et Maïté ; « *On sait qu'avec l'âge, on se rend compte que... C'est inévitable (d'avoir des problèmes de santé)* » expliquent quant à eux Paul et Valérie. La récurrence de ces types de *verbatim* dans les entretiens montre que pour la majorité des enquêtés, l'avancée en âge se caractérise par l'apparition « inévitable » et généralisée à « toutes les personnes âgées » de problèmes de santé. Pour Adrien et Maïté, la maladie semble même avoir complètement remplacé la vieillesse puisque selon eux, on ne mourrait plus aujourd'hui de vieillesse, mais de maladie.

Sans toujours aller jusqu'à cette substitution, il va souvent de soi pour les enquêtés d'associer l'identité de vieux et la maladie. Nos résultats rejoignent ici ceux de l'équipe de Jean-Pierre Lavoie dont les recherches sur les Baby Boomers montrent que pour eux « ce n'est pas tant le

³⁷ Les discours qui ont permis d'isoler ces trois temps, ainsi que les figures auxquels ils sont rattachés, ont souvent été suscités par la question « Comment imaginez-vous vos vieux jours ? » (à laquelle les enquêtés répondent majoritairement en décrivant la vieillesse dont ils ne veulent pas, mais dont on peut néanmoins retenir les caractéristiques qui en dessinent le portrait). Ils ont aussi émergé à d'autres moments des entretiens et renvoyaient alors à l'expérience de leurs propres limitations dont les enquêtés supposent, notamment au regard des exemples qu'ils ont autour d'eux, qu'elles s'aggraveront avec l'âge.

fait de gagner des années qui fait la personne vieillissante que son état de santé » (2009, p.125). Pour certains de nos enquêtés d'ailleurs, comme Claudine et Denis, il est fait une différence entre « vieillir » et « prendre de l'âge », à croire que l'on ne vieillirait que si les problèmes de santé survenaient : alors que Denis explique qu'il a peur de « *mal vieillir* », Claudine ajoute « *tant qu'on est bien bah oui c'est la vie en fait ! J'sais pas si on pense tout le temps à notre âge, mais oui, vieillir c'est autre chose.* ». « *Vieillir c'est autre chose* », vieillir c'est, semble-t-il, devenir malade.

Partant de cette association entre maladie et vieillir, être malade constitue chez certains ce qui fait advenir le vieillissement, voire la vieillesse. « *J'ai peur de vieillir trop vite* », confie Jean-Claude, alors qu'il craint que survienne pour lui la même maladie que sa mère. Cette association modèle tellement les appréhensions de la vieillesse que, chez certains enquêtés déjà malades, elle peut les conduire à sentir approcher la vieillesse plus vite : c'est notamment le cas d'Inès.

Inès, ancienne employée de sécurité sociale et Maurice, ancien technicien d'entretien, ont respectivement 64 et 62 ans. Maurice n'a aucune difficulté physique, mais certaines activités, comme la conduite, sont restreintes, voire impossibles à Inès, faute de limitations moyennes. Habitants d'une campagne isolée de l'Aisne, ils songent à déménager pour se rapprocher des services et contacts, inaccessibles à Inès sans aide.

À ce moment de l'entretien, Inès explique que s'ils vont en appartement, il faudra un ascenseur, car ils vont « devenir vieux ».

- Inès : Oui parce que bon. C'est proche maint'nant la vieillesse.
- Enquêteur : Ça vous semble proche ?
- Inès : Oui.
- Enquêteur : Est-ce qu'il y a quelque chose qui a fait que ça vous semble proche ?
- Inès : Ben oui... Oui... moi ça m'semble proche parce que j'ai des gros problèmes de santé... alors bon... j'suis plus sensibilisée... c'est tout...
- Enquêteur : C'est à cause des problèmes de santé ?
- Inès : Bah oui, sinon... mon mari luiiiii i'... se sent très jeune. hein ? (*à lui*) tu penses que t'as 50 ans, même pas.
- Maurice : Pour l'instant oui...
- Inès : Hein, v'voyez... Bah c'est la santé qui fait que... Que. (*silence*)

L'association entre maladie et vieillissement opère sur le sentiment de vieillir, quand bien même la maladie des enquêtés n'a aucun lien avec l'avancée en âge. C'est encore le cas pour Georges, dont la maladie le conduit, plus qu'à voir la vieillesse approcher, à se sentir « vieillard avant l'âge ».

Georges, ancien agent comptable à l'université et Catherine, ancienne assistante sociale en CMP, ont respectivement 61 et 62 ans. Georges a de nombreuses limitations moyennes, du fait d'une maladie invalidante.

L'expérimentation de cette maladie conduit d'abord Georges à me répondre, lorsque je demande au couple comment ils envisagent l'avenir et les risques de limitations liées à l'âge, « Moi je m'y attends d'autant plus que j'y suis déjà, dans la malsanté ».

Le sujet revient ensuite, lorsqu'ils exposent les motifs de leurs adaptations par anticipation (Ils ont acheté un pavillon de quasi plain pied et suffisamment adaptable plusieurs années auparavant pour que Georges y vieillisse sereinement, malgré l'évolution de sa maladie).

- Georges : 'y a ma maladie aussi qui m'a fait expérimenter la la la faiblesse quoi m'enfin...
- Catherine : Oui vieillissement prématuré si on veut.
- Georges : Oui quelque part quelque part j'ai été vieillard, enfin entre guillemets.
- Catherine : Ouais 'y avait des caractéristiques.
- Georges : Des caractéristiques du vieillard à 40 ans quoi...

Ce qui est retenu par Georges pour se qualifier de « vieillard » sont « des caractéristiques ». Notons ici que si la maladie est présentée par les enquêtés comme un marqueur général de l'avancée en âge, leurs discours nous permettent aussi de préciser les caractéristiques de cette « maladie du vieillir ».

Les problèmes de santé, les handicaps de l'avancée en âge, évoqués aussi à travers l'expression « *mal vieillir* », font plus spécifiquement référence à un amoindrissement, à la fois physique et psychologique, marqué par une réduction de pouvoir faire. D'un point de vue physique, cet amoindrissement se manifeste par ce qui devient de plus en plus difficile puis impossible : ne plus pouvoir entretenir le jardin, ne plus pouvoir monter les escaliers, ne plus pouvoir conduire, ne plus pouvoir se laver, etc. Dans son aspect psychologique, il concerne à la fois l'envie, « l'énergie vitale » voire le moral, mais aussi le sentiment de suivre, d'être connecté au monde présent. La description de ce second type d'amoindrissement se trouve souvent au sujet des technologies, de « la mode », ou éventuellement, des nouvelles techniques et matériaux pouvant être utilisés pour les travaux. Parfois, le sentiment que l'on ne pourra plus suivre s'accompagne d'une projection de capacité intellectuelle amoindrie. La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées qui font « perdre la tête », constituent le summum de l'amoindrissement psychologique et intellectuel.

Qu'ils soient de l'ordre de limitations « fonctionnelles » ou de « l'énergie vitale », ces deux types d'amoindrisssements décrits et projetés par les enquêtés tendent à renvoyer aux « mécanismes déclencheurs de la déprise » susceptibles de ponctuer le processus du vieillissement (Caradec, 2007a ; Cambois, *et alii*, 2003 ; Barthe *et alii*, 1988). Cependant, la façon dont ces jeunes retraités en décrivent la survenue, dans un mouvement continu et inéluctable, se rapproche très nettement de la « théorie du désengagement » telle qu'elle a été véhiculée auparavant (Cumming, Henry, 1961). L'amoindrissement opère de façon continue jusqu'à ce que survienne un « *grand naufrage* »,

comme le nomment certains. Pour autant, ce processus continu est ponctué de trois temporalités aux rythmiques spécifiques et dont les passages sont marqués par deux *turning points* (Abott, 2010).

1.1.2. Un processus à trois temporalités et deux *turning points*

À partir du discours des enquêtés, on peut ainsi isoler une première temporalité de l'avancée en âge, au sein de laquelle l'amoindrissement s'opère progressivement et lentement. Cette première étape est celle du « vieillir » ou, plus précisément, du « vieillissement accru », dans laquelle les jeunes retraités interrogés se positionnent presque à l'unanimité dans le présent. La figure qui lui est associée est celle de l'être « vieillissant », marquée par le sentiment de vieillir, aujourd'hui plus qu'avant, et moins que demain. Celui-ci se manifeste en particulier par la sensation accrue du « poids » du temps sur le corps et l'esprit, qui se fait de plus en plus sentir « avec l'âge », même si ce poids peut aussi surgir et/ou être renforcé par une maladie limitante physiquement. Dans tous les cas, il les conduit progressivement à avoir l'esprit moins enclin aux projets, à avoir moins envie et/ou à sentir leur corps moins vaillant, qui doit faire plus lentement et peut porter moins lourd. Cette première temporalité de l'avancée en âge à la rythmique lente et déjà en partie expérimentée, se termine par un premier *turning point*, représenté pour le futur cette fois : le moment du « *quand on ne pourra plus* ». Le cheminement que les enquêtés décrivent jusqu'à ce *turning point* s'inscrit dans le prolongement de ce qu'ils vivent déjà, mais avec une gradation progressive. En ce sens, il ne semble pas constituer un point violent de basculement, bien qu'il soit le moment, projeté à moyen terme, où les enquêtés se représentent le surgissement de l'« être vieux ».

Les « vieux » sont définis et décrits à partir de ce qu'ils ne peuvent plus faire par les jeunes retraités interrogés : « *Même si c'est une personne âgée très bien, ça reste une personne âgée quand même quoi, y a des choses qu'on peut plus faire* » explique Maïté, 56 ans, comptable en pleine santé. Annick, quant à elle, assistante maternelle de 47 ans sans difficulté notable, mais dont le mari se rend à l'hôpital plusieurs fois par semaine, dit à son sujet « *I' peut p'us rien faire donc, quand i' pourra vraiment p'us rien faire euh... (petit silence) quand on s'ra trop vieux comme on dit y aura les thuyas à couper, l'terrain à tondre tout ça, donc euh...* ». L'expression récurrente « quand on ne pourra plus » définit dans les discours à la fois le moment de basculement dans l'être vieux (le *turning point*) et la phase de l'avancée en âge qui le suit. Cela dit, l'adéquation entre les termes de cette expression et les réalités qu'elle recouvre pour les enquêtés doit être précisée. En effet, « quand ils seront vieux », les enquêtés expliquent qu'ils ne pourront plus entretenir le jardin, monter les escaliers, conduire, etc. en d'autres termes, qu'ils rencontreront très probablement un ensemble de limitations. Pour autant, ces limitations s'imaginent modérées/moyennes et ne les

empêcheront pas, semble-t-il, de continuer à faire un certain nombre de choses par ailleurs : s'ils ne peuvent plus conduire, ils pourront faire leurs courses à pied ou se faire emmener, s'ils ne peuvent plus monter à l'étage, habiter un appartement, etc.

L'absence (quasi)totale de pouvoir est en effet projetée à long terme par les jeunes retraités interrogés, à l'heure de la vieillesse et de son « grand naufrage », qui constitue à leurs yeux la dernière phase de l'avancée en âge. Pour nos enquêtés, le sentiment d'« être vieux » ne coïncide pas nécessairement avec celui d'entrer dans la « vieillesse ». Le passage dans cette dernière étape constitue le second *turning point* qu'ils se représentent et qui, à l'inverse du précédent, surgit brutalement, voire violemment, à l'image de la dépendance qui en est le marqueur, le « symptôme ». Cette dernière phase est associée par les enquêtés à celle de la « la vieillesse », mais pour autant, ils n'utilisent pas ou très peu l'expression « vieillesse » pour la définir, lui préférant plutôt des qualificatifs extrêmement négatifs tels que « *descente* » ou « *grand naufrage* ». Les figures lui étant associées sont celles du « *dépendant* », du « *grabataire* », ou encore du « *légume* » qui « *fait tapisserie dans un fauteuil roulant* » ou qui est « *toujours allongé sur son lit* » (en EHPAD). En d'autres termes, celle du vieillard « qui se dégrade, se démentifie et meure » (Puijalon, 1991, p.9). Les enquêtés ont une représentation très noire, inéluctable et irréversible de ce qui leur apparaît comme la dernière phase de l'existence, qui commence à domicile et se termine en maison de retraite, dans un état de dépendance et de décrépitude souvent très avancé.

D'une façon générale, la manière dont ils nous dessinent l'avancée en âge, ses étapes, les modalités de leurs *passages*, l'âge auxquels ils surviennent, ou encore les figures, les identités statutaires et les caractéristiques auxquelles elles sont associées, sont fortement marquées par une double influence sur laquelle nous allons nous arrêter maintenant.

1.2. Des représentations marquées par une double influence

La partie précédente donne à voir une « représentation » de l'avancée en âge telle qu'elle se manifeste dans les discours des enquêtés. Celle-ci est très proche des représentations communes du vieillissement et de la vieillesse, homogénéisantes et négatives (Puijalon, 1991). Or, dans les deux cas, ces représentations constituent un « construit social » et en ce sens nous invitent à nous pencher sur les modalités de leur construction (Jodelet, 1989 ; Ennuyer, 2003). Nous verrons dans cette partie que chez nos enquêtés, c'est à partir de deux types d'influences extérieures que se construit leur appréhension des « temporalités du vieillir » : celle d'autrui généralisés et celle d'autrui significatifs (Caradec, 2004a). Nous nous attarderons ici d'abord sur l'influence de l'expérience,

souvent douloureuse, de la vieillesse des proches et, ensuite, sur celle des représentations souvent négatives communément véhiculées par les médias notamment.

1.2.1. Les expériences douloureuses de la vieillesse des proches

Les Baby-Boomers que nous avons rencontrés sont les enfants des personnes aujourd'hui âgées et très âgées desquelles ils sont souvent aidants, et toujours « spectateurs » de leur expérience du vieillir (Blein, *et alii*, 2009). Or, cette expérience constitue un référentiel puissant pour penser l'avancée en âge en général et son propre vieillissement en particulier. C'est ce que montrent les propos de Georges et Catherine par exemple, alors qu'ils nous présentent ce qui compose selon eux les trois phases du vieillissement : « *'y a la troisième phase qui est l' naufrage hein et qu'on a connu par nos parents, le naufrage 90-94 ans quand on va jusque là. Et nous on est bien conscients d'ça. Qu'on est dans une phase actuellement, qu'une autre va s'présenter...* ». De la même façon, l'expérience des parents modèle la représentation des *turning points* qui scandent le processus de vieillissement, en particulier celle de la brutalité du second. Mady, ancienne secrétaire de direction d'une association et Joffrey, ancien responsable qualité d'un établissement médico-social ont respectivement 60 et 64 ans. Ils nous confient ainsi que « *'y a un âge qui fait peur après 80 ans quoi j'ai vu avec mes parents après 80-85 ans c'est la descente quand même. Totale.* ». Jean-Claude quant à lui, 63 ans, ancien employé de mairie et légèrement limité physiquement explique d'abord qu'il n'a pas peur de vieillir, mais peur de la maladie avant d'ajouter « *Vieillir j'ai... euh... pour l'instant ça va disons. Mais quand j'vois comme euh... comment mon père il a été arrangé en un rien d'temps ! ... P'is ma mère. Ma mère aussi là. 'y a 3, 3/4 ans elle était pas comme ça hein... Et là d'un seul coup, la tête tout, elle mélange tout (chargé émotionnellement, respiration hachée)* ».

De façon transversale dans les entretiens, les phrases du type « *Moi je vois avec mes parents* » suivent ou précèdent de manière récurrente des propos généralisants sur le grand âge ou, *a minima*, sur une partie des personnes âgées, mais que les enquêtés mobilisent quand ils parlent des vieux jours. En outre, plus ces expériences des proches sont difficiles et chargées émotionnellement, plus elles tendent à être appropriées comme des réalités inéluctables de l'avancée en âge et *a fortiori* activer les peurs. Cette relation causale est particulièrement visible dans les propos de Myriam, 40 ans, qui nous dit « *Moi c'qui m'fait le plus peur c'est la dépendance par rapport à la perte de mémoire. Ouais. Parce que c'est quelque chose qu'on a connu euh... de son côté (dans la famille d'Hector son mari) et c'est très difficile à vivre pour l'entourage, et pour la personne...* ».

Plus encore, une seule expérience de vieillesse « négative » rencontrée dans l'entourage peut faire basculer complètement la représentation générale que les enquêtés en avait jusqu'alors, et ce,

même si pour d'autres proches âgés l'avancée en âge se déroule plutôt « heureusement ». L'exemple d'Annie et Yvan est particulièrement illustratif sur ce point.

Yvan, ancien PDG d'une entreprise de transport et Annie, ancienne secrétaire de direction de cette même entreprise ont respectivement 63 et 65 ans. Ils rencontrent tous deux des limitations légères, Yvan à cause d'une arthrose, Annie d'une maladie invalidante débutante.

Alors que je demande au couple « Comment imaginez-vous vos vieux jours ? » leur première réponse laisse apparaître une association générale entre problèmes de santé et vieillissement. Annie enchaîne ensuite sur son expérience personnelle.

- Annie : Après euh, moi j'm'étais imaginée bien parce que nos parents, les siens qui sont tous morts à 100 ans ses grands-parents, etc., j'ai ma grand-mère qu'est morte à 100 ans, mon père qu'en a 96 euh bon il a pas voulu s'faire opérer des genoux donc il a un p'tit peu un problème de mobilité, mais bon c'est parce qu'il a pas voulu s'faire opérer des genoux (...), mais là c'qui m'inquiète c'est que ma mère commence à perdre la mémoire donc ça c'est un truc ça nous inquiète grandement (...) jusqu'ici comme tous mes antécédents euh vivaient euh très très bien euh donc je, partant d'là j'étais rassurée, mais là euh perdre la mémoire comme ça (...) là si il faut vivre comme ça ben là j'l'imagine pas hein là d'abord j'ai prévenu mon mari moi c'est l'euthanasie tout d'suite.

Ces expériences et leur charge émotionnelle négative, bien qu'elles puissent être isolées, sont celles qui sont les plus mobilisées pour s'imaginer l'avancée en âge et en ce sens, tendent à homogénéiser et noircir les représentations que les enquêtés s'en font. Elles nourrissent aussi une appréhension négative du futur, marqué *a priori* par de lourdes « épées de Damoclès ». Au final, plus les expériences des proches sont difficiles, plus elles modèlent un rapport négatif à l'avenir et à la vieillesse. Les images véhiculées par les médias participent également de cette appréhension.

1.2.2. Les images et informations relayées par les médias

Le travail de « construction sociale de la vieillesse » qui s'opère au sein du champ politique conduit à en donner une image négative et homogénéisée : celle d'une vieillesse « problème » associée à « la dépendance dans sa connotation incapacitaire » (Ennuyer, 2003, p.59) et aussi à un mode de vie solitaire voire isolé, centré sur la réception passive de soin, « à charge » des autres et/ou en maison de retraite (Carbonnelle, *et alii*, 2010). Bien que ces images soient sévèrement critiquées et critiquables, et qu'elles constituent en elles-mêmes des « re-présentations » de la réalité (Ennuyer, 2014 ; Jodelet, 1989 ; Guillemard, 1980), elles sont massivement relayées par divers médias depuis plusieurs décennies : les organismes de recherche accrédités, les documents d'actualité, les publicités et reportages divers³⁸, etc. (Ennuyer, 2003, p.59 ; Trépied, 2015).

38 À l'exception des images et informations véhiculées par les organismes de recherche accrédités, les enquêtés ont en général accès - et évoquent dans leurs discours - l'ensemble des autres médias, et de façon très importante les publicités (du fait aussi, d'une question de l'enquêteur à leur sujet sans doute)

Les discours de nos enquêtés montrent que cette diffusion massive et de longue date contribue, chez eux en tout cas et dans un premier temps de l'entretien au moins, à l'intériorisation du « modèle ultime de la dépendance » pour penser la vieillesse (Puijalon, 1991, p.9), et en même temps, à la construction d'un rapport négatif au futur. Le risque et la peur d'avoir la maladie d'Alzheimer par exemple, semblent d'autant plus grands à Myriam qu'ils renvoient à des images difficiles « vues à la télé ». Ces images médiatisées suscitent chez de nombreux jeunes retraités, et souvent malgré eux, des projections symboliques dans l'avenir. Ces dernières se construisent alors sur un mode fataliste, angoissé et non performatif (c'est-à-dire, sans amorcer d'anticipation, nous y reviendrons) : « *On y pense (aux vieux jours) parce que, que qu'fois on voit des trucs à la télé, on dit, r'garde qu'é malheur ces gens-là qui sont... dans des fauteuils roulants ou...* » nous confie Myriam, la gorge serrée et les yeux mi-attribés mi-apeurés.

Les images véhiculées par les médias renforcent négativement le poids des expériences vécues : c'est le cas pour Myriam avec la maladie d'Alzheimer ; ça l'est aussi pour Georges que nous évoquions précédemment. Alors que ce dernier expose au cours de l'entretien son sentiment d'être un « *vieillard prématuré* » et sa perception de l'avancée en âge, expérience des parents à l'appui, comme une succession de trois phases se terminant par celle du « naufrage », un document d'information du CLIC posé sur la table le pousse un peu plus tard à reprendre : « *De toute façon, les problèmes de santé surviennent à pratiquement tout l'monde hein... à un âge* ». Le document mentionne notamment la prévention de la dépendance, bien que deux lignes seulement soient consacrées à ce point : il s'agit d'un programme de formation sur l'entrée en retraite. Il fonctionne à ce moment comme une (autre ?) preuve de ce qui a été avancé.

Lorsque les expériences négatives de l'avancée en âge n'existent pas ou peu chez les proches des enquêtés, les médias peuvent même s'y substituer, comme chez Annie et Yvan.

Yvan et Annie ont été présentés juste avant, ajoutons pour compléter que lorsque je les rencontre, ils finissent la réhabilitation et l'adaptation par anticipation de leur nouvelle maison, située en centre-ville.

Les propos qui suivent sont amorcés par la question « Comment vous imaginez-vous très vieux ? » à laquelle ils répondent d'abord en évoquant la peur de la dépendance avant d'enchaîner spontanément sur les médias.

- Annie : J'me vois pas dépendre sans arrêt de quelqu'un ne serait-ce que pour boire un verre d'eau ou aller faire un tour ou, et puis ne pas être seul. La vieillesse des gens qui n'ont pas d'visites euh on voit des gens... Nous on veut euh on se fait notre cercle d'amis comme on sait qu'nos enfants s'ront quand même loin qu'on les verra pas souvent (...)
- Yvan : Parce que s'retrouver seul quand on est vieux c'est terrible.
- Annie : Quand on voit ça à la tv des des vieux qui sont un p'tit peu laissés pour compte.
- Yvan : Vous avez les enfants qui viennent pas les voir euh.

- Annie : Ouais ça j'touve ça affreux.
- Enquêteur : Ça c'est des choses que vous n'avez vues qu'à la tv ou bien que vous avez dans votre entourage ?
- Annie : Dans notre entourage euh non non.
- Yvan : Dans notre entourage non 'y a pas 'y a pas eu de problèmes particuliers, mais on entend très souvent parler si vous voulez des gens qui sont euh...
- Annie : Bah au moment d'la canicule tout ces vieux là qui ont qui sont morts parce que...
- Enquêteur : Ça, ça a été un peu choquant euh pour vous ?
- Annie : Ah oui oui (*affirmative, un peu outrée*)!
- Yvan : Dernièrement ils ont retrouvé quelqu'un à Lille qu'était décédé depuis 7 ans dans son appartement c'est quand même abominable une personne seule décédée depuis 7 ans personne s'en est aperçu 'y a jamais personne qui s'est posé d'question !
- Annie : Bon après peut-être que c'était un solitaire et que lui n'voulait pas se lier.
- Yvan : Euh ouais m'enfin ils ont dit qu'il avait d'la famille.

Nous évoquions plus haut l'entourage d'Annie et Yann, au sein duquel un seul exemple « négatif » leur fait désormais craindre la maladie d'Alzheimer. Notons cependant que par ailleurs, chez ce couple, il n'est pas d'exemple pouvant les conduire à se représenter la vieillesse comme un moment de solitude « affreuse ». Bien au contraire même, chez eux, chaque génération vieillit « entourée », que les enfants soient loin ou non. Sur ce point, leur propre avancée en âge s'appréhende même plutôt positivement puisqu'ils ont choisi une maison avec un jardin mitoyen pour se faire « un cercle d'amis voisins » et ont par ailleurs des relations nombreuses.

Ainsi, de la même manière que les expériences négatives vécues dans l'entourage, les représentations négatives véhiculées par les médias sont prégnantes. Elles « prennent » et forgent chez les enquêtés une image très noire de la vieillesse, de plus en plus isolée, de plus en plus malade, de plus en plus « affreuse », et contribuent aussi, à faire craindre le futur. Au final, le portrait peu attrayant de la vieillesse tel qu'il est dessiné par les médias et les expériences de proches âgés fait office de « figure repoussoir » pour les enquêtés, tout en étant apparemment intériorisé comme ce qui les attend. La vieillesse, le « grand naufrage », est d'ailleurs semble-t-il, le référent pour penser les étapes précédentes, en particulier celle du « vieillir », qui apparaît souvent dans les discours comme un moment de répit, parfois presque suspendu, éphémère, avant l'être vieux puis, pire, la survenue brutale de la dernière phase. Dans ces conditions, la figure de l'« être vieux », antichambre de la vieillesse et de son naufrage, constitue une figure de laquelle les enquêtés se tiennent à distance et ce d'autant plus qu'ils n'en possèdent pas les caractéristiques, comme nous allons le voir maintenant.

2. Des retraités qui tiennent l'« être vieux » à distance

L'identité de « vieux », de même que ses caractéristiques représentées peuvent parfois être attribuées par autrui : lors d'un « événement » comme une discussion fugace par exemple, ou encore un coup de klaxon pour dire qu'on va trop lentement (Argoud, Puijalon, 1999 ; Minichiello, *et alii*, 2000). Nos enquêtés ont été confrontés à ce genre de situations ; de plus, les questions posées par l'enquêteur ont pu susciter ce type d'attribution : en laissant supposer - indirectement - que les enquêtés pourraient déjà être vieux ou qu'ils pourraient ne pas tarder à l'être. Or, lorsque ces « autres » les invitent à penser qu'ils pourraient appartenir à la « catégorie de vieux » (Caradec, 2004a), les enquêtés montrent des résistances et, plus souvent encore, des oppositions. Et pour cause, le positionnement vis-à-vis d'une telle « identité statutaire constitue un enjeu pour les personnes qui vieillissent » (Caradec, 2004a, p.138).

Les entretiens ont été l'occasion de voir ce travail de positionnement identitaire à l'œuvre chez les jeunes retraités interrogés. Nous avons en particulier identifié deux logiques de positionnement par rapport à l'identité de vieux. La première consiste à se distinguer de ceux qui sont vieux, nous nous y intéresserons dans un premier temps. La seconde consiste à refuser cette identité en y opposant des caractéristiques possédées qui lui sont opposées, nous la verrons dans un second temps. Ces deux logiques ne sont pas exclusives l'une de l'autre : elles se retrouvent d'ailleurs très souvent dans le même entretien voire, au même moment du discours. Pour chacune d'elles, les enquêtés se positionnent eux-mêmes comme jeunes ou non-vieux, en mobilisant tant les représentations sociales véhiculées que leur propre expérience de l'avancée en âge.

2.1. Se distinguer des vieux : par la tête et le corps

La stratégie de distinction est un mécanisme de comparaison d'avec autrui identifié de façon récurrente par les chercheurs (Gruel, 1985 ; Caradec, 2004) qui permet à l'individu de se positionner - en opposition - par rapport à une catégorie de personnes et/ou un stigmaté associé à cette catégorie. Cette stratégie est particulièrement utilisée par les personnes âgées en maison de retraite par exemple, où il y a toujours « plus vieux » ou « plus mal » que soi. Expliquer alors que « tel ou tel présente, bien plus que soi, les stigmates du grand âge » est une stratégie de distinction visant « à conjurer la vieillesse en la détournant vers d'autres que soi », en montrant à son interlocuteur autant qu'à soi-même combien « l'heure de la vieillesse n'est pas encore venue » (Caradec, 2004a, p.152). Dans nos entretiens, cette stratégie a occupé une place importante dans les discours des jeunes retraités, dès que l'enquêteur les renvoyait à leurs vieux jours.

Alors que l'être vieux, et plus encore la dépendance, sont associés chez eux à des limitations en termes de pouvoir faire et/ou de l'esprit, ils insistent dans leur discours sur le fait de ne pas posséder ces stigmates. Plus spécifiquement, nous avons isolé deux façons pour eux de se distinguer des « vieux » : par l'esprit, avec l'idée récurrente que « *la vieillesse c'est dans la tête* » (*et pas dans la mienne*) ; par le corps, avec l'idée récurrente que *tant qu'il est encore possible de « faire », on n'est pas vieux*. Nous allons nous arrêter successivement sur ces deux mécanismes de distinction.

2.1.1. « La vieillesse c'est dans la tête »

Nombreux sont les enquêtés à mentionner le fait que « *la vieillesse c'est dans la tête* » et que, au fond, tant qu'on ne se sent pas vieux, on ne l'est pas. Dans ces cas-là, ils nous précisent bien qu'eux ne le sont pas. À titre d'exemple, quelques-uns d'entre eux évoquent l'idée d'un « *caractère vieux* », associé à des personnes biologiquement plus âgées, et dont ils ne possèdent pas les traits tels qu'être ronchon, tatillon, ou encore replié sur soi.

Ce caractère peut également être associé par certains, comme Guy, à des pairs d'âge, auquel cas le mécanisme de distinction, et *a fortiori* de distanciation, semble d'autant plus opérant.

Annick, 47 ans, assistante maternelle à domicile, est en parfaite santé. Guy, ancien agent SNCF, se rend à l'hôpital plusieurs fois par semaine depuis 2 ans, juste après sa retraite.

Les propos qui suivent sont amorcés par la question « Quelqu'un dans votre entourage vous a-t-il déjà encouragé à penser à vos vieux jours ? »

- Guy : Moi j'me sens pas vieux. (*silence*). P'têt' un jour hein ! Mais pour l'instant euh... Non non... Moi j'ai des copains, i' sont plus jeunes qu'moi i' font plus vieux qu'moi déjà. I' ont d'jà le, caractère plus vieux donc ça... Eux i' sont d'jà plus vieux que... leur âge. Moi non.
- Enquêteur : Par rapport à ça vous vous sentez plutôt bien.
- Guy : Bah oui malgré qu'j'sois, j'relative hein.
- Annick : Bah ouais, malgré la maladie ouais.
- Guy : À part ça, sinon c'est.

Chez ce couple, comme chez la plupart des enquêtés, la maladie est considérée comme une caractéristique de l'« être vieux ». Pour Guy, se sentir moins vieux que des personnes de son entourage pourtant plus jeunes a de ce point de vue un effet rassurant, car ses problèmes de santé ont tendance à le faire glisser dans cette catégorie.

La distinction d'avec autrui, d'autant plus si elle s'appuie sur une comparaison par « contraste descendant » comme chez Guy, constitue un support particulièrement opérant pour des individus confrontés par ailleurs au vieillissement (Caradec, 2004, p.36-37). Elle conduit aussi à « s'estimer heureux » (Beaumont, Kenealy, 2003). Les exemples de distinction s'appuyant sur des caractéristiques psychologiques/mentales de la vieillesse restent rares dans nos entretiens. Ce qui

conduit le plus souvent les enquêtés à « s'estimer heureux » est surtout de bénéficier encore d'un pouvoir faire, même quelque peu amoindri par le temps écoulé. La performance du corps constitue d'ailleurs un deuxième élément à partir duquel ils se distinguent des vieux.

2.1.2. Pouvoir encore faire, ne pas être vieux

Comme on l'a vu précédemment, les expériences des proches âgés et les médias notamment, conduisent les enquêtés à associer à la figure du vieux et de la vieillesse, les limitations fonctionnelles : celles qui font du « vieux » un individu qui « ne peut plus faire » un certain nombre de choses d'abord, et celles qui font ensuite du vieillard une personne dégradée physiquement, voire grabataire, atteinte de la maladie d'Alzheimer. La grande majorité de ces jeunes retraités s'appuie sur un mécanisme de distinction qui consiste à s'éloigner de ces figures par un « pouvoir-faire » qu'ils possèdent, eux, encore, à la différence des « vieux ». C'est ainsi que, lorsqu'on demande à Ève et Louis s'ils songent parfois à anticiper leurs vieux jours, Ève répond « *J pense qu'on n'est pas encore... même si on a des douleurs... on n'est pas... (sous-entendu, selon le contexte d'énonciation, vieux et dépendant)* ». Même type de réponse lorsqu'on demande à Ginette et Bernard s'ils seraient prêts à installer chez-eux un monte-escalier : après avoir dit chacun « *Je sais pas...* », Ginette nous dit « *C'est vrai on s'est dit on est toujours actifs, euh on est toujours en route...* ».

Les enquêtés procèdent souvent par comparaison descendante, en mettant au cœur de leur propos un pouvoir faire encore existant et qui semble les distancier des êtres vieux : car, eux, ne peuvent plus faire et ont parfois besoin d'aides susceptibles de pallier cette absence de pouvoir faire. La « rupture » qui plongerait ces jeunes retraités dans le sentiment d'être vieux (Caradec, 2004a) est en effet pour eux le moment (futur) où surgira le « *quand on ne pourra plus* ». Mais ce moment n'est pas venu, car ils font encore, avec un peu plus de mal qu'avant peut-être, mais ils font toujours, ce qui ne peut faire d'eux des vieux. Au contraire, ils tendent même à se présenter parfois comme des personnes « encore jeunes », comme nous allons le voir maintenant.

2.2. Une étiquette de vieux refusée par des « jeunes actifs »

Dans la partie précédente ont été reprises les deux grandes caractéristiques, associées surtout aux âges les plus élevés, à partir desquelles les enquêtés se distinguent de la catégorie de vieux. Nous allons nous arrêter maintenant sur d'autres caractéristiques mobilisées dès lors qu'on les renvoie à l'identité de vieux, soit qu'autrui utilise directement l'expression « être vieux » et l'attribue de fait aux enquêtés, soit qu'autrui laisse entendre qu'ils possèdent un ou plusieurs attributs de l'être vieux tels qu'un handicap invalidant, une absence de pouvoir faire, etc.. Nous montrerons que face à ces agressions identitaires, les enquêtés utilisent des stratégies d'opposition

fondées sur des mécanismes similaires : parfois, nous le verrons dans un premier temps, ils font appel aux caractéristiques représentées de la jeunesse, de l'adulte idéal, ou encore du *senior* inscrit dans un « vieillissement actif » ; d'autres fois, ils mobilisent directement leur identité d'être « encore jeune », ce que nous montrerons dans un second temps.

2.2.1. Des personnes qui tiennent à se rapprocher de figures idéales

Les enquêtés tiennent à mentionner à l'enquêteur leur capacité à pouvoir « encore faire », à être « toujours actif », ce d'autant plus qu'apparaît par ailleurs leur vieillissement accru (nous y reviendrons). Ces propos sur le maintien d'un certain nombre de leurs capacités sont souvent exprimés au moment où l'enquêteur, ou les « autres » dans des situations diverses rapportées en entretien, les incitent à se projeter dans leur vieillesse et/ou dans une identité de « vieux ».

Par exemple, lorsque nous demandons à Charles et Monique comment ils s'imaginent leurs vieux jours, Charles raconte « Ah ! (rire) Bah, j'dis la dernière fois à mon frère (qui a 9 ans de moins que lui), « Bah j'ferais ça quand je serai vieux ! » et i' m'dit « Mais t'es vieux ! » (rire) ». Charles répète deux fois l'anecdote et sa femme finit par conclure : « Nan, mais c'est vrai que pour l'instant on a du mal à l'imaginer (d'être vieux) ». Ce décalage entre l'identité subjectivement perçue et celle qu'autrui attribue est ici présenté avec humour, mais l'agression identitaire peut être plus brutale, et plus violemment mise à distance, comme le fait Joseph.

Joseph, 64 ans, est un ancien agent territorial. Je le rencontre sans son épouse, Francine, 66 ans, femme de ménage, qui travaille encore en vue de se garantir une meilleure retraite, car la situation du couple est plutôt très modeste.

Joseph rencontre des limitations moyennes, séquelles de deux AVC et d'une opération du cœur (récente). Les propos sur sa santé sont omniprésents dans l'entretien, car les difficultés rencontrées le ralentissent voire l'empêchent de faire des aménagements.

À ce moment de l'entretien, il évoque ses travaux de toiture, au sujet desquels il existe aussi des tensions conjugales (qui ne sont pas verbalisées directement mais palpables) : sa femme ne semble pas d'accord pour qu'il monte sur le toit, du fait de son âge et de sa santé.

- Joseph : J'avais des travaux de toiture, mais bon euh... comme i' m'est arrivé un problème de santé... 'faut qu'je fasse avec certaines précautions... (silence) C'est t'jours pareil hein c'est pas, c'est pas parce que euh j'arrive à... un certain âge qui me... qu'i' faut qu'j'me prenne euh... pour un handicapé hein. (insiste) Et j'ai horreur de ça, qu'on me prenne pour un handicapé (insiste) parce que... bon j'ai été ouvert là euh (me montre sa poitrine), mais voyez euh dimanche euh j'vais faire euh à peu près, une soixantaine de km en vélo, alors, bah oui oui oui c'est une sorte de... pas d'fierté, mais... mais... mais c'est un peu de... (petit silence) d'dire j'peux l'faire.

Un peu plus loin, il finit par dire au sujet du toit :

- Joseph : 'faut que j'monte dessus 'fin qu'j'essaye, J'le f'rai tout seul p'is j'dirai rien à personne (affirmatif, un peu défiant).

Dans les cas de Charles et de Joseph, l'identité attribuée s'appuie sur un âge biologique et/ou sur un état de santé, dont les caractéristiques renvoient à la catégorie de vieux telle qu'elle est communément représentée. L'identité subjectivement perçue, quant à elle, s'appuie sur un autre versant de soi-même : ce qui est encore fait/ce qui peut encore être fait.

Ici comme souvent, les exemples mobilisés renvoient, plus qu'à un pouvoir faire préservé, à des caractéristiques socialement valorisées, aux antipodes des attributs de la vieillesse. Ces dernières telles qu'être « actif », « performant », « occupé », renvoient en effet à plusieurs « figures de référence » socialement construites (Lefrançois, 2013). Parmi elles, on trouve dans le discours de nos enquêtés des allusions à des figures peu ou prou associées au nouvel « impératif social des sociétés modernes » (De Singly, 2015) : celle de la jeunesse, de l'adulte idéal, ou encore du sénior inscrit dans un processus de « vieillissement actif » (Billé, 2009). Quelle que soit la figure la plus opérante (il n'est pas aisé de reconnaître celle qui prévaut), ces injonctions transversales modèlent les identifications et les positionnements identitaires des enquêtés, d'autant plus qu'elles s'opposent aux attributs de l'« être vieux », socialement stigmatisés, « repoussoir » (Lavoie *et alii*, 2009). C'est ainsi que Joseph répond au handicap par la soixantaine de kilomètres à vélo effectuée le dimanche précédent, associée à l'idée de performance, d'activité. Charles, quant à lui, reviendra à plusieurs reprises sur les nombreuses activités physiques dans lesquelles il est engagé (équitation, jardinage, travaux, etc.) et qui font que l'heure n'est absolument pas à la vieillesse malgré la fatigue ressentie.

L'activité comme barrage à l'être vieux est parfois directement exposée, nous l'avons rapidement vu avec Ginette et Bernard tout à l'heure : Ginette répondait en effet à notre question sur l'éventualité d'installer chez eux un monte-escalier s'ils n'arrivaient plus à monter à l'étage dans le futur par « *C'est vrai, on s'dit toujours on est actifs, euh on est toujours en route...* » et Bernard d'ajouter ensuite « *On s'ennuie pas, on s'ennuie pas du tout...* ». La question de l'enquêteur comporte une attribution identitaire : en renvoyant aux enquêtés l'image d'eux-mêmes avec un monte-escalier, il semble les étiqueter « vieux ». Cela dit, l'attribution est rejetée, de même que la question d'ailleurs, qui semble n'avoir aucun sens, puisqu'ils sont « toujours actifs ».

En s'opposant ainsi aux attributions identitaires, même assez directes, insinuées par les autres, le positionnement des enquêtés dans leur majorité rappelle à quel point les assignations identitaires qui se produisent au cours des interactions sont négociées par les individus, et peuvent ou non être considérées comme pertinentes pour la construction de soi (Caradec, 2004a, p.148).

2.2.2. Des personnes « encore jeunes ! »

La négociation des assignations identitaires se retrouve dans une seconde logique de positionnement face aux attributions identitaires de vieux, qui consiste à se présenter comme « encore jeune ». En effet, parmi les personnes rencontrées, nombreuses sont celles à avoir mentionné en réponse immédiate et en opposition aux questions de l'enquêteur sur les vieux jours, le fait d'être « trop jeune » pour anticiper l'avenir de la vieillesse, voire pour seulement en parler. À ce sujet, l'exemple d'Adrien et Maïté est assez représentatif d'un mouvement général. Alors qu'on leur demande s'ils évoquent les vieux jours avec leur entourage, Maïté commence par dire « *On est encore beaucoup trop jeunes pour ! (en parler)* » et Adrien précise « *Bah la moyenne du groupe (d'amis) c'est 55 ans, alors !* ». L'âge chronologique est ici mobilisé comme marqueur d'un âge « jeune ». Il n'est d'ailleurs pas rare qu'il le soit : nombreux sont ainsi ceux qui mentionnent la cinquantaine, ou la soixantaine, comme un âge « jeune » ou « encore jeune »³⁹.

Le sentiment de jeunesse impliquant le non-sens de l'attribution identitaire « vieux », peut aussi être le fruit d'une jeunesse subjectivement perçue à travers la relation des enquêtés avec leurs petits-enfants, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, la garde et/ou la présence des petits-enfants auprès des jeunes retraités occupe, maintient en activité, et souvent de façon assez soutenue. Cette occupation peut être utilisée comme un argument justifiant le fait qu'on n'est pas vieux, quand bien même on peut être vieillissant, ce qu'illustre le cas de Jeanine et Michel par exemple : alors que Michel vient de nous dire que les petits-enfants pouvaient être fatigants à son âge, il nous dit juste après, avant qu'un petit silence ne laisse supposer que cette fatigue fasse de lui un vieux : « *Mais pour l'instant on n'est pas vieux, on sait s'occuper. Voyez* », justement parce qu'« *avec les petits-enfants c'est pas possible (de vieillir)* », notamment car « *quand i' sont là ils n'arrêtent pas* ». Dans le même registre, Gilbert nous dira « *avoir des jeunes à la maison, ça évite d'y penser (aux vieux jours), même dans deux heures on sait pas c'qu'on va faire alors !* ».

Au-delà de maintenir en occupation, les petits enfants semblent aussi maintenir les jeunes retraités dans un rythme « tendu » qui, d'une part, ne fait pas voir le temps passer et donc l'âge avancer et, d'autre part, les contamine d'une certaine jeunesse. Avec les petits-enfants, c'est un peu comme si les jeunes retraités interrogés étaient pris dans un « tourbillon de jeunesse » marqué par l'action, la rapidité, l'heureuse imprévisibilité, et qui rend de fait caduque, impensable, inopportune, l'identité de « vieux ». À l'image de la transmission culturelle, la dynamique de mode de vie

39 Selon le contexte d'énonciation, les enquêtés se disent « jeunes » (par exemple, « à 50 ans, on peut dire qu'on a été propriétaire jeune ») ou « encore jeune » (souvent en comparaison des personnes âgées : ils sont « encore jeunes »/« encore trop jeunes » pour s'y projeter).

« active » des petits-enfants semble ainsi contribuer à maintenir la vieillesse à distance, voire devient le levier d'un certain « rajeunissement » pour les jeunes retraités grands-parents (De Singly, 2015). Cela dit, si le vieillissement et la perspective de la vieillesse peuvent s'oublier dans l'action, cette dernière peut aussi les révéler et, par là, rappeler aux enquêtés que s'ils ne sont pas vieux, ils vieillissent néanmoins, comme nous allons le voir maintenant.

3. Des individus néanmoins « vieillissants »

Nos enquêtés jeunes retraités se sentent d'autant moins proches de la figure du « vieux » qu'ils « font » encore, qu'ils sont « actifs ». Or, leurs discours donnent à voir aussi un certain nombre de « rappels » de l'avancée en âge qui leur font prendre conscience qu'ils vieillissent, voire qu'ils sont vieux, même s'ils nous disent par ailleurs être jeunes (Henaff-Pineau, 2012 ; Vannienwenhove, 2009 ; Caradec, 2004a). De ces discours souvent contradictoires, l'identité statutaire qui s'affirme à travers les discours des enquêtés est celle d'individus vieillissants.

Le registre du faire et les interactions avec autrui sont deux éléments à partir desquels se perçoivent les « rappels » du vieillissement et *a fortiori* le vieillissement lui-même. Les discours portés sur eux révèlent ainsi que, d'un point de vue corporel, les enquêtés dans leur majorité se sentent moins vaillants, ont davantage qu'hier des douleurs, des « petits problèmes mécaniques ». Ils révèlent également qu'ils ont « moins envie » qu'avant, qu'ils se sentent davantage las des choses à faire. Nous verrons tout d'abord comment les interactions avec autrui suscitent ce type de rappels. Ensuite, nous montrerons que ce type de rappel se trouve également dans le rapport au logement des enquêtés, en particulier : dans son usage, son entretien et les travaux qui peuvent y être faits. Dans les deux cas, nous verrons que l'effet de ces rappels est toujours à nuancer, dans la mesure où ils sont toujours « travaillés » d'un point de vue identitaire par les individus.

3.1. Des interactions qui rappellent le vieillissement biologique

Les autres participent autant à la stabilisation de l'identité qu'à sa reformulation, et c'est en particulier au cours des interactions que se joue la « redéfinition de soi » : parce qu'elles sont un moment où est donnée « l'occasion de voir son image réfléchie dans le regard de l'autre ». Cela dit, elles sont aussi un moment de tension « où les autres procèdent - parfois involontairement - à des 'attributions identitaires' » (Caradec, 2004a, p.15). Plusieurs recherches sur l'expérience du vieillissement montrent comment certains « rappels » mettent les identités des personnes vieillissantes à mal, voire peuvent les faire basculer de non-vieux vers vieux : ce peut être le cas

d'une remarque des enfants ou des autres automobilistes sur le fait qu'il est désormais dangereux de conduire (Caradec, 2004a) ou encore de faire du sport (Henaff-Pineau, 2012).

Dans les discours des enquêtés, nous avons identifié plusieurs rappels de ce type. Ces derniers ont émergé à différents moments des entretiens : à l'occasion d'anecdotes sur les aménagements, dans les discours sur les relations familiales, à partir des questions sur les publicités, etc. Ils peuvent être reçus de différentes manières, avec plus ou moins d'opposition, et être plus ou moins opérants sur le sentiment de vieillir. Mais, dans tous les cas, nous montrerons ici que lorsque les enquêtés se positionnent par rapport à eux, ils développent par la même occasion un argumentaire sur leur expérience de vieillir. En ce sens, et à la différence des recherches mentionnées ci-avant, les rappels mentionnés ici concernent davantage des rappels du *vieillir* que des rappels *d'être vieux*. Nous focaliserons notre attention d'abord sur ceux impulsés par les publicités. Nous nous arrêterons ensuite sur ceux qui émergent des discours sur les interactions avec d'autres « autrui généralisés » tel que le système bancaire. Pour terminer, nous montrerons que certains « autrui significatifs » tels que les petits-enfants peuvent également en être à l'origine.

3.1.1. Les rappels ambigus des publicités : distanciation et malaise

Les publicités, et plus largement les images véhiculées par les médias, se font le relais des normes socialement valorisées. Ces dernières mettent en scène ce vers quoi il faut tendre tel que l'autonomie, la performance, la jeunesse éternelle, etc. autant que ce dont on doit se garder, au risque de devenir « déviants » (Billé, 2009 ; Thomas, 2009). Elles donnent ainsi à voir une vieillesse « naufrage » et incitent aux multiples tentatives pour « en cacher les effets », voire « en taire jusqu'à la réalité » (Tavoillot, 2015). Dans le même temps, elles véhiculent des images de *seniors* dont les traits portent rarement les marques du temps, et dont la vie se veut encore, et toujours, au plus proche de celles des « jeunes », « active ». Ces représentations et injonctions sont reçues de façon ambiguë par les jeunes retraités que nous avons rencontrés : c'est ce qu'il nous a été donné de voir lorsque nous les avons interrogés sur la façon dont ils recevaient notamment, les publicités de « lutte » contre le vieillissement⁴⁰.

D'un côté, ces injonctions sont mises à distance, d'une part parce qu'elles s'appuient sur des images que les enquêtés identifient comme irréalistes, d'autre part, à cause de pratiques considérées comme vaines et intéressées. Les crèmes anti-rides et autres produits de beauté censés ralentir le marquage du temps, voire l'arrêter, sont alors considérés comme « *de la poudre aux yeux* » (*dixit*

40 La question a été posée en d'autres termes au cours de l'entretien cf. « Que pensez-vous des publicités pour les crèmes anti-rides ? » ou plus généralement « Que pensez-vous de la façon dont sont montrées les personnes âgées à la télévision ? »

Louis), ou comme des « *attrape-nigaud* » comme dit Bernard, dont la conjointe précise que « *C'est pas une fois qu'les rides i' sont là qui faut l'mettre hein (les crèmes) ! Ça c'est d'la foutaise complètement hein ! (rire) Les cellules elles s'usent, elles s'usent hein !* ». Concernant la démarche « intéressée », Ève par exemple explique que « *C'est de l'abattage pour nous faire ach'ter ! C'qui nous rendra pas la jeunesse ni nous enlev'ra les rides de toute façon* ». Claudine quant à elle, développe en disant : « *Beaucoup de produits sont quand même cachetés séniors euh... On sent que c'est une couche de population qu'on veut vraiment avoir euh... en terme commercial quoi... On sent qu'on est vraiment la cible privilégiée en ce moment quoi. (...) ça m'gave personnellement. J'trouve ça très oppressant* ». Pour nos enquêtés, la réponse à la question « Faut-il rester jeune à tout prix ? » est clairement non et en cela, ils s'opposent symboliquement aux injonctions à la jeunesse éternelle prégnantes dans ces images véhiculées, et plus largement dans la société actuelle. Les messages visant à lutter contre le vieillissement ont d'ailleurs d'autant moins d'emprise sur eux qu'une partie de ces injonctions s'appuie, ils le décrivent ainsi, sur un rôle de *séniors* sur-consommateurs qu'on tente de leur faire jouer. La « lutte » contre le vieillissement est un marché florissant, et ces jeunes retraités n'en sont pas dupes, au contraire même. Ils sont en effet conscients du rôle de consommateur qu'on essaie de leur faire tenir. La sensation d'être face à une sorte de piège commercial, dans lequel on essaie, en plus, de les attirer avec « *de la poudre aux yeux* » leur fait prendre un recul certain par rapport aux images véhiculées, en particulier celles des publicités.

D'un autre côté, malgré le déficit de confiance et de crédibilité qui leur est accordé, ces images véhiculées sont aussi l'occasion pour eux de prendre la mesure du vieillissement de leur propre corps. Les comparaisons suscitées par les publicités avec des « vieux » à la « jeunesse éternelle » leur font ainsi prendre conscience qu'ils ont des rides, ou qu'ils ne « *sautent pas à la corde* », etc. Souvent de façon concomitante, le face à face entre ces images et eux-mêmes active leur sentiment de vieillir : parce qu'il les met face à un fossé existant entre les images véhiculées d'individus d'apparence jeune, même s'ils sont vieux en âge, et leur propre « état » corporel, celui d'individus vieillissants. De fait, ces injonctions sont parfois jugées intenable (Guillemard, 2013). À ce sujet, Maïté nous dit par exemple : « *Dans les magazines, à la télé, ils nous bourrent la tête à vouloir rester jeune et ils feraient mieux de nous apprendre à accepter de vieillir (rire).* » et son mari ajoute plus sérieusement : « *Elle a parfois du mal avec l'idéal 'être mince jeune et belle'* » alors Maïté reprend et confie « *À un moment on peut plus quoi ! (sérieuse)* ». Dans tous les cas, ces images mettent en tension, surtout chez certains (plutôt des femmes issues des classes moyennes), leurs représentations objectives et subjectives de l'âge chronologique (Mardon, 2012).

Les discours portés sur ces images véhiculées, spécifiquement ceux sur les crèmes anti-rides et autres produits anti-âge, ont aussi été l'occasion, pour la majorité des enquêtés cette fois, de susciter un discours sur une normalisation plutôt assumée du vieillissement, dépassant ainsi l'ambiguïté précédemment exposée. D'une part, le sentiment de vieillir a plutôt tendance à être relativisé au moment de la question sur les publicités pour des anti-rides. Il est alors présenté comme « un cycle normal » contre lequel on ne peut rien. Ainsi, Annick et Guy lorsqu'ils évoquent « *les crèmes miracles* » ajoutent après : « *L'vieillissement il est là il est là. Les rides elles sont là, elles sont là. T'façon, les cellules, elles s'usent elles s'usent hein ! 'faut pas avoir peur euh d'vieillir c'est comme ça c'est tout.* ». Le même genre de propos a souvent été tenu un peu plus loin dans les entretiens, lorsqu'on demandait aux enquêtés les points positifs de vieillir. Par exemple à ce sujet Catherine dit que vieillir « *c'est la vie, c'est pas bien ou pas bien, on est enfant, jeune adulte, on vieillit bon* » Et Georges ajoute : « *C'est un parcours, c'est une nécessité, moi j'me pose pas la question du bien ou pas bien.* ». D'autre part, lorsque les enquêtés regardent l'aspect de leurs parents à leur âge, ou l'apparence d'autres pairs d'âge, ils tendent à être rassurés sur leur propre cheminement sur l'échelle de l'avancée en âge : comparativement, ils ne s'apparaissent pas si vieux. Et c'est d'ailleurs parce qu'ils ne se sentent pas vieux qu'être vieillissant est mieux accepté. Pour la même raison, les attributions identitaires apposées insidieusement par les publicités et autres médias, comme les prospectus qu'ils reçoivent désormais du fait de leur âge, sont « travaillées » et mises à distance. La réflexivité et l'auto-évaluation s'appuient ici à la fois sur une perception relativisée, voire normalisée, de l'avancée en âge et sur « la comparaison avec autrui », spécifiquement avec ceux qui sont « plus mal que soi » (Caradec, 2004a). Elles conduisent finalement les enquêtés à nuancer le poids du vieillissement et son rappel à travers les médias.

3.1.2. Des attributions inadéquates et qui s'opposent entre elles

Les identités attribuées par les publicités suscitent certaines ambiguïtés. Cela dit, d'une part, elles poussent au final à un mécanisme d'auto-évaluation qui les met plutôt à distance et, d'autre part, ce dernier conduit les enquêtés à nous faire part d'une sorte de compromis identitaire : ils ne sont pas vieux, mais ils vieillissent. D'autres autrui généralisés peuvent également procéder à des attributions identitaires, comme le système bancaire ou divers organismes avec lesquels ces jeunes retraités sont en lien. Les rappels sont ici reçus de manières moins ambiguës et suscitent souvent d'autant plus un discours sur ce que les enquêtés *sont* : des êtres non vieux, mais vieillissants.

C'est parfois l'absence d'écho à la façon dont ils se représentent leur âge qui conduit à un mécanisme d'auto-évaluation important et tient ainsi les attributions identitaires des autrui

généralisés à distance. Par exemple, face aux limites d'âge d'emprunt définies par le système bancaire, l'auto-évaluation est particulièrement à l'œuvre. Les enquêtés concernés ici⁴¹, comme Jeanette et Yvon, expliquent qu'« à [leur] âge » il devient compliqué d'emprunter de l'argent.

Jeanette, 58 ans, ancienne mère au foyer et Yvon, 59 ans, ancien militaire chef de service immobilier, se considèrent tout deux comme « vieillissants » : ce qui les a d'ailleurs conduits (en partie) à adapter de façon importante leur nouvelle maison.

Cette maison a été achetée au moment de la retraite d'Yvon qui disposait jusqu'alors d'un logement de fonction : c'est leur premier achat immobilier, pour lequel ils ont obtenu un prêt.

- Yvon : Avec les difficultés que vous avez quand vous arrivez à un certain âge...
- Jeanette : Nous on pouvait pas emprunter 25 ans euh... vu notre âge.
- Yvon : Faire un prêt à 55 ans j'peux vous dire que c'est dur hein... maximum 15 ans.
- Jeanette : 15 ans 'y a pas l'choix, c'est comme ça. Que euh un jeune couple ça va être euh... Que nous c'était même pas la peine vu l'âge (insiste).
- Yvon : Pour les jeunes on peut leur prêter, mais euh...
- Jeanette : Nous on avait pas l'choix.
- Yvon : 15 ans, point barre, terminé (insiste). Parce que vous n'avez pas d'assurance qui vous assure au-delà de 70 ans bon maintenant ça a un peu changé je crois, mais bon...

Le sentiment de vieillir se manifeste chez Yvon et Jeanette par allusion à travers un jeu d'opposition entre « à notre âge » et « pour les jeunes ». Si le sentiment de vieillir flirte ici avec celui d'être « trop vieux », ce dernier reste un rapport social d'âge institutionnellement contextualisé : les enquêtés sont peut-être trop vieux pour emprunter, mais cet état de fait ne pénètre pas l'identité. Ainsi, à aucun moment ils n'affirmeront être vieux. Ils utiliseront la mention « arrivée à un certain âge », dont nous verrons qu'elle est davantage caractéristique du sentiment d'être au mitan de sa vie et du vieillir que de celui d'être vieux.

Les attributions identitaires des autrui généralisés sont d'autant moins appropriées et rendues appropriables qu'elles s'opposent souvent entre elles. C'est par exemple le cas des images véhiculées sur les seniors à la télévision, qui sont les plus proches de ce que sont nos enquêtés tout en étant considérées comme des stéréotypes ; des identités statutaires associées aux produits parfois proposés par les banques, pour des vieux qui ne tarderont pas à mourir ; et celles associées aux offres de la municipalité, pour des individus du troisième âge. Sur ces points, les *lapses* des enquêtés sont intéressants à noter. Denis, après avoir condamné le rôle de consommateur que l'on essaie de faire jouer aux *seniors* poursuit en expliquant que si « le marché » est intéressé par l'argent des seniors, il est plus difficile d'en parler avec les banques par lesquelles ils ne sont pas considérés de la même façon. Denis raconte alors : « *Moi mon banquier i' m'a convoqué, et la seule*

⁴¹ Ils sont peu, car en général, les personnes rencontrées n'ont pas eu à faire de prêt important récemment.

chose qui m'a provoqué (lapsus : « proposé », reprend Claudine) c'est comment une assurance... une assurance obsèques. ». Et lorsque nous lui demandons sa réaction « J'ai demandé si il avait que ça à faire. J'ai dit "c'est pas la peine de venir ici pour entendre parler d'ça". Les banques maintenant elles ne parlent que d'assurance que de... de truc de sécurité... mais les trucs de conseils bancaires on les voit plus. ». Pour Édouard et Véronique, le décalage se perçoit au niveau des courriers reçus de la mairie opposés à la fois à leurs aspirations et à leurs attentes. Véronique, non retraitée, répond ainsi lorsqu'on lui demande si elle a peur de vieillir : « C'est pas peur de vieillir c'est plus de tout d'un coup euh... c'est vrai, à la retraite, toi (à Édouard) tu reçois des courriers tout d'un coup euh (rire) on nous propose des clubs du moyen euh du troisième âge (rire - lapsus) » et Édouard renchérit « Oui (rire) c'est parce que je me suis inscrit euh à un truc de la mairie parce que je me suis dit j'aurais peut-être des réductions sur... c'est le... pass sénior un truc comme ça là je me suis dit aller, au diable euh la fierté, p'is c'est surtout des invitations à des thés dansants euh... des trucs qui me font vachement envie (ironique - rire) ».

Les attributions identitaires erronées suscitent un travail identitaire chez nos enquêtés qui se manifeste surtout par le refus d'être considéré comme des vieux et, en même temps, par un positionnement dans la catégorie d'individus vieillissants. Ce dernier minimise d'ailleurs l'impact des rappels d'autrui généralisés. Cela dit, lorsque les rappels de l'âge sont suscités par les proches ou lorsque le vieillissement est ressenti corporellement, l'impact en est alors plus important.

3.1.3. Les rappels des autrui significatifs : un effet plus important

Bon nombre de jeunes retraités mentionnent les petits-enfants comme révélateurs d'une force et d'une énergie moins présente aujourd'hui. Notamment parce que ces derniers impulsent un rythme de vie très « actif » que les enquêtés disent avoir parfois du mal à suivre. Nombreux grands-parents nous confient ainsi que la garde des petits-enfants est à la fois « *un plaisir hein... parce que pour des grands-parents les p'tits-enfants c'est...* », mais en même temps « *une fatigue* », parce que s'occuper d'eux est aussi une « *vraie course* ». À titre d'exemple, Karine et Jean-Pierre expliquent au sujet des vacances chez eux avec les petits-enfants qu'il leur faut « *une semaine de préparation avant et une semaine pour s'en remettre après* ». Bien qu'ils le disent d'abord en riant, nombreux confient ainsi que le temps passé avec les petits-enfants les invite souvent par la même occasion à prendre conscience et à nous dire : « *on sent qu'on a 20 ans de plus* ».

En dehors de la course dans laquelle ils entraînent leurs grands-parents, les petits-enfants, surtout en bas âge, peuvent impulser une prise de conscience d'un vieillissement accru par les épreuves corporelles auxquelles ils confrontent leurs grands-parents. Ici, la prise de conscience du

vieillessement du corps est d'autant plus forte lorsque les enquêtés, comme Jeanine et Michel, comparent le moment présent avec le temps où ils s'occupaient de leurs propres enfants.

Jeanine, ancienne technicienne-conseil à la CAF et Michel, ancien chauffagiste employé dans une entreprise, ont tous deux 62 ans et rencontrent des limitations légères.

Jeanine a de l'arthrose avec des problèmes notables de préhension et Michel, fatigué physiquement de son ancien emploi, nous confie à plusieurs reprises avoir plus de mal à utiliser ses mains, à porter lourd ou se contorsionner.

Les propos sur le vieillissement de leur corps sont présents tout au long de l'entretien, mais ils sont particulièrement révélés à deux moments : au sujet de l'entretien et des travaux dans le logement (dès le début de l'entretien) et au sujet de la garde des petits enfants (vers la fin, lorsqu'ils sont interrogés sur la manière dont ils se projettent dans leurs vieux jours).

- Michel : Quand vous avez des gosses, c'est dans l'feu d'action, vous faites pas attention... Alors que quand vous avez des p'tits-enfants, vous vous rendez compte que c'est lourd... Ça bouge dans tous les sens quand on veut changer la couche, on sait p'us l'attraper aussi vite.

- Jeanine : C'est vrai les gestes reviennent, mais...

- Michel : On s'dit qu'on vieillit... Mais pour l'moment on n'est pas vieux, on sait s'occuper. Voyez.

Comme on l'a vu, les petits-enfants sont pour la majorité des enquêtés une source d'occupation importante qu'ils mobilisent d'ailleurs souvent pour montrer à l'enquêteur comme ils sont occupés et ainsi comme l'identité de « vieux » est maintenue à distance. En même temps, comme on le voit ici, les petits-enfants rappellent le vieillissement du corps : qui est moins à même de porter lourd et qui est aussi plus lent, l'âge avançant. Les petits-enfants constituent au fond un « support » assez « ambivalent » de l'avancée en âge (Caradec, 2004b ; Martuccelli, 2002).

L'ambivalence est plus largement caractéristique du positionnement de nos enquêtés. Avoir un corps qui fait encore, tout en faisant plus difficilement, est en effet assez symptomatique du sentiment de vieillir tel qu'il est perçu par eux, et tel qu'il est rappelé par ce qui peut mettre le corps à l'épreuve : c'est le cas des petits enfants, ça l'est aussi du logement.

3.2. Le rapport au logement, révélateur du vieillissement

Le corps est particulièrement soumis au poids de l'avancée en âge. Comme nous l'avions évoqué en première partie, les « signes corporels du vieillissement » symptomatiques de l'avancée en âge se font sentir « de multiples façons pour les individus se situant aux alentours de la soixantaine » (Vannienwenhove, 2009, p.109). Parmi ces signes, on peut noter des difficultés accrues du corps, plus douloureux, ayant moins de force, à réaliser certaines tâches comme monter et descendre des escaliers, porter, se baisser/s'agenouiller, etc. (Dos Santos, Makdessi, 2010). Selon les dernières enquêtes HID et HSM, 31,5 % des 60-64 ans et 38,1 % des 65-69 ans déclarent des

limitations d'activité à cause d'un problème de santé quand 12,8 % des 60-64 et 14,8 % des 65-69 ans ont des altérations de l'état fonctionnel motrices (Bouvier, 2011). L'esprit est également soumis au poids des ans. Les recherches montrent que l'avancée en âge peut être associée chez les individus âgés, au sentiment d'une « baisse généralisée de l'énergie vitale » qui s'exprime particulièrement avec le sentiment d'avoir « moins envie » (Barthe, *et alii*, 1988).

Dans nos entretiens, et cela apparaissait déjà dans la partie précédente, nous avons identifié un certain nombre de discours faisant référence à ces deux aspects de l'avancée en âge qui renvoient, d'un côté, à un « pouvoir-faire » et, d'un autre, à une « envie de faire », amoindris par le poids du temps. Les questions et/ou les observations sur l'usage du logement, son entretien, ses aménagements, ont été propices à révéler ce type de discours : notamment parce que, comme nous allons le voir ici, l'usage, l'entretien et l'aménagement du logement constituent des révélateurs particulièrement opérants de l'avancée en âge. Plus spécifiquement, nous montrerons dans un premier temps comment l'usage et/ou l'entretien du logement font émerger les prises de conscience de l'avancée en âge. Nous verrons dans un deuxième temps que les travaux liés aux aménagements sont également propices à rendre visible le vieillissement du corps et de l'esprit. Pour terminer, nous montrerons que ces discours pris dans leur ensemble donnent à voir de façon assez précise les caractéristiques corporelles et mentales/psychologiques liées au sentiment de vieillir : celles qui dessinent le portrait et construisent l'identité de l'être vieillissant.

3.2.1. Par l'usage et l'entretien du logement

Les enquêtés sont nombreux à mentionner le sentiment d'un changement dans leur rapport au logement au fil du temps, du fait de l'avancée en âge. Ce changement est particulièrement visible à travers deux exemples d'enquêtés, qui s'expriment ici au sujet de l'espace. Ève d'abord, 56 ans, lors de la visite guidée du logement, énumère les différents aménagements réalisés et prévus dont l'objet est le désencombrement et le gain d'espace, parce qu'elle a le sentiment d'être « étriquée » voire d'« étouffer ». Elle nous dit alors : « *Je sais pas si c'est l'âge qui fait que... Mais c'est vrai qu'aujourd'hui j'ressens j'ai plus (davantage) besoin d'espace* ». Richard et Éliane quant à eux, nos plus « vieux » enquêtés, ont tout deux 75 ans et se sentent particulièrement vieillissants, avec une fatigue du corps et d'usage de plus en plus prégnante. Parallèlement à un discours sur l'importance du confort au fil de l'âge, Richard retrace les changements identifiés depuis plusieurs années, dont son rapport à l'espace : « *Quand vous avez 20 ou 30 ans, le fait de bouger ça vous pose pas de problème majeur, mais plus on prend de l'âge, plus on a besoin de temps pour se préparer... Et plus on devient raide, plus on a besoin d'avoir cette sensation d'être à l'aise (pour se mouvoir), et d'être*

tranquille pour... de pas être tout le temps en train de chercher sa chaise son truc... ». Le lien entre avancée en âge et le besoin d'espace, ou de rangements fonctionnels, de routines est très fréquemment mobilisé par les enquêtés : qu'il commence à être expérimenté et pressenti comme chez Ève, 56 ans, ou verbalisé comme une réalité, souvent par les plus âgés comme Richard et Éliane, 75 ans, et/ou ceux qui rencontrent des difficultés d'usage.

De la même façon, une majorité d'enquêtés exprime une fatigue, une lassitude et/ou des difficultés accrues au fil de l'âge liées à l'entretien intérieur/extérieur et/ou à la réalisation des tâches domestiques. Ces difficultés peuvent se faire sentir pour entretenir le logement : Ève nous dit par exemple au sujet de leurs thuyas que *« nous on se plaisait bien avec de la verdure autour, mais... L'âge aidant, tailler les thuyas... Ça devient de plus en plus... dur »*, mais aussi qu'ils sont *« lassés »* de les voir et de les entretenir. Deux dimensions du vieillissement sont ici en jeu : une fatigue physique et une fatigue mentale. La première fait référence aux douleurs qui se font sentir aujourd'hui lorsqu'il faut se baisser, se relever, se tourner pour attraper des ustensiles de cuisine qui ne sont pas directement accessibles, ou pour utiliser des assises désormais perçues trop hautes parce qu'*« on prend d'âge »*. Des difficultés à savoir où sont les choses si leur place n'est pas bien définie peuvent également être mentionnées, ou aussi, des difficultés pour monter et descendre des escaliers *« sentis »* davantage avec le temps. La seconde concerne une lassitude plus prégnante, elle apparaît autant face à des choses que l'on ne veut plus voir que face à d'autres que l'on ne veut plus ou moins faire, comme les tâches domestiques en général. À leur sujet, Nicole nous dit par exemple que *« plus on vieillit, moins on a envie d'en faire »*. C'est surtout le vieillissement de l'esprit, *« la moindre envie »* qui est en jeu ici même si celui du corps apparaît également.

La plupart du temps, les enquêtés évoquent l'émergence de ces problématiques d'usage et d'entretien de façon progressive, au fil de la survenue et/ou de l'accroissement de sensations corporelles douloureuses dont la grande partie est associée à l'avancée en âge. Cela dit, elles peuvent aussi être chez certains appréhendées de façon plus brutale : suite au surgissement de problèmes de santé et/ou conformément à un *« cap »* en termes de vécu corporel, significatif du point de vue de l'usage et/ou de l'entretien du logement⁴². Les problèmes de santé, surtout s'ils ne se résorbent pas, peuvent conduire à accroître les difficultés d'usage et/ou d'entretien du logement, voire, les rendre impossibles. Certains, atteints de ce que l'on qualifiera de *« limitations légères »*⁴³, ne sont ainsi plus à même de porter un taille-haie parce que leur bras est *« bloqué »* s'il est mis en

⁴² En tout cas de son ressenti : nous avons vu au premier chapitre que si les enquêtés ont la sensation d'avoir passé un cap corporel, les difficultés ont commencé à émerger progressivement plusieurs années auparavant.

⁴³ Le lecteur trouvera en annexe un tableau récapitulatif des différents états de santé des enquêtés tels que nous les avons catégorisés et leurs effets sur l'usage et l'entretien du logement.

hauteur et/ou emprunter les escaliers leur est devenu systématiquement source de douleurs à cause d'un genou fatigué, « *avec l'âge* ». D'autres, atteints de ce que l'on qualifiera de « limitations moyennes », peuvent parfois ne « *plus rien faire* » : pour eux, la plupart des activités liées à l'usage, l'entretien du logement sont très difficiles, voire impossibles. L'escalier par exemple, peut être considéré comme une véritable épreuve, ou très difficilement praticable, avec une lenteur obligatoire, des essoufflements, des arrêts.

Les « caps » peuvent être d'autant plus significatifs qu'ils coïncident peu ou prou avec la survenue de problèmes de santé, comme chez Joseph, qui explique en quoi le cap des 50 ans a amorcé des difficultés d'usage accrues du logement. Ces dernières émergent dans l'entretien dès le début, comme c'est souvent le cas des usages problématiques du logement.

Joseph, 64 ans, rencontre des limitations moyennes, séquelles de deux AVC et d'une opération du cœur (récente).

Les propos sur sa santé sont omniprésents dans l'entretien, ils commencent dès que Joseph est interrogé sur les motivations du couple à acheter leur maison actuelle (30 ans avant).

- Joseph : C'était mieux d'avoir une maison euh à nous... alors j'ai prospecté pour euh la réalisation d'une maison euh constructive (*sous-entendu, aménageable*)... évolutive où... 'y avait beaucoup d'demandes comme ça à c'temps là... mais on est tombé sur une maison euh... m'enfin euh... j'aurais dû me méfier qu'elle était assez haute... on s'tait dit on est jeunes les escaliers i' vont pas... mais... un étage, mais... les escaliers... c'est la réflexion que en fait... notre dernière voisine euh... qui n'est pourtant pas beaucoup âgée, ... a dit 'les escaliers sont raides' bah oui en 1923 (*date de la construction de la maison*) les es-, les plafonds sont très hauts, c'est hors des normes actuelles... c'est 2m50 normalement, voyez là où j'ai mis une barre (*il me montre, une barrette de bois est fixée au mur horizontalement à cette hauteur*)

Un peu plus loin, je lui demande à quel moment les escaliers sont devenus un problème.

- Joseph : (*du tac au tac*) À partir de 50 ans.

- Enquêteur : De 50 ans ? (silence) C'est une limite euh... d'âge ?

- Joseph : Oui oui oui... euh, c'est ça... on arrive à comprendre que... les escaliers sont assez hauts... (rire)

À ce moment, je demande à Joseph s'il a eu quelques problèmes de santé autour de cet âge-là. Son discours est un peu chaotique, mais j'arrive à comprendre qu'il commençait déjà à avoir « des alertes » au cours de son activité professionnelle. L'usage des escaliers semble au final difficile depuis assez longtemps. Il revient après sur le « cap des 50 ans ».

- Joseph : Après bon euh... j'dis 50 ans... j'aurais pu dire un peu plus parce que... mais... le poids des années... c'est... j'crois qu'c'est un peu tout le monde pareil hein... 'y en a qui... qui attendent pas pour euh... sont encore... 'y a une maison à vendre là... bah, elle était bien aménagée celle-là hein, c'est... (*silence, j'enchaîne sur autre chose*).

Même si Joseph identifie « un cap », l'émergence des difficultés physiques, et *a fortiori* d'usage du logement, a tout de même été progressive. D'une façon générale dans les entretiens, elle suit très souvent le vieillissement progressif du corps. Cet exemple illustre aussi comment « être jeune » a pu faire office de masque des difficultés par le passé. Bon nombre d'enquêtés ont ce type de réponse, souvent même l'absence de projection va plus loin encore, avec des phrases récurrentes du type « *quand on est jeune on n'y pense pas* ». La « jeunesse » tend souvent à les rendre invisibles au moment de l'achat des logements : parce qu'elle rend le face à face corporel plus aisé entre le corps et le logement, mais aussi parce qu'elle fait porter l'attention sur autre chose, en maintenant les individus dans un rythme « tendu » (Rosa, 2010 ; Kaufmann, 2015).

3.2.2. Un vieillissement révélé par les travaux

À l'instar de l'usage du logement, les travaux nécessaires à son aménagement sont également propices à révéler le vieillissement du corps, mais aussi de l'esprit.

Une majorité d'enquêtés laisse ainsi transparaître, le fait que les travaux sont physiquement plus difficiles aujourd'hui qu'avant. Il y a rarement ici de rupture nette, et le sentiment de vieillir se perçoit et s'appréhende au fil du temps : ils ont « *de plus en plus de mal* » à faire telle ou telle chose, ils arrivent « *de moins en moins à* » porter ce qui est lourd, etc. Lorsque nous demandons à Gilbert pourquoi il fait faire certains travaux par exemple, il nous répond d'abord qu'« *à 63 ans, on a plus d'épaule, plus de dos, plus d'articulation, la terre est de plus en plus basse* » et ensuite « *'y a plus grand'chose que j'peux faire, à force de travailler vous êtes usé* ». Ce sont souvent les hommes - opérateurs techniques des travaux - qui expriment le sentiment de vieillir à partir des travaux. Certains, comme Gilbert, en sont d'ailleurs gênés : ce que l'on remarque lorsqu'il rougit et se sent mal à l'aise quand il prononce la première phrase, par laquelle il « avoue » les limitations de son corps. Le poids du temps sur le corps peut également être « aggravé » par des problèmes de santé, liés à l'avancée en âge ou non. Gilbert évoquait ses problèmes d'épaule, Guy quant à lui, 58 ans, ayant une maladie invalidante, nous explique avec un ton attristé, sans pour autant dramatiser : « *Si j'fais... un effort trop longtemps bah c'est... p'us d'force, p'us d'jus p'us rien 'y a p'us d'son ni d'lumière hein...* ». Les problèmes de santé peuvent être liés à l'ancien emploi occupé, c'est en ce sens que Michel confie devoir faire avec ses « *traumatismes du travail* » lors de l'entretien du logement et des aménagements, et notamment avec des « *mains qui vont plus aussi vite (...) qui ne savent plus desserrer une bouteille* » à force d'avoir trop « *serré et desserré des tuyaux* ». Ces propos rappellent à quel point le corps, et plus généralement l'état de santé, est soumis aux différenciations sociales (Cambois *et alii*, 2008). L'influence de ces dernières sont moins marquées

en ce qui concerne le poids du temps sur l'esprit, même si, cela est assez logique : être en mauvaise santé contribue souvent à avoir moins envie de faire.

Par ailleurs, les discours laissent apparaître une moindre envie, caractéristique du vieillissement de l'esprit, et plus généralement de l'énergie vitale. Les recherches montrent au demeurant que les personnes âgées sont soumises au fil du temps à un « amoindrissement de l'énergie vitale » (Barthe *et alii*, 1988) s'exprimant le plus souvent par des propos « dans le registre de la fatigue, du manque d'entrain, d'une perte d'envie, du sentiment de ne plus pouvoir suivre » (Caradec, 2007a, p.16). Dans nos entretiens, nous avons eu l'occasion de côtoyer ce type de propos, mais plus nuancés, chez nos enquêtés plus jeunes. Plusieurs d'entre eux comme Évelyne et Francis font ainsi part de leur moindre envie de faire des travaux, dans le présent et dans le futur.

Évelyne et Francis ont tous deux 65 ans et sont retraités depuis 10 ans. Ils me confient rapidement dans l'entretien (et en soufflant) qu'ils commencent « tout juste à se reposer » après une série de travaux chez eux et chez les autres.

Or, un de leur fils déménage, ils veulent donc l'aider même si pour eux ils ne veulent plus en faire, car ça « demande beaucoup d'énergie ».

- Enquêteur : Ça vous plaît de faire ces travaux ?

- Francis : Ben... De moins en moins hein... Mais on va l'faire hein, on l'a fait pour l'un on va le faire pour l'autre hein (...)

- Enquêteur : Avec le temps vous avez moins envie de faire de grosses choses ?

- Francis : Tout à fait

- Enquêteur : Depuis combien de temps ?

- Francis : Ben c'est progressif hein, mais déjà depuis 2 ans...

Cette moindre envie, associée à la fatigue que les travaux induisent et à l'énergie qu'ils demandent, concerne souvent des enquêtés qui se situent quelques années après la retraite, et qui ont déjà (re)fait des travaux, comme Évelyne et Francis, et/ou qui connaissent quelques problèmes de santé limitants, comme Guy et Michel que l'on évoquait juste avant.

Alors que les hommes, opérateurs des travaux, expriment leur fatigue, leur lassitude par rapport aux tâches à réaliser, les femmes, qui sont rarement actrices de ces tâches (nous y reviendrons), expriment l'accroissement de cette moindre envie au sujet de l'engagement dans un processus de réaménagement en général. Dans ces cas-là, c'est la capacité à avoir des projets et le manque d'entrain avec l'âge qui sont surtout évoqués, comme le fait Ève par exemple.

Ève, 56 ans et Louis 58 ans, se sentent particulièrement vieillissants. La fatigue du corps les conduit d'ailleurs à supprimer leurs thuyas devenus trop difficiles à entretenir.

En même temps, cette fatigue ne semble pas restreindre certains travaux encore projetés par Louis, pour qui les aménagements sont une activité très investie depuis la retraite.

Mais Ève n'est pas si enthousiaste, ce qui se perçoit avec le cas de leur salle de bain.

Lors de la visite guidée, Ève explique que la salle de bain vient d'être refaite, mais que la douche à l'Italienne qu'elle souhaitait n'a pas pu être installée à cause d'un problème technique temporaire.

- Ève : Pour maintenant j crois que ça restera comme ça.

- Louis : On sait jamais (*sourire, il semble dire qu'il le refera quand même*)

- Ève : Oui, mais enfin... on prend d l'âge quand même... À 30 ans t'as plein de projets là... (*se coupe elle-même*) enfin voilà. (*Elle enchaîne sur la décoration pour changer de sujet.*)

Bien que les enquêtés font montre d'un moindre entrain, d'une fatigue plus prégnante ou encore d'une perte d'envie, cette baisse générale de l'énergie vitale reste nuancée puisqu'ils « font » quand même et projettent encore de faire, comme Louis dans les propos précédents, qu'il s'agisse de travaux ou d'autres activités. Il faut dire que les personnes que nous avons rencontrées se situent dans une sorte d'entre-deux d'un point de vue corporel et/ou du point de vue de l'énergie vitale : un entre-deux dont la catégorie « vieillissant » rend particulièrement bien compte.

3.2.3. Des caractéristiques de l'être « vieillissant »

Si nous qualifions les personnes que nous avons rencontrées d'individus « vieillissants », c'est que « vieillissant » semble une identité statutaire à part entière qui se dégage des entretiens. Les enquêtés se sont en effet présentés à nous comme dorénavant non jeunes et en même temps, pas encore vieux, même s'ils peuvent à certaines occasions circonstanciées se sentir jeunes, encore jeunes, voire vieux. Le fait de « vieillir » a par contre lui été majoritairement mobilisé par eux comme une actualité particulièrement « sentie » *via* le corps surtout.

La plupart des enquêtés se voient en effet, progressivement surtout, vieillir. Ils sont ainsi 66 individus sur 94 à avoir exprimé ce sentiment de façon directe comme Ève et Louis. Lorsqu'on demande à ces derniers s'ils ont peur de vieillir, Ève commence par nous répondre : « *Moi j pense plus à la mort que d me voir vieillir, j m y vois déjà vieillir. On s voit vieillir, on l sent* » ce à quoi Louis ajoute, comme une évidence : « *Bah ton corps... te rappelle ton âge ça c est* » et Ève finit sa phrase, sur le même ton : « *Ça c est inéluctable* ». Le sentiment d'être « vieillissant » se caractérise d'une façon générale par la sensation d'avoir, progressivement, des capacités « *un p tit peu diminuées* », souvent directement liées à l'avancée en âge. Les enquêtés l'expriment en disant « *on a des pt its problèmes de mécanique* », « *un peu mal partout comme tout l monde* », « *la terre est de plus en plus basse* », « *c est de plus en plus dur (de faire les choses)* », « *on est plus las* », « *on s tasse* », « *on a moins envie* », etc.

Chez certains, le vieillissement, corporel en particulier, a pu cependant être ressenti brutalement, à l'instar de certaines difficultés d'usages du logement que nous évoquions au fil de cette partie. Joseph nous expliquait ainsi que 50 ans était une limite d'âge à laquelle il avait compris que « *les escaliers sont assez hauts* ». La discussion amorcée par les escaliers suscite plus largement un discours sur ce fameux « cap » au sujet duquel il nous dit : « *À partir de 50 ans vous avez des pt'its bobos (...) c'est pas possible de les faire passer avec des ASPÉGIC hein. (affirmatif) Vous avez recours à des spécialistes hein. (petit rire)* ». Ce type de cap a également été évoqué par d'autres enquêtés : chez Annie et Yvan, il se situe dix ans plus tard et coïncide d'ailleurs avec le passage, plus ou moins assumé, dans la catégorie des « *Tamalous* ».

Yvan et Annie ont respectivement 63 et 65 ans. Ils rencontrent tous deux des limitations légères, Yvan à cause d'une arthrose et Annie du fait d'une maladie de Parkinson débutante.

Au début de l'entretien, Annie et Yvan m'expliquent qu'ils ont déménagé en partie pour changer leur environnement relationnel. Au moment où ils me disent qu'il y a des retraités parmi leurs voisins, je leur demande si c'est le cas de tous.

- Annie : Nan (*rire*) c'est pas un quartier d'vieux ! Mais on fait partie des « Tamalous » (*rire*)
- Yvan : Les gens en r'traite, quand i' s'rencontrent euh dans les magasins, les clubs de vacances i' parlent de leurs problèmes de santé ! Quand on voit passer un bus de vieux qui vont en vacances tout ça on dit « ah, v'la les Tamalous ! », et c'est vrai que, on s'en aperçoit maintenant, euh, quand on rencontre des gens si vous voulez euh... instinctivement tout le monde parle de ses petits problèmes de santé qu'on a plus maintenant qu'on avait avant.
- Annie : Bah avant i' parlaient d'boulot, maintenant 'y a p'us d'boulot !
- Yvan : Donc euh i' parlent de leurs problèmes de santé. Bon nous on évite hein
- Annie : On évite parce qu'on sait que c'est rasant (*rire*)
- Yvan : On évite euh, mais... 'faut pas d'mander à quelqu'un de plus de 60 ans « Comment vas-tu ? » (*rire*) Nan nan ça s'appelle euh, ça s'appelle des « Tamalous »
- Enquêteur : Et vous vous vous appelez les Tamalous ?
- Yvan : Naaaan, mais, c'est, c'est une plaisanterie, mais, c'est pour dire qu'on est arrivés à l'âge de la r'traite si vous voulez.
- Annie : On fait partie des Tamalous. Bon on en rigole hein, on en rigole.

Plus loin, ils évoquent plus précisément un « cap des 60 ans »

- Annie : Là on s'aperçoit en 5 ans de temps (depuis sa retraite) qu'on vieillit très vite
- Yvan : Le cap des 60 c'est... la baisse des moyens physiques euh...
- Annie : Bon toi plus parce que t'as des problèmes physiques.
- Enquêteur : C'est un cap ?
- Annie : Bah c'est pas du jour au lendemain, mais c'est sur qu'on prend quand même une claque en 5 ans de temps.

Dans notre échantillon, ce type de cap est apparu de façon restreinte et surtout chez des enquêtés ayant des problèmes de santé relativement prégnants depuis plusieurs années déjà : Annie le note au

sujet de son mari qui a de l'arthrose évolutive et elle a elle-même été diagnostiquée avec un Parkinson probable. Quant à Joseph, ses difficultés de santé s'accumulent depuis bon nombre d'années : il est « *sorti de la retraite avec deux vertèbres de foutues* » et a été dans les premières années de sa retraite opéré à cœur ouvert. Nous constatons également au cours de l'entretien, notamment lorsqu'il se lève pour nous servir un verre d'eau, des problèmes de mobilité visibles.

Ces deux enquêtés ne sont pas les seuls à rencontrer ce type de limitations. En effet, parmi les personnes que nous avons interrogées, 20 individus sur 94 en rencontrent. 13 ont des limitations que nous avons choisi de considérer comme « légères » : il s'agit des enquêtés qui ont quelques problèmes de santé (liés à l'âge et/ou plus souvent à la survenue de maladies spécifiques) limitant une ou plusieurs activités, plutôt de façon ponctuelle. Les enquêtés l'expriment souvent avec des phrases du type « *J'peux pas faire ci, mais ça, ça va.* », « *Je peux le faire, mais 'faut que je fasse attention.* ». 7 enquêtés ont des limitations que nous avons choisi de considérer comme « moyennes » : il s'agit des enquêtés qui ont quelques problèmes de santé (liés à l'âge, à l'usure du travail pour les catégories les moins bien situées, et/ou à la survenue de maladies, d'accidents) limitant de nombreuses activités de leur vie, au quotidien. Ils l'expriment en disant « *J'peux plus rien faire.* » ou « *'y a plein d'choses que j'peux plus faire.* », certaines tâches sont considérées comme « une épreuve », ils peuvent même parfois se sentir « dépendants ».

Les limitations rencontrées tendent à accroître le sentiment de vieillir, fort de l'amalgame déjà évoqué, entre problèmes de santé et vieillesse. C'est d'ailleurs surtout chez ceux qui ont des limitations « moyennes » que le sentiment d'être vieillissant est le plus accru, frôlant parfois avec celui d'être vieux. Pour autant, le lien entre limitations rencontrées et sentiment accru d'être vieillissant n'est qu'une tendance, car ce dernier ne se fonde pas seulement sur un rapport au corps et/ou à l'énergie vitale. Il se fonde aussi - voire surtout - sur un positionnement dans le parcours de vie, ayant des caractéristiques spécifiques, comme nous allons le voir.

II/ Être « vieillissant » : une identité statutaire du milieu de vie

Être vieillissant peut être considéré comme une identité statutaire à part entière. Cela dit, il réside une ambiguïté quant à la façon de se définir pour les enquêtés. Lorsqu'on regarde les discours en détail, même si le qualificatif « vieillir » est le plus récurrent et le plus à même de traduire le sentiment prédominant des enquêtés, ce pourquoi nous avons construit une catégorie à partir de lui, il est aussi concomitant d'autres termes employés pour se qualifier ponctuellement tels que « *jeunes* », « *encore jeunes* », « *pas vieux* », « *pas si vieux* », « *pas encore vieux* », « *proches de la vieillesse* », parfois même « *vieux* » ou « *vieillard* », etc.

Ces façons variées de se qualifier et qui se substituent parfois pour parler de la même chose, laissent souvent l'impression d'un flou ressenti par les enquêtés quant aux identités statutaires liées à l'âge. Un flou, des hésitations, que certains d'entre eux verbalisent d'ailleurs clairement comme Ève qui dit par exemple : « *On s'dit toujours, le groupe d'amis, "quand on s'ra vieux", 'fin j'sais pas c'qu'on appelle vieux (rire), mais... On s'dit toujours qu'on va finir nos vieux jours ensemble.* ». Ce flou peut aussi apparaître dans l'absence de choix d'un terme pour se qualifier comme chez Guy qui nous dit : « *Moi quand j'étais jeune j'pensais même pas à la r'traite hein. P'is maint'nant qu'j'y suis bah j'dis tiens, oh bah tiens là tu fais partie des autres là maint'nant. Tu fais partie des autres* ». Les étapes de l'avancée en âge semblent au fond davantage définies par des caractéristiques types, associées à des degrés de limitations, à des « moments » (présents, futurs à moyen terme, à long terme), plus rarement à des âges (le cap des 50/60 ans, celui des 80/90), qu'à des noms/statuts/identités précis qui ont d'ailleurs tendance à se substituer.

Ce flou quant à l'identité actuelle des enquêtés rend bien compte de la dimension « inédite » de leur expérience du vieillissement, mais aussi de l'entre-deux dans lequel ils se situent : un entre-deux dans lequel ils ne sont ni jeunes ni vieux, mais un peu les deux à la fois. Face à cette ambiguïté identitaire, un positionnement sur l'échelle du parcours de vie semble faire « repère » : celui d'être à la moitié de sa vie⁴⁴. Un positionnement qui s'appréhende en demi-teinte, comme nous allons le voir ici successivement : à partir du sentiment d'être *seulement* à la moitié de sa vie, et à partir du sentiment d'être *déjà* à la moitié de sa vie. Nous montrerons de façon transversale que l'un et l'autre de ces sentiments, au cœur des discours, donnent matière à penser la retraite comme une transition qui se double d'une autre : celle du mitan de la vie (Caradec, 2004 ; Houde, 1999).

1. Vieillir et se situer déjà à la moitié de sa vie

Le mitan de la vie constitue un moment spécifique du parcours de vie où, selon Levinson, « nous atteignons la fin de notre jeunesse, et tentons de créer une nouvelle manière d'être à la fois jeunes et vieux » (1996, p.26). Pour certains individus, il est d'ailleurs marqué par la « crise existentielle du mitan de la vie » (Gould, 1981). Or, à l'heure où le passage en retraite rime (presque) avec la moitié de la vie, ou en tout cas le dernier tiers, cette « crise du mitan » peut venir « doubler » la transition de la retraite (Poupard, 2010) d'une transition existentielle propre au développement de l'adulte (Houde, 1999). Les récits d'expérience de cette « double » transition ont parsemé nos entretiens. Chez nos enquêtés en effet, le passage en retraite a parfois suscité de façon

44 Pour simplifier l'écriture, nous utiliserons l'expression « moitié de la vie » ou « mitan de la vie », mais il est certes à noter que les enquêtés utilisent aussi souvent celle d'être « (un peu) plus de la moitié de la vie ». Et ce, même si dans les faits, les statistiques montrent qu'ils sont davantage au seuil de son dernier tiers.

particulière le sentiment d'être *déjà* à la moitié de sa vie : parce qu'il constitue un moment où s'enclenche un décompte, comme nous le verrons dans un premier temps. Dans un second temps, nous verrons comment ce décompte a aussi tendance à enclencher chez les personnes rencontrées une sorte « d'urgence d'agir » (Gould, 1981). Cette partie dans son ensemble nous donnera matière à penser l'« être vieillissant » comme un individu en proie aux angoisses du temps qui passe et qui prend conscience de se rapprocher de plus en plus de la vieillesse et de la mort.

1.1. L'heure du mitan : point de basculement et enclenchement d'un décompte

La mort d'un parent, une prise de conscience des limites de son propre corps dont les enquêtés font l'expérience dans le présent, ou l'arrivée à un âge représenté comme celui du mi-parcours, sont des événements marquants du parcours de vie. Ils suscitent un travail identitaire et sont susceptibles d'activer la prise de conscience de sa propre finitude (Jung, 1933 ; Levinson, 1996 ; Houde, 1999). Cette dernière, telle qu'elle est activée par la mort des parents, a deux types d'effets chez nos enquêtés : d'un côté et comme nous le verrons en premier lieu, elle peut impulser une véritable crise identitaire faisant office de *turning point* (Hughes, 1971 ; Elder, 1985) et amorçant une « bifurcation » importante dans l'existence (Bessin, Bidart, Grossetti, 2010). D'un autre côté, et comme nous le verrons ensuite, la prise de conscience de sa propre finitude peut enclencher un décompte du temps qui reste à vivre.

1.1.1. Le surgissement d'une crise identitaire

Chez certains, la mort des parents et la perspective de sa propre mort et/ou de sa propre vieillesse suscitent une véritable crise existentielle, dont la résolution consistera justement à donner sens au temps qu'il reste à vivre. Rares sont les enquêtés qui mentionnent directement une « crise existentielle » qui serait survenue autour de la retraite, mais c'est le cas pour l'une de nos enquêtés.

Chez Gabrielle, la mort de son père est le *turning point* qui enclenche une série de questionnements et de bifurcations dans son parcours de vie, dont son passage anticipé en retraite.

Gabrielle a 63 ans, comme son mari Martin. Elle était maître de conférences à l'Université, jusqu'à la mort de son père qui l'a poussé à arrêter son activité et à s'engager dans une nouvelle activité bénévole qu'elle n'aurait pas imaginé auparavant.

Elle nous raconte le déroulé des événements lorsque je demande au couple comment s'organise leur emploi du temps depuis la retraite.

- Gabrielle : Moi depuis qu'je suis à la retraite je suis à la maison je suis la mamie de service à 200%. Ma maison, mes enfants, mes petits-enfants, mes copines, et là je vais donc je suis en train de faire une formation et de m'impliquer dans d'accompagnement de personnes en fin de vie. En tant que bénévole, c'est mon objectif du mois de janvier.

Lorsque je lui demande ce qui en a suscité l'envie, elle évoque le décès de ses deux parents, celui de sa mère en 1992 et de son père plus récemment, après un AVC.

C'est sur les derniers mois de la vie de ce dernier qu'elle s'arrête un moment : il était dans un service palliatif, qu'elle a « vécu de l'intérieur », car elle et sa sœur se relayaient et elle dormait très régulièrement là-bas.

- Gabrielle : Ils (*les membres du service palliatif*) ont énormément donné, et euh d'une certaine façon, moi j'ai envie de redonner c'qu'on a reçu, voilà. Parce que c'était quelque chose d'extraordinaire. Ils l'ont soigné lui, mais d'une certaine façon ils nous ont soignés aussi, ils nous ont appris à accepter le départ euh... Donc je veux redonner un peu. Mais il m'a fallu du temps hein, ça fait 6 ans, il a fallu que je fasse mon deuil de tout ça, même si je pensais déjà à faire quelque chose là-dedans. Et c'est c'qui m'a décidé à prendre ma retraite en fait. Parce que mon papa est décédé en 2006 et j'ai pris ma retraite en 2007 ou 2008 j'sais plus, parce que... plein de questions existentielles quoi. Pourquoi on est sur terre ? Qu'est-ce qu'on fait ? Quel est le but de notre vie ? Voilà euh alors c'est vrai qu'on a énormément donné pendant notre vie, on a eu une vie très riche d'échanges avec les autres, de partage vraiment hein et ben voilà quoi donc j'ai dit à Martin (*son mari*), j'ai envie d'me recentrer sur nous quoi. Sur moi d'abord personnellement parce que je me suis jamais écoutée quelque part quoi. Donc j'disais toujours sous forme de boutade la chose la plus importante aujourd'hui c'est moi. En fait, c'est juste une expression pour dire j'ai besoin de respirer quoi un peu. Et donc j'ai fermé mes dossiers les uns après les autres c'est la formule que j'utilisais, des fois il m'disait 'mais t'as dit qu't'allais arrêter, t'es toujours en route' euh bah oui, mais j'ferme mes dossiers (...) et puis je me suis recentrée sur complètement autre chose quoi. Mes enfants, mes petits-enfants. (...) je voulais être la grand-mère que ma grand-mère a été. La famille c'est très important et je le dis tous les jours à mes petits-enfants, j'ai envie de leur transmettre ça.

Chez Gabrielle, c'est la mort de son père qui enclenche un processus de remise en question dont la portée va s'étendre à tous les domaines de la vie : l'abandon progressif de « ses dossiers », et plus spécifiquement la « séparation » (Levinson, 1978) avec son rôle professionnel, pour investir celui de « *mamie de service* ». Ce *turning point* est aussi l'occasion pour elle d'enclencher une forme de « générativité », que l'on peut décrire comme une préoccupation spécifique « envers les générations montantes et envers l'univers dans lequel elles vivront » (Houde, 1999, p.71). Elle est pour Erikson une phase particulière du mitan de la vie (1980). Chez Gabrielle, la générativité se manifeste par la double volonté de vouloir « *transmettre* » à ses petits-enfants un sens de la famille, mais aussi de « *redonner un peu* » ce que les personnes du service de soins palliatifs dans lequel est décédé son père lui ont donné, en entamant elle-même une formation à l'accompagnement de la fin de vie.

Gabrielle est un cas particulier de notre échantillon pour lequel s'observe une véritable « crise du mitan » autour de la retraite. La plupart du temps, les tensions propres à cette crise sont perceptibles de façon plus diffuse dans les entretiens : elles sont plus explicites au sujet de l'enclenchement d'un décompte du temps qui reste à vivre et/ou jusqu'à la vieillesse.

1.1.2. Un temps désormais compté, jusque la vieillesse plus que la mort

La prise de conscience de sa propre finitude est pour bon nombre d'auteurs, une des caractéristiques au cœur de la transition du mitan de la vie : non pas que les individus n'en avaient pas conscience avant, mais qu'ils savent désormais sous la forme d'un « savoir affectif » (Houde, 1999, p.310), notamment quand ils font à ce moment l'expérience de cette fin à travers la perte de leurs parents. Ce caractère « réel » de la mort, expérimentée par la perte des proches, enclenche chez de nombreux enquêtés comme Jean et Nicolette, un décompte du temps qu'il reste à vivre.

Jean et Nicolette ont tous deux 58 ans, ils sont encore en activité et seront retraités dans 2 ans. Ils font partie de la tranche de nos enquêtés les plus jeunes, mais se sentent particulièrement vieillissants.

Les maladies et les morts (jeunes y compris) sont très présents dans leur entourage. Jean et Nicolette ont également une santé fragile.

- Nicolette : Moi mon père est mort à 80 ans.

- Jean : Et j'me dis 20 ans qu'est-ce que c'est qu'20 ans ? C'est pas grand chose hein ? C'est incroyable.

- Enquêteur : Vous calculez le temps qui... ?

- Jean : Ouais ah oui ah oui.

- Nicolette : Ouais. Et mon mari, ça fait 10 ans qu'il dit « si j'suis pas mort ». Ça fait 10 ans qu'il le dit hein (depuis la mort de son père)

- Jean : Ah oui oui oui.

- Nicolette : Il est très pessimiste hein.

- Jean : Oui. Sur la vie et la santé j'suis très euh très pessimiste c'est vrai que. (...) J'dis toujours ah dans 2 ans j'suis en retraite si j'vais jusque-là !

L'âge de la mort des parents est très souvent dans nos entretiens, un repère de l'éventualité de sa propre mort qui impulse un décompte du temps qu'il reste à vivre. Cela dit le plus souvent, le décompte ne se fait pas tant jusqu'à la mort que jusqu'à la prochaine étape de la vie : la vieillesse.

Parfois, mort et vieillesse semblent même se confondre, comme on le voit dans les propos d'Antoine, où on ne sait pas si le mot « vie » renvoie à la mort ou à l'arrivée de la vieillesse. Interrogé sur la manière dont il se projette dans ses vieux jours, ce dernier déplore d'arriver trop tôt pour profiter des avancées médicales susceptibles selon lui, de supprimer nombre d'effets du vieillissement, voire le vieillissement lui-même. Il nous dit alors : « *moi j'pense que bon on va suivre la courbe normale qui fait que en espérant 20 à 30 ans de vie c'est bien quoi j'veux dire bon il peut s'en passer des choses en 20 ans, 30 ans, non ?* ». Si la mort et la vieillesse se confondent parfois, c'est qu'elles renvoient toutes deux à la thématique de la maladie, de l'anéantissement. Or, de la sorte, elles nourrissent négativement le sentiment d'être déjà à la moitié de sa vie ou plus.

La perspective de la vieillesse représentée comme un déclin est ce qui semble à craindre pour l'avenir, mais aussi, ce qui est craint dès à présent : plus que la mort ou que le fait de vieillir lui-même. Joël par exemple, à qui nous demandons ce qu'il trouve bien dans le fait de vieillir nous répond : « *J'pense pas trop à... à mon âge en fait quoi. Nan j'crois qu'j'ai assimilé qu'on est tous des mortels et qu'un jour on va s'en aller quoi. Nan moi ça me... ça me prend pas la tête... C'est plus euh... Bon quand j'vois les gens qui partent ça m'fait... C'est sur, mais nan, nan j'ai fait... Nan, j'suis serein. J'suis serein pour ça. C'est plus euh, quand j'vois quelqu'un qu'a pas la santé, un d'mes proches qu'a pas la santé, là...* » et sa femme enchaîne : « *T'as plus peur d'la maladie, que d'mourir. Moi c'est ça. Parce que mourir on peut mourir demain, j'vais dire, même les jeunes hein, mourir ça fait partie d'la vie. Donc, faut prendre ça avec sérénité. C'est plutôt la maladie. Mhm.* ».

Les représentations générales qu'ont les enquêtés de l'avancée en âge - et qui se présentent très tranchées dans un premier temps - marquent fortement les sentiments attachés à leur positionnement « intermédiaire » dans le parcours de vie. Ils craignent ainsi, comme Georges, la prochaine « phase ». Ce dernier nous dit en effet : « *On est bien conscients qu'le vieillissement c'est des phases hein vous savez 'y a un sociologue là qu'a fait euh la phase euh jeune retraité qui court n'arrête pas d'voyager, qui crève les guides de haute montagne (...) plus dynamique que dynamique, qui veut bouffer l'monde entier en camping-car qui n'arrête pas d'voyager. Ensuite une phase les problèmes de santé surviennent hein donc là euh et puis la troisième phase qui est l'nauffrage hein et qu'on a connu par nos parents, le naufrage 90-94 ans quand on va jusque-là. Et nous on est bien conscients d'ça. Qu'on est dans une phase actuellement, et qu'une autre va s'présenter...* ». Ces représentations assez noires et caricaturales conduisent à attacher le sentiment d'être à la moitié de leur vie à celui de s'en aller « *vers le moins bon* ».

L'expression : « *On a vécu l'meilleur on s'en va vers le moins bon maintenant.* » est récurrente dans nos entretiens. C'est le type de propos tenu notamment par Jeanine, après que son mari Michel nous a fait part de l'expérience de sa mère en disant : « *Là... On l'a vécu (la vieillesse) avec ma mère euh, on l'a placée en octobre dernier elle avait Alzheimer.. C'est triste.* ». Il ajoute ensuite : « *On sait qu'ça va 'dégrader quoi* ». Ce sentiment contribue à marquer négativement le fait d'être déjà à la moitié de sa vie, il contribue aussi, plus largement, à activer d'autant plus le décompte du temps qui reste à vivre. La temporalité de la vieillesse n'est pas, semble-t-il ici, un moment où l'on peut encore vivre. Comme dit Adrien en effet : « *Vieillir à notre âge c'est pas gênant, mais dans 10 ans...* », ce à quoi sa femme Maité ajoute, après un silence un peu angoissant : « *Une personne âgée ça reste une personne âgée, 'y a des choses qu'on peut plus faire* ».

Alors que le temps passe, parfois de plus en plus vite, et qu'il emmène les jeunes retraités interrogés vers ce qui apparaît comme une sombre vieillesse, ce n'est plus tant le sentiment de sa propre finitude qui semble donner de l'importance au temps qu'il reste (Houde, 1999), mais la perspective de la vieillesse elle-même. De ce point de vue, semble se dégager des entretiens et des pratiques une sorte d'urgence/d'injonction à vivre comme on va le voir maintenant.

1.2. Une injonction à vivre et à en profiter « tant qu'on peut »

Adrien et Maïté expliquaient précédemment que vieillir jusqu'à leur âge n'était pas gênant, mais qu'ils craignaient la suite, notamment parce qu'« *une personne âgée ça reste une personne âgée, 'y a des choses qu'on peut plus faire* ». La suite de leur discours est aussi intéressante à relever. Adrien poursuit ainsi « *les jours sont comptés quand même quoi* » avant que sa femme ajoute : « *C'est pour ça que les voyages, on les fait maintenant* ». Le couple enchaîne ensuite sur les différentes choses que l'on ne peut plus faire lorsqu'on est âgé. Tous les discours ne sont pas aussi clairs et directs à ce propos, mais ce mouvement, qui consiste à faire le maximum de choses maintenant avant que la « *prochaine phase* » ne survienne, est néanmoins observable chez la majorité d'entre eux. Il se perçoit en particulier dans deux expressions récurrentes : « *C'qu'on veut maintenant c'est en profiter.* » et : « *On fait tant qu'on peut.* ».

Certes, le souhait d'en profiter est à relier en premier lieu aux représentations et aspirations du début de retraite, que les enquêtés entendent comme un temps de libération, où vient de s'arrêter l'activité professionnelle. Cela dit, lorsque ce *leitmotiv* est mis en lien avec le sentiment d'être déjà à la moitié de sa vie, le début de retraite se charge d'une signification supplémentaire : il s'agit d'en profiter d'autant plus que le temps compte et qu'il peut être court jusque la vieillesse ou la mort, ou pire, raccourci par une maladie. Lorsque l'on demande à Ève et Louis comment ils imaginent leurs vieux jours, Ève répond ainsi : « *Là on se sent encore jeunes... Mais on peut décliner rapidement. C'est difficile c'que tu nous poses comme question... Actuellement c'qu'on veut ça serait en profiter au maximum* ». Un peu plus loin, elle ajoute : « *L'avenir, l'avenir euh... arrivé à notre âge on pense à la mort tous les jours. On a quand même fait plus de la moitié de not'vie hein, c'est triste ça dans not'tête...* ». La peur de « *décliner rapidement* » et/ou la représentation de l'avancée en âge comme un amoindrissement inéluctable est aussi ce qui conduit les enquêtés à nous dire très souvent, et régulièrement au sein d'un même entretien d'ailleurs : « *On fait tant qu'on peut* ». Cette phrase se trouve associée autant aux aménagements et l'entretien du logement, qu'à certaines activités, ou encore au fait même d'en profiter. Elle semble au fond associée à leur vie elle-même : puisqu'elle commence à être vraiment comptée, il s'agit de vivre « *au maximum* » tant qu'ils le peuvent.

Les représentations d'une vieillesse dégradée, le sentiment de se voir déjà face à sa propre mort, combinés à ce qui vient *a contrario* nourrir positivement la temporalité présente du début de retraite, font du « décompte » qui s'amorce autour du milieu de la vie, davantage le fondement d'une injonction, voire d'une urgence à vivre, qu'un seul « repère » temporel dans l'existence. La perspective de la vieillesse, plus que la mort du reste, semble alors devenir un véritable « principe organisateur du temps » (Gould, 1981). La plupart des enquêtés exprime cette urgence par des discours et des pratiques visant à « *en profiter* » et à (le) faire « *tant qu'on peut* », mais chez certains, elle est plus particulièrement associée à une angoisse plutôt existentielle : ce qui n'est pas fait aujourd'hui, ne sera peut-être jamais fait, il ne faut donc pas « *se tromper* » sur ce que l'on fait.

Chez certains en effet, l'urgence d'agir est prise en même temps dans un mouvement contraire, qui incite à prendre le temps, malgré la course du temps qui compte, pour ne pas prendre les mauvaises décisions (importantes, tout du moins) : des décisions qui semblent parfois considérées comme « les dernières » de leur vie. C'est ce qui ressort des propos de Jean par exemple, au sujet du choix de l'endroit où le couple déménagera : « *Arrivés à l'âge de la retraite, à 60 ans, faut pas faire d'bêtises à cet âge-là, revenir en arrière on n'peut plus* ». Ces jeunes retraités semblent aussi plus à même de prendre ce temps de la réflexion que bien que le temps passe, et « *de plus en plus vite* » nous disent-ils souvent, ils en ont aussi encore : puisqu'ils se situent, autant *déjà* que *seulement* à la moitié de leur vie. Au demeurant, de ce point de vue, le sentiment d'urgence doit être nuancé. Il y a urgence à vivre tant qu'ils le peuvent, mais ils ne sont pas pour autant obligés de vivre dans l'urgence : l'important est de profiter du temps, en le remplissant de ce qui est important pour eux, non pas en multipliant les choses à faire. La double transition de la retraite et du mitan contribue d'ailleurs à ce qu'ils fassent le point sur cet « important pour eux ».

2. Vieillir et se situer seulement à la moitié de sa vie

Les jeunes retraités interrogés ressentent, de plus en plus fortement, que « *le temps passe* » et les conduit, de plus en plus vite semble-t-il, vers un vieillissement accru et la mort. Mais ils manifestent en même temps - c'est là encore une autre ambigüité des discours - le sentiment d'avoir « encore le temps ». Au sentiment d'être *déjà* à la moitié de sa vie et alors aussi souvent lié celui d'y être *seulement*. Ce dernier se manifeste par un rapport très positif au temps qu'il reste à vivre et qui s'appuie, comme on le verra dans un premier point, sur la sensation d'avoir de la chance. Dans un second point, nous montrerons que le sentiment d'être seulement à la moitié de sa vie, et en même temps d'y arriver au moment du passage en retraite qui libère le temps, donne lieu à plusieurs formes d'introspections qui contribuent à faire le point.

2.1. De la chance de vieillir et de pouvoir en profiter

Les enquêtés appréhendent assez positivement le fait de vieillir tout en se situant seulement à la moitié de leur vie. Nous verrons ici d'abord que ce sentiment est nourri par celui d'être un « rescapé », mais aussi ensuite qu'il est très souvent associé au fait d'avoir encore du temps devant soi, temps qu'il semble possible de vivre en relative bonne santé, suffisamment pour en profiter. L'un et l'autre de ces aspects est souvent mis en lien par les enquêtés avec ce qu'il en était pour les générations précédentes : ce qui leur donne d'autant plus le sentiment d'avoir de la chance.

2.1.1. Se sentir « rescapé »

Le sentiment des enquêtés d'être des « rescapés » se nourrit surtout de l'expérience de pairs ou parents décédés à l'âge qu'ils ont, ou plus jeunes. Plus ces expériences sont nombreuses dans l'entourage, plus ce sentiment a tendance à être fort. Chez Georges et Catherine par exemple, 62 et 61 ans, les décès dans l'entourage sont nombreux, au même âge et plus jeunes qu'eux : les deux sœurs de Catherine sont veuves et un de leur compagnon est mort, justement, à 62 ans, alors que le père de Georges est mort à 37 ans. Ainsi, quand on leur demande s'ils ont peur de vieillir, Catherine commence par nous répondre : « *Non, d'autant moins qu'on a not' beau-frère qu'est décédé à 62 ans donc moi c'qui m'importe c'est d'vieillir justement (rires) c'est aller le plus loin possible pour profiter de...* » et Georges ajoute : « *Not' beau-frère est mort 'y a 6 mois, en 8 mois il a été emporté par un cancer (...) j'ai vu tellement d'gens partir... ne serait-ce que mon père qu'est mort à 37 ans. Bah ça fait réfléchir hein. 'Y a un jour où t'es plus vieux qu'ton père. Bah ça paraît bizarre hein. Mais tous les gens qu'ont perdu leur père ou leurs parents au moment où ils atteignent l'âge qu'avaient leur père ou leur mère au moment où il a disparu ça ça interpelle... Je deviens plus vieux qu'eux... alors ça fait réfléchir quoi... Alors toutes ces histoires de jeunisme ça énerve un peu* ».

Le sentiment d'être rescapé conduit très souvent ces jeunes retraités à avoir tout simplement « envie de vieillir », puisqu'alors ils sont en vie. Certains comme Michel, ont même le sentiment de bénéficier d'une rallonge de temps à vivre. Ce dernier, dont le père est mort autour de 50 ans, nous dit en effet lorsqu'on lui demande comment il envisage ses vieux jours : « *Moi j'avais déjà un but c'est d'arriver jusqu'à 50 ans. J'ai 12 ans de rab !* ». Dans tous les cas, le sentiment d'être rescapé modère fortement la représentation générale que les enquêtés se font du vieillir et celle de leur position dans le parcours de vie en particulier : vieillir, comme avoir le sentiment d'être à la moitié de sa vie, recouvrent alors un sens positif simplement du fait de leur possibilité.

Vieillir s'entend aussi d'autant plus positivement, que ces Baby-Boomers prennent la mesure du décalage entre leur propre condition de vie et celles de leurs parents ou grands-parents.

Sur ce point, Antoine nous dit par exemple : « *y a plus d'vieux maintenant. Bah non ! Moi j'ai connu une période où les gens d'mon âge ils étaient plus ou moins déjà morts ou alors très handicapés très malades bon j'exagère en disant qu'y a plus d'vieux, mais quand à la TV y a un chirurgien ou non j'sais plus qui c'était c'gars-là l'jeune professeur-là qui disait ça y est les bébés qui naissent maintenant ils vont vivre 200 ans. Et qu'on peut tout vous changer euh quasiment !* ». Nombreux sont ceux, comme Antoine, qui notent une différence significative entre leur expérience du vieillissement actuelle (vieillir aujourd'hui et au moment où ils se situent dans leur vie n'a rien à voir avec « être vieux » par exemple) et celle de leurs parents au même âge (qui étaient déjà vieux, malades, voire mourants, ou morts). Cette expérience du vieillissement des proches leur rappelle en particulier que, contrairement à leurs parents au même âge, ils ne sont pas vieux, et qu'ils ont encore le temps de profiter de la vie avant de le devenir.

La manière dont les enquêtés présentent ce décalage illustre également comment la temporalité du milieu de la vie se nourrit positivement de « l'état » individuel dans lequel ils se trouvent. Cet « état » est marqué pour eux à la fois par un pouvoir-faire correct qui permet de réaliser certaines aspirations, souvent attendues, telles que les aménagements du logement et/ou l'engagement dans certaines activités. C'est aussi le savoir, les compétences et parfois une forme de sagesse qui nourrissent positivement l'identité des personnes « vieillissantes sans être vieilles ». Avoir vieilli jusqu'à arriver aujourd'hui au milieu de sa vie leur a permis, disent-ils, de « *devenir plus cool* », de savoir davantage « *relativiser* », et surtout d'être en mesure de « *mieux apprécier les choses* » et ainsi, plus que de « pouvoir », de « *savoir en profiter* ». Même si, « pouvoir » en profiter reste un préalable nécessaire, dont ils disposent puisqu'ils ne sont plus en activité.

2.1.2. Avoir le temps et les moyens d'en profiter

Chez nos enquêtés comme chez la majorité des Français aujourd'hui, l'arrivée à la retraite recouvre un sens positif (Caradec, 2010 ; Legrand, 2001 ; Guillemard, 2002). Ce sens positif nourri aussi, de fait, positivement le positionnement de ces êtres « vieillissants sans être vieux » dans leur parcours de vie, voire plus largement leur rapport au vieillir.

Chez les personnes que nous avons rencontrées, un élément central au cœur de la représentation positive de la retraite, de son début tout du moins, concerne son association à une libération « des rythmes fous » (Kaufmann, 2015) dans lesquels la vie professionnelle les enserrait. Michel dit par exemple : « *Avant, avec le travail, aller chercher les enfants, on s'voyait bientôt pas. P'is les courses... On s'demande surtout c'est comment on faisait avant ! Rentrer (du travail), faire les courses, les gosses, les magasins, décharger, j'sais p'us comment on faisait ! (...)* Je r'tournerai

plus travailler déjà ! C'était trop dur ! ». Joël, lui, nous confie : *« J'prends mon temps. J'veux plus... j'veux p'us d'contraintes. Voilà. Les contraintes j'les ai eus au boulot, au boulot professionnel euh, ça pesait quoi, maintenant... à la retraite, on vit sur un autre rythme (insiste) ».* Les rythmes « fous » mentionnés par les enquêtés font en particulier référence aux contraintes d'emploi du temps fixe, à la « course » entre les différents temps sociaux (professionnel, familial, personnel) et/ou à une hiérarchie à laquelle il fallait toujours rendre des comptes. La libération peut aussi concerner, plus rarement, mais c'est notable, la fin d'une situation économique incertaine. Marie par exemple, lorsque nous demandons au couple quels sont les points positifs de vieillir nous dit *« Ne plus avoir les contraintes du travail (...) On a p'us cette angoisse parce que mon mari il a eu deux plans de licenciement... On on avait l'angoisse de, du lend'main, en fait ».*

La retraite se présente et se souhaite de façon majoritaire et avec bonheur en opposition à la vie passée, de laquelle on est désormais libéré. Ce qui peut même conduire certains à avoir le sentiment de vivre *« une deuxième jeunesse »* comme confie Nadine : *« La liberté là de plus travailler c'est le le, ça la retraite à 60 ans et ben franchement c'est quelque chose de miraculeux (...) Moi au début, j'ai eu une sorte de vent de folie (rire) comme si on était redevenus jeunes ! Sans contraintes, sans enfants, la liberté quoi (sourire) ».* La retraite elle-même est représentée positivement, mais notons ici qu'elle l'est d'autant plus qu'elle se situe, pour ces individus vieillissants sans être vieux, autour du milieu de leur vie. Plus que la retraite, c'est *« la retraite à 60 ans »* qui est *« miraculeu(se) »*, parce qu'elle ouvre sur une « nouvelle vie ». *« Le jour où on a pris notre retraite, la vie, c'est pas fini quoi »* nous dit ainsi Mady, comme de nombreux enquêtés. Une partie du « miracle », de sa représentation positive en tout cas, est qu'il est possible aux enquêtés de profiter pleinement de cette nouvelle vie, contrairement à leurs parents ou grands-parents, puisqu'il reste du temps pour le faire, en relative bonne santé, et qu'ils peuvent s'y projeter en conscience.

Cette représentation positive de la retraite vient renforcer l'appréhension positive du milieu de la vie et plus largement, du sentiment de vieillir. L'inverse est vrai également d'ailleurs. Au final, la temporalité du début de retraite, et *a fortiori* celle du milieu de la vie, semblent les bons moments pour profiter de la vie, ce qu'exprime non sans humour Bernard : *« Si on pouvait rester à 60 ans, finir euh l'boulot et rester à 60 ans toute sa vie (sourire) ça serait l'idéal hein ! (rire) ».* Ce sont aussi les bons moments chez certains, pour faire le point sur la façon de vivre le mieux possible le temps qu'il reste à vivre.

2.2. Passer en retraite au seuil d'une nouvelle vie : un moment de crise

Les mouvements de soi vers son intériorité deviennent de plus en plus prégnants au fil de l'âge et spécifiquement après le mitan de la vie (Houde, 1999). Chez certains de nos enquêtés, le sentiment d'être *déjà* au milieu de sa vie, combiné à une prise de conscience accrue de sa propre finitude a pu susciter ce type de recentrement, faisant notamment advenir chez eux un ensemble de questionnements sur la vie telle qu'elle a été jusque-là. Chez d'autres, et combiné au fait d'arriver en retraite cette fois, le sentiment d'être *seulement* au milieu de sa vie peut susciter un ensemble de questionnement sur ce que la vie pourrait désormais être. Bien que la place et les effets de chacun puissent être différents selon les cas, passage en retraite et mitan de la vie sont souvent intimement intriqués et modèlent chez quelques-uns de nos enquêtés un moment de « crise », entendu comme un moment de basculement, de transformation dans le parcours de vie. Chez certains, le mouvement de recentrement sur soi précède la retraite, voire l'impulse, comme nous le verrons d'abord ici. Chez d'autres, il est suscité par la retraite, comme nous le verrons ensuite.

2.2.1. Quand la retraite est impulsée par une crise

Dans le premier cas, l'origine du mouvement de recentrement peut être directement lié à la mort d'un parent, comme c'est le cas pour Gabrielle, que nous avons évoquée précédemment. Dans son cas, la retraite constitue le « support » d'un processus de réaménagement, à la fois identitaire et de mode de vie, qui la précède. Cependant le temps que la retraite laisse disponible est un soutien précieux à la réalisation d'une introspection profonde : c'est d'ailleurs d'abord pour avoir le temps de penser aux « questions existentielles » que Gabrielle arrête de travailler. Elle nous disait en effet, après avoir évoqué la mort de son père et l'accompagnement dont il a bénéficié : *« C'est c'qui m'a décidé à prendre ma retraite en fait. Parce que mon papa est décédé en 2006 et j'ai pris ma retraite en 2007 ou 2008 j'sais plus, parce que... plein de questions existentielles quoi. Pourquoi on est sur Terre ? Qu'est-ce qu'on fait ? Quel est le but de notre vie ? Voilà »*.

Le temps pour soi permis par la retraite est aussi précieux pour que se réalisent les bifurcations amorcées par la crise : se « réapproprier la maison » et « fermer ses dossiers » d'abord pour Gabrielle, puis devenir « *une mamie à 200 %* » et entreprendre une formation d'accompagnement à la fin de vie. Même s'il est possible de trouver ailleurs dans les parcours de vie des moments de « crise existentielle », à l'heure de leurs flexibilisations, ces moments recouvrent autour de la retraite une dimension spécifique. En effet, le passage en retraite est un moment où « se transforme l'économie de ses engagements » et où la question de savoir quels sont ceux qui seront (ré)investis se pose de façon accrue (Guillemard, 2002 ; Caradec, 2009a). Or,

qu'une telle crise précède la retraite et soit vécue en pleine conscience permet à Gabrielle de s'engager dans sa retraite en adéquation totale avec des aspirations mûries par une longue introspection. Chez elle, les activités choisies pour sa retraite ont une forte résonance intérieure et, en cela, la retraite constitue le support - choisi - d'une crise lui permettant de se (re)stabiliser. Chez d'autres la retraite constitue au contraire un moment particulièrement déstabilisateur qui va amorcer, malgré lui, une crise.

2.2.2. Quand la retraite impulse une crise

La retraite laisse en effet le temps de « se recentrer » quand la vie professionnelle, et plus largement la vie active, enserrait dans des « rythmes tendus » (Kaufmann, 2015 ; Rosa, 2014). Le rythme de la vie active, la course de la vie de famille, décentraient en quelque sorte les enquêtés d'eux-mêmes, quand le départ des enfants et/ou la retraite les amènent à se recentrer et à faire le point sur leur vie : telle qu'elle s'est déroulée jusqu'à présent et telle qu'elle pourrait continuer.

Joël, 61 ans, est retraité depuis 6 ans et Jacqueline, 59 ans, sera retraitée dans 6 ans. Ils ont deux enfants qui occuperont une bonne place dans l'entretien.

Les propos qui suivent sont amorcés par une discussion sur les activités effectuées à la retraite par le couple, notamment celles qui sont désormais possibles puisque ni les enfants ni le travail ne sont plus au centre de leur vie.

- Joël : Une vie c'est comme ça c'est bête hein, on fait des enfants p'is (*rire*) pendant 20, 25 ans i' faut les élever (*rire*) c'est nos enfants nos enfants nos enfants, on a fait que ça quoi (*rire*)... Et... quand on part en retraite, même un petit peu avant, à un moment, tes enfants s'en vont... t'es là...

- Jacqueline : T'es là comme un con (*rire*).

- Joël : On était beaucoup focalisés sur les études, fallait aboutir à quelque chose avec les enfants quoi. Donc après, après, de c'fait là une fois qui ont été à leur compte si j'puis dire, on n'avait p'us à s'occuper d'eux. Et... Moi j'ressentais qui manquait quelque chose quoi... Le temps a été passé ! C'est ça un p'tit peu quoi. Un moment tu t'dis... Mince j'ai 50 ans quoi ! Le temps a été passé. On l'a pas perdu hein ! Non, c'est pas c'que j'veux dire, mais, ça passe tellement vite, c'est incroyable (*insiste*) on peut pas imaginer quand on est jeune pis... C'est vrai que... Dès qu'on a eu nos enfants c'était...

- Jacqueline : Bah faut dire qu'on a eu nos enfants jeunes aussi quoi... Donc euh voilà.

- Enquêteur : Donc après vous vous êtes un peu recentrés sur vous

- Jacqueline : Oui voilà parce que si on reste tout seuls on s'dit bah qu'est-ce qu'on fait...

Chez Joël et Jacqueline, c'est le passage en retraite qui impulse, d'une part, une prise de conscience accrue du « nid vide » et, d'autre part, une prise de conscience accrue de son positionnement dans le parcours de vie. Chez ce couple, c'est surtout cette configuration spécifique qui a laissé surgir les prises de conscience et questionnements intérieurs : en particulier que « *le temps est passé* », qu'ils

ont *déjà* « 50 ans » ou plus, et en même temps, qu'ils ont encore du temps devant eux, sans savoir à ce moment de crise ce qu'ils vont en faire puisqu'ils sont au début « *comme (des) con(s)* ».

Chez Gabrielle, ce sont les questions qui impulsent la retraite (que l'on pourrait chez elle entendre d'ailleurs comme une véritable mise à l'écart, soit dans le sens premier du mot) et les divers basculements, réaménagements de son existence. Chez Joël et Jacqueline, avant même que se définissent les nouvelles modalités de leur propre existence, il s'agit d'abord de prendre conscience qu'une nouvelle existence a été amorcée et de son positionnement spécifique dans le parcours de vie. C'est à partir de cette crise, qu'ils commencent à compter le temps autant qu'à s'en saisir : pour faire du reste de leur vie, une temporalité qui leur ressemble, individuellement (par des activités bénévoles notamment, en vue d'aider les autres) et ensemble (par des voyages, en vue de profiter de leur couple duquel la vie de famille et le travail les ont décentrés aussi), et, tant qu'ils le peuvent.

Conclusion Chap. 1 : une identité d'individus vieillissants sans être vieux, un préalable

Ce chapitre nous a permis de dresser les contours d'un positionnement identitaire assez flou dans lequel se situent les jeunes retraités interrogés. Nous y avons vu en particulier comment la perception que ces individus ont du temps qui passe et qui fait écho à une réflexivité enclenchée, leur rapport à leur corps et à leur esprit « vieillissants », ainsi que leur rapport à autrui, contribuaient à travailler leur positionnement identitaire. Nous avons montré qu'au final, la manière dont ces éléments « jouaient » sur la perception que les enquêtés avaient d'eux-mêmes permettaient de les qualifier, et *a fortiori* de qualifier leur identité, de personnes « vieillissantes sans être vieilles » se situant à la fois *déjà* et *seulement* au milieu de leur existence. Dans les chapitres suivants, il s'agira de montrer en quoi cette identité influence les aménagements du logement et les pratiques associées, tels qu'ils sont faits et pensés en début de retraite.

Introduction : des pratiques et des aménagements « transitionnels »

Ce chapitre sera consacré aux façons dont nos enquêtés se saisissent d'une transition dans le parcours de vie (la retraite), alors qu'ils se situent dans un moment « intermédiaire » de leur existence : à la fois *seulement* et *déjà* au milieu de leur vie, où ils sont vieillissants sans être (encore) vieux. Nous y verrons que les pratiques d'aménagements, tout comme les aménagements eux-mêmes, sont investis comme « objets transitionnels » voire comme « supports » de ce moment de leur vie : parce qu'à travers eux s'appréhendent et s'apprennent des façons de « faire avec » le vieillissement du corps, de plus en plus prégnant, comme nous le verrons dans un premier temps, mais aussi, parce qu'à travers eux s'appréhendent et s'expriment les réaménagements identitaires et de mode de vie suscités par la retraite et le mitan de la vie, comme nous le verrons ensuite.

Certes, ce chapitre focalisera l'attention sur les expériences présentes des enquêtés, mais nous verrons aussi de façon transversale que la (les) représentation(s) du futur modèle *a minima* les pratiques des aménagements « transitionnels » de ce présent. Car, si l'expérience et la gestion de cette « double transition » tend à inscrire nos enquêtés dans le présent, l'avenir n'est pas évacué pour autant : la pensée de l'avenir est responsable du sentiment d'être *déjà* et *seulement* à la moitié de sa vie, elle influence aussi les aspirations à la retraite de nos jeunes retraités, qui se situent à un moment où ils en dessinent le cadre.

I/ Faire avec le corps et l'esprit vieillissant quand on s'engage dans des travaux

Effectuer des aménagements suppose une capacité physique, un pouvoir-faire, suffisant. Cela suppose également un investissement psychologique et mental qui permet à la fois de penser un projet d'aménagement et de le mener à bien. Or, nos enquêtés vieillissants expriment en majorité des douleurs corporelles, mais aussi parfois, une certaine lassitude face à ce qui est à entreprendre.

Les effets de ce poids du temps sur le corps et l'esprit ont par ailleurs été observés lors d'analyses sur l'usage du logement et ses réaménagements par les personnes aujourd'hui âgées et très âgées (Chamahian, Petite, 2011 ; Renaut, *et alii*, 2011). Les recherches à ce sujet montrent par exemple que le fait d'être âgé (sans forcément se considérer comme vieux) peut conduire à ne pas vouloir envisager de travaux chez soi : soit que l'âge fait office en lui-même de frein indépassable (Chamahian, Petite, 2011), soit que la fatigue qui serait occasionnée par des travaux ne paraît plus acceptable par les vieilles personnes (Caradec, 2009b). Dans un autre registre, les recherches

montrent aussi que les limitations du corps peuvent conduire les individus âgés à des « démarches créatrices » visant à s'adapter au logement sur le mode de la « débrouillardise » (Chamahian, Petite, 2011). Nous avons évoqué ces démarches en première partie de la thèse, en montrant comment les personnes âgées étaient à même de « faire avec » leur corps limité pour continuer d'habiter leur logement. Les personnes que nous avons rencontrées sont bien moins confrontées aux limitations fonctionnelles que celles au cœur de ces recherches. Pour autant, non seulement certains commencent à y être confrontés, mais nombreux sont ceux qui pensent aussi y être davantage dans le futur. C'est pourquoi nous avons fait l'hypothèse que des ponts interprétatifs pouvaient être faits entre ces personnes à un stade différent de leur parcours de vie.

Le point de vue comparatif a donc nourri nos réflexions pour cette partie, dont l'objet est de voir comment, en pratique, les jeunes retraités interrogés « font avec » leur condition présente et à venir d'individus vieillissants, lorsqu'ils entreprennent des aménagements chez eux, au moment de leur retraite. Nous verrons ainsi que pour eux, comme pour les personnes aujourd'hui âgées étudiées par ailleurs, les effets du vieillissement sur l'habiter se retrouvent dans deux registres similaires : la façon dont il est possible de se débrouiller avec son propre corps, et la façon de gérer la temporalité des aménagements. Cependant, nous allons voir que l'appréhension de ces registres par nos enquêtés recouvre quelques spécificités dans le cadre de leurs aménagements effectués en début de retraite et au milieu de la vie, alors qu'ils sont vieillissants sans être (encore) vieux. Nous nous arrêterons d'abord sur les « débrouillardises » et « innovations ordinaires » mises en place par ces individus en vue de « faire avec » un corps qui peut encore faire, mais moins qu'avant ou plus difficilement. Ensuite, nous focaliserons notre attention sur les façons dont nos enquêtés gèrent les temporalités de leurs aménagements : alors qu'ils font l'expérience d'un vieillissement accru dans le présent, et qu'ils se le représentent plus important dans l'avenir.

1. Débrouillardises et innovations ordinaires

Face au vieillissement de leur propre corps, qui se manifeste par des douleurs plus importantes aujourd'hui qu'avant, une fatigue plus rapide ou encore, une moindre force face aux tâches physiquement difficiles, les enquêtés usent de plusieurs stratégies et/ou de « démarches créatrices » (Chamahian, Petite, 2011) pour effectuer malgré tout les travaux. Nous avons isolé en particulier deux types de démarches sur lesquelles nous nous arrêterons successivement : primo, la débrouillardise avec son propre corps ; secundo, les innovations ordinaires telles que les enquêtés les mettent en place pour faire les travaux dans les meilleures conditions possible, avec un corps qui vieillit et/ou qui est parfois limité.

1.1. Se débrouiller avec son propre corps

Chez nos enquêtés, plusieurs façons de se débrouiller avec son propre corps vieillissant sont observables, dès lors qu'ils entreprennent des travaux. Une première façon, sur laquelle nous nous arrêterons en premier lieu, consiste à adapter le rythme avec lequel les tâches sont effectuées. Une deuxième façon, que nous présenterons ensuite, consiste à arbitrer entre ce qu'il est possible ou non de faire et, dans ce dernier cas, de chercher à faire-faire une ou plusieurs tâches. Nous finirons par présenter un cas où ni l'une ni l'autre de ces débrouillardises ne sont possibles.

1.1.1. Adapter le rythme

L'adaptation du rythme des travaux se perçoit de deux manières dans les pratiques des personnes vieillissantes interrogées : le ralentissement du rythme et la condensation du rythme.

Le ralentissement s'inscrit, d'une façon générale, dans un changement de rythme de vie opéré depuis la retraite ; cela dit, nombreux sont ceux qui font un parallèle entre le corps vieillissant et/ou limité et la nécessité de faire les choses plus lentement. Joël par exemple, explique que depuis sa retraite il « *prend plus le temps* » et complète juste après : « *Bon, après, les capacités qu'on a i' sont, un p'tit peu diminuées, donc quand on fait quelque chose, ça nous prend plus de temps.* ». Ce ralentissement nécessaire l'est particulièrement pour les travaux, d'autant plus chez ceux qui rencontrent des difficultés. Guy par exemple, ayant une maladie invalidante, explique que « *quand on a fait la pièce là, 'y a deux ans (salon salle à manger), ben on... on l'a pas faite en trois jours on va dire, on l'a faite en 15 jours* » et sa femme Annick dédramatise : « *On prend plus de temps. Bah oui. On met plus longtemps c'est tout hein* ». Même type de remarque chez Gilbert qui a des problèmes d'épaule et Odile qui a des douleurs légères, mais diverses : « *S'il faut faire moins vite, 'y a pas de problème. Il faut faire les choses par étapes, plus doucement, pour pas avoir mal au dos... Pour rester en forme, se ménager.* ». La volonté de « *se ménager* », de « *se préserver* » est particulièrement visible chez nos enquêtés qui sont prêts certes, à effectuer des travaux, mais pas au prix d'une trop grande souffrance. Bien que celle-ci puisse faire « *partie du jeu* ».

Si la douleur du corps est importante, la condenser, en condensant le rythme des travaux constitue d'ailleurs une autre façon de se débrouiller avec son corps par adaptation du rythme. Ici, adapter le rythme des travaux consiste à compresser les tâches sur un laps de temps court et les effectuer sur un rythme soutenu, mais bref. Cette stratégie est utilisée par les personnes qui réalisent les travaux elles-mêmes bien qu'elles aient des douleurs chroniques, plutôt des cas isolés dans notre échantillon. Celles qui ont des douleurs diffuses peuvent les contourner en ralentissant leur rythme, mais celles qui ont des douleurs violentes et chroniques ont mal, quelle que soit la façon de

procéder : ces personnes (les hommes, le plus souvent) préfèrent alors, comme c'est le cas de Joël, cumuler les tâches difficiles sur un temps court afin d'avoir mal « *une fois pour toutes* ».

Le dos de Joël est « coincé » de temps en temps, spécifiquement lorsqu'il est mis à l'épreuve (physiquement), et de plus en plus au fil de l'âge. Voilà comment il s'en sort :

- Joël : Quand j'taille les haies, j'essaie de faire, d'une traite, pour dire bon, j'vais avoir des douleurs, donc, autant avoir des douleurs une bonne fois pour toute, p'is après... On est tranquille (*rire*) plutôt que l'faire en deux fois pis... d'être mal pendant deux s'maines quoi...
- Enquêteur : Vous avez jamais pensé le faire faire ?
- Joël : Si une fois, une fois. Parce que elles étaient montées trop haut.
- Enquêteur : Mais actuellement...
- Joël : Là actuellement c'est bon là, pour l'instant c'est bon. Bah j'ai quand même quelques petites douleurs, mais, on prend sur soi. Sinon on f'rait rien non plus hein. C'est tout (*rire*).
- Enquêteur : 'y a un seuil limite à...
- Joël : Oui oui. Parce exemple je sais que, pour certains travaux, j'vais être deux jours coincé ou avoir mal au dos pendant deux jours, aux épaules, euh voilà. Après c'est tout, c'est pas des choses graves. Qui font que... Mais bon, j'ai d'la douleur c'est tout.
- Jacqueline : 'fin bon disons que d'ici quelques années tu pourras pu les faire. (*silence*)
- Joël : On verra à c'moment-là (*rire*).
- Enquêteur : C'est pas quelque chose que vous voulez anticiper pour l'instant ?
- Joël : Nan, moi c'est plutôt... P't'êt'e pas au jour le jour, mais bon... quand même... sans trop...
- Enquêteur : Vous verrez quand vous, vous supportez plus ?
- Joël : Voilà. (*affirmatif*)

Cette façon de faire, pour les travaux ou pour l'entretien de la maison, permet à Joël de continuer à faire, en alternant les phases de repos et de tâches difficiles : les douleurs sont de fait relativisées « *c'est pas des choses graves* », pour l'instant, ce n'est « *que de la douleur* » et Joël en prend d'ailleurs son parti : « *On prend sur soi.* ». Le sens attribué à la tâche semble aussi conduire ici à relativiser le poids de la douleur. Pour Joël, les aménagements ont une double fonction en dehors du maintien du « faire » : lui permettre de se réapproprier la maison dont il prend conscience au moment de sa retraite qu'elle est « vide » de ses enfants et occuper un emploi du temps sans travail. On retrouve cette idée chez Gilbert qui avoue qu'avec le temps l'entretien et les travaux suscitent de plus en plus de douleurs pour son corps « *usé par le travail* ». En même temps, Gilbert confie que « *Dans les appartements on a l'avantage de pas avoir à faire tout ça, mais on doit s'embêter* ». Faire en sorte de remplir le temps de la retraite, peut alors expliquer aussi que la douleur ne soit pas considérée comme « *une chose grave* », et que l'on puisse s'en débrouiller, tout comme certaines femmes relativisent le poids de la fatigue du repassage si celui-ci a un sens profond pour elle, comme nourrir le lien familial par exemple (Kaufmann, 2011, p.136).

Cela dit, pour ces enquêtés, la douleur et/ou les limitations ne remettent pas en cause leur pouvoir-faire, ce qui n'est pas toujours le cas et qui conduit parfois à quelques arbitrages.

1.1.2. Arbitrer entre le faire et le faire-faire

Une autre forme de débrouillardise consiste à arbitrer entre ce que le corps permet (jusqu'où peut-on aller ?) et ce qu'il ne permet pas (et que l'on doit faire-faire). Dans ce dernier cas, sont souvent mobilisées des ressources pour pallier ces limitations : faire appel à de l'aide et/ou faire-faire une partie des travaux, comme l'a par exemple fait Jean-Claude.

Lorsque je demande à Jean-Claude, 63 ans, comment il procède pour faire ses travaux, il explique qu'il a un souci de rotativité au niveau de l'épaule, de laquelle il a été opéré, ce qui peut le conduire à rester coincé, spécifiquement pendant un effort. Il détaille :

- Jean-Claude : J'taille mes haies tout ça, mais du moment qu'c'est comme ça (il montre le maximum où il peut aller avec son bras), mais au d'sus je peux pas. Mais j'bricole quand même hein, j'bricole quand même ! Mais par exemple en l'air j'peux plus, j'peux plus changer une ampoule, j'peux p'us mettre une vis en l'air.

Un peu plus loin, il explique qu'il a réfléchi pendant 3-4 ans à la façon de s'y prendre pour refaire sa clôture et la descente d'entrée en macadam, à cause de ses problèmes de santé. Finalement, il a attendu d'avoir l'argent pour le faire faire, même s'il a effectué lui-même les travaux de « préparation ». C'est surtout sur eux qu'il s'arrête un moment.

- Jean-Claude : Il a fallu que j'nettoie bien tout l'vieux mur pour qu'i puisse, passer sa grue pour l'arracher tout ça pour pas abîmer les fleurs ! (rire) Bon ben, c'était du boulot quand même hein ! Il a fallu quand même que j'désherbe tout... r'boucher les trous euh...

Cette façon de se débrouiller avec son propre corps est particulièrement opérationnelle pour Jean-Claude qui compose au final entre le faire et le faire-faire : malgré ses limites, il peut ainsi continuer à faire lui-même, ce qui est gratifiant, d'autant plus que ses activités sont par ailleurs limitées depuis son passage en retraite. Cette importance transparait d'ailleurs lorsqu'on lui demande ce qu'il apprécie le plus d'avoir fait chez lui : « *Oh ben, un peu tout hein, du fait que c'est moi qui l'ai fait. Hein. (silence)* ». Cependant, cette façon de faire à ses limites. En effet certains enquêtés comme Joseph, dont l'état de santé ne lui permet pas pour l'instant d'entreprendre de travaux n'ont ni les moyens de les faire-faire, ni les ressources relationnelles suffisantes pour y pallier.

1.1.3. Quand ni l'un ni l'autre ne semblent possibles

Chez Joseph, un des aménagements principaux est la toiture, dont les matériaux sont depuis un an dans le jardin. Il nous explique également qu'il lui reste plusieurs menuiseries et fenêtres à refaire, mais il a subi deux AVC dont il garde des séquelles, et une opération du cœur récemment, ce qui le limite fortement. L'entretien avec Joseph est ponctué de « *J'en ai encore à faire vous savez*

hein. » sur un ton désespéré, « *Mais j'attends euh...* », « *C'est pas pour toute suite* », « *Bon j'espère (insiste) que j'arriverai à les r'faire. Ouais... Mais j'vous dis euh j'ai eu beaucoup de... soucis d'santé...* ». La question est tendue et lourde chez cet enquêté à la situation modeste, voire précaire, et dont les travaux étaient censés être une occupation importante à la retraite. De plus, dans ce cas précis, la volonté de Joseph de faire ses travaux malgré ses soucis de santé importants crée des tensions conjugales. Alors qu'il explique à l'enquêteur que sa femme (absente) désapprouve ces travaux, compte tenu de son état de santé, il finira tout de même en disant, au sujet de sa toiture : « *'faut que j'monte dessus 'fin qu'j'essaye, J'le f'rai tout seul j'dirai rien à personne* ».

Cet exemple est isolé du fait de la composition de notre échantillon, mais il révèle une question fondamentale des aménagements de début de retraite : celle de l'absence de pouvoir-faire qui ne peut être compensé par le faire-faire faute de ressources trop modestes. Ici, « la retraite n'est pas celle que l'on avait espérée puisque sont compromises les deux ressources de base, le revenu et le corps » (Lalivie D'Epinay, 1991, p.95) qui permettent *a contrario*, à la majorité des enquêtés interrogés de « consommer » leur retraite, tout autant que de gérer sa transition. L'absence de ces deux ressources conduit Joseph à une forme de désespoir : et pour cause, elle rend caduque la possibilité pour les pratiques d'aménagements d'être « des supports » (Martuccelli, 2002) à la fois temporels, identitaires et relationnels de son passage en retraite. Nous avons brièvement évoqué l'importance et les enjeux des aménagements comme « supports », nous reviendrons sur cette idée. Avant cela, nous allons nous arrêter maintenant sur les innovations ordinaires, qui constituent le deuxième type de « démarche créatrice » élaborée par les enquêtés au moment de leurs travaux.

1.2. Les innovations ordinaires

Les « innovations ordinaires » sont une autre forme de « démarche créatrice » (Chamahian, Petite, 2011) mise en place par quelques personnes rencontrées. Elles consistent en des bricolages souvent menus, de petites inventions du quotidien élaborées en vue de s'économiser et de faire avec un corps qui vieillit ou qui vieillira de toute façon. Nous focaliserons ici notre attention sur deux exemples qui manifestent chez les enquêtés une capacité à créer pour adapter et/ou s'adapter en temps réel à une situation problématique.

Dans le premier cas, celui de Myriam et Hector, c'est au moment de réaliser des travaux dans leur cage d'escalier (intérieure) qu'une innovation ordinaire a été élaborée, afin de faire face à une configuration d'espace qui rendait difficile son aménagement, et aussi son entretien.

Lors de la visite guidée (cet aménagement n'avait pas été évoqué avant), Myriam m'explique que le couple a disposé des petites poutres sur un mur à mi-hauteur de l'escalier (cf. photo).

Ces poutres font office de décoration la plupart du temps, mais servent en fait à poser des lattes, sur lesquelles à leur tour, peut être posée une planche, qui sert alors de plancher amovible si besoin, pour entretenir et/ou réaliser des travaux plus facilement et avec moins de risques.

Cette idée est venue au moment des travaux dans l'escalier (réalisés aussi par Myriam, une des rares enquêtées à être très investie dans les tâches pratiques des travaux), mais son usage pense être poursuivi :

- Myriam : Parce que, moi, j'ai le vertige, et comme mon mari ne rajeunit pas, si un jour je dois faire les travaux moi-même (...) on a besoin, on pose les planches, et voilà !
- Enquêteur : C'est très ingénieux !
- Myriam : Bah, on a mis longtemps pour faire les travaux ici, il a fallu faire les murs, le plafond euh, en haut de l'échelle vous allez pas loin !



Chez Myriam et Hector, cette « innovation ordinaire » a en fait une double fonction. La première se conjugue plutôt au présent, il s'agit de faire les travaux plus simplement et avec moins de risque, tout autant que de pallier le vertige de Myriam. La seconde fait plutôt signe vers le futur : un futur où il sera certes apprécié de pouvoir faire les travaux plus simplement, mais où cela deviendra aussi nécessaire du fait de leur vieillissement accru. Myriam a 40 ans et se sent plutôt en pleine santé, Hector a 62 ans, et se sent plutôt vieillissant et usé par son ancien travail de chauffage-monteur : il s'agit donc aussi pour eux de préparer le moment représenté, projeté, où Myriam sera dans le cas d'Hector et où celui-ci ne pourra peut-être plus effectuer les travaux lui-même.

Dans le second cas, celui de Gilbert et Odile, les enquêtés ont profité de l'aménagement d'un espace pour en rendre l'usage plus pratique, mais aussi l'adapter à des limitations existantes.

Lorsque Gilbert et Odile font la liste des aménagements récemment effectués, ils mentionnent l'isolation de leur maison par le grenier. À cette occasion, Gilbert, opérateur de certains travaux, explique qu'il en a profité pour refaire l'échelle qui menait au grenier.

Nous n'avons pas de photos, car ce couple les a refusées tout comme il a refusé l'enregistrement. Mais essayons de décrire au mieux ce « bricolage » : Gilbert a réalisé un coffre, dans lequel l'échelle de meunier repliée vient se ranger. Pour la déplier et la replier, il a installé un système de poulie. Ainsi, pour faire descendre l'échelle ou pour la faire remonter et la ranger dans le coffre, il n'a qu'à tirer sur une corde (avec poignée) à sa hauteur.

Après la description de cet aménagement, Gilbert nous dit d'abord que ce coffre permet une meilleure isolation, pour que l'isolation du grenier soit complète. Juste après, il fait un signe

en mettant sa main sur son épaule et grimace. Il explique alors que ça permet aussi « une ouverture plus facile » pour faire descendre l'escalier, sans avoir à forcer sur son épaule, ce qui lui a été très utile au moment des travaux alors qu'il multipliait les allers-retours.

Ajoutons à cela que très tôt dans l'entretien, Gilbert évoque ses problèmes d'épaule, mais aussi plus largement le vieillissement de son corps « usé par le travail », ainsi que les stratégies du couple pour se ménager, puisqu'en vieillissant cela risque de s'empirer.

Ces innovations ordinaires reflètent particulièrement bien la façon dont les individus sont susceptibles de s'approprier les espaces : en les adaptant, spécifiquement ici à des limitations du corps existantes ou projetées, et/ou en s'y adaptant eux-mêmes, en trouvant une idée d'aménagement ingénieuse et sur-mesure pour l'espace concerné. Nos enquêtés façonnent ici l'espace pour en rendre l'usage plus facile.

D'une façon plus générale, que ce soit à l'aide de débrouillardises avec son propre corps ou d'innovations ordinaires, ils manifestent au cours de ces aménagements leur créativité, leur « travail sur l'habiter » et par là, ce qui fonde leur « pouvoir habitant » et ses « arts de faire » (De Certeau, *et alii*, 1990 ; Pennec, 2013). Ce « travail sur l'habiter » est particulièrement marqué par une double relation : à leur propre corps et à l'espace dans lequel il se meut et sur lequel il agit. On perçoit particulièrement bien ici les dynamiques corporelles à l'œuvre dans leurs façons d'aménager leur habitat, tout autant que leurs modes d'habiter. L'espace et le corps sont apprivoisés, travaillés presque de la même manière : avec créativité, en vue de « faire avec » le vieillissement du corps, quitte parfois à repousser ses propres limites corporelles. Cela dit, cette capacité à repousser ses limites est à contextualiser dans le temps. En effet, c'est surtout en début de retraite qu'elle paraît acceptable voire nécessaire et moins après : parce que, comme nous allons le voir plus précisément maintenant, le début de la retraite est un moment où le temps d'un pouvoir-faire correct, même s'il commence à être abîmé, est à la fois présent et compté.

2. Temporalités d'aménagement, cycle d'habiter et cycle de vie

Chez la majorité de nos enquêtés, les aménagements du logement recouvrent différentes temporalités : il y a les aménagements effectués ou projetés autour du passage en retraite, en moyenne entre 2-3 ans avant et 3-4 ans après, et ceux qui s'étirent dans le temps long de la retraite, sans réelle limite de temps, si ce n'est *a priori* le surgissement de la vieillesse et/ou du « grand naufrage ». Les premiers sont souvent de gros travaux, les seconds sont plus légers.

Nous allons voir ici que la gestion de cette temporalité des aménagements fait référence à une rationalisation de la part des enquêtés, qui s'appuie sur quatre éléments : le rapport à son corps vieillissant et la représentation de la façon dont il va encore vieillir ; le sentiment d'avoir encore du

temps à vivre avant que survienne la vieillesse ; le degré de force et d'investissement financier requis par les aménagements eux-mêmes ; l'état de la maison tel qu'il s'inscrit dans un cycle d'usure. Nous nous arrêterons d'abord sur l'influence du corps vieillissant, expérimenté dans le présent et représenté pour l'avenir, sur la manière d'envisager les travaux dans le temps de la retraite, du plus lourd au plus léger. Nous verrons ensuite que le choix de cette temporalité est aussi le fruit d'une position particulière dans le cycle de vie qui correspond à la fois à un cycle d'usure du bâti et au début d'un nouveau cycle d'habiter.

2.1. Des aménagements pensés du plus lourd au plus léger

Les travaux effectués à la retraite se pensent en plusieurs temps pour nos enquêtés. Ce qui distingue les travaux effectués au moment de la retraite de ceux qui suivent, relève à la fois du type de travaux réalisés ou à réaliser et de l'énergie et du pouvoir faire nécessaires à leur réalisation, comme nous le verrons d'abord. Nous montrerons ensuite que la façon dont ces jeunes retraités se représentent l'avancée en âge, comme un amoindrissement de plus en plus important, de même que l'expérience corporelle qu'ils font déjà du vieillissement, les conduit à rationaliser le temps et le pouvoir faire nécessaires pour chaque type d'aménagement prévu.

2.1.1. Deux temporalités pour deux types de travaux

Les travaux de début de retraite concernent en premier lieu des travaux de rénovation importants tels que la réfection des plafonds, des sols, voire des murs, etc. Ils concernent également les (ré)aménagements des pièces pouvant eux aussi être importants : notamment lorsqu'il est question d'abattre des cloisons, de réaménager entièrement le mobilier et donc de déménager, déplacer des meubles. Les travaux qui suivent et/ou qui sont projetés pour le futur, quant à eux, sont plus légers : il peut s'agir d'aménagements de décoration, par exemple changer le papier peint, éventuellement quelques meubles. Comme le montre l'extrait suivant, ces derniers ne sont d'ailleurs pas toujours considérés comme de « vrais » travaux ou aménagements.

Robert, 63 ans et Sandrine, 64 ans, ont effectué beaucoup de travaux de rénovation et d'amélioration de la maison tels que : changement de l'escalier, du parquet flottant et des sols en général, installation d'un plafond tendu, remplacement de la baignoire par une douche, réfection de la quasi-totalité des tapisseries (en ajoutant de la fibre de verre), rénovation de presque tous les meubles, aménagement d'une partie des combles en bureau.

Même s'ils ont essayé de faire le maximum dans les dix avant leur retraite, ils ont volontairement attendu la retraite pour le reste parce que « c'est du boulot assez important quand même. » explique Robert et « en travaillant c'est pas possible », ajoute Sandrine.

Aujourd'hui, 7 ans après la retraite de Robert et 4 ans après celle de Sandrine, la cadence a ralenti et les travaux ne sont plus les mêmes.

- Enquêteur (*la discussion portait sur l'aide importante qu'il donne aujourd'hui pour faire des travaux chez sa fille*) : Vous faites ça en plus des travaux que vous faites chez vous ?
- Robert : Ici, pour l'instant j'suis à jour quoi, maintenant c'est quoi c'est de l'entretien...
- Enquêteur : Vous avez pas d'autres projets ?
- Robert : Nan, pas pour l'instant. Pour l'instant nan, y a rien d' prévu.
- Enquêteur : Vous me parlez d'une petite chambre ?
- Sandrine : Oui, c'est ce qu'on va faire, cet hiver.
- Robert : Ah oui, mais c'est retapisser ! c'est... (*rien*)

Chez nos enquêtés, les « gros » travaux semblent en fait les seuls à être de « vrais » travaux ou aménagements, les autres comme retapisser, décorer, etc. ont plutôt tendance à être considéré comme de l'entretien⁴⁵ ou un petit loisir. Ce dernier ayant le double intérêt d'occuper le temps sur du long court sans demander trop de capacités physiques (nous y reviendrons).

Une deuxième chose qui différencie les aménagements de début de retraite des autres, c'est, comme on l'a introduit, le degré d'énergie nécessaire à leur réalisation. En effet, à la différence des seconds, les premiers consistent en « *du boulot important quand même* » comme le dit Robert. Ce « boulot » nécessite un pouvoir-faire et une envie de faire suffisants pour être entrepris et menés à bien. Or, c'est en grande partie la question de cette « force » qui est au cœur de la gestion des temporalités d'aménagements de retraite, et spécifiquement au cœur de l'arbitrage entre ce que l'on fait autour du passage en retraite et/ou dans les années qui suivront. Sur ce point, nous allons voir maintenant que le choix de condenser les « gros travaux » en début de retraite concerne spécifiquement le rapport des enquêtés aux étapes de leur parcours de vie : actuelle et futur.

2.1.2. Des gros travaux en début de retraite « parce qu'on fait pas ça à 70 ans ! »

Le temps comme le corps sont rationalisés et organisés en fonction de la façon dont les jeunes retraités se représentent l'avenir et plus spécifiquement, la prochaine étape du vieillir à laquelle ils seront confrontés : la vieillesse. C'est ce qu'illustrent bien les propos de Joël, assez représentatifs d'un mouvement général qui traverse les entretiens réalisés.

Joël, 61 ans, est retraité depuis 6 ans. Jacqueline, 59 ans, sera retraitée dans 6 ans. C'est surtout Joël qui réalise les travaux : on a eu l'occasion d'évoquer ses problèmes de dos. Les propos qui suivent sont amorcés en début d'entretien, lorsque le couple est invité à raconter le déroulement des travaux autour de la retraite.

⁴⁵ Les travaux d'entretien (dont la définition est en fait assez floue) semblent moins nombreux que les travaux de rénovation (ou, peut-être, moins nombreux à avoir été répertoriés. On peut en faire l'hypothèse, dans la mesure où ils semblent relever pour nos enquêtés d'une pratique « ordinaire » d'aménagement)

- Joël : Quand j'suis parti en r'traite ben on s'est dit... 'y a quand même certains travaux à faire... Pour rénover la maison... Parce que bon elle a trente ans quand même... En plus bon, on arrive à un âge où on rénove. On va pas attendre encore... qu'on soit... plus âgé, si vous voulez... pour rénover... Après, autant, rénover et en profiter. Parce que bon, le temps, le temps compte aussi derrière hein. Donc à un moment i' faut se dire bah voilà, on va rénover, on va faire des frais bien sûr dans la maison, c'est un investissement aussi.
- Jacqueline : 'faut l'faire avant, d'être... trop âgé quoi, ces trucs-là quoi. Les personnes, de notre âge i' rénovent pour dire d'être tranquilles euh... (*petit silence*) un peu plus longtemps. Euh, c'est pas à 90 ans qu'on va dire on va faire des rénovations. Nan. Nan après... Voilà quoi. (*petit silence*) C'est important de le faire au début de sa retraite.
- Joël : On est dans le temps pour le faire. P'is en plus bon l'opportunité quand on est en retraite comme ça après, on a quand même du temps libre.
- Jacqueline (*le coupe*) : P'is t'as la force aussi, de l'faire.
- Joël : Avant on est toujours entre-deux... P'is avec les soucis du travail aussi... P'is les autres soucis... Là on a le temps libre donc on en profite pour faire c'qui y'a à faire.
- Jacqueline : Le temps libre et la force.
- Joël : P'is la force aussi.
- Jacqueline : Oui parce que après... les forces elles diminuent...
- Joël : Si on laisse passer trop longtemps...
- Jacqueline : Parce que je pense, les personnes âgées qu'on voit elles disent 'ah bah non euh... j'ai p'us l'envie... j'ai pas envie de faire ça... j'ai pas la force euh j'ai pas d'argent'. Parce que malheureusement l'argent il est là aussi hein, 'faut le compter (...) On a choisi de faire les choses qu'y avait à faire, avant d'être trop vieux. C'est surtout ça aussi.

Faire les travaux et spécifiquement les gros travaux de rénovation en début de retraite est important. Il faut les entreprendre au moment où « *la force* » et « *l'envie* » sont encore là, en d'autres termes, tant que le poids du temps sur le corps et l'esprit ne pèse pas encore trop. On retrouve ici la prégnance des représentations que les enquêtés ont de la vieillesse, marquées par la projection d'apparition de limitations fonctionnelles plus ou moins lourdes, d'une baisse progressive du pouvoir faire et de l'énergie vitale en général.

L'aspect financier des travaux et la représentation de l'évolution de sa propre situation entrent aussi en jeu ici. Les travaux, de rénovation en particulier, peuvent s'avérer d'un coût important, que l'on songe au coût de renouvellement d'une chaudière, d'un ravalement de façade, etc.. C'est d'ailleurs aussi en ce sens qu'ils sont considérés comme « *un investissement* » par Joël. Cet investissement semble plus facile à faire en début de retraite, surtout pour les couples aux revenus modestes comme celui-ci, au moment où les primes de retraites sont souvent perçues et/ou des héritages ont été reçus. Plus tard, la situation pourrait être moins reluisante de ce point de vue. Cette rationalisation des dépenses par anticipation de l'avenir est ici d'autant plus importante que les gros travaux de rénovation comportent un aspect nécessaire, à la différence des aménagements de loisirs, ce sont donc eux qui priment.

Au final, les représentations que les enquêtés ont de l'avenir, de leurs états corporel ou financier futurs, les conduisent à faire les gros travaux en tout début de retraite, « tant qu'ils peuvent » ; c'est pourquoi on trouvera en réponse aux questions de l'enquêteur sur la temporalité des travaux, et particulièrement des gros travaux, une phrase récurrente du type : « *On fait pas ça à 70 ans !* » ou : « *'faut le faire avant d'être trop vieux* ». Notons qu'à cela est intriquée une forme de pression du temps qui passe : « *on 'va pas attendre encore* », « *le temps compte aussi derrière* », « *si on laisse passer trop de temps... (ce ne sera plus possible)* » nous disent Joël et Jacqueline, comme beaucoup d'enquêtés. Le temps qui compte, c'est surtout celui du pouvoir faire, on l'a vu, dont le marqueur principal est le sentiment qu'il est éphémère, d'autant plus pour ceux qui font déjà l'expérience de son amoindrissement. Mais c'est aussi, comme on va le voir, celui d'en profiter.

2.2. Les rénovations de début de retraite

Les travaux de rénovation concernent les aménagements effectués du fait de l'usure du bâti et/ou des objets : en particulier l'électroménager (réfrigérateur, congélateur notamment), la chaudière et/ou le chauffage, l'isolation, les gouttières, plus rarement la toiture. Ils sont souvent suivis ou concomitants d'aménagements plus légers tels que les peintures ou le papier peint, les sols, la décoration. Ces aménagements sont souvent effectués prioritairement au moment de la retraite, car ils font partie des aménagements nécessitant le plus de force et d'énergie. Cela dit, il est aussi deux autres raisons pour lesquelles ce choix est fait : la première, c'est que le début de la retraite coïncide avec un moment du cycle du bâti, un « cycle d'usure », où les rénovations sont nécessaires et que ces dernières supposent souvent des gros travaux, comme nous le verrons ; la seconde, c'est que le début de la retraite constitue aussi un moment où ces jeunes retraités préparent le cadre dans lequel ils vont vivre pendant de nombreuses années, puisqu'ils sont *seulement* à la moitié de leur vie : ils souhaitent donc le préparer vite, pour pouvoir en profiter le plus vite et le plus longtemps possible, comme nous le verrons ensuite.

2.2.1. Un nouveau cycle pour l'habitat

La maison des jeunes retraités se trouve, lorsqu'ils arrivent en retraite, à un moment particulier de son propre cycle d'usure. Dans la majorité des cas, ils sont propriétaires depuis une vingtaine voire une trentaine d'années, et la retraite coïncide souvent avec une nécessité d'effectuer quelques rénovations « ordinaires » : c'est du reste visible dans les enquêtes statistiques menées par ailleurs sur les dépenses de logement en début de retraite (Herpin, Michel, 2012). C'est aussi en ce sens que Joël disait : « *Quand j'suis parti en r'traite on s'est dit... 'y a quand même certains travaux à faire... Pour rénover la maison... Parce que bon elle a trente ans quand même...* ».

Effectuer les aménagements en début de retraite est alors le « bon moment » du point de vue de la maison elle-même, qui correspond très souvent à un moment normal du « cycle de rénovation » (Herpin, Michel, 2012). On trouvera d'ailleurs sur ce point des phrases récurrentes telles que celles de Jeanine : « *Ça avait 20 ans fallait l'changer* » ou : « *c'était foutu* ». Certains, comme Roger, présentent par ailleurs ce moment en disant précisément que « *c'est un cycle qui revient hein, c'est un cycle d'entretien* ». Cette temporalité de la rénovation est en général intériorisée comme normale dans le cycle de vie des objets. C'est ainsi que bon nombre d'aménagements sont effectués à la suite de panne ou pour les anticiper. Michel dira par exemple au sujet de la chaudière changée juste avant la retraite « *Elle était morte, c'est le temps normal hein* ».

Cela dit, les aménagements de rénovation semblent aussi intériorisés dans la représentation que les enquêtés se font du cycle de vie et d'habiter. Sur ce sujet, Joël nous dit clairement, généralisant d'ailleurs la pratique à tous les gens de son âge : « *On arrive à un âge où on rénove.* ». Si l'âge est à la rénovation, le moment l'est aussi. Parce que la retraite rend disponible, mais parce qu'elle est aussi un moment particulier du cycle d'habiter, où s'opère un recentrement sur le domicile dans lequel les enquêtés manifestent le besoin de préparer le cycle à venir.

2.2.2. Une nouvelle étape de l'habiter

Le début de retraite correspond aussi à un moment spécifique du cycle d'habiter : après avoir investi son chez-soi parfois en pointillés durant sa vie professionnelle, s'opère chez nos enquêtés comme chez nombreux jeunes retraités, un recentrement sur le domicile (Caradec, 2004a). Et pour ceux de notre échantillon qui ont déménagé récemment, la plupart du temps dans les 5 ans avant la retraite, exceptionnellement jusqu'à 12 ans avant, la retraite est alors le moment où l'on finit les travaux de rénovation qui se trouvaient encore en attente de temps disponible. Dans l'un et l'autre cas, les travaux de rénovation tels qu'ils sont effectués en tout début de retraite, sont une façon pour nos enquêtés de préparer le cadre dans lequel ils passeront dorénavant plus de temps, et, plus fondamentalement, l'étape suivante de leur cycle de vie.

Focalisons notre attention sur les aspects les plus importants de l'enveloppe générale de ce cadre. En dehors de leur nécessité « fonctionnelle », ces aménagements de rénovation occupent une bonne place dans les discours des enquêtés sur le « confort ». Ils sont notamment associés à la thématique « *être bien chez soi* », en général et spécifiquement à la retraite. De ce point de vue, avoir un bon système de chauffage qui permet de « *ne pas avoir froid* » ou encore, un électroménager « pratique », fonctionnant correctement et permettant d'être « *tranquille* », sans « *se fatiguer inutilement* », constituent des priorités souvent indispensables pour « *être bien* ». Nous

reviendrons plus tard précisément sur ces aménagements « de confort ». En attendant, notons que ce mouvement de modernisation conduit, lors du renouvellement, en particulier de l'électroménager ou du système de chauffage, à rechercher quelque chose de plus économique et de plus performant.

Quelle que soit son impulsion, moderniser consiste à gagner en bien-être, à « être tranquille », « être bien ». Or, pour l'être pleinement et rapidement, il s'agit pour nos enquêtés de se libérer des contraintes de la réalisation des travaux dès le début de retraite : il faut en effet avoir le temps d'en profiter. L'expression récurrente : « *On fait pas ça à 70 ans* » évoquée plus haut est souvent associée à cette idée. Par exemple, alors qu'Ève nous dit que « *là c'était la retraite, le but c'était de faire ça à la retraite, en début de retraite parce que bon, c'était du gros boulot et tu fais pas ça à 70 ans non plus !* », son mari ajoute : « *P'is pour pouvoir en profiter un maximum !* ». Paul et Valérie de leur côté, alors qu'on leur a demandé quelques minutes avant comment ils imaginaient leurs vieux jours, nous disent : « *'faut préparer sa maison pour le temps où on va vieillir, moi j'y pense.* ». Mais Valérie y revient peu après et tient à préciser son propos : « *J'ai dit ça c'est pas dans le sens 'vieux jours'⁴⁶, c'est que pendant 20 ans, si on vit encore 20 ans, c'est de vivre dans un décor qu'on a choisi et puis que on peut allier des pt'its progrès techniques, mais voilà... P'is on est plus souvent chez nous.* ». Et Paul conclut : « *On en profite plus.* ».

Pouvoir « *en profiter un maximum* » est d'autant plus important que, nous l'avons vu, la prise de conscience de sa propre finitude, voire simplement du chemin amorcé vers la vieillesse, font compter le temps. Ici, l'avancée en âge n'est pas appréhendée seulement du point de vue d'un pouvoir faire amoindri, mais aussi tout simplement, du point de vue du temps qui est « à vivre ». De ce point de vue, il y a une nette différence entre nos enquêtés et certaines personnes aujourd'hui âgées et très âgées, pour qui la représentation du temps qu'il reste à vivre les fait le considérer comme trop court pour que les aménagements aient un sens (Renaut, *et alii*, 2011). Au contraire, chez les personnes que nous avons interrogées, le sentiment d'être *seulement* au milieu de leur vie les amène à penser qu'elles ont encore le temps d'en profiter, d'autant plus si elles s'y prennent tôt dans la retraite, voire avant, ce qui impulse des aménagements.

La façon dont nos enquêtés gèrent les temporalités de leurs aménagements révèle toute l'ambiguïté du sentiment d'être la fois *seulement* et en même temps *déjà* au milieu de leur vie, et dont ces générations sont les premières à avoir conscience. Le même type de différence entre ces générations issues du Baby-Boom et leurs aînés se retrouve, comme on va le voir maintenant, dans les types et les pratiques d'aménagements effectués visant le renouvellement des lieux et des objets.

46 À comprendre ici comme « pas dans le sens adaptation technique »

II/ Mise au point de soi, mise au point des lieux

Dans notre première partie, nous avons présenté le « chez-soi » comme « support » de bouleversements à tous les âges de la vie ; une des fonctions essentielles de ce dernier étant d'être un espace-temps qui « éponge » et « co-construit » les changements identitaires et de mode de vie à l'œuvre, en particulier lors des transitions du parcours de vie (Graumann, 1989 ; Kaufmann, 2015 ; Ramos, 2011 ; Caradec, 2007a ; Leborgne-Uguen, Pennec, 2000). Nous avons donné quelques exemples de façons d'investir le « chez-soi » pour les individus au moment de la transition de la retraite, comme les hommes qui (sur)investissent les lieux périphériques et leurs activités liées afin de compenser la fin de l'activité professionnelle (Caradec, 1995, 1996a). Le « bricolage » et l'identité de « bricoleur » peuvent alors être particulièrement opérants de ce point de vue. Ces réflexions nous avaient conduits, d'une part, à montrer comment le « chez-soi » faisait office de soutien à une nouvelle organisation domestique, et d'appui au passage vers une nouvelle identité, vers un nouveau rôle, et plus fondamentalement, vers une nouvelle vie (Kaufmann, 2015). Ils nous avaient conduits, d'autre part, à faire l'hypothèse que les aménagements du logement étaient susceptibles de soutenir de la sorte le passage de l'identité de personne dite « active » à personne « retraitée », se situant, en plus, au seuil d'une « nouvelle vie ».

C'est sur les manières dont le « chez-soi », à travers ses aménagements, a pu faire chez nos enquêtés office de « support » au moment de cette double transition que nous allons focaliser notre attention ici. Plus spécifiquement, ce sont sur les aménagements comme support identitaire que porte cette partie, dont l'objet est de donner à voir les tensions, les (ré) aménagements identitaires à l'œuvre chez nos jeunes retraités, et la manière dont les aménagements du « chez-soi » les accompagnent et/ou les facilitent⁴⁷. Nous présenterons successivement deux types d'aménagements très investis de la sorte : le tri, et les aménagements et les pratiques de mise à distance de la vieillesse. Nous montrerons qu'à travers eux, nos enquêtés « apprennent » autant que « façonnent » leur identité de « jeunes retraités », d'individus « vieillissants sans être vieux », à la fois *déjà* et *seulement* au milieu de leur vie.

1. Le tri : (re)prendre possession de soi et des lieux

Les enquêtés de notre échantillon sont souvent propriétaires depuis une vingtaine, voire une trentaine d'années. Dans leur majorité, ils notent à quel point les objets divers et variés ont pu s'accumuler ici et là, dans leur « chez-soi », comme si les choses avaient envahi l'espace d'elles-

⁴⁷ Les dynamiques relationnelles et de mode de vie seront traitées précisément dans les chapitres suivants.

mêmes au fil du temps, sans que l'activité professionnelle ni la vie de famille ne laissent le temps d'y faire face. La retraite, par le temps qu'elle laisse, constitue alors le « bon moment » pour trier. Elle révèle aussi, parce qu'elle se situe au mitan de la vie, les tensions et plus largement la symbolique de ce tri, comme nous le verrons d'abord. Nous montrerons ensuite comment le tri, en raison de sa symbolique particulière, est utilisé par les enquêtés pour se défaire d'anciens rôles et en même temps, s'en approprier de nouveaux. Pour terminer, nous montrerons que - en dehors des éléments précédents - certains « effets d'âge », de « génération » ou encore de « contexte » semblent influencer aussi la propension de nos enquêtés à trier.

1.1. Temporalité et symbolique du tri

La retraite, parce qu'elle impulse un recentrement sur l'intérieur du logement, mais aussi parce qu'elle laisse du temps disponible, devient « *le bon moment* » pour faire du tri voire, *le moment où il faut le faire*. Beaucoup, comme Jeanine, nous diront à ce sujet qu'« *avant on n'a jamais eu l'temps... En travaillant moi j'disais j'le f'rai quand j'pourrai.* ». Le tri peut alors être concomitant des travaux effectués, qui sont l'occasion de trier et/ou il peut être un projet de début de retraite à part entière, qui s'impose de lui-même.

Dans le premier cas, le tri peut être un peu précipité et son *timing* s'imposer de l'extérieur assez brutalement et, de fait, être appréhendé de façon un peu désorganisée. Voyons par exemple le cas de Régis et Marie, dont le tri des affaires du salon, notamment celles entreposées dans un grand buffet, a été précipité par la réfection du sol et des murs. Marie dit à ce sujet : « *L'entrepreneur i' nous a donné une date. Et comme on voulait qu'i' vienne (insiste) on voulait pas encore reculer donc on s'est dépêché de ranger tout un peu n'importe comme (...) P'is on s'est dit on rangera après. Alors c'qui fait que quand on a fait les travaux il a fallu tout r'trier (insiste). Parce que bon... On garde des trucs hein moi j'vous l'dis hein... Depuis 1976 on a gardé des trucs hein...* ». Cependant, la plupart du temps, et même dans le cas de Régis et Marie où il était de toute façon prévu, le tri est un projet dont le mouvement, voire l'injonction, est intérieur.

Dans ce second cas, très répandu dans notre échantillon, la retraite peut être très attendue aussi pour cette raison. Dans les deux cas pourtant, le tri suscite pour les enquêtés, et révèle à l'enquêteur, un travail intérieur assez important. Certes, les enquêtés expriment en premier lieu la raison du tri en évoquant un arbitrage général entre « *garder ce qui est encore utile* » et « *jeter ce qui ne sert plus* », mais les discours et les pratiques montrent que derrière cet arbitrage aux allures instrumentales, se cache un arbitrage plus existentiel. En particulier parce que le tri - et le rapport aux objets plus spécifiquement - recouvre en lui-même une symbolique particulière.

Les objets ont en effet une dimension identitaire très forte : ils sont à la fois porteurs et créateurs d'identité individuelle et familiale. Traces visibles d'un soi et d'un nous au cœur de la « maisonnée », les objets donnent corps à une identité individuelle et collective unique, qui traverse le temps (Muxel, 2002 ; Serfaty-Garzon, 2013). Ils sont aussi, tout autant que les gestes, ce qui « constitue et densifie la réalité » à la fois familiale et individuelle des habitants (Kaufmann, 2015, p.69). De fait, le choix de ce qui est jeté et de ce qui est gardé met les individus face à un arbitrage entre ce qui est (*a fortiori* ce qu'ils sont), ce qui n'est plus (*a fortiori* ce qu'ils ne sont plus), mais aussi ce qui sera (et *a fortiori* ce qu'ils pourraient être et/ou seront).

Aussi, pour les personnes que nous avons rencontrées, cet arbitrage s'opère dans un contexte particulier : marqué pour nombre d'entre elles par une prise de conscience accrue du « nid vide », par un double mouvement de réinvestissement de la maison et de désinvestissement du monde professionnel, mais aussi par le réajustement des aspirations individuelles, au seuil de la retraite, autrement dit « une nouvelle vie », dont le curseur se situe en même temps (selon eux), au mitan de leur existence. Fort de cette symbolique, le tri recouvre chez nos enquêtés en début de retraite des enjeux et des fonctions spécifiques, fonctions que nous allons détailler maintenant.

1.2. Les fonctions du tri à l'heure d'une double transition

Le tri, compte tenu de sa symbolique, est utilisé par les enquêtés pour se défaire d'anciens rôles : surtout professionnels pour certains, comme nous le verrons d'abord, davantage familiaux pour d'autres, comme nous le verrons ensuite, l'un et l'autre n'étant pas exclusifs. Ces deux premiers points nous donneront l'occasion de montrer quelles sont les tensions de cette pratique qui oblige à arbitrer entre leur vie aujourd'hui (la retraite, le nid vide), la vie et les rôles qui ne sont plus (professionnels et familiaux) et ce qui peut encore être de ces rôles et de leur vie (avec ou sans eux). Dans un troisième point, nous verrons que chez certains, le tri est l'occasion d'une sorte de premier bilan de la vie, qui dépasse les seules questions des enfants et/ou du travail, et qu'il contribue alors à faire un point général sur son identité, ses aspirations : passées, présentes et futures.

1.2.1. Entre vide et trop-plein : trier ou non les affaires des enfants

Un des premiers rôles passés en revue à l'heure du tri est celui de parent, dans un contexte particulier : ceux-ci prennent conscience que les enfants ne sont plus là, c'est le phénomène du « nid vide ». En général, ce phénomène est suscité au moment du départ des enfants, qui impulse à la fois un deuil et une réappropriation conjugale de la maison. Cela dit, pour certains de nos enquêtés, l'heure de la retraite est parfois le moment où ils en prennent conscience de façon accrue : parce que le « rythme tendu » de la vie active (Rosa, 2014 ; Kaufmann, 2015) n'a pas laissé jusque-là le

temps de s'en rendre vraiment compte. C'est notamment ce qui fait associer ces deux moments à Joël lorsqu'il nous dit : « *Quand on part en retraite, même un petit peu avant, tes enfants s'en vont... T'es là...* » et sa femme ajoute : « *T'es comme un con. (rire)* ».

Dans ce contexte, c'est un peu comme si la retraite était le moment où certains avaient seulement le temps de se réapproprier la maison après le départ des enfants. Cela commence souvent par un face-à-face avec le vide : le vide de leur présence, le vide des chambres... Un vide que certains remplissent en partie : les chambres des enfants sont souvent à moitié occupées par une activité individuelle de l'un ou l'autre conjoint, qui permet parfois d'exprimer une nouvelle facette de soi, souvent *via* des activités créatives non ou peu pratiquées avant la retraite, d'ouvrir un nouvel espace-temps compensatoire de l'ancienne activité, tout en étant en lien direct avec le souvenir d'un ancien rôle : celui de parents d'enfants présents. Dans ces cas-là, les affaires des enfants peuvent être triées et rangées pour faire la place nécessaire, mais elles sont plutôt gardées, tout comme leur chambre est gardée en l'état pour combler le vide. Cela dit, dans la grande majorité des cas, c'est davantage avec un « trop-plein » lié aux enfants que les enquêtés sont aux prises.

En effet, la maison de ces jeunes retraités, si elle n'est plus le lieu où vivent les enfants, est encore un lieu de stockage de leurs affaires. Et chez bon nombre d'entre eux s'entassent, dans leurs anciennes chambres surtout, et dans le grenier lorsqu'il y en a, leurs affaires d'école et jouets d'enfance, mais aussi au fil du temps, souvent au fil des déménagements, des affaires dont les enfants n'ont actuellement pas besoin, mais que leurs logements trop petits ne permettent pas de stocker. Or, si jusque-là nos enquêtés n'avaient pas le temps de s'en occuper, dans le double sens d'y prêter attention et de faire quelque chose, lorsque sonne l'heure de la retraite, c'est un peu comme si les affaires des enfants (ré)apparaissaient. Alors que certains, assez minoritaires, aimeraient se réapproprier une pièce, pour faire du scrapbooking par exemple, ou que d'autres, majoritaires, semblent tout simplement en lutte contre l'accumulation et l'encombrement, la question se pose alors pour eux de « quoi en faire ? ».

La question de quoi faire des affaires des enfants n'est pas si simple. C'est ce qui apparaît dans les propos de Jeanine : « *Les garçons quand ils étaient là il y avait leurs affaires, mais ils sont partis et les chambres elles sont toujours pleines. Donc j'essaie de vider... Et j'm'étais dit quand je s'rai en retraite j'vais prendre une pièce à la fois j'vais tout vider. C'est pas évident.* ». Le sens de ce « c'est pas évident » est double : ça ne l'est pas, car c'est un travail important, ça ne l'est pas non plus, car elle se retrouve seule face à un arbitrage difficile. Ce dernier point réapparaît lorsqu'on lui demande ce qu'elle a jeté « *(elle est nostalgique) Des vieux jouets de... des enfants euh... Leurs cahiers d'école, les livres euh... J leur ai demandé s'ils voulaient les récupérer i' m'ont dit "non tu*

fais c'que tu veux" alors... Voilà (pincement). ». Le passage à l'acte n'est « pas évident », car les objets qui ont appartenu aux enfants plus jeunes, lorsqu'ils vivaient au domicile familial, sont les « marqueurs forts » d'une identité et d'une vie familiale qu'ils ont par ailleurs contribué à construire (Kaufmann, 2015, p.69). Ils sont aussi, pour les parents, des objets « porteurs de mémoire » et par là, vecteurs de « réviviscence » alors que les enfants ne sont plus là (Muxel, 2002, p.24).

Jeter les affaires des enfants c'est accepter que, plus que les objets eux-mêmes, la réalité qu'il porte en eux appartient au passé. Jeter contribue alors à étioiler son rôle de parent, accepter que les enfants aient grandi, soient partis et faire le deuil d'une vie familiale passée. Jeanine ne développe pas précisément ces aspects qui se perçoivent dans son regard et son ton, davantage que dans ses mots. Mais d'autres, comme Valérie, le font davantage.

Paul et Valérie ont deux filles, qui ont quitté le domicile parental depuis plusieurs années déjà. Elles occuperont une place importante dans l'entretien sur divers sujets.

Paul et Valérie sont en retraite depuis deux ans et depuis, plusieurs nouveaux projets d'aménagements ont fait leur apparition. Avant ils n'avaient « pas le temps d'y penser ».

Le réaménagement des chambres de leurs filles en fait partie, c'est ce qu'ils nous expliquent lorsqu'ils énumèrent leurs projets, en début d'entretien.

- Paul : Là y a des choses qui vont changer quand même.

- Valérie : Parce que... ça fait partie de l'aménagement, c'est pas pour leur enlever leur chambre, des fois elles me disent « tu fais ce que tu veux de la chambre quand même »... Parce que... elles ont plus 15 ans... Et il faut reprendre possession des lieux, mais... c'est pas facile pour des parents...

- Enquêteur : C'est plus difficile pour vous que pour elles ?

- Valérie : Exactement. Elles ont leur vie leur maison... Que nous on dit, on va pas toucher à ça, et ça c'est leur livre d'école... Mais maintenant ça va... Au bout d'15 ans i' faut !

- Paul : Bah (*une de leur fille*) quand elle vient elle dit elle va tout j'ter elle va faire un tri. P'is l'autre jour elle a regretté d'avoir jeté ses rédactions tout ça... Mais des fois on a envie de tirer un trait de... couper l'cordon comme on dit...

Paul et Valérie nous disent clairement hésiter à jeter les affaires des enfants, car ils n'arrivent pas - l'un comme l'autre - à « *couper le cordon* », à faire le deuil de cette vie familiale passée. Dans ce cas comme dans plusieurs autres, les enfants sont plus enclins à opérer ce tri, c'est d'ailleurs souvent eux qui le rendent possible, voire l'impulsent parfois. Il existe cependant une exception notable dans notre échantillon. En effet, François et Paula eux, regrettent que leur fils ne coupe pas le cordon et se « *responsabilise* » en récupérant ses affaires afin qu'ils puissent se réappropriier les espaces où elles sont stockées, mais aussi faciliter leur déménagement envisagé à moyen terme.

François, 62 ans, ancien chef d'équipe dans la presse est retraité depuis 3 ans. Paula, 60 ans, a travaillé plusieurs années dans l'imprimerie et dans l'animation avant de devenir mère au foyer à temps complet. Elle touchera sa retraite dans un an au moment de l'entretien.

Ils expliquent avoir effectué à la retraite de François, un tri important parce qu'ils « manquaient de place ». Je leur demande alors s'ils ont trié les affaires de leurs enfants

- Paula : Ah bah oui c'est vrai qu'il y avait leur livre euh, ah bah ça ça a été quelque chose hein ! Ils voulaient pas les jeter, mais ! Ils n'en voulaient pas chez eux non plus. Donc tout était ici hein. Pffff. Alors un jour euh on leur a demandait quand même hein, mais on a trié hein. Ils ont récupéré des bricoles, mais le reste on a jeté hein. Les livres, les vieux cahiers... Ils ne voulaient pas le jeter et ils n'en voulaient pas chez eux... Et y'en a encore beaucoup là haut, y'en a encore énormément. À tel point que nous, on peut pas ranger nos affaires. Parce que... on a une pièce euh, c'est plein de leurs anciens jouets ! Et du coup nous on a pas de place pour ranger nos affaires ! (*rire, silence*)

- Enquêteur : D'accord (*sourire*) donc y'a quelques petites tensions autour de ça un peu ?

- Paula : C'est vrai, c'est vrai, c'est un peu tendu quelquefois (*sourire*)

- François : L'idée commence à faire un peu son chemin

- Paula : On a du mal hein ! Ca fait houlala...

- François : Bah 20 ans, 25 ans. Qu'on essaie... Et que... voilà... (*sourire*) La dernière fois avec (*fil*s) quand j'ai refait sa chambre j'lui ai mis tout en caisse et quand il est venu je lui ai mis toutes ses affaires dans sa voiture ! (*rire*) J'ai dit hop, c'est bon !

- Paula : Il était pas content ! (*rire*) 'prends ton bazar on sait pas quoi en faire' et il disait 'ah ! Mais vous m'chassez de la maison !' (*rire*)

- François : Et pis y disait 'mais moi j'ai pas d'place euh ! Mais nous aussi hein, ça va...

- Paula : Comme ça un jour il fera son tri lui-même hein (*complaisante*)

- François : Exactement, c'est pas à nous à faire le tri. (*silence*)

- Paula : C'est vrai que... ça créer une tension hein ça...

- François : Mais c'est bien que euh... y s'prennent en charge euh par rapport à ça

- Paula : Qu'y s'responsabilisent... C'est leurs jouets...

- François : C'est leur vie c'est, j'pense qu'il faut qu'y assument que ça leur appartient

- Paula : Nan, mais moi j'pense qu'y veulent pas... couper l'cordon encore... J'pense que c'est une manière de rester ici... En nous laissant leur bazar. (*sourire*)

- François : Ouais ça c'est sûr. Ça, ça, c'est évident.

- Paula : Ils aiment bien venir ici (*rire*)

Ce cas est exceptionnel dans notre échantillon, car, de façon majoritaire en effet, et même si les jeunes retraités rencontrés opèrent un tri, ils conservent au moins « un reste » de stockage des affaires des enfants, qui leur permet, à l'aide d'autres aménagements sur lesquels nous reviendrons, de poursuivre leur rôle de parents et de conserver le sens et la forme de la maison familiale. Chez Paula et François, il semble qu'il faut en finir avec la responsabilité des affaires des enfants, qui appartient à un rôle passé, tout comme certains souhaitent en finir avec le travail.

1.2.2. En finir, plus ou moins, avec le travail

Une deuxième fonction du tri consiste à accompagner le double mouvement de désinvestissement du monde et de l'identité professionnelle, et de réinvestissement du monde

familier et des identités associées. Ici, le tri contribue surtout à remettre la maison au centre des préoccupations, à se la réapproprier après avoir passé de nombreuses années à l'extérieur et/ou à avoir d'autres priorités. Mais il contribue aussi au détachement du rôle professionnel en choisissant de jeter les affaires le concernant.

Pour ce qui est du besoin de se réapproprier la maison après le travail, il semble plus fortement ressenti chez les personnes qui avaient une activité, et plus généralement une vie active chargée. C'est par exemple le cas de Gabrielle qui explique dès le début de l'entretien, en évoquant la liste des aménagements effectués depuis la retraite, que cette dernière a été l'occasion de se réapproprier la maison après 25/30 ans de vie professionnelle intense, durant lesquels la maison passait « *toujours un peu après* ». La maison a été l'objet de travaux au moment de l'installation du couple, mais elle n'a ensuite « *pas bougé pendant 25 ans* ». Le tri s'inscrit dans ce mouvement de réappropriation, plutôt conscientisé par Gabrielle : « *Au début d'ma retraite, j'ai repris ma maison en main, d'une certaine façon. J'ai fait du rangement, j'ai vidé des tas de livres qui servaient à rien, des tonnes de copies (les conjoints sont enseignants) euh de dossiers euh... Le linge euh 'fin, j'me suis réappropriée la maison vraiment. J'ai r'trouvé des choses j'savais même plus que j'avais quoi en fait. Pfff complètement occulté quoi. De la vaisselle, du linge de maison... Ça m'a pris un an.* ».

Gabrielle abandonne progressivement ses anciens rôles, professionnels et de « femme de l'extérieur » en se recentrant sur la maison, et par la même occasion elle se recentre également « *sur nous* » sur le couple et la famille, notamment les petits-enfants. En effet, nous l'avons évoqué, le passage en retraite a été pour elle concomitant d'une « crise existentielle » qui la conduit, d'une part, à « fermer ses dossiers » (elle jette alors tout ce qui les concerne et le tri est un support particulièrement opérant de cette « crise » et des bifurcations qui l'accompagne), ce qui lui permet d'autre part, de devenir ensuite « la mamie à 200 % » qui est par ailleurs très centrée sur le domicile, à l'image de ce que pouvait être sa propre grand-mère. Le tri effectué vient soutenir la nouvelle posture centripète, tout autant que le nouveau rôle qui l'accompagne. L'un et l'autre révèlent par ailleurs ici, une (re)possession du territoire de la maison entière que marque particulièrement la phrase : « *J'ai repris **ma** maison en main.* ». Celle-ci sert dorénavant un projet familial intergénérationnel, soutenu par le statut traditionnel de la grand-mère.

Le besoin de se réapproprier la maison après la vie active est aussi très présent chez les personnes qui occupaient des emplois les faisant souvent travailler à domicile. Cela apparaissait un peu chez Gabrielle, maître de conférences à l'université, c'est plus flagrant chez Nadine et Thierry.

Nadine, 65 ans, retraitée depuis 8 ans, était enseignante en lycée et Thierry, 66 ans, retraité depuis 5 ans, était quant à lui enseignant au collège. Ils travaillaient très régulièrement à leur
--

domicile pendant leur activité : soit dans la salle à manger au rez-de-chaussée, ou dans leurs bureaux situés à l'étage. La maison était aussi à ce moment un lieu de stockage : des copies, des cours, et des documents divers.

Les propos qui suivent sont extraits du début de l'entretien, où le couple racontait comment la maison s'était progressivement aménagée depuis son achat. Thierry évoquait notamment le moment où ils ont réalisé un bureau sur mesure à l'étage, au début de leur activité professionnelle, pour y travailler plus facilement que sur leur ancien « bureau d'étudiant ». Je leur demande alors s'il sert toujours.

- Nadine (*du tac au tac*) : Le mien il existe plus hein il a été supprimé ! Ah du jour de la retraite j'ai tout vidé ! et puis euh...

- Enquêteur : Directement ?

- Nadine : Ah oui ah oui ! Bah j'en avais plus l'utilité, j'ai filé tous les bouquins que j'avais aux jeunes collègues, j'me suis débarrassée p'is c'qu'était plus utilisable j'l'ai jeté voilà.

- Thierry : T'en a stocké à la cave quand même .

- Nadine : Oui quelques-uns. Ça, c'est affectif, disons. J'ai gardé mes cours de terminale ! (*rire*) à moi, quand j'étais élève ! J'ai gardé ça. C'est... le souvenir quoi... Le souvenir. À l'époque euh les maths c'était... Phénoménal hein c'est incroyable tout c'qu'on pouvait faire ! Donc euh... En souvenirs, j'ai gardé ça en souvenirs. Mais... c'est vrai que j'tarderai pas à m'en débarrasser quand même. ... J'vais attendre que... mes p'tits enfants i's arrivent en terminale et p'is j'verrai bien.

- Thierry : Oh pfou !

- Nadine : (*rire*) Oui ça s'ra p'us les mêmes programmes ! Toi (*Thierry*) t'as peur parce que tu t'dis ça va pas encore partir tout d'suite ! (*rire*) Nan, mais, j'pense que j'm'en débarrasserai quand même.

- Thierry : (*rire*) Oui. Mais t'as conservé des choses au cas où euh dans la famille euh y'aurait des gens qui te demanderaient...

- Nadine : Oui parce que euh en tant que prof de maths c'est vrai qu'on m'a beaucoup sollicitée pour aider l'un aider l'aut' et du coup j'ai gardé quand même euh un spécimen de chaque euh... Mais... peut-être que ça ça peut changer et que ça servira pu, mais bon. ... J'en ai gardé quand même euh au cas où (*insiste*) on m'demanderait.

La présence des affaires du travail, inutilisées, ne fait plus sens la retraite venue. Plus encore, ce n'est pas tant leur inutilité qui est en jeu ici que leur « marque ». C'est en effet davantage la clôture d'un chapitre qui pousse Nadine à jeter si rapidement et radicalement : le bureau a été « *supprimé* », et ce, « *du jour de la retraite* ». Les « marqueurs » du travail sont souvent ce que ces enquêtés jettent en premier, dès qu'ils commencent à trier. Cette pratique spécifique les accompagne dans l'abandon, plus ou moins progressif, plus ou moins radical, d'un rôle professionnel. Le bureau, sur lequel on travaillait, est particulièrement soumis à une sorte de rejet la retraite venue. C'est le cas pour Nadine, ça l'est aussi pour Gabrielle. Cette dernière ira même jusqu'à nous dire, au moment de la visite guidée, alors que nous sommes dans la pièce qui accueillait son bureau que « *là le plancher on a poncé tout complètement, i' restait les traces du bureau je voulais plus les voir* ».

Mais il est malgré tout des objets marqués dont on a du mal, voire dont on ne souhaite pas se séparer, comme le laissent entrevoir les derniers mots de Nadine. Pour elle, garder ses anciens cours de maths est une façon de se laisser la possibilité de réinvestir son ancien rôle « *si besoin* ». Le « *au cas où* » est marqué par une double tension : celle de l'utilité de Nadine au monde, d'une part, qui semble s'inscrire autant dans une aspiration à la « générativité » (Houde, 1999) que dans un souhait de « reconversion de compétences » (Caradec, 2009a), et, d'autre part, celle de l'obsolescence de ses compétences. Cette double tension renvoie à l'enjeu du maintien de soi dans le monde qui se fait plus fort au fil de l'âge alors que « les supports d'engagement » risquent de se réduire d'un côté (Caradec, 2004b), et que sa capacité « à suivre » est mise à l'épreuve d'un autre côté (Caradec, 2007a), ce d'autant plus dans un contexte d'« accélération social » (Rosa, 2014). Le positionnement des deux interlocuteurs illustre cette double tension et ses enjeux : alors que Nadine tente de conserver une forme d'emprise sur le monde à travers la conservation de ses cours et le rôle qu'ils lui permettraient de tenir encore auprès de ses petits-enfants, son mari lui rappelle, à travers ses rires et « *pfou !* », que le mouvement du monde risque de l'en éloigner de plus en plus. Cet exemple illustre bien le travail intérieur qui s'effectue pour les jeunes retraités au moment où il est question de choisir ce que l'on jette. Un travail difficile, qui les met face à leur propre finitude, et sur lequel nous allons nous arrêter plus précisément maintenant.

1.2.3. Au seuil d'une nouvelle vie : s'alléger du passé encombrant et des futurs impossibles

En même temps que les enquêtés se détachent de leurs anciens rôles, ils font également connaissance avec leur nouveau statut de retraité et avec leur identité de personne « vieillissante sans être vieille », à la fois *seulement* et *déjà* au milieu de sa vie. Or, ici aussi, le tri se révèle être un support particulièrement fort de cet apprentissage, même s'il n'y paraît pas au premier abord. En effet, alors que le tri permet de se familiariser avec sa nouvelle identité et son nouveau statut de « jeune retraité », il contribue aussi à faire la part des choses entre ce qui fut et qui appartient au passé, à son propre passé individuel et/ou familial, mais aussi, entre ce qui est et qui appartient au présent, et ce qui peut encore être pour sa nouvelle vie de retraité et les rôles qui peuvent l'accompagner. Ces enjeux expliquent, on peut en faire l'hypothèse, la façon dont il requiert chez certains une sorte d'injonction intérieure, à l'heure du bilan de milieu de vie.

Chez de nombreux enquêtés en effet, le tri, spécifiquement celui des affaires personnelles, semble d'abord être un impératif en lui-même : on trouve dans leurs propos une forme d'injonction à trier illustrée par l'expression récurrente « *'faut le faire* ». Même lorsque rien ne les y oblige, ni des travaux ni un déménagement par exemple, le tri semble s'imposer de lui-même. Le « *'faut le*

faire » résonne alors de la même façon qu'un « *c'est comme ça* » dans le sens où il apparaît chez Kaufmann. Or l'expression cache en fait un processus spécifique, dont les ressorts semblent davantage inconscients que conscientisés par nos enquêtés : il s'agit de l'arbitrage entre ce qui appartient à leur identité passée d'une part, et leur identité présente et future d'autre part. Le tri peut être envisagé comme le support de cet arbitrage et, en ce sens, l'accompagnement de cet arbitrage intérieur constitue pour nous une troisième fonction du tri opéré en début de retraite.

Au cœur de cette démarche ne se trouve pas tant un ou des rôle(s) spécifique(s), mais davantage l'identité individuelle profonde et « authentique » des individus : leur *self* (Pollock, 1961 ; Winnicott, 2014). Le tri met ici au jour les tensions propres aux aspirations individuelles à être et à faire telles qu'elles se manifestent lors de l'arbitrage entre la possibilité ou l'impossibilité de leur réalisation. Ce travail n'est pas sans difficulté, en ce qu'il met en balance le rapport à sa propre mort ou en tout cas, à des deuils de certaines facettes de soi, tout autant qu'à sa nouvelle vie.

Chez Régis et Marie, un tri a été effectué à l'occasion des travaux dans leur maison. Il a été certes précipité par le *timing* des travaux. Cependant, un tri général était prévu depuis un moment : avec l'achat de leur maison, sa réhabilitation totale et leur passage en retraite, le couple se prépare en effet à une nouvelle vie qu'ils souhaitent « désencombrée ».

Chez ce couple, les tensions se manifestent autour du tri des affaires entassées jusque-là dans un très grand buffet qui sera lui aussi jeté, car tous leurs meubles sont changés.

- Enquêteur : Vous me disiez, vous aviez un ancien buffet avec tout un tas d'choses dedans, vous avez fait du tri ?

- Marie : Oui (*sourire*) tout à fait.

- Régis : (*rire*) Si si du tri on en a fait beaucoup beaucoup oui ! (*insiste*) (...)

- Marie : On garde des trucs hein moi j'vous dis... Depuis 1976 on a gardé des trucs... des r'cettes de cuisines qu'on n'fera jamais des... Des fiches de... toute sorte de choses euh...

- Régis : On a jeté des babioles qu'on garde euh, des revues qu'on a ach'té aussi... qu'est-ce qu'on a j'té... des des des recettes qu'étaient découpé qu'on a fait l'tri...

- Marie : Que j'ferai jamais alors... (*pincement*) finalement on a mis à la poubelle...

- Régis : Ça permet de... faire un peu d' rangement quand même...

- Enquêteur : C'était important pour vous ? Cette phase de tri comment vous l'avez vécue ?

- Régis : Opff... (*ne semble pas important*)

- Marie : Bah. Bien et mal. (*plus chargé émotionnellement*) Bien parce que... parce que... ça a épuré un peu la maison... euh... on... c'était... on... on avait des nouveaux meubles donc... euh un nouveau rangement et tout ça... Et p'is mal parce que y'a plein d'trucs (*sourire triste*) que j'aurais bien quand même gardés... Mais que mon mari m'disait euh « attends. » Et euh « faut arrêter euh ça encombre les tiroirs euh tu fais un tri et c'est tout » alors euh... (*sourire, un peu pincé*) alors y'a quand même des choses que j'ai j'té avec un pt'it, peu d'regret quoi... Mais bon euh... C'est vrai qu'il avait raison quoi... c'est des trucs que j'gardais que... pfff... J'... J'aurais jamais...

- Régis : On garde euh... P'is on s'dit bon (*petit silence*) des banalités... sans valeur quoi...

- Marie : On encombre la maison avec et p'is c'est tout quoi. (*résignée, silence*)

Le tri de début de retraite est le moment où l'on tranche entre ce qui a encore sa place chez soi, en soi, et plus fondamentalement, dans sa vie, et ce qui ne l'a plus. Ici, les mécanismes de cet arbitrage sont intimement liés aux aspirations à être et à faire telles que les enquêtés se les représentent pour leur retraite, et plus largement, pour le reste de leur vie. Au moment du tri, les aspirations pour la retraite sont mises en balance avec celles qui couraient à d'autres temps de leur vie, la question étant de savoir si oui ou non, les aspirations de ces temps passés résonnent encore aujourd'hui et pour demain. C'est ainsi que Marie abandonne ses recettes de cuisine et divers menus, signes d'une vie passée centrée sur l'univers domestique, en vue de se tourner aujourd'hui, au moment de sa retraite, vers une vie ouverte sur l'extérieur en projetant de nombreux voyages.

Chez Marie, le tri marque particulièrement le passage vers un autre mode de vie - présent - où une moindre place sera dorénavant accordée à la cuisine. On perçoit particulièrement chez les trieurs un mouvement de recentrement sur le présent : avec le tri, la maison semble parfois vidée de son histoire - matérielle - pour ne repartir qu'avec le minimum. Le passage, heureux, vers cette nouvelle vie, n'enlève cependant pas la difficulté du travail intérieur : l'acte de jeter n'est pas anodin et est vécu par les enquêtés comme un vrai deuil. Parce que les projets à venir ne s'y prêtent pas, mais aussi parce qu'il n'est plus suffisamment de temps pour tout faire. Pour Marie, ce deuil se cristallise dans le fait de jeter les recettes de cuisine. Les abandonner « à jamais » est lourd de sens, elle y revient plusieurs fois toujours avec la même émotion : c'est un vrai deuil.

Chez de nombreux enquêtés, le tri tel qu'il se manifeste à l'heure de la retraite, mais surtout, du mitan de la vie qui rapproche de la mort, sonne comme le deuil de ce que l'on ne fera jamais. Pour Marie, la démarche suit son cours et les incitations de son mari à se séparer de ce qui ne fait plus sens sont d'autant plus opérationnelles que les aspirations à un nouveau mode de vie - différent et centré sur l'extérieur qui plus est - sont intériorisées. Il n'en est pas toujours ainsi.

Jeanine et Michel ont opéré un grand tri à partir de leur retraite. Jeanine attendait justement la retraite pour, enfin, trier : les affaires de ses enfants notamment, ce qui ne fut pas simple, mais aussi plus largement toutes les affaires du couple et de la famille entassées dans la maison depuis de nombreuses années.

C'est Jeanine qui impulse ce tri, avec force, mais il n'est pour autant pas aisé ni pour elle, ni pour son mari. Avant les propos qui suivent, Jeanine faisait la liste des choses jetées (appareils électriques inutilisés, cahiers d'école des enfants, papiers, etc.).

- Michel : Et après, on a changé la boîte aux lettres euh p'is jeté l'ancienne.

- Jeanine : Oui, mais ça, c'est du remplacement (*pas important, pas significatif*).

- Michel : Bah, j'disais ça comme ça euh (*interdit*).

- Enquêteur : C'est le genre de choses que vous aviez plutôt tendance à ne pas jeter avant ? (*ce rebondissement ouvre la porte à Michel qui poursuit sur la boîte aux lettres*)

- Michel : Bah j'avais fait l'habillage de la boîte aux lettres en bois, comme euh une niche à moineaux, p'is ben, j'suis allé l'jeter hier euh, j'me suis dit, 'tin j'ai passé du temps là-dessus (*à l'époque, à le faire : les propos de Michel sont chargés en émotion, il fait bonne figure, mais a un regard triste*) et voilà, c'est dans la benne ! (*rire, pincé*)
- Enquêteur : Vous l'avez jeté quand même ?
- Michel : Ouais bah, j'vais pas le r'mettre. C'était une période quoi. (*il est nostalgique, silence, puis il poursuit*) 'y a que l'garage que j'ai du mal à m'y mettre.
- Jeanine : 'l va falloir hein (*incitative, vers Michel*) 'i va falloir. Un jour.
- Enquêteur : Qu'est-ce qui pose problème pour le tri du garage ?
- Michel : Bah c'est tout du matériel que j'avais... Parce que j'étais chauffagiste... Quand j'travaillais sur le métal, euh... Donc... 'faut prendre la décision de dire j'en fais plus du tout... 'y a... p'is j'ter des coudes euh d'cuivre ça vaut la peau des fesses... Comme on dit euh... Ca m'embête d'aller jeter ça quoi... (*silence*) P'is après, si j'cède tout ! L'jour où j'veux faire un petit truc ici, si un jour j'veux m'y r'mettre j'vais devoir aller en racheter...
- Enquêteur : Donc c'est pas évident le tri...
- Michel : Nan. (*Nostalgique*)
- Jeanine : Nan moi c'est pas ça c'est euh... c'est vrai qu'y'a des choses j'me dis si je jette p'is qu'après j'en ai besoin... J'me dis, bah, on n'est pas encore morts quand même (*sourire*) on peut encore en avoir l'utilité... Mais c'est vrai que... 'faut l'faire... (*silence*)

Michel, suivant le même mouvement d'arbitrage que Marie, arrive à reléguer la boîte aux lettres qu'il avait lui-même créée au passé, justifiant son geste par l'assertion : « *c'était une période quoi* ». Le deuil de cette boîte aux lettres est aussi justifié par le fait qu'il ne va pas, sans doute à contrecœur d'ailleurs, la bricoler une nouvelle fois. Pour autant, la question se pose différemment lorsqu'il est question de trier et plus spécifiquement de jeter les affaires se situant dans son garage.

Le tri du garage est laissé en suspens parce qu'un doute subsiste sur ce qu'il faut ou non rendre au passé. Un deuil résiste : celui des objets du travail et la possibilité de les réinvestir lors de bricolages ultérieurs. Lorsque nous avons rencontré Michel, il était déjà détaché de son ancien rôle professionnel : la retraite résonne d'autant plus positivement chez lui qu'il occupait un travail à forte pénibilité physique et qu'elle est l'occasion de se découvrir une nouvelle passion, la pétanque. Cela dit, les objets évoqués sont partie prenante d'une identité de bricoleur, nourrie par le réinvestissement de compétences professionnelles certes, mais (ré)appropriées positivement, car elles peuvent désormais s'exprimer à son rythme. Elles prennent également part à la construction de sa nouvelle identité de retraité. La dynamique conjugale du tri ne prend pas ici : les incitations de Jeanine ne suffisent pas à contrebalancer l'aspiration de son mari à continuer d'être bricoleur et fonctionnent d'autant moins que la vie de retraite est surtout pensée à l'intérieur du logement.

Aussi ici, mettre de côté ces objets et avec eux une partie de l'identité de bricoleur (pour Michel), ou certains ustensiles de cuisine (pour Jeanine) serait un peu déjà mourir : « *On n'est pas*

encore morts » dit Jeanine. Jeter, faire disparaître des objets qui portent « l’empreinte de soi et de son être » est un acte qui renvoie à l’anéantissement de soi (Serfaty-Garzon, 2013). En ce sens, le tri peut être appréhendé comme une façon de se trouver déjà face à sa propre disparition et en cela, se transformer en « véritable épreuve » (Serfaty-Garzon, 2013), d’autant plus à un moment où sa propre finitude se fait sentir. En cela, le tri n’est pas sans comporter une forme d’angoisse d’anéantissement. Les recherches montrent d’ailleurs qu’à la vieillesse, ce type de tri a tendance à prendre « la dimension d’une épreuve », car pour les personnes très âgées se fait particulièrement sentir « l’impossibilité de se séparer et de rompre avec les choses » empreintes de soi et de son être, alors même qu’il peut leur être difficile de trouver dans le monde et vis-à-vis des autres, des points d’appui leur rappelant leur identité unique (Serfaty-Garzon, 2013 ; Caradec, 2007a). C’est ce qui ressort des propos de Michel. En même temps, les propos de Régis et Marie conduisent à penser cet aspect du tri de façon plus ambiguë : effectuer un tri en début de retraite semble aussi une façon de liquider la pensée de la mort en vue de profiter sereinement du temps qui reste à vivre. Ce mouvement est d’ailleurs accompagné et soutenu par une autre dynamique au cœur du tri à l’heure de la retraite, qui a tendance à le rendre plus « naturel » : il s’agit de l’accroissement du détachement aux choses « *en vieillissant* ».

1.3. Des effets d’âge, de génération et de contexte qui poussent aussi à se séparer des choses

Les parties précédentes donnent à voir trois fonctions spécifiques du tri à l’heure de la retraite pour nos enquêtés : accompagner son détachement du monde professionnel et son recentrement sur l’univers familial, favoriser la transformation de son rôle de parent et de sa maison à l’heure où le sentiment du nid vide est accru, faciliter le travail intérieur d’arbitrage entre ses aspirations passées et celles qui seront investies pour sa nouvelle vie de retraité. Ces trois fonctions sont des motivations premières à effectuer le tri en début de retraite et nous invitent à considérer le tri comme un rituel matérialisant le passage d’une temporalité à une autre de l’existence. C’est d’ailleurs cette ouverture sur une nouvelle vie qui allège les difficiles deuils de soi inhérents au tri.

Il est aussi d’autres dynamiques sous-jacentes aux motivations déjà évoquées, qui illustrent un changement significatif dans le rapport aux objets des enquêtés, venant aussi atténuer l’angoisse d’anéantissement pouvant être suscitée par le tri. Nous focaliserons ici notre attention sur deux d’entre elles⁴⁸, qui invitent à penser le rapport aux objets et à l’habiter de ces individus en lien avec des « effets générationnels », « de période » et d’« âge ». Nous commencerons par rendre compte de

48 D’autres dynamiques sous-jacentes au tri seront explorées par ailleurs.

l'influence de la période dans laquelle vivent ces Baby-Boomers, tout comme celle dans laquelle ils ont construit leur parcours d'habitant et intériorisé des modes d'habiter et plus largement des modes spécifiques. Nous nous intéresserons ensuite au sentiment de ces jeunes retraités qu'un détachement par rapport aux objets s'opère intérieurement, et de plus en plus, au fil de l'âge.

1.3.1. Mobilité, mode et société de consommation

Un élément explicatif du détachement aux objets qu'entretiennent les jeunes retraités interrogés a trait à l'évolution générale des modes de vie et d'habiter, à laquelle ils ont été socialisés au fil du temps. L'évolution du monde marque le rapport aux objets de nos enquêtés, et s'illustre en particulier par leurs propos sur la mode, *a fortiori* sur la société de consommation et sur la mobilité.

Concernant ce dernier point, il apparaît dans plusieurs entretiens, comme dans l'extrait qui suit, l'influence de la mobilité dans le fait d'être moins enclin à la conservation des objets.

Jeannette et Yvon ont beaucoup déménagé au cours de leur vie, Yvon était militaire et devait souvent changer de région et de logement (de fonction, qu'il ne choisissait pas).

Ces enquêtés manifestent autour de la retraite un souhait fort de ne pas laisser s'accumuler les choses et de trier. Ils expliquent que c'est peut-être plus facile pour eux :

- Yvon : Nous de par mon métier, on n'a pas été habitués à trop accumuler.
- Jeannette : Oui voilà déjà, on n'avait jamais les mêmes appartements. Donc euh...
- Yvon : Le logement concédé par nécessité absolue de service euh on se retrouvait par moment à 5 dans un F3, parce que c'était... comme ça. Moi j'étais divorcé et en nouveau concubinage et alors j'avais pas le droit à plus... P'is après, on a eu droit à d'autres choses mais, des fois avec cave, sans cave, cellier p'is après pas cellier... Donc effectivement on n'a pas cette culture de 'je garde ça peut servir'.

Jeanette et Yvon ont un parcours résidentiel fortement marqué par la mobilité, ce qui explique selon eux qu'ils n'ont pas « *cette culture de 'je garde ça peut servir'* ». Pour ce couple, à la propension à la mobilité s'ajoutent des contraintes d'espaces, extérieures à eux, qui renforcent leur tendance à ne pas être « *attachés* » : ni aux objets ni aux lieux (pour les lieux, ils nous le disent par ailleurs).

En dehors d'un détachement aux choses matérielles mû par un rapport à la mobilité spécifique, bon nombre d'enquêtés évoquent aussi assez facilement le sacrifice des objets, dès lors qu'il s'inscrit dans un projet « *d'épurer la maison* », conformément à une « *mode moderne* » qui influence d'une façon générale d'ailleurs leurs choix d'aménagement. Karine par exemple, après avoir expliqué l'importance pour elle de « *moderniser* » la décoration de sa maison, donne bien à voir à travers ses propos l'influence de la mode. Elle nous dit : « *Avant c'était des bricoles à droite à gauche, qu'on soulève, pour faire la poussière pfff, maintenant j'voudrais un style... moderne c'est pas l'mot, mais épuré... plus d'espace, plus de clarté... (...) C'est peut-être de voir ces émissions...*

parfois ça vient de nous-mêmes, mais... euh l'monde qui nous entoure i' change... ». La société de consommation et la mode ont changé le rapport des individus aux choses, en pénétrant notamment les modes d'habiter (Segaud, *et alii*, 2002). Leur influence est particulièrement visible dans l'extrait cité, et chez de nombreux enquêtés, sur leur rapport aux objets. Ici, aménager sa maison selon un « *style épuré* » a pour conséquence le désencombrement des espaces. Suivre la mode signifie alors jeter et suppose - de fait - une posture de détachement suffisante à l'égard des choses.

Cette posture de détachement est aussi renforcée, nous semble-t-il, par l'influence d'un principe de « renouvellement perpétuel » au cœur de la société de consommation elle-même. Cette dernière est en effet, en plus d'une « société d'abondance » (Galbraith, 1958 ; Baudrillard, 1970), une société des « structures jetables » et de l'« obsolescence programmée » (Rosa, 2014) qui porte en elle le « virus de la nouveauté » (Sansot, 2000). Alors qu'il n'est parfois plus le temps de s'attacher aux objets, tant le renouvellement doit s'opérer à des rythmes élevés (Rosa, 2014, p.61), le rapport des individus aux choses s'en trouve transformé. Le contexte pousse ainsi sans cesse au renouvellement des choses tout autant qu'à leur séparation, de fait. Nos enquêtés Baby-Boomers ont été socialisés à cette société et à ces principes, plus ou moins consciemment et volontairement, et il nous semble trouver les traces de cette socialisation progressive dans leur rapport aux choses. L'influence de la société de consommation et de la mode prend d'autant plus fortement chez eux que les émissions de télé les y « intéressent » (Callon, 1986). Karine les évoquait, nombreux sont les enquêtés à les mentionner, tout comme ils le sont à s'en inspirer et/ou à se laisser guider, par les émissions, mais aussi les magazines divers qu'ils achètent régulièrement.

Le rapport de ces Baby-Boomers à la mobilité, à la mode et plus largement à la société de consommation modèle ainsi également leur propension à se détacher des choses matérielles. Cependant, l'influence de la « mode » et du « jetable », même si elle est notable, reste limitée. D'une part, la séparation des choses est marquée chez eux par le souci d'un réinvestissement : ils s'en séparent souvent autant pour donner et que ça serve « aux autres » que pour changer. D'autre part, ce mouvement suit avant tout une dynamique très intérieure, marquée bien moins par la société de consommation que par une mise au point sur sa propre vie comme on l'a vu, ou encore, par un mouvement qui s'opère au fil de l'âge, comme on va le voir maintenant.

1.3.2. « en vieillissant, on se détache des choses »

Parce qu'ils se situent aux alentours du milieu de leur vie, à un moment où ils prennent conscience de façon spécifique de leur propre finitude, le tri met parfois symboliquement les enquêtés face à leur propre disparition, ou en tout cas, au deuil de certaines parties d'eux-mêmes. Pensons à Jeanine par exemple, qui hésitait à jeter certaines choses en disant : « *On n'est pas encore morts quand même.* » ou à Michel pour qui trier « *c'est se dire je le ferai plus quoi.* ». Pour certains auteurs, l'acte de trier alors même que le sentiment d'arriver à la fin de sa vie se fait sentir, est un moment particulier où se perçoit de façon accrue la « légèreté de l'être » (Serfaty-Garzon, 2013). Cette légèreté peut être difficile à appréhender pour des individus dont l'identité se conjugue « sur le mode de l'avoir » (*ibid*, 2013), comme pour certaines personnes très âgées dont les objets personnels constituent des « supports identitaires » importants, lorsqu'elles sont confrontées à l'étrangeté grandissante du monde (Mallon, 2004 ; Caradec, 2007a). Pour elles, l'accumulation des objets peut devenir ce qui préserve l'identité. Pour nos enquêtés, et malgré les tensions existentielles que recouvrent pour eux le tri, c'est un mouvement inverse qui s'opère au fil de l'âge.

Ce mouvement est assez bien illustré par ces phrases récurrentes lors des entretiens : « *En vieillissant, on a besoin de moins de choses en fait* » et : « *Avec l'âge, on se détache du matériel quand même* ». L'exemple suivant détaille plus précisément ce mouvement majoritaire.

Jeannette et Yvon évoquaient leur tri en cours : pour lutter contre une accumulation dont ils ne veulent pas, mais aussi pour anticiper celui qui sera à réaliser lors de leur décès.

- Jeannette : En vieillissant, on a besoin de moins de choses en fait... On s'dit, mais qu'est-ce que j'ai été bête d'avoir acheté ça c'est pas utile... On en a plein les armoires...

- Enquêteur : Vous avez trié ?

- Jeannette : Oui, on commence... (...) au niveau du caractère ça change parce que franchement étant plus jeune d'être attaché à des meubles, des bibelots, c'est complètement idiot en fait. 'fin c'est mon avis hein !

- Enquêteur : Vous monsieur, c'est pareil ? Vous vous sentez moins attaché aux objets ?

- Yvon : Oh oui ! Moi maintenant... Y'a quelque chose ça sert plus ? Aller ! Déchetterie, poubelle, on donne.

- Enquêteur : Ça vous l'avez ressenti au fur à mesure du temps où 'y a eu un moment particulier à partir duquel euh (*Jeannette le coupe*)... ?

- Jeannette : Nan, au fil des années. Oui, en vieillissant vraiment euh alors qu'avant 'y avait un p'tit bibelot de cassé, on le réparait, on s'disait ça c'est untel qui m'a offert euh et que maintenant non. C'est cassé, on jette, on ne garde plus. Ça c'est au fil des années.

- Yvon : Et quand on a fait construire, on en a tenu compte de ça. On s'est dit, on va pas construire trop grand pour pas que les choses s'accumulent.

L'identité ne se cristallise pas, plus, dans les objets. Leur attacher trop d'importance est d'ailleurs aujourd'hui considéré comme « *idiot* » par Jeannette. Contrairement aux personnes pour qui les objets peuvent devenir des supports identitaires d'autant plus importants au fil de l'âge, pour nos enquêtés c'est la légèreté de l'être qui est la plus importante. En effet pour eux, quand bien même le monde changerait, ce ne sont pas les objets qui semblent pouvoir les préserver, bien au contraire.

Le détachement des objets semble en fait faire partie pour nos enquêtés d'un mouvement général de « relativité » par rapport aux choses (objets, événements, situations), constitutif de leur manière de vieillir et qu'ils appréhendent plutôt positivement. Être plus « *détaché* », et en cela moins soumis à des tourbillons émotionnels négatifs qui viendraient de l'extérieur, est d'ailleurs un élément majoritairement mobilisé dès lors qu'ils sont invités à rendre compte des « points positifs de vieillir ». Il semble au fond que leur rapport aux choses matérielles cristallise le rapport au monde et à l'existence de ces individus vieillissants se situant au mitan de leur vie.

Je viens de demander à François, 62 ans, retraité depuis 3 ans et Paula, 60 ans, encore en activité, quels sont pour eux les points positifs de vieillir.

- Paula : Moi plus j'veieillis moins je m'en fais ! On attache moins d'importance aux choses qui nous tenaient à cœur quand on avait 30 ans.
- Enquêteur : Aux objets ou... ?
- Jeanine : Bah tout en général. On est moins attaché... Un peu plus détaché oui voilà. C'est ça. On, donne moins d'importance à des choses qui nous prenaient la tête quand on avait trente ans.
- Enquêteur : Ça se retrouve au niveau des objets ? Vous avez trié des choses ?
- Paula : Non... Bah si François il a trié son sous-sol... Sinon les objets, un jour i' sont là, un jour i' s'ront plus là...
- François : Bah si dernièrement on a vidé quand même hein !
- Paula : On garde que les trucs qu'on nous a offerts parce qu'on veut pas vexer les gens.
- François : Si on a vidé des choses, on a commencé.
- Paula : Oui on a commencé, c'est vrai.
- François : Et quand on va faire la cuisine, ça va être pareil.
- Paula : Nan c'est vrai on vide, on se détache des objets qui nous servent pas (...) 'Y a plein de trucs on a dit « tiens ».
- François : C'est vrai qu'y a certains objets on s'est dit « on s'en sert plus aller hop ! » On donne a Emmaüs et point barre. Nous on donne quasiment tout à Emmaüs hein, quand c'est en bon état... Sinon déchetterie.
- Paula : C'est vrai, c'est vrai on l'a fait euh... Sans y réfléchir... On s'est dit on va manquer de place euh... Et on a vidé.

L'association entre l'avancée en âge et le tri n'est pas toujours conscientisée, même si elle apparaît clairement. Alors que Paula explique elle-même au tout début qu'elle se sent « *plus détachée* » des choses, elle oublie d'emblée le tri pourtant important qu'elle a effectué avec son mari, autour de la

retraite de ce dernier. Ici comme souvent, le détachement progressif des objets se fait « *sans y réfléchir* », à l'image de la dynamique du tri évoquée avant *via* l'assertion « '*faut le faire* ».

Plus qu'un détachement des objets, c'est un détachement de sa propre existence et *a fortiori* une acceptation de son état de mortel qui semble parfois traverser les discours sur le tri, ce qu'on a pu voir aussi dans le discours sur le sentiment d'être à la fois *seulement* et *déjà* au mitan de sa vie. Le statut éphémère des objets fait d'ailleurs parfois écho à son propre statut, l'un et l'autre n'ayant plus de raison d'être une fois mort, comme le rappelle Karine avec cette phrase, au moment où elle évoque le tri de ses affaires à sa retraite « *On n'ira pas dans not' cercueil avec not'magot hein.* ».

La pratique du tri est avant tout modelée par une dynamique identitaire, dont l'analyse donne à voir diverses manières pour nos enquêtés de faire avec, et de travailler, de s'approprier leur identité et leur positionnement « intermédiaire » dans le parcours de vie. Le tri constitue chez eux le « support » de ce travail identitaire, de cette (re)découverte de soi, et accompagne, tout comme le font d'ailleurs les objets en général (Mc Craken, 1988), la « double » transition dans laquelle ces jeunes retraités « vieillissants sans être vieux » sont inscrits (Poupard, 2010). Comme on l'a vu ici, c'est surtout par tâtonnements, en hésitant, en s'interrogeant et en interrogeant sa vie passée, présente et future que ce travail s'opère. Il est d'autres aménagements et pratiques pour lesquels les positionnements identitaires sont plus tranchés : il en va ainsi des aménagements et pratiques de mise à distance de la vieillesse qui, s'ils ne questionnent pas ce que *sont* et *seront* désormais ces jeunes retraités, leur permettent au moins de montrer et de trancher sur ce qu'ils ne sont pas.

2. Des aménagements et des pratiques de mise à distance de la vieillesse

Certaines pratiques et/ou l'usage de certains objets font « travailler » les identités individuelles, voire assignent des identités/des statuts, parce qu'ils sont eux-mêmes porteurs d'identités et de statuts (Caradec, 2004a ; Mc Craken, 1988). Les objets comme une barre d'appui (par exemple) peuvent « étiqueter » une personne comme « vieille » ou « dépendante » (Nowik, Thalineau, 2014 ; Djaoui, 2011). Certaines pratiques procèdent de la même manière, par exemple, se rendre dans un club du « troisième âge » signifie pour certains « devenir vieux » (Caradec, 2010) ou encore, être « actif » est un attribut représenté de l'individu « idéal », jeune et performant, ou « à défaut » de ceux qui vieillissent « bien », sans vraiment vieillir (Déchamp-Le Roux, 2012 ; Billé, 2009). Le positionnement par rapport à de telles identités statutaires constitue pour les personnes qui vieillissent un enjeu important. Cela dit, quelles que soient les assignations à l'œuvre, les personnes « étiquetées » disposent de différentes stratégies pour se positionner, ces dernières leur permettant alors de « négocier » ces attributions identitaires (Caradec, 2004a, p.138 et 148).

Nous l'avons vu, nos enquêtés font montre dans leur discours de stratégies de ce type dès lors que l'enquêteur, ou autrui, tendent à leur faire porter les attributs ou l'identité de « vieux ». Ils procèdent alors par des mécanismes de « distinction » vis-à-vis de la catégorie de « vieux » et/ou par une opposition directe et ferme à son égard. Ces stratégies ne se manifestent pas seulement dans leurs discours. En effet, les types d'aménagements du logement effectués, de même que les manières avec lesquelles ces jeunes retraités appréhendent les pratiques d'aménagements elles-mêmes, constituent comme on va le voir dans cette partie, d'autres façons de se distinguer de la catégorie de « vieux » et plus largement de se distancier de la vieillesse, voire de « lutter » contre son avènement. Nous nous intéresserons d'abord aux types d'aménagements effectués avant de nous arrêter sur les pratiques d'aménagement elles-mêmes.

2.1. Donner « un coup de jeune » à l'habitat : tensions identitaires et spécificités générationnelles

Une majorité de nos enquêtés entreprend en tout début de retraite des travaux de rénovation. Même si ces « gros travaux » le sont en général en fonction du cycle d'usure de leur habitat, parce que « *c'était foutu* » et/ou parce qu'il « *fallait le changer* », ces phrases récurrentes sont aussi très souvent liées à une autre : « *Ça faisait vieux* ». Cette assertion, ou la phrase : « *C'était vieux* » associée à « *C'était foutu* » ou « *'fallait le changer* » peut en apparence sembler assez logique : ce qui est vieux est souvent usé et conduit de fait, à renouveler. Une partie des discours peut d'ailleurs être interprétée uniquement de la sorte, comme lorsqu'Annick nous dit avoir changé ses menuiseries parce que « *c'était des vieilles fenêtres, on sentait l'froid et tout hein* ». Pour autant, deux éléments nous conduisent à interpréter différemment certains discours mentionnant les changements motivés par l'abandon de « *ce qui faisait vieux* ». Nous verrons ainsi d'abord qu'à la différence des autres rénovations, ils comportent un aspect non nécessaire, et ont la particularité d'être associés à la vieillesse et au passé par les enquêtés. Ensuite, nous montrerons que l'abandon de ce qui fait vieux est marqué par le double souci de « *moderniser* » et de « *se remettre au goût du jour* » et, par là, de « *rester dans le monde* ».

2.1.1. « ça faisait ancien », « comme les personnes âgées »

Les enquêtés font entrer dans la liste des rénovations effectuées parce que « *ça faisait vieux* » des aménagements tels que l'abattement des cloisons en vue d'ouvrir et d'illuminer les pièces par exemple. Or, force est de constater que ces types d'aménagements comportent un aspect non nécessaire et en cela, ils se différencient des autres types de rénovations effectuées.

Les aménagements décrits comme faisant « *vieux* » concernent par exemple les couloirs étroits et/ou les successions de petites pièces sombres. Par exemple, lors de la visite guidée chez Ève et Louis, ils nous montrent les meubles massifs et foncés de leur chambre (lit, armoire, table de chevet, fauteuil d'époque) et Louis commence par nous dire : « *Bah là... C'est du sombre, ça fait sombre alors... Ça fait triste ça fait lugubre ça fait ancien* » et Ève ajoute : « *C'est même pas question de sombre c'est que...* ». Louis finit sa phrase : « *... ça fait ancien quoi.* » et Ève acquiesce, en précisant que c'est pour cette raison qu'ils souhaitent « *renouveler, mais en renouvelant, vraiment changer* ». La motivation de ces renouvellements « non nécessaires » est à chercher ailleurs que dans l'usure : le fait que tel ou tel objet/aménagement soit défini comme « *vieux* », « *ancien* », est en effet ce qui impulse les aménagements, en dehors et au-delà de l'usure.

Plus fondamentalement encore, les discours des enquêtés laissent apparaître, directement ou indirectement, l'association de ce qui doit être changé et/ou jeté à la vieillesse et au passé. Ginette et Bernard par exemple, commencent par nous dire que leur ancien lambris, de même que l'ancienne configuration de leur maison avec des petites pièces faisaient « *vieux et sombre* », puis Bernard ajoute : « *C'est plus agréable à vivre hein, et plus moderne (depuis que les aménagements sont faits).* ». Et Ginette conclut : « *Ça faisait triste hein dans l'temps... Les lambris le... Ça faisait... comme les personnes âgées... Moi j'dis ça hein...* ». Il est en fait un double sens au cœur des motivations d'aménagements type « *ça faisait vieux* », parfois très directement associés, comme chez Ginette et Bernard, à la vieillesse et au passé. On change parce que ça faisait « *ancien* » et en même temps, parce que ça faisait « *comme les personnes âgées* ». Ces aménagements se trouvent alors autant associés à une mode et/ou un mode de vie et d'habiter passé qu'à une identité, celle des « *personnes âgées* », des « *vieux* », et chacune est connotée négativement⁴⁹.

Les aménagements « anciens » sont ainsi décrits comme « *tristes* », « *lugubres* », « *sombres* », « *démodés* », « *plus d'actualité* ». Quant aux caractéristiques du mode de vie et d'habiter des personnes âgées, elles ne sont pas décrites plus positivement. Éliisa et Marco par exemple, opposent régulièrement dans l'entretien leur nouvelle maison « *récente et confortable* » à leur maison précédente, une « *maison ancienne* » sans chauffage à l'étage ni salle de bain, justifiant ces manques par : « *C'était des personnes âgées (les anciens propriétaires)* ». Georges et Catherine, de leur côté, expliquent que leurs parents « *comme beaucoup de personnes âgées de l'époque* » avaient une organisation « *absolument pas pratique* », par exemple : « *il fallait que les choses soient compliquées, la cuisine était à l'étage et les haricots verts au sous-sol et ils passaient leur*

49 À ces moments, les propos s'appuient autant sur l'expérience personnelle d'un habitat ou d'un mode de vie considéré comme ancien (en général le sien avant les aménagements, ou dans l'enfance) que sur l'expérience via des personnes âgées connues ou représentées.

temps dans les escaliers ». Ces enquêtés élargissent d'ailleurs cette façon d'habiter, et de la supporter, à la génération de leurs parents dans son ensemble qu'ils décrivent peu après comme « *une génération qui avait le don de l'inconfort* ». Myriam quant à elle, décrit en grimaçant « *l'odeur pénible* » lorsqu'elle est venue visiter sa future maison en disant « *pourtant, c'était même pas des personnes âgées, mais des gens en pré-retraite qui vivaient là* ». Ces exemples synthétisent assez bien trois dimensions qui reviennent de façon récurrente dès lors que les enquêtés qualifient les modes d'habiter des générations précédentes : un confort lacunaire, une organisation domestique et/ou un usage général du logement inconfortable et, sur un autre registre, une odeur nauséabonde. Or, que les enquêtés fassent en sorte de s'en détacher semble loin d'être neutre.

Le chez-soi comporte une forte dimension identitaire qui se construit dans un va-et-vient : alors que l'individu s'approprie son habitat en « le marquant du sceau de son intériorité » (Hegel, 1973, p.21), les aménagements du chez-soi, « marques » de soi, lui renvoient aussi cette intériorité préalablement déposée (Muxel, 2002 ; Kaufmann, 1997). C'est pourquoi des aménagements du logement spécifiques, comme une barre d'appui, peuvent renvoyer à l'habitant une identité de « vieux » et à l'habitat celle d'un espace médicalisé ou étranger (Pennec, 2005 ; Renaut, *et alii*, 2011). Les caractéristiques précédemment décrites et renvoyées par nos enquêtés à des modes d'habiter passés et aux personnes âgées se présentent comme ce type de marqueurs identitaires : à l'image de certains objets comme les barres d'appui pour ce qui est des aménagements « *vieux* », ou de certaines pratiques comme aller dans un club du troisième âge pour ce qui est des modes d'habiter. Laisser la maison au goût d'une « *ancienne mode* » et/ou y vivre « *comme les personnes âgées* » serait apparemment prendre le risque d'une « attribution identitaire ».

Certains d'ailleurs, anticipent l'étiquetage que l'enquêteur pourrait faire *via* ses observations du logement, si les aménagements contre ce qui fait « *vieux* » n'ont pas été effectués. Ils tentent alors de se préserver d'une attribution identitaire, surtout si quelque chose pourrait, en plus du chez-soi, laisser penser qu'ils sont « vieux ». Joseph par exemple, parle de son fils qui lui a acheté un livre pour qu'il essaie d'apprendre à utiliser Internet, mais ce livre lui a donné envie « *d'un DOLIPRANE à la troisième page* ». Juste après, il se reprend comme pour se justifier : il explique d'abord que c'est trop compliqué et comme ça ne semble pas suffire il ajoute : « *Ça paraît rustique ici hein, mais j'suis quand même pas de l'âge des cavernes...* ». Karine de son côté, en évoquant un tissu mural « *passé de mode* » confie : « *C'est un peu vieillot bon... on a 60 ans passés... Mais on n'a pas... Voyez là maintenant qu'on refait on essaie d'faire du plus moderne.* ».

Le lien entre identité individuelle et « chez-soi » est assez clair dans les propos précédents, même si la majorité des enquêtés s'en tiennent surtout à des allusions. Cela dit, ces dernières sont

en général marquées par une lourdeur du ton lorsque les aménagements qui « *font vieux* » sont évoqués, et à l'inverse, légèreté et soulagement marquent les descriptions des aménagements effectués. Les enjeux identitaires de ces aménagements « anti-vieux » se retrouvent également dans une autre motivation mentionnée parallèlement par les enquêtés : la volonté de *se remettre au goût du jour*, à laquelle est associé un double souci de moderniser et de *se moderniser*.

2.1.2. Moderniser et se moderniser

Une des motivations les plus évoquées par les enquêtés à l'encontre des aménagements décrits comme « vieux », est le double souci de « *moderniser* » et de « *se remettre au goût du jour* ». Sont en jeu ici à la fois leur maintien dans le temps présent, qu'ils manifestent notamment à travers leur inscription dans la mode et dans des modes d'habiter actuels, mais aussi, le sens de ces pratiques du point de vue de leur positionnement identitaire sur l'échelle du vieillir.

Une première chose à noter à propos du souci de « *moderniser* » et de « *se remettre au goût du jour* » concerne le maintien de soi dans le présent, dans la modernité. Pour ce faire, il s'agit de tenir les codes, les normes, qui régissent ce présent. Ces derniers sont particulièrement visibles à travers les propos des enquêtés sur la mode, qu'elle soit diffusée *via* les médias (émissions, publicités, magazines) ou visible chez autrui (amis et fratrie le plus souvent). Karine par exemple, qui disait plus haut souhaiter dorénavant un « *style épuré* » clair, avec de l'espace, ajoutait ensuite : « *C'est peut-être de voir ces émissions... parfois ça vient de nous-mêmes, mais... euh l'monde qui nous entoure i' change...* ». Maïté de son côté, dit au sujet des aménagements de sa cuisine : « *Les éléments c'était plus d'actualité donc on a modernisé un petit peu, forcément bah maintenant tout change donc on modernise (...) p'is quand on va dans d'autres maisons plus modernes plus récentes quand on rentre chez soi on s'dit bah oui quand même y'a des choses à refaire (sourire) la mode.* ».

Les propos des enquêtés révèlent encore l'influence de la société de consommation et « de l'abondance » (Galbraith, 1958 ; Baudrillard, 1970) qui pousse au renouvellement régulier des objets et aménagements, ainsi que celle de l'évolution des modes d'habiter qui font qu'aujourd'hui, l'habitat se pense « moderne » : ouvert, clair, désencombré voire parfois, minimaliste (Segaud, *et alii*, 2002). Chez certains, la possession d'objets et d'aménagements modernes est directement associée à un « confort », auquel ces générations ont aussi été socialisées au fil du temps (Bickel, *et alii*, 2005 ; Le Goff, 1994). C'est par exemple le cas de Mady et Joffrey, qui répondent ainsi à notre question sur la définition du confort : « *L'confort c'est avoir des choses pas trop vieilles p'is qui soient actualisées qui soient agréables et toujours plus ou moins contemporains quoi.* ».

Les pratiques de nos enquêtés contrastent avec celles de certaines personnes aujourd'hui âgées. D'une part, ces dernières, dont les pratiques de consommation en général ont été mises en parallèle avec celles des Baby-Boomers par Jean-François Bickel, Christian Lalive D'Épinay et Nathalie Vollenwyder (2005), ont en moyenne - et avaient au milieu de leur vie - une propension moindre à consommer. D'autre part, leur relation aux objets et à l'espace de leur chez-soi a tendance à être davantage marquée par des pratiques de « préservation » l'âge avançant. En effet, même si elles peuvent manifester une propension à « recomposer » leur chez-soi (Pennec, 2013), les recherches montrent que pour nombre de personnes âgées de ces générations, les objets et les espaces sont de plus en plus envisagés comme les traces d'une mémoire familiale et conjugale, et leur préservation en l'état constitue alors pour elles un enjeu de maintien de soi (Muxel, 2002 ; Mallon, 2004). Chez nos jeunes retraités, la préservation d'un habitat marqué par des aménagements « anciens » qui font « comme les personnes âgées » porte en elle-même le risque de se voir attribuer l'identité de « vieux ». C'est davantage la distanciation d'avec cette dernière qui est un enjeu pour eux. Les injonctions à tenir les codes et les normes du présent sont alors d'autant plus fortes qu'elles sont concomitantes d'une injonction plus intérieure, à ne pas voir la marque d'un « être vieux » sur les murs de son chez-soi, et *a fortiori*, en soi.

Cette réflexion nous conduit à la deuxième chose à noter concernant le souci de modernisation au cœur des aménagements « anti-vieux ». « Moderniser » sa maison revient souvent à « se moderniser » chez nos enquêtés, et plus fondamentalement, à tenir les assignations identitaires à distance. Les enjeux identitaires au cœur de la relation de l'individu à son logement sont encore ici particulièrement visibles. Annick explique ainsi, en parlant du lambris « démodé » qu'elle vient de changer que « *'faut s'moderniser hein ! T'façon, les tendances, changent, donc 'faut bien qu'on change aussi !* ». Louis de son côté, fait allusion à son nouvel ordinateur : « *On n'est pas accro, on n'est pas une génération née avec, mais c'est important d'en avoir un, 'faut pas non plus régresser, si t'avances pas dans la technologie... Ben tu restes avec tes aiguilles à tricoter et puis ton poêle à charbon...* ». À travers leurs propos, les enquêtés précisent à l'enquêteur qu'ils sont modernes. Ils le font parfois en se distinguant de certains jeunes, considérés déjà vieux, ce qui donne encore plus de poids à leur discours. Mady par exemple, commence par dire que le couple aime les choses « *pas trop vieilles* » et « *actualisées* », « *toujours plus ou moins contemporaines* », voire « *tendances* ». Elle explique ensuite qu'elle ne demande pas l'avis de ses belles-filles pour la décoration, car « *les belles-filles j'dirais 'fin sans m'vanter franchement hein (...) X elle a un goût moyen j'trouve pour son âge. J'dirais qu'elle est moins moderne que nous sur le choix des couleurs, l'aménagement...* ».

L'influence de la mode et celle de la distanciation de la vieillesse et du passé sont souvent liées dans le discours, elles se cumulent d'ailleurs pour un même résultat : impulser des aménagements « anti-vieux ». Même si, notons-le tout de même, l'influence spécifique de la consommation reste socialement marquée comme c'est le cas dans la population générale (Bickel, *et alii*, 2005). Elle est dans notre échantillon davantage perceptible chez les couples ayant une situation plutôt modeste, à une exception près : Jeanine et Michel en effet, tiennent à leur décoration « rustique » qui s'oppose selon leur fils à une décoration « moderne ». Parce qu'elle est à leur goût, qu'ils l'aiment, cette décoration ne porte pas chez eux la marque de l'identité de « vieux ». L'appropriation, la personnalisation de la décoration est d'ailleurs ce qui tient à distance cette identité, même lorsque des aménagements et/ou des meubles « vieux » existent.

C'est surtout chez les catégories les plus élevées socialement de notre échantillon, les médecins et cadres notamment, que s'observe une tendance prononcée à la personnalisation de la décoration, avec des meubles et objets ramenés de voyages et/ou chinés et rénovés par exemple. Parmi eux, il existe quelques exemples de compromis entre préservation et changement : c'est le cas de ceux qui « remodernisent » d'anciens meubles. Ginette le fait pour garder la qualité d'un meuble ancien en chêne, tout en restant au goût du jour ; Éliisa quant à elle, le fait pour conserver les meubles d'enfance de son mari tout en restant dans un style contemporain : « *Mon mari a la satisfaction de retrouver les meubles qu'il a connus quand il était enfant et puis moi, avec la restauration ça m'allait, c'est un bon compromis* » dit-elle. Ces exemples de compromis, de même que la composition de notre échantillon, nous amènent à nuancer nos propos sur les pratiques de consommation des enquêtés et à ne pas généraliser leur tendance à la consommation.

Cela dit, les aménagements « anti-vieux » observés ici illustrent les enjeux identitaires des aménagements du « chez-soi », lieu « de construction de l'identité » à la fois reflet de soi et expression de soi (Vassart, 2006 ; Cassaigne, 2006) ; parallèlement, ces résultats permettent de montrer la manière dont nos enquêtés se saisissent des aménagements afin de se distancier, par la pratique cette fois, des « vieux ». Nous allons voir maintenant que cette mise à distance se perçoit aussi dans leur façon de s'approprier les pratiques d'aménagements elles-mêmes.

2.2. L'aménagement : une pratique anti-vieillesse

L'identité de « vieux » telle qu'elle est décrite a aussi d'autres attributs qu'une tendance à la préservation des choses et/ou des aménagements intérieurs types. Comme on a eu l'occasion de le voir en première partie, lui sont en effet aussi associés par les enquêtés : l'inactivité, la monotonie, l'absence de projet, l'ennui, etc. Autant de stigmates qu'ils font en sorte de ne pas porter puisqu'ils

ne souhaitent pas être étiquetés « vieux ». Plus encore, ils tentent par leurs pratiques en général d'obtenir des effets inverses, et ainsi de se rapprocher des attributs représentés de la jeunesse/de l'adulte ou du *senior* idéal, même s'ils ne l'exposent pas toujours eux-mêmes de cette façon⁵⁰. Nous verrons dans un premier temps quelles sont les caractéristiques de ces pratiques, dont l'aménagement du logement fait partie, pour nous arrêter ensuite sur la façon dont elles peuvent être étirées dans le temps, afin d'être opérantes le plus longtemps possible.

2.2.1. Des occupations qui tiennent les attributs de la vieillesse à distance

Lorsque les enquêtés parlent de leurs occupations de retraite, les expressions « *rester dans une dynamique* » et/ou le mot « *actif* » sont récurrents. Ils tiennent à « *s'occuper* ». La manière dont ils décrivent leurs diverses activités se construit en fait selon une logique d'opposition entre, d'un côté, des mots et expressions associés aux attributs de la jeunesse et/ou de la vie « active » et qui sont accolés à leurs diverses activités dont l'aménagement du logement et, d'un autre, ceux associés aux attributs de la vieillesse et/ou de la vie « passive », qui sont accolées à des propos sur ce qu'ils ne font pas et se garde bien de faire, comme « *rester là...* » sans rien faire. On retrouve ces deux types d'oppositions surtout : actif-projet vs inactif-ennui/changement-dynamique vs conservation-monotonie. Celles-ci dépassent l'opposition entre figure de la jeunesse ou de la vie active et figure de la vieillesse. Ce sont aussi deux figures de la vieillesse à venir qui s'opposent à travers la façon d'envisager ces activités : celle du « mauvais aîné », celui qui « se 'laisse aller', qui est 'passif' » et en cela se conduirait lui-même à une mauvaise santé et à la solitude ; et celle du « bon aîné », celui qui « organise lui-même ses actions, est actif dans la prise en charge de sa santé, autonome dans ses décisions et participe activement à la vie sociale » (Blein, *et alii*, 2009, p.131).

Derrière les propos des enquêtés se perçoivent autant leurs représentations négatives de l'avancée en âge que les injonctions sociales prégnantes au « bien vieillir » (Billé, 2009) qui marquent leur discours tout autant que leurs pratiques, d'aménagements du logement en particulier, et le sens qu'ils leur donnent. L'aménagement du logement est très souvent considéré comme une activité qui permet de « *rester dans une dynamique* » comme nous dit Louis, avant d'ajouter, alors

⁵⁰ Lorsque le sens de ces occupations apparaît dans les discours, il est rarement directement associé à un positionnement identitaire (pour « rester jeune » ou pour ne « pas devenir vieux »). C'est le chercheur qui interprète la portée identitaire de ces occupations, à partir des fonctions qu'elles recouvrent pour les enquêtés (rester actif, dynamique, occupé, avoir des projets, etc.), qui, elles, sont associées dans leurs représentations (et dans les représentations en général) à des identités et statuts spécifiques. Cela dit, l'association des caractéristiques des activités à des attributs identitaires (et le positionnement des enquêtés à leur égard) apparaît tout de même lorsque les discours portent spécifiquement sur les aménagements du logement, comme on va le voir. Sans doute cela peut-il s'expliquer du fait que l'enquêteur a davantage approfondi cette question au cours des entretiens.

qu'on lui demande si le changement opéré par les aménagements est important : « *Ah bah oui oui oui, parce que ça t'redonne un coup d'fouet, à la limite si t'as pas envie de changement tu restes euh... Si t'as pas d'projet t'as pas...* ». Souvent sur ce sujet les enquêtés ne finissent pas leurs phrases, probablement parce que, selon les représentations qu'ils en ont, le risque est l'ennui et/ou l'être vieux. Le lien entre les deux est plus visible chez Élisabeth.

Élisabeth et Marco ont tous deux 57 ans. Marco est gestionnaire de risques dans une banque et non encore retraité, Élisabeth est secrétaire médicale, elle a choisi de poursuivre son activité avec un Cumul-Emploi-Retraite, afin de ne pas s'ennuyer notamment.

Lorsqu'on demande au couple comment ils imaginent leurs vieux jours, Élisabeth répond :

- Élisabeth : Moi c'est qui me fait plus peur c'est la monotonie c'est... Il faut que ça bouge... Et c'est ça qui... Quand on vieillit parfois... Bon... On est plus limité physiquement... On a ses petites habitudes euh... et bon... Il faut... (*sous-entendu « casser ça »*)

Elle évoque l'importance de se préserver de la monotonie, en préparant sa retraite notamment et en ayant des occupations. Je lui demande alors si pour elle l'aménagement du logement, ou un déménagement (qu'elle projette à moyen terme) sont des projets de retraite.

- Élisabeth : Oui, ça dynamise un petit peu. Bon de toute façon l'aménagement de la maison vous le faites, à un certain moment, et puis, c'est tout, on peut pas toujours changer. Mais justement, le fait après de rechercher, un logement ailleurs euh, c'est un nouveau projet, c'est, aussi sympa ça. Donc ça, c'est, c'est bien.

- Enquêteur : Un nouveau projet qui vous permettrait de rester dans cette dynamique ?

- Élisabeth : Voilà. C'est ça. (*affirmative, il semble que le terme « dynamique » est particulièrement adapté*) c'est qu'il faut c'est surtout rester, voilà, dans une dynamique.

- Marco : D'avoir, un objectif quoi.

- Élisabeth : D'avoir des projets.

Se maintenir dans « *une dynamique* », avoir « *des projets* », rester « *actif* », sont des qualificatifs récurrents pour parler des activités choisies à la retraite et surtout, des pratiques d'aménagements du logement. L'aménagement du logement semble en fait avoir deux fonctions : permettre de rester dans un mouvement, et accompagner un changement régulier. Les attributs auxquels renvoient ces fonctions permettent au fond de tenir la figure du « mauvais aîné » à distance (Blein, *et alii*, 2009). C'est en cela que les pratiques d'aménagements du logement peuvent être considérées comme des outils de « lutte contre le vieillissement », voire comme des *pratiques anti-vieillesse*.

2.2.2. Des pratiques « supports » volontairement étirés dans le temps

Les pratiques d'aménagement permettent par leurs fonctions et les attributs identitaires auxquels elles renvoient, de maintenir la vieillesse ou en tout cas, la « mauvaise » vieillesse, à distance. La manière dont ces pratiques « *anti-vieillesse* » sont investies semble en faire également des « supports » de l'avancée en âge (Caradec, 2004b ; Martuccelli, 2002). Elles sont en

effet utilisées, à un niveau corporel, en vue de se maintenir dans un certain élan et en même temps de préserver son corps en forme ; d'un point de vue temporel et rythmique, elles le sont en vue de s'occuper et de rester dans une dynamique ; d'un point de vue psychologique, elles soutiennent une forme d'ouverture au changement ; et à un niveau relationnel, ces activités sont partagées et permettent de rester ouvert sur le monde (nous reviendrons sur ce dernier point). En ce sens, les pratiques d'aménagement semblent constituer des « supports ». Le stock de travaux à faire est d'ailleurs rationalisé afin que cette occupation-support opère le plus longtemps possible.

Les aménagements sont en effet étirés dans le temps, à la fois pour remplir le temps et continuer, le plus longtemps possible, de tenir la vieillesse à distance. C'est ce que l'on voit particulièrement bien dans les propos d'Élisa, qui n'a pas l'intention de s'arrêter une fois le réaménagement complet de sa maison fini. Au contraire, son projet de déménagement lui donne un second souffle, voire la libère - cela s'entend au ton de sa voix - de l'angoisse d'un vide et d'un ennui après la fin des aménagements de sa maison. Le vide, l'ennui, et plus largement une vie monotone et sans projets renvoie pour Élisa aux « personnes âgées », comme pour la majorité de nos enquêtés. C'est d'ailleurs de cette façon qu'Élisa nous décrit ses parents « *qui n'ont plus d'projets, 'font plus rien* », et desquels elle essaie de se distancier. C'est en projetant de nouveaux aménagements pour le futur, en étirant cette pratique « *dynamique* », qu'elle semble y arriver.

La gestion des temporalités d'aménagement semble être, chez la majorité, un *régulateur* du support constitué par les pratiques d'aménagement : afin qu'il reste opérationnel le plus longtemps possible, tout en prenant en compte son évolution. En effet, l'investissement dans ces pratiques est conditionné en partie par les capacités des enquêtés au fil des étapes de leur vieillissement, c'est aussi pour cela qu'il doit être rationalisé on l'a vu. Cet investissement se fait aussi, nous allons le voir plus précisément maintenant, en fonction des aspirations à la retraite des enquêtés et de la manière plus large dont ils restructurent leur temps quotidien en début de retraite, et ensuite.

Conclusion Chap. 2 : des dynamiques identitaires et corporelles intriquées à l'expérience d'une double transition

Ce deuxième chapitre nous a permis de montrer de quelles manières l'identité de personne vieillissante sans être vieille, et *a fortiori* les attributs qui lui sont attachés comme le vieillissement accru du corps et de l'esprit, le sentiment d'être *déjà* et *seulement* à la moitié de sa vie, ou encore, les enjeux à se distancier des êtres vieux, marquent certains aménagements et certaines pratiques des enquêtés en début de retraite.

Au final, ce sont surtout sur les dynamiques corporelles et identitaires que nous avons porté notre attention ici. Les premières étant particulièrement observables dès lors qu'il s'agit d'engager son pouvoir-faire dans les travaux et les secondes, dès lors que les individus sont plongés, volontairement ou par la force des choses, à faire face à eux-mêmes et à ce que le logement dit d'eux-mêmes. Souvent, ces expériences se vivent individuellement, même si les autres, autrui significatifs, généralisés, et plus largement le contexte social et historique, modèlent la forme du face à face des individus avec eux-mêmes et avec leur logement.

Ce chapitre nous a également permis de voir que les dynamiques corporelles et identitaires sont à comprendre autant en fonction d'un positionnement dans le parcours de vie, à son mitan, que d'une transition spécifique, la retraite. Même s'ils ont une influence en eux-mêmes, les effets de la retraite et du positionnement des enquêtés dans leur parcours de vie sont intimement intriqués.

Dans le chapitre suivant, nous allons focaliser notre attention de façon plus spécifique sur certaines dynamiques liées plus directement au passage en retraite : celles qui relèvent notamment des transformations de l'emploi du temps quotidien et des relations qui s'y inscrivent, suite à l'arrêt de l'activité professionnelle. Dans ce prochain chapitre, ce sont donc davantage aux dynamiques relationnelles et de mode de vie de nos enquêtés que nous nous intéresserons.

Introduction : l'aménagement de l'habitat et l'apprentissage d'un nouveau mode de vie

Dans le chapitre précédent nous avons évoqué le rapport très positif que les enquêtés ont, d'une façon générale, à leur passage en retraite, notamment parce qu'il lui est associé le sentiment d'une libération des rythmes fous dans lesquels la vie active les enserrait, mais aussi, parce qu'il ouvre sur une nouvelle vie dont ces personnes vieillissantes semblent plus à même de savoir profiter aujourd'hui. Cependant, derrière ce type d'appréhensions positives de la retraite, connues et étudiées par ailleurs se cache aussi un moment de déstabilisation propre à une transition dans le parcours de vie (Caradec, 2004a ; Legrand, 2001 ; Guillemard, 2002). Nous focaliserons notre attention dans ce troisième chapitre sur la dimension temporelle de cette déstabilisation et la manière dont les enquêtés s'en saisissent à travers les pratiques d'aménagement de l'habitat.

Cette « déstabilisation temporelle » du passage en retraite correspond plus spécifiquement à la déstructuration des « routines, qui contribuent puissamment au maintien des 'allants de soi' de la vie quotidienne » (Caradec, 2010, p.103) et qui laisse les individus seuls face au déroulement du temps. En effet, alors que le travail, activité pivot de la vie active, offrait un cadre temporel central structurant de façon générale le rythme de vie et l'emploi du temps, la retraite est un moment particulier où tout le rythme de vie se transforme et où « le temps à gérer et à structurer soi-même augmente fortement » (Pronovost, 1996 ; Caradec, 1999, p.67).

L'analyse des pratiques d'aménagements a constitué ici un prisme particulièrement intéressant à travers lequel il a été possible de voir comment les jeunes retraités interrogés faisaient connaissance avec leur nouveau mode de vie. Elle nous invite plus spécifiquement à présenter ces pratiques comme un support d'apprentissage de ce dernier : parce qu'elles sont constituées d'activités diverses et partagées qui occupent le temps autant qu'elles accompagnent le réaménagement des sociabilités, comme nous le verrons en premier lieu ; parce qu'elles aident les jeunes retraités rencontrés à opérer une (re)structuration de leur emploi du temps, à la fois en termes de scansion du temps et en termes de rythme de vie, comme nous le verrons en second lieu.

Nous montrerons ici de façon transversale que le rapport au vieillir, les représentations de la retraite, de même que les parcours sociaux des individus interrogés influencent significativement la façon dont ils sont amenés à restructurer - seuls et ensemble - leur emploi du temps et à apprivoiser un nouveau rythme de vie lors de ce moment de transition.

I/ Pratiques d'aménagement : formes, temporalités et dynamiques relationnelles

L'aménagement du logement ne se présente pas tant comme *une* pratique, mais comme « un éventail » de pratiques, comme cela a pu être démontré par ailleurs (Bonnette-Lucat, 1991). Celles-ci s'inscrivent chez nos enquêtés dans une temporalité particulière. On peut en fait définir le processus d'aménagement comme une succession de trois phases, à chacune desquelles correspondent des pratiques spécifiques, ainsi que des dynamiques relationnelles particulières. Cette partie a pour objet de rendre compte de ces différentes phases, des pratiques qui les composent, et des relations qui leurs sont liées. Son intérêt est de donner au lecteur une vue d'ensemble de ces pratiques, ce qui permettra ensuite plus aisément d'appréhender leurs fonctions au moment de la transition de la retraite, en termes de réaménagement temporel et relationnel notamment.

Nous présenterons tour à tour les trois phases de ce processus. Premièrement, nous nous arrêterons sur la naissance des idées et la façon dont elle est amorcée et travaillée. Deuxièmement, nous focaliserons notre attention sur les déambulations dans les magasins, qui constituent la seconde phase du processus d'aménagement. Troisièmement, nous en décrirons la dernière phase, celle des travaux eux-mêmes. Dans cette partie, les différenciations de genre trouveront particulièrement leur place, de même que l'analyse des dynamiques relationnelles : conjugales, familiales et de solidarités notamment.

1. D'où viennent les idées

La première phase du processus d'aménagement consiste à trouver l'idée d'aménagement. Cette phase peut d'ailleurs être découpée en deux sous-phases : il y a d'abord ce qui rend nécessaire les aménagements et qui va donc impulser l'ensemble de ce processus : il s'agit ici des motivations de fond des enquêtés. Nous en avons déjà évoqué quelques-unes : la volonté de rénover la maison à un moment particulier du cycle de vie, le besoin de faire le point sur soi à l'aide du tri à un moment de transition ou encore, l'enjeu identitaire à se séparer de « ce qui fait vieux ». Les motivations de fond au cœur des aménagements et leurs tensions continueront d'être explorées au fil de la thèse, nous ne ferons que les survoler ici, focalisant plutôt notre attention sur un autre aspect de la phase « idée » : comment les enquêtés se saisissent d'une motivation de fond et la travaillent jusqu'à obtenir une idée assez précise de ce qui sera fait. Sur ce plan, les dynamiques relationnelles ont une influence non négligeable. En premier lieu, nous verrons que l'idée naît au cœur d'une dynamique conjugale. Nous verrons qu'elle est ensuite souvent travaillée au sein de discussions amicales. Pour terminer, nous montrerons que les médias ont aussi une place ici.

1.1. Projets de couples, décisions de femmes

Chez nos enquêtés, la motivation de fond d'aménagement naît très souvent d'un désir commun lorsqu'elle relève d'un besoin identifié, par exemple, mieux accueillir les petits-enfants comme nous le verrons, et plus rarement d'un désir personnel. Ce moment peut d'ailleurs prendre beaucoup de temps ensemble, en couple, à être élaboré. Maryse, comme bon nombre d'enquêtés nous dit par exemple : « *On réfléchit bien avant de faire quelque chose, on fait des plans, des pt'its croquis...* ». Ce à quoi son mari Patrick ajoute : « *On prévoit... Moi j' passe du temps à bien réfléchir à c'qu'on fait... parce que si on attaque et qu'après i' faut tout r'faire, c'est pas du temps d' gagné (sourire)* ». Au départ, la dynamique est majoritairement conjugale : on « *réfléchit beaucoup* » à deux, aux grands axes des aménagements. Cela dit ensuite, dès lors qu'il faut choisir les formes et les couleurs notamment, elle devient plutôt féminine, avant que la main ne repasse aux hommes pour les questions techniques. Cette répartition sexuée des tâches de départ et de fin du processus s'illustre particulièrement bien dans des phrases récurrentes lors des entretiens : « *Ma femme c'est les idées et moi c'est la technique !* » ou : « *Moi je décide et lui il met ses mains* ».

Il y a quelques exceptions dans notre échantillon où l'homme est davantage celui qui œuvre à la construction des idées de départ, par intérêt personnel ou goût pour l'aménagement, mais c'est plutôt rare. Dans la majorité des cas, les choses sont plutôt bien réparties et souvent, arrangent les deux conjoints. C'est ce qui apparaît dans les propos de Gabrielle par exemple lorsqu'elle nous dit : « *Franchement il aime bien déléguer ce genre de choses ça lui pose aucun problème. Et il me fait vraiment confiance parce que il aime pas venir pour choisir. Que j'mette bleu vert jaune il s'en fout complètement. Si moi j'dis qu'c'est bien et qu'c'est pratique ça va (...) il va venir pour les problèmes techniques. Moi j'ai vraiment besoin d'être rassurée sur le plan technique. Mais après lui il va faire passer le sens pratique, moi j'vais faire passer le sens esthétique, à nous deux ça fait une bonne moyenne (sourire)* ». Et, si les arrangements sont plus difficiles à ce niveau de choix, alors les hommes semblent céder, plutôt facilement, le terrain à leur compagne.

Je viens de demander à Adrien, 57 ans, ancien employé SNCF et Maïté, 56 ans, ancienne comptable, comment ils faisaient leurs choix d'aménagement.

- Maïté : Au départ on est rarement d'accord et... bien souvent je remporte (*rire*)
- Enquêteur : C'est un peu une bataille ?
- Ensemble : Nan nan nan.
- Adrien : Nan, mais après on se lasse alors (*sourire*) j'dis, « tu fais comme tu veux. » (*rire*).
- Maïté : Après c'est un fonctionnement de couple euh en général quand j'ai une idée de travaux c'est... Non, non il est pas d'accord, il est pas d'accord une fois, deux fois, p'is la troisième fois il est d'accord (*rire des deux*) donc ça...

- Adrien : J'ai pas le choix (rire).

- Maïté : Bon, ça j'le sais il le sait bon c'est tout on... Mais 'y a jamais... 'y a pas de conflit avec les travaux hein... Après c'est tout une fois qu'il est décidé il les fait quand il en a envie aussi et pis, quand il est décidé, p'is après on cherche (*ensemble les matériaux*)

Les entretiens étaient l'occasion pour l'enquêteur de percevoir chez la majorité des couples un système décisionnel très flexible au sujet des aménagements, où les hommes se sont révélés très enclins à éviter de contrarier leur femme. À leurs propos d'ailleurs, ils ajoutaient souvent quelques mimiques exprimant, il semble (certains l'ont verbalisé en même temps) : « *Je n'ai pas très envie d'énerver madame. Je n'aurais de toute façon jamais le dernier mot et/ou si je peux éviter qu'elle me tanne jusqu'à ce que je cède par lassitude, c'est mieux.* ». Avec de nombreux hommes aussi, ont été observés quelques regards entendus avec l'enquêteur, qui *a priori* semblait sûrement devoir connaître la façon de faire des femmes pour obtenir gain de cause sur ce type de sujet.

Cela dit, chez certains couples, c'est plutôt le mélange des idées et les compromis qui prévalent tout au long de cette première phase, comme le résume Maryse : « *Si lui il a une idée, et moi j'en ai une autre, on combine les deux p'is en général ça marche. (rire)* ». Régis et Marie sont également un bon exemple des types de compromis observés chez les couples rencontrés.

Régis, 63 ans, ancien employé de bureau dans une usine et Marie, 62 ans, aide-comptable puis inactive, font partie de nos enquêtés les plus modestes rencontrés *via* Aisne Habitat.

Je les interrogeais sur la manière dont ils se répartissent les tâches.

- Marie : Quand on n'est pas d'accord on abandonne le projet, et p'is on réfléchit à...

- Régis : On réfléchit à aut'chose .

- Marie : Comment on peut gérer euh différemment quoi... Mais on se dispute pas pour euh... Par exemple moi j'voulais acheter la crédence d'la couleur du plan d'travail. Donc comme on n'avait pas trop réussi à s'mettre d'accord sur le truc, on a abandonné l'projet, on a dit « on va attendre ». Si on trouve une autre solution, une troisième solution, on... on prendra la troisième solution. Autrement, quand, on s'ra prêt, on choisira un compromis pour savoir euh... c'qui s'ra moins cher euh c'qui s'ra plus judicieux d'faire.

L'argument financier peut être ce qui contribue à arbitrer entre hommes et femmes si les hommes n'ont pas cédé, ou à fixer le compromis chez ceux qui procèdent de la sorte, comme Régis et Marie.

Bien qu'il soit majoritairement flexible, il est des fois où le processus décisionnel est plutôt marqué par une domination masculine fondée sur le pouvoir de la technique et/ou financier. La plupart du temps, les enquêtés évoquent ce pouvoir, de façon indirecte, avec humour. Par exemple, alors que je demande à Jeannette et Yvon comment les choses se passent en cas de désaccord, Yvon nous répond : « *Bah c'est financier.* » et Jeannette ajoute, en riant : « *C'est moi qui cède.* ». Ou encore, lorsque Évelyne évoque le désaccord de son mari au sujet de certaines de ses idées issues

notamment d'émissions de télé, elle nous dit également en riant : « *Ben c'est moi qui cède parce qu'il veut pas l'faire.* ». Certaines femmes contournent leur manque de compétences techniques en faisant appel à des services extérieurs, comme Jacqueline par exemple. Cette dernière parle du choix du papier peint et dit d'abord à son sujet : « *C'est lui qui pose le papier peint alors 'faut pas d'ligne, 'faut pas... Dans un sens, c'est moi qui choisit, mais c'est lui qui choisit quoi (rire) !* » avant d'ajouter : « *Des fois 'y a des choses qui m'plaisent pas, mais j'dis oui quand même. Parce que... c'est lui qui les pose hein... Ou alors je l'fais faire.* ». Jacqueline prend le « pouvoir technique » d'une certaine façon, à travers le recours à un tiers.

Cette reprise du pouvoir n'est pas toujours possible, de même que les compromis, du reste. Nous avons un cas de couple pour lequel il existe une tension autour du pouvoir de la technique, qui implique une domination assez forte de l'homme sur la femme d'un point de vue décisionnel.

Charles, 62 ans et Monique, 58 ans, étaient tous deux employés de commerce. À ce moment de l'entretien, je leur demande s'ils souhaitent effectuer d'autres aménagements.

- Monique : Nan, nan nan. ... Bah des fois c'est vrai qu'on s'dit, on aurait envie de changer et puis... (*silence*) si onnnnn si on s'trouve bien comme ça j'vois paaaaas...

- Charles (*coupant la parole*) : Et ça nous apporte nan, mais des fois y'a des... tiens, si, Monique elle voulait que j'change les portes parce que les portes elles sont pas très jolies... ok. **Beaucoup d'travail** (*insiste*). Beaucoup d'travail et de travail de précision, je viens d'refaire tout mes papiers (peints) mes papiers i' vont être euh... Tout... Papier peint peinture ohhh ça me r'met encore dans des trucs euh ! ouh ! j'dis. **Qu'est-ce que ça m'apportera d'plus ! Rien** (*insiste*). Les portes elles ferment bien. Elles sont pas très jolies, mais, c'est propre, c'est clair c'est net, mais qu'est-ce que ça m'apportera d'plus. **Rien**. Bon. ben ça rest'ra comme ça.

- Enquêteur : C'était plutôt pour l'esthétique et c'est... pas négociable. (*complaisante*)

- Monique : Nannnn (*on sent qu'elle est frustrée*) ben c'est vrai que... (*on dirait qu'elle essaie de se convaincre elle-même*) ça va faire des dépenses et puis, du travail, parce que c'est vrai c'est beaucoup de travail, si on change les portes, faut refaire les papiers donc c'est vrai qu'on préfère mettre l'argent dans autre chose que... dans des portes.

Dans cet extrait s'affirment deux paradigmes. L'un plutôt technique et qui a trait à la fonctionnalité, au nécessaire et à des contraintes de réalisation. Il se retrouve plutôt chez les hommes de notre échantillon. L'autre, plutôt symbolique concerne l'esthétique et se retrouve plutôt chez les femmes. En règle général, cette répartition des paradigmes s'accorde et se complète bien. Ici, elle a plutôt tendance à opposer les conjoints. Et c'est la double domination du nécessaire (fonctionnel) et du faire (pouvoir de la technique) qui l'emporte, sans laisser, semble-t-il, d'autres portes ouvertes.

1.2. Une influence marquée des amis, voisins et médias, mais plus modérée des enfants

En dehors des dynamiques conjugales, les autres ont aussi une influence sur cette première phase du processus d'aménagement, même si elle est plutôt modérée. Nous verrons d'abord que les choix d'aménagements des jeunes retraités interrogés se font plutôt à distance des enfants, sauf exception. Par contre, nous montrerons ensuite que les amis, la fratrie, et les voisins dans une moindre mesure, sont davantage mobilisés dans cette phase du processus d'aménagement.

Les enfants sont assez peu sollicités par les enquêtés : soit qu'ils n'ont pas les mêmes goûts, soit que les enquêtés considèrent qu'« *ils ont leur vie, leur maison* » et la décoration se fait alors sur le principe du « *chacun chez soi* ». Les échanges à ce sujet sont donc déjà limités pour cette raison. Ève nous dira par exemple au sujet de son fils : « *Bah non lui il est indépendant de nous j'veux dire, il avait sa maison... Il a plus rien à dire euh* » et son fils présent de répondre : « *Bah oui, bon si 'y avait un truc qui m'avait choqué peut-être que oui, mais...* ». Il est cependant des exceptions notables dans l'échantillon où les enfants peuvent participer : lorsque le métier de ces derniers leur permet d'apporter des conseils à leurs parents. Ce peut être le cas d'un paysagiste par exemple dont les parents prennent conseil en vue de refaire le jardin de leur maison secondaire. Carole et Henri nous diront ainsi avoir « *utilisé* » leur fils pour les aider à l'aménagement de l'extérieur. Ou encore, ce peut être le cas d'un fils climatiseur duquel le père est en attente pour avoir quelques idées. Même si ici l'implication du fils ne semble pas si simple : au cours de l'entretien Myriam nous fait sentir que son beau-fils (c'est un remariage) promet conseil à Hector sans en donner réellement.

Les personnes rencontrées entretiennent des relations plutôt distantes avec leurs voisins, selon un principe de « *chacun chez soi* » avec, cependant, une présence discrète de solidarité « *en cas de besoin* ». Cela dit, ils peuvent être influents à cette phase « *idée* » du processus d'aménagement pour deux raisons : d'une part, « *l'aménagement du logement* » est un sujet de discussion commun et qui n'engage pas personnellement, il est donc assez répandu lors de discussions « *de trottoir* » entre voisins. D'autre part, ce que font les uns peut inspirer les autres : cette seconde dimension est en général plus opérante que la première, en particulier pour les enquêtés résidant dans des zones pavillonnaires dans lesquelles les constructions sont similaires. Dans ce dernier cas, les inspirations peuvent concerner par exemple, la transformation du cagibi de l'entrée en douche et la séparation du salon en deux pièces, pour y redescendre une chambre.

Les amis sont plus souvent cités comme « *sources* » d'idées, parce qu'ils occupent une place significative dans la sociabilité des jeunes retraités interrogés et qu'ils sont eux-mêmes souvent dans des processus d'aménagement de la maison. Une anecdote de terrain rend bien compte de cela.

Je viens d'effectuer un entretien exploratoire chez Ève et Louis. Juste après, cette dernière m'emmène chez des amis du même village pour un second entretien.

Nous entrons dans la maison d'Adrien et Maïté, échangeons quelques mots en même temps que nous passons au salon.

À ce moment, la discussion entre Ève et Maïté s'amorce sur le nouveau carrelage d'Adrien et Maïté : sont en effet déposé dans le salon deux échantillons qu'ils sont allés chercher récemment et Maïté s'empresse de le montrer à Ève.

S'ensuit alors une discussion sur les couleurs de carrelage, les formes, les prix, ce que chacune a fait et voudrait encore faire.

L'aménagement du logement est un sujet de conversation courant lors de réunions amicales, voire, de sociabilité en général. On peut ici noter l'influence de la démocratisation des pratiques d'aménagement, et plus largement du « bricolage », qui en font des pratiques « ordinaires » et de plus en plus accessibles. Ces dernières sont désormais très présentes sur le marché, dans les médias, et *a fortiori* dans la majorité des foyers (Bonette-Lucat, 1991). Les médias, magazines et émissions de télévision en particulier, sont d'ailleurs plutôt influents et utilisés chez nos enquêtés.

Nombreux sont en effet ceux à se nourrir d'émissions de télévision dédiées à l'aménagement intérieur et extérieur du logement. Dans notre échantillon, les personnes de situation (financière et niveau de diplôme) plutôt modeste ou moyenne, ont plutôt tendance à regarder des émissions de type D&Co ou Maison à Vendre/à Louer. Certaines personnes de situation aisée (financièrement et de niveau de diplôme) expliquent préférer les émissions de France 5. Ces émissions donnent des idées certes, mais les enquêtés se les approprient sous forme de « bricolage » (De Certeau, *et alii*, 1990) et les « copient-collent » rarement en l'état. Il en va de même pour les idées issues des magazines spécialisés que les enquêtés achètent pour la plupart de façon très ponctuelle ou au moment où commencent leurs réflexions. Internet est également utilisé à ce niveau. Les recherches d'objets, de décoration, de matériaux divers sont parfois les seules raisons pour lesquelles l'ordinateur, et plus particulièrement Internet sont utilisés, notamment par les femmes, les hommes de notre échantillon étant davantage connectés que leurs compagnes.

Dans tous les cas, le choix final ne s'effectue ni sur Internet ni à partir des magazines ou à partir de discussions avec les autres : ces outils et échanges sont plutôt utilisés pour balayer quelques idées, comparer les prix. Internet ici à une bonne place, il permet de savoir où aller ensuite « sans courir tous les magasins » et/ou pour trouver de nouveaux magasins de décoration. Cette sélection permet d'allier l'utile à l'agréable, faire ses choix tout en flânant, lorsqu'on explore les magasins, à la seconde phase du processus d'aménagement, comme nous allons le voir maintenant.

2. Déambulations dans les magasins et choix des matériaux

La deuxième phase du processus d'aménagement consiste à se rendre dans les magasins ou autres lieux et salons, de l'habitat par exemple, afin de choisir les divers objets, matériaux, qui donneront forme à l'idée de départ. Car, si les enquêtés peuvent avoir une idée même assez précise, c'est sur place, après confrontation à la matière, que le choix s'opère. Nous verrons ici dans un premier temps que cette activité spécifique est surtout conjugale. Dans un second temps, nous montrerons qu'elle est particulièrement soumise aux conditions de ressources.

1.1. Une sortie conjugale pour se rendre compte ensemble

Les activités de la phase précédente sont plutôt effectuées par les femmes, en dehors des échanges sur la construction du projet d'aménagement. La déambulation dans les magasins elle, est toujours conjugale, ce qu'illustrent les propos de Maryse : « *Des fois j'regarde sur les catalogues et en vrai, parce que sur les catalogues c'est pas toujours pareil p'is après on voit à deux.* ».

Les déambulations dans les magasins permettent en effet de « se rendre compte ». Ainsi, quand on demande à Patrick et Maryse s'ils achètent *via* Internet, Maryse nous répond : « *Nan nan, moi j'veux voir.* ». Il y a chez nos enquêtés une importance notable à « voir », « toucher », « se rendre compte en vrai ». C'est moins valable pour les matériaux de gros œuvres, mais pour les objets, les meubles ou menus matériaux, c'est par une expérience sensitive, un « tripotage » que le choix de ce qui rentrera ou non dans l'univers familial s'opère (Kaufmann, 2015). Cela dit, se rendre sur le terrain des magasins nécessite de pouvoir le faire.

En effet, les déambulations dans les magasins sont soumises à des différenciations territoriales (Guilly, 2010) et nécessitent parfois de se déplacer loin et beaucoup, surtout pour ceux qui vivent loin des grandes villes et des zones commerciales. Chez certains comme Inès et Maurice, aller loin est ainsi rendu nécessaire par la localisation de leur habitat, dans un petit village très rural, à plusieurs kilomètres des premières villes, assez démunies en magasins : « *'y a rien* » ou « *'y a pas grand'chose* » nous disent-ils à leur sujet. Cela dit, dans notre échantillon, les personnes vivant loin de ces zones ne sont pourtant pas celles qui s'y déplacent le moins. Inès et Maurice par exemple, font régulièrement plusieurs centaines de kilomètres pour se rendre dans des grandes villes et même à Paris. Inès nous dit à ce sujet : « *Oh ben oui j'aime bien (sourire), on aime bien... on aime... s'balader (sourire)...* » et son mari ajoute : « *Oh ben oui, s'promener* ». Le plaisir de « sortir » et d'aller « se balader » ensemble donne aussi son sens au fait de faire de la route, même beaucoup.

Cependant pour ce faire, encore faut-il être motorisé : c'est d'ailleurs pour cette phase du processus d'aménagement un élément assez important, puisque cela permet de se rendre dans les

magasins, mais aussi très souvent de ramener chez soi ce dont on a besoin pour effectuer les aménagements. Si certains sont prêts, et peuvent, faire de la route, d'autres n'en ont pas les moyens.

1.2. Une activité soumise parfois aux restrictions budgétaires

Pour certains enquêtés de situation modeste, voire très modeste, la phase de déplacement est fortement restreinte par le budget : parce que cette activité devient secondaire, la part du budget qui serait alors consacrée à l'essence ne pourrait l'être à l'alimentation par exemple, ou parce qu'elle peut s'avérer très compliquée, par une absence de motorisation entre autres.

Nous avons en effet dans notre échantillon un enquêté, Joseph, qui n'est pas motorisé. Pour ce dernier, aller chercher les matériaux ressemble à un périple, comme le montrent ces extraits.

Joseph, 64 ans et Francine, 66 ans, sont de situation très modeste, voire précaire. Ils ont été rencontrés *via* Aisne Habitat. C'est d'ailleurs pour cela que Francine étire son activité professionnelle au plus loin, afin de permettre au couple une meilleure retraite.

Joseph nous explique à la fin de l'entretien et hors enregistrement qu'il a vendu sa voiture plusieurs années auparavant, mais n'en a pas racheté faute de moyens. S'il en rachetait une, ce serait pour que son fils puisse aller travailler.

Il habite en ville, mais plutôt aux abords extérieurs, cette situation est donc assez problématique dès lors qu'il faut aller chercher des matériaux. Il ne peut pas non plus les faire livrer faute de moyens. Il procède alors avec « débrouillardise ».

Pour refaire une fenêtre à l'étage par exemple, il m'explique qu'il doit prendre le bus avec la vitre pour se rendre à la miroiterie (en centre-ville, à quelques kilomètres) et la faire découper à une nouvelle dimension.

C'est ce qu'il a fait une première fois, mais la vitre n'a pas été coupée correctement. Joseph n'a pas réitéré l'expérience du bus, même s'il en parle sans y mettre de lourdeur et plutôt comme une ingéniosité ordinaire. Il fait finalement avec la vitre à la mauvaise dimension : il adapte le bois de la fenêtre en la bricolant un peu.

En dehors du bus, une autre façon pour lui d'aller chercher des matériaux (ou des courses) consiste à aller à pied avec une petite remorque jusqu'au magasin de bricolage situé à environ 2 kilomètres de chez lui, ce qu'il explique lorsque la question des travaux de toiture en attente est posée :

- Joseph : Oui le toit 'faut qu'je l'fasse, mais c'est aussi que 'faut qu'j'vois... Que je dois acheter des... des matériaux... et... et... En plus que je... fasse... pour le transport. Parce que vous savez déjà les livraisons c'est pas donné. Alors je vais faire euh... Soit à pied, avec une... une espèce de... carriole à bras, c'est pas loin hein l'magasin d'bricolage ! C'est pas très loin hein. (*petit silence*) 'faut que j'fasse ça par beau temps, mais... J'ai combien, j'ai quelques centaines de mètres à faire hein (*c'est plutôt 2 km selon moi*) à peine (*rire étouffé*) des fois la livraison euh par ici c'est un peu exagéré, elle dépasse le prix du matériel hein. C'est un peu...

- Enquêteur : Oui parce que vous n'avez pas de voiture ?

- Joseph : J'en avais une. J'en avais une 2CV (*rire*) ça ça ça aide hein.

Sans même arriver à la phase travaux, les démarches préalables sont assez compliquées et peuvent de fait, inciter à ne pas trop investir l'aménagement du logement ou en tout cas, à ralentir fortement le processus d'aménagement. Pour Joseph, ces difficultés d'acheminement des matériaux freinent, en plus de problèmes de santé importants, la réfection qu'il souhaite faire lui-même de sa toiture. D'une façon générale, les ressources financières peuvent être des freins importants aux aménagements, et ce, tout au long du processus au demeurant.

La question du budget dépasse en effet celle du déplacement et est élargie à l'ensemble des aménagements (possibles et/ou nécessaires) pour les personnes les plus modestes. Chez certains enquêtés, l'alimentaire peut par exemple être privilégié à défaut des aménagements et/ou certains aménagements sacrifiés à défaut d'autres, comme c'est le cas chez Jeanine et Michel par exemple.

À ce moment, je demandais à Jeanine, 62 ans, ancienne employée et Michel, 62 ans, ancien chauffagiste, comment ils procédaient pour réaliser leurs projets d'aménagements.

- Michel : 'faut voir aussi l'aspect financier euh les prix ont augmenté... Tous les produits i's ont augmenté...
- Enquêteur : L'aspect financier ça a beaucoup joué ?
- Jeanine : Bien sûr, ça freine.
- Michel : Tout c'qu'on dépense dans l'alimentaire on peut pas l'mettre dans l'papier peint.
- Enquêteur : Vous préférez mieux manger ?
- Jeanine : Mieux manger p'is mon mari voulait sa nouvelle voiture donc... Il a eu sa nouvelle voiture (*ton souriant ironique*). P'is il a pas pris la moins chère... Donc on va payer la voiture p'is on verra les travaux après... Une grosse dépense à la fois (*rire*).

Avec les restrictions budgétaires, des tensions conjugales peuvent se jouer autour de l'arbitrage entre ce qui est privilégié et ce qui ne l'est pas, ou remit à plus tard. C'est ce qui apparaît ici.

Pour les enquêtés dont les moyens sont limités, et plus encore pour ceux qui frôlent avec une situation économique précaire, les habitations peuvent aussi être en assez mauvais état. L'arbitrage est alors guidé par les nécessités d'amélioration de base voire, de la remise aux normes. Ce faisant, les aménagements de début de retraite peuvent s'éloigner d'une activité de loisir pour se conjuguer plutôt à l'impératif. Les deux ne sont pas exclusifs, cependant, le cœur miné par une situation financière incertaine ne donne pas toujours goût au « bricolage ». C'est par exemple le cas d'Yves et Christiane dont l'aménagement de la maison est très peu investi, faute de moyens, et faute d'un esprit et d'un présent trop « pris » par la question de savoir s'ils pourront ou non payer leurs prochaines traites. Ces derniers ont seulement fait refaire leurs fenêtres, vétustes, en profitant d'une subvention *via* Aisne Habitat et un programme d'amélioration à destination des ménages modestes.

Pour les enquêtés aux situations modestes, voire précaires, les aides financières extérieures susceptibles d'être reçues sont fondamentales. C'est le cas pour Yves et Christiane, ça l'est aussi

pour Joseph ; les uns et les autres n'auraient pas fait d'aménagements sans elles. Or chez Joseph en particulier, les aménagements comportaient un impératif de santé, bien qu'il en fasse peu mention.

Joseph a été présenté un peu plus haut. De situation plutôt précaire, il explique que les finances l'obligent à procéder à des choix dans les aménagements privilégiés.

- Enquêteur : Alors aujourd'hui qu'est-ce qui (*me coupe*) ?

- Joseph : Je suis très content d'avoir eu les subventions par Aisne Habitat parce que euh... J'aurais eu du mal à l'faire. Parce que 'y a huit ans j'ai essayé d'le faire (*une demande de subvention pour une nouvelle chaudière*). Mais à c'temps là... C'était une « opération façade » comme on appelle, c'était pas euh... Tellement dans l'air du temps de ce que j'voulais faire... C'était bon... améliorer la façade tout ça p'is on m'donnait pas beaucoup... comme subventions... alors bon...

- Enquêteur : Et là c'était important donc le changement de la chaudière ? (*à partir de son dossier d'Aisne Habitat, je sais qu'il a passé un hiver sans chauffage, juste après son opération du cœur, alors qu'il était encore en convalescence*).

- Joseph : Bah c'est... souci d'économie d'chauffage euh... euh... Bon...

- Enquêteur : Vous avez passé quand même un hiver sans chauffage... ?

- Joseph : Mhmm ben bon... J'avais mis euh... Des radiateurs à bain d'huile là voyez... J'en avais dans chaque pièce. Mais... **La facture elle s'est fait sentir** (*dans un souffle*), p'is alors euh, vu qu'les factures d'électricité ne sont pas en baisse... Vous avez entendu parlez d'ça certainement (*j'acquiesce*) mhmm mhmm... Alors en plus les retraites euh... on a des ponctions dessus (*il évoque les charges prélevées*) et maintenant vu que ma femme a eu sa pension... très petite (*moins fort*)... C'est une petite pension... Je suis passé dans la catégorie des imposables (*amer*) chose que j'n'étais pas. Mais pour quelques euh... (...) J'crois qu'y'a beaucoup de personnes âgées dans cette situation-là d'ailleurs...

- Enquêteur : Par rapport à vos revenus vous diriez que vous arrivez à joindre les deux bouts euh par mois... ou... comment ça s'passe... ?

- Joseph : (*respiration*) Mhmmm... Vous avez peut-être une catégorie dans votre... Euh ben... Dans vos demandes vous allez certainement tomber dans des...

- Enquêteur : C'est plutôt par rapport à votre ressenti que j'aimerais (*il ne comprend pas*) votre ressenti... Comment vous vivez la situation... Est-ce que vous, vous trouvez que vous vous en sortez ou... pas trop ?

- Joseph : Bah c'est mon... J'arrive à m'nourrir... (*il évoque son fils de 27 ans qui ne travaille pas et vit chez lui et ses deux filles qui sont indépendantes financièrement*) hé... comment j'dirais... (*petit silence*)... 'faut qu'j'fasse attention quoi. Mhmm mhmm.

- Enquêteur : Et du coup pour les travaux (*me coupe*)...

- Joseph : On peut pas dépenser 4 francs en caisse quand on a que 3 francs (*ferme*).

Les personnes de situations modeste ou précaire sont nombreuses à nous avoir fait part du problème de l'augmentation du coût de la vie en général qui a un impact certain sur leur investissement dans un processus d'aménagement, à toutes ses phases. Un autre problème apparaît dans le cas de Joseph, c'est celui de la temporalité des aides susceptibles d'être reçues et avec elle, les types d'aménagements ciblés. Les subventions ne sont pas toujours suffisantes à faire ce qu'il y a à faire et/ou les aménagements ciblés par les programmes en cours ne correspondent pas nécessairement

aux besoins des populations. Si tel était le cas, Joseph n'aurait pas passé un hiver sans chauffage, puisqu'il aurait pu bénéficier en amont d'une aide pour changer sa chaudière.

Les problèmes de ressources insuffisantes n'apparaissent pas seulement dans les entretiens, au sujet du financement des matériaux. Ils se retrouvent également dès lors qu'il est question de « faire » les travaux, et encore plus lorsqu'on n'a pas les moyens physiques de les faire soi-même.

3. Quand il faut faire les travaux

Une fois le choix des matériaux et objets divers fait et les matériaux achetés, il s'agit ensuite d'effectuer les aménagements eux-mêmes : l'opération constitue la troisième et dernière phase du processus d'aménagement. Cette dernière se compose de différentes tâches : la préparation des pièces (déménagement des meubles ou leur protection) et des outils (mise en place du chantier en quelque sorte), travaux, nettoyage, réaménagement des pièces. Nous verrons d'abord ici que ces tâches sont en majorité sexuellement réparties, et que d'ailleurs, le bricolage est davantage une « affaire d'homme ou de famille » que de femmes chez nos enquêtés, comme nous le verrons ensuite. Enfin, nous montrerons qu'à cette phase, les solidarités sont parfois fondamentales, notamment chez ceux dont les ressources physiques, financières, sont limitées.

3.1. Une répartition des tâches pratiques genrée et intériorisée

Les hommes sont, dans la majorité des couples interrogés, les opérateurs techniques des travaux : ils sont « *les mains* » comme nous l'avons rapidement évoqué. Les femmes quant à elles, peuvent donner « *un coup de main* », mais elles sont surtout les « nettoyeuses » de chantier voire très souvent celles qui « surveillent » comme nous l'explique Ève.

Ève, 56 ans, employée à la sécurité sociale, et Louis, 58 ans, ancien contrôleur SNCF, ont réalisé de nombreux travaux autour de la retraite de Louis.

Ce dernier les réalisait surtout durant la journée, au moment où Ève travaillait, même s'ils pouvaient parfois se prolonger bien au-delà des horaires de bureau. Dans tous les cas, le retour du travail d'Ève était toujours l'occasion de faire le point, ce qu'elle nous explique lorsqu'on demande au couple comment ils se répartissent les tâches.

- Ève : Moi j'surveille ! (*rire*)

- Enquêteur : C'est-à-dire ?

- Ève : Bah surveiller, j'aime bien voir où ça en est, quand j'suis rentrée un soir qu'il avait posé les briquettes là (*sur le mur de la montée d'escalier, dans le salon*), ça m'a fait pleurer tellement j'ai trouvé que c'était beau, tu vois, voilà c'est ça, j'surveille, comme tout c'qui s'passe « Ah t'en es là, t'en es là »...

- Louis (*la coupe en riant*) : T'en n'es que là ! T'en n'es que là !

- Ève : Et p'is euh j'aidais à par exemple nettoyer derrière lui, tout ça, c'est pas à lui de le faire donc des fois le soir voilà.

- Enquêteur : Vous vous êtes un peu réparti... euh
- Ève(*me coupe*) : Nan nan moi j'ai pas fait grand'chose hein, j'ai pas fait grand'chose, nettoyer à la fin quand tout était fini, mais nan 'faut pas exagérer.
- Enquêteur : Mais impliquée...
- Ève : Bah j'mets mon grain d'sel euh' j'donne mon avis euh... C'est bien, c'est pas bien, fais ci, fais ça, c'est tout.

Même si Ève s'en défend, les tâches sont bien réparties. Cette répartition sexuelle est très intériorisée « *tout ça (le ménage) c'est pas à lui de le faire* » dit Ève, comme beaucoup de femmes. Les femmes mettent leur « *grain de sel* », elles sont présentes à toutes les étapes du chantier et accompagnent, moralement *a minima*, leur conjoint à la réalisation des tâches techniques.

Bien que les tâches soient réparties, les projets d'aménagements sont une affaire de couple : chacun s'implique et la fin du projet comporte une forte charge émotionnelle. « *J'ai pleuré tellement c'était beau.* » confie Ève, en particulier parce qu'on fait pour soi, pour nous. D'ailleurs sur ce point, si les hommes font les travaux plutôt seuls, la présence - même ponctuelle - de leur conjointe leur est fondamentale, voire indispensable pour mener à bien leurs tâches. Cet aspect a été particulièrement visible chez un des couples interrogés ; Jeanine nous explique ainsi, en évoquant les nombreux travaux prévus à la retraite de son mari, deux ans avant la sienne : « *J'me disais i' va être en retraite avant moi, i' va avoir le temps d'le faire... Non... I' m'a dit une fois... Tant qu't'es pas là ça va pas...* ». Les femmes sont des présences importantes au cours de cette troisième phase, bien qu'elles soient très peu nombreuses à bricoler, et plus rares encore à faire de « gros travaux ».

On peut voir dans cette répartition intériorisée presque comme un allant de soi, l'influence de la socialisation de ces jeunes retraités qui sont issus de générations où les rôles sont encore assez marqués. Notons à ce propos que les hommes de notre échantillon ont été socialisés très tôt au bricolage et travaux divers, à la différence des femmes. Ils nous racontent ainsi très souvent avoir appris « *les bases* » avec leur père étant jeune, soit à des moments de bricolages personnels, soit en l'aidant au travail, les pères de nos enquêtés occupaient souvent des emplois manuels. Pour certains hommes, ces premières bases ont pu être renforcées par leur métier manuel, tel que chauffagiste, maçon, etc., ou par un emploi côtoyant des métiers manuels même de loin, et dont ils ont observé les pratiques, par exemple, les conducteurs de travaux. À ces apprentissages médiés s'en ajoutent parfois d'autres tels que les conseils demandés dans les magasins, même s'ils sont peu utilisés, car les enquêtés en sont assez déçus. Les émissions de télévision, magazines, ou Internet sont aussi l'occasion de générer des connaissances pratiques. Par exemple, est assez souvent citée la façon dont les émissions apprennent à rénover et/ou « *relooker* », « *remoderniser* » soi-même des meubles tout en évitant de les changer, ce qui est un bénéfice pour ceux aux revenus les plus modestes.

D'une façon générale, nos enquêtés hommes sont, en plus de leurs compétences de base, assez autodidactes. Cette façon de faire est d'ailleurs soutenue par la démocratisation des pratiques de bricolage sur lesquelles nous allons nous arrêter maintenant, en montrant que si elle est utile aux hommes, elle ne suffit pas à laisser la place aux femmes.

3.2. Le bricolage : une affaire d'homme ou de famille, mais rarement de femme

La démocratisation des pratiques de bricolage, la simplification des matériaux au fil du temps, sont souvent mentionnées comme des facilitations pour réaliser les tâches pratiques par les hommes de notre échantillon. Certains, comme Joseph, expliquent en même temps qu'elles rendent ces tâches plus accessibles aux femmes, mais pas de toutes les générations cela dit.

Joseph expliquait qu'il avait « pas mal de documentation », à savoir des livres spécialisés, sur les tâches pratiques liées aux aménagements, telles que la peinture par exemple.

- Enquêteur : Ce sont des choses que vous achetez dans des magasins spécialisés ?

- Joseph : Oui exact oui 'y en a de plus en plus hein... Même des... **même les femmes s'y mettent maintenant** (*en riant*) bah ouais. C'est bien.

- Enquêteur : Et votre épouse... (*me fait signe explicitement que non non non...*) D'accord. (*rire*) C'est que vous ? (*me fait signe que oui*) C'est parce qu'elle aime pas ça... ?

- Joseph : Non c'est qu'elle a d'autres choses à faire. (*affirmatif, puis petit rire*) 'y a beaucoup d'autres choses hein bon déjà elle s'est occupée de... 3 enfants. Les années passent vite hein vous savez... Pis... (*petit silence*) L'entretien d'la maison tout ça.

Il revient plus tard sur le sujet, un moment où il expliquait qu'il n'aimait pas trop se servir de perceuses même si aujourd'hui, elles sont plus faciles d'usage qu'avant.

- Joseph : 'y a même des... Des perceuses pour les dames maintenant... Y'a des cours... des cours de bricolage ! C'est une bonne chose ça.

- Enquêteur : Vous pensez que c'est une bonne chose ?

- Joseph : Ah bah oui hein. Ah moi j'suis pour l'égalité moi. (*petit silence*) Plus jeune hein plus jeune... C'est pas les personnes de mon âge que les dames i' veulent se servir d'une perceuse... Parce que c'est... Un peu plus dur pour elles... Mais concernant les dames comme vous euh, les d'moiselles comme vous c'est... Impeccable.

Si certains enquêtés notent qu'aujourd'hui, les femmes ont la possibilité de bricoler, il semble cependant que celles de leur génération n'y soient pas très enclines... Tout autant que les hommes semblent peu enclins à « céder » ce territoire.

Lorsque les femmes s'y aventurent, il s'agit souvent des femmes les plus jeunes de notre échantillon et/ou celles dont la participation comporte un aspect nécessaire, parce que leur conjoint a des soucis de santé ou que le temps presse pour les travaux, ou encore, que le bricolage est depuis longtemps « une affaire de famille ». Le cas de Myriam comporte à lui seul plusieurs de ces

éléments. Myriam, 42 ans, une des plus jeunes personnes rencontrées, explique que c'est en bricolant avec ses parents qu'elle a appris les bases et qu'elle en a pris le goût. Depuis l'achat de sa maison il y a une dizaine d'années, elle est très investie dans les travaux. Elle nous en fait d'ailleurs une description technique précise, de la même manière que son mari, Hector, 63 ans, dont elle est la seconde femme, ou que les autres hommes de notre échantillon. L'une des seules autres femmes à s'être investie autant dans des gros travaux est sa mère, Maryse, interrogée également⁵¹. L'investissement de Maryse dans le bricolage a plutôt été impulsé, à l'origine, par nécessité cela dit.

Maryse, 65 ans, était employée dans un bar/tabac et Patrick, 68 ans, était responsable qualité dans une entreprise. Ils ont acheté leur maison une trentaine d'années auparavant.

Cet achat a été précipité par la mort du père de Patrick, suite à laquelle sa mère et son frère (qui vivait encore chez ses parents) se retrouvent à la rue. Maryse et Hector décident alors d'acheter une maison pour y loger toute la famille.

Les moyens sont limités, ils achètent donc une maison avec beaucoup de travaux, à faire de fait en urgence. Tout le monde (parents, enfants, frère) met la main à la patte à ce moment.

Le fonctionnement familial et la participation de chacun dépassent aussi ce moment d'urgence, en étant à la fois préexistants comme Maryse le laisse sous-entendre, lorsqu'on lui demande s'il s'agissait donc de travaux réalisés « en famille » :

- Maryse : *Ah oui, toujours en famille nous ! Ah oui.*

Maryse continue d'ailleurs de participer lorsqu'il y a des travaux à faire chez elle, ou chez sa fille, qu'elle est venue aider lors de ses travaux.

Les cas où les femmes bricolent uniquement par envie, par goût, sont assez isolés dans notre échantillon. Lorsque c'est le cas, ce n'est d'ailleurs pas sans créer quelques (douces) tensions conjugales, hommes et femmes n'ayant apparemment « *pas la même façon de faire* ».

Colette, 63 ans, femme de Ménage et Jean-Claude, 63 ans, ancien employé polyvalent d'une mairie, se sont installés ensemble chez Jean-Claude il y a une quinzaine d'années.

Je fais l'entretien surtout avec Jean-Claude, car sa femme travaille. À ce moment je lui demande si cette dernière bricole (elle n'est pas présente à ce moment).

- Jean-Claude : Han ! Ah i' faut pas lui donner un tournevis ou un marteau hein ! (*sourire*) parce que des fois... Elle s'lève avant moi, à 8 h du matin moi des fois j'aime bien... hein... Elle s'lève eud'bonne heure elle, alors j'entends poc poc poc c'est qu'elle est en train d'faire un clou pour mett' un cadre euh ah ouais ouais ouais. (*il donne plusieurs exemples*) Ah ouais ouais ouais ça, elle aime bien bricoler...

- Enquêteur : Et vous bricolez ensemble parfois ?

- Jean-Claude : Ah non ! J'évite ! Ouuuh ! Ça j'évite ! (*rire*) J'évite d'bricoler ensemble !

51 Nous avons rencontré Myriam et Hector dans un magasin de bricolage et avons effectué un entretien avec elle et son conjoint, car ce dernier plus âgé venait d'arriver en retraite. À la fin des entretiens, l'enquêteur prenait souvent un moment pour savoir si les enquêtés connaissaient dans leur entourage d'autres enquêtés potentiels. Comme les parents de Myriam venaient également d'arriver en retraite, elle nous a proposé de nous mettre en contact.

- Enquêteur : Pourquoi ?
- Jean-Claude : Parce que j'ai toujours tort ! (*rire*)
- Enquêteur : Vous avez pas la même façon de...
- Jean-Claude : Nan. Par exemple, elle, elle va tailler, désherber tout ça, au lieu d'prendre un seau, p'is d'mett' au fur à mesure p'is d'mett' à la poubelle, non, elle va tout laisser sur place. Bon. J'dis rien, j'le ramasse. Tandis qu'moi j'procède pas pareil.
- Enquêteur : Ça crée des tensions parfois ?
- Jean-Claude : Ah ouais quand même. Ouais, mais enfin... d'moins en moins parce que... Je l'laisse faire. Parce que... Pis... hein on vit dans un ménage, qu'y ait quelques disputes euh... 'y a quelques tensions... c'est pas... C'est... Quand les deux sont toujours d'accord à 100 % c'est qu'y a quelque chose qui va pas.

Cela apparaît dans la majorité des cas où hommes et femmes racontent avoir tenté l'expérience ensemble : le bricolage est plutôt une affaire individuelle si chacun souhaite participer. Les femmes peuvent bricoler, et si elles font « *à leur façon* », les hommes sont plutôt adeptes du « *je laisse faire* », souvent avec un sourire complaisant et pour éviter les tensions.

La pratique partagée elle, est plutôt sous (douce) tension, les enquêtés nous font ainsi remarquer que s'ils s'y mettent tous les deux, rien ne va plus, ce qui peut d'ailleurs donner lieu à des anecdotes assez drôles de « bidouillage ». Christian et Danielle par exemple, on essayé de bricoler à une même tâche (repeindre la porte de leur garage) mais à des moments différents pour éviter les tensions. Danielle a commencé, Christian a poursuivi, mais ils n'ont pas pris la même peinture... Ils nous expliquent alors, en riant plutôt, que le travail à deux n'a « *pas trop bien marché* » et qu'ils préfèrent ne plus réitérer. Une autre stratégie mise en place par les femmes pour « *bricoler tranquille* » et éviter les tensions conjugales peut consister à le faire en cachette. C'est ce qu'a fait Mauricette par exemple, en peignant les nouvelles chambres de ses filles la nuit, pendant plusieurs semaines. En couple, bricoler semble peu opérationnel chez nos enquêtés. Là où le travail à plusieurs l'est davantage, c'est lorsque les amis voire, la famille prêtent main-forte.

3.3. Des solidarités amicales et familiales parfois indispensables

Nombreux sont les hommes à faire la majorité des travaux seuls, mais à l'aide de coups de main ponctuels des amis et de la fratrie, plus que de leurs femmes. Ces solidarités sont d'ailleurs très souvent indispensables, pour différentes raisons que nous allons explorer successivement.

D'abord, certains travaux pourraient difficilement se réaliser seul, voire pourraient être dangereux : c'est par exemple le cas de l'abattage d'arbres, de la pose de fenêtres, etc. Les enfants sont très rarement aidants, souvent pour les mêmes raisons qui conduisent les enquêtés à ne pas leur demander leur avis sur les idées d'aménagements : ils ont leur vie. C'est même plutôt l'inverse, les

jeunes retraités interrogés sont très souvent mobilisés pour effectuer des travaux chez leurs enfants. Cela peut d'ailleurs les conduire à retarder leurs propres travaux comme nous le verrons plus loin. Ce sont alors les amis et la fratrie qui se mobilisent, et souvent de façon réciproque. Ils peuvent être de véritables ressources les travaux venus : en termes d'aide humaine apportée, mais aussi en termes de connaissances, de compétences. Chez les enquêtés aux revenus modestes comme Régis et Marie, qui n'ont pas les moyens de faire-faire les travaux, ou du moins tous les travaux, et qui sont en même temps peu familiers de certaines tâches, cette aide est précieuse.

Régis, 63 ans, ancien employé en usine et Marie, 62, aide-comptable puis inactive, ont réhabilité leur nouvelle maison. Ils ont fait faire certains travaux, mais faute de moyens, Régis en a fait beaucoup lui-même, avec difficulté, car à l'origine il n'est pas très bricoleur.

À ce moment de l'entretien, je viens de leur demander si leur entourage participait aux idées et aux travaux. À travers plusieurs exemples d'aménagements réalisés, ils citent des amis, un beau-frère de Marie, un cousin de Régis. Ils semblent assez entourés, je leur fais la remarque et ils enchaînent.

- Marie : Bah oui parce que en fait mon mari p'is moi on... On sait pas tout.

- Enquêteur : 'y a des choses que vous apprenez sur le tas ?

- Régis : Ouais ouais, pas tout hein, mais...

- Marie : Oui, p'is bon on a un cousin qu'est très... très fort, qui nous explique pas mal de choses qu'était du métier et qu'a expliqué pas mal à mon mari quand i' savait pas l'faire, des fois ça lui arrivait même de v'nir l'aider donc euh...

- Enquêteur : Quand vous faites les travaux vous avez de l'aide euh ?

- Marie : Bah pas beaucoup à part (*le cousin de Régis*)...

- Régis : Mon cousin qu'est v'nu, quand j'étais en travaux, quand i' savait qu'j'étais en travaux i' passait m'voir... « Ça va ? Tu y arrives ? T'as besoin d'un coup d'main ? » des fois ç'arrivait qu'i' restait une journée... Donner un coup d'main quoi...

- Marie : Des fois ça n'allait pas i' lui disait : « Bah non c'est pas comme ça qu'on fait... ».

- Régis : « Fais comme ça, prends ça ça ira mieux » quelques conseils euh (...) P'is après bon p'is après bah... Tout doucement on apprend hein (*rire*) à force de faire on voit ou on sait boh pt'it peu par pt'it peu on y arrive hein ! C'est pas...

- Marie : P'is quand 'y a des trucs qu'allaient pas on téléphonait à l'un ou l'autre et pis... On avait toujours un qui pouvait nous dire euh... « Ah bah non tu fais pas ça comme ça parce que... Si tu fais ça comme ça, tu vas avoir tel ou tel souci. ».

Ainsi ensuite, les solidarités de proximité permettent parfois, comme chez Régis et Marie, de rendre plus faciles, voire possibles, certains aménagements, surtout pour ceux qui sont peu familiers de certaines tâches et n'ont pas les moyens de faire-faire.

Les conseillers des magasins sont eux peu présentés comme des relais aidants : soit qu'ils « *n'y connaissent rien* » nous disent bon nombre d'enquêtés, soit qu'ils « *n'ont pas toujours le temps d'expliquer* » nous diront d'autres, comme Nicole et Constant. On mesure d'ailleurs l'importance des solidarités de proximité dans le cas de ce dernier couple, où elle apparaît d'autant

plus fortement que des problèmes de santé existent et que leurs ressources financières - quasiment inexistantes - ne leur permettent pas de faire face aux très importants travaux à effectuer.

Nicole et Constant ont tous deux 66 ans et travaillaient dans la même entreprise familiale, Nicole comme employée et Constant comme PDG. Constant poursuit son activité en Cumul-Emploi-Retraite. Au moment où je les rencontre, via Aisne Habitat, ils sortent difficilement d'une situation précaire.

Nicole et Constant ont déménagé dans leur nouvelle maison autour de la retraite de Constant, soit 3 ans avant l'entretien. Cette maison appartenait autrefois à la mère de Nicole. Ils ont racheté la part de son frère en 2009, mais n'y allaient à ce moment que pour l'entretenir brièvement sans intention d'y habiter.

Quelques années après, le couple se retrouve dans une situation financière extrêmement critique. Constant se retrouve sans emploi et est contraint de prendre sa retraite pour pouvoir bénéficier d'une sécurité sociale.

À ce moment, Nicole tombe sur un livre (*Père riche, père pauvre*) qui lui donne matière à penser les situations de rebondissements et qui fait office de déclic.

Ils décident alors de mettre leur pavillon (en banlieue parisienne) en location pour avoir une source de revenus et de venir habiter dans l'ancienne maison de la mère de Nicole, dans une campagne isolée de Picardie.

Ils commencent par s'installer dans une caravane au fond du jardin, car la maison est dans état d'insalubrité et de vétusté avancée. Sans eau courante ni électricité, elle n'a « que les murs » et doit être réaménagée entièrement.

C'est ce qu'ils envisagent de faire au fil du temps et avec les « moyens du bord ». C'est à dire : des revenus extrêmement modestes, et avec Constant seul pour main d'œuvre, puisqu'ils n'ont pas les moyens de faire-faire et que Nicole souffre de problèmes de santé importants, avec limitations moyennes pour les tâches de la vie quotidienne.

Le contexte posé, il me raconte une anecdote. Un an avant l'entretien (et donc au tout début de leur emménagement et travaux), ils reçoivent un coup de téléphone d'un très bon ami à eux (un professionnel du bâtiment un peu « touche-à-tout » connu depuis 30 ans que l'on appellera Christophe), à la suite de quoi cet ami et sa compagne viennent les voir.

Leurs amis visitent la maison, les travaux étaient en cours. Par exemple, le sol de la cuisine venait d'être creusé pour faire la dalle, il n'y avait pas encore d'électricité. Leurs amis mangent chez eux, ne font aucun commentaire sur les travaux et repartent.

10 minutes après leur départ, ils rappellent le couple et disent à Constant : « On 'peut pas vous laisser comme ça ! ».

À partir de là, Christophe est venu régulièrement les aider (beaucoup) pendant 3-4 mois, quasiment tous les jours à partir de 7 h du matin, et gratuitement (sauf l'essence).

Sans cette aide amicale, qui a d'ailleurs été complétée par des aides ponctuelles de quelques voisins pour le gros œuvre, et compte tenu des compétences de Constant et de l'ampleur de la tâche, les travaux auraient été extrêmement compliqués et lents.

Ils finissent par dire :

- Nicole : On peut être de bonne volonté, mais après quand on n'est pas du métier... On sait pas faire (...)
- Constant : P'is à deux c'est pas pareil hein.

Les solidarités amicales, familiales en particulier, ont dans quelques cas, comme celui de Nicole et Constant, un caractère nécessaire et urgent. On prend d'ailleurs parfois la mesure de cette importance en négatif comme dans le cas de Joseph, dont les travaux de toiture sont bloqués à cause de ses problèmes de santé et d'une absence de moyens financiers pour les faire-faire.

Cela dit, sans qu'elles ne soient forcément nécessaires, les solidarités amicales et familiales sont aussi investies, bien plus que l'appel aux professionnels, sauf exception. Pour ce qui est des exceptions, elles concernent les couples qui ont d'abord les moyens financiers de le faire, mais aussi souvent qui ont d'autres activités par ailleurs auxquelles ils attachent davantage d'intérêt comme les voyages, un cumul emploi retraite, etc. Ces exceptions peuvent également concerner les travaux pour lesquels les enquêtés n'ont pas les compétences. Dans ces cas-là, il s'agit pour eux de faire-faire plutôt que de mal faire, quitte à attendre de pouvoir financièrement en économisant suffisamment. Mais la plupart du temps, les tâches sont réalisées par les enquêtés eux-mêmes. De ce point de vue, le recours à des solidarités de proximité est plus flexible : il peut être seulement ponctuel et laisse en dehors de ce temps la liberté de faire soi-même, ce à quoi ils tiennent.

Faire soi-même, c'est d'abord faire des économies : la majorité des enquêtés le notent, même ceux qui en auraient les moyens. Cela semble d'autant plus important que pour bon nombre d'entre eux, le coût de la main-d'œuvre est rarement proportionnel à la qualité du travail effectué. Sur ce point, certains sont profondément désillusionnés et attristés par le travail des artisans tel qu'il est aujourd'hui. Ils ont aussi souvent un déficit de confiance très important à son égard. Mais là n'est pas la seule raison qui les conduit à ne pas faire-faire : c'est ensuite le plaisir de faire pour soi qui compte, ce d'autant plus que les pratiques d'aménagement du logement se vivent positivement en opposition à la vie professionnelle où ils étaient soumis aux contraintes, et qu'elles constituent une activité assez centrale du début de retraite permettant de pallier le vide laissé par le travail.

II/ Les fonctions des pratiques d'aménagement au moment de la retraite et après

Face au vide laissé par le travail et aux divers bouleversements qui s'ensuivent (Kaufmann, 2015 ; Caradec, 2004a), les pratiques d'aménagement du logement peuvent être considérées comme des « supports ». Nous verrons en effet dans cette partie qu'elles font ressource au moment du passage en retraite, en ce qu'elles accompagnent l'apprentissage et l'expression d'un nouveau mode de vie. Nous montrerons ici plus spécifiquement, d'une part, qu'une de leurs fonctions principales est de contribuer au réaménagement de l'emploi du temps de nos jeunes retraités et des relations qui s'y inscrivent. D'autre part, nous montrerons que les pratiques d'aménagement reflètent, tout autant qu'elles soutiennent, des aspirations spécifiques à un nouveau mode de vie.

1. Réaménager son emploi du temps et ses relations en aménageant son habitat

Les diverses pratiques qui composent le processus d'aménagement ont *a minima* trois fonctions chez les personnes rencontrées : occuper, maintenir ouvert sur l'extérieur et sur les autres. Les attributs auxquels renvoient ces fonctions tels que « rester actif » ou « dynamique » sont, on l'a vu, fortement mobilisés par les enquêtés dès lors qu'ils font en sorte de se distancier de l'identité de « vieux ». C'est en cela qu'elles font d'ailleurs des pratiques d'aménagements du logement des pratiques « anti-vieillesse ». Cela dit, ces mêmes fonctions ont également un autre rôle, spécifique, auprès de nos enquêtés. Elles font aussi des aménagements du logement un « support » de réaménagements temporels et relationnels au moment du passage en retraite (Caradec, 2004a ; Kaufmann, 2015). Dans un premier temps, nous verrons précisément comment les pratiques d'aménagement remplissent un emploi du temps vidé des heures de travail. Dans un second temps, nous montrerons en quoi l'activité d'aménagement contribue aussi à soutenir une ouverture sur l'extérieur tout autant qu'à réaménager ses sociabilités.

1.1. L'aménagement comme activité souvent importante de la retraite

Le processus d'aménagement entendu comme l'ensemble des activités et sous-activités qui le composent est, comme la partie précédente le laisse apparaître, objectivement chronophage. C'est pourquoi une de ses premières fonctions est d'occuper le temps. Or, à un moment particulier où celui-ci se trouve vidé de son « activité pivot », le travail (Pronovost, 1996), cette occupation prend une signification particulière : elle constitue d'abord un « support » temporel. Les pratiques d'aménagements du logement font en effet partie des activités investies pour « passer le cap » de la retraite, comme nous le verrons d'abord ici. Nous montrerons ensuite comment ce support peut être étiré dans le temps, afin d'être opérationnel le plus possible. Dans l'un et l'autre cas, nous verrons que la place, centrale ou secondaire, des pratiques d'aménagements du logement est toujours fonction des aspirations à la retraite des enquêtés.

1.1.1. Des pratiques qui occupent l'emploi du temps quotidien

Les différentes tâches qui composent le processus d'aménagement en font une activité objectivement chronophage qui remplit, occupe, à la fois les journées, les semaines, les mois voire les années. C'est d'abord en ce sens qu'elle peut parfois être considérée comme une activité palliative au travail, « pivot » occupationnel disparu de l'emploi du temps (Pronovost, 1996). Quelques enquêtés comme Antoine et Lisa notent d'ailleurs spontanément ce lien.

Antoine, 63 ans, était cogérant d'une entreprise, il continue de l'investir *via* un cumul-emploi-retraite. Lisa, 60 ans, est assistante maternelle à domicile et sera retraitée dans 9 mois.

À ce moment, j'interrogeais le couple sur leurs activités de retraite (effectuées pour Antoine, projetées pour Lisa) et la place des aménagements dans leur emploi du temps.

- Antoine : Est-ce qu'on a une chance est-ce que ? Moi j'vois des gens qui partent en retraite et voilà c'est pas facile parce qu'ils sont passés notamment les hommes d'une activité professionnelle ils retournent chez eux c'est pas la joie quoi j'veux dire
- Lisa : Après 'y a l'bénévolat hein.
- Antoine : On a p'têt la chance d'avoir une maison ou 'y a beaucoup d'travaux à faire aussi 'y a beaucoup d'gens qu'à leur retraite tout est déjà planifié tout est déjà ils s'retrouvent là sans trop d'projets sans trop...
- Lisa : C'est vrai que normalement les travaux tout ça c'est fait on change pas.
- Antoine : Bah voilà. Si ils refont une chambre, ils refont de la peinture.
- Lisa : Oui, mais ça, c'est des p'tits trucs, mais bon... ou en fonction des petits-enfants.
- Antoine : Ah ils ont que les petits-enfants jusqu'à un certain point hein !

L'aménagement du logement se présente souvent comme une activité qui permet d'être occupé. Cela dit, sa place dans l'emploi du temps est aussi à nuancer : elle n'a en effet que rarement une place de « pivot » et/ou pour une durée limitée. En effet, aménager a ses limites : « *une fois qu'on a refait toute la maison, c'est fait on va pas le refaire tout le temps* ». Chez nos enquêtés, il s'agit fondamentalement de trouver suffisamment d'occupations. L'aménagement du logement est souvent une façon parmi d'autres de rester occupé. Lisa note le bénévolat comme autre activité potentielle, les enquêtés dans leur ensemble, majoritairement investis dans de nombreuses activités à la fois intérieures et extérieures en ont plusieurs autres : la marche, le scrapbooking, les voyages, les sorties et repas entre amis, les week-ends en famille notamment avec les petits-enfants, etc.

Ces diverses activités, dont beaucoup ont été investies davantage ou pour la première fois la retraite venue, peuvent prendre place dans l'emploi du temps de façon équivalente avec les aménagements, ou en concurrence avec ceux-ci. Une place équivalente est par exemple celle des temps familiaux, et spécifiquement de la grand-parentalité. Les temps familiaux occupent une place de choix en début de retraite pour les enquêtés et, de la même manière que les week-ends et les vacances, ils ne sont quasiment jamais sacrifiés aux aménagements. Ces derniers ont alors tendance à être effectués la semaine (comme l'ancien travail) et ne « *débordent pas* » sur la vie de famille. Ils peuvent d'ailleurs chez certains, comme Christian, se cumuler à des activités supplémentaires.

Christian, 65 ans, est retraité depuis 6 ans et pré-retraité depuis 8 ans, il était agent de maîtrise dans une usine. Sa femme Danielle, 65 ans, est retraitée depuis 3 ans ; elle était employée polyvalente.

C'est suite à un plan de licenciement que Christian s'est retrouvé en pré-retraite. C'est en partie pour cela que le passage en retraite est difficile, mais également, car cet homme aimait autant ses responsabilités que les contacts que son emploi lui permettait. Il dira à ce sujet : « À la retraite, on ne sert plus à rien. ».

Après une « période difficile », il s'adapte en compensant le vide laissé par le travail par des activités multiples : il fait partie du conseil municipal (il faisait déjà partie du comité des fêtes, mais devient adjoint au maire après sa retraite), d'un syndicat, etc.

Les aménagements de la maison (chez lui, mais aussi chez ses enfants et neveux et nièces) lui permettent, dans le même mouvement, d'avoir « toujours quelque chose à faire », en dehors des activités extérieures, ce que nous précise sa femme, un peu épuisée.

Chez Christian comme chez quelques enquêtés, le début de la retraite est l'occasion d'une sur-activité, dont les aménagements sont partie prenante, mais qui se suffisent rarement à eux seuls.

D'autres activités peuvent primer, auquel cas, l'aménagement du logement peut même se trouver concurrencé, de façon imprévue parfois. C'est par exemple le cas de Louis et Ève qui ont décalé d'un an leurs travaux pour aller aider leur fils à faire les siens. Le cas d'Ève et Louis est un cas récurrent parmi les personnes que nous avons rencontrées dans les magasins de bricolage au moment de recruter notre population : de très nombreux jeunes retraités n'avaient ainsi pas le temps ni de faire leurs travaux chez eux ni de nous répondre pour cette raison. L'aide aux travaux des enfants, après, en plus, ou à la place de ses propres travaux a aussi été très couramment mentionnée dans nos entretiens. Un autre cas de « concurrence » est celui de Michel, qui s'est trouvé, au moment de la retraite, une nouvelle passion : la pétanque. Au grand dam de sa femme, il y passe tout son temps à défaut de faire les travaux prévus comme le montre l'extrait.

Jeanine, retraitée depuis 2 ans et Michel, retraité depuis 6 ans, ont tous deux 62 ans. Jeanine était employée et Michel chauffagiste, un travail à forte pénibilité physique.

Michel joue à la pétanque deux fois par semaine, dans deux associations de deux villes différentes. C'est une véritable passion qu'il a découverte peu après son passage en retraite. Elle le conduit, en partie, à ne pas faire les travaux prévus.

Vers le début de l'entretien avec ce couple, je demande à Michel comment il avait appris à bricoler. Il commence par répondre en disant que grâce à ce qu'il a vu faire dans son travail, il sait faire pas mal de choses.

- Michel : J'peux vous faire un escalier, euh.

- Jeanine : Oui, mais plus maintenant.

- Enquêteur : Pourquoi ?

- Michel : Maintenant c'est la pétanque ! (rire)

- Enquêteur : Vous n'avez plus le temps ?

- Michel : On est débordés !

- Jeanine : Débordés avec la pétanque.

Plus loin dans l'entretien, le sujet revient, et les tensions sont davantage perceptibles. Je viens de leur demander s'il y avait d'autres travaux qu'ils pensent faire en retraite.

- Michel : Ah ouais ! J'allais tout r'tourner la maison ! P'is j'ai découvert la pétanque, la marche et... C'est passé euh... (*au second plan*)

Un peu plus loin, alors que la discussion portait sur la répartition des tâches liées aux aménagements entre les conjoints, le sujet revient encore.

- Jeanine : J'me disais i' va être en retraite avant moi, i' va avoir le temps d'le faire... Non... l' m'a dit une fois... Tant qu't'es pas là ça va pas... Ça fait 2 ans que j'suis là, mais on l'fait pas quand même (*mi-riante, mi-amère*).

On évoquait plus haut cette dernière phrase en expliquant que pour certains hommes, la présence de leur femme était fondamentale pour la réalisation des travaux. Ce fut le cas pour Michel, c'est d'ailleurs ce qui l'a empêché de les commencer juste après sa retraite, alors que sa femme était encore en activité. Cela dit, la retraite est arrivée trop tard, semble-t-il, puisqu'entre-temps, une activité concurrente s'est glissée dans l'emploi du temps de Michel... Et elle en semble indélogeable, ce d'autant plus qu'elle remplit une fonction similaire : celle d'occuper le temps, sans pour autant, et c'est notable dans ce cas, faire mal au corps déjà fatigué et vieillissant.

Les pratiques d'aménagement du logement, même si elles sont investies parallèlement à d'autres activités, qui peuvent parfois les concurrencer, sont tout de même la plupart du temps très utilisées pour occuper le temps. L'investissement dans les unes et/ou les autres est d'ailleurs rationalisé par les enquêtés pour qu'ils soient occupés le plus longtemps possible, tout en choisissant les occupations qui ont le plus de sens pour leur retraite.

1.1.2. Place et temporalités des aménagements en fonction des aspirations à la retraite

Un des objectifs principaux de nos enquêtés est d'occuper le temps de leur retraite : en début de retraite, mais aussi ensuite. Chez les personnes que nous avons rencontrées, deux manières d'appréhender leurs occupations ressortent : à la fois le choix de types d'occupations spécifiques, dont l'aménagement, et leurs temporalités au fil de la retraite. Chacune est modelée par les aspirations de nos enquêtés à la retraite et pour chacune, la place des aménagements est différente.

Ainsi pour certains, les aspirations centrales d'occupations pour la retraite ne relèvent pas de l'aménagement du logement. Ils ont d'autres priorités, comme voyager par exemple et/ou s'investir dans de nouvelles activités. Ils peuvent aussi vouloir souhaiter profiter le plus vite possible de leurs aménagements et de leur « nouveau » chez-soi. Pour ces enquêtés, les travaux sont (sur)investis en tout début de retraite afin de laisser ensuite la place au reste. Dans ces cas-là, le rythme des travaux

consiste à les réaliser souvent intensément, avec des journées de 8/10 heures par jour par exemple, et de façon condensée sur un minimum de temps possible, comme l'a fait Louis.

Louis, 58 ans, ancien contrôleur SNCF, a réalisé des travaux importants après sa retraite, alors que sa femme Ève, 56 ans, employée à la sécurité sociale, était encore en emploi.

Ces travaux consistaient, d'une part, à transformer la chambre de leur fils en « nid » conjugal et, d'autre part, à refaire entièrement le salon/salle à manger du couple.

Louis a fait les travaux seul, mais un an après sa retraite. Ils étaient prévus en tout début de retraite, mais des travaux urgents chez son fils l'ont conduit à décaler les siens : « Il était fatigué donc on s'est dit : "Calmos, on verra ça l'année d'après." » nous dit Ève à ce sujet.

Cela dit, lorsque Louis s'est mis aux siens, il les a effectués avec un rythme tendu, et ce, du début jusqu'à la fin, c'est-à-dire pendant 6 mois.

- Louis : C'était intense, tous les jours hein, 8/10h, ouais on compte pas tu sais, ben non tu fais quelque chose, tu t'fais un but, par exemple aujourd'hui je fais l'carrelage bah tu fais un maximum le carrelage.

- Enquêteur : Est-ce que ça peut être considéré comme un travail ?

- Louis : Ah c'est plus que du travail à temps complet hein ! C'est d'esclavage ! (*rire*) J crois pas qu'y ait un entrepreneur ou des ouvriers qui travaillent comme ça, d'ailleurs ça serait pas humain ! C'est pas humain d'travailler... (*sourire*)

- Enquêteur : Mais tu l'as fait quand même ?

- Louis : Bah ouais parce que c'est pour moi ! Parce que c'est pour moi et p'is qu'j'ai envie qu'ce soit fait le plus rapidement possible et p'is pas que ça traîne pendant... Des siècles quoi c'est...

Plus loin, alors que je leur pose directement la question de savoir pourquoi les travaux ont été faits en début de retraite ils répondront :

- Parce qu'on fait pas ça à 70 ans non plus ! Pour pouvoir en profiter un maximum !

Chez ce couple comme chez de nombreux enquêtés, presque la majorité, la question n'est pas tant de « remplacer » le temps du travail par un autre temps d'activité que de profiter de pouvoir encore faire (cf. « *on fait pas ça à 70 ans* ») pour faire vite et « profiter » de sa retraite en mettant à distance tout ce qui pourrait s'apparenter à un travail « *pas humain* ». Pour les enquêtés comme Louis qui font vite et beaucoup en début de retraite, on trouvera souvent ce type de phrase : « *'fallait que ce soit fait en début de retraite comme ça on est tranquilles* » et l'importance de passer à autre chose. C'est ce que nous disent explicitement Régis et Marie d'ailleurs, très investis depuis des mois (depuis leur retraite) dans les travaux de leur maison : « *On veut plus de gros travaux ! Là, on finit la peinture, le jardin, et après, on se laisse vivre ! (soulagé) enfin, on se laisse vivre, pas à rester sur le canapé hein, 'faut des activités quand même, c'est pour ça les projets qu'on a* ». Les aménagements effectués vite libèrent du temps pour se « *laisser vivre* » avec des activités qui font plus sens pour profiter de sa retraite. Mais l'enjeu de l'occupation ne disparaît pas pour autant : « *il*

faut des activités quand même ». Chez Régis et Marie ce sera notamment : du bénévolat, visiter des villes inconnues, aller voir amis et famille un peu partout en France, etc.

Pour d'autres enquêtés, ce sont les pratiques d'aménagements et menus bricolages qui sont majoritairement investis afin de combler ce besoin d'occupation. Ces enquêtés sont ceux dont les autres activités et/ou les aspirations aux activités sont restreintes. Dans ces cas-là, le rythme consiste davantage à travailler 5/6 heures par jour en étirant davantage les aménagements sur les années de la retraite. Dans ces cas-là, même s'il existe souvent un pic de travaux en début de retraite qui correspond aux besoins et envies identifiés par ailleurs, ils sont moins marqués par l'urgence, et l'important est surtout d'avoir de quoi continuer dans une temporalité longue. C'est aussi pour cela que, pour ceux qui envisagent un déménagement, il est important d'avoir au moins, « *toujours de la déco à faire* ». Cette dernière est rarement associée aux travaux, et est même considérée comme un « non-aménagement » par nos enquêtés. Elle peut d'ailleurs être la seule activité à être vraiment investie parmi les pratiques d'aménagement, comme c'est souvent le cas, ce qui fait d'elle une pratique « hors carrière » de bricoleur pour certains (Bonette-Lucat, 1991). Pour autant, son rôle de support est opérant pour le présent et pour l'avenir. La décoration est en effet une pratique privilégiée par les couples, et par les hommes et les femmes individuellement, pour continuer de remplir le temps à moyen et long terme. Elle permet aussi de démarquer le chez-soi de ce qui peut être « vieux » on l'a vu, tout en restant, même *a minima*, « actif » et en s'économisant.

L'ennui, la vacuité, au-delà être stigmatisée « personnes âgées » semble comporter chez nos enquêtés une angoisse en eux-mêmes. C'est ce que montrent les discours sur les occupations et la manière dont elles *doivent* remplir le temps de retraite. Plus que de répondre à une injonction extérieure à « rester actif », il semble que les enquêtés répondent à une injonction plus intérieure : lutter contre une vacuité anéantissante. À ce sujet, nombreux sont ceux à ne pas finir leurs phrases. Ils nous disent par exemple : « *faut pas rester là... (sous-entendu à ne rien faire)* » ou encore : « *Si t'as pas d'projet t'as pas... (de vie ?)* ». Pour ceux-là en particulier, l'aménagement peut être considéré comme un substitut au travail qui « maintient » l'activité autant que l'« être ». Nous allons voir maintenant qu'il constitue aussi ce type de support pour deux autres raisons : il contribue à (ré)aménager un rapport à l'extérieur et aux sociabilités la retraite venue.

1.2. Réaménager ses sociabilités et ses liens avec l'extérieur

Nous l'avons vu, à chaque phase du processus d'aménagement correspondent des dynamiques relationnelles spécifiques. Ainsi, au-delà d'occuper le temps, une deuxième fonction des pratiques d'aménagement du logement est d'accompagner la réorganisation des sociabilités.

Cette fonction recouvre une importance spécifique suite au passage en retraite où l'arrêt de l'activité professionnelle transforme le réseau de sociabilité : en réduisant potentiellement ses relations extérieures, mais aussi, en invitant les conjoints à réapprendre à vivre ensemble (Caradec, 2004a ; 1996). Or, nous verrons ici d'abord que les projets d'aménagements dans leur ensemble sont structurants d'un point de vue conjugal, en ce qu'ils accompagnent un recentrement sur la relation de couple. Alors que le travail structurait les allers-retours entre chez soi et l'extérieur, nous montrerons ensuite que les pratiques d'aménagements contribuent à maintenir les individus et les couples ouverts sur l'extérieur et sur les autres.

1.2.1. Des projets de couple pour se retrouver

L'élaboration d'un projet d'aménagement, tout comme le processus d'aménagement dans son ensemble, est souvent l'occasion pour les couples de se retrouver autour d'un nouveau projet commun. Au moment de la retraite, alors que se cherche souvent une nouvelle « bonne distance » entre les conjoints (Caradec, 1995), cette activité prend une signification particulière.

L'aménagement du logement peut ainsi être l'occasion de prendre du temps ensemble, après avoir parfois été « séparés » par la vie active pendant de nombreuses années. Il nourrit alors chez certains l'aspiration à un style conjugal assez « fusionnel » (Kellerhals, *et alii*, 2004). Patrick et Maryse par exemple, nous expliquent qu'ils partagent toutes les tâches liées aux aménagements, mais aussi qu'ils font du bénévolat, des sorties, ensemble, etc. puis Maryse nous confie : « *Voilà bah on a été séparés longtemps alors... (rire) Patrick i' partait le lundi i' rev'nait le vendredi soir donc... On profite de la retraite pour faire des choses à deux quoi disons.* ». Chez ces couples, l'aspiration à une fusion conjugale peut se retrouver dans les types de projets engagés. L'élaboration des projets est alors l'occasion de réfléchir aux modalités de la relation qu'ils souhaitent avoir pour leur retraite. C'est le cas chez Ève et Louis, dont un projet d'aménagement principal est la transformation de la chambre de leur fils en « nid conjugal ». Chez ce couple, les réflexions autour de ce projet leur permettent de se recentrer sur leur relation de couple et de trouver le moyen d'être davantage ensemble pour leur retraite, tout en pouvant réaliser des activités séparément.

Les déambulations dans les magasins sont aussi une activité privilégiée et appréciée à faire ensemble, pour une grande partie des couples rencontrés. Elle est en effet décrite comme une activité qui permet de « *se balader à deux* » et de « *partager un bon moment* » comme nous disent par exemple Régis et Marie. Elle semble d'autant plus importante chez les couples pour qui ce genre d'activité n'était pas permis lors de l'activité d'un ou des deux conjoints : faute de temps et/ou faute de moyens, alors que les dépenses de loisirs pour le couple étaient plutôt secondaires, la

priorité étant les dépenses courantes et celles liées aux enfants. De surcroît, à la retraite, les conjoints n'ont pas besoin de prévoir ces sorties : libres et sans contraintes, ils peuvent « *prendre la voiture quand ça nous prend et voilà, 'y a personne qui nous attend.* », disent-ils très souvent. Chez certains, cette liberté, ce recentrement sur la relation conjugale voire la retraite, les renvoient à l'époque de leur jeunesse : « *C'est comme si on était redevenus jeunes sans contrainte, sans enfant, la liberté quoi (sourire).* » confie par exemple Nadine. Les déambulations dans les magasins ont aussi un autre intérêt pour les enquêtés : elles ouvrent sur l'extérieur.

1.2.2. Des pratiques qui ouvrent sur l'extérieur et les autres

Au sein du processus d'aménagement, plusieurs pratiques ont tendance à ouvrir nos enquêtés sur l'extérieur et sur les autres. Il en va ainsi des déambulations dans les magasins qui suscitent une « posture centrifuge » (Caradec, 1995), mais aussi des solidarités mobilisées pour réaliser certaines tâches techniques, qui impliquent un temps partagé avec les autres, alors que le travail n'est plus là pour les impulser au quotidien.

Ainsi, les déambulations dans les magasins sont aussi appréciées parce qu'elles sont tout simplement une occasion de « *sortir* ». Pour certains, se rendre dans les magasins est une activité très valorisée, car elle permet de quitter ponctuellement un domicile très investi depuis la retraite, voire trop. En effet, le recentrement sur le domicile que suscite l'arrêt de l'activité (Caradec, 2004a) peut parfois être vécu difficilement, surtout si les activités extérieures et/ou relations de voisinage ou de quartier sont par ailleurs limitées. Chantal, qui vit avec son mari Roger dans un village de campagne, dénué de services et de commerces va jusqu'à dire : « *Notre maison c'est une prison ! Si c'est une prison !* ». Inès de son côté, confie que depuis sa retraite : « *Je sors plus je vois plus personne* ». Elle vit dans le même type d'environnement que Chantal et Roger et regrette de ne pas avoir pu s'inscrire dans des clubs où elle pourrait avoir « *des contacts* » et « *des activités* ». En attendant qu'un déménagement le lui permette, les déambulations dans les magasins lui permettent « *heureusement !* » de sortir. C'est d'ailleurs aussi pourquoi le couple est prêt à faire plusieurs centaines de kilomètres pour « *se balader* » par la même occasion. Cette pratique est ainsi aussi valorisée pour le mouvement centrifuge qu'elle impulse (Caradec, 1996a), surtout pour ceux dont les activités extérieures sont limitées : « *faut pas rester enfermer* » disent Didier et Brigitte, pour qui les salons de l'habitat sont une occasion attendue de « *sortir prendre l'air* ». Au final, cette seconde phase du processus d'aménagement a une triple fonction : occuper le temps, accompagner les aspirations à un style conjugal fusionnel et impulser un mouvement vers l'extérieur.

Le moment des travaux peut également donner l'occasion de s'ouvrir sur les autres. On l'a vu précédemment, les idées naissent parfois au cœur d'un partage familial, amical voire, entre voisins. Ces sociabilités se retrouvent également de façon plus spécifique autour de la réalisation des tâches, surtout pour les hommes. Ces derniers sont souvent, dans notre échantillon, retraités avant leurs femmes. Or, chez certains, cela veut dire qu'ils ont tendance à être plus seuls, car les sociabilités liées au travail disparaissent très souvent avec la fin de l'activité professionnelle. Les pratiques de solidarité qui se manifestent au cours du processus d'aménagement constituent alors pour eux, des pratiques de sociabilité palliatives et *a fortiori*, particulièrement appréciées.

Adrien, 57 ans, ancien conducteur de train, est retraité depuis 7 ans. Maïté, sa femme, 56 ans, ancienne comptable, n'est retraitée que depuis 2 ans.

Adrien a commencé les travaux dans leur maison au moment de sa retraite, il les poursuit encore aujourd'hui et les étale volontairement dans le temps, car il a peu d'autres activités.

Alors que j'interroge le couple sur l'emploi du temps pendant les travaux, la question des sociabilités apparaît spontanément.

- Adrien : P'is les travaux, c'est aussi une façon d'avoir euh des relations, quand on fait les travaux avec les copains c'est sympa quoi, des fois c'est soit chez lui, des fois c'est là euh... P'is ça change aussi parce que 'faut pas être toujours tout seul non plus hein. Là c'est sympa on mange ensemble le midi, c'est réciproque, il a besoin i' m'appelle, j'ai besoin, j'l'appelle.

- Enquêteur : C'est régulier ?

- Adrien : Nan bah, c'est plusieurs fois par an quoi, mais on compte pas not' temps on dit pas : « J'ai travaillé 3h chez toi j'irai que 3h chez toi. », nan c'est comme ça quoi.

- Maïté : C'est bien parce que moi j'partais le matin j'rentrais le soir, c'est mieux...

- Adrien : Oui p'is j'ai d'autres copains (*des retraités dans la même commune*), j'vais boire le café dans la s'maine c'est bien, p'is X est à la retraite maintenant aussi alors !

Ces « sociabilités de bricolage », entre amis retraités surtout, ont d'autant plus de sens lorsque les autres activités sont limitées par ailleurs, comme chez Adrien. Dans son cas, les sociabilités et les travaux conjugués contribuent à (ré)équilibrer son emploi du temps, faisant presque comme s'il travaillait, la pression en moins et le plaisir en plus puisque c'est « *pour lui* », et « *pour le loisir* ».

2. Apprendre à vivre libre et lentement : des pratiques reflets et supports d'un autre mode de vie

L'appropriation des pratiques d'aménagement du logement comme palliatif au travail est à nuancer d'une façon générale, même si ces dernières, comme on vient de le voir, ont pour fonction à la fois d'occuper le temps, de rester ouvert sur le monde et sur les autres.

D'une part, les enquêtés insistent sur les différences qui marquent cette pratique de l'ancienne vie professionnelle : l'aménagement est « *un plaisir* », « *un loisir* », « *sans contraintes ni*

obligations », et qu'on effectue « *pour soi* » et « *à son rythme* ». En cela, l'aménagement se présente comme opposé au travail et à la vie active, décrite comme une course marquée par nombre de contraintes. Les pratiques d'aménagement du logement sont d'ailleurs révélatrices d'un nouveau rythme de vie que l'on souhaite différent de celui de la vie active. La manière dont les enquêtés en parlent révèle également comment elles soutiennent l'apprentissage de ce nouveau rythme.

D'autre part - mais c'est lié - si pour bon nombre d'enquêtés il existe un « surtaux » d'activité d'aménagement en début de retraite, elle est plus souvent le fait d'autres raisons que de venir pallier la fin de l'emploi. On l'a vu, la logique est surtout celle d'une anticipation d'une baisse de pouvoir-faire et/ou celle d'une préparation du nouveau cadre de vie dont on souhaite avoir le temps de profiter. De façon plus large, profiter de sa retraite, avoir le temps de vivre et, plus encore, sur un rythme lent, constituent *des leitmotive* très forts chez nos enquêtés. Ils conduisent d'ailleurs, tôt ou tard, à ralentir la cadence, comme nous allons le voir maintenant.

Nous montrerons ainsi dans un premier temps que les jeunes retraités interrogés aspirent dans leur majorité à un rythme lent la retraite venue et plus largement, qu'ils tendent à faire l'éloge à la fois d'un « rythme mou » et d'un rythme à eux. Dans un second temps, nous verrons que l'expérience de ce nouveau type de rythme n'est cependant pas exempte d'ambiguïtés et/ou de pièges, dont les travaux peuvent parfois être considérés comme les garde-fous.

2.1. Au rythme d'une « vraie retraite »

Les enquêtés envisagent leurs travaux de façon dégressive dans le temps de leur retraite. Cette temporalité est mue par leur représentation de l'avancée en âge et en même temps par leurs aspirations d'occupations à la retraite. Leurs représentations de la retraite dans sa globalité, et du mode de vie qui lui est associé, ont une influence notable sur leur manière d'appréhender leurs projets d'aménagement. Nous verrons d'abord ici que ces aspirations sont fonction d'une volonté généralisée de ralentir le rythme, afin de profiter d'une « vraie retraite ». Nous verrons ensuite que la manière dont les enquêtés décrivent leurs façons de faire les aménagements illustre particulièrement bien cette volonté, ainsi que leur apprentissage d'un nouveau « rythme mou ». Pour terminer, nous montrerons que même si chez certains l'apparition de ce nouveau rythme n'est pas concomitante de la retraite, la chasse aux « rythmes fous » survient à un moment.

2.1.1. Quand sonne la fin de la pression et de la vitesse

Le rythme de vie de la vie professionnelle et, plus généralement, de la vie dite « active » enserme les individus dans une série de contraintes, et les maintient dans un rythme rapide, « tendu » (Kaufmann, 2015 ; Rosa, 2014). Cette ancienne vie est souvent décrite par nos jeunes

retraités comme une course entre les temps sociaux qui la composaient : temps de travail, temps familial, temps pour soi. Or, nombreux sont ceux à nous confier qu'ils ne pourraient plus, voire qu'ils ne savent pas aujourd'hui comment ils ont fait pour « *courir* » pendant tout ce temps ni plus largement pour supporter « *la pression* » de cette vie active.

Michel confie ainsi, alors que sa femme vient de nous dire que la retraite lui laisse « *enfin le temps* » de trier les affaires de la famille : « *Avant, avec le travail, aller chercher les enfants, on s'voyait bientôt pas. P'is les courses... On s'demande surtout c'est comment on faisait avant ! Rentrer (du travail), faire les courses, les gosses, les magasins, décharger, j'sais p'us comment on faisait !* ». Jeanine nous explique alors « *Moi je sais, on allait beaucoup plus vite !* ». Parallèlement à la « *course* », l'association de cette ancienne vie à la thématique de la vitesse est récurrente. Ces propos illustrent une tension majeure de l'évolution du monde telle que ces jeunes retraités en ont fait l'expérience : l'injonction toujours plus grande à la vitesse et à la performance (Rosa, 2014 ; Billé, 2009). Or ici, la retraite constitue un *turning point* important puisqu'elle impulse, à l'inverse, un « *rythme mou* » (Kaufmann, 2015). C'est ainsi que Jeanine, juste après les propos précédents, ajoute : « *Maintenant, on prend beaucoup de temps pour faire les choses...* ».

Les enquêtés décrivent en effet la retraite comme le moment où l'on peut « *enfin !* » souffler de cette course. Ce changement est d'abord connoté très positivement, notamment parce qu'il rime avec une « *pression* » désormais passée. Helena par exemple nous confie sur le pas de la porte avant que l'on s'en aille, que la retraite lui permet « *enfin de prendre le temps de vivre* », de « *faire les choses sans pression* ». Elle occupait un emploi à fortes responsabilités et apprécie d'autant plus de ne plus avoir de pression et de pouvoir prendre le temps. Cela dit, les mêmes sentiments sont présents chez ceux qui n'avaient pas directement de responsabilités. Chez ces derniers, c'est seulement l'objet de la pression qui change : devoir rendre des comptes à ses supérieurs, des contraintes horaires inflexibles, etc. Dans les deux cas, pression et vitesse sont intimement liés. Chez la majorité alors, la fin du travail sonne comme une liberté retrouvée, mais pas seulement.

Lorsque les enquêtés disent comme Helena que la retraite permet « *de s'arrêter* », « *de prendre le temps de vivre* » ou comme Jeanine qu'elle donne « *la liberté de... pas avoir à courir* », ils font surtout référence au plaisir d'un ralentissement. Ce dernier peut s'entendre doublement. La retraite se présente en effet à la fois comme un moment où le rythme ralentit de lui-même, avec la fin de la vie active, mais aussi, comme un moment où l'on souhaite que le rythme ralentisse.

2.1.2. Éloge de la lenteur et primauté d'un rythme à soi

Libérés des rythmes tendus et des pressions de la vie active, le passage en retraite rime pour les enquêtés avec la possibilité de faire les choses avec lenteur. Bon nombre d'entre eux font d'ailleurs l'éloge de cette lenteur, dans laquelle ils inscrivent désormais leur rythme de vie et leurs nouvelles activités. L'aménagement du logement constitue un prisme particulièrement intéressant à travers lequel il est possible de percevoir ce ralentissement du rythme de vie des enquêtés.

Les discours sur les manières dont ils se saisissent des pratiques d'aménagement sont en effet pour eux l'occasion de dire comment ils expérimentent ce nouveau rythme, autant qu'il plaît.

Joël, 61 ans, est retraité depuis 6 ans et Jacqueline, 59 ans, est encore en activité.

J'interrogeais le couple sur leur emploi du temps pendant les travaux, au début de la retraite de Joël. Ce dernier explique alors spontanément qu'il ne va plus aussi vite qu'il y a quelques années (avant sa retraite), à cause de ses problèmes de dos.

Je rebondis, pensant creuser sur ces limitations, mais Joël enchaîne sur l'écart de rythme entre son ancienne activité et celui des travaux. Il explique alors qu'il prend aujourd'hui beaucoup plus de temps qu'avant, pour ne pas se rappeler le travail.

- Enquêteur : Donc depuis votre retraite vous fonctionnez différemment.

- Joël : Oui, j'prends mon temps. J'veux plus... Comme j'disais à mon épouse moi les... J'veux p'us d'contraintes. Voilà. Les contraintes j'les ai eus au boulot, au boulot professionnel euh, ça pesait quoi, maintenant... à la retraite, on vie sur **un autre rythme** (*insiste*) donc euh, on prend du temps et pis, bon...

- Enquêteur : Donc dès le départ (*de la retraite*).

- Joël (*me coupe*) : Oui j'ai pas voulu, j'ai voulu faire ça ouais. P'us courir. De toujours avoir un espèce de... stress permanent euh... Comme on avait dans l'boulot quoi...

Le nouveau rythme, où l'on ne court pas, où l'on ne veut pas de contraintes, sauf celles que l'on choisit, est souvent mis en place volontairement et par opposition à celui de l'ancienne vie professionnelle. L'avantage de l'aménagement du logement est qu'il est, justement, constitué de pratiques flexibles, à travers lesquelles les enquêtés comme Joël expérimentent une lenteur choisie, tout autant que leur nouvelle liberté. De ce point de vue, nombreux sont aussi ceux à nous dire comme Jean-Luc : « *y a pas d'contraintes, si j'ai pas envie de le faire aujourd'hui, je le fais demain.* ». Ils peuvent plus largement choisir quand ils souhaitent s'engager dans une tâche. C'est en ce sens que Maurice explique ne jamais réaliser de travaux le matin depuis sa retraite, parce qu'« *on s'est l'vés à 5h30 toute not' vie euh, alors hein, maint'nant... (sous-entendu, on y a droit)* ».

Plus qu'un rythme investi par opposition à la course de l'ancienne vie active, le ralentissement est aussi une façon de faire « à son rythme ». Le rythme à soi, sans pression, sans contraintes, semble fondamentalement un moyen d'expérimenter, de profiter, voire d'apprendre sa nouvelle liberté, hors des cadres sociaux traditionnels. Certains expliquent d'ailleurs à ce sujet que

leur rythme de vie aujourd'hui est plus adapté pour être « bien » dans sa vie, au quotidien et en général, voire qu'« *on devrait commencer par-là !* », comme dit Jeanine.

Cela étant, ce rythme lent peut aussi parfois s'imposer, davantage par nécessité que par pure aspiration. C'est en effet l'usure du corps qui peut le rendre nécessaire, notamment chez les enquêtés dont les métiers étaient d'une certaine pénibilité physique, comme Michel.

Michel, 62 ans, est retraité depuis 6 ans, il était chauffagiste. Sa femme Jeanine, 62 ans, ancienne employée retraitée depuis 2 ans, vient de dire que s'ils arrivaient à tenir le rythme de la vie active, c'est parce qu'ils étaient plus rapides. Elle poursuit.

- Jeanine : Maintenant on prend beaucoup de temps pour faire les choses... Par la force des choses aussi, on est plus las...

- Michel : Et ça on s'en rend pas compte, au fur et à mesure, que les mains vont p'us aller si vite, qu'on va p'us savoir desserrer une bouteille euh... parce que moi j'ai toujours serré desserré des tuyaux alors une bouteille... Ça ça fout les boules... Ah ouais. P'is alors au début, c'était les poignets, les épaules...

- Jeanine : Il a fallu une période de réparation hein... (*juste après l'arrêt du travail*)

- Michel : Les traumatismes qu'on a après l'travail quoi il a fallu... 2 ans quoi... (...) l'temps de s'réhabituer au repos.. au calme quoi...

Michel décrit ces traumatismes plus loin lorsqu'il fait la liste des aménagements réalisés récemment pour limiter l'entretien de la maison, parce que son corps est trop fatigué.

Il évoque ainsi les sifflements d'oreille et les douleurs importantes aux poignets : faute d'avoir « serré et desserré des tuyaux », « porté des parpaings », « pris et repris les scies sauteuses, les perceuses » toute sa vie.

Il terminera par nous dire : « J'retournerai plus travailler déjà c'était trop dur ! ».

Le rythme lent accompagne ce besoin de « *réparation* » en début de retraite, que les enquêtés renvoient directement au travail, à ses « *traumatismes* » pour Michel, à son « *usure* » pour Gilbert. Ces derniers se cumulent souvent chez les enquêtés au vieillissement du corps, et contraignent de fait ceux-ci à ralentir le rythme de leurs activités. Chez de nombreux enquêtés, ces fatigues du corps les conduisent à envisager les aménagements avec modération : dans le nombre de tâches à accomplir, leur étalement, dans leur façon de travailler sur chaque tâche, avec lenteur. Michel nous confie par exemple, après avoir expliqué qu'il vient de supprimer son aquarium pour réduire une fatigue d'entretien : « *y a des trucs comme ça j'me rends compte, aujourd'hui si j'devais refaire euh... je l'f'rais pas longtemps ! (rire) hier j'ai soul'vé les parpaings j'les ai j'tés dans la benne, mais euh... c'est quand même lourd... les parpaings... (...) les traumatismes euh qui sont restés quoi... ça revient presque tout d'suite. Si j'exagère pas que j'travaille une demie-journée ça va, mais si j'passe deux trois jours c'est fini, j'sais p'us porter j'sais p'us...* ».

Le ralentissement imposé, par les traumatismes du travail et/ou le vieillissement du corps, n'exclut pas par ailleurs une aspiration personnelle à la lenteur : ils se cumulent plutôt. C'est cet

ensemble qui conduit les enquêtés à adapter et/ou s'adapter à leurs pratiques, spécifiquement celles liées à l'aménagement. Ils font en prenant leur temps, sans pression, sans se presser. Les choses s'appréhendent dorénavant sur un « rythme mou », qui semble au fond celui auquel ils aspirent pour leur retraite, même s'il ne surgit pas à son tout début.

2.1.3. Une chasse aux rythmes fous à deux temporalités

Chez nos enquêtés, le ralentissement du rythme de vie se perçoit à travers leur façon de réaliser leurs activités, mais également par le nombre d'activités investies. Pour de nombreux enquêtés, c'est dès le début de la retraite que surgit l'aspiration à la lenteur, en opposition à l'ancienne vie : les activités se font alors moins nombreuses et/ou s'effectuent à un rythme lent. Cela dit, chez une partie d'entre eux, le début de la retraite est encore marqué par un rythme tendu et la temporalité de ce ralentissement est, sans être inexistante, décalée.

Certains s'investissent en effet dans de multiples activités juste après leur retraite, dont les travaux qu'ils peuvent s'approprier intensément. Cela dit, dans les discours des enquêtés de ce type rencontrés plusieurs années après le début de leur retraite, il ressort l'idée qu'à un moment, l'aspiration au rythme à soi et au ralentissement prend le dessus. Ces derniers notent une lassitude quant aux occupations d'abord prises pour « *passer le cap* » de l'arrêt de l'activité et une envie désormais accrue de profiter d'une « vraie retraite ». Il s'agit alors de réduire le nombre des activités : en restant occupé, pour ne pas « *vieillir trop vite* », mais pas trop. Il s'agit aussi de réduire ou de supprimer les activités comportant trop de contraintes horaires et/ou de présence par exemple.

Christian, 65 ans, a été mis en pré-retraite 8 ans avant l'entretien (suite à un licenciement) et a ensuite été retraité, 2 ans après.

Il a compensé son passage difficile en pré-retraite puis en retraite en multipliant les activités : il est devenu adjoint au maire dans sa commune, s'est investi dans un syndicat, a réalisé de nombreux aménagements chez lui et dans la famille, etc.. Au moment où je le rencontre, cette suractivité commence à lui peser.

- Christian : Maintenant, j'ai trop d'occupations quoi. Après j'arrête parce qu'on profite pas, et on profite pas de notre camping-car ! (...) Soit qu'on est au service des autres soit qu'on en profite hein.

« Être au service des autres » fait référence aux activités associatives, extérieures en général : l'aide aux enfants par exemple, n'est pas incluse, elle sera poursuivie.

Sa femme, Danielle, ancienne employée polyvalente retraitée depuis 3 ans, n'a pas opté pour ce rythme en début de retraite et sature aussi de l'activité de son mari.

D'ailleurs, au cours de l'entretien, le téléphone sonne : c'est la mairie. Une personne du comité des fêtes appelle pour demander à Christian des précisions et son accord par rapport à l'organisation en cours d'un événement. À ce moment, à voix basse, Danielle me dit :

- Danielle : (*regard entendu, l'appel reçu fait office de preuve de la suroccupation*) : On n'arrive pas à s'en aller, c'est ça qu'est désagréab' ! Voyez ce soir, i' peut même pas aller dire au r'voir à sa fille, avant qu'elle parte en vacances.

Réduire le nombre des activités, ralentir la cadence, semble souvent d'autant plus important que la suractivité de début de retraite a des effets négatifs sur la vie familiale, et plus encore, conjugale.

Ces effets sont perçus négativement, surtout lorsqu'ils mettent en évidence une désynchronisation entre les aspirations des conjoints pour la retraite. Chez Christian et Danielle, cette dernière estime que le couple n'est pour l'instant pas en mesure de vivre pleinement le temps de leur retraite qui devrait être destinée à en profiter, du camping-car par exemple. Elle explique aussi que les occupations extérieures de son mari limitent également les aménagements qu'il reste à faire chez eux. Elle le lui fait d'ailleurs remarquer au cours de l'entretien : « *T'es trop pris c'est vrai, on peut pas faire ce qu'on veut.* ». Les aspirations à la retraite de Danielle, en termes de vacances et d'aménagement du logement, sont ici d'une certaine façon, soumises au rythme de vie de son mari : elle ne partirait pas seule en camping-car, ces voyages sont des temps conjugaux, et c'est Christian qui possède la technique, elle ne ferait pas les travaux elle-même.

Cette contamination du rythme de vie entre conjoints est perceptible dans d'autres cas où, là aussi, un changement de rythme s'amorce non sans tensions, plusieurs années après la retraite.

Yvonne, ancienne secrétaire et Marc, ancien chef d'exploitation, ont tous deux 67 ans et sont retraités depuis 12 ans. Je fais l'entretien avec Yvonne seule, son mari est « trop occupé ».

Marc a débuté sa retraite avec un mandat d'élu à la mairie et la réfection totale de la maison de sa fille. Cette activité intense a très tôt inquiété sa femme qui évoque d'ailleurs ce sujet lorsqu'on lui demande si elle a peur de vieillir.

- Yvonne : Il est élu il en est à la 5^e année 5 ! (...) Il a pris sa retraite il a fait la maison de la fille ouh lala j'me souviens l'matin je l'voyais avec des yeux comme ça j'disais ouh la la ! J'disais pourvu qu'il fasse pas un infarctus parce qu'en plus il s'fait soigner pour la tension p'is un peu l'cœur et...et... Il a levé l'pied au niveau d'la mairie parce qu'il était trop souvent en mairie trop stressé trop pris trop sollicité, mais trop il avait pris plaisir à ça aussi hein. On s'laisse gagner par... On est comment on va dire ? C'est pas comme une drogue c'est... P'is on s'rend pas compte qu'on délaisse les autres. Alors donc il a levé le pied et là si il s'représente il m'en a parlé. Financièrement ça fait du bien, évidemment. Mais bah à 70 ans il s'pose la question. À 70 ans. Il faut s'donner un objectif. Parce qu'après les gens n'en profitent plus, les gens n'savent pas c'que c'est qu'une vraie retraite. Parce que moi j'fonctionne comme ça aussi pour lui hein. Il est toujours impeccable les cravates les chemises...

- Enquêteur : Ça vous fait du travail aussi ?

- Yvonne : Ben oui par la force des choses. P'is quand il n'est pas là j'me coltine le travail toute seule.

Puisque Marc n'enclenche pas lui-même un ralentissement, c'est sa santé qui permet à sa femme de le freiner. Car cette dernière est soumise, malgré elle, au rythme tendu de son mari.

Dans cet extrait apparaît clairement une idée très répandue chez les enquêtés : si toutes les temporalités de la retraite se vivent uniquement sur un rythme « sur-actif », alors il est impossible de profiter « *d'une vraie retraite* ». Ce qui définit fondamentalement « une vraie retraite » pour nos enquêtés, c'est ainsi pour la majorité d'entre eux, précisément le ralentissement du rythme. Celui du rythme de vie dans son ensemble, avec une réduction généralisée des activités et des contraintes, mais aussi voire surtout, un ralentissement du rythme du temps, du tempo, en d'autres termes, l'apparition de la lenteur et de la liberté, d'un rythme à soi, défini hors des contraintes extérieures à l'inverse de l'ancien. Cependant ce « rythme mou » dont les enquêtés font l'éloge, n'est pas exempt de tensions comme on va le voir maintenant.

2.2. Sortir du piège du rythme mou

Les personnes que nous avons rencontrées vivent et font désormais les choses avec lenteur et liberté. Ce « rythme mou » est particulièrement apprécié ; cela dit, il comporte aussi un risque, celui d'une sorte de chaos. Nombreux enquêtés expliquent ainsi qu'à trop se laisser gagner par la liberté et la lenteur, ils laissent trop filer le temps et par là aussi, ce qui est à faire, comme nous le verrons d'abord. L'appropriation du nouveau rythme de vie réside alors dans le fait de trouver un juste équilibre entre ces deux pôles. Or ici, nous le verrons ensuite, les pratiques d'aménagement du logement, parce qu'elles comportent un tempo propre, contribuent à scander le temps et constituent en cela des supports opérants de restructuration du temps.

2.2.1. Les « dangers » de la liberté et du rythme mou

Un premier danger associé au « rythme mou » est celui du débordement des choses à faire. Faire les choses lentement, c'est en effet en faire moins dans le temps. Les enquêtés se trouvent alors confrontés à une difficulté dans leur emploi du temps, qu'illustrent bien les propos de Joël : « *On prend plus le temps (...) Donc quand on fait quelque chose, ça nous prend plus de temps. Donc c'est qui fait qu'on a jamais l'temps. (rire)* ». Prendre plus de temps pour soi, c'est alors avoir moins de temps pour les choses qui peuvent s'étaler, s'empiler jusqu'à se sentir débordé. Une façon de gérer ce « débordement » peut alors consister à remettre à demain, puisqu'on est libre de le faire.

Une phrase récurrente des entretiens est ainsi : « *Si c'est pas aujourd'hui ça sera fait demain* ». C'est d'abord l'importance de faire les choses lentement et à son rythme qui se perçoit ici, mais, cet éloge de la lenteur passé, un autre danger du « rythme mou » apparaît : celui d'être absorbé par l'inactivité associée aux incessantes remises à plus tard.

Jeanine et Michel expliquaient plus haut la manière dont la retraite avait impulsé chez eux un nouveau rythme lent, surtout chez Michel, dont le corps est « traumatisé » du travail. Ils développent à ce sujet lorsqu'ils sont interrogés sur leur emploi du temps.

- Michel : C'est toujours les vacances !

- Jeanine : Mais c'est ça qui est pénible après, parce qu'on s'dit 'ah bah j'ai l'temps je l'f'rai d'main'.

- Enquêteur : Et ça pose problème ?

- Jeanine : Nan ça pose pas problème simplement euh... Bah quand on vous d'mande quelque chose vous dites ben non parce que y'a encore ça et ça à faire, mais bon... Vous l'faites quand même pas maintenant alors...

À trop prendre le temps, l'action serait semble-t-il aspirée dans un vide qui pousse, au final, à ne plus agir du tout. Or, l'inaction, la passivité sont des attributs associés aux figures de l'être vieux. Se laisser aspirer par l'inaction comporte alors un danger d'un point de vue identitaire. Il peut susciter aussi parfois, certaines tensions conjugales : si une trop grande aspiration à la lenteur à la liberté pousse les hommes à remettre à plus tard et finalement à ne rien faire, les femmes sont impatientes de voir aboutir les travaux, par exemple. En même temps, les aménagements sont aussi des outils grâce auxquels ces dangers du rythme mou peuvent être mis à distance.

2.2.2. Des aménagements supports de scansion du temps

Pour éviter les pièges du « rythme mou », les enquêtés peuvent s'appuyer sur certains cadres temporels. Certaines cadres sociaux traditionnels, dans lesquels ils sont encore inscrits par leurs activités diverses, font ainsi office de support de scansion du temps. C'est par exemple le cas de la garde des petits-enfants qui contribue à scander leur emploi du temps au quotidien (semaine/week-end), mais aussi les temporalités plus larges dans l'année (vacances/activités). Les pratiques d'aménagements sont également ce genre de support.

Les travaux, les tâches diverses réalisées donnent souvent leur propre tempo. Joël nous dit par exemple, lorsqu'on lui demande si les travaux sont « comme un autre travail » que : « *Nan, j'prends ça plus comme un... un loisir... Parce que j'fais ça tranquillement, ça m'met une journée ça met... Bon, j'exagère un peu parce que après, au bout d'un moment 'faut qu'ça s'termine quand même (sourire), mais, je cours pas quoi !* ». Ces pratiques peuvent être considérées comme des « supports » de scansion du temps, parce que, dès que les enquêtés s'y engagent, elles contraignent *a minima* à faire les choses dans un temps donné. Dès qu'une tâche est commencée en effet, l'emploi du temps est scandé pour pouvoir aller jusqu'au bout, à son rythme certes, mais « *sans trop traîner* » non plus. Lenteur, liberté et scansion ne sont en fait pas exclusives. Joffrey explique par exemple qu'il ne travaille pas le matin, de cette façon il prend son temps, mais il peut, selon les

tâches entreprises, passer six heures à bricoler pendant plusieurs jours d'affilée, voire parfois le week-end parce que : « *Quand on commence on aime bien que ce soit fini.* ».

La façon dont les pratiques d'aménagements du logement peuvent être un support spécifique de restructuration/de scansion du temps est aussi particulièrement visible dans le cas de Patrick.

Patrick, 68 ans, ancien responsable qualité, est retraité depuis 8 ans et demi. Au début de sa retraite, il a contracté une maladie grave alors qu'il venait à peine de commencer les travaux chez lui. Il a juste eu le temps de faire le gros œuvre de la nouvelle salle de bain du couple, au même étage désormais que leur chambre.

Il revient sur cette période lorsqu'on l'interroge sur son emploi du temps pendant les travaux.

- Patrick : Après avoir passé 47 jours en clinique euh, j'étais quand même K.O. ... Mais je voulais m'occuper (*affirmatif*) Un p'tit peu tous les jours, poser... 10 /12 carrelages tous les jours (*petit rire*) je voulais m'occuper (*affirmatif*).

- Maryse : Occuper l'esprit, parce que êt' deux mois et demi sans boire ni manger... C'est... pas évident... On perd toute la notion du temps. (...) Il avait perdu beaucoup de force donc euh...

- Patrick : C'est pour ça que... j'avais m'occuper (*affirmatif*).

L'aménagement du logement est ici considéré par l'enquêté comme une occupation nécessaire. Les pratiques d'aménagement sont utilisées pour rééquilibrer un emploi quotidien déstructuré par un passage à l'hôpital, où le temps devient insaisissable autant que possédé par l'extérieur. Dans le cas de Patrick, elles accompagnent, plus qu'une restructuration de son emploi du temps, celle de son esprit, en ce qu'elles l'aident à se réapproprier la notion du temps.

Les tâches elles-mêmes « tiennent » ainsi les enquêtés dans un rythme qui s'impose en partie et les contraint, *a minima*, à l'action et à une certaine forme d'équilibre : en termes de mode de vie et de structure mentale. Parallèlement, les saisons le font aussi, car elles leur dictent aussi les moments auxquels les tâches doivent être réalisées : l'hiver, les enquêtés s'occupent plus facilement de l'intérieur de la maison parce que « *c'est le moment de le faire* », aux beaux jours, le terrain demande à être entretenu. Alors que Maurice vient de dire qu'il n'est jamais pressé, il se reprend et ajoute : « *C'est pas une obligation... Si j'fais pas ça aujourd'hui j'le f'rai l'lendemain euh... (...)* *Bon après y'a des impératifs, 'faut passer la tondeuse euh, bon 'faut la passer 'faut la passer.* ».

Le « rythme mou » n'est finalement pas un rythme chaotique. Derrière une apparence de lenteur et de liberté généralisées, le quotidien et les temporalités d'existence de ces jeunes retraités sont en fait plus structurés qu'ils n'y paraissent, en particulier pour ce qui est des aménagements : car il faut bien faire ce qui est à faire et ne pas se laisser aller. Les cadres temporels existants et extérieurs aux enquêtés, de même que ceux élaborés en partie par eux-mêmes dès lors qu'ils entreprennent des travaux, restructurent le temps et poussent aussi à faire. D'ailleurs, avoir

« *toujours quelque chose à faire* », « *des buts* », « *des projets* » est une façon à part entière de scander, de structurer le temps. Les aménagements du logement sont de ce point de vue, et comme le laisse spécifiquement apparaître le cas de Patrick, un support particulièrement opérant.

Conclusion chapitre 3 : des pratiques reflets et supports d'enjeux au passage en retraite

Ce chapitre nous a permis de comprendre que les enjeux de l'aménagement du logement au moment de la retraite résident en partie dans la manière dont les enquêtés se saisissent des pratiques, nombreuses, qui lui sont liées. Leurs manières de parler de ces dernières a ainsi permis de voir que le sens qui leur est accordé est à comprendre en fonction de l'expérience que font ces individus du passage en retraite, entendu comme une transition suscitant nombre de déstabilisations.

Parmi elles, les bouleversements dans le rapport entretenu au temps, à l'emploi du temps, mais aussi au rythme de vie, apparaissent particulièrement importants. Autant dans les changements - plutôt heureux - qu'ils suscitent dans la vie des enquêtés, que dans leur façon d'y faire face. Sur ce dernier point, les pratiques d'aménagement se révèlent finalement comme des « supports » particulièrement opérants pour apprendre une nouvelle façon de vivre. Elles se présentent également, tout simplement, comme des manières de profiter d'un nouveau rythme de vie.

Les déstabilisations en termes de rapport au monde extérieur ont aussi retenu notre attention dans ce chapitre, qui nous a permis de voir qu'ici aussi, les pratiques d'aménagement du logement constituaient des « supports » de réaménagements importants. Elles contribuent en effet à conserver, voire sont les premiers outils dont disposent certains enquêtés, en vue de maintenir une posture ouverte sur le monde. En cela, elle révèle d'ailleurs l'enjeu des postures centrifuges à l'heure où l'activité professionnelle disparaît.

L'importance des dynamiques relationnelles ressort également dès lors que les enquêtés nous parlent de leurs manières de « faire » leurs aménagements. Nous avons ainsi vu comment les pratiques d'aménagement trouvaient leur place au sein des réaménagements conjugaux faisant suite au passage en retraite, soutenant parfois les inscriptions nouvelles dans un style conjugal fusionnel. La présence des amis surtout, apparaissent ici aussi, et se présentent d'ailleurs parfois comme indispensables à la réalisation des aménagements, lorsque les ressources sont par ailleurs limitées.

Dans le prochain chapitre, ce sont sur les dynamiques relationnelles de l'aménagement du logement que nous allons poursuivre la réflexion, en nous attachant cette fois, à montrer comment elles façonnent les types d'aménagements réalisés, plus encore que les pratiques qui leur sont liées.

Chapitre 4 - L'habitat en début de retraite, des espaces-temps à vivre et partager

Introduction : des dynamiques d'aménagements relationnelles et de mode de vie

Le chez-soi est un espace-temps où se nourrissent et se construisent les liens. Il est aussi un espace où se construit et s'organise la vie quotidienne. Et, lorsque des bouleversements surviennent, il les accueille et les éponge, voire en constitue un « support » (Kaufmann, 2015 ; Graumann, 1989 ; De Singly, 2000). En cela, dynamiques relationnelles et de mode de vie sont particulièrement intriquées aux significations de son aménagement. Chez nos enquêtés, l'importance de ces dynamiques dans les aménagements réalisés autour de la retraite a été particulièrement observée. Nous verrons en effet dans ce chapitre que l'habitat de nos enquêtés se (re)façonne à partir de la vie et des liens qui s'y inscrivent, conjugaux, familiaux et sociaux plus largement.

Plus spécifiquement, nous montrerons dans une première partie que sa fonction d'accueil est très investie par ces « pivots générationnels », qui aménagent leur logement de façon importante pour leur famille : de façon accrue autour de la retraite où leur maison se présente comme un « lieu du lien » inter- et intragénérationnel, mais aussi tout au long de leur vie, suite à des événements plus ou moins concomitants de la retraite. La retraite constitue un moment de bouleversement de la vie quotidienne, elle ouvre aussi sur une « nouvelle vie » que les enquêtés nourrissent d'aspirations diverses. Dans une deuxième partie, nous montrerons comment les types d'aménagements du logement réalisés soutiennent ces bouleversements et aspirations : à la fois ceux qui tiennent à la (nouvelle) vie intérieure dans le logement, que ceux qui tiennent au rapport des enquêtés avec l'extérieur et les sociabilités plus larges qui s'y inscrivent.

I/ Des relations familiales qui façonnent l'habitat et l'habiter

Nos enquêtés sont pour la plupart, inscrits dans une constellation de liens dont les relations familiales et amicales constituent un noyau dur. Les relations familiales concernées ici sont autant horizontales que verticales, soit autant intra- qu'intergénérationnelles. Elles font référence à la famille nucléaire, mais aussi à la « famille-entourage ». Ils évoquent ainsi très couramment leurs parents proches : ascendants, descendants, fratrie (Bonvalet, 2003, p.14) avec lesquels les affinités, la fréquence des contacts, et les relations d'entraide sont importantes (Bonvalet, Maison, 1999). Nombreux sont aussi ceux à nous avoir présenté leurs amis, d'enfance souvent, « comme la

famille ». Le noyau dur de leurs relations concerne ainsi plus largement l'« entourage », dont le concept « tient compte des amis importants » (Bonvalet, 2003, p.14).

Les dynamiques relationnelles au cœur de ces liens ont une influence importante à la fois sur l'usage du logement et sur les aménagements effectués par ces jeunes retraités au moment de leur retraite, comme nous le verrons d'abord ici, mais aussi plus largement tout au long du parcours de vie, comme nous le verrons ensuite. Cette partie nous permettra de voir que, si la retraite constitue le moment où sont réalisés de nombreux aménagements pour l'entourage, ce n'est pas tant elle qui en est le moteur, que des événements relationnels qui lui sont plus ou moins concomitants.

1. La maison des néo-retraités : un « lieu du lien » inter- et intragénérationnel

Le logement des jeunes retraités, principal et secondaire lorsqu'il y a, a une forte identité familiale qui en fait une « maisonnée », autour de laquelle gravitent un ensemble de relations. Dans cette partie, nous montrerons qu'à l'heure de la retraite, la fonction d'accueil de cette maisonnée est particulièrement investie : par plaisir et pour que l'entourage se rassemble, comme nous le verrons d'abord, mais aussi par nécessité, pour que les enfants et petits-enfants y trouvent refuge dans un contexte de crise. Les dynamiques relationnelles observées révèlent ici, d'une part, plusieurs façons pour ces Baby-Boomers d'appréhender leur rôle de pivot générationnel *via* leur habitat et, d'autre part, la manière dont ils préservent leur rôle parental en s'appuyant sur le logement.

1.1. Une maison « point de ralliement »

Les couples rencontrés recevant chez eux leurs enfants et petits-enfants au moins une fois par semaine sont loin d'être rares dans notre échantillon, même si une part assez importante aussi (environ un tiers d'entre eux) les voit plus rarement. Dans ce dernier cas, c'est souvent l'éloignement géographique qui est en jeu, exceptionnellement des relations compliquées avec les enfants eux-mêmes ou avec les gendres ou belles-filles. Cela dit, même dans ces conditions, les enquêtés voient régulièrement leurs proches, au moins pour les fêtes, d'une à trois fois par an environ. Ces visites peuvent être de courtes durées, de la journée à quelques jours, lorsqu'elles concernent des événements ponctuels comme les anniversaires, les fêtes, les mariages, etc. Elles sont de durée plus longue lorsque des événements plus réguliers sont concernés comme les gardes, les week-ends, les vacances par exemple. Ils sont aussi nombreux à recevoir leurs amis : de façon très régulière pour le café, parfois plusieurs fois par semaine, et plus ponctuellement pour les repas, quelques fois par an en général, souvent pour les anniversaires des uns et des autres ici aussi.

Si ces visites ou séjours sont si fréquents, c'est que le domicile des jeunes retraités semble, au sein de la lignée au moins, le plus à même de permettre les rassemblements de l'entourage. Les logements des enfants sont souvent trop petits et/ou ils préfèrent se rendre chez leurs parents, où ils retrouvent leur fratrie. Les réceptions chez les parents des enquêtés sont également peu envisagées, car ceux-ci n'ont plus la force de les préparer. Le domicile des jeunes retraités est alors le plus investi par les autres en ce sens. Certains comme Karine l'expriment clairement : « *Si vous voulez ici c'est l'point d'ralliement. Donc si on veut qu'ils se voient tous les trois (leurs enfants), plus les conjoints, plus les petits-enfants... Bah la réunion d'famille c'est ici.* ».

Plus que des présences ponctuelles ou régulières à leur domicile, les visites des proches modèlent l'usage du logement et, *a fortiori*, influencent ses aménagements : la maison doit être adaptée pour accueillir, pour que les visites ou séjours se passent le plus agréablement possible pour tout le monde. L'entourage dans son ensemble est ici concerné et de nombreux aménagements sont réalisés en vue de bien accueillir toute la famille lorsqu'elle se réunit, comme nous le verrons d'abord. Cela dit, nous montrerons ensuite que des aménagements plus spécifiques peuvent aussi être réalisés pour certains proches, les parents âgés et les petits-enfants notamment.

1.1.1. Aménager pour « bien » accueillir l'entourage

Il y a chez nos enquêtés une volonté forte de faire de leur domicile un lieu où chacun se sent bien. La fonction d'accueil, et plus encore de partage grâce à un accueil chaleureux, est très valorisée, et se trouve au cœur de leur représentation du chez-soi. Il s'agit de pouvoir profiter heureusement des uns et des autres, ce pour quoi de nombreux aménagements sont réalisés. Paul et Valérie nous expliquent ainsi : « *Aménager pour recevoir, c'est bien quand les gens viennent dormir, c'est sympa l'accueil, une maison, ça sert à ça normalement nan, en tout cas pour nous c'est ça. C'est le partage c'est. C'est pas pour nous une maison, on y habite c'est sûr, mais c'est bien que les gens en profitent quand ils viennent.* ». Deux espaces sont surtout concernés par les aménagements réalisés ici : les chambres, et les espaces de réception comme la salle à manger et/ou le salon.

Pour ce qui est des espaces de réception, nombreux sont ceux à avoir opéré des agrandissements des meubles ou des espaces. Chez Ève et Louis par exemple, c'est la table de leur salle à manger qui a triplé de taille, lorsqu'ils ont entrepris leurs travaux à la retraite de Louis.

Ève, 56 ans et Louis, 58 ans, ont récemment transformé leur salon-salle à manger : ils ont changé les tapisseries, le carrelage, supprimé tous les gros meubles pour épurer. Le seul meuble imposant qui a été ajouté est une table on l'on peut manger à plus d'une dizaine.

Ève : On voulait de l'aération, p'us êt' serrés. Moi je voulais plus de table ronde euh, j'voulais une grande table euh, à cause des amis. Bon pour nous tout seuls euh...

- Louis : Bon i' viennent pas souvent (*sourire*).

Ève : Nan, mais oui, mais à chaque fois que tu reçois, on est un groupe on est dix euh, dix, quand (*leur fils*) est là, mettons qu'i' soient à deux, ça fait 12 euh, c'est énorme euh.

- Louis : On a fait deux/trois fois avec des tréteaux des tables montées bah c'était pas...

- Ève : Que là on n'a rien à bouger quand tu reçois quoi, c'est plus pratique.

- Louis : P'is c'est plus attractif aussi, plus joli t'as pas àààà met' les canapés dans le... sortir, tout déménager pour recevoir euh...

- Ève : Après euh on n'a pas fait ça **pour** les amis euh on vit pas avec les copains, mais on y a pensé.

Ève et Louis ne reçoivent leurs amis que quelques fois dans l'année. Pour autant, « bien » les recevoir est important pour eux. Il ressort également un intérêt pratique à avoir acheté une grande table. Ce dernier se retrouve également chez ceux qui agrandissent les espaces de circulation en désencombrant les pièces des gros meubles par exemple, pour que chacun se sente à l'aise lors des réunions, mais aussi pour pouvoir servir et desservir les tablées plus facilement. D'autres agrandissent les pièces elles-mêmes, voire construisent une extension à la maison.

Ce dernier cas est rare dans notre échantillon, car il faut pouvoir le faire, financièrement et du point de vue de l'espace disponible. Ginette et Bernard ont fait cet aménagement et leur cas illustre particulièrement bien l'importance et l'influence de l'accueil de l'entourage, en particulier de la « famille-entourage » ici, telle qu'elle se manifeste chez la majorité de nos enquêtés.

Ginette et Bernard ont tous deux 60 ans. Ginette était enseignante ; elle est retraitée depuis 10 ans et Bernard était cadre ; il est retraité depuis 5 ans.

L'engagement dans le projet d'extension est né en même temps que leurs petits-enfants, bien qu'ils y pensaient depuis de nombreuses années déjà.

La retraite de Bernard permet la réalisation du projet. Que Bernard puisse réaliser les travaux lui-même est en même temps l'occasion de faire des économies.

- Bernard : 'y a les enfants les pt'its-enfants euh le gros souci c'était la pièce de vie.

- Ginette : Parce qu'on est 14.

- Bernard : On était trop nombreux dans une petite surface et c'est pour ça qu'on a agrandi quoi, pour avoir de l'air dans la pièce principale. Parce que quand on était très nombreux on était vite les uns sur les autres et quand c'est comme ça on s'énerve très vite et euh on se supporte pas (*rire*) donc il a fallu un peu d'air.

Plus loin, ils évoquent leur ancien salon lorsque je leur demande ce qu'est pour eux l'inconfort. Puis ils décrivent l'intérêt de leur nouvel aménagement.

- Ginette : Là on dit facilement aux pt'its-enfants : « Ben allez là-bas ! » ou... Ou c'est nous là-bas et les enfants ici 'fin les petits-enfants ici.

- Bernard : De temps en temps bon imaginons les choses, on a les enfants qui sont là euh 5 petits-enfants l'matin, 'i s'lèvent, ils veulent regarder la télévision ils s'mettent là-bas euh...

- Ginette : Et nous on prend notre petit-déjeuner ici ensemble entre adultes alors qu'avant on était vraiment euh ...
- Bernard : Bah ça change tout.

Le besoin d'espace pour recevoir est majoritairement évoqué, a fortiori lorsque celui-ci manque pour recevoir « bien » et qu'il est impossible de le maximiser avec des aménagements. Christian par exemple explique qu'il « *manque au moins un mètre à chaque pièce* », et sa femme Danielle précise, au sujet de leur salon en longueur jouxtant la cuisine : « *Quand i' vient quelqu'un, 'faut qu'je fasse le tour par la cuisine pour pas déranger la personne c'est pas pratique.* ».

Un autre type d'aménagement réalisé pour faciliter la réception de l'entourage concerne les chambres, car souvent, les proches restent dormir lors de leurs visites. Plus spécifiquement, ce sont souvent les étages entiers des logements qui sont concernés ici. Chez certains, il s'agit de conserver les chambres des enfants en l'état, en y ajoutant éventuellement du mobilier supplémentaire pour recevoir les petits-enfants, comme des lits d'appoint. Ces enquêtés sont en général ceux qui voient leurs proches le plus rarement (en particulier les enfants et petits-enfants), et/ou qui entretiennent avec eux les liens affectifs les plus distants, et/ou encore, ceux qui ont les moyens les plus limités. Chez d'autres enquêtés, l'aménagement des étages est plus important et ce sont de véritables espaces dédiés à l'accueil des proches, famille, mais aussi amis (les leurs, mais aussi ceux des enfants), qui sont conçus et réalisés. Ces enquêtés ont souvent davantage de moyens que les précédents et ont tendance à voir leurs proches plus souvent et/ou à les accueillir sur de plus longues périodes. Et ils entretiennent avec eux des liens forts.

La maison secondaire, lorsque les enquêtés en ont une, constitue en général le summum de l'espace pensé pour accueillir la famille, et plus largement l'entourage. Certains aménagements y sont souvent effectués dans ce but, en plus de ceux réalisés dans le logement principal. Elle peut d'ailleurs être pensée presque uniquement sous la thématique des retrouvailles, comme chez Carole et Henri. Ces derniers souhaitent, au moment de l'achat d'une ancienne ferme à rénover, « *un lieu pour une maison de famille* », pour se retrouver tous ensemble dans l'idéal, mais aussi que chacun s'y retrouve quand il le souhaite, et avec qui il le souhaite. Henri nous explique ainsi le principe de la maison : « *L'idée c'est qu'ils (les enfants) viennent pas chez nous, mais chez eux (...) et comme c'est chez eux, ils viennent avec le nombre d'amis qu'i' veulent.* ». Et, dans leur cas, les nombreuses dépendances, chacune transformée en maisonnette individuelle pour que chacun ait son espace, le rendent possible. Ce cas est exceptionnel dans notre échantillon, bien qu'il corresponde à une aspiration généralisée. Le plus souvent, c'est l'étage de la maison principale qui est aménagé, pour les enfants et petits-enfants surtout.

1.1.2. Les aménagements spécifiques pour certains proches

Si certains aménagements sont effectués pour favoriser la réception de l'entourage en général, les enfants et petits-enfants impulsent très souvent des aménagements plus nombreux et aussi plus spécifiques. Les parents âgés peuvent également être moteurs d'aménagements particuliers chez nos jeunes retraités, même si c'est plus rare.

Concernant les enfants et petits-enfants, c'est en général l'étage qui leur est dédié voire, qui a pu être créé, aménagé uniquement pour eux. C'est ce qu'ont fait Mauricette et Alain par exemple, lorsqu'ils ont acheté leur nouvelle maison. Eux vivent de plain-pied, mais ils ont tout de même réhabilité complètement l'étage pour recevoir leurs proches. Ils l'ont ainsi agrémenté d'une chambre par couple, d'une salle de jeux centrale dans laquelle se trouvent également les lits des enfants, et d'une salle de bain avec baignoire uniquement pour les petits-enfants, parce que « *c'est plus pratique de les laver dans une baignoire et elles sont encore petites donc...* ». L'escalier pour se rendre à l'étage est également adapté aux petites-filles, avec des rampes à leur hauteur et des marches peu hautes. Mauricette nous dit au sujet de ces aménagements : « *Comme ils (les enfants) sont pas très proches euh... I' faut quand i' viennent pouvoir les héberger. Mais c'est vrai que, ça fait un très grand espace qui sert euh que très peu.* ». Les enfants d'Alain et Mauricette viennent peu, du fait de leur éloignement géographique, mais, comme beaucoup d'enquêtés, ce n'est pas tant le nombre de visites qui compte que la force des liens, et *a fortiori*, que leur expression soit favorisée par un environnement accueillant.

Lorsque les liens sont moins forts d'ailleurs, et que les enfants mettent moins de sens et d'importance aux retrouvailles familiales dans une « maisonnée » qui leur est chère, les étages sont d'ailleurs délaissés par les jeunes retraités interrogés. Nicole et Constant par exemple, sont au départ dans le même cas qu'Alain et Mauricette : ils achètent une maison autour de la retraite avec un étage aménageable, mais ils ne vont pas l'aménager. Nicole nous dit ainsi : « *Ça restera comme ça après, 'y a assez de ménage à faire comme ça (sourire). À deux on n'a pas besoin de plus.* ». Et, lorsqu'on lui demande si ses enfants viennent parfois, elle nous répond : « *Bah, les enfants i' viennent pas, ils aiment pas l'endroit, ou alors si, i' viennent pour faire la fête une fois dans l'année avec les copains donc... (rire)* ». Les moindres visites et/ou attachements des enfants à la maisonnée conditionnent la manière dont les enquêtés la façonnent. Notons ici pour compléter que, souvent, le délaissement des étages et/ou l'absence d'aménagement sont aussi plus observés lorsqu'il n'y a pas de petits-enfants : c'est le cas pour Nicole et Constant.

Pour les autres enquêtés, l'idée d'aménager des espaces dédiés aux enfants et petits-enfants peut être impulsée directement par la naissance des petits-enfants et/ou l'achat d'une nouvelle

maison, sans que ce mode d'habiter n'ait existé auparavant : c'est le cas pour Mauricette et Alain. Elle peut aussi se présenter dans la continuité d'un fonctionnement familial déjà en place lorsque les enfants des enquêtés étaient petits, comme c'est le cas pour Martin et Gabrielle.

Martin, 63 ans, ancien professeur et Gabrielle, 63 ans, ancienne maître de conférences, ont une grande maison bourgeoise, composée d'un étage spacieux.

Ce dernier dispose de trois chambres, un bureau pour Martin et un grand palier qui fait office d'espace de jeu. Avant, l'espace de jeu et les chambres étaient ceux de leurs filles, mais aujourd'hui, c'est ceux de leurs petits-enfants.

Lorsque je demande au couple comment ils ont pensé l'aménagement de la maison, ils nous expliquent leur « formule », réutilisée de génération en génération.

- Gabrielle : Notre formule c'était on vit partout, c'est essentiel. On a fait le rez-de-chaussée, celui qu'avait envie de regarder la télé il pouvait, celui qu'avait envie de lire il pouvait se mettre devant la cheminée euh... Les enfants avaient leur domaine là-haut, **essentiel**. Elles avaient chacune leur chambre et, elles avaient quelque chose d'extraordinaire dans cette maison, c'est le palier. Ça, je conseille à tous les parents du monde de faire un palier. C'est-à-dire 'y avait l'espace jeu, l'espace dormir et l'espace travail. Les devoirs c'était dans la chambre et elles dormaient, et les jeux c'était sur le palier, souvent avec les cousines et les cousins, et donc, elles faisaient leurs saynètes, leurs jeux de société, la télé parce que 'y a la télé... Et chacun avait son espace, et ça, quand on recevait des amis nous on était en bas, les enfants étaient en haut. Ils ne subissaient pas le rythme des parents et ça a toujours très bien fonctionné. Moi quand je travaillais, et même sans ça, à partir de 20 h 30, les enfants c'était là-haut et nous c'était en bas, c'était vraiment important pour notre équilibre (...) 'y avait des temps très marqués, et rien n'a changé avec les petits-enfants.

La discussion se poursuit sur les petits-enfants. Je leur demande s'ils ont aujourd'hui le même usage des espaces qu'en avaient leurs enfants

- Gabrielle : Rien de changé, même méthode. Tout est pareil. Ils ont récupéré euh les chambres qu'ils voulaient euh 'y a la chambre d'amis, la chambre des enfants euh, ils ont pris celles qu'ils voulaient... On a récupéré des lits euh pour les garçons (*les petits-fils*) puis après, euh les jumelles (*les petites-filles*) elles ont voulu aussi chacune leur chambre donc là nous on a récupéré le mobilier qu'était encore en bon état et on leur a fait un espace euh bon on n'a pas refait les papiers peints parce que c'était pas nécessaire, mais on a un peu personnalisé euh pour une des petites-filles on a mis un autocollant de princesse euh comme ça elle dit c'est « sa chambre de princesse » voilà (*rire*).

On retrouve au sujet des chambres, de façon plus prégnante qu'au sujet des espaces communs de réception, la volonté pour bon nombre d'enquêtés que chacun ait un espace propre. Et, plus spécifiquement encore, celle d'un espace propre à chaque génération, surtout lorsque les périodes des visites sont longues. Il y a en effet chez eux une aspiration à partager du temps ensemble, mais en même temps de façon séparée d'un point de vue générationnel, afin que les relations se déroulent le mieux possible. Cette question est d'ailleurs parfois intégrée lorsque la création des espaces a la

possibilité d'être pensée en amont⁵². Carole et Henri par exemple ont prévu dans leur maison secondaire une petite cuisine à part de la grande cuisine-salle à manger commune centrale. Carole explique à ce sujet : « *J'me suis dit en vieillissant, si j'en avais marre de voir les jeunes courir partout... Ou si on n'avait pas le même rythme... Ou si on devenait trop acariâtres, on irait manger dans notre petite cuisine et on laisserait les jeunes entre eux.* ».

Les personnes âgées sont un deuxième type de personnes pour qui des aménagements spécifiques peuvent être réalisés. Il peut s'agir, comme chez Carole et Henri, d'une projection de soi dans le futur. Le plus souvent cela dit, c'est plutôt pour les proches aujourd'hui âgés que l'on procède à quelques aménagements. Ces derniers sont en général réalisés pour pallier les limitations fonctionnelles des proches, qui sont susceptibles de rendre difficile l'usage de leur logement et donc, de rendre moins agréable voire de remettre en question leurs visites ou séjours. Édouard et Véronique par exemple, ont ainsi le projet de mettre des W.C. en rez-de-chaussée « *parce que 'y a ma mère qui vient pas sinon* », nous explique Véronique. Mauricette de son côté, a installé une barre d'appui dans les toilettes parce que « *maman quand elle vient qu'elle va aux toilettes elle a des difficultés à se relever donc.* ». Cela dit, c'est plus largement pour les proches à mobilité réduite que ce type d'aménagement est réalisé, les personnes âgées n'étant pas les seules concernées ici.

Myriam, 40 ans, coiffeuse et Hector, 62 ans, ancien chauffagiste, ont acheté leur maison une dizaine d'années auparavant. Ils ont réalisé de nombreux travaux au fil du temps et particulièrement autour de la retraite d'Hector.

Ils ont notamment égalisé les niveaux de leur jardin, car la maison était difficilement accessible pour une personne avec des difficultés à se mouvoir et/ou en fauteuil roulant.

Il existait en effet des marches pour accéder à la porte d'entrée principale de la maison, ou sinon, ils devaient contourner la maison, mais en passant par un jardin à paliers et donc difficilement accessible.

Le couple a eu l'occasion d'expérimenter ces difficultés doublement : avec la grand-mère de Myriam, qu'ils devaient mettre sur une chaise et porter dans les escaliers, car elle était trop faible pour les monter, mais aussi avec un de leur cousin, dont l'impossibilité de quitter son fauteuil roulant rendait aussi particulièrement compliquée l'entrée dans la maison.

Chez Myriam et Hector, les travaux ont donc été effectués « *de façon à ce que chacun puisse passer, au cas où* ». En d'autres termes, la démarche est celle d'une accessibilité universelle. Si ces exemples sont notables, ils sont cependant très rares dans notre échantillon, les aménagements effectués étant surtout liés aux enfants et petits-enfants.

52 Plus couramment ceux qui en ont les moyens financiers et en termes d'espace.

1.2. Un habitat marqué par les temps de crise

En donnant à voir la constellation des liens familiaux dans lesquels ces enquêtés sont inscrits et leur importance en termes de dynamique d'aménagements, nos résultats font écho à d'autres recherches qui montrent la « persistance des relations de la parenté » au sein de la famille des Baby-Boomers (Bonvalet, Lelièvre, 2012, p.33). Ces liens donnent lieu à de nombreux aménagements pour le plaisir de se retrouver, mais certains d'entre eux ont une fonction plus spécifique : celle de façonner la maison des jeunes retraités comme un refuge familial, alors que le contexte rend incertain et difficile le parcours de vie des enfants, comme nous le verrons d'abord ici. Nous montrerons ensuite qu'à travers ces aménagements s'exprime et se révèle un sens de la famille spécifique chez nos enquêtés, modelé autant par leur place de « pivot générationnel » que par le contexte social, historique, dans lequel s'inscrit aujourd'hui leur lignée. Nous verrons enfin que ces pratiques de solidarité dépassent les aménagements du logement proprement dit et que d'autres formes de solidarité sont observables, dont l'habitat reste le point d'appui.

1.2.1. Aménager un refuge familial

Les enfants des enquêtés évoluent dans un contexte de « flexibilisation des parcours de vie » dont certaines conséquences sont difficiles. Âgés en général d'une vingtaine à une quarantaine d'années, ils sont souvent aux prises avec un contexte de « crise », au sein duquel l'insertion sur le marché de l'emploi est de plus en plus difficile et/ou les licenciements et bifurcations multiples. À un niveau personnel, ils sont aussi nombreux à avoir subi des « ruptures biographiques » dans leur parcours telles que des séparations, des divorces, etc. Or, dans chacun de ces cas, la maison des jeunes retraités peut constituer un refuge très investi.

Face aux séparations conjugales de leurs enfants et/ou à leurs périodes de chômage, qui peuvent les amener à se retrouver sans logement, les enquêtés ouvrent leur porte et, par la même occasion, réalisent très souvent quelques (ré)aménagements pour faciliter l'accueil de leurs descendants, enfants et petit-enfants, même s'il n'est que provisoire. Par exemple, ils peuvent acheter des lits superposés et aménager une ou des chambres supplémentaires à ces occasions. Cela dit, les aménagements réalisés dépassent souvent ces moments particuliers, et les jeunes retraités interrogés, conscients du contexte dans lequel évoluent leurs enfants, envisagent plutôt certains de ces aménagements sur le long terme : le temps que la situation de leur enfant se stabilise, vraiment. Ainsi, que leurs enfants aient rencontré des ruptures dans leur parcours ou qu'elles soient anticipées par les jeunes retraités interrogés, parce que conscientisées comme probables, leur maison doit être prête à faire refuge. C'est pourquoi des espaces de stockage sont préservés, si les enfants sont privés

d'un « chez-eux » et/ou pour pallier des logements pour l'instant trop petits ; les chambres des enfants doivent aussi être préservées et/ou aménagées pour pouvoir continuer, plus qu'à les recevoir, à les héberger si besoin et « *le temps qu'il faut* » comme l'explique Mauricette.

Alain et Mauricette, dont l'étage de leur nouvelle maison a été fait pour les enfants et petits-enfants, ont été évoqués plus haut. Reprenons ici un extrait de la visite guidée de cet étage.

Nous entrons dans la chambre de leur fils, célibataire, 30 ans, pas d'enfants.

- Mauricette : Donc là c'est la chambre de mon fils euh, bon, faites pas attention euh n'ayez pas peur, il est en train de déménager son appart' euh.
- Enquêteur : Votre fils euh je ne sais plus, il habite toujours ici ?
- Mauricette : Bah (*rire*) nan nan, mais, il est toujours domicilié ici parce que, bah... C'est un pigeon voyageur quoi (*sourire*) en fonction de son travail euh, là il travaillait en Seine-Maritime et puis là, il veut faire autre chose donc il va se retrouver en région parisienne d'ici peu donc... À chaque fois ils nous re-benne euh tout son barda (*rire*), mais bon.
- Enquêteur : Et il vient habiter un petit peu là du coup ?
- Mauricette : En ce moment il est là ouais. Parce qu'il doit intégrer une école et euh il a peur de pas réussir à attraper la session de début octobre euh par rapport à son inscription au chômage ça sera trop juste et... Du coup, ça reporte de deux mois donc il va être deux mois ici.

Deuxième chambre d'enfant, celle de leur fille, 32 ans, 2 enfants en bas âge.

- Mauricette : Donc là c'est pareil euh c'est le bazar. Bah parce que 'y a moins de place qu'avant (*dans l'ancienne maison d'Alain et Mauricette*).
- Enquêteur : Ils laissent beaucoup de choses chez vous, vos enfants ?
- Mauricette : Bah (*rire*) maintenant moins, maintenant moins, parce que je leur ai demandé, 'y a un gros tri qui a été fait euh je voulais pas trop encombrer les pièces (*dans sa nouvelle maison*), mais... Ils ont pas assez de place chez eux alors... Ils sont en appartement et, vu les prix c'est pas possible de... 'fin voilà quoi donc on stocke (*rire*).

Les discours des enquêtés sur la vocation « refuge » de leur maison sont nombreux et illustrent particulièrement bien leur manière de préserver leur rôle de parents, d'autant plus que le contexte rend, semble-t-il, cette préservation du rôle nécessaire.

1.2.2. L'impératif de rester parent et de préserver la maison familiale

Dans les discours des enquêtés sur leurs aménagements « refuges » se révèle une tendance forte, voire un impératif de leur part, à la préservation de leurs rôles parentaux : celui de soutien et de protecteur auprès des enfants qui traversent des épreuves personnelles et/ou professionnelles en particulier. La préservation de ces rôles à travers les aménagements réalisés s'inscrit également dans un mouvement de compensation des inégalités de statut social et de ressources existant entre les générations, à l'image des dons en temps identifiés par ailleurs (Attias-Donfut, 1995). Nos enquêtés relient d'ailleurs souvent directement la nécessité de poursuivre l'aide aux enfants dans le contexte

difficile actuel, et plus largement celle d'apporter une aide aux ascendants et descendants, à leur place de « pivot générationnel ». C'est ainsi que Jeannette nous dit : « *On est d'une génération un p'tit peu sandwich nous c'est-à-dire qu'on a encore nos enfants qui risquent de faire des allers-retours pour un problème de chômage problème personnel ou autre et p'is la génération de nos parents encore aussi qui sont là tant mieux c'est pas ça, mais force est de constater qu'on est dans une génération où (...) on doit s'occuper de chaque côté et ça peut être lourd.* ».

Bien qu'il puisse être lourd, ce rôle est investi fortement, en particulier car les jeunes retraités, qui s'estiment en général « bien lotis », semblent être les seuls à pouvoir compenser les filets de sécurité étatique désormais moindres face aux difficultés rencontrées par leurs enfants. Des discours sur les aménagements refuges, c'est un sens de la famille qui émerge et révèle une manière pour nos enquêtés de faire de leur « groupe familial », *via* leur habitat, un nouveau « filet de soutien » permettant de faire face ensemble, repoussant ainsi une société jugée parfois trop individualiste et incertaine qui tend à laisser « seuls et démunis » (Djaoui, 2011). Dans les discours d'ailleurs, les ruptures connues par les enfants, en particulier celles qui concernent l'emploi, sont toujours renvoyées au « système » actuel, auquel les parents doivent pouvoir pallier.

En même temps, chez nos enquêtés, ni le groupe familial ni les pratiques solidaires dispensées n'engloutissent les individualités. Chez eux en effet, « parenté et individualisme ne sont pas incompatibles, mais complémentaires, voire compensatoires » (Bonvalet, Lelièvre, 2012). Ce rôle conservé de parent s'exprime ainsi en adéquation avec le respect de l'autonomie et de l'individualité de chacun. Le statut d'adulte des enfants n'est pas remis en cause, quand bien même ces derniers viennent revivre au domicile parental. C'est ce qui se perçoit en particulier dans les discours sur les espaces aménagés dédiés aux enfants et petit-enfants : « *comme ça ils sont tranquilles, ils ont leur vie.* », nous disent-ils, mais également à travers d'autres pratiques solidaires autour de l'habitat, qui dépassent les aménagements.

1.2.3. Des solidarités via l'habitat qui dépassent les aménagements

En dehors de l'aménagement de la maison comme espace « refuge » pour leurs enfants et petits-enfants, nos enquêtés procèdent également à d'autres pratiques solidaires, liées à l'habitat de leurs enfants cette fois, en vue de les aider et les soutenir, dans les moments difficiles, lors de transitions importantes et/ou au début de leur vie d'adulte.

Un premier type de pratiques concerne l'aménagement du logement des enfants : par le don de meubles et/ou par l'aide aux travaux. Pour les dons de meubles, certains comme Inès ont pu par exemple prétexter une envie de changer de salon pour laisser leur ancien à un enfant, qui l'aimait

bien, voulait faire des aménagements chez lui, mais qui à ce moment n'en avait pas les moyens. L'aide aux travaux des enfants est également très régulière chez les personnes que nous avons rencontrées, l'inverse étant rarement visible en revanche. Il s'agit alors souvent de faciliter leur installation dans un nouveau logement, ce d'autant plus qu'il leur est difficile de s'occuper de tout avec leur vie chargée : « *Ils ont pas le temps et ils ont besoin de nous.* » est une phrase récurrente.

Un second type de pratique concerne l'achat des logements eux-mêmes, exceptionnel dans notre échantillon du fait du coût de cette forme de solidarité. C'est par exemple le cas de Carole et Henri qui ont acheté une maison pour leur fils lorsque celui-ci était au chômage. Après y avoir fait des travaux et retrouvé une stabilité professionnelle, ce dernier laisse la place à sa sœur, qui en profitera pendant 5 ans avant que la maison soit mise en location. Le même principe est à l'œuvre chez Georges et Catherine, qui ont acheté un appartement à Paris pour les études de leurs enfants cette fois. Les études finies, le couple souhaitait récupérer l'usage de cet appartement en vue de reprendre quelques cours de peinture à la retraite. Or, une de leur nièce en aurait besoin pour ses études également, leur projet est donc remis à plus tard. C'est que, de façon majoritaire dans notre échantillon, ce sont les besoins des enfants et les dynamiques familiales qui priment sur les projets personnels, conjugaux parfois, des jeunes retraités.

Au final, le « filet » que ces jeunes retraités constituent pour leurs enfants s'appuie autant sur une « économie utilitariste » qui inclue l'accueil, l'hébergement, le don de meubles par exemple, qu'une « économie affective » qui vise à soutenir les enfants dans les moments difficiles (Attias-Donfut, Segalen, Lapierre, 2002, p.84). C'est ce sens de la famille que les aménagements des jeunes retraités semblent transcrire. Il se manifeste particulièrement à la retraite parce que cette dernière coïncide avec un surplus de temps, qu'ils peuvent dédier davantage aux pratiques solidaires et/ou parce que cette dernière coïncide, simplement, avec des événements spécifiques.

2. Événements et cycle de vie, une influence plus forte que la retraite

Les événements familiaux, dont le degré de prévisibilité varie, semblent au final plus influents sur le *timing* des aménagements que le moment de la retraite lui-même. La retraite constitue, certes, « le bon moment » pour réaliser les travaux. Cela dit, si un certain nombre de ces événements et les aménagements qui les accompagnent arrivent autour de ce moment, la retraite n'est pas nécessairement l'instant où ils sont prévus et/ou qui a été pensé en amont pour les réaliser. C'est en particulier le cas des événements qui concernent la lignée des pivots générationnels, comme nous le verrons dans un premier temps. Dans un second temps, nous focaliserons notre attention sur des événements qui concernent plus particulièrement le couple et la parentalité.

2.1. Deux événements marquants pour des pivots générationnels

La position de « pivot générationnel » de nos enquêtés au sein de leur lignée (Attias-Donfut, 1995) induit pour eux une situation bien spécifique : « leurs parents font partie des premières cohortes qui ont bénéficié massivement de l'augmentation de l'espérance de vie depuis 1945, en particulier aux âges élevés, alors que leurs enfants subissent la crise économique avec la multiplication des emplois précaires et les difficultés d'accès au logement. » (Clément, Bonvalet, Ogg, 2011). Leur position dans le parcours de vie en fait aussi des grands-parents, rôle auquel est attachée une symbolique positive de plus en plus prégnante (Gourdon, 2001 ; Attias-Donfut, Segalen, 2001). Cette situation spécifique est marquée par des événements : la naissance des petits-enfants, le surgissement d'une moindre autonomie des parents âgés, les ruptures et/ou difficultés dans la vie des enfants. Chacun impulse chez eux des pratiques spécifiques, solidaires ou non. Les discours de nos enquêtés ont révélé certaines de ces pratiques et l'influence majeure de deux événements intimement liés à leur place de « pivot générationnel », qui marque autant leur vie que leur logement : la naissance et la garde des petits-enfants, et la vieillesse et l'aide aux parents âgés.

2.1.1. Grand-parentalité et garde des petits-enfants

L'importance du statut et du rôle de grands-parents émerge très clairement dans les discours de nos enquêtés, qu'ils le soient ou non d'ailleurs. Pour ceux qui le sont, il a même pu conduire certaines femmes comme Karine à arrêter de travailler pour l'investir à temps plein. Cette dernière nous dit ainsi : « *J'me suis offert ça (la retraite) pour mes 50 ans ! J'aurais pu continuer, mais j'ai pris ma retraite à 50 ans pour pouvoir m'occuper des enfants, faire les navettes entre les écoles des trois enfants à l'époque parce que, moi 'y a deux choses que j'aime dans la vie, c'est les enfants et les animaux !* ». À l'inverse, quand il n'existe pas de petits-enfants, ceux qui en sont privés se trouvent très souvent dans une situation d'attente et/ou de substitution. Didier et Brigitte par exemple, qui ont perdu leur fils unique alors qu'il avait 20 ans, ne peuvent investir ce rôle que par procuration avec leurs neveux et nièces. Cette substitution est cela dit, et comme la plupart du temps dans ces cas-là, très forte : en termes de pratiques, mais aussi en termes d'émotion. Ils nous disent ainsi au sujet des nouvelles naissances dans leur entourage familial : « *Ça s'agrandit même (rire) avec les... jeunes tout ça ! Les n'veux, bah ouais on vient 'cor d'accoucher là (sourire). Bon nous ça nous... nous fait un peu d'émotion (dans le sens : de joie) parce que c'est pas évident qu'à deux hein (redescend, grave). Ah ouais.* ». Chez Adrien et Maïté, les petits-enfants sont attendus avec hâte, car ils redonneraient un sens à l'usage familial de la salle de réception. Pour l'instant, cette dernière souffre d'un vide : « *il y a des manquants* » nous dit Maïté, faisant allusion aux

parents âgés ou décédés notamment. En attendant, l'espace est surtout utilisé par les amis : « *c'est les amis qu'ont pris le relais p'is bon après j'pense que ça reviendra famille.* », s'impatiente Maité.

À ce statut valorisé et valorisant pour les personnes que nous avons rencontrées, comme chez de nombreux grands-parents d'ailleurs (De Singly, 2015 ; Attias-Donfut, Segalen, 2001), sont associées plusieurs pratiques qui influencent fortement l'usage et les aménagements de leur logement. Plus spécifiquement chez nos enquêtés, le surgissement de la grand-parentalité influence de deux façons (non exclusives) leurs aménagements du logement, qui correspondent à deux rôles particulièrement investis à l'occasion : l'affection et l'aide à la garde.

En investissant affectivement leur rôle de grands-parents, il est important pour les jeunes retraités interrogés de faire plaisir à leurs petits-enfants, de pouvoir les accueillir au mieux, de rendre leurs séjours et visites agréables. Ces aménagements font partie des aménagements évoqués précédemment qui visent à accueillir au mieux certaines personnes de l'entourage. Ajoutons pour compléter ici que, même si bon nombre d'entre eux sont réalisés à la retraite, c'est avant tout la naissance des petits-enfants, considérée comme un événement familial, qui les impulsent.

Charles, 62 ans, retraité depuis 10 ans et Monique, 58 ans, retraitée depuis 2 ans. Chez ce couple, la naissance des petits-enfants va impulser une série d'aménagements importants.

Chez ce couple, l'étage a vite été composé de trois chambres, mais l'aménagement d'une salle de bain, dont l'emplacement était prévu dès le départ, est plus tardif.

- Charles : La tuyauterie, tout, tout était en place 'y avait plus qu'à ! Mais not' douche nous suffisait... p'is, j'disais, moi j'aime pas les bains ! Alors... ça va bien comme ça... et puis...

- Monique (*lui coupant la parole*) : Bah p'is les enfants i's'marient !

- Charles : (*lui coupant la parole*) : P'is j'ai fait la salle de bain bah quand (leur fille) a fréquenté... euh... i' fallait... euh c'était un peu juste.... j'm'disais bah après 'y aura des enfants des p'tits-enfants... euh... après ça sera (leur fils), donc après j'ai fait la salle de bain. 20 ans ! 25 ans après j'l'ai fait la salle de bain ! P'is après, ça a encore évolué ! Quand elle a été enceinte, ah ! Il a fallu une chambre pour les p'tits-enfants !

- Monique : Bah oui parce que comme i' sont loin quand i' viennent, ils viennent plusieurs jours euh... donc euh... on a dû faire une chambre pour les p'tits-enfants ! Alors ça, c'était au début que t'étais en retraite (*en regardant Charles*).

- Charles : Là ouais. Ça, c'était... 'y a dix ans... à peu près, 8-10 ans ouais, ah c'est vraiment aménagé que pour des enfants ! Elle fait combien, 25-30m², c'est une grande euh on peut mettre 4 lits hein si on veut hein 'y a de quoi faire ouais.

Cet espace « pour les petits-enfants » est aménagé en faisant une extension de l'étage (en prenant sur le grenier de la dépendance mitoyenne à la maison principale).

- Enquêteur : Vous avez attendu votre retraite pour faire ces aménagements ? Ou c'est parce qu'elle était enceinte que...

- Charles : Bah, non, j'étais en retraite, et (*leur fille*) nous a annoncé, nous a dit bah euh : « J'suis enceinte. », bah j'ai dit : « Bah on va faire une chambre là-haut. », la chambre supplémentaire, voilà, c'est tout.

- Enquêteur : Donc c'est cet événement-là qui a... sinon vous n'aviez pas prévu euh ?
- Charles : Pas plus.
- Monique : Nan nan... Mais c'est vrai que la chambre d'(*leur fille*) avec les petits euh...
- Charles : Nan, mais là c'est vraiment... un confort supplémentaire hein.
- Monique : C'était nécessaire. Bah une nuit on s'arrange, 'y a un grand palier, mais...
- Charles : C'était faisable et... bon... on avait la possibilité donc on l'a fait.

La naissance des enfants est un événement particulièrement opérant sur les aménagements du logement, bien plus que la retraite, même si dans nombre de cas, il lui est concomitant, et permet alors d'autant plus de leur faire une place dans le logement. Notons également qu'il s'inscrit plus largement dans une série d'événements préalables qui ont, eux aussi, façonné le logement, comme la mise en ménage des enfants par exemple, qu'évoque Monique. Ces propos rappellent à quel point l'habitat est modelé et remodelé au fil du parcours de vie et de ses événements (Kaufmann, 2015).

Le rôle de grands-parents peut aussi être investi de façon « solidaire » vis-à-vis des enfants, en devenant ceux qui gardent les petits-enfants, de façon ponctuelle ou attitrée. Nos enquêtés rejoignent un mouvement général de la population, les grands-parents représentant « aujourd'hui, dans la plupart des pays européens, de véritables relais pour la garde des petits-enfants » (Attias-Donfut, 2008). Cette pratique s'inscrit dans la même logique solidaire que celle visant à façonner un espace « refuge » pour leurs enfants en cas de difficultés. Elle est en effet impulsée par le sentiment d'une nécessité à aider ses enfants dans un contexte de course incessante entre les différents temps sociaux, surtout s'ils sont des « parents solos ». Bon nombre d'entre eux nous diront ainsi comme Helena : « *Ma fille elle est seule donc, elle a besoin de nous quoi.* », ou comme Gabrielle « *Le mercredi ça arrive que (le petit-fils) dorme là. Ma fille elle travaille souvent tard, et elle est divorcée donc euh on compense l'absence quoi.* ». Les jeunes retraités compensent l'absence d'un conjoint, mais aussi celle de structures étatiques ou privées qui pourraient pallier cette absence.

Pour ces raisons aussi, des aménagements peuvent être réalisés en vue d'accueillir au mieux les petits-enfants lors des périodes de garde, auxquels s'ajoute souvent l'achat de jouets et d'équipement spécifiques (matériel de puériculture), pour que leurs parents n'aient pas à amener chaque fois le matériel nécessaire. En dehors de ces aménagements faits pour les petits-enfants, l'aide apportée *via* la garde des petits-enfants peut aussi conditionner la temporalité des projets d'aménagements personnels des enquêtés. Helena et Joël par exemple, expriment le souhait de déménager dans le sud de la France pour leur retraite, soit d'opérer une mobilité de début de retraite par « quête de bien-être ». Cela dit, ils devront attendre « *parce qu'on a des petits-enfants, on veut attendre euh qu'ils soient plus autonomes.* », dit ainsi Helena, avant que son mari précise : « *Ma*

filles elle est seule donc, elle a besoin de nous quoi. Jusqu'à ce que ses enfants ils aient environ 16 ans euh là 'y aura moins besoin de papy et mamy quoi, sauf pour les vacances quoi (sourire) ».

Le déterminant majeur des aménagements réalisés, ou non-aménagements, est ici le besoin des enfants et/ou simplement des naissances, soit avant tout des événements, qui semblent « bien tomber » avec l'arrivée de la retraite. Ces derniers sont en effet généralement concomitants et en cela, les réponses des enquêtés - pratiques solidaires et aménagements notamment - aux besoins de leurs enfants, tout comme à leurs aspirations de grands-parents, sont facilitées. Cela dit, il est des cas de désynchronisations de ces moments, particulièrement mal vécus d'ailleurs. Mauricette par exemple, s'inquiète que sa retraite ne tombe un peu trop tard : « *Disons qu'j'ai peur de me retrouver à la retraite avec des petites-filles trop grandes pour avoir envie de rester avec mamie.* » nous dit-elle avant d'ajouter pour conclure : « *C'est en c'moment qu'elles ont besoin d'moi.* ».

2.1.2. Grand âge et aide aux parents

Les Baby-Boomers que nous avons rencontrés, comme nombreux autres (Blein, *et alii*, 2009), sont souvent aidants de leurs aînés. Or, le moment de leur retraite coïncide souvent, dans notre échantillon tout du moins, avec un pic en termes d'aide apportée. Du fait de la position particulière de nos enquêtés dans leur lignée, et du contexte d'allongement de l'espérance de vie, nombreux sont en effet ceux à être confrontés à une aide accrue à apporter à ce moment (Clément, Bonvalet, Ogg, 2011). Cette solidarité est impulsée, ici aussi, par des événements spécifiques : de santé notamment, comme la survenue de la maladie d'Alzheimer chez les proches âgés ou encore, une réduction importante de la mobilité suite à une chute ou du fait d'un vieillissement accru.

L'aide aux parents âgés proprement dite a assez peu d'effet sur les aménagements du logement de nos enquêtés, sauf dans quelques rares cas où les couples rencontrés ont accueilli, ou projetaient d'accueillir leurs parents. C'est par exemple le cas d'Édouard et Véronique, qui ont laissé à l'usage des parents d'Édouard, fortement limités physiquement, une grande partie de leur rez-de-chaussée, qu'ils ont par la même occasion réaménagé (avec l'aide financière de ces derniers) une dizaine d'années avant la retraite d'Édouard. Les parents d'Édouard ont ainsi passé plus de dix ans chez ce couple d'enquêtés, en recevant par ailleurs des aides à domiciles, jusqu'à la retraite d'Édouard où leur état de santé nécessitait une entrée en institution. Odile et Gilbert de leur côté, avaient prévu d'accueillir leurs parents lorsqu'ils arriveraient à un âge avancé, et ce, dès la construction de leur maison. C'est en partie pourquoi les pièces et les portes notamment ont été élargies, pour laisser passer un fauteuil roulant en cas de besoin. Cela dit, autour de leur retraite, alors que les parents de Gilbert commencent à rencontrer des difficultés telles qu'elles limitent leur

autonomie fonctionnelle, ces derniers préfèrent rester chez eux et faire appel à des aides extérieures et/ou se faire aider ponctuellement par leurs enfants, mais à leur domicile.

La maison des jeunes retraités n'est pas celle depuis laquelle les parents âgés sont aidés : c'est pourquoi ces pratiques de solidarités influencent peu le type d'aménagements réalisés. En revanche, l'aide apportée peut avoir des effets sur la temporalité des aménagements réalisés voire sur leur possibilité. Régis et Marie par exemple, expliquent qu'une partie de l'argent originellement destiné aux travaux a servi au paiement de la maison de retraite de la mère de Régis. Ils ont alors dû se restreindre sur certains points et reconnaissent ensuite que « *malheureusement* », ils commencent à « *mieux vivre depuis qu'elle est décédée* ». Chez d'autres, les aménagements peuvent être décalés du fait d'un « sur-temps » accordé à l'aide apportée : même si c'est assez rare, dans la mesure où les femmes sont les plus mobilisées pour ce genre de pratiques solidaires, alors que les hommes sont davantage ceux qui procèdent aux travaux. La question financière est ici la plus influente.

Ce qui est en jeu ici relève bien davantage de la position intermédiaire dans le parcours de vie que la retraite, puisqu'il s'agit de la survenue de limitations avancées des parents, susceptible de rendre nécessaire une aide voire un placement en maison de retraite, soit des événements sur lesquels les enquêtés ont peu de prise. Ces événements ont, tout comme les naissances et les besoins de garde des petits-enfants, des effets directs ou par ricochets sur les aménagements du logement. Le même genre d'influence se perçoit avec d'autres événements du parcours de vie davantage liés cette fois à la famille nucléaire, à la vie du couple et à sa parentalité en particulier.

2.2. Couple et parentalité

Il est certains événements dans la vie et l'histoire du couple qui ont une influence significative sur le rapport à l'habitat de ce dernier, et *vice-versa*. Par exemple, l'achat d'un lave-linge est considéré comme un marqueur d'installation domestique et il contribue aussi à en construire les modalités (Kaufmann, 2003). La naissance des enfants, qui marque le début de la parentalité, impulse une « fièvre ménagère » à travers laquelle se constituent aussi la maison et l'organisation familiale (Kaufmann, 2015). Nous avons retrouvé dans le discours de nos enquêtés, interrogés la plupart du temps sur l'ensemble de leur parcours d'habitant, les traces de ce genre d'événements conjugaux et de leur influence. Nombreux sont ceux chez qui la naissance des enfants constitue par exemple un *turning point* important dans leur parcours : les faisant basculer très souvent vers l'achat d'un pavillon avec jardin, ou en tout cas, vers une maison plus grande. Ensuite, au fil de leur vie familiale, peu d'événements notables sont rapportés et *a fortiori* peu d'aménagements sont effectués si ce n'est quelques rénovations. En revanche, on nous a rapporté

deux événements types ayant surgi à la retraite, ou en tout cas dont les effets se perçoivent jusqu'à celle-ci, voire surtout au moment de celle-ci : le départ des enfants et la mort d'un enfant.

2.2.1. Des couples de retraités face au nid vide (ou presque)

De la même manière que leur naissance, le départ des enfants est un événement important du cycle de vie des couples, qui suscite nombre de réorganisations dans l'économie domestique et l'usage de la maisonnée (Kaufmann, 2015). Nombreux enquêtés ont fait part de cet événement lors de leurs récits sur les transformations du logement au fil du temps. Les discours sur la réappropriation des espaces des enfants, événement déterminant des aménagements, sont souvent l'occasion de révéler différents modes de fonctionnement et « styles conjugaux » (Kellerhals, *et alii*, 2004), et spécifiquement lorsqu'ils s'opèrent à la retraite, puisqu'elle constitue aussi un moment particulier où se renégocie la « bonne distance » entre les conjoints (Caradec, 1995).

Une première manière de se réapproprier ensemble les espaces laissés vides par les enfants est de procéder par compromis : compromis entre conjoints dans la « négociation des territoires », mais aussi parfois, entre parents et enfants. Car, en effet, si le nid des enquêtés est vide de la présence des enfants, il l'est rarement complètement de leurs affaires comme on l'a vu, et des espaces refuges doivent aussi être préservés. Ce sens familial de la maisonnée réduit parfois les possibilités de réappropriation par les couples rencontrés, c'est pourquoi ils opèrent des compromis entre les espaces encore nécessaires pour les enfants, et les espaces supplémentaires dont ils ont besoin pour leurs nouvelles occupations après leur départ en retraite notamment, moment où le besoin d'espace peut se faire sentir de façon accrue. Chez Nadine et Thierry par exemple, une des chambres sert pour le scrapbooking de Nadine en même temps que les affaires de sa fille, et d'autres pour ses petits-enfants y sont stockées : « *Je manque un peu de place pour ranger quoi j'aimerais bien me récupérer une partie de l'armoire, mais bon...* », nous dit-elle pendant la visite guidée en montrant les matériaux de son activité entassés sur le lit. L'autre chambre sert pour que Thierry y fasse du piano alors que des affaires de l'autre fille y ont encore leur place. Même si Nadine et Thierry doivent composer avec le reste de stockage des enfants, il y a cependant suffisamment d'espace pour que leurs activités soient individualisées.

Les réappropriations individualisées des espaces sont d'ailleurs une façon à part entière de reprendre possession des lieux après le départ des enfants. Éliisa nous dit par exemple, lorsque le départ des enfants est évoqué : « *On disposait d'espaces supplémentaires donc ça nous a permis de... disposer des pièces différemment en fait.* ». Chez Éliisa et Marco en effet, le départ des enfants suscite un réaménagement important dans l'organisation des pièces. Alors que ces derniers avaient

deux chambres à l'étage, l'une devient la chambre conjugale : cela permet à Éliisa de séparer les espaces jour et les espaces nuit, chose à laquelle elle tenait, et cela permet aussi aux conjoints de se sentir plus libres de leurs mouvements individuellement, car ils n'ont « *pas les mêmes horaires* ». L'autre chambre d'enfant devient une salle télé. Cette dernière est très appréciée par le couple, car ils n'ont « *pas forcément les mêmes programmes* ». Le départ des enfants impulse ici une individualisation des espaces de vie et plus largement, du quotidien du couple. Ce dernier est davantage marqué désormais par une distance, appréhendée comme un gain de liberté et d'indépendance par ce couple (De Singly, 2000 ; Caradec, 1994).

À un autre extrême, les réappropriations des espaces des enfants peuvent être conjugalisées et pensées plutôt selon un style conjugal fusionnel (Kellerhals, *et alii*, 2004). Chez Ève et Louis par exemple, le départ de leur fils amorce un projet de pièce commune, un « nid conjugal » où les conjoints pourront s'adonner à leurs activités favorites seuls et/ou ensemble (cinéma, scrapbooking, montage photo, etc.). C'est le souhait d'être ensemble chez eux qui prime : « *On est mariés quand même ! Si on se voit plus !* », nous dit Ève, lorsqu'on lui demande s'ils n'auraient pas plutôt souhaité une pièce chacun. Des micro-espaces au sein du nouveau « nid » sont cependant individualisés : « *Ça nous permet de faire chacun nos trucs quoi, mais en même temps, chacun voit ce que l'autre fait, et on est ensemble.* ». Les manières d'envisager les aménagements révèlent ici une « combinaison de proximité et de distance » assez caractéristique des manières de vivre en couple, « entre fusion et individualisme » (Caradec, 1994 ; Kellerhals, 1982). L'idée du « nid » est amorcée dès le départ de leur fils et même avant : « *J'avais toujours dit, quand i' partira (leur fils) on se récupérera sa chambre pour nous.* ». Mais le projet ne pourra se réaliser qu'à la retraite.

Il est fréquent dans notre corpus que la réappropriation des espaces des enfants s'effectue à la retraite : parce que les jeunes retraités ont davantage le temps de s'y consacrer. Cependant, et comme le donnent à voir les exemples précédents, le travail de réappropriation et souvent quelques premiers aménagements, au moins des changements d'usage, sont impulsés bien avant. Le départ des enfants est très souvent le moment à partir duquel les enquêtés commencent à réfléchir aux changements qu'ils pourraient réaliser par la suite. Dans les deux cas, le nid vide est un déterminant significatif sur l'impulsion des changements importants dans le logement, davantage que la retraite elle-même, qui permet surtout leur mise en œuvre. Certains d'ailleurs comme Jeanine et Michel, le verbalisent assez clairement. Lorsqu'on leur demande s'il y a eu des changements depuis leur retraite dans la façon d'utiliser les pièces, Jeanine répond : « *Depuis notre retraite, non. Depuis que les enfants sont partis, oui.* ». L'importance des enfants, et plus largement de l'histoire parentale

dans les changements apportés à l'espace de la maison se perçoit également dans le cas particulier, et difficile, du décès d'un enfant.

2.2.2. La maisonnée face à la mort d'un enfant

La mort d'un enfant constitue un événement, et plus encore « une rupture biographique » forte et douloureuse, qui suscite par la force des choses un ensemble de « bifurcations » dans le parcours de vie des couples, à l'instar d'autres ruptures importantes (Bessin, *et alii*, 2010). De façon plus spécifique, le rapport à la maison s'en trouve bouleversé et *a fortiori* les manières de l'aménager et de la réaménager au fil du cycle de vie. Un cas dans notre échantillon donne à voir plusieurs logiques mises en œuvre dans la maisonnée face à cette épreuve : celui de Didier, 63 ans, et Brigitte, 62 ans, anciens ouvriers retraités respectivement depuis 7 ans et 2 mois, dont le fils unique est décédé d'un accident à l'âge de 20 ans, soit 13 ans avant l'entretien.

Une première logique mise en œuvre par ce couple après cet événement est une préservation des lieux et des objets en l'état, en particulier dans l'ancienne chambre de leur fils. Cette logique peut s'entendre ici comme une manière d'entretenir la mémoire du défunt à partir de la maisonnée qui porte encore les traces de la vie familiale, et plus fondamentalement la présence du fils à travers les objets lui ayant appartenu (Muxel, 2002). Ici, les « choses » prennent, par défaut, « la place laissée vide par les personnes » (Kaufmann, 2015, p.76). Les aménagements sont alors délaissés par le couple pour préserver les lieux et sa mémoire intacte, mais aussi plus largement, ils ne semblent plus faire sens dans une maison qui n'a plus de dimension familiale.

Dans l'entretien, une phrase récurrente en guise de réponse à la question de ce qu'ils font chez eux est : « *On n'est plus qu'à deux.* ». Cette phrase est utilisée autant pour justifier des activités que des aménagements faits ou non. Elle est même mobilisée sur un ton humoristique lorsque Brigitte évoque sa sœur qui « *change tout l'temps* » de décoration et qui leur propose parfois des meubles : « *Des fois el'm'dit : "Tiens tu l'veux l'meuble ?"*, j'dis : *"Nan on n'en veut plus on n'est plus qu'à deux."* (rire). ». Ici, le fait d'avoir perdu leur fils est mobilisé comme un argument qui suffit à expliquer le rapport spécifique qu'ils entretiennent à leur habitat et aux aménagements.

Le couple est interrogé sur ses projets d'aménagements. De situation modeste, ils ont été rencontrés *via* Aisne Habitat, car ils ont refait leur toiture au début de la retraite de Didier.

- Didier : On avait beaucoup d'projets en tête, mais comme on a eu c'teuh... 'fin... l'pépin qu'on a eu avec not' gamin... Ça a tout chamboulé, ça a chamboulé tout hein... Ah ouais... Ça n's'ra p'us jamais comme euh... ah nan nan... D'ailleurs on a p'us l'envie de... comme avant, avant on était bah, c'est le truc... C'est dur à comprendre hein...

- Enquêteur : Je comprends, je comprends, j'suis désolée c'est difficile de parler de ça... Je comprends, ça a joué sur votre façon de vous occuper de la maison... et maintenant...

- Didier (*en me coupant*) : On n'a p'us la même force de... travailler (*faire les travaux*)... De s'dire tiens on va faire ceci... Pour plus tard euh.
- Brigitte (*rebondit, tac au tac*) : Ce s'ra pour lui (*leur fils*).
- Didier : Mais maint'nant...
- Brigitte : Quand il arrive un truc comme ça euh... Difficile, difficile... (« *difficile* » a plusieurs sens ici : il renvoie autant à l'événement lui-même, qu'à la vie du couple chez lui depuis, et aux aménagements)

L'absence de l'enfant induit une baisse de l'élan, le couple se désengage de sa maison, les aménagements font peu sens, car ils n'ont « plus la force ». On peut faire un parallèle entre le rapport aux aménagements et celui aux tâches ménagères lors de certains événements. Par exemple, à l'arrivée d'un enfant, s'ensuit un « activisme ménager » pouvant conduire à ce que « ce qui pouvait sembler insurmontable hier peut être résolu avec aisance » (Kaufmann, 2015, p.71). Et pour cause « rien n'est difficile quand les activités ont un sens » (*ibid*, p.71). Or à l'inverse, « la rupture, la délitescence des liens, peuvent provoquer un désengagement » vis-à-vis de l'univers domestique et amoindrir voire anéantir « le sens fort donné aux gestes » (Kaufmann, 2015, p.72). Face à ce qui est à faire ne reste alors « plus que l'effort, la « corvée », la pénibilité » (p.73). Le « goût pour la vie domestique » peut ainsi s'étioler et conduire autant au désengagement qu'aux connotations négatives de l'univers de la maisonnée, ce que l'on retrouve ici dans l'extrait par un double positionnement : celui du désengagement par rapport aux aménagements, qui deviennent plus lourds qu'ils ne pourraient l'être et/ou inutiles, et par rapport à une vie difficile au domicile.

La logique de désengagement est d'ailleurs renforcée par une impossibilité de transmission. Alors que l'amélioration du patrimoine que permettent les aménagements est souvent pensée en fonction des enfants on l'a vu, chez Brigitte et Didier la logique de transmission ne peut (plus) être envisagée ici. Son absence donne encore moins de sens à certains aménagements. Par exemple, Didier nous explique : « *On voulait même faire des chambres en haut, mais malheureusement on n'est plus qu'à deux on va pas... C'est pas... C'est pas un truc utile hein...* », on lui demande s'il a un étage, ce à quoi il répond : « *C'est tout des combles. C'est aménageable. C'est aménageable.* ». Ici, la répétition du « *c'est aménageable* », de même que le ton de Didier, illustrent et insistent autant sur la possibilité existante que sur l'impossibilité de la réalisation. Ainsi, la majeure partie des aménagements est décrite en négatif : ce qui aurait pu être fait prime sur ce qui est fait. Même si certaines petites choses sont tout de même faites. Par exemple, Didier a récemment posé des briquettes sur tout un mur du salon, il nous dit ainsi que : « *Mouais... On améliore un peu... On fait un peu... On s'occupe... C'est pas évident c'est (triste)...* ». L'importance de s'occuper au moment

de la retraite, mais aussi celle d'être bien chez soi, pousse Didier à faire quand même, *a minima*. Mais l'engouement, la dynamique d'aménagement centrale, familiale, n'est pas là : « *c'est triste* ».

Face au non-sens des aménagements intérieurs du logement, et aux moindres projets d'aménagements en raison du désengagement et de la préservation, l'habitat est peu investi d'une façon générale et la vie à domicile difficile, surtout l'hiver lorsque les activités extérieures (le jardin, les fleurs ou menus bricolages) ne permettent pas d'occuper le temps et de se distraire. Plus spécifiquement, le couple amorce une « posture centrifuge » à l'égard de son domicile (Caradec, 1995), d'autant plus à l'heure de la retraite où le vide se fait sentir de façon accrue. Il s'agit alors surtout de mettre à distance un espace de souffrance et une vacuité suscitant la rumination. Didier nous dit ainsi : « *On aime bien sortir, pour changer d'air parce que, c'est pas toujours facile quand même d'être... (...) 'faut faire des choses, 'faut pas tourner, 'faut, l'plus dur c'est l'hiver... Alors bon... On a un traitement on va coucher d'bonne heure p'is on n'est pas trop télé, mais quand que... 'y a un bon film ça change un peu, mais... C'est pour ça qu'la famille ça joue beaucoup hein.* ».

Une première chose à noter ici est l'influence de la logique centrifuge qui conduit Didier et Brigitte à considérer leur voiture comme l'investissement le plus important pour eux, bien plus important que les aménagements du logement qui lui sont d'ailleurs secondaires en termes d'investissement. Au moment de l'entretien en effet, leur voiture est au garage, et cet état de fait occupera une bonne place dans les discours pour ce couple, aux revenus modestes de surcroît, en particulier lorsqu'ils sont interrogés sur leur manière de financer les travaux. Didier nous dit ainsi rapidement après avoir évoqué les travaux : « *Quelqu'chose qu'était pas prévu euh là c'est la voiture... C'qu'est l'plus important c'est quand même euh la voiture.* » et Brigitte ajoute : « *Oui du moment qu'on a c'qu'i faut pour... changer un peu... les idées... Des fois on va sur (ville moyenne) quand c'est l'marché d'Noël tout ça... Ou sur (grande ville) (...) P'is t'façon moi i' m'faut une voiture hein, pour conduire l'tchiotte (nièce) à l'école tout ça...* ».

Une seconde chose à noter est ici l'influence de la famille-entourage chez ce couple qui, d'une part, fait office de soutien affectif dans les moments difficiles et, d'autre part, leur permet d'engager une forme de substitution vis-à-vis de leurs nièces, de laquelle ils s'occupent de la même manière que d'autres enquêtés s'occupent de leurs petits-enfants, même si ici l'aide prodiguée l'est plutôt dans une logique centrifuge également : le domicile du couple est assez peu investi par les séjours. Cela dit, ceci s'explique aussi, car les proches sont géographiquement à proximité. D'ailleurs, c'est cette proximité qui conduit le couple à ne pas s'engager dans un projet de déménagement : un projet qu'ils ont eu autour de la retraite, en se disant que ça leur permettrait de

vivre moins douloureusement le quotidien dans cette maison vide. Mais la présence à proximité des proches, et les pratiques solidaires prodiguées à leur nièce malade ont eu raison de ce projet.

Ce cas est exceptionnel dans notre échantillon et porte sur un événement spécifique, assez exceptionnel lui aussi, mais qui montre une nouvelle fois comme certains événements du parcours de vie, et en particulier des événements familiaux, sont autant si ce n'est plus significatifs que la retraite elle-même, concernant l'engagement (ou le désengagement) dans certains aménagements et changements dans l'organisation de l'espace de la maison. Même si, comme on va le voir maintenant, la retraite suscite aussi des aménagements spécifiques en ce qu'elle reste un opérateur important de changement de mode de vie.

II/ L'aménagement à la retraite, un soutien à un nouveau mode de vie

Aujourd'hui, la retraite a des visages multiples et le nouveau monde qui s'ouvre dès sa venue s'invente plutôt librement, même si les différenciations sociales demeurent (Guillemard, 2002 ; Caradec, 2009a). Elle constitue cependant un moment de déstabilisation important dans le parcours de vie : un moment où disparaît l'activité « pivot » de la vie active. Avec elle, c'est tout un mode de vie qui disparaît et le réaménagement d'un nouveau qui s'amorce (Caradec, 2004a). Nous avons eu l'occasion d'évoquer diverses manières pour les enquêtés de se saisir de ce nouveau mode de vie : en termes d'emploi du temps, d'activités, de relations notamment. Nous allons focaliser notre attention ici de façon plus spécifique sur les bouleversements du rapport au monde domestique intérieur, et ceux des liens avec l'extérieur de nos enquêtés.

Nous montrerons ici d'abord que les aménagements du logement soutiennent autant que révèlent une nouvelle façon de vivre à l'intérieur du domicile pour nos enquêtés, et plus largement leur manière d'envisager leur nouveau mode de vie de retraités. Ensuite, nous focaliserons notre attention sur les façons dont les aménagements peuvent également accompagner le maintien et/ou le renouvellement de leurs sociabilités, alors que la fin du travail transforme leur réseau relationnel.

1. Des espaces intérieurs repensés pour ses envies et ses activités de retraité

L'activité professionnelle rendait nécessaire et obligatoire - la plupart du temps - de sortir du domicile. À moins que cette dernière ne soit compensée par un réinvestissement dans des activités poussant autant à sortir, la retraite suscite un mouvement de recentrement sur le chez-soi (Caradec, 2004a). Ce mouvement peut être l'occasion en lui-même, comme nous le verrons d'abord, de focaliser l'attention sur ses envies d'habiter. Nous montrerons ensuite que, d'une façon plus large,

c'est souvent une grande partie de la vie intérieure au domicile qui est (re)façonnée à l'aide des aménagements du logement afin d'accueillir et de faciliter ses nouvelles activités de retraité.

1.1. Le début de retraite, une focale sur ses envies d'habiter

Le recentrement sur le domicile au moment de la retraite, tel que les enquêtés le projettent ou tel qu'ils en ont fait l'expérience pour ceux déjà retraités, a tendance à susciter une réflexion sur la façon dont ils aimeraient « habiter » aujourd'hui, qui donne souvent lieu à des aménagements pour y répondre. Plus spécifiquement, dans notre échantillon, cette réflexion s'est manifestée de deux manières, sur lesquelles nous nous arrêterons ici successivement. Chez certains, nous verrons qu'elle s'inscrit dans une certaine continuité et que les aménagements réalisés autour de la retraite sont amorcés par une envie depuis longtemps existante et parfois mise en sommeil. Chez d'autres, c'est la retraite elle-même qui impulse de nouvelles envies d'habiter et nous montrerons alors qu'il s'observe dans ce cas une certaine rupture dans les modes d'habiter avant et après cette transition.

1.1.1. Une retraite-continuité, où se matérialisent les envies anciennes

Pour certains enquêtés, comme Martin, la retraite peut être le moment où il devient possible, du fait de moyens financiers et/ou de temps davantage disponible, de changer une configuration du logement qui pesait jusqu'alors, et parfois depuis longtemps. Les aménagements impulsés de la sorte constituent alors une façon de répondre à une ancienne envie. Il n'y a ici pas de rupture dans les envies d'habiter, mais plutôt une continuité entre ce qui était désiré avant et aujourd'hui.

Martin est retraité depuis 1 an et demi et Gabrielle depuis 3 ans. Ils ont tous deux 63 ans et ont acheté pour leur retraite une nouvelle maison en Bretagne.

Au moment où le couple est interrogé sur le sens que le confort a pour eux, Martin évoque le bureau qu'il s'y est aménagé.

- Martin : C'est vrai que en Bretagne là où j'ai un confort supplémentaire par rapport à ici mon bureau est au rez-de-chaussée.
- Gabrielle : Ça, c'est un inconvénient pour lui. Il veut voir son jardin.
- Martin : J'ai une porte-fenêtre qui donne directement sur le jardin.
- Gabrielle : Ça, c'est un inconfort qu'il vit depuis 25 ans.
- Martin : Ici bon ben le bureau il est grand. Mais c'est vrai que...
- Gabrielle : Chaque fois il me reproche de l'avoir mis là-haut.
- Martin : Il donne pas sur l'extérieur.

L'« inconfort d'usage » rencontré par Martin est nourri de longue date, c'est lui qui impulse l'envie de changement. La retraite se présente comme l'occasion enfin arrivée de matérialiser cette envie.

L'envie d'un aménagement ou changement n'est pas toujours liée à un « inconfort d'usage ». Certains nourrissent en effet cette envie de longue date, simplement par aspiration personnelle et/ou selon la représentation qu'ils se font de leur retraite. C'est le cas de Jeanine par exemple qui attendait sa retraite depuis longtemps pour enfin réaliser son « projet télé ».

Jeanine, ancienne employée à la CAF, est retraitée depuis 2 ans et Michel, ancien chauffagiste, retraité depuis 6 ans. Ils ont tous deux 62 ans.

Lorsqu'ils font la liste des aménagements réalisés autour de la retraite, ils mentionnent plusieurs télévisions et meubles pour les recevoir. Jeanine en explique la raison.

- Jeanine : Pendant des années, j'me disais : « Vivement que je sois en retraite, j'pourrai faire ça... », j'adore la télé, elle est allumée du matin au soir j'en ai une dans chaque pièce, et... suivant où je vais comme ça je peux suivre partout... J'avais dit que j'en profiterais à fond alors j'en profite à fond ! Et quand les gens me demandent pour aller, je dis : « Non, non non, je dois regarder ça je dois regarder ça. », je connais tous les feuilletons je connais tout par cœur.

- Enquêteur : C'était un de vos projets de retraite ?

- Jeanine : Ah oui ! Ça, et tricoter pour mes petits-enfants.

Ici aussi, la retraite est l'occasion de mettre en place ce qui était attendu depuis longtemps. Plus spécifiquement chez Jeanine, et à la différence du cas précédent, c'est un mode de vie désiré pour sa retraite qui est au cœur de l'envie d'aménagement, qui constitue d'ailleurs en lui-même un « projet de retraite ». Chez d'autres enquêtés, c'est non pas le sens donné à la retraite, mais l'arrivée en retraite qui impulse et/ou révèle de nouvelles envies d'aménagements et plus largement d'habiter.

1.1.2. Une retraite-rupture, quand surviennent de nouvelles envies

Le temps plus important passé à domicile suite au passage en retraite et/ou l'apprentissage d'un nouveau mode de vie expérimenté hors des pressions du travail et de la vie dite active, peut mettre au jour de nouvelles envies d'habiter et, en cela, impulser certains aménagements.

Pascal par exemple, souhaite se distancier d'une manière de faire qui était propre à sa vie active, tout en profitant des relations qui marquent désormais davantage son quotidien de retraité.

Pascal, 66 ans, était enseignant, il est retraité depuis 6 ans. Victoire sa femme, 66 ans était cadre dans l'Éducation Nationale, elle est retraitée depuis 7 ans.

Après son passage en retraite, Pascal s'investit dans plusieurs activités bénévoles, il continue également de dispenser des cours et des formations de façon ponctuelle.

Au début de sa retraite, il gère ces activités depuis son bureau situé à l'étage de la maison, comme il le faisait auparavant, lorsqu'il était en activité. Mais peu de temps après, il ressent l'envie de ne plus travailler seul et isolé à l'étage, alors même que les enjeux en termes de concentration sont désormais moindres.

Il décide donc de descendre et de travailler sur la table de la salle à manger, afin de rester aux côtés de sa femme et de ses petits-enfants qui sont souvent présents.

Rapidement, le couple prend conscience que ça ne convient pas : « C'est pas pratique quand même. », disent-ils, puisqu'il faut déménager les affaires de Pascal pour chaque repas.

Ils décident donc de créer un bureau au rez-de-chaussée, dans une véranda qui prendra la place de leur ancienne terrasse, ouverte sur le salon/salle à manger.

Le projet de cette véranda spécifiquement est aussi le fruit d'autres nouvelles envies, conjugales cette fois, mais toujours concomitantes de la retraite : ne pas se sentir enfermé, avoir besoin de clarté et gagner de l'espace pour eux-mêmes et pour mieux recevoir leurs enfants et petits-enfants.

De l'émergence de ces nouvelles envies au projet de véranda, il se déroule un an à partir de la retraite de Pascal, qui note spontanément le lien entre les deux.

- Pascal : On a découvert un besoin du fait qu'on restait à la maison, c'est de c'fait là qu'y a des choses qui sont découvertes, on n'en voyait pas l'utilité avant.
- Victoire : On n'était là qu'le soir p'is l'week-end, mais bon.
- Enquêteur : Donc là ça vous permet de vous retrouver ensemble ?
- Victoire : Oui p'is avec ses activités il avait besoin d'un bureau de toute façon. P'is là c'était pas forcément le soir, quand on travaille le soir dans un bureau i' fait sombre on voit pas l'jardin c'est pas gênant, mais là en étant plus à la maison c'était aussi dans la journée.

Chez de nombreux enquêtés, le sens de certains espaces du logement se modifie avec le passage en retraite, quand d'autres peuvent aller jusqu'à perdre leur place : le bureau est ici particulièrement concerné. Et c'est souvent par expérience que les enquêtés se rendent compte des changements à opérer pour que le logement, tout comme leur manière de l'habiter, soit plus en adéquation avec leur nouveau mode de vie. Les aménagements accompagnent et soutiennent ces transformations.

En dehors du sens, ce sont aussi les formes et les couleurs qui peuvent apparaître différemment avec le temps plus important passé au domicile. En effet, la vie active, parce qu'elle prend dans des « rythmes tendus » (Kaufmann, 2015 ; Rosa, 2014), semble souvent susciter un rapport au logement sous forme de « coup de vent » pendant de nombreuses années. Dans les discours des enquêtés se perçoit une propension de la vie active à masquer certains inconforts d'usage comme le manque d'espace, une disposition des pièces inadéquates, ou encore, une luminosité insuffisante. Les propos d'Inès et Maurice sont particulièrement illustratifs sur ce point.

Inès, 64 ans, ancienne employée à la sécurité sociale, est retraitée depuis 10 ans. Maurice son mari, 62 ans, ancien technicien en verrerie, est retraité depuis 5 ans et demi.

Quelques mois après la retraite de Maurice, le couple entreprend des travaux importants : ils suppriment plusieurs cloisons au rez-de-chaussée (entre la cuisine, le salon, et la salle à manger), y refont toutes les peintures plus claires, changent également les vitres de la porte d'entrée pour des moins opaques, et de nombreux meubles.

Ils expliquent d'abord qu'ils se sentaient « enfermés », qu'ils « étouffaient » et souhaitaient davantage de lumière et d'espace. Je leur demande alors si ces envies ont toujours été présentes.

- Inès : Oui oui, mais oui plus ces dernières années j'dirais. On a fait mettre des carreaux derrière la porte. Parce que, on supportait plus d'être fermés sans carreaux... Et l'couloir trop sombre... Alors que quand on était jeunes hein (*vers Maurice*) ?
- Maurice : Ouais, mais quand on était jeunes on partait l'matin on rentrait l'soir.
- Inès : Oui, mais enfin l'week-end on était là.
- Maurice : Mais on avait autre chose à faire le week-end.
- Inès : Bah oui... Quand on est jeune, qu'on travaille, on... pense pas à tout ça... Hein...
- Enquêteur : C'est parce que là vous êtes plus dans la maison du coup... ?
- Maurice : Voilà. Tout à fait.
- Inès : On supportait plus. On a besoin d lumière j'sais pas... Si c'est parce qu'on vieillit, mais bon.

Ici, la propension de la vie active à « masquer » certains inconforts d'usage, et le temps plus important passé à domicile se cumulent à un autre déterminant qui contribue aussi à impulser chez nos enquêtés de nouvelles envies et manières d'habiter leur logement : il s'agit du vieillissement lui-même, auquel sont parfois associés des besoins spécifiques. Nous reviendrons précisément sur le cas de ce déterminant. Notons simplement ici que le passage en retraite peut constituer un révélateur de ces besoins, tout comme il révèle plus largement de nouvelles envies d'habiter.

Dans les deux cas présentés, il existe de ce point de vue une certaine rupture entre des envies et des modes d'habiter passés et présents. La retraite fait ici office de point de basculement dans le rapport que les enquêtés entretiennent à leur habitat.

1.2. Des aménagements pour accompagner sa nouvelle vie d'intérieur

Dans le point précédent, nous avons focalisé l'attention sur les manières dont les enquêtés expriment et/ou découvrent au moment de la retraite de nouvelles envies d'habiter. C'est surtout la question de leur rapport à l'espace habité au moment d'une transition spécifique, qui implique d'y être davantage, qui y a été traitée. Dans cette partie, ce sont sur les activités intérieures envisagées pour leur retraite et la manière dont le chez-soi est façonné pour les accueillir et les faciliter que nous allons nous intéresser plus spécifiquement. Car, en effet, le début de la retraite est marqué chez nos enquêtés par leur investissement dans un certain nombre d'occupations intérieures : de façon nouvelle ou dans la continuité de celles investies auparavant, mais avec un surplus de temps leur étant désormais accordé. Il en va ainsi des loisirs créatifs comme la peinture, le scrapbooking, la cuisine (plutôt chez les femmes), le canevas, le montage photo, le bricolage (plutôt chez les

hommes) ; ou d'autres activités telles que la télévision et les jeux sur ordinateur ou tablette, le jardinage (également répartis chez hommes et femmes).

Ces occupations marquent autant l'emploi du temps, le mode de vie de ces jeunes retraités que la vie intérieure du logement. Comme elles sont pratiquées à l'intérieur du « chez-soi », il est important pour nos enquêtés que celui-ci puisse les faciliter *via* certains aménagements, comme nous le verrons d'abord. Les aménagements réalisés ici, que l'on peut considérer comme des aménagements « de loisirs » le sont rarement dans une démarche centripète, cependant, ils peuvent parfois en soutenir une, ou leur mise en place en impulser une, comme nous le montrerons ensuite.

1.2.1. Accueillir et faciliter ses activités intérieures

En règle générale, les activités pratiquées à l'intérieur du logement, prises isolément, nécessitent assez peu d'espace. Les aménagements réalisés pour les accueillir et les faciliter sont d'ailleurs souvent de micro-aménagements, tels que : l'achat de meubles de rangement pour les activités créatives, d'une tablette ou d'un ordinateur avec éventuellement un petit bureau pour les jeux et divertissements numériques, une nouvelle télévision, etc. Cela dit, si ces aménagements sont miniatures, c'est aussi souvent par contrainte d'espace, et rarement par aspiration. Nombreux sont ainsi ceux, ou plutôt celles comme Nadine, qui confient rêver d'une pièce à eux pour leurs activités créatives par exemple. Dans son cas, elle regrette de ne pouvoir s'adonner en toute « *tranquillité* » à sa nouvelle activité, le scrapbooking. Pour l'instant, dès qu'elle souhaite pratiquer cette activité, elle doit déménager le matériel stocké sur le lit dans la chambre de sa fille - lorsqu'il n'est pas prévu qu'elle vienne - vers le salon, et tout remballer une fois finit. Un premier aménagement envisagé est l'achat de colonnes de rangement à installer dans cette chambre pour stocker plus simplement son matériel. Mais, dans l'idéal, elle nous confie qu'elle aimerait récupérer la pièce entière pour pouvoir « *laisser le travail en route* ». Or, cela n'est pas chose aisée. Et pour cause, les aménagements « de loisirs » des jeunes retraités interrogés sont souvent soumis à concurrence avec les aménagements « familiaux » réalisés en vue de faciliter l'accueil des proches, voire de leur préserver un refuge en cas de besoin. Les aménagements visant à faciliter les activités des hommes sont moins soumis à ce type de contrainte : parce qu'elles se déroulent dans un bureau, comme le montage photo par exemple, et qu'ils en disposent déjà souvent d'un et/ou parce qu'elles sont liées au jardin et donc non soumises aux contraintes d'espace dans les pièces du logement.

Cela dit, il est un cas dans notre échantillon où la contrainte d'espace est moindre, autant que la nécessité de préserver un espace important pour accueillir les proches. Dans ce cas, qui est aussi spécifique de part le style conjugal plutôt « fusionnel » du couple, une pièce entière de la

maison est réquisitionnée pour accueillir les activités privilégiées par les deux conjoints actuellement, mais aussi plus largement pour leur retraite commune à venir.

Louis, 58 ans, était contrôleur SNCF, il est retraité depuis 2 ans. Ève, 56 ans, est employée à la sécurité sociale, elle sera retraitée dans 2 ans.

Peu après la retraite de Louis, celui-ci entreprend le réaménagement complet de la chambre du fils unique du couple, située à l'étage du logement, afin que celle-ci accueille l'ensemble de leurs activités intérieures. La pièce se divise désormais en quatre espaces distincts.

Espace 1.

Juste en face de la porte d'entrée, au centre de la pièce, se trouve la table qui fait office de petit atelier créatif. Dessus sont posés le travail en cours et les outils nécessaires à sa réalisation : du fil, des ciseaux, des magazines spécialisés, une lampe à lumière naturelle, etc. Louis me dit à son sujet : « Tu peux laisser du travail en route, t'es pas obligé de ranger si quelqu'un vient, là c'est pas gênant que la table enfin, le bureau, reste encombré. ».

Cet espace créatif est partagé par les deux conjoints. S'il est utilisé par Louis, c'est pour le canevass ; s'il l'est par Ève, c'est pour le scrapbooking.

Espace 2.

Au fond de la pièce, à gauche, se trouve une bibliothèque dans laquelle on peut voir des photos de famille, d'amis, des objets divers, petits « bubuzes » qui portent chacun une histoire de leur vie personnelle et professionnelle.

Espace 3.

Dans la partie droite de cette pièce se trouvent : un canapé d'un côté, et une vidéo-DVDthèque avec home cinéma de l'autre. C'est ici la passion commune des conjoints pour le cinéma qui les a incités à investir pour s'y consacrer.

Louis me fera une démonstration d'usage du canapé, dont les repose-pieds se lèvent, afin de me montrer comme il est confortable et comme ils y sont bien lorsqu'ils regardent un film : « mieux qu'au cinéma ».

Des stores occultants sur les deux VELUX® et une bonne isolation phonique contribuent aussi à ce qu'ils puissent s'adonner à leur passion en étant « bien » et « tranquilles ».

En face du canapé se trouvent un écran plat, un home cinéma et un combiné DVD-magnétoscope, ainsi qu'une double collection : cassettes vidéos (films de cinéma et films de famille) et DVD. Le couple collectionnait les films en vidéocassettes, mais depuis la démocratisation des DVD, ils cherchent à renouveler leur collection. « La qualité des cassettes c'est affreux quoi ! P'is bon, c'est obsolète. », explique Louis.

Espace 4.

Pour terminer, dans la partie se situant juste à gauche de la porte en entrant, se trouve l'espace bureau avec un ordinateur grand écran et un espace rangement dans lequel sont classés divers dossiers et papiers administratifs.

Le couple n'avait pas d'ordinateur avant « On n'achète pas l'ordinateur si on n'a pas la pièce, on le met où l'ordinateur sinon ? *(sourire)* », explique Louis.

Cet espace et cet ordinateur permettent notamment à Louis de faire du montage photo et vidéo, activité à laquelle il aspirait depuis longtemps.

Dans le cas d'Ève et Louis, la possibilité « d'annexer » la chambre de leur fils est facilitée par le fait qu'il ne vient pas dormir régulièrement et qu'il n'a pas de projet d'enfant. À cela s'ajoute le fait que l'idée de ce projet est très ancienne. C'est en ce sens qu'Ève nous dit : « *J'avais toujours dit quand il partira (leur fils) on se la récupérera pour nous (sa chambre) pour pas qu'elle soit une pièce perdue pour quand il vient une fois tous les 36 dormir.* ». Cette situation familiale est isolée dans notre échantillon composé en grande majorité de parents et grands-parents qui tiennent à préserver un espace personnalisé pour recevoir enfants et petits-enfants. Chez Ève et Louis, leur fils dort désormais dans la chambre d'amis, comme les autres proches reçus.

Au sujet de cette pièce, on peut aussi faire plusieurs remarques, car, plus que de simplement accueillir et faciliter les activités, elle a plusieurs fonctions spécifiques : se retrouver dans un espace agréable et confortable ; pourvu d'outils numériques modernes ; pouvoir laisser du travail créatif « *en route* » et profiter d'un espace intime et personnalisé. Ainsi d'abord, l'accueil des activités pratiquées *via* les aménagements « de loisir » est très souvent lié chez nos enquêtés à une recherche de confort, qui permet d'être « bien » : un confort corporel par exemple, comme on le voit ici avec le canapé, ou encore visuel, comme on le voit avec le soin apporté à la qualité vidéo et à la luminosité. Ensuite, la recherche de confort pour ses activités se combine à une quête de performance technique, qui a plusieurs raisons d'être. Pratique d'un côté, puisque les nouveaux équipements (comme le combiné DVD-magnétoscope ou l'écran plat) permettent un gain de qualité appréciable, et symbolique d'un autre côté, car il existe un souhait chez ces enquêtés comme chez beaucoup d'autres, d'ancrer leurs aménagements dans la modernité et dans le présent. Les nouvelles technologies sont particulièrement concernées ici. Au sujet de son nouvel ordinateur, mais aussi de leurs nouveaux équipements numériques, Louis nous dira ainsi : « *On n'est pas accro, on n'est pas une génération née avec, mais c'est important d'en avoir un, faut pas non plus régresser, si t'avances pas dans la technologie... Ben tu restes avec tes aiguilles à tricoter et puis ton poêle à charbon...* ». Enfin, cette pièce se présente comme un petit monde rien qu'à eux, comme un chez-soi miniature, préservé du monde extérieur. Ici, « *pouvoir laisser du travail en route* » a autant une visée pratique - car il n'est pas besoin de ranger sans cesse - que symbolique - car les activités et le désordre sont préservés des regards extérieurs. Cette séparation d'avec le dehors était plus largement au cœur du projet de cette pièce qui a été conçue pour que les activités personnelles du couple aient un espace d'expression, privé et plutôt fermé, hors des espaces de réception, publics et au rez-de-chaussée, qui ont eux été réaménagés davantage dans une optique d'ouverture.

Cette pièce a vocation à accueillir les activités pratiquées aujourd'hui, mais, dans le temps, elle servira à ce que le couple se retrouve ensemble tout en pouvant réaliser des activités différentes

au moment où ils seront tous les deux en retraite, car Ève ne l'est pas encore. Plus qu'un lieu d'accueil des activités, cet espace est un projet de nouveau mode de vie qui est chéri et attendu avec impatience. Il est d'ailleurs défini par le couple comme « *not' pièce la plus importante de la maison* », « *une pièce de vie* », un « *cocon* », « *un nid* » et ils ont hâte de pouvoir l'investir davantage, même si de fait, Ève craint de ne plus avoir envie d'en sortir.

1.2.2. Des aménagements qui impulsent ou soutiennent une posture centripète

Les aménagements « de loisirs » réalisés en vue d'accueillir les activités intérieures le sont rarement dans une démarche centripète, qui supposerait un recentrement accru sur le domicile (Caradec, 1994). En effet, et comme nous le verrons plus précisément dans le point suivant, les activités des enquêtés ouvrent souvent autant sur l'extérieur qu'elles centrent sur l'intérieur.

Cela dit, les aménagements effectués pour accueillir la nouvelle vie intérieure peuvent avoir tendance à attirer, voire à piéger au domicile. Chez Ève et Louis, la multitude des activités accueillies, avec plaisir, dans leur « nid », en fait un espace dont il est parfois difficile de sortir.

En début d'entretien et avant la visite guidée, j'interroge Ève et Louis sur les aménagements réalisés depuis la retraite. La pièce « nid » est la première à être mentionnée.

- Ève : On vit beaucoup là-haut ! Parce qu'il y a l'ordinateur, parce qu'il y a la télé, 'y a nos papiers (...) On n'a pas l'impression d'être, bah, on est chez nous là-haut, mais on n'a pas l'impression d'être euh dans une maison, on a l'impression d'être ailleurs, comme si on était en vacances. Et... on **aime** cet endroit (*sourire*), vraiment **on l'aime** ! (*insiste*)

Un peu plus loin, j'interroge le couple sur son emploi du temps. Ils évoquent leurs activités extérieures (gym, chorale, sorties moto, vacances, etc.) et Ève explique que « si ça ne tenait qu'à moi j'aurais plus envie de sortir ». Elle détaille ensuite : « J'en ai bien profité p'is... J'suis casanière déjà, d'avance. Mais, j'sors quand même hein. J'me force. Mais cette pièce-là c'est vrai qu'elle me... moi elle m'attire hein. (*rire*) ».

C'est d'abord parce qu'ils sont faits pour le plaisir, pour être bien, que les aménagements de loisir attirent : d'autant plus qu'« être bien » constitue, nous aurons l'occasion d'y revenir, une aspiration forte chez ces Baby-Boomers autour de la retraite. L'enveloppe du chez-soi, réaménagée pour être bien, est propice à opacifier ses frontières : il s'agit en effet de rester là où l'on est bien. Ce mouvement centripète impulsé de l'intérieur peut parfois être renforcé comme chez Ève par un sentiment de lassitude face à l'activité du monde. Et ce, même si par ailleurs le couple est très ouvert sur l'extérieur et se retrouve dans cette pièce surtout l'hiver, ou quand la météo restreint d'autres de leurs activités (la moto, les sorties avec les amis) et/ou que les autres activités sont en suspend (les pratiques associatives par exemple). Ève n'est pas encore en retraite et la question se pose de savoir quelle posture, centripète ou centrifuge, sera privilégiée alors. Ce cas est isolé dans

notre échantillon, mais il est intéressant dans la mesure où il donne à voir l'effet de réciprocité que peut avoir l'aménagement du logement : alors qu'en général c'est le mode de vie qui façonne, les aménagements se présentent chez Ève, à l'inverse, comme opérateur de mode de vie.

Chez d'autres rares enquêtés, « rester chez soi » est de façon différente clairement affiché comme une volonté, voire comme un véritable projet de retraite. Ces derniers illustrent par là une posture pleinement centripète assumée. C'est en particulier le cas de Jeanine, qui souhaitait, après des années de service et de contacts quotidiens à travers son emploi, être seule. Or, la possibilité de sur-investir l'espace de son chez-soi lui semble particulièrement adapté pour ce faire. Ce projet de solitude, plus largement associé à une aspiration de mode de vie à la retraite, est soutenu par des aménagements spécifiques : un « projet télé », que nous avons évoqué plus haut et dont les motivations sous-jacentes apparaissent dans l'extrait qui suit.

J'interroge Jeanine, 62 ans, ancienne employée de la CAF et Michel, 62 ans, ancien chauffagiste, sur leurs passages en retraite respectifs, il y a 2 et 6 ans. Michel vient de dire qu'il lui a fallu un « moment de réparation » physique notamment et Jeanine enchaîne.

- Jeanine : Moi maintenant, au bout de deux ans, je commence à me sentir en retraite... Parce que avant, j'étais toujours euh Mme X de (*l'organisme où elle travaillait*)... J'y ai été pendant 42 ans... On n'oublie pas comme ça... J'avais beaucoup de contacts... Avec les mairies tout ça... Ça manque... Mais maintenant ça va.
- Enquêteur : Vous ne vouliez pas entrer dans une association pour garder des contacts ?
- Jeanine : Non j'avais pas envie. J'avais envie que ce soit complètement différent. Et c'est vrai que pendant des années, j'me disais : « Vivement que je sois en retraite, j'pourrai faire ça... », j'adore la télé, elle est allumée du matin au soir j'en ai une dans chaque pièce.

Ici, la posture centripète est volontaire, même si elle est ambiguë puisque Jeanine reconnaît que les contacts lui manquent, tout en souhaitant s'en préserver pour vivre aujourd'hui complètement différemment. Les aménagements effectués viennent la soutenir et d'autres ont aussi cette fonction en plus du « projet télé ». Jeanine a par exemple acheté, avec ses indemnités de retraite, divers objets pour des activités ludiques ou ménagères, tels qu'une tablette numérique pour faire des jeux et accéder facilement à des recettes, des appareils ménagers rouges qui lui plaisent et permettent de réaliser de nombreux plats. Ces aménagements renforcent les postures centripètes d'autant plus qu'ils correspondent à des aspirations nourries depuis longtemps : en termes d'habiter et/ou en termes de projet de retraite, voire plus largement de projet de nouveau mode de vie comme ici.

Ces exemples font figure de « cas extrêmes » dans notre échantillon et ces postures centripètes sont le fruit de caractéristiques assez spécifiques. Jeanine a besoin, après des années à avoir travaillé au contact des gens, de s'en reposer. Le manque de moyens financiers peut aussi être à l'origine de la posture et se cumuler également comme chez Yves et Christiane par exemple, à une

satisfaction des occupations et activités domestiques ordinaires (la cuisine, l'entretien intérieur et extérieur de la maison). Les aménagements sont alors davantage de l'ordre de la « rénovation ordinaire » que d'une autre nature. Mais les enquêtés sont peu à être dans une posture centripète. Les activités sont en général autant intérieures qu'extérieures, même s'il y a une variation selon les saisons. Le logement soutient aussi, depuis l'intérieur, ces activités extérieures.

2. Des sociabilités et activités extérieures maintenues à partir de l'habitat

Chez les personnes que nous avons rencontrées, deux types de dynamiques sont propices à les ouvrir sur l'extérieur : la dynamique de mode de vie, *via* diverses activités pratiquées en dehors du logement, et la dynamique relationnelle, *via* les liens sociaux liés à ces activités ou à l'ancienne vie professionnelle. Ces activités et relations rentrent assez peu dans le logement de nos enquêtés.

À la différence des liens familiaux et amicaux issus de la famille-entourage, les sociabilités des jeunes retraités sont en général attachées à des espaces se situant à l'extérieur du logement, tout comme les activités qui leurs sont liées d'ailleurs : pour les relations professionnelles ou anciennement professionnelles, elles sont circonscrites au lieu de travail ou aux espaces de sociabilité tels que les restaurants, les bars ; pour les relations associatives, les rencontres se font surtout dans les espaces dédiés aux activités tels que les salles communales, les salles de sports ou d'organismes spécifiques ; les relations de voisinage s'entretiennent quasiment uniquement dans la rue et/ou dans le quartier, etc. D'ailleurs, lorsque certains de ces espaces disparaissent et que les enquêtés ne s'étaient pas liés d'amitié profonde avec les relations qu'ils y entretenaient, les liens peuvent eux aussi disparaître. Il en va ainsi particulièrement des relations de travail, qui ne donnent en général pas - et n'ont jamais donné - lieu à des réceptions chez nos enquêtés.

Cependant, si ces sociabilités et activités rentrent peu ou pas dans le logement, des aménagements peuvent être faits pour les faciliter, les organiser, les maintenir. Dans cette partie, nous verrons comment les aménagements soutiennent ces postures centrifuges, depuis l'habitat de nos jeunes retraités : ceux qui sont plutôt associés aux activités pratiquées d'abord, et ceux qui sont plus particulièrement liés aux sociabilités ensuite.

2.1. Soutenir son inscription dans des activités extérieures depuis chez-soi

Avec la fin du travail disparaît une activité majeure qui occupait, et poussait aussi à sortir de chez soi et voir du monde. Pour nombreux enquêtés se pose alors la question, au moment de la retraite, du réinvestissement du dehors et d'une ou plusieurs sources d'occupation à l'extérieur. En cela, elle constitue un moment où « se transforme l'économie de ses engagements » (Caradec,

2009a). Les activités extérieures dans lesquelles nos enquêtés sont inscrits et qui invitent plutôt une posture centrifuge sont assez nombreuses : vacances, pratiques associatives, cumul emploi-retraite, loisirs créatifs pratiqués à l'extérieur, activités sportives, etc. Elles sont souvent organisées depuis leur domicile et plusieurs aménagements sont d'ailleurs réalisés en ce sens, comme nous le verrons d'abord ici. Nous montrerons ensuite que, lorsque s'observent des reconversions de compétences importantes *via* ces activités, les aménagements constituent des supports au moment de la retraite.

2.1.1. Aménager pour les organiser et les faciliter : l'importance des TIC

Parmi les aménagements réalisés sous l'impulsion des activités pratiquées à l'extérieur, trois types ressortent : ceux qui permettent directement ces activités extérieures ; ceux qui permettent de patienter en les attendant ; ceux qui permettent de les gérer, de les organiser à distance.

Prenons le cas de Christian et Danielle pour illustrer les premiers. Ces derniers ont acheté un *camping-car* autour de leur retraite, car ils avaient envie, pour cette dernière, de « *changer de mode de vie en vacances* ». C'est d'ailleurs plus largement leur mode de vie entier qui change puisque l'année s'organise désormais autour des dates de départs, des mois loin du domicile et des mois présents où d'autres activités sont privilégiées, comme les travaux dans la maison, ou encore, le bénévolat. Le *camping-car* est en lui-même un aménagement important de la retraite qui rend directement possible l'aspiration à un mode de vie plutôt centrifuge désormais. Chez ce couple, il est aussi agrémenté d'un deuxième type d'aménagement : rapidement après l'achat du *camping-car*, ils ont en effet construit un très grand hangar qui y est entièrement consacré. Ce hangar leur permet de stocker le *camping-car* en toute sécurité en attendant les départs, mais aussi en même temps de les préparer, de les organiser pendant les périodes parfois longues où ils sont chez eux. Ainsi, en étant chez eux, ils sont toujours tout de même « *un peu déjà en vacances* ».

Ce deuxième type d'aménagement, qui permet à la fois de patienter en attendant le moment des activités extérieures et de s'y inscrire déjà un peu depuis chez soi, se retrouve également chez Michel. Ce dernier s'est découvert au moment de la retraite une passion pour la pétanque, qu'il pratique plusieurs fois par semaine dans son quartier, mais aussi dans plusieurs autres villes. L'activité pétanque est sur-investie par Michel au détriment d'autres activités à sa disposition comme les travaux de la maison, laissés de côté au grand dam de sa femme. D'ailleurs, en dehors des nombreux moments où il est à l'extérieur, il continue de s'adonner à cette passion depuis chez lui, grâce à l'ordinateur et la tablette dans lesquels le couple a récemment investi, en partie pour cette raison. Michel peut ainsi continuer de jouer, et même à plusieurs, grâce aux jeux sur Internet.

C'est le cas pour Michel, mais ça l'est très souvent chez nos enquêtés : les aménagements qui soutiennent les activités extérieures sont très souvent liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC). En dehors de leur attrait symbolique - ils ancrent dans le présent et permettent de se distancier de l'identité de « vieux » -, c'est surtout leur côté pratique qui est ici mis en avant. En effet, les enquêtés expliquent au sujet de l'ordinateur, la tablette et Internet surtout, à quel point ils sont des « *outils merveilleux* », notamment parce qu'ils permettent de se renseigner et/ou de réserver pour les vacances, d'échanger avec les amis, pour l'organisation ou les photos, si celles-ci sont envisagées en groupe, de gérer ses communications et/ou l'organisation de ses activités bénévoles, ou associatives plus largement. Sur ce dernier point, nombreux sont ceux à faire part de la nécessité d'être connecté : « *Toute la correspondance se fait par Internet maintenant.* », nous dit par exemple Ève. En effet, les inscriptions s'effectuent par Internet, les informations concernant la tenue des activités circulent par mails ou sont affichées sur des blogs, les photos issues des événements partagés *via* les associations par exemple sont aussi envoyées par mail. Disposer d'une connexion et d'un ordinateur permet aussi de rester en contact et d'entretenir les sociabilités associatives en dehors des moments de retrouvailles à l'extérieur, qui semblent parfois courts. C'est pourquoi ils sont assez nombreux à en faire l'acquisition autour de la retraite ou à les renouveler s'ils ne sont pas suffisamment performants pour permettre les usages envisagés⁵³.

Ce sont ici les loisirs, le plaisir d'échanger et/ou d'organiser des activités agréables seul et en couple que les aménagements soutiennent, mais parfois, ils recouvrent certains enjeux pour les enquêtés, en particulier ceux qui sont inscrits dans une démarche de reconversion de compétences.

2.1.2. Des aménagements-supports aux reconversions de compétences

Chez certains de nos enquêtés ayant « *du mal à passer le cap de la retraite* », les activités multiples investies recouvrent une signification particulière : plus que d'occuper le temps, elles peuvent faire l'objet de reconversions de compétences importantes et être appropriées comme de véritables palliatifs au travail. Ces enquêtés sont souvent des cadres et/ou des personnes qui avaient dans leur emploi des responsabilités et des contacts importants, comme c'est visible par ailleurs (Caradec, 2009a ; Guillemard, 2002). Ici, les aménagements du logement font office de véritable support et leur mise en place requiert une importance et des enjeux qui dépassent la facilitation des loisirs. Le cas de Patrick illustre particulièrement bien cette idée.

⁵³ La majorité de nos enquêtés est équipée en ordinateur et connexion Internet, mais pas tous. Certains ne le souhaitent pas d'ailleurs (en particulier lorsque les enfants ou neveux peuvent regarder à leur place ce qu'ils veulent savoir) et/ou le reportent à plus tard (quand l'un des deux conjoints impulsera l'achat par exemple).

Patrick, 68 ans, est retraité depuis 8 ans et demi. Il était cadre dans une entreprise pour laquelle il était responsable qualité/sécurité de toute la moitié nord de la France. Il effectuait de nombreux déplacements la semaine et avait beaucoup de responsabilités.

6 mois après sa retraite, il devient secrétaire d'un club de football. Cette activité spécifique n'a pas été anticipée, mais il comptait en démarrer une : « Comme j'étais très très pris dans mon travail, je pouvais pas du jour au lendemain rester à rien faire. », explique-t-il.

Cette activité demande un investissement important à l'extérieur : de nombreux week-ends, lors des matchs, mais aussi la semaine régulièrement, pour des réunions.

Cependant, une pièce entière du domicile est aménagée pour pouvoir gérer sa participation en dehors de ces temps extérieurs.

Forme de la pièce et types d'aménagements

Cette pièce se situe en rez-de-chaussée, au niveau de la porte d'entrée, alors que le reste des pièces de vie (privées) sont aux deux étages de la maison. On y trouve un espace de réception avec une grande table et des chaises, c'est en fait une ancienne salle à manger qui servait à la mère de Patrick lorsqu'elle vivait chez le couple en rez-de-chaussée.

Sa séparation d'avec le reste de la maison est pratique et opportune, car Patrick s'en sert pour recevoir ses relations sociales, si besoin est, sans qu'elles ne pénètrent dans leur chez-soi. C'est d'ailleurs là que s'est déroulé l'entretien.

On y trouve également un espace de travail avec des colonnes de rangements comprenant de nombreux dossiers, un bureau, des ordinateurs, une connexion Internet performante.

De leur importance

Sa femme Maryse nous dit au sujet de cette pièce : « Là 'y a quand même tous ses dossiers donc c'est quand même plus... plus facile pour lui de travailler. ».

Patrick de son côté, détaille davantage les nouveaux équipements technologiques. Il utilisait l'ordinateur et Internet à son travail, mais pas à la maison. Il fait installer la connexion à sa retraite, au début simplement pour recevoir la télévision, mais très vite, elle devient indispensable pour sa participation associative.

- Patrick : J'avais un vieil ordinateur, un ami spécialiste en informatique me l'avait conseillé i' m'avait dit : « Tu prendras un vieux truc pour internet, comme ça si 'y a un clash c'est pas grave. », tous les fichiers sérieux les mett' sur un autre ordinateur' donc j'avais fait ça, mais après j'l'ai remplacé parce que pour le foot j'dois m'connecter pas mal... il était saturé. Donc maint'nant j'me sers plus de celui-là.

Maryse n'utilise pas ou très peu Internet : elle explique que c'est en partie à cause de sa crainte d'effacer les fichiers de Patrick, ce que l'on comprend au regard de l'importance de cette activité pour lui et de la rigueur qu'il y met.

- Patrick : Quand tout s'passe bien c'est l'ordinateur deux fois par jour. Si tout s'passe bien, c'est une demi-heure à chaque fois. (*sérieux*) J'vous explique pas c'qu'i' s'passe quand 'y a du mauvais temps et qu'y a une remise... Là c'est presque du 24h/24h.

Patrick revient plus loin sur l'importance d'être connecté. La discussion portait alors sur leur emploi du temps et leurs vacances. Le couple explique qu'ils sont fonction de leur participation associative au club.

- Enquêteur : C'est un peu comme un autre travail en fait (*ton humour*) parce que vous avez les mêmes vacances ?

- Maryse : Voilà, oui (*sourire*) oui oui.
- Enquêteur : Et vous le vivez aussi comme un autre travail ?
- Patrick (*très sérieux*) : Baaah moi j'suis obligé d'le prendre avec autant d'sérieux que quand j'travaillais parce que... On n'a pas droit à l'erreur hein. Avec les instances au-dessus on n'a pas droit à l'erreur. (*Il donne l'exemple des résultats de matchs qu'ils doivent saisir chaque dimanche : si ce n'est pas fait, l'association reçoit une amende de 10 € par résultat non saisi.*)
- Enquêteur : Donc y a quand même euh des contraintes ?
- Patrick : Pas des contraintes, mais de la rigueur (*sérieux*).

L'importance des aménagements réalisés, l'investissement dans des outils numériques performants notamment, est ici double. Ils permettent non seulement l'organisation de l'activité associative, mais soutiennent surtout la reconversion de compétences dont Patrick avait besoin au moment de son passage en retraite. Être connecté avec assiduité est associé à un gage de sérieux, de rigueur : il n'a « *pas droit à l'erreur* » dit-il. Patrick est un cas assez extrême, mais il reflète un mouvement général : lorsque des activités associatives sont pratiquées à l'extérieur, elles sont soutenues à l'intérieur par les TIC, et par Internet spécifiquement, utilisé *via* l'ordinateur ou une tablette.

Ces exemples d'aménagements de soutien aux activités extérieures illustrent une certaine continuité dans les pratiques des enquêtés, même si elles évoluent. Ce n'est pas toujours le cas et parfois, les aménagements deviennent le support de changements importants au moment de la retraite dans la relation entretenue avec l'extérieur, et avec les autres plus spécifiquement.

2.2. Soutenir une recherche de liens sociaux pour sa nouvelle vie

Chez les jeunes retraités que nous avons rencontrés, l'importance de la sociabilité est notable : en général, et pour sa retraite en particulier. Or, de la même manière que l'arrêt de l'emploi fait disparaître une activité « pivot » de l'emploi du temps qui ouvrait sur l'extérieur, la retraite est aussi un moment où le réseau relationnel peut perdre en densité (Caradec, 1996a). Chez nombreuses personnes interrogées, les relations entretenues *via* le travail disparaissent souvent avec lui. Or, le maintien de contacts s'avère chez elles un enjeu pour leur retraite, qu'elles ne veulent pas vivre esseulées. Chez d'autres, les relations liées au travail restent prégnantes, car elles peuvent être ancrées dans une proximité géographique. Mais il semble alors qu'elles soient trop présentes au moment où sonne l'heure de la retraite et d'une nouvelle vie. Dans ces deux cas, que nous détaillerons successivement ici, les aménagements du logement constituent des soutiens importants aux réaménagements de ces sociabilités : à la fois pour le début de la retraite, et ensuite.

2.2.1. Déménager, s'éloigner, pour changer de vie et de relations

On a eu l'occasion de voir que chez la majorité de nos enquêtés, la retraite recouvrait un sens positif du fait de son mode et rythme de vie opposé à l'ancienne vie active. C'est d'ailleurs ce qui pousse certains à effacer jusqu'à la moindre trace chez eux de cette ancienne vie. Or parfois, ce sont les relations de proximité, dans la rue, le quartier, la ville, qui portent les marques de la vie professionnelle. C'est notamment le cas de ceux qui travaillent ou travaillaient à proximité de leur lieu d'habitation et/ou en même temps avec la population : à la Poste de sa commune, comme Nicolette, ou dans une entreprise familiale située sur le terrain du domicile, comme Annie et Yvan.

Dans le cas de Nicolette, encore en activité, il lui est d'ailleurs déjà difficile de travailler et de vivre dans son quartier. Par exemple, les personnes ont tendance à lui en vouloir personnellement (et même hors de son temps de travail) lorsqu'elle leur demande une pièce d'identité pour retirer un colis à l'agence. Elle est aussi souvent sollicitée, alors qu'elle va simplement faire ses courses, pour des questions de courrier. Nicolette nous confie qu'elle ne se voit pas, lorsque sa retraite sera venue, demeurer « *la dame de la Poste* », ce d'autant plus qu'elle compte les jours jusqu'à ce que sa vie professionnelle soit enfin finie. La situation est assez semblable pour Annie et Yvan qui, s'ils ont revendu l'entreprise familiale, vivent toujours sur le terrain de celle-ci, où leurs anciens collègues travaillent toujours. Tant qu'ils sont chez eux, ils sont donc « *toujours dans l'transport* ». Pour ces deux cas d'enquêtés, le déménagement paraît la seule option : pour se détacher de leurs anciennes relations et leurs anciens rôles professionnels, et créer de nouvelles sociabilités pour leur retraite.

Ces enquêtés aspirent en effet, comme la majorité des personnes de notre échantillon, à une retraite entourée d'un point de vue relationnel. Cependant, chez eux, la volonté de se rapprocher des autres est associée à celle de se distancer voire de couper court à une sociabilité professionnelle trop présente : s'il s'agit d'être entouré pour sa retraite, il s'agit de l'être aussi dans le cadre d'une nouvelle vie, comme le montrent les propos d'Annie et Yvan.

Annie, 65 ans, est retraitée depuis 5 ans ; elle était secrétaire de direction d'une entreprise familiale de transport. Elle a cependant travaillé en cumul emploi-retraite afin d'accompagner son mari Yvan jusqu'à sa retraite. Ce dernier, 63 ans, était le PDG de cette entreprise. Il a pris sa retraite 1 an et demi avant.

Au moment où je les rencontre, ils finissent les travaux de leur nouvelle maison, achetée dans le même quartier, mais loin du terrain familial où se situe l'entreprise : Yvan explique qu'ils ne veulent « plus avoir le domicile dans la cour de l'entreprise » pour « oublier l'transport. Vraiment, oublier l'transport. », disent-ils en cœur et en insistant.

La nouvelle maison du couple a été pensée pour leur nouvelle vie de retraités, et plus largement encore pour leurs vieux jours.

Ils expriment beaucoup d'espoir et d'envie à l'idée de sympathiser avec leur nouveau voisinage. La volonté de « se faire [leur] cercle d'amis » hors des relations de travail est un projet de retraite qui apparaît dès le début d'entretien.

- Annie : Quand j'ai été en retraite j'étais décidée à profiter d'la vie, 'y a 5 ans, alors j'ai renoué avec mes premières copines de quand j'étais en pension. On se téléphone, on se voit sur Internet euh on s'voit dans l'sud (*le couple y a une maison secondaire*) sinon euh on s'est fait un nouveau groupe d'amis, depuis qu'on a commencé les travaux dans not' nouvelle maison, on a sympathisé avec les gens d'en face, avec les gens d'à côté.

- Yvan : C'est la différence avec ici (*leur ancienne maison*), la maison est loin de la route, on connaît personne à part les collègues et, là c'est plus sympa, on sort de la maison, on voit la voisine, on a fait une sortie resto, ils font un apéro, on essaie si vous voulez de recréer quelques petits liens quoi, y'a des retraités (...).

- Annie : C'est parce qu'ils nous ont plu aussi hein, si ils avaient voulu sympathiser et p'is qu'ils nous plaisaient pas euh on n'aurait pas... On aurait resté corrects et p'is c'est tout. Mais là i' s'trouve que bon ça passe bien, y'en a un qui a eu un métier du même genre que mon mari il a eu par le passé (*ils détaillent les métiers et poursuivent*)...

- Yvan : C'est comme ça qu'on s'est rapproché on a un peu la même manière de voir les choses euh, il se lie pas facilement, moi non plus, les femmes ont discuté machin trucs et p'is ensuite le lien s'est créé presque tout seul.

- Annie : Et p'is on se rend service euh, une fois ils étaient embêtés parce que ils partaient en vacances et 'y avait personne pour euh, alors donc i' nous on laissé la clef, on allait ouvrir les volets pour faire croire qu'il y avait quelqu'un euh, p'is les fermer, et p'is depuis bon ben à chaque fois on fait ça.

- Yvan : C'est des p'tites euh, voilà, des relations entre voisins quoi.

Ils reviennent plus loin dans l'entretien sur l'importance grandissante avec l'âge d'avoir des contacts sociaux et plus encore, de commencer à s'en faire dès maintenant. Les propos qui suivent sont une partie de la réponse à la question : « Comment vous imaginez-vous très vieux ? », à laquelle ils ont commencé à répondre sur le thème de la peur de la dépendance.

- Annie : Ne pas être seul. La la la vieillesse euh des gens qui n'ont pas d'visites euh on voit des gens... Nous on veut, on se fait notre cercle d'amis comme on sait qu'nos enfants s'ront quand même loin, qu'on les verra pas souvent bon, on les a quand même au téléphone, on les sur internet, on les a par mails, etc., mais on veut se faire un cercle d'amis pour pouvoir euh communiquer. Parler communiquer s'raconter des trucs euh.

- Yvan : Parce que s'retrouver seul quand on est vieux c'est terrible.

Comme chez la majorité de nos enquêtés, la quête de sociabilité se pense pour Annie et Yvan sur le mode de l'élection (De Singly, 2001). En cela se perçoivent d'ailleurs les traces de la socialisation spécifique de ces enquêtés Baby-Boomers et l'influence du mode relationnel électif qui prime aujourd'hui (De Singly, 2001). Certains enquêtés associent aussi l'importance de cette élection à leur avancée en âge : « *En vieillissant, on fait un tri vous savez. Vous faites un tri parce que vous avez plus d'temps à perdre.* », nous dit par exemple Jean.

Suite au cas d'Annie et Yvan, deux autres éléments sont notables également. L'aspiration à vivre ouvert sur les autres pour sa retraite est plus marquée chez nos enquêtés par un rapprochement

vers des « liens faibles » (sociabilités élargies, voisinage, amitiés, etc.) que des « liens forts » (liés à la famille) (Nowik, 2016). Ces derniers sont, selon nos enquêtés, amenés à se réduire : « *y a un moment où les petits-enfants auront plus envie de venir chez papy et mamy hein, on le sait bien .* », nous dit par exemple Karine. Et, comme nos enquêtés envisagent le futur plutôt selon une logique d'indépendance à l'égard des proches (nous y reviendrons), il n'est pas non plus question pour eux de se rapprocher trop de leur famille. De ce point de vue, les relations de voisinage et de proximité s'envisagent comme prédominantes. Elles permettent d'être entouré, tout en restant « à distance » des proches, mais aussi, elles semblent particulièrement propices à faire office de « protection » pour le présent et pour l'avenir, grâce aux formes de solidarités qu'elles permettent (Nowik, 2016).

Finalement, l'intérêt de la mobilité est ici triple : elle permet de couper d'avec l'ancienne vie professionnelle et ses relations ; elle permet « d'habiter autrement son quartier » au moment de la retraite, en investissant davantage les espaces extérieurs au chez-soi et *a fortiori* de nouvelles relations de proximité (Aragau, Morel-Brochet, 2013, p.112) ; elle permet de préparer l'avenir. Ces types de mobilités que l'on peut nommer « mobilités de sociabilités » constituent des « supports », autant du début de retraite que de l'avancée en âge future. En début de retraite, elles accompagnent la transformation des engagements relationnels et limitent les risques d'enfermement sur le domicile. Pour le futur, elles préparent l'étiollement des relations familiales sur lesquelles on ne souhaite de surcroît pas compter dans une perspective solidaire.

Chez Annie et Yvan ou chez Nicolette et Jean, ces deux derniers aspects sont secondaires par rapport au souhait de couper avec son ancienne vie professionnelle et les relations lui étant liées. Chez d'autres enquêtés, majoritaires, elles sont prioritaires.

2.2.2. Sortir de chez soi et/ou déménager pour se rapprocher des autres

Chez certains enquêtés, « *se faire des contacts* » et « *ne pas rester enfermé chez soi* » constitue un double impératif au cœur des mobilités et/ou de changement d'usage du logement, réalisés ou envisagés à court terme.

Chez quelques-uns, il constitue d'ailleurs un projet de retraite à part entière, entendu comme projet de nouveau mode de vie. Chez Antoine et Lisa par exemple, la retraite future de Lisa est attendue par les deux conjoints, car elle constitue pour eux le *turning point* à partir duquel ils souhaitent changer une partie de leur mode de vie actuel. Ce dernier est pour le moment centré sur leur domicile, en particulier parce que Lisa y travaille. Or, pour la retraite, le couple quelque peu centré sur lui-même par voie de conséquence souhaite « travailler » son ouverture sur le monde.

Antoine, 63 ans, était cogérant d'une entreprise, il est retraité depuis 2 ans, mais poursuit son activité en cumul emploi-retraite en attendant la retraite de sa femme. Lisa, 60 ans, est assistante maternelle à domicile, sa retraite est prévue dans 9 mois.

Lorsque j'interroge le couple sur la manière dont ils imaginent le futur, ils expliquent d'abord qu'ils ne s'en font pas trop pour ce qui est de trouver des occupations. Ils enchaînent ensuite sur les nouvelles relations sociales espérées.

- Antoine : C'est l'côté euh, développement rrelations extérieures qui reste à... beaucoup cultiver... Et c'est là que peut-être il faut qu'on... Qu'on s'fasse de nouvelles connaissances peut-être.

- Lisa : Fortifier celles, celles qui sont présentes, et (*Antoine la coupe*)...

- Antoine : Ah ouais ouais ouais, mais, on peut élargir aussi parce que toi, t'as pas l'occasion de rencontrer personne, presque euh (*Lisa le coupe*).

- Lisa : On s'ra libérés (*par son passage en retraite*) on aura plus la tête à ça, mais quand même à la crèche euh j'vois.

- Antoine : Oui, c'est sûr, mais tu vois quoi, des assistantes maternelles, c'est vrai quoi...

- Enquêteur : C'est un métier qui isole ?

- Lisa : Ah ouais c'est clair, c'est clair. D'ailleurs à la crèche on voit que les mêmes euh...

Chez Antoine et Lisa, la recherche de contacts se matérialise par des changements d'usage du logement, et plus spécifiquement le passage d'une posture centripète à une posture centrifuge. Chez d'autres, elle est au cœur de la décision d'un déménagement.

Pour certains de nos enquêtés déjà retraités, s'expérimente une forme de solitude, souvent malgré soi. La vie professionnelle les enserrait dans un réseau de relations et, avec son arrêt, il est parfois peu de prises sur lesquelles s'appuyer pour réaménager, ou recréer des sociabilités. Plusieurs raisons peuvent ici expliquer ces moindres prises. Chez Chantal et Roger, c'est le manque de commerçants, d'espace-temps de rencontres et de relations de voisinage dans leur village rural isolé, cumulé à une présence moindre de la famille, qui en est à l'origine. Inès de son côté, déplore aussi « *le manque de contacts et d'activités* » dans son village rural. Dans son cas s'ajoute une difficulté à rejoindre les villes à proximité, où elle pourrait pallier ces manques, car elle ne peut plus conduire faute de problèmes de santé. Pour les personnes qui vivent en ville, ou en tout cas, dans des bourgs et plutôt en quartier pavillonnaire, le problème des « *cités dortoirs* » peut également être mentionné. Ici, des « *mobilités de sociabilité* » sont alors souvent envisagées pour pallier les manques relationnels et le risque d'enfermement chez soi, voire l'enfermement présent. Chantal nous décrit par exemple sa maison comme « *une prison* » dont ils doivent tout faire pour sortir.

Ainsi, l'aspiration à un nouveau mode de vie, pour lequel priment les « *liens faibles* » et les postures « *centrifuges* » (Caradec, 1994 ; Nowik, 2016) sont particulièrement valorisés par nos enquêtés et constituent des déterminants majeurs des transformations d'usage du logement et/ou des

mobilités à la retraite. Chez certains d'entre eux comme Antoine et Lisa, ils sont envisagés dès le début de la retraite, mais chez la plupart des enquêtés, ce projet est pensé à plus long terme. En effet, en début de retraite, l'emploi du temps est très souvent monopolisé par les travaux et/ou l'aide aux parents âgés, aux enfants. De même, la présence des enfants et petits-enfants assez forte tend plutôt à préserver le logement tel qu'il est, tout en donnant sens aux postures plutôt centripètes partagées avec ses proches. C'est ainsi surtout à partir de ces « liens forts » que s'organise et se vit le début de la retraite. Or, de fait, les « mobilités de sociabilités » et/ou changement de posture à l'égard du domicile en début de retraite font peu sens : sauf pour les personnes qui se sentent déjà enfermées dans leur domicile comme Lisa et/ou celles qui voient peu leur famille comme Chantal et Roger, ou encore, celles qui vivent dans une campagne isolée avec des difficultés à rejoindre la ville comme Inès. Pour de nombreux enquêtés alors, les transformations sont projetées à plus long terme : lorsque les proches seront moins présents et/ou qu'ils n'auront plus besoin d'eux.

Conclusion Chap. 4 : des dynamiques relationnelles et de mode de vie présentes importantes qui font aussi signe vers l'avenir

Ce chapitre nous a donné l'occasion de voir l'influence importante des dynamiques relationnelles et de mode de vie sur les manières dont des individus jeunes retraités, grands-parents et enfants de parents âgés, mais aussi conjoints et conjointes, appréhendent leurs aménagements au mitan de la vie, et à l'aune d'une nouvelle vie.

Comme cela a eu l'occasion d'apparaître dans ce chapitre, l'influence de ces dynamiques est fortement inscrite dans le contexte présent de nos enquêtés, mais elles font également signe vers l'avenir : car l'habitat se pense relié aux autres aujourd'hui, mais aussi demain. Par exemple, au sujet des « mobilités de sociabilités » et/ou changement de posture évoqués juste avant, la volonté de se rapprocher des autres est intimement liée à la perspective de la vieillesse et avec elle, à la crainte d'une vieillesse esseulée, et ce, quelle que soit la temporalité avec laquelle elles sont envisagées. L'influence de cette volonté, tout comme celles des dynamiques relationnelles et de mode de vie plus généralement, sont alors à comprendre plus largement en fonction du rapport que les jeunes retraités entretiennent au futur : c'est l'objet de la partie qui suit, dans laquelle nous creuserons plus finement le sens des aménagements de sociabilités et de mode de vie opérés ou projetés au fil de la retraite par nos enquêtés.

Troisième partie - Penser son habitat, pour l'avenir : des projections et des anticipations paradoxales dans le futur et la vieillesse

Introduction : des représentations qui mettent l'avenir à distance, mais des expériences qui suscitent un *empowerment* notable

Dans la partie précédente, nous avons rendu compte des dynamiques sous-jacentes aux aménagements du logement et à leurs pratiques afférentes, observées chez des individus vieillissants sans être vieux et qui font l'expérience d'une double transition : celle de la retraite et du mitan de la vie. L'attention y a été focalisée surtout, de fait, sur leur rapport au présent. Dans cette troisième partie, c'est leur rapport à l'avenir et à la vieillesse qui retiendra spécifiquement notre attention. Une interrogation au coeur de notre recherche était en effet de savoir quel type de rapport ces jeunes retraités Baby-Boomers entretenaient à leur futur, avec la question centrale de savoir s'ils anticipaient, *via* les aménagements de leur habitat, leur vieillesse à venir et les risques lui étant liés. L'objet de cette troisième partie est de rendre compte des ambiguïtés de nos résultats sur ce point.

Les discours de nos enquêtés sur le vieillir, la vieillesse, le futur, et les habitats qui pourraient les accueillir sont effectivement emplis de contradictions, de même que leurs pratiques mises en regard de ces discours. L'existence de ces contradictions constitue en elle-même un résultat important, car elles donnent à voir une difficulté pour ces nouvelles générations d'appréhender une période de la vie marquée par les représentations parfois contradictoires et les expériences diverses. Cela dit, l'analyse de cette construction discursive spécifique nous a plus largement permis de dégager deux types de résultats importants : le premier, c'est un mouvement de distanciation à l'égard du futur et spécifiquement de la vieillesse et le second, celui d'un mouvement de projection vers le futur, voire, d'anticipation. C'est à l'exposition de ce double mouvement, ses tensions, ses ambiguïtés, ses paradoxes que sera consacrée cette troisième partie.

Dans un premier chapitre, nous nous intéresserons spécifiquement à l'appréhension symbolique, et paradoxale, de nos enquêtés par rapport à l'avenir et à la vieillesse. Nous verrons ainsi, d'un côté, que c'est surtout à ce niveau que le mouvement de distanciation à leur égard opère : du fait de leurs représentations négatives auprès de nos enquêtés, qui ont d'ailleurs déjà pu émerger au fil de la partie précédente ; mais aussi faute de leurs représentations de l'avenir plus

largement. Cela dit, nous montrerons aussi, d'un autre côté, que les fondements de ces représentations sont fragiles, en ce qu'elles s'appuient sur des stéréotypes qui s'opposent souvent aux expériences vécues. Ce premier chapitre donnera l'occasion de montrer que les projections dans l'avenir et la vieillesse, ainsi que leurs anticipations, sont différemment amorcées selon qu'elles s'appuient sur des représentations stéréotypées ou sur des expériences vécues par soi-même ou ses proches : les premières étant peu opérantes alors que les secondes le sont bien davantage.

Nous poursuivrons la réflexion sur les effets de ces expériences vécues dans le deuxième chapitre de cette partie. Nous y verrons en particulier comment l'expérience de difficultés fonctionnelles associées au vieillissement engendre un rapport corporel au logement qui favorise des aménagements spécifiques. En cela, ce chapitre donnera à voir l'importance fondamentale de la dynamique corporelle dans les aménagements réalisés autour de la retraite, en particulier chez des Baby-Boomers socialisés au confort et qui y aspirent d'autant plus à la retraite. Nous verrons d'ailleurs qu'autour de cette dernière, nombre d'« aménagements de confort » sont réalisés. Nous en présenterons la variété dans une typologie, en montrant que nombre d'entre eux peuvent s'entendre comme des façons d'adapter son habitat aux limitations fonctionnelles déjà présentes et ainsi que, dans les faits plus que dans les discours, l'adaptation du logement est déjà là.

Dans un troisième chapitre, nous verrons que ces adaptations présentes, mues par des dynamiques corporelles, font aussi signe vers l'avenir, et qu'elles ne sont pas les seules. Plus spécifiquement, nous montrerons que s'observent chez nos enquêtés Baby-Boomers quatre leviers les conduisant, malgré tout, à se projeter dans l'avenir et anticiper, un minimum, leur vieillissement futur et l'habitat qui l'accueillera. Ce troisième chapitre nous donnera ainsi l'occasion de montrer qu'il existe chez les jeunes retraités Baby-Boomers rencontrés une logique d'*empowerment* sur son vieillir et son habitat, dont les dynamiques sous-jacentes sont diverses, et qui impulse des réflexions sur l'avenir marquées par une double préoccupation : vieillir « bien » et vieillir « autrement ».

Dans un quatrième et dernier chapitre, nous nuancerons la portée de cet *empowerment*, en soulignant que pour certains de ces Baby-Boomers les projections et anticipations demeurent difficiles : rarement par absence de volonté de s'inscrire dans ce type de démarche, mais plutôt à cause de tensions et de difficultés qui leurs sont extérieures et/ou sur lesquelles ils ont peu de prise.

Introduction : force des représentations, ancrage dans le présent et incertitudes

Ce n'est pas tant vieillir qui fait peur aux enquêtés qu'« être vieux », et plus encore la grande vieillesse, en ce que cela renvoie à une avancée sur l'échelle de l'amoindrissement, souvent perçue comme inéluctable. Cette représentation de la vieillesse se trouve ainsi opposée, par les individus que nous avons rencontrés, à la « vie » en général, et à celle du début de retraite en particulier. De fait, et comme nous le verrons tout d'abord, la vieillesse se présente comme une temporalité vers laquelle on ne veut pas aller, ni en s'y projetant ni en l'anticipant⁵⁴. Cependant, nous montrerons ensuite que, au-delà de ces apparences, le rapport au futur et à la vieillesse de nos enquêtés apparaît aussi de façon plus nuancée : en particulier parce que leurs représentations de ce temps de la vie le sont, aussi, dans les discours.

I/ Un futur peint en noir, éloigné du présent

L'expérience du vieillissement de personnes arrivant aujourd'hui à la retraite se nourrit de représentations paradoxales. D'un côté, des représentations positives sont attachées au début de retraite (Lalive d'Epinay, 1991 ; Caradec, 2005 ; Arbus, 2015). Nous avons d'ailleurs vu à quel point elles marquaient le rapport de nos enquêtés à leur présent. D'un autre côté, des représentations plus négatives la renvoient à une temporalité doublement ternie. La perspective d'une « vieillesse-déclin » stigmatisée de surcroît par une société « âgiste » est peu enviable (Puijalon, 1991 ; Ennuyer, 2003 ; Caradec, 2010). Celle d'une réalité sociale incertaine et angoissante non plus (Wieworka, 2015 ; Hartog, 2003 ; Dubar, 2008). Ces perspectives angoissantes marquent d'ailleurs fortement le sentiment d'être *déjà* à la moitié de sa vie chez nos enquêtés, on l'a vu aussi.

Nous montrerons dans cette première partie comment ces représentations paradoxales influencent l'appréhension symbolique de l'avenir et de la vieillesse des enquêtés. En premier lieu, nous verrons que les représentations négatives de l'avenir et de la vieillesse les conduisent à mettre la pensée du futur et plus encore son anticipation à distance. En second lieu, nous montrerons qu'une autre raison les conduit à un même mouvement : le fait que la perspective de la vieillesse s'oppose par bien des aspects au présent de ces jeunes retraités Baby-Boomers, en même temps

⁵⁴ Se projeter est ici entendu comme une pratique mentale qui consiste à penser au futur (ce qui inclut la pensée de la vieillesse). Anticiper comporte une dimension performative et rationnelle : il s'agit de faire en avance et/ou de songer (même en pensée) à comment faire quelque chose pour le futur.

qu'elle semble encore trop lointaine pour y penser. Dans un troisième point, nous montrerons combien les aspirations et les modes de vie présents de ces enquêtés compromettent plus largement les projections dans une vieillesse décrite en opposition au vivant.

1. Une vieillesse « impensable », des anticipations impossibles

Dans la partie précédente de la thèse, nous avons montré à quel point les représentations négatives de la vieillesse étaient intériorisées par les jeunes retraités interrogés. Celles-ci les conduisent à concevoir l'avancée en âge comme un amoindrissement inéluctable se déroulant en trois phases : d'abord, comme une phase de « vieillissement accru » menant à un premier *turning point*, traduit par l'expression « quand on ne pourra plus » et symptomatique du surgissement de la seconde phase, celle de l'« être vieux » ; enfin, l'étape du « grand naufrage » correspondant à un deuxième *turning point*, l'arrivée brutale de la dépendance. La force de ces représentations réside notamment dans les mécanismes de leur construction : elles « prennent » d'autant plus qu'elles se fondent sur des expériences douloureuses de la vieillesse des proches et/ou sur des images « chocs » véhiculées par les médias, qui renvoient à des peurs et des angoisses profondes. Le même mécanisme est à l'œuvre lorsqu'il s'agit de se projeter dans sa vieillesse, au moins au moment où les enquêtés sont interrogés directement et pour la première fois au cours des entretiens sur la façon dont ils envisagent le futur.

Nous verrons ici d'abord que les expériences des proches et les images véhiculées par les médias influencent d'autant plus les représentations de sa propre avancée en âge, qu'elles sont fortement « chargées » négativement. Nous montrerons ensuite que l'intériorisation de ces représentations modèle un rapport négatif au futur : les enquêtés ne veulent (surtout) pas s'y projeter (la vieillesse est impensable, car les projections renvoient au pire) et encore moins l'anticiper (les anticipations sont impossibles, car elles font prendre le risque que ce pire advienne).

1.1. Un effet miroir nourri du pire

La question directe de l'enquêteur « comment imaginez-vous vos vieux jours ? » a suscité des mécanismes projectifs particuliers. Parmi eux, on peut noter l'importance des projections de soi qui se fondent sur un effet miroir nourri surtout des pires représentations intériorisées par les enquêtés et qui se fondent sur les situations les plus dramatiques qu'ils ont pu voir dans les médias, chez leurs proches âgés, ou même simplement dans la rue.

Chez ces individus, ce sont en effet les pires images qui sont les plus opérantes dès lors qu'il s'agit de construire le portrait de sa propre vieillesse. Plus encore, le fait même de penser à sa

vieillesse est apparemment suscitée, dans leur quotidien surtout, par ces images négatives, sans lesquelles ils ne sembleraient pas y penser du tout. Lorsque nous demandons à Helena et Joe comment ils s'imaginent très vieux par exemple, Joe commence par nous répondre : « *On n'a peut-être pas encore l'âge de s'imaginer euh... Sauf quand on croise quelqu'un de très vieux et avec... un handicap plus ou moins prononcé... Mais sinon... Si je suis pas heurté par ça euh... J'y pense pas...* ». Nous lui demandons donc ce qu'il se passe si c'est une personne qui va plutôt bien, il nous dit alors : « *bah dans ces cas-là j'suis plutôt optimiste, mais si elle va mal j'suis... J'y pense quoi, j'me dis... p't'être qu'un jour j'serai comme ça hein...* ». Sans images qui viennent « heurter », « *on n'y pense pas* » nous disent les enquêtés, ou en tout cas, ils ne se projettent pas eux-mêmes. Or, leur quotidien est parsemé d'images, dans les médias, et/ou d'expériences, celles des proches surtout, pouvant « heurter » : et comme ce sont elles qui marquent le plus, c'est à partir d'elles qu'ils dessinent leurs projections. Le cas d'Annie et Yvan est très illustratif de ce mécanisme, qui consiste à accorder un poids plus important aux exemples négatifs qu'aux exemples positifs.

Annie, 65 ans et Yvan, 63 ans, se sentent tous deux vieillissants, d'autant plus que des problèmes de santé font leur apparition et que leurs parents rencontrent des difficultés.

À la question « comment imaginez-vous vos vieux jours », le discours s'oriente, comme souvent, sur l'amalgame entre problèmes de santé et vieillissement. Le couple enchaîne ensuite sur son expérience personnelle.

- Annie : J'm'étais imaginée bien parce que nos parents les siens qui sont tous morts à 100 ans ses grands-parents, etc.
- Yvan : Moi j'ai mon père qu'a 89 ans il est toujours euh bon là il baisse hein
- Annie : J'ai ma grand-mère qu'est morte à 100 ans, mon père qu'en a 96 euh bon il a pas voulu s'faire opérer des genoux donc il a un p'tit peu un problème de mobilité, mais bon c'est parce qu'il a pas voulu s'faire opérer des genoux, mais là c'qui m'inquiète c'est que ma mère commence à perdre la mémoire donc ça, c'est un truc ça nous inquiète grandement (...) jusqu'ici comme tous mes antécédents euh vivaient euh très très bien euh donc je, partant d'là j'étais rassurée, mais là euh perdre la mémoire comme ça (...) là si il faut vivre comme ça ben là j'l' imagine pas hein là d'abord j'ai prévenu mon mari moi c'est l'euthanasie tout d'suite.

Chez Annie et Yvan, les représentations de *sa* vieillesse varient dès lors que la situation des parents se dégrade. Alors que la majorité des aïeux d'Annie a vécu une vieillesse « *heureuse* », il suffit que l'un d'eux rencontre des difficultés pour que la représentation de son propre vieillissement change.

L'intériorisation de ce type de projections est souvent fortement chargée émotionnellement pour les enquêtés, parfois jusqu'à susciter une interruption du propos, comme pour Maïté.

Adrien, 57 ans, et Maïté 56 ans se sentent tous deux en bonne santé, voire « jeunes ». Ils sont sensibles, bien qu'un peu torturés (surtout Maïté) par les représentations véhiculées et injonctions à ne pas vieillir.

La question « comment imaginez-vous vos vieux jours » a suscité un malaise. Après un discours général sur « les personnes âgées », les pertes et la maladie, un discours plus personnel s'amorce et le malaise s'éclaire.

- Adrien : Elle supporte pas que ses parents vieillissent. Elle s'est rendu compte que ses parents ils étaient vieux. D'un seul coup.

Maïté grimace, fait non de la tête assez rapidement en le regardant, elle a les larmes aux yeux, sa souffrance monte en pic et elle souffle

- Adrien : Oui, bah, tiens la preuve (*il insiste en me montrant du regard sa réaction, et en lui faisant comprendre à elle sa réaction*)

- Maïté : Nan, mais j'ai pas envie de (*ferme et en direction d'Adrien*)

- Adrien : Tu veux pas en parler. Tes parents y ont 80 ans y ont 80 ans. Bah d'un seul coup on s'est aperçu que ça vieillit hein... et que ça vieillit pas bien.

Les larmes de Maïté montent. Il y a un grand silence, c'est mon deuxième entretien et la première fois que je suis confrontée à ce type de réaction à laquelle je ne m'étais pas du tout préparée. Je ne creuse pas et enchaîne sur les aménagements de la cuisine

D'une façon générale, plus les expériences ont été ou sont difficiles et chargées émotionnellement, plus les enquêtés ont tendance à les envisager comme ce à quoi ils doivent s'attendre : « *dire un jour je serai comme ça* » nous confie Adrien. Chez ce couple comme chez la majorité des jeunes retraités interrogés, les difficultés rencontrées et leur transposition à soi n'ont pas seulement pour effet de couper le discours sur le sujet : elles coupent aussi les projections.

1.2. Des réticences fortes à se projeter et anticiper, nourries par les peurs

Plus les images et/ou expériences intériorisées sont difficiles, plus la peur du vieillissement, de la vieillesse, de ses risques, etc. est grande chez nos enquêtés et moins ils souhaitent se projeter dans l'avenir. Certes, les images et expériences auxquelles ils sont confrontés peuvent les conduire, plutôt malgré eux, à se projeter dans la vieillesse. Mais, dès lors qu'on les invite à provoquer volontairement ces projections et/ou qu'on leur demande s'ils le font spontanément par ailleurs, alors les réponses sont claires : c'est non. En effet, une telle projection est trop pénible pour la majorité d'entre eux, comme nous le verrons d'abord. Elle semble même risquée pour certains, comme nous le verrons ensuite.

1.2.1. Ne pas vouloir y penser

Dans les discours, et étant donné l'intériorisation de ses représentations négatives, la majorité des propos qui suivent les descriptions de la vieillesse expriment un refus de se projeter dans l'avenir. À la suite de la question sur leurs vieux jours, Yves et Christiane par exemple, nous expliquent qu'ils n'en parlent volontairement pas entre eux ni avec des proches, même s'il leur

arrive d'y penser, individuellement, lorsqu'ils sont confrontés à des personnes âgées, plutôt en mauvaise santé. Yves nous dit alors : « *on pense à comment on s'ra plus tard pis on s'dépêche d'oublier* ». Autre exemple, celui de Jean-Pierre. Nous demandons à ce dernier s'il pourrait mettre en place des barres d'appui chez lui, il nous répond fermement « *oui, mais j'veux pas y penser* » parce qu'il « *ne veu(t) pas vieillir* » et qu'il a « *horreur de vieillir* ». Nous le questionnons donc sur « ce qui l'embête » dans le fait de vieillir, et surgit alors la représentation qu'il se fait de sa propre vieillesse, marquée par l'expérience de sa mère décrite par ailleurs : « *Ah de se sentir amoindri et à la charge des autres, non, j'ai horreur de ça* ». Cette horreur du vieillissement, spécifiquement aux dernières étapes de l'avancée en âge, est amplifiée lorsqu'elle rime avec institution.

L'influence des images de cette dernière on l'a vu, qu'elles soient relayées par les médias et/ou proviennent de son expérience lorsque les enquêtés vont y voir leurs proches, modèle les représentations de la vieillesse en général et les peurs lui étant associées. Ces images et expériences contribuent aussi, de fait, à noircir les projections personnelles. Ainsi, la confrontation à la maison de retraite et/ou à l'accompagnement compliqué d'un proche à domicile, bloque les projections dans l'avenir et plus encore les anticipations : « *c'est pas possible* » nous disent George et Catherine. Avec ces derniers, la discussion s'amorce avec la question « avez-vous peur de vieillir ? », à laquelle Catherine répond : « *C'qui m'fait peur dans le vieillissement c'est la fin d'vie. Pour l'avoir vécu* ». Elle poursuit ensuite sur l'accompagnement « *le traitement hospitalier et de la grande vieillesse parce que c'étaient des grands vieillards nos parents, c'est c'est **indigne hein franchement** (insiste). Les services de gérontologie c'est **l'horreur** (insiste) de toute façon* » ce à quoi George ajoute « *c'est **inhumain** (insiste) c'est, non non ça c'est pas possible (de s'y projeter/de l'envisager)* ». Face à ces images et expériences, la majorité tient des propos du type « *on veut pas y penser* », « *on verra bien* ». Puisque se projeter serait alors envisager cet environnement.

Si ces images et expériences sont particulièrement opérantes sur les mécanismes projectifs, c'est qu'elles cristallisent le plus fortement les angoisses quant à la dernière étape de sa propre vie. Cette dernière se pense comme un « *grand naufrage* », un anéantissement, qui suppose d'être « *à la charge des autres* », remis à autrui, dans un contexte où cet autrui risque de nous traiter, de surcroît, « *indignement* ». L'importance de ces angoisses d'anéantissement physique et psychologique, d'abandon, de douleurs, se comprend également au regard de dynamiques plus larges, qui s'amorcent avec la post-modernité. En effet, c'est dans ce contexte qu'émerge, d'une part, une (sur)valorisation et une normalisation de figures opposées : celles d'un individu autonome, performant, maître de lui-même, relié aux autres et au monde (Lahire, 2005 ; Martuccelli, 2002 ; Ehrenberg, 2010). Les dynamiques socio-historiques propres à cette post-modernité ont contribué,

d'autre part, à ce que les individus disposent socialement, collectivement, de moins en moins de moyens d'affronter ces peurs existentielles : en s'extrayant du religieux d'abord, et en tenant à distance voire en déniait la mort, la maladie, le vieillissement ensuite (Ariès, 1975, 1977 ; Chamahian, Caradec, 2014 ; Billé, 2009). Ces aspects activent d'autant plus les mises à distance et le refus des projections : dans la vieillesse, la maladie, la mort et dans ses antichambres.

Ce positionnement à l'égard du futur rend les anticipations de l'avenir caduques. Comment en effet, les enquêtés pourraient-ils anticiper l'avenir alors même qu'il leur est impossible de s'y projeter ? Plus encore, comment pourraient-ils anticiper *cet* avenir alors même que chez certains, c'est risquer de le faire advenir ?

1.2.2. Ne pas pouvoir y penser

Chez certains, le refus de se projeter dans un avenir peint en noir, est intensifié par une crainte plus spécifique : celle de la prophétie autoréalisatrice. Cette dernière s'inspire du théorème de Thomas selon lequel la perception d'une situation et/ou les idées, les mots ont/a des conséquences sur la réalité. En d'autres termes, selon ce théorème, parler d'une chose et/ou se projeter dans une situation la feraient arriver (Merton, 1948). Nous avons retrouvé ce type de mécanisme dans les discours projectifs de plusieurs enquêtés pour qui se projeter et/ou anticiper la vieillesse serait alors la faire advenir. Ici, la simple pensée de la vieillesse a un « effet performatif » : « *J crois qu'y faut pas se projeter dans la vie... dès l'instant où vous commencez à vous projeter dans la vieillesse, c'est déjà terrible quoi ! Pis c'est commencer déjà à vieillir (ton affirmatif)* » nous dit par exemple Yvon. Se projeter dans la vieillesse semble aussi « terrible » que la vieillesse elle-même, celle qu'ils se représentent en tout cas. Il s'agit donc pour eux de mettre à distance le mécanisme (la projection et/ou l'anticipation) qui les conduirait à « *vieillir avant l'âge* ».

Plus encore que de « *vieillir avant l'âge* », chez certains, la prophétie autoréalisatrice comporte un autre risque : celui de « *mourir avant l'heure* ». Se projeter et/ou anticiper la vieillesse a en effet souvent un côté « morbide » pour les enquêtés, qui peut aller d'une « *perturbation de la vie* » actuelle à son « *empêchement* ». À l'évocation d'hypothétiques problèmes de santé du couple, Maïté répond : « *On avisera, faut pas que ça perturbe la vie non plus* », et son mari Adrien ajoute « *si tu commences à penser à ça tu vis plus !* ». La réponse d'Yvon est du même ordre, comme celle de beaucoup « *j'sais pas si on peut s'projeter très vieux parce qu'à ce moment-là on va s'faire peur pis on va plus vivre...* ». C'est une vieillesse décrite en opposition au vivant qui transparait fortement dans la façon dont les enquêtés se positionnent par rapport au futur. En cela, leurs propos

illustrent assez bien le constat de Bernadette Puijalon notamment, qui explique qu'aujourd'hui « ce n'est plus vivre et mourir qui vont ensemble, mais vieillir et mourir » (1991, p.9).

Chez les personnes interrogées, la question de l'anticipation apparaît comme un non-sens, puisque le fait même de se projeter dans le futur n'est pas possible. Impossible parce que la vieillesse est impensable : parce que sa propre vieillesse est trop angoissante et qu'y penser pourrait la faire advenir avant l'heure. Ceci dit, ces angoisses spécifiques ne sont pas les seules raisons qui conduisent ces individus à mettre le futur à distance. En effet, les projections de soi dans l'avenir sont aussi rejetées parce qu'elles s'opposent, d'une part, à ce qu'ils *sont* aujourd'hui, des êtres vieillissants sans être vieux et qui ne veulent pas le devenir, et d'autre part, à ce qu'ils *font*, à ce qu'ils *vivent* dans le présent, comme nous allons le voir maintenant.

2. Une identité lointaine, des projections hors d'actualité

Dans la partie précédente de la thèse, nous évoquions le sentiment ambigu de nos enquêtés d'être à la fois *seulement* et *déjà* à la moitié de leur vie. Il est associé à l'idée qu'il reste du temps avant d'« être vieux » et de sombrer dans le « grand naufrage ». Ce positionnement intermédiaire dans le parcours de vie modèle leur rapport au temps présent. Il influence également leur rapport au futur et leur rapport au temps dans son ensemble. Plus précisément, nous verrons d'abord que les enquêtés ne souhaitent pas et ne pensent pas qu'il est pertinent de se projeter dans la vieillesse, ni dans l'« être vieux » parce que ces étapes leur paraissent trop lointaines : ce n'est « *pas le moment* » disent-ils. C'est d'autant moins le moment que, comme nous le verrons ensuite, ils ne se sentent pas vieux et en cela ils semblent, au moins pour l'instant, « protégés » de la vieillesse et de ses attributs. Nous montrerons, enfin et dans la continuité de l'idée précédente, que ne pas avoir le sentiment d'être vieux peut freiner les anticipations, même chez ceux qui réfléchissent à les mettre en œuvre.

2.1. « C'est pas le moment » d'anticiper l'étape suivante

L'« être vieux » et la vieillesse comme naufrage constituent pour les enquêtés des étapes à venir certes, mais qui ne sont pas encore là et se conjuguent au futur. On retrouve ainsi des phrases récurrentes dans les entretiens du type « *quand on sera vieux* » ou « *quand on sera trop vieux* », suivies, la plupart du temps, des commentaires sur ce que l'« *on ne pourra plus faire* ». Que ces propos se situent au moment où la question « comment imaginez-vous vos vieux jours ? » est posée ou qu'ils émergent lors des discours sur les aménagements susceptibles d'être effectués par anticipation de limitations fonctionnelles, les réponses sont du même ordre que celle de Charles et Monique : « *Pfff... peut-être, mais on s'en aperçoit pas. Ou on... s'étale pas là-dessus parce que...*

c'est pas le moment. ». Le temps de penser à la vieillesse et/ou aux adaptations est une étape, « un moment » futur, qui n'est « *pas le moment* » présent.

Une autre chose semble certaine également pour ces enquêtés, c'est qu'ils penseront à la vieillesse quand ils seront « vieux ». Même s'ils peinent à indiquer quand surviendra ce moment de l'« être vieux ». Les hésitations d'Annick en constituent un bon exemple. Alors que le couple est interrogé sur ses raisons d'envisager un déménagement, elle répond : « *Dans quelques années parce que mon mari 'i peut pu rien faire donc, quand 'i pourra vraiment pu rien faire euh (petit silence), quand on s'ra trop vieux comme on dit, y'aura les thuyas à couper, l'terrain à tondre tout ça, donc euh (...) Bon pas maintenant hein ! J'vous parle de ça dans quelques plusieurs années hein* ». À une demande de précision sur ce « *dans quelques années* », Annick répond « *Oh je sais pas j'peux pas vous dire. Aucune idée. Minimum 5/6 ans hein, minimum. Après ça peut prendre 10 ans hein, je n'sais pas, je n'sais pas du tout* ». Nombreux enquêtés donnent une indication temporelle sur cette échéance qui s'appuie souvent sur l'expérience de la vieillesse des proches. Antoine explique par exemple que « *Avant, la vieillesse c'était, j'me souviens, on était vieux à 60 ans, ma mère elle était vieille à 60 ans, mais maintenant la vieillesse recule (...) j'pense qu'on va suivre la courbe normale qui fait que, en espérant 20 à 30 ans de vie c'est bien quoi hein* ». Il faut entendre ici « *20 ou 30 ans de vie* » comme des années de « pouvoir-faire », des années où l'on n'est pas encore vieux.

Cette représentation du présent comme un temps où l'on peut encore faire et où l'on n'est pas vieux explique d'ailleurs en elle-même le refus des projections.

2.2. Ne pas être vieux : une identité statutaire qui protège des risques

Le maintien d'un pouvoir-faire, tout comme l'identité présente de « non-vieux » ont un double effet chez les enquêtés. D'une part, ils tiennent la vieillesse à distance et, d'autre part, ils rendent inopérante l'idée de son anticipation. Annick et Guy nous expliquent ainsi que, s'il y avait besoin, ils recourraient sans doute aux adaptations, mais Annick se reprend rapidement : « *Mais pour l'instant, on arrive encore à aller dans not' douche. On arrive à monter les marches (pour aller à l'étage), très bien même. Si y'avait besoin on l'f'rait, mais pour l'instant y'a pas besoin, donc.* ». Ginette et Bernard de leur côté, lorsqu'on leur demande s'ils seraient prêts à installer le monte-escalier vu dans une publicité télévisuelle, commencent par hésiter, puis Ginette dit « *C'est vrai on s'dit toujours on est actifs, euh on est toujours en route...* ». Les enquêtés tiennent à nous faire savoir qu'ils se situent aujourd'hui et pour quelque temps encore dans un moment où ils peuvent « encore faire » : l'heure de la vieillesse n'est pour eux objectivement pas encore là. C'est une raison pour laquelle ils disent, très souvent avec exclamation, « *Mais on a l'temps !* » de s'y

projeter et *a fortiori* d'anticiper et/ou d'adapter. La vieillesse n'est pas non plus là subjectivement : le sentiment de ne pas être vieux vient alors renforcer ce mouvement de recul. Laurence et Jean-Marie expliquent ainsi, au sujet des adaptations du logement : « *On verra ça quand on s'ra vieux là on est demi-vieux (rires)* ». Sur le même sujet, Mathilde et Hugo confient « *Mathilde : C'est pas urgent on a encore du temps (rires) - Hugo : Pis y a plein d'choses qu'on n'a pas encore envisagées parce que... - Mathilde : On est des jeunes retraités (rires)* ».

Les mécanismes qui conduisent à justifier de ne pas se projeter ni d'anticiper l'avenir, sont intrinsèquement liés à ceux qui conduisent à se distancier de l'identité de vieux (ils ont été développés dans la partie précédente de la thèse). Les deux types de résultats, le positionnement identitaire des enquêtés et la façon dont ils se projettent, apparaissent d'ailleurs liés dans les discours. De la même façon que les enquêtés rejettent l'identité de « vieux » en s'appuyant sur ce qu'ils peuvent « encore faire », ils détournent le discours suscité par l'enquêteur sur les projections et les anticipations d'aménagements, en mettant en avant ce qu'ils font/sont encore et qui s'oppose à la vieillesse et à ses attributs représentés. De la même manière, ils mobilisent aussi très souvent le fait de « ne pas être vieux », ou d'être « trop jeune », comme un argument pour ne pas se projeter dans l'avenir. C'est ce que fait Ève lorsqu'on demande au couple comment ils envisagent leurs vieux jours : « *C'est difficile c'que tu nous poses comme question... Là si tu veux on se sent encore jeune...* ». Ou encore Maïté et Adrien lorsqu'on leur demande s'ils évoquent ce sujet avec leur entourage : « *On est encore beaucoup trop jeunes pour !* » nous dit d'abord Maïté, ce à quoi Adrien ajoute « *Bah la moyenne du groupe (d'amis) c'est 55 ans alors* ».

2.3. Ne pas avoir l'âge de se voir dans un logement de vieux

Le fait que les enquêtés ne se sentent « pas vieux », voire « trop jeunes », et en même temps que ce n'est « pas le moment » de penser à ce qui n'est pas encore là, et qui semble plutôt négatif, compromettent les anticipations des vieux jours. Ces dernières peuvent aussi l'être pour une autre raison, assez liée. Les projections de soi dans un logement « adapté » dès aujourd'hui peuvent être difficiles parce que ce logement « adapté » à la vieillesse, serait alors inadapté à ce que l'on est aujourd'hui : « non vieux ». Ce mécanisme est particulièrement visible chez Évelyne et Francis.

Évelyne et Francis ont tous deux 65 ans, se sentent vieillissants et sont retraités depuis 10 ans. Évelyne était institutrice et Francis employé au service qualité d'une entreprise.

Alors qu'ils entendent parler d'une résidence en construction dans leur quartier, ils amorcent une réflexion sur leur habitat futur. Mais celle-ci est loin d'être évidente, comme le laissent apparaître les propos qui suivent, amorcés par la question sur les vieux jours.

- Francis : On s'était dit... ils sont en train de bâtir là peut-être euh, acheter un appartement en attendant... qu'on sait que si un jour on doit partir, c'est là, c'est prêt...

- Enquêteur : Et finalement vous avez abandonné ou...
- François : Bah c'est un truc euh... Je sais pas... (*silence*) parce que moi j'me vois pas en maison... en maison de... 'fin disons, en foyer là...
- Évelyne : Tu t'y vois pas parce que t'as pas l'âge
- François : Ouais... Bien sûr... (*petit silence*)
- Enquêteur : Vous pensez qu'on s'y voit plus avec le temps ?
- Évelyne : Oui j'pense. (*silence*) Pis on s'y résigne. Y'a pas d'problème hein. (*silence*)

Ces propos montrent qu'il est difficile pour nos enquêtés de se projeter dans un environnement associé aux attributs d'un « être vieux », alors qu'ils ne sont pas eux-mêmes pas dans cet « être vieux ». Nous l'avons vu en première partie de la thèse, l'appropriation du logement est un processus qui s'effectue plutôt en « temps réel » et selon des dynamiques identitaires présentes : on aménage, et plus largement on s'approprie son logement pas rapport à ce que l'on est (Djaoui, 2011 ; Villa-Petit, 1989). Cela semble expliquer que des individus qui ne se sentent pas vieux n'aménagent pas un logement pour un être vieux, au risque d'un « étiquetage ». Leur positionnement sur cette question, dans leurs discours au moins, rejoint celui des personnes aujourd'hui âgées étudiées par ailleurs (Djaoui, 2011 ; Nowik, Thalineau, 2014 ; Caradec, 2004a) bien qu'il soit aussi chez nos enquêtés nuancé par ailleurs, et contextualisé par le déroulé de l'entretien et la question sur les vieux jours.

L'influence des dynamiques identitaires sur les projections et les anticipations, lorsque ces individus sont directement interrogés sur le sujet, est la plupart du temps renforcée par d'autres, qui tiennent surtout à leur mode de vie et que nous allons maintenant détailler.

3. Un mode de vie ancré dans le présent qui tient la vieillesse à distance

Une autre raison pour laquelle les projections dans le futur sont tenues à distance et que ce n'est « *pas le moment* » d'anticiper, est que la perspective de la vieillesse à laquelle l'avenir renvoie s'oppose par bien des aspects à la vie présente de ces jeunes retraités. Plus particulièrement, nous verrons d'abord que les projections dans cette vieillesse-là, décrite en opposition au vivant, sont incompatibles avec leurs aspirations présentes : vivre, « *en profiter tant qu'on peut* », car le temps de le faire, tout comme celui du pouvoir-faire d'ailleurs, est compté. Ensuite, nous montrerons que même pour ceux qui n'ont pas la possibilité de mettre en œuvre l'aspiration à « en profiter », pour raisons financières ou de santé, la vieillesse et ses risques restent tout de même maintenus à distance. Pour eux, les risques sont déjà là et c'est alors la nécessité de gérer un présent difficile qui rend le futur inaccessible. Enfin, nous verrons que les projections dans l'avenir sont parfois compromises par des dynamiques relationnelles et de mode de vie qui prennent le temps et l'esprit.

3.1. Vivre « tant qu'on peut » et au-delà des risques

Nos enquêtés se représentent le début de retraite comme un moment où le temps du pouvoir-faire est compté et éphémère, jusqu'à ce que surgisse le « *quand on ne pourra plus* ». C'est ce qui conduit d'ailleurs bon nombre d'entre eux à envisager ce début de retraite comme un moment où ils doivent « *en profiter* » le plus possible. Ce *leitmotiv* tend aussi à mettre les projections dans l'avenir à distance. Ève, à la question « comment imaginez-vous vos vieux jours ? » répondait : « *C'est difficile c'que tu nous poses comme question... là si tu veux on se sent encore jeunes...* », elle poursuit ainsi : « *Nous actuellement c'qu'on voudrait c'est en profiter...* ». Ce complément de réponse illustre bien ce double mécanisme.

Ce *leitmotiv* conduit parfois, plus qu'à tenir les projections à distance, à faire le choix d'en profiter « à ses risques et périls » : en ayant des comportements opposés voire aux antipodes de ceux qui s'inscriraient dans une démarche anticipatoire. C'est le cas de Jeanine.

Jeanine, ancienne technicienne-conseil à la CAF et Michel, ancien chauffagiste employé dans une entreprise ont tous deux 62 ans et rencontrent des limitations légères.

Jeanine a remplacé juste après sa retraite sa douche-baignoire par une autre douche-baignoire, avec une option supplémentaire, des bulles.

Elle reconnaît au cours de l'entretien qu'à cause de son arthrose son usage est « risqué », et « pas aménagé pour un handicap » au cas où les limitations s'aggravaient :

- Jeanine : Là c'est vrai qu'on a choisi le risque (*rire*) (...) J'ai pris celle-ci parce que j'en avais envie. Mais c'est vrai que maintenant j'me dis bon... Si on reste ici... il faudra qu'on la rechange...

Au moment de la visite guidée, elle me dira même que « c'est dangereux », en montrant le tabouret qu'elle utilise pour monter dans la baignoire :

- Jeanine : Monter dans la baignoire ça va... Mais c'est sortir... Avec les pieds pleins de savon, ça glisse... (*rire un peu gêné et enfantin*)

Chez Jeanine, c'est l'envie qui a gagné contre le risque : la prévention du risque n'est pas évacuée certes, mais elle est reportée à plus tard, quand ce sera « le moment ». Ce dernier sera défini par la décision de rester dans le logement actuel ou de partir dans un autre. Rester, et re-changer la baignoire, voudra dire « *faire handicapé* », tandis que partir voudra dire inclure une salle de bain « *handicapée* » dans le nouveau logement.

On repère un arbitrage difficile entre vivre un présent plutôt lumineux et préparer une vieillesse plutôt peinte en noire. Cela renvoie aux tensions liées à la prévention des risques de l'avancée en âge. Se joue alors un arbitrage entre, d'une part, un « plaisir immédiat » dont la consommation est certaine, et, d'autre part, l'anticipation d'une « souffrance future » qui n'est que probable et/ou qui pourra éventuellement être évitée en s'y penchant plus tard, et dont la

préoccupation pourrait compromettre le plaisir immédiat (Aquino, 2008, p.41). Les comportements de nos enquêtés se fondent de façon privilégiée sur la sensation (le bien-être) et/ou l'émotion (l'envie/la joie opposée à la peur) et/ou les aspirations à la retraite (en profiter). Alors que ces sensations, ces émotions et aspirations se « consomment » et se vivent au présent, elles maintiennent le futur à distance. Cependant, comme nous allons le voir maintenant, la volonté d'en profiter « *tant qu'on peut* », bien que majoritairement répandue, n'est pas toujours possible.

3.2. Vivre comme on peut, quand les risques sont déjà là

Pour quelques enquêtés aux revenus modestes et aux parcours de vie assez chaotiques, les difficultés financières et/ou les problèmes de santé ne permettent pas de vivre tel qu'on le souhaiterait, c'est à dire, la plupart du temps, conformément à une représentation de la retraite où il s'agit d'en « profiter ». Pour autant, les projections dans l'avenir sont aussi mises à distance, mais pour des raisons différentes. Il ne s'agit pas tant de remettre à plus tard la gestion de risques futurs, que de gérer des risques et des difficultés déjà présents. Le cas de Joseph illustre bien cette idée.

Joseph, 64 ans, est un ancien agent territorial, il travaillait à la mairie : d'abord aux espaces verts puis dans les bureaux suite à un premier AVC. Il rencontre aujourd'hui des limitations moyennes (séquelles de deux AVC, dont un au moment de la retraite et d'une opération du cœur). Francine, 66 ans, est une femme de ménage vieillissante, qui continue de travailler pour augmenter les revenus du couple.

Joseph et Francine ont été recrutés via Aisne Habitat et sont un de nos couples d'enquêtés les plus modestes, voire précaires (tant sur le plan financier, éducatif, professionnel, relationnel et de la santé).

La question essentielle qui occupe l'esprit autant que le corps, est posée par Joseph : lui est-il possible ou non, et si oui, quand, de refaire sa toiture ? Sa santé est fragile, ses moyens financiers sont limités et il n'a personne dans son entourage pour l'aider.

Une grande partie de l'entretien avec lui est ponctué de questionnements au sujet de cette toiture, à l'image de son présent.

Les questions sur le futur et la vieillesse sont difficiles à poser. Joseph a tendance à les prendre comme des attaques personnelles du fait de son état de santé présent. Et l'anticipation semble davantage concerner la méthode à utiliser pour effectuer les travaux de toiture sans risques pour sa santé, que d'anticiper des problèmes futurs.

Chez Joseph ce sont les difficultés de santé, auxquelles s'ajoutent de faibles ressources relationnelles et financières qui « prennent » le présent au point de l'empêcher de penser l'avenir. Dans un autre cas, celui d'Yves et Christiane, ce sont les difficultés financières qui priment et qui marquent si bien le présent que les difficultés et les risques de l'avenir sont évacués.

Yves, 57 ans, est un ancien ouvrier mécanique qui travaillait en usine et a subi plusieurs périodes de chômage. Lors de l'entretien, il est d'ailleurs au chômage, jusqu'à ce qu'il puisse

bénéficiaire d'une cessation d'activité anticipée pour les travailleurs de l'amiante, d'ici deux ans. Il ne mentionne aucune difficulté de santé notable.

Christiane, 52 ans, a travaillé pendant 22 ans en tant qu'employée et touchera une petite retraite d'ici deux ans. Actuellement, elle est également sans emploi et en bonne.

Ce couple est l'un des plus modestes rencontrés *via* Aisne Habitat également.

Ils sont dans une situation financière critique lorsque je les rencontre. Yves attend sa cessation d'activité, il ne peut retravailler faute de trouver un emploi, et Christiane, licenciée il y a plusieurs années ne trouve pas d'emploi du fait, selon elle, de son âge.

En attendant leur retraite, la question centrale est celle de savoir comment vivre aujourd'hui : manger, payer le loyer, les factures, etc. De ce point de vue, les questions de l'enquêteur sur le futur de la vieillesse semblent déplacées et créent d'ailleurs des malaises.

Le futur qui occupe l'esprit d'Yves et de Christiane est un futur à court terme, dont le risque est de devoir déménager avant de toucher leur retraite, car payer le loyer n'est plus possible.

Pour ces enquêtés issus de milieux peu scolarisés et ayant, surtout pour Yves et Christiane, un parcours chaotique fait de licenciements, de périodes de chômage, et de difficultés financières et de santé, il ne s'agit pas d'une perception de l'avenir qui serait rendue inaccessible par « fatalisme » ou « sentiment d'impuissance face au cours des événements », comme d'aucuns le notent à propos d'individus similaires (Pronovost, 1996, p. 58-59 ; Grossin, 1974, p. 163-4). Si l'horizon est « rétréci » (Pronovost, 1996, p.60), c'est surtout parce que le présent à gérer prend toute la place. Pour ces enquêtés, la question première est de savoir comment on peut faire aujourd'hui, pour Joseph, ou de savoir comment « vivre », « tenir » suffisamment longtemps avec le peu qu'on a, pour Yves et Christiane. Les difficultés, réelles, vécues, qui marquent le mode de vie présent ne laissent ici pas de place à celles, potentielles, projetées, du futur.

Par contraste, un autre cas de l'échantillon révèle combien disposer de ressources, financières notamment, favorise la projection de soi dans l'avenir. Alain et Mauricette ont perçu une grosse somme d'argent suite à la vente de certains de leurs terrains en terrains à bâtir (Alain est agriculteur). Mauricette nous dit à ce sujet que : « *Bah, avant on n'avait pas d'argent alors on n'y pensait pas (rire) (...) Mais c'est vrai que quand on a touché ça on s'est dit, bah on va le mettre de côté pour nos vieux jours* ». La situation financière modère ici pleinement leur rapport au temps : c'est comme si le futur apparaissait dès lors que les moyens le permettaient. Le mécanisme ainsi présenté est un cas exceptionnel de notre échantillon. Cependant, et nous aurons l'occasion de le montrer encore, la situation (financière, de santé, l'entourage, les diplômes, etc.) de ces jeunes retraités modère nécessairement et de façon différenciée le rapport qu'ils entretiennent au temps, et en particulier leur manière d'anticiper les risques et limitations probables et/ou de faire face aux

existants. Nos résultats rappellent ici à quel point les différenciations sociales restent prégnantes, même au sein de générations « spécifiques » (Bonvalet, Clément, Ogg, 2011).

Cette partie a donné à voir les effets réducteurs sur les projections dans l'avenir d'un mode de vie marqué par l'importance de profiter de la vie, ou par la gestion prioritaire des difficultés présentes. Une autre dimension est à prendre en compte pour comprendre les réticences à envisager l'avenir, qui tient à des dynamiques relationnelles.

3.3. Des dynamiques relationnelles qui ancrent aussi dans le présent

Dans la partie précédente de la thèse, nous avons vu que les dynamiques relationnelles, conjugales et familiales en particulier, impulsent de nombreux aménagements en début de retraite. Nous allons voir à présent qu'elles suscitent des pratiques, de solidarités en particulier, et des modes de vie qui mobilisent le temps et l'esprit des enquêtés, si bien qu'elles ancrent dans le présent et freinent les projections dans le futur. Plus précisément, nous verrons d'abord que l'aide aux parents âgés accentue l'effet repoussoir des projections dans la vieillesse. Nous montrerons ensuite que l'aide aux enfants et aux petits-enfants quant à elle, tend à se penser au présent, comme individu vieillissant, certes, mais éloigné de la vieillesse. Enfin, nous verrons comment la situation matrimoniale de nos enquêtés, parce qu'elle semble les protéger de la vieillesse et du sentiment d'être vieux, conduit elle aussi, à refuser ou en tout cas décaler les projections dans le futur.

3.3.1. L'aide aux parents âgés : un temps lourd

L'aide aux parents âgés influence les projections et anticipations dans le futur d'une double façon. D'un côté, elle prend objectivement du temps : un temps rarement défini comme un temps de loisirs et de plaisir, qui en conduit même certains à la limite du *burn-out* (Sherwood, *et alii*, 2005 ; Soullier, 2012). Le temps qui reste « pour soi » et/ou « pour nous » est alors plutôt consacré à « profiter » des bonnes choses. D'un autre côté, cette aide est aussi lourde en émotion. De fait, elle donne d'autant moins envie de s'y (re)plonger pour soi-même en rentrant. C'est ce qu'explique Marie, qui s'occupe de sa mère, souffrant de la maladie d'Alzheimer. Elle se rend à son domicile trois à quatre fois par jour en attendant qu'une place se libère en institution. Lorsqu'on lui demande si elle et son mari Régis discutent parfois de leurs vieux jours elle répond : « *Pas trop parce que bah... Comme j'suis en plein dans les problèmes avec maman... Donc... Pis bin maman elle arrête pas de m'faire des bêtises bon bin... (petit silence) pis bon... fff quand j'rentre de chez elle j'raconte à Régis c'est déjà... Lourd. Alors donc euh, si en plus on parle encore de... C'est ça quoi...* ».

L'aide apportée aux proches âgés tend à avoir sur les projections de soi dans l'avenir, le même type d'effet « repoussoir » que les images de la vieillesse en général. D'ailleurs, bon nombre d'enquêtés expliquent comment la mort (toujours malheureuse) des parents ou leur entrée en institution, les ont soulagés ou les soulageront, car elles permettent de retrouver la vie à laquelle ils aspirent en début de retraite. Marie confie ainsi : « *Quand elle va êt' en maison d'retraite tout ça... On aura...* » et Regis finit sa phrase « *Plus de liberté plus de... on espère, on espère ! pouvoir s'rattrapper après ! (sourire), mais !* ». Pratiques de solidarités et images de la vieillesse se cumulent pour tenir à distance les projections dans sa propre vieillesse. L'aide aux enfants a le même effet, même si les raisons sont différentes, c'est ce que nous allons à présent exposer.

3.3.2. Faire pour les enfants et rajeunir à leurs côtés

L'aide aux enfants se manifeste de différentes façons chez les jeunes retraités interrogés : ils les hébergent à plus ou moins long terme, gardent les petits-enfants, les aident financièrement, matériellement et/ou encore manuellement on l'a vu. Or, ce type de solidarité tend souvent à rendre « invisible » dans le présent, sa propre vieillesse et ses risques futurs.

L'aide apportée aux enfants *via* la garde des petits-enfants semble en effet maintenir nos enquêtés dans une certaine « jeunesse ». Nous l'avions évoqué brièvement dans la partie précédente, la présence des petits enfants les inscrit dans un rythme rapide et dans une heureuse imprévisibilité, ce qui tient leur sensation de vieillir à distance. C'est ainsi que Jeanine et Michel expliquaient, après qu'on leur ait demandé s'ils pensaient parfois à leurs vieux jours : « *On n'a pas le temps avec les petits enfants (...) On peut pas (vieillir) même dans une heure on sait pas c'qu'on va faire alors !* ». L'heureuse imprévisibilité propre à la vie avec les petits-enfants est aussi en totale contradiction avec l'anticipation d'une situation considérée comme malheureuse (les projections de soi dans un avenir peint en noir, l'adaptation aux limitations fonctionnelles, à la dépendance, etc.).

Aider les enfants se manifeste également par diverses pratiques de solidarités qui inscrivent les enquêtés dans « le faire ». Un « *faire pour eux* » qui exclut parfois de faire pour soi. Il s'agit par exemple d'aménagements pour les accueillir, leur créer un patrimoine, les aider financièrement, ou sous forme de services, etc. Améliorer la maison « *pour les enfants* » c'est aussi, améliorer ses aménagements pour pouvoir mieux les accueillir lorsqu'ils viennent et/ou leur laisser disponible un espace refuge en cas de difficultés. Ces pratiques sont parfois peu compatibles avec l'idée d'adapter le logement à soi : « *C'est vrai qu'on commence à trouver que c'est grand pour deux... Mais ça nous permet d'recevoir nos enfants. Quand on les r'çoit tous on est quand même...* » disent ainsi

Alain et Mauricette, comme nombreux enquêtés. Tant que les enfants et petits-enfants viennent souvent, une grande maison doit être conservée et adaptée prioritairement *pour* eux.

Ce temps du faire pour les autres, et du partage, heureux, avec eux n'invitent pas les enquêtés à se projeter dans un autre temps, il ne laisse pas non plus en lui-même toujours le temps de penser. Et, lorsque les enquêtés songent tout de même à l'avenir et à ses risques, c'est d'abord à celui de leurs enfants. Les propos de Jean-Pierre résument bien ces deux idées. Celui-ci vient de nous dire ne pas vouloir penser à ses vieux jours, car il ne supporterait pas d'être à la charge des autres, puis il ajoute : « *Moi j'suis pas dans la réflexion, j'suis dans l'action, on essaie d'avancer, d'améliorer (la maison) pour les enfants, penser à leur avenir, mon épouse pense beaucoup aux petits enfants, c'qu'ils feront de leur avenir, donc on s'pose plutôt vers l'avenir, mais pas du not', des autres* ». Sa femme Karine conclut : « *Et nous on s'dit bah tant qu'ça va, ça va quoi.* ».

Lorsqu'il est question de penser, de se représenter symboliquement l'avenir et plus encore ses « risques », les enquêtés se préoccupent surtout de ceux encourus par les enfants et les petits-enfants : notamment parce qu'ils vivent dans un contexte de plus en plus difficile et incertain (Wieworka, 2015 ; Hartog, 2003 ; Dubar, 2008). Les inquiétudes de ces Baby-Boomers quant aux difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, d'accession à la propriété, d'accès à un niveau de vie correct, etc., ont non seulement pour conséquence de susciter des pratiques de solidarités, mais aussi d'éviter de penser à leurs propres risques futurs. Cet aspect est d'autant plus fort qu'ils ont majoritairement le sentiment d'être plutôt « bien lotis » par rapport à leurs enfants et/ou en général par rapport « aux jeunes », ou encore par rapport à leurs parents âgés : surtout qu'ils sont à deux.

3.3.3. « Tant qu'on est deux, ça va » : le couple comme support imaginé

Chez nos enquêtés, « être deux », de la même façon que « ne pas être vieux », semble éloigner du moment où il s'agira de penser aux vieux jours. L'expression récurrente dans les entretiens « *Tant qu'on est deux, ça va.* » le montre particulièrement bien. La vie de couple semble avoir un « effet protecteur » et mettre à distance bon nombre de risques liés au grand âge. Dans la partie consacrée à la méthodologie, nous avons eu l'occasion de montrer combien la situation conjugale pouvait protéger nos jeunes retraités, en particulier d'un point de vue financier (Delbès, Gaymu, 2002). Cela dit, l'expression « *tant qu'on est deux, ça va* » renvoie assez peu à un aspect financier dans les discours, surtout lorsqu'elle est mobilisée au moment où les couples sont interrogés sur leurs vieux jours⁵⁵. Elle concerne alors deux aspects spécifiques : un

⁵⁵ Nous aurons l'occasion d'y revenir, ce n'est pas tant le fait d'être seul qui poserait un problème financier (notamment parce que nos enquêtés sont majoritairement propriétaires) que le fait d'être seul avec des limitations importantes : or cet aspect n'est évoqué que plus tard par les enquêtés.

amointrissement physique qui conduirait à être limité dans les tâches quotidiennes, et un amointrissement psychologique, certains craignant une baisse de moral à la vieillesse. Face à ces situations, deux dimensions de la vie de couple sont susceptibles de « protéger ».

D'une part, la vie de couple semble avoir un effet protecteur « psychologique » pour nos enquêtés. C'est ce que montrent assez clairement les propos d'Évelyne lorsque nous lui demandons si le couple pense rester chez lui à leurs vieux jours : « *Physiquement, on pourra rester ici. Après faut voir le moral et le psychique... À deux ça va, mais...* ». La solitude liée à la vieillesse est crainte en elle-même parce qu'elle plongerait, semble-t-il, dans la tristesse. À l'inverse, être en couple est ce qui peut faire appréhender positivement la vieillesse : c'est d'ailleurs un résultat démontré par ailleurs (Delbès, Gaymu, 2002). Cet aspect semble d'autant plus important chez les personnes dont le bien-être conjugal s'inscrit au fil des générations. Ginette et Bernard expliquent par exemple, lorsqu'on leur demande s'ils ont peur de vieillir, envisager l'avenir plutôt sereinement parce qu'ils ont eu et ont encore une famille unie. Bernard indique d'abord « *On y a pensé dernièrement parce que ma mère a eu des problèmes de santé et y a eu des paroles qu'ont été t'nus par mon père à leurs noces d'or, bin que j'ai trouvé super, ils ont vécu, et il s'en est beaucoup occupé puisqu'il était valide bah, au bout d'50 ans, il l'a fait et nous on est ensemble depuis, c'est pareil* ». Sa femme, Ginette, ajoute : « *Oui on a, 'fin j'veux dire, nos parents ils sont encore ensemble, 'fin mon papa est décédé, mais j'veux dire on n'a pas vécu l'divorce, c'est difficile dans les familles recomposées, nous pour l'instant on a encore nos enfants qui sont ensemble, nos parents sont ensemble, on est ensemble, donc c'est différent dans notre esprit on voit que des belles choses* ». S'ajoute ici à la perspective d'être deux, les exemples de couples unis qui vieillissent ensemble et ces deux aspects se renforcent mutuellement pour suggérer une représentation positive du vieillissement. La conséquence est cependant de rendre moins nécessaires les anticipations de l'avenir.

D'autre part, la vie de couple peut protéger d'un point de vue pratique/pragmatique, en cas d'amointrissement physique. Le conjoint constitue alors un relais susceptible de préserver l'indépendance du couple. Certaines recherches montrent d'ailleurs combien la vie de couple a un effet positif en termes d'autonomie (Laferrere, 2006). L'entraide entre conjoints n'est pas encore visible pour la majorité de nos enquêtés, mais la plupart comptent dessus lorsque le moment sera venu. Chez certains, c'est spécifiquement en termes d'organisation domestique que l'autre (et en particulier la femme) constitue un support opérant à l'heure de la vieillesse. Par exemple, lorsque nous demandons à Karine et Jean-Pierre comment ils imaginent leurs vieux jours, Jean-Pierre précise que « *Le problème viendra quand y'a un des deux qui restera tout seul j'pense. Tant qu'on est à deux, ça va* ». Il évoque ensuite le veuvage difficile de son père qui se sentait « *Un peu*

perdu » sans sa femme, notamment pour faire les courses et se préparer à manger. Ce n'est pas le seul couple à avoir mentionné le risque de difficultés accrues pour les hommes lors du veuvage, ces derniers, en tout cas pour la génération de leurs parents, étant selon eux moins familiers des tâches quotidiennes et de l'organisation domestique⁵⁶.

C'est surtout le fait de pouvoir compter sur un relais dans les tâches quotidiennes, dont l'organisation est partagée, qui est mentionné. C'est d'ailleurs cet aspect de l'entraide conjugal qui se retrouve chez les quelques couples, comme Inès et Maurice.

Inès, 64 ans, ancienne employée à la sécurité sociale, rencontre des limitations moyennes (de mobilité, mais aussi de vue). Maurice son mari, 62 ans, ancien technicien en verrerie, n'en rencontre aucune. Le couple vit dans une maison type pavillon des années 1960 avec jardin et potager, qui nécessitent un travail notable d'entretien.

Les propos qui suivent sont issus du début de l'entretien lorsque j'évoquais la répartition des tâches pour les travaux, la discussion s'amorce sur les problèmes de santé d'Inès et s'ouvre sur la répartition des tâches en général.

- Inès : Mon mari il fait là... Il fait les 2/3 quoi...

- Maurice : Oui on... on assure (*sourire*), on assure bien (*ton moins lourd du mari*)

- Inès : Oui on s'arrange quoi. (...) après on fait quand même (*comme pour se défendre*) j'fais quand même euh... (*elle fait la liste de ce qu'elle fait*).

Peu après, Inès évoque les changements que la retraite a amorcé et reprend sur ce qui semble être la répartition générale des tâches aujourd'hui

- Inès : Il me prend tout mes... Par exemple, tu fais le ménage dans la chambre, tu fais le ménage partout tu...

- Maurice : Ah, que j'prends tes activités euh...

- Inès : Oui. M'enfin bon,

- Enquêteur : Vous vous sentez un peu dépossédé ?

- Inès : oui, dépossédée, m'enfin maint'nant euh ça y est, (*sourire*) maint'nant c'est passé, j'suis dépossédée (*sourire - il semble que le mot que j'ai choisi est approprié, on dirait presque qu'elle est soulagée d'avoir mis ce mot sur ce qu'elle ressent*) j'ai eu du mal à m'y faire hein... j'ai eu du mal, pfou... Mais maint'nant c'est passé. Mais néanmoins je reste maître dans ma cuisine hein. Parce que tu sais pas du tout, hein, cuisiner. Et les courses tu sais pas faire non plus. M'enfin bref, c'est chacun euh...

Dans le cas d'Inès et Maurice, la répartition des tâches a dû être réorganisée en fonction de problèmes de mobilité accrus d'Inès, elle se cumule aussi à la réorganisation conjugale propre au passage à la retraite de Maurice, même si celle-ci est en général limitée (Caradec, 2004). Ces deux

⁵⁶ Ici, les recherches montrent que la question des tâches domestiques est (en fait) rarement un problème insurmontable pour les veufs (Caradec, 2007b), même si ces derniers mettent plus de temps à se les approprier après l'arrêt de l'emploi et/ou en cas de veuvage (Caradec, 2004). Les exemples mobilisés par nos enquêtés d'hommes se sentant « *un peu perdus* » renvoient sans doute aussi plus largement à des expériences d'« effondrement des 'allants de soi' de la vie quotidienne » et de surgissement de solitude accrue telles qu'elles peuvent se manifester à la disparition du conjoint (Caradec, 2007b ; Delbès, Gaymu, 2002).

éléments conduisent Inès à se sentir « *dépossédée* » de bon nombre de tâches⁵⁷ et cette réorganisation est acceptée difficilement. Cela dit, pour ce qui est de la réalisation des tâches domestiques au moins, il existe des espaces et des tâches compensatoires, celles liées à la cuisine, qui facilitent son acceptation. L'entraide constitue ici - tout comme la situation matrimoniale qui la permet - un support opérant de la vie à domicile. De ce point de vue, les effets de cette entraide semble *a priori* aller dans le sens de l'impertinence d'anticiper.

On repère donc chez nos enquêtés quelques points d'appui - imaginés tout du moins - pour faire face à l'entrée dans la vieillesse, qui leur permettent d'appréhender l'avenir de manière plus positive. C'est dans cette voie que nous allons poursuivre maintenant, en montrant que, au plus on se rapproche des expériences vécues, au plus le portrait d'une vieillesse inéluctablement noire, autant impensable qu'ingérable, se fissure et laisse apparaître un rapport au futur plus nuancé.

II/ Des représentations noires de la vieillesse aux prises avec des réalités plus nuancées : un futur relatif, mais un futur plus incertain

Le discours des enquêtés sur leurs « vieux jours », tel qu'il est suscité par l'enquêteur, est fortement marqué par une appréhension assez noire de la vieillesse. Cette dernière est aussi marquée par une définition plutôt stabilisée, tranchée, de ce qu'elle sera : un « naufrage » dans lequel on refuse de se projeter. C'est ce tableau que nous avons jusqu'à présent proposé au lecteur, car il constitue un résultat en tant que tel qui décrit comment l'imaginaire de la vieillesse des retraités se nourrit des représentations véhiculées et de leurs expériences vécues, et quelles sont celles qui sont mobilisées d'emblée dès lors qu'ils sont amenés à parler du futur. Cependant, à bien y regarder, la façon dont est appréhendé ce temps de la vie par nos enquêtés doit être complexifiée. En effet, s'ils ont en majorité tendance à en dresser un portrait inéluctablement noir, spécifiquement au moment où l'enquêteur les y renvoie directement une première fois, ils émettent aussi, à d'autres moments des entretiens, de grandes incertitudes quant à ce qui peut, ou non, arriver. Le portrait de la vieillesse tel que ces jeunes retraités le dessinent n'est ainsi pas exempt d'ambiguïtés, d'incertitudes, voire de paradoxes. Ces autres types de propos⁵⁸, moins tranchés et moins

⁵⁷ Il est difficile ici de savoir exactement lesquelles lui sont devenues irréalisables à cause de ses problèmes de santé et lesquelles lui ont été « prises » par son conjoint suite à son passage en retraite.

⁵⁸ sur l'appréhension « symbolique » du futur et de la vieillesse toujours (leur appréhension « pratique » sera traitée dans les parties suivantes)

homogénéisant, émergent en général à force de relances de l'enquêteur sur leur façon à eux de se projeter dans leur propre vieillissement et/ou, de manière spontanée au cours de l'entretien⁵⁹.

Dans cette partie, nous verrons dans un premier temps comment ce premier portrait de l'avenir et de la vieillesse se trouve nuancé par le « choc » entre les représentations, les images véhiculées par les médias en particulier et les réalités vécues. Ce choc conduisant par la même occasion à créer des incertitudes quant à ce qui peut ou non arriver. Dans un second temps, nous montrerons que ces incertitudes spécifiquement liées au vieillissement, se cumulent à celles liées plus généralement à l'avenir et que dans ce contexte, il ne paraît pas pertinent aux enquêtés, d'un point de vue rationnel et stratégique, de se projeter ou d'anticiper l'avenir.

1. Des représentations compromises par certaines réalités vécues

Nos enquêtés jeunes retraités sont sensibles aux images véhiculées par les médias et ont une nette tendance à les intérioriser comme principe de réalité. Ces résultats renforcent l'idée que « les publicitaires ont pour métier de fabriquer des représentations sociales » (Moscovici, 1989 ; Carbonnelle, *et alii*, 2010) et que ces dernières sont opérantes chez les récepteurs, en ce qu'elles contribuent à modeler leur perception de la réalité (Jodelet, 1989 ; Ennuyer, 2003), surtout si elles font écho à des expériences vécues par ailleurs on l'a vu. Lorsqu'ils sont renvoyés à la question anxiogène : « comment s'imaginent-ils leurs vieux jours ? », la force de ces représentations est prégnante. En revanche, lorsqu'ils sont questionnés directement sur les images représentées du vieillissement et les messages véhiculés le concernant dans les médias⁶⁰, les discours changent. À ces moments, ils semblent sensibles à la nécessité d'opérer un tri parmi les informations reçues.

Nous exposerons ici les modalités de ce tri telles qu'elles se présentent dans les discours. Nous verrons d'abord qu'il s'appuie, d'une part, sur une position générale méfiante et plutôt éclairée de ces jeunes retraités vis-à-vis des médias. Nous verrons ensuite que ce tri s'appuie, d'autre part, sur une expérience personnelle et/ou proche de l'avancée en âge et de son

⁵⁹ Par exemple, en les incitant à se projeter dans une situation de limitations fonctionnelles chez-eux et en discutant des aménagements (adaptations) qu'il serait possible d'y effectuer et/ou en les questionnant sur la façon dont les médias parlent du vieillissement. Les propos des enquêtés sur les incertitudes quant à l'avenir, bien qu'ils concernent toujours l'appréhension « symbolique » du futur et de la vieillesse, sont souvent impulsés par un discours, lui, « pratico-pratique », à la fois sur leur propre habiter et leur propre vieillir.

⁶⁰ À la fin de l'entretien, l'enquêteur posait une question type « que pensez-vous de la façon dont on montre le vieillissement/la vieillesse à la télévision, dans les magazines ou les publicités ? », question suivie souvent par d'autres, plus précises, telles que « que pensez-vous des publicités pour les crèmes anti-rides par exemple ? ». Notons ici qu'à ce moment (à la fin de l'entretien donc) les nombreux sujets abordés ont souvent mis à distance la charge émotionnelle que comportaient les premières réponses sur la façon de se projeter dans les vieux jours, et que sont déjà apparues aussi des appréhensions plus nuancées de ce que peut être l'avenir (notamment à travers les discours sur les aménagements et adaptations du logement)

accompagnement, qui les invite à faire la part des choses. Nous montrerons de façon transversale comment chacun de ces aspects influence leur rapport aux projections dans le futur.

1.1. Les messages et images véhiculés à l'épreuve de la rationalité : s'en méfier

Les personnes que nous avons rencontrées reçoivent de nombreux messages et images véhiculés par les médias : publicités (télévisuelles, papier, mail), magazines, brochures informatives, etc. Nous avons indiqué que certaines de ces images et messages véhiculés sont intériorisés par elles. Cependant, et malgré les apparences, la plupart de ces messages et images sont considérés en fait comme non pertinents : parce qu'ils tendent à être perçus comme irréalistes, comme nous le verrons d'abord, inutiles et/ou intéressés comme nous le montrerons ensuite. Ces aspects limitent considérablement l'appropriation des messages véhiculés.

Lorsque nous demandons aux enquêtés ce qu'ils pensent de la façon dont on montre le vieillissement dans les médias, une de leur première remarque concerne l'irréalisme et/ou les stéréotypes des images véhiculées : « *ils font pas voir des gens normaux* » nous disent Jean et Nicolette, dont la façon de répondre à la question dans son ensemble est assez représentative.

Jean et Nicolette ont tous deux 58 ans, ils sont encore en activité : Jean est employé chez France Télécom et Nicolette employée de poste dans son village.

Ils se sentent particulièrement vieillissants et ont parfois une vision assez noire du futur, car les maladies et les morts jeunes sont très présents dans leur entourage. Mais ils nuancent par ailleurs les images trop négatives véhiculées par les médias.

- Nicolette : Ah ouais que les vieux s'en vont en voyage en truc c'est bien oui, mais euh je sais pas si c'est, c'est pas ma vision des choses, parce que bon c'est vrai que on doit quand même garder à l'esprit qu'on peut faire des voyages, mais on a vraiment l'impression que les vieux ils ne vivent que pour eux maintenant, hein ? Ils ?? Ils vont

- Jean : j'ai l'impression que c'qu'ils montrent, ils montrent les deux extrêmes c'est-à-dire le plus souvent des gens retraités en pleine possession d'eux-mêmes qui ont travaillé toute leur vie, donc ils sont un peu plus, qui n'ont plus les contraintes de frais de maison donc, j'vais pas dire qu'ils sont aisés, mais qui sont plus à l'aise financièrement donc, et on voit la deuxième catégorie de gens. On montre les deux extrêmes, j'ai l'impression qu'on montre les deux extrêmes. Les gens qui vont bien euh... mais après bah après on voit des gens dans des maisons d'retraite ou des gens des maladies tout bah y a les deux côtés on montre pas l'milieu, on montre pas euh

- Nicolette : on fait pas voir les gens du milieu, ils font pas voir les gens normaux !

- Enquêteur : vous trouvez que c'est trop exagéré ?

- Jean : ouais exactement. Dans les deux sens, dans les deux sens. J'trouve que c'est trop exagéré dans les deux sens. C'est pas la réalité, c'est une fiction

- Nicolette : ou alors ils ont été clonés

- Jean : on montre pas tout. On montre vraiment le bon côté et d'un seul coup après maison de retraite, les gens qui s'font attaquer, maltraiter par, par leurs enfants ou par euh on

montre les deux extrêmes. On montre la vieillesse, la retraite, les deux extrêmes, on montre euh donc on montre pas le milieu, mais c'est difficile de montrer l'milieu.

- Enquêteur : mais vous pensez que ça pourrait aider, justement ça pourrait aider à se préparer à la retraite par exemple le fait de, de parler d'ce milieu ?

- Nicolette : bah ouais. Des gens normaux, moi j'appelle ça des gens normaux quoi. Hein parce que tout l'monde euh j'sais pas comment, j'sais pas euh, nous on va arriver à la retraite hein si Dieu le veut, mais on va continuer à vivre normalement !

Que les images véhiculées s'adressent aux *seniors* ou aux personnes plus âgées, le constat de Jean et Nicolette, comme celui de la majorité des personnes de notre échantillon, est le même : la façon de les (re)présenter est perçue comme « *extrême* », loin de la « *réalité* », de celle « *du milieu* » auquel ces jeunes retraités vieillissants semblent davantage appartenir. C'est d'ailleurs dans cette réalité « *du milieu* » qu'ils sont plus enclins à se projeter dans le futur : « *on va continuer à vivre normalement* » finit par dire Nicolette. En plus de leur irréalisme, certains dénoncent le manque de respect des stéréotypes véhiculés par les médias. C'est le cas de Jacqueline qui s'insurge au sujet des publicités : « *J'trouve que c'est une horreur. Les personnes âgées, j pense qu'ils les prennent pour des débiles. À la pub. Carrément. Pourtant j'suis pas encore âgée hein, mais... euh j'dis celui qu'à fait ça ça doit être un jeune con (rire) voilà. Certainement hein, parce que vu comme c'est tourné ça peut être qu'un con. Ouais nan nan.* ».

Ces images jugées irréalistes, voire méprisantes, sont « travaillées » et mises à distance par les enquêtés. Pour autant, elles ne sont pas sans effet sur leurs projections dans l'avenir en général ni sur la manière d'appréhender les adaptations en particulier. Paul par exemple, lorsqu'on lui présente une série de photos d'adaptations (des images issues de publicités et/ou de sites web marchands) nous dit : « *ah nan nan nan ohhhh nan ça m'plait pas ça, c'est des trucs d'handicapés ça, nan ça m'plait pas... bah c'est des trucs pour la vieillesse euh nan c'est pas... encourageant... C'est des photos que vous avez prises à l'hospice ?* ». Certains comme François et Paula, notent d'ailleurs directement le lien entre images véhiculées et façon de se représenter son propre avenir.

François, 62 ans, et Paula, 60 ans, viennent d'être interrogés sur la possibilité d'adapter leur logement avec une barre d'appui ou un siège dans la douche par exemple. Ils expliquent d'abord que « c'est bien que ça existe, mais qu'on nous l'balance comme ça à la figure ça fait peur ». Je les interroge ensuite sur ce qu'ils pensent des médias.

- François : Dans les médias on incite les personnes âgées à, à s'protéger, s'surprotéger et à devenir dépendants. Voilà. Par exemple la pub pour les douches, vous avez déjà vu ? j'transforme votre salle de bain en 24h. Bon voilà quand on regarde la douche qu'ils installent, y'a le siège, la poignée pour s'lever, le siège pour s'asseoir, ça fait quand même peur. Sa mère (à Paula) a 85 ans, elle a pas besoin d'tout ça. Donc quelque part on fait un peu peur franchement (...)

- Paula : À chaque fois c'est pour, dans les pubs ben vous allez être vieux, vous allez être

malades, alors il vous faut un escalier machin qui monte tout seul, il vous faut une douche (*rires*) pour pas qu'vous glissiez, c'est pas une bonne image. Ils nous présentent les personnes âgées comme des personnes dépendantes et en pas très bonne santé voilà c'est ça qui m'fait peur moi

- François : Y'a des gens qu'ont 80, 80 ans, ils sont encore sur leur vélo, ils font du vélo voilà et y'a pas de problème ! On a un monsieur dans l'club de vélo il a 91 ans et ben il fait vélo et il roule plus vite que moi et mieux que moi bah oui !

- Enquêteur : Donc vous pensez que c'est un peu tronqué ?

- François : Oui oui

- Paula : J'sais pas, c'est pas une bonne image en tout cas. Tronquée je sais pas, mais p't'être que c'est nécessaire, j'en sais rien, on s'trouve peut-être encore trop jeunes nous hein (*rire*)

- François : On l'est encore !

Le problème des messages préventifs ou proposant des solutions d'adaptations est que les stéréotypes sur lesquels ils se fondent, bien que les enquêtés n'en soient pas dupes, connotent la peur : parce qu'ils renvoient à la dépendance, à la déchéance, qui portent des angoisses existentielles. Ce faisant, ils sont appropriés négativement et, plus encore, ils tendent à modeler un rapport négatif à la vieillesse à venir, à sa prévention et aux anticipations possibles. Une autre critique formulée à l'égard de ces messages, et qui a les mêmes effets, tient à leur vocation commerciale, à leur intention intéressée, voire à leur propension à proposer des solutions inutiles.

Dans la partie précédente de la thèse, nous évoquions les messages publicitaires et préventifs à destination des *seniors*. Nous avons montré que certaines figures centrales dans ces messages, comme celles du *senior* plein de vie, et certaines démarches, la quête de la jeunesse éternelle par exemple, étaient perçues par nos enquêtés comme inutiles et intéressées. Le même type de considération se retrouve au sujet des offres diffusées à destination des plus âgées : notamment celles qui proposent des solutions de type technologique et/ou domotique. Cet aspect est apparu fortement dans les entretiens au moment où étaient évoquées ce type d'adaptations⁶¹. À leur propos, les enquêtés relèvent et dénoncent, d'une part, des démarches trop commerciales et intéressées, voire « *les arnaques* », et en même temps, le rôle de consommateur qu'on souhaite faire tenir aux personnes âgées, sans toujours se soucier de leurs besoins réels. Ils dénoncent, d'autre part (mais c'est lié), les « *gadgets inutiles* » et souvent « *trop compliqués* », voire « *inutilement compliqués* ».

Ces divers éléments se retrouvent en général reliés dans les discours. Denis nous dit par exemple, au sujet de la domotique : « *C'est un luxe pour c'qu'on fait. Après c'est pareil c'est toujours d'exagération... J'ai un four à micro-ondes, j'vais l'mettre à 600° ça va bien, maintenant*

⁶¹ Soit, en les évoquant via une question spécifique « pensez-vous que les NTIC (avec ou sans exemple) permettent de vivre plus longtemps chez soi ? », soit, en proposant aux enquêtés une série d'images d'objets divers dont des objets technologiques et domotiques (aspirateur automatique, alarme, etc.)

y'a les micro-ondes avec ordinateur dedans... Si une personne de 70 ans qui doit s'en servir... elle sait pu faire aller son micro-onde quoi... (petit rire) Nan, mais c'est vrai ! Quand on a un frigo avec un ordinateur dessus, et qui dit si vous avez ça dans l'frigo vous pouvez faire telle recette... ça existe hein ! Nan, nan... J'trouve ça très bien, mais... C'est plus un côté commercial que... Nan la seule chose dans la domotique qui pourrait être bien c'est la sécurité... Mais y'a tellement d'arnaque que... ». Richard et Éliane évoquent aussi les arnaques, en les renvoyant à la commercialisation d'objets qui ne sont pas encore au point : « *Mettre des p'tits lumignons partout pour éviter de tomber, nan, ça marche pas très bien, les colliers tout ça, si elle a un malaise elle arrive pas à appuyer* » nous dit Éliane. Richard, ancien médecin spécialiste des questions de vieillissement confirme « *par expérience ça, c'est une vraie escroquerie dire euh j'suis rassurée parce que ma maman elle a son collier autour du cou nan. En France on en est quand même au b.a.-ba, hein...* ».

Au final, ces messages, bien qu'ils soient par ailleurs considérés comme levier de prévention, sont mis à distance faute d'un triple problème : ils ancrent leur message dans la peur ; les enquêtés ne s'y reconnaissent pas, tels qu'ils sont aujourd'hui ni tels qu'ils pourraient être demain ; ils y accordent peu de confiance faute d'être pris pour cibles commerciales, aujourd'hui et demain. Il ne faut cependant pas en conclure que ces jeunes retraités sont totalement fermés aux messages préventifs, aux projections dans l'avenir, ni que leur prise de recul par rapport à certaines images véhiculées les laisse face à vide total pour penser le futur.

1.2. Se recentrer sur la réalité pour penser les vieilleses et sa vieillesse

Puisque bon nombre d'images véhiculées sont considérées comme irréalistes, et de nombreuses démarches préventives comme inutiles, vaines et/ou inadéquates, la question se pose de savoir à quoi les jeunes retraités accordent finalement du crédit ou sur quels types de messages ils peuvent s'appuyer pour penser l'avenir et imaginer leur vieillesse. Nous verrons ici que c'est surtout le fossé entre des représentations véhiculées par les médias et la réalité de ce qu'ils vivent eux-mêmes et/ou leurs parents qui vient remettre en cause leur appréhension noire et inéluctable de l'avenir. Nous montrerons ici d'abord que ce fossé les amène, d'une part, à faire la part des choses entre « *réalité du milieu* » et « *fiction* » et à construire, d'autre part, une autre représentation de leur propre avancée en âge et de leur avenir. Nous verrons ensuite que la réinjection de cette « *réalité du milieu* » dans leurs représentations contribue également à ce que le futur et la vieillesse se colorent de façon différente et que les projections soient alors plus envisageables.

1.2.1. Le choc entre les représentations et les expériences vécues

Nos enquêtés sont « vieillissants », ils sont aussi très souvent aidant de proches âgés et pour une grande majorité d'entre eux enfants de parents plutôt très âgés. Or, la réalité de ce qu'ils vivent eux-mêmes (celle de leur propre vieillissement) et la réalité de ce que leurs parents ou proches âgés vivent (celle de la vieillesse) s'entrechoquent souvent avec les représentations médiatiques.

Ce choc apparaît régulièrement en prenant en compte les discours pris à des moments différents des entretiens. Par exemple, Paul et Valérie, lorsqu'on leur demande s'ils pensent avoir des problèmes de santé dans le futur, commencent par répondre : « *Bah on se rend compte qu'avec l'âge, c'est inévitable... Mais ça j pense que tout l monde en est conscient hein* ». Mais, lorsqu'on leur demande, quinze minutes après, si leur logement pourrait poser problème, ils nuancent « *On sait pas... On fait tout pour s'entretenir aussi... On a des amis de 80 ans qui montent toujours leurs escaliers faut pas voir le côté pessimiste non plus...* ». Ce choc apparaît chez d'autres enquêtés, de façon plus directe et resserrée, comme chez Chantal et Roger.

Chantal, 68 ans, est une ancienne employée de commerce (jusqu'en 1969, à la naissance de son 2^e enfant). Roger, 65 ans, ancien employé de la SNCF est en invalidité à 80 % depuis 1980, suite à un accident : il a une mobilité réduite qui rend les enjambements difficiles.

Les propos qui suivent sont amorcés par la question sur les représentations : « que pensez-vous de la façon dont on montre le vieillissement dans les médias ? ».

- Chantal : bah c'est-à-dire ça peut quelques fois donner des idées sur les aides qu'on peut avoir quand on sera vieux, qu'on peut demander... maintenant j'sais pas les, les bons, c'est-à-dire moi j'voudrais aller le plus tard possible en maison de retraite hein, parce que quand on voit les gens en maison de retraite ils ont pas l'air très gais
- Enquêteur : vous voulez aller le plus tard possible en maison de retraite, c'est parce que dans votre tête vous savez qu'vous allez déjà y aller ?
- Chantal : non, mais euh maintenant on vieillit de plus en plus tard ben vous êtes de plus en plus handicapé donc euh quand vous pouvez plus faire des choses par vous-mêmes, bon on sera obligé, par obligation
- Roger : ouais quand t'auras 90 ans hein pas avant hein
- Chantal : bah je sais pas quel âge
- Roger : 90-95
- Chantal : bah j'sais pas moi, maman à 88 ans, elle était encore valide, 'fin valide, j'veux dire elle était pas assise, grabataire dans un fauteuil (*comme ce qu'ils voient à la télévision*), c'est ça euh je trouve que tant qu'on n'a pas besoin d'y être non, le plus tard possible (...), quand on voit les gens à la télé/vision, on dit moi j'ai 68, bientôt 69, j'dis r'gardez c'qu'on fait par rapport à ces gens-là (*qui semble-t-il, ont un âge peu éloigné*)
- Enquêteur : par rapport aux personnes qu'on voit à la télé ?
- Chantal : Oui. Quelques fois on voit des personnes euh, on dit ben mince, moi j'ai pas loin d'70 ans, bah vous savez toute la journée, on n'arrête pas hein. Bon on fait pas des journées d'10h, mais là comme là oui au matin...

Ce mélange d'une expérience « pas si noire » de l'avancée en âge et de la perception d'un décalage entre ce qu'ils vivent aujourd'hui et les images diffusées, conduit les enquêtés à les relativiser. Alors qu'elles entrent souvent en contradiction avec les représentations, leurs propres expériences du vieillissement et de la vieillesse leur donnent à voir et à penser d'autres façons de vieillir. Ces contradictions, ces chocs, leur donnent une vision un peu moins noire de la vieillesse et de la façon dont eux-mêmes pourraient continuer de vieillir.

Le sentiment de se *sentir* et de se *voir* déjà vieillir soi-même, de la même façon et en même temps que les autres autour de soi tend, plus encore, à rendre moins noire l'expérience présente du vieillissement, mais aussi la projection de soi dans la vieillesse future. Pour certains, le sentiment partagé de vieillir les conduit même à donner à la question « avez-vous peur de vieillir ? » une réponse moins marquée par les représentations négatives que chez les autres. Ainsi, lorsque nous posons cette question à Nadine et Thierry, ils commencent par décrire leur état vieillissant (cf. « *on marche plus aussi vite* », « *on perd un peu la mémoire* », « *on diminue quand même* », mais « *on a l'impression d'avoir encore quelques capacités* », « *c'est pas encore trop important* », etc.). Nous leur demandons alors si cet état leur pèse, ce à quoi Thierry répond « *Bah on s'dit c'est la moindre des choses quoi quand on prend d'l'âge avoir des pertes de mémoire des choses comme ça bon* » et Nadine ajoute « *pis dans la mesure où tous nos copains tous les gens qu'on rencontre sont comme nous ça nous rassure (rires) on s'rend compte que c'est la vie que ça fait partie d'la vie quoi* ».

Chez ces Baby-Boomers, le vieillissement, voire la vieillesse, semblent moins « *grave(s)* » si elles sont des expériences partagées (surtout avec « *les copains* »). Ève et Louis, qui décrivent dans l'entretien leur effroi pour les EHPAD et la dépendance, expliquent à un autre moment que des limitations importantes et/ou une vie en collectivité seraient moins dramatiques si elles avaient lieu « *dans une maison où on vivrait tous ensemble avec notre groupe d'amis, vu qu'on a à peu près le même âge* ». Ils présentent cette solution sur le ton de l'humour, mais cela illustre tout de même un mouvement majoritaire qui consiste à appréhender de façon plus positive le futur dès lors qu'il s'ancre dans des réalités vécues, probables, et partagées.

1.2.2. Un réalisme qui rend la pensée de la vieillesse plus accessible

Dès lors que se diversifient les propos des enquêtés sur les façons de vieillir, on observe que la peur est moins présente dans l'appréhension symbolique de la vieillesse, et les projections dans l'avenir émergent plus facilement. Apparaissent alors des réflexions sur les façons envisageables et envisagées pour faire face à la vieillesse future.

La mise en perspective des expériences vécues et des images véhiculées dans les messages préventifs et/ou ceux plus spécifiques proposant des adaptations conduit souvent nos enquêtés à voir certaines offres proposées d'un œil plus pragmatique. Nous évoquions tout à l'heure Paula, au sujet des adaptations vues dans les publicités à la télévision, qui expliquait que « *c'est bien qu'ça existe, mais qu'on nous l'balance comme ça à la figure ça fait peur* », en particulier parce que ces solutions sont présentées en y associant la figure d'une vieille femme dépendante. Comme beaucoup d'autres enquêtés, Paula a aussi eu l'occasion d'expérimenter l'intérêt de ce type d'objet *via* des proches âgés. Elle cite le cas d'une vieille dame qui a installé une barre d'appui pour faciliter son entrée dans la maison à deux marches et trouve ça « *plutôt bien* » parce que c'est « *pratique* ». Paul et Valérie, qui réagissaient assez violemment aux photos d'adaptations montrées par l'enquêteur, portent un regard plus ouvert lorsqu'ils évoquent les parents de Paul : « *ils font des belles douches (à l'Italienne) là avec des jets et même des barres pour se tenir, des sièges (...) on peut arriver à aménager simplement euh, sans faire un... machin d'handicapé là...* ». Valérie conclut : « *ça va s'améliorer aussi* ». Plus on avance dans les discours des enquêtés, plus apparaît l'influence positive des expériences ancrées dans la réalité des proches. Par la même occasion, on constate leur sensibilité à « ce qui se fait » pour faire face aux difficultés liées à l'avancée en âge.

Cela dit, les messages ont tout de même plus d'écho dès lors qu'ils se fondent eux-mêmes sur une appréhension « réaliste » de l'existence et sur des images plus positives. Il en va ainsi des injonctions à la préservation de soi par l'activité physique et par l'alimentation. Nous avons évoqué certaines pratiques de ce type dans la partie précédente de la thèse, comme celles visant à « rester actif », qui permettent aux enquêtés de se distancier de la figure du « mauvais aîné » tout en se soumettant aux injonctions sociales du « bien vieillir » (Lavoie, 2009 ; Billé, 2009). Cela dit, il est quelques cas où ils se montrent très en accord et expriment plus directement leur intérêt pour ce type de messages et démarches. Par exemple, Charles évoque au cours de l'entretien la chance de vivre à une époque où l'on peut « *se faire suivre* ». Monique, sa femme, revient sur la question à la toute fin de l'entretien, sur le pas de la porte : « *c'est vrai qu'on a de la chance de pouvoir se faire suivre aujourd'hui, on reçoit des convocations chez le médecin pour passer des mammographies, c'est rassurant* ». Ce suivi rassure d'autant plus Monique que ses représentations de l'avancée en âge sont plutôt noires et qu'elle a peur de tomber malade, aujourd'hui plus qu'hier. D'autres de nos enquêtés, comme Paul et Valérie, sont inscrits encore plus nettement dans une démarche de prévention des risques : ils nous expliquent alors l'intérêt des messages préventifs qui informent sur les solutions permettant de vivre et vieillir « bien ».

Paul, 58 ans et Valérie, 62, travaillaient tous les deux dans une entreprise de transport (Paul était transporteur et Valérie secrétaire-comptable). Pendant plusieurs années, ils ont aussi tenu un bar-restaurant, dans lequel ils organisaient régulièrement des débats (type « café philo »). Paul ne rencontre aucune limitation, mais Valérie a de gros problèmes de dos.

Les propos qui suivent sont tenus peu après une discussion assez longue sur le confort. Je viens de leur demander s'ils pensaient avoir des problèmes de santé avec l'âge. Ils répondent d'abord que « c'est inévitable » avant de donner quelques contre-exemples de personnes qui vieillissent bien (notamment parce qu'elles s'y sont préparées : soit en aménagement leur logement selon leurs besoins soit en continuant de faire des choses).

- Valérie : Y'a quand même une prise de conscience il faut essayer de vieillir bien physiquement, faut préparer sa vieillesse physiquement ça, ça fait partie du confort je trouve
- Enquêteur : Qu'est-ce que vous faites par exemple pour ça ?
- Valérie : Moi je marche beaucoup tous les matins euh... parce que j'ai des problèmes de dos. C'est ça la... Vous parlez de la vieillesse, c'est pour ça que je lutte moi, que je marche tous les matins, je lutte pour la mobilité (*insiste*) hein. J'vois tellement de gens qui peuvent plus marcher, qui ont du mal à se baisser, c'est pour ça que je marche.

Un peu plus loin, je leur demande leur avis sur les publicités qui traitent du vieillissement

- Valérie : Moi je me suis toujours occupé de moi, avec mes crèmes, mais euh... essayé de faire attention à soi, mais euh... pas obsédée quoi. Je sais que c'est très à la mode, mais... J'suis pas tellement sensible euh à ces publicités... on fait attention à nous, oui bon des fois on se dit allez, on boit pas d'alcool de la semaine euh, des petites choses comme ça, mais de là à être obsédé par le corps qui vieillit euh non
- Paul : Après c'est l'alimentation, on commence à faire attention à notre alimentation. Parce qu'on se dit qu'on commence à...
- Valérie : Pis on a plus le temps aussi, et pis les moyens de rechercher des bons produits euh, bio et de faire un potager. Surtout que le monde de la consommation fait... de plus en plus peur quoi... Et avec le temps de toute façon on se dit qu'il faut privilégier les bons produits quoi. On fait attention à nous pour ça, pour le vieillissement (*insiste*).
- Paul : On recherche la qualité quoi. Même dans l'habillement. On peut se le permettre aussi avant y'avait tout à acheter...

Chez Paul et Valérie, l'influence des messages de prévention qui sous-tendent leurs pratiques n'est pas évoquée directement. Même s'ils ont des pratiques conformes à certaines injonctions préventives, et accordent de l'importance à « vieillir bien », ils se distancient aussi d'autres injonctions à l'œuvre. D'abord, et comme chez la majorité de nos enquêtés, le sens de ce « vieillir bien » n'est pas tout à fait celui entendu communément : en effet, il s'agit pour eux davantage de vieillir « confortablement » que de vieillir conformément à des normes. Ensuite, Valérie ne lutte pas « contre » le vieillissement, mais « pour » le vieillissement et en cela marque une nuance nette avec certaines injonctions à l'œuvre (Billé, 2009).

Au final, les messages préventifs et/ou injonctions qui « prennent » chez nos enquêtés sont ceux dont la portée « réaliste » peut être éprouvée et/ou observée. Les risques auxquels ils font

référence doivent être perçus comme « probables » ; les démarches mises en avant par ces messages sont souvent des pratiques dont on est déjà convaincu de l'effet positif et donc, dont le réalisme est éprouvé. Sur ce dernier point, Valérie expérimente le bienfait de la marche pour son dos, Monique sait que se faire suivre lui permettrait de détecter au plus vite une maladie s'il y en avait une et les deux femmes, plutôt favorisées socialement par ailleurs,⁶² sont assez convaincues des effets positifs d'une bonne alimentation. De la même façon, les adaptations du logement ont tendance à avoir un écho plus positif dès lors qu'on a pu faire l'expérience de leur intérêt dans la « vraie vie », loin des stéréotypes auxquels sont souvent associés les messages et images qui les promeuvent.

Les messages préventifs plus ancrés dans la réalité et/ou les expériences vécues et positives de son vieillissement ou de la vieillesse des proches modèlent doublement le rapport que les enquêtés entretiennent au futur : à la figure de la vieillesse et aux projections, voire à l'anticipation de l'avenir. Ce second point sera traité dans le chapitre suivant. Pour ce qui est du premier, notons que les enquêtés sont, au final, face à une hétérogénéité des parcours pour penser la vieillesse et *leur* vieillesse. Cette diversité contribue, d'une part, à appréhender moins négativement l'avenir : on l'a vu ici. En même temps, le passage d'une représentation de la vieillesse assez tranchée et homogénéisante à celle d'une vieillesse « plurielle » marquée par les représentations hétérogènes, voire contradictoires, les laisse, d'autre part, souvent face à un flou pour penser leur propre vieillissement : actuel et futur. Or, face aux incertitudes, les projections et anticipations se trouvent parfois mises en suspens, comme nous allons le voir maintenant.

2. Un futur incertain : « on sait pas donc, on verra bien ! »

Certes, les expériences de la réalité du vieillissement, de la vieillesse et plus encore *des* vieillissements et *des* vieillesse redorent un peu la représentation que nos enquêtés jeunes retraités peuvent s'en faire. Mais face à ces images et réalités finalement multiples, voire contradictoires, ils se trouvent dans une sorte de flou. Force est de constater qu'il n'est pas toujours aisé, pour ces nouvelles générations de retraités, de s'y retrouver. Ces images plurielles les plongent en effet dans l'incertitude, à la fois parce qu'elles les renvoient à des possibilités multiples, donc incertaines, et aussi parce que réinjecter le principe de réalité pour penser la (*sa*) vieillesse amène à réintroduire de l'incertitude et de l'imprévisibilité. La question se pose alors de savoir « comment penser l'inconnu, prévoir l'imprévisible ou, plus simplement, s'y préparer ? » (Wieviorka, 2015, p. 10). Nous verrons ici d'abord que face à cette question plutôt existentielle, la majorité de nos enquêtés se demande s'il

⁶² Hommes et femmes se retrouvent plutôt autour de ces questions, même si les femmes semblent être un tout petit peu plus sensibles/convaincues des effets de la prévention alimentaire et médicale, les deux sont en général d'accord sur les bienfaits de l'activité.

vaut « vraiment le coup » d'anticiper sa vieillesse et plus largement l'avenir alors que « tout peut arriver ». Nous montrerons ensuite qu'anticiper l'avenir a d'autant moins de sens pour les enquêtés qu'ils ne sont même pas certains de l'atteindre.

2.1. « Est-ce que ça vaut le coup ? »

Un *verbatim* récurrent de nos enquêtés lorsqu'ils sont interrogés sur leur manière d'envisager leurs vieux jours est « *on sait pas donc, on verra bien !* ». Après s'être « déchargés » des images les plus noires qui composent leurs représentations de la vieillesse, ils notent en effet à quel point elle est incertaine, comme nous le verrons d'abord ici. Or, dans ces conditions, les enquêtés rationalisent et expliquent qu'il est difficile, voire impossible de se projeter et/ou d'anticiper, comme nous le montrerons ensuite. Ce d'autant plus que, plus largement, l'existence elle-même, présente et à venir, semble imprévisible, comme nous le verrons enfin.

2.1.1. La santé, « une loterie » : une vieillesse imprévisible

Les incertitudes au sujet de la vieillesse concernent surtout la santé : aura-t-on ou non des problèmes de santé ? Sur ce point, la distance que les enquêtés prennent avec les médias et les représentations véhiculées les rend moins enclins à se projeter systématiquement dans un état de dépendance. Cependant, cette dernière reste un risque, et un risque que l'on ne peut pas prévoir, tout comme on ne peut pas prévoir la survenue des problèmes de santé en général, et encore moins le type de problème de santé. De fait, les discours sont marqués par la récurrence des « *si* » et des « *on sait pas* », comme lorsqu'on demande à Mady s'il lui paraît envisageable de recourir à des aides à domicile dans le futur : « *on verra plus tard comment on s'ra. On verra bien, si on peut plus, si j'ai besoin d'aide, hein. J'suis pas contre hein non non au contraire. Si un jour j'ai besoin j'reconnais que j'passerais par cette étape-là, dans pas mal d'années quoi, j'espère* ». L'avenir semble d'autant moins certain qu'il semble finalement ne rien y avoir sur lequel on peut s'appuyer pour le penser : puisque tout peut arriver, que va-t-il arriver ?

Savoir si des problèmes de santé seront ou non rencontrés est d'autant plus difficile que les enquêtés ne trouvent pas d'écho entre leur propre expérience du vieillir « *à leur âge* » et les portraits de vieux des générations précédentes. Lorsqu'ils évoquent comme Jean et Nicolette leurs grands-parents à leur âge, ils nous décrivent en effet des personnes « *complètement malades ou déjà mortes* » sur l'expérience desquelles ils ne peuvent se fonder. Quant à leurs parents, ils étaient à leur âge « *déjà vieux* ». Tout ce qu'il semble possible de savoir au fond, c'est que la vieillesse « *recule* » et que les problèmes de santé sont un risque, une « *loterie* », que l'on soit inscrit dans une démarche de prévention ou non d'ailleurs comme l'expliquent certains. Par exemple, la question sur les vieux

jours a fait embrayer Ève et Louis sur la maladie d'Alzheimer. Louis nous dit alors « *bah si t'attrapes ça... Après t'as pas le choix hein... Après, faut essayer de faire attention... se faire suivre... ça n'empêche pas, mais si tu ne fais rien et que t'as un petit quelque chose... c'est comme sur une voiture, vaut mieux réparer tout de suite* ». Sa femme poursuit : « *Non ça n'empêche pas. Ça, c'est une loterie en fait. Pour moi c'est une loterie. On a la chance... entre guillemets, on a la chance ou pas.* ». Cette santé insaisissable compromet pour la plupart des enquêtés, les projections dans l'avenir. Et pour ceux qui se « prennent au jeu » de l'enquêteur et se projettent tout de même dans le futur et en particulier dans des adaptations susceptibles d'être faites pour leurs vieux jours, des questions restent insolubles : en admettant que des limitations fonctionnelles adviennent, on ne sait pas à quels types de limitations on peut être confronté exactement. Dans les deux cas, les anticipations ne sont pas jugées pertinentes.

2.1.2. Des anticipations non pertinentes

Puisque la santé future est insaisissable, le positionnement majoritaire des enquêtés est celui de ne pas prévoir. Même ceux qui essaient, dépassent difficilement les questions insolubles liées aux types de limitations pouvant être rencontrées à l'avenir. Quoi faire en ne sachant pas à quels types de difficultés on sera confronté ? « est-ce que ça vaut le coup » d'entreprendre des travaux qui ne seront peut-être pas adaptés à ce que l'on aura et/ou qui s'avéreront inutiles en fin de compte ? Ces deux questions sont très souvent soulevées par les enquêtés, comme Jeanine et Michel par exemple. Ces derniers hésitent à faire des travaux anticipatoires parce qu'ils ne savent pas s'ils pourront encore utiliser l'escalier. Des petits aménagements dans le logement, tels qu'une douche à la place d'une baignoire, des barres d'appui ici et là, permettraient, semble-t-il, d'y vieillir. Mais s'ils ne peuvent plus utiliser l'escalier, alors ces travaux ne leur semblent pas pertinents puisqu'ils devront déménager. Michel finit par dire « *Y'aura toujours deux étages* » et Jeanine « *Est-ce que, c'est utile de faire des travaux, est-ce qu'on va rester ici... (silence)* ». Pour l'instant, ils se « *posent la question* », mais aucune action n'est envisageable : les incertitudes sont trop grandes, alors ils attendent « *de voir* ». En cela, ils rejoignent le mouvement général des personnes interrogées.

Pour la plupart d'entre elles en effet, il s'agira d'envisager quoi faire « *une fois confronté au problème* » comme nous expliquent Nadine et Thierry. Certains le font d'ailleurs parfois comprendre à l'enquêteur avec insistance, voire avec virulence, comme c'est le cas de Charles⁶³, afin de couper court à une discussion qui n'a pas lieu d'être.

⁶³ Notons ici pour nuancer que cette liberté dans la parole et le ton de l'enquêté a aussi été permise par le fait que Charles et Monique font partie de l'entourage (éloigné) de l'enquêteur (cet entretien était un entretien exploratoire). Cela dit, le sujet est tendu pour la majorité des enquêtés.

Charles, 62 ans, en pleine santé (aujourd'hui, mais avec un parcours de santé marqué par une maladie 10 ans auparavant) était commercial, comme sa femme, Monique, 58 ans, elle aussi en très bonne santé. Charles est retraité depuis 10 ans et Monique depuis 2 ans.

Je viens de demander au couple comment ils envisagent leurs vieux jours (ces derniers ont une grande maison, des pâtures et des chevaux dont ils s'occupent quotidiennement)

- Monique : On s'dit un jour, c'est vrai, peut-être qu'on sera plus là, mais on sait pas. Des fois on en parle, mais on s'dit bon.

- Charles : Oh pis **on verra bien** ! (*insiste*) Pfou c'est pas un problème ! (*le ton monte*)

- Enquêteur : Donc euh

- Charles (*me coupe*) : Nan, mais un ch'val **ça se mange ! ça se vend ! nan, mais !** ça peut s'vendre, se donner ! y'a **plein de solutions** ! J'ai un grand congélateur on l'tue on l'met dans l'congélo (*rire*), mais moi j'me dis un truc, je fais tant qu'je peux, et pis on verra bien !

- Enquêteur : Donc vous vous n'êtes pas -

- Charles (*me coupe la parole et tranche assez violemment*) : **Ah nan nan nan ! nan ! nan nan, nan.** Il s'ra encore temps, euh, des solutions **y'en a plein**. Tu sais euh, quand j'ai pris ma retraite j'ai eu une bonne opération, bah on a toujours quelqu'un qui vient nous donner un coup d'main pour les chevaux, pour les chevaux hein.

Après quelques mots sur cette aide reçue, j'essaie de ré-embrayer (difficilement) sur les solutions envisageables en cas de survenue de limitations, j'essaie de rebondir sur ce que Charles disait préalablement « des solutions y'en a plein »

- Enquêteur : Vous parlez de solutions envisagées ça serait plutôt prendre des aides... ?

- Charles : **On sait pas ! on t'as dit, on verra bien** ! Nan, mais, tu sais euh, on peut sortir et pis se faire renverser par un camion et pis euh...

- Monique : Pour l'instant, on y pense mais dire on fera comme ci comme ça nan.

- Charles : Nan nan **y'a pas de plan** !

Un peu plus loin, après que j'aie demandé à Charles et Monique s'ils avaient peur de vieillir, et que Monique explique qu'elle était « mieux y'a dix ans », Charles enchaîne.

- Charles : Bah moi j'suis mieux qu'y'a dix ans hé ! C'est ça qu'est bien. Y'a dix ans j'étais sur un lit d'hôpital j'étais à moitié crevé et pis là tout va bien ! Elle est pas belle la vie !

- Monique : Y'a des bonnes surprises

- Charles : C'est pas beau ça ?! La dernière fois, je croise X et y m'dit 'on a de la chance de vivre à notre époque, on aurait été y'a 50 ans on s'rait mort' ! Donc, **faut positiver** !

Cet extrait est particulièrement intéressant, car il laisse entrevoir d'autres raisons pour lesquelles il ne semble pas pertinent d'anticiper l'avenir, ou même de s'y projeter : l'imprévisibilité de la vie en général, mais aussi, la réversibilité des situations, l'existence de ressources pour y faire face, dans un contexte où les moyens de le faire existent. Focalisons l'attention sur ces aspects maintenant.

2.1.3. Des représentations de la vie et de l'avenir qui renforcent la non-pertinence d'anticiper

Aux discours sur l'incertitude de la santé sont très souvent associés par les enquêtés, des propos sur l'incertitude de la vie en général et le caractère fondamentalement aléatoire de l'existence. Cette idée est ancrée encore plus fortement chez les personnes et chez les couples ayant connu dans leur parcours de vie et/ou celui de leurs proches, des *turning points* ou des bifurcations amenant des changements importants, plus ou moins réversibles. Ces enquêtés illustrent leur propos par des anecdotes marquantes qui renforcent l'idée que, parce que le futur n'est pas prévisible, rien ne sert d'essayer de le prévoir. Sauf dans une exception notable, où l'effet est inverse.

Régis, 63 ans, ancien employé de bureau dans une usine et Marie, 62 ans, ancienne aide-comptable, font partie de nos enquêtés les plus modestes recrutés *via* Aisne Habitat. Leurs parcours de vie et carrières professionnelles sont particulièrement chaotiques.

La discussion se situe au moment où je les interroge sur la façon dont ils pourraient aménager leur logement en cas de limitations.

Après avoir évoqué leur projet de rejoindre leur nièce dans le sud de la France, ils expliquent qu'au moment des travaux (à la retraite), ils envisageaient les chambres seulement à l'étage. Mais ils ont changé d'avis, parce qu'« il peut arriver n'importe quoi », et laissent une pièce disponible au rez-de-chaussée pour pouvoir y installer une chambre à l'avenir, si besoin.

- Marie : c'est mon mari, il m'dit attends, si pour une raison ou une autre on ne part pas
- Régis : des projets, des projets on en a, mais... une fraction de s'condes pis la vie elle bascule et... tout est remis en question
- Marie : on vous dit ça parce qu'on a perdu un beau-frère de 28 ans. Alors... euh... le samedi on était en réunion d'famille et le dimanche matin à 9 h il était mort. Alors euh... c'est pour ça... ça nous a toujours euh... perturbé... marqué... et on s'est dit la vie c'est vraiment aléatoire euh...
- Régis : Ça peut être euh tout hein... maladie, accident... Ou beaucoup d'autres choses
- Marie : Y peut arriver n'importe quoi...

Chez Régis et Marie, c'est justement ce sentiment accru d'imprévisibilité de la vie qui les conduit à anticiper les coups du sort. Cette attitude est néanmoins minoritaire dans notre échantillon : puisqu'ils sont les seuls à opérer de la sorte. Dans la majorité des cas en effet, la représentation de l'existence comme imprévisible conduit à ne pas se projeter ni anticiper.

Cette incertitude de la vie et de l'avenir est aussi modelée par le contexte dans lequel ces jeunes retraités vivent. Certains, comme Joël et Jacqueline, notent directement le lien entre difficultés de se projeter dans le futur et le contexte actuel, qu'ils opposent d'ailleurs, comme beaucoup, au contexte politique, économique, social, dans lequel ils vivaient étant plus jeunes. Jacqueline dit ainsi, tout à la fin de l'entretien : « *Nous on a pas le stress que les jeunes ils ont*

maintenant. On n'avait pas d'eau, pas la salle de bain, mais on allait travailler avec un peu plus de cœur parce qu'on n'avait pas peur de perdre notre travail déjà ». Et Joël poursuit : « à l'époque c'était le plein emploi, on avait du travail on pouvait s'projeter (...) les jeunes maintenant, comment est-ce qu'on peut projeter, bâtir quelque chose comme ça ! Ca joue sur le moral hein, les jeunes ils s'projetent pu comme on l'a fait parce qu'ils peuvent plus ! (...) Faut pas penser à ça (au futur). Même nous pour la retraite, le vieillissement, on y pense pas, faut pas y penser ». L'influence des dynamiques socio-historiques sur le rapport au temps de ces enquêtés se manifeste ici fortement, même si elles sont à relier aussi à d'autres dynamiques, comme, nous l'avons vu, la peur de la prophétie autoréalisatrice. Les projections dans un avenir « en crise » (Wieworka, 2015 ; Hartog, 2003 ; Dubar, 2008), marqué par la flexibilité, et la réversibilité des parcours de vie (Kohli, 1986 ; Guillemard, 2010) impactent en effet par ricochet la façon dont il semble possible de se projeter en général dans l'avenir et dans le vieillissement futur en particulier.

La plupart du temps, l'idée d'une imprévisibilité des parcours de vie, en particulier dans un contexte de « crise », conduit plutôt les enquêtés à ne pas se projeter dans l'avenir et, plus encore, à profiter du présent. Nous avons souligné que ce *leitmotiv* est en partie lié au sentiment de vivre une période éphémère. Notons pour compléter que ce désir de consommer le temps « *tant qu'on peut* », est renforcé par un sentiment d'« impuissance devant le monde extérieur » et par celui d'une « incertitude devant le temps qui reste à vivre » (Lalivé D'Épinay, 1991, p. 112). Nombre d'enquêtés de situation plutôt moyenne ou aisée rejoignent ici une vision du temps qui était il y a quelques décennies propre au monde ouvrier (*Ibid.*, p. 112-113). Cette appréhension du temps et de la vie explique donc aussi que les anticipations du futur soient considérées comme non pertinentes.

En même temps, les discours ne sont pas exempts d'espoir quant à l'avenir : « *faut être optimiste hein, y'a eu des périodes compliquées avant... Dans 10, 15 ans les choses elles vont... Faut le temps que ça évolue...* » explique par exemple Joël au sujet de la société en général. Charles quant à lui évoquait l'importance de « *positiver* », au niveau de la santé notamment, surtout dans un contexte où la médecine est de qualité, et qu'elle va encore s'améliorer. Pour autant, et contrairement à ce qui a pu être analysé par ailleurs (Lalivé D'Épinay, 1991), les espoirs en l'avenir mettent à distance les projections et anticipations du futur.

Il est en fait deux objets au sujet desquels les enquêtés révèlent leur espoir et leur confiance : les adaptations diverses de l'habitat et la médecine. Au sujet des premières, il faut d'abord noter qu'ils rappellent souvent, comme Charles, que « *des solutions y'en a plein !* ». Ensuite, qu'ils ont confiance en la multiplication et l'amélioration de ces solutions, en particulier vis-à-vis des alternatives à l'institution telles que les « habitats intermédiaires ». Alors que les aides techniques

ou technologiques sont jugées souvent comme étant « *pas esthétiques* », « *pas au point* », ou associées à « *des machins d'handicapés* », nombreux disent ainsi comme Valérie « *Mais ça va s'améliorer* » ou Richard « *On est encore au b-a ba* ». Pour autant, anticiper a ici un double inintérêt : d'un côté, il n'est pas pertinent d'envisager ce qu'il est impossible de prévoir, autant attendre « *le moment venu* », et d'un autre, cela l'est d'autant moins qu'il existera à ce moment des solutions et qu'elles seront *a priori* plus performantes dans le futur.

Le même type de raisonnement émerge des discours sur la médecine. Pour Antoine, l'évolution de la médecine va même jusqu'à « supprimer » le vieillissement. Ce dernier répond ainsi à la question sur les vieux jours : « *Y'a plus d'vieux maintenant ! Moi j'ai connu une période où les gens d'mon âge ils étaient plus ou moins déjà morts ou alors très handicapés, très malades, bon j'exagère en disant qu'y a plus d'vieux, mais quand à la télé, y'a un chirurgien qui dit que les bébés qui naissent maintenant ils vont vivre 200 ans. Et qu'on peut tout vous changer euh quasiment tout est possible ! Moi j'rêve pas ça pour moi parce que j'pense qu'on est juste un peu tard pour euh (rires) (...) on va suivre la courbe normale en espérant 20 à 30 ans de vie c'est bien quoi hein bon il peut s'en passer des choses en 20 ans, 30 ans, non ?* ». Dans le même ordre d'idées, nombreux sont ceux, comme Charles et Monique, qui évoquent leur chance de vivre à une époque où ils peuvent « *se faire suivre* », se faire soigner, être accompagné efficacement. Cette confiance en la médecine et l'espoir vis-à-vis de l'avenir redorent un peu l'image de la vieillesse et du futur. Cela les incite aussi à s'inscrire dans certaines démarches de prévention, mais pas pour autant à anticiper les risques de l'avenir, notamment ceux liés à leur habitat, au contraire même. Confiance et espoir en l'avenir les confortent plutôt dans l'idée qu'il existe et existera probablement davantage encore de solutions efficaces « *le moment venu* ».

Ces types de confiance en l'avenir modèlent positivement le rapport au futur des enquêtés, celui-ci fait en effet moins peur, même s'il ne s'anticipe pas pour autant, puisqu'il reste incertain. Cependant, ils ne sont pas visibles chez tous les enquêtés et chez certains, l'espoir en l'avenir est moindre parce que les incertitudes sont élargies à la possibilité même de l'atteindre.

2.2. « 90 ans ? C'est de l'utopie ! » : une vieillesse que les fragiles pourraient ne pas voir

Pour certains enquêtés, les problèmes de santé sont tels que l'incertitude réside dans le fait même d'atteindre l'âge avancé dans lequel l'enquêteur tente de les projeter. Avec eux, la question sur les « vieux jours » a pu paraître particulièrement étrange et mettre mal à l'aise l'*interviewé*. C'est le cas de Joseph, à la santé très fragile qui, après quelques détours marqués notamment par

des silences et un « *joker* », semble dire à demi-mot et de façon indirecte qu'il ne verra pas la couleur de la vieillesse, car il sera mort avant. Reprenons ce cas en détail.

Joseph a déjà été évoqué. Pour rappel, il a 64 ans, c'est un ancien agent territorial qui travaillait aux espaces verts d'une mairie puis a été transféré dans les bureaux suite à un premier AVC. Il en a fait un deuxième autour de sa retraite et s'est aussi fait opérer du cœur.

Joseph souffre aujourd'hui de plusieurs séquelles : de ses AVC et de son opération. Sa santé est fragile, il a du mal à respirer, à se mouvoir et encore plus à faire des efforts.

Lorsqu'il évoque ses problèmes de santé, ses difficultés à y projeter des aménagements apparaissent, il parle de sa maison comme d'une maison « transitoire avant l'cimetièrè ».

L'idée d'un futur limité resurgit lorsque je lui demande, en entretien cette fois, comment il s'imagine vieux ou très vieux :

- Joseph : (*grande inspiration, petit silence*) Jocker

- Enquêteur : Jocker c'est-à-dire ?

- Joseph : Parce que j'ai aucune imagination... Très vieux... On est très vieux à partir de quel âge ?

- Enquêteur : Oh bin ça c'est vous qui... comme vous le sentez... (*silence, je rebondis*) moi j'ai pas de... truc prédéfini... (*silence*) très vieux bon on peut dire (*je suis bien embarrassée même si j'essaie de ne pas le montrer*)... allez, 90 / 100 ans

- Joseph : C'est d'utopie ça ! (*forte exclamation*) ... Non. Je préfère pas m'imaginer. Non. Non parce que des fois on prévoit... entre la prévision et la réalisation y'a beaucoup de... de comment... (*silence*) de, de d'imprévu... des imprévus oui... j'ai appris ça au cours de ma... au cours de beaucoup d'choses... c'est pas que j'suis pessimiste hein c'est que j'suis réaliste, c'est pas ça hein c'est pas du tout la même chose ! nan je m'excuse là, mais j'ai pas de... (*silence*)

- Enquêteur : Il s'est passé des choses dans votre vie d'imprévues ? Vous voulez bien me donner un exemple ? (*il est mal à l'aise*) ou pas hein, vous n'êtes pas obligé...

- Joseph : Mhm mhm... y'en a qui savent... qui n'iront pas jusqu'à un âge avancé... ceux-là savent... parce qu'ils ont pas une bonne santé... (*pesé par la question, silence, il rebondit sur l'exemple d'une personne âgée tombée malade et morte jeune*).

Le discours précédent était assez flou, le sens apparaissait discrètement derrière les silences ou exclamations, les hésitations, le discours indirect, etc. Pour d'autres, le propos est plus clair.

Jean met régulièrement ses projections, même à court terme, au conditionnel, en utilisant des expressions récurrentes du type « *si j'suis pas encore mort* » ou « *si j'vais jusque-là* ». Avec lui, la question sur la « peur de vieillir » semble se transformer en « peur de mourir ».

Jean et Nicolette ont tous deux 58 ans, ils sont encore en activité : Jean est employé chez France Télécom et Nicolette employée de poste dans son village.

Les maladies et les morts jeunes sont très présents dans leur entourage. Ces expériences, combinées à leur propre expérience du vieillir les conduisent à se sentir particulièrement vieillissants et à avoir une conscience accrue de leur propre finitude.

Cette dernière modèle fortement leur rapport à l'avenir en général et à l'anticipation en particulier. C'est ce qui apparaît notamment lorsqu'on leur demande s'ils ont peur de vieillir.

- Nicolette : Moi mon père est mort à 80 ans

- Jean : Et j'me dis 20 ans qu'est-ce que c'est qu'20 ans ? C'est pas grand-chose hein ? C'est incroyable.

- Enquêteur : Vous calculez le temps qui... ?

- Jean : Ouais ah oui ah oui

- Nicolette : Ah ouais. Ouais. Et mon mari, ça fait 10 ans qu'il dit « si j'suis pas mort ». Ça fait 10 ans qu'il le dit hein (*depuis la mort de son père*)

- Jean : Ah oui oui oui

- Nicolette : Il est très pessimiste hein

- Jean : Oui. Sur la vie et la santé j'suis très euh très pessimiste, c'est vrai que. (...) J'dis toujours ah dans 2 ans j'suis en retraite si j'vais jusque là !

- Enquêteur : Vous faites pas de projets à long terme ?

- Jean : Si. Bah l'projet c'est d'partir (*déménager, mais ce déménagement est prévu en fait à court terme : dans environ 2 ans*). Mais j'vous dis toujours avec le p'tit...

- Nicolette : Y'a toujours une barrière

- Jean : Ouais. Toujours le p'tit le p'tit machin en disant pourvu qu'j'y'arrive. C'est un projet si l'projet on l'a dans la tête, mais en disant toujours avec les aléas, hein, en espérant hein parce que (...) vous savez on s'imagine on on réalise son âge c'est quand on perd ses proches (*il énumère tous les proches qu'il a perdus, plus ou moins âgés*), ça s'avance ça s'avance, ça s'avance, et c'est là que comme on voit nos proches

- Nicolette : C'est not' tour on dit après hein (...)

- Jean : Pis j'dis ah ben tiens lui il est mort ah ouais il avait 70 ans, 58 (*son âge*) ça fait plus grand-chose ça fait 12 ans ça fait plus qu'10 ans...

Plusieurs éléments contribuent ici à cette incertitude sur le futur : tout d'abord, Jean a une santé fragilisée et a déjà subi plusieurs interventions chirurgicales au fil de sa vie, qui le conduisent parfois à se sentir « vieux », fatigué ; ensuite, il a aujourd'hui dépassé l'âge auquel son père est mort ; puis, nombreux sont les cas de décès dans l'entourage du couple, et particulièrement de décès « jeunes » (des suites de cancers notamment) ; enfin, la mort récente du père de sa femme Nicolette a amené le couple à réactiver une prise de conscience du temps qui leur resterait à vivre, et, à le « calculer ». Notons que ces types de projections dans l'avenir, fortement liées à des caractéristiques spécifiques des enquêtés, sont assez rares dans notre échantillon du fait notamment de sa composition (voir les éléments méthodologiques).

Conclusion Chap.1 : Une appréhension de l'avenir en demi-teinte

Pour conclure sur ce premier chapitre, soulignons que la vieillesse et le futur sont globalement difficiles à appréhender « symboliquement » par les jeunes retraités interrogés : l'un et l'autre sont marqués par des représentations multiples et parfois contradictoires. D'un côté, en se fondant sur des images véhiculées dans les médias et certaines réalités vécues, les enquêtés expriment un mouvement de recul par rapport à l'avenir, en particulier lorsqu'ils sont interrogés directement à son sujet. D'un autre côté, une partie de cette réalité vécue vient relativiser les images les plus noires de l'avenir et les représentations les plus négatives de la vieillesse. Elle conduit même les enquêtés, finalement, à nous parler : du vieillissement de leurs proches, mais aussi du leur, qu'ils ne souhaitent pas vivre de la même façon.

Plus encore, s'ils semblent au premier abord mettre l'avenir à distance, surtout lorsqu'ils sont interrogés directement à ce sujet, ils s'y projettent tout de même « en pratique » et certains l'anticipent même déjà. Une phrase d'Yvon résume bien ce paradoxe : « *Faut pas se projeter dans la vie... Dès l'instant où vous vous projetez dans la vieillesse, c'est déjà terrible (...)* Ce qui n'exclut pas d'être prévoyant... Au cas où. Au cas où y m'arrive ça, j'ai fait ça (sa maison a été adaptée par anticipation) et voilà, le 'au cas où' on n'en parle plus ». « *On n'en parle plus* » et plus encore « *On n'en parle pas* » aurait pu être une limite de la recherche si les questions avaient seulement porté sur le rapport « symbolique » des enquêtés à leur vieillesse future ou au futur en général. Or, les interroger sur leurs aménagements et leurs expériences de vieillissement personnelles et celles de leurs proches, a permis de déceler un autre rapport au temps et à cet âge de la vie.

Au final, force est de constater, d'une part, que ne pas se projeter « symboliquement » dans la vieillesse n'empêche pas de s'y projeter « en pratique » et, pourquoi pas, de l'anticiper. D'autre part, on observe que les leviers de cette anticipation se trouvent dans les expériences vécues. Nous allons continuer de nous intéresser à ces dernières dans les parties suivantes, en montrant comment les expériences corporelles, relationnelles et contextuelles du vieillissement et du logement conduisent, en fait, à envisager l'habitat dans la perspective de la vieillesse et de ses risques.

Introduction : Baby-Boomers, retraite et expérience vécue du vieillir et de l'habiter

Si les discours sur la projection de soi dans la vieillesse paraissent peu compatibles avec l'adaptation de l'habitat aux limitations fonctionnelles, on ne peut en rester à ce niveau d'analyse. En effet, comme nous allons le voir ici, l'adaptation est chez nos enquêtés « déjà là » (dans le présent), « dans les faits » (dans les aménagements du logement observés), et plutôt positivement connotée puisqu'elle se trouve associée à l'idée de « confort ». L'expérience corporelle d'individus vieillissants à leur logement, les aspirations de jeunes retraités à la retraite ainsi que le rapport au confort de Baby-Boomers sont trois éléments explicatifs majeurs de ce résultat. Ce chapitre nous donnera ainsi l'occasion de voir que la réalité, soit l'expérience vécue dans sa dimension « corporelle », mais aussi « émotionnelle », de l'habitat est fortement influente sur les manières de l'aménager, dès lors en particulier que l'on est « vieillissant ». C'est cette expérience ancrée dans le présent qui conduit les enquêtés à mettre en place des aménagements pouvant être considérés comme des adaptations. Elle doit se comprendre aussi pour ces « Baby-Boomers », au regard de leur socialisation au confort, qui modèle leur rapport à l'habitat et l'habiter, passé et présent. Par ailleurs, elle est à articuler avec les représentations que ces « jeunes retraités » ont de leur retraite et plus spécifiquement de l'habitat de leur retraite : un nid douillet dont on souhaite profiter sans que de quelconques « inconforts » ne perturbent l'existence. Les « aménagements-adaptations » présents et effectués « par confort » de ces « jeunes retraités » « Baby-Boomers » sont ainsi à comprendre au croisement de trois dynamiques : corporelle, socio-historique et de mode de vie.

En vue d'exposer plus précisément ces résultats, nous procéderons en deux temps. Nous commencerons par revenir sur les origines et la construction au fil du temps du rapport au confort de nos enquêtés : leur histoire d'habitants Baby-Boomers constitue un élément essentiel dans la compréhension de leur aspiration au confort qui est certes, plus prégnante à la retraite, mais qui est loin d'être nouvelle, ce qui la rend d'autant plus opérante. Nous terminerons ce premier temps en proposant au lecteur une typologie des « aménagements de confort » effectués par nos enquêtés prioritairement autour de la retraite. Cette typologie nous permettra de montrer comment se manifeste « matériellement » cette aspiration. Dans un deuxième temps, nous verrons que nombreux aménagements « de confort », par leurs formes et leurs fonctions, sont à voir aussi, voire surtout, comme des formes endogènes d'« adaptations de l'habitat aux limitations fonctionnelles » et aux risques de l'avancée en âge. Et ce, même s'ils sont rarement présentés de la sorte.

Ce chapitre nous donnera l'occasion de montrer qu'à travers le « rapport au confort » de ces jeunes retraités Baby-Boomers se joue en fait fondamentalement leur rapport à l'habitat avec un corps vieillissant, rencontrant souvent de façon accrue des difficultés d'usage et/ou d'entretien du logement, et que ce rapport questionne les limites de ce que ces enquêtés sont prêts à supporter en termes d'« inadaptation » du logement et de souffrance physique : dit autrement, il questionne leur propension à s'y adapter et/ou à adapter leur logement pour y pallier. Or, un résultat important ici, est que leur aspiration à vivre confortablement ne laisse pas de place aux difficultés d'usage et/ou d'entretien, en d'autres termes, aux « inadaptations », et de fait, constitue un levier symbolique rendant accessible, voire désirable, l'adaptation de l'habitat. Elle constitue aussi un levier pratique, parce que nombreux aménagements de « confort » constituent d'autres modes d'adaptations, qui les font exister autrement, avec des mots différents, mais avec une forme et des fonctions similaires.

I/ Une logique de confort généralisée et continue

Les jeunes retraités que nous avons interrogés ont ceci en commun d'avoir vécu leur jeunesse dans l'« inconfort », voire la vétusté, et en même temps, d'avoir connu au fil de leur carrière habitante l'avènement du « confort moderne » (Bonvalet, Clément, Ogg, 2011 ; Sirinelli, 2003 ; Le Goff, 1993 ; Segaud, Brun, Driant, 2002). Cette double caractéristique propre aux générations issues du Baby Boom a chez nos enquêtés une influence très forte sur leur façon d'appréhender leur habitat : c'est d'ailleurs, et de plus en plus au fil de leur vie, conformément à cette « culture du confort » que leur(s) logement(s) s'aménage(nt) et se réaménage(nt). Dans un premier temps, nous verrons précisément de quelle façon ces enquêtés Baby-Boomers ont été marqués, dès leur enfance et tout au long de leur vie, à la fois par l'inconfort, qu'ils ne veulent pas revivre, et le confort, auquel ils aspirent. Dans un deuxième temps, nous montrerons que leur aspiration au confort s'est manifestée tout au long de la vie, par des aménagements visant à « être mieux », dès lors que surviennent deux types de situations « inconfortables » en particulier. Pour terminer, nous verrons que la retraite, parce qu'elle se présente comme moment où se rencontrent aspiration accrue à être bien et situations « inconfortables », constitue un temps où nombre d'aménagements « de confort » sont réalisés. Nous les présenterons sous forme de typologie.

1. Des habitants Baby-Boomers marqués par la question du confort

Le parcours des générations issues du Baby-Boom, et en particulier des premières générations est souvent présenté comme « doré », bénéficiant des trente glorieuses. Il ne faut pas oublier cependant que l'enfance de ces générations, qui se déroule tout juste au sortir de la guerre,

s'inscrit dans un « temps difficile » (Sirinelli, 2003, p.52). En effet, « la petite enfance des Baby-Boomers se déroule dans des conditions économiques marquées par l'austérité et la pénurie, même si règne un climat optimiste de reconstruction d'une société nouvelle » (Bonvalet, Clément, Ogg, 2011, p.58). Alors que la priorité est d'abord donnée à l'économie et au secteur de la production, la situation de celui de l'habitat est jugée au sortir de la guerre comme « catastrophique », et particulièrement marquée par « la pénurie de logements et l'absence de confort » (*ibid*, p.60). C'est dans ce contexte que les enfants du Baby-Boom ont passé leur enfance et qu'ils ont fait leurs premières expériences d'habiter. Or, ce contexte et les expériences qui s'y inscrivent ont profondément marqué nos enquêtés Baby-Boomers. Nous verrons ici d'abord de quelle façon, avant de montrer que c'est en partie par opposition aux logements et expériences d'habiter de leur jeunesse qu'ils appréhendent et construisent leur parcours d'habitant, d'hier à aujourd'hui.

1.1. Les logements « inconfortables » de leur jeunesse

Les questions sur « le confort », et plus encore celle sur « l'inconfort », ont suscité spontanément et de façon récurrente, la mobilisation d'exemples issus de l'enfance des enquêtés. Très souvent, le sujet arrive dès les premiers échanges sur cette thématique. Par exemple, Éliisa définit le « confort » en ces termes « *c'est du bien-être c'est... agréable à vivre euh... Surtout que bon, on a quand même 57 ans, on a connu une maison qui n'avait pas de confort, on apprécie d'autant plus après* ». En général, ces exemples sont mobilisés soit pour illustrer ce que les enquêtés entendent par « inconfort » et/ou comme exemple d'expérience d'habiter qu'ils n'aimeraient pas revivre. De façon plus précise, les exemples issus de ce passé à long terme font en particulier référence à deux types d'inconforts, que nous allons détailler successivement.

Les enquêtés évoquent, d'une part, un mode de vie marqué par la difficulté d'usage et/ou d'entretien à cause d'un équipement restreint, voire inexistant, pour effectuer les tâches domestiques notamment. Karine nous dit au sujet de sa mère et de sa grand-mère : « *j'me souviens d'ma mère qui faisait la vaisselle dans une cuvette, la lessive dans un bac sur une planche et qui frottait avec une brosse euh... j'saurais l'faire momentanément, mais c'est vrai que quand on a tout l'confort (...) mince ma pauvre mère pis ma pauvre grand-mère comment elles ont vécu quoi. J'ai ce souvenir de brosse de chiens euh (grimace)* ». Jeanine quant à elle, évoque sa propre expérience « *l'matin fallait aller chercher l'charbon, c'était pas du feu continu hein (grimace, souffle)...* ».

Nombreux sont aussi ceux qui, d'autre part, mentionnent les configurations des espaces ou aménagements des logements desquels ils ont souffert et/ou dont ils ont vu souffrir leurs parents. Ils sont jugés peu fonctionnels et de fait, c'est eux qui font l'association, peu confortables. Par

exemple, George et Catherine nous parlent de la maison des parents de Catherine (sa maison d'enfance), comme typiquement inconfortable et fatigante : notamment parce que « *la cuisine était au rez-de-chaussée, les haricots verts au premier étage et les boissons au sous-sol* », ce qui conduisait systématiquement et tous les jours à faire des aller-retour. Gilbert et Odile quant à eux, répondent à la question « pour vous, qu'est-ce que l'inconfort ? » en évoquant la mauvaise conception des logements, notamment celle de leur ancienne maison, qui leur fait immédiatement penser à celles dans lesquelles ils ont tous deux passé leurs enfances « *l'organisation était très compliquée, y'avaient des grands couloirs, des pièces pas logiques, des espaces perdus* ». Gilbert finit par dire « *moi je voulais pas reproduire ça pour nous, pour nos enfants* ».

1.2. Un parcours d'habitant vers de plus en plus de confort

La volonté de s'extraire de leurs premières expériences d'habitants, « inconfortables », est soulignée de façon récurrente dans les entretiens. Ces derniers montrent que les enquêtés ont eu tendance à penser et à construire la suite de leur parcours d'habitant en opposition à ce qu'ils ont vécu enfants. Gilbert et Odile par exemple, nous expliquent à la suite des propos précédents, avoir fait construire une grande maison, avec de nombreuses et grandes pièces, plus grandes que la moyenne, en essayant aussi de penser leur usage de façon la plus pratique, la plus « confortable » possible. La volonté de s'extraire de ses premières expériences d'habitant nourrit fortement l'aspiration au confort des enquêtés, mais elle n'est pas la seule à le faire.

En effet, cette aspiration au confort est, au fil de leur parcours, modelée tout autant qu'accompagnée par l'évolution du monde. Celle-ci lui donne, d'une part, de plus en plus de sens fort d'une aspiration sociale de plus en plus prégnante au « bien-être ». D'autre part, l'évolution du monde rend cette aspiration de plus en plus accessible et possible « matériellement », compte tenu de l'avènement du « confort moderne », du « progrès » et de leur démocratisation, voire de leur normalisation (Le Goff, 1993 ; Segaud, Brun, Driant, 2002). Les Trente Glorieuses, au cours desquelles nos enquêtés ont grandi et ont été socialisés sont présentées par certains chercheurs comme une période d'« âge d'or du confort », qui modèle la construction du rapport des individus à leur habitat (Le Goff, 1993 ; Bonvalet, Clément, Ogg, 2011). De nombreux enquêtés présentent d'ailleurs ces évolutions comme une chose « formidable », qui leur ont « changé la vie », regrettant souvent que leurs parents et grands-parents n'en aient pas profité. Adrien et Maïté par exemple, nous expliquent que « *chaque aménagement, c'est pour faciliter, pour que ce soit plus confortable, pas avoir à... comme là euh, le chauffage euh, c'est automatique c'est... Pas comme nos parents et leur feu à charbon, qu'était... Une galère pas possible* ».

Ces deux caractéristiques spécifiques de nos enquêtés : avoir fait l'expérience d'habitats précaires dans leur enfance et avoir connu l'avènement du confort les conduit ainsi à une « chasse aux situations inconfortables » tout au long de leur parcours de vie. Cette « chasse » donne particulièrement bien à voir la façon dont ils ont cherché, et cherchent encore, à sans cesse gravir l'échelle du bien-être, dans une logique de confort continue et généralisée.

2. Une chasse à l'inconfort tout au long de la vie

D'une façon générale et chez la plupart des enquêtés, les marches de l'échelle du bien-être se gravissent au fur et à mesure, tout au long de leur parcours d'habitant, chaque passage dans un nouveau logement par exemple, et chaque nouveau projet d'aménagement, étant l'occasion de gravir une ou plusieurs marches. L'aspiration de ces Baby-Boomers au bien-être, et la façon dont ils gravissent son échelle se perçoivent aussi de façon plus spécifique : notamment dans leur manière de faire face aux « situations inconfortables » tout au long de leur parcours de vie. Nous verrons ici d'abord quels sont les deux types de « situations inconfortables » les plus souvent rencontrées par nos enquêtés avant de focaliser notre attention sur la façon dont elles peuvent émerger au fil du parcours de vie. Pour terminer, nous montrerons que, quelles qu'elles soient, les enquêtés y font face de la même manière : avec des aménagements pour « être mieux ».

2.1. Deux cas récurrents de « situations inconfortables »

Les « situations inconfortables » les plus rencontrées tout au long du parcours de vie de nos enquêtés renvoient à des difficultés d'usage⁶⁴ et/ou des difficultés d'entretien⁶⁵ du logement. Ces difficultés renvoient à deux types d'expériences vécues, sur lesquels nous nous arrêterons successivement : des limitations du corps ; des fatigues d'usage et/ou d'entretien du logement associées à une configuration inadéquate des espaces, des aménagements, des équipements.

Les limitations du corps suscitant des difficultés d'usage et/ou d'entretien du logement peuvent être dues au vieillissement du corps et/ou au passage d'un « cap » en termes d'âge (que nous avons évoqué dans la partie précédente de la thèse). Elles peuvent être dues aussi au surgissement d'une maladie, à tout moment du parcours de vie et donc, non nécessairement en lien avec l'avancée en âge. Par exemple, chez Joseph (dont nous avons évoqué précisément la situation dans la partie précédente), des problèmes de santé importants rencontrés autour de 50 ans, lui font

⁶⁴ L'usage du logement inclut les déplacements, l'utilisation des rangements, l'accès aux objets, l'utilisation des équipements ménagers et électroménagers, la sensation de luminosité, d'espace, etc.

⁶⁵ L'entretien fait autant référence à l'entretien extérieur et intérieur du logement, il inclut l'utilisation des outils lui étant nécessaires, ainsi que la configuration de l'habitat, qui le facilite ou non.

comprendre que « *les escaliers sont assez hauts* » et « *pas pratiques* ». Éva et Paulo quant à eux, rencontrent assez tôt des problèmes de dos (autour d'une trentaine d'années). À partir de ce moment, l'usage de certains aménagements comme le canapé, le lit, les chaises ou les placards de la cuisine devient de plus en plus douloureux et de fait, ces aménagements jugés inconfortables. Chez les personnes qui rencontrent des limitations, une mauvaise configuration du logement peut rendre d'autant moins aisés son usage et/ou son entretien. C'est le cas de Joseph chez qui force est de reconnaître - en dehors de ses limitations - que les escaliers sont objectivement raides et exigus.

Une configuration inadéquate du logement est en effet souvent à l'origine, en elle-même, et sans que ne soient rencontrées des limitations par ailleurs, de « situations inconfortables ». 30 des couples interrogés ont ainsi fait mention d'une fatigue d'usage et/ou d'entretien au moins, rencontrée depuis leur arrivée dans leur logement (en général depuis une trentaine d'années), sans qu'il ne soit question de limitations du corps susceptibles d'être en jeu. L'aménagement de la cuisine et plus généralement ce qui a trait à la réalisation des tâches domestiques ont fait l'objet de nombreux discours ici. Nombreux enquêtés ont mentionné le problème de trouver « *la place idéale des objets* » comme Nicole et/ou les mauvaises organisations des rangements comme Gilbert et Odile. Ces dernières conduisent, pour ce couple comme pour beaucoup, à des contorsions douloureuses et des trajets inutiles, qui énervent souvent, pour trouver ce dont on a besoin ou faire ce qu'on a à faire : comme lorsque les placards trop hauts ou surchargés, le garde-manger au sous-sol, la machine à laver et le sèche-linge dans un abri de jardin ou au rez-de-chaussée, alors que le reste des pièces sont à l'étage. Sur l'inconfort des étages, le cas de Bruno et Sylvie est intéressant.

Bruno, 54 ans, chauffeur-livreur en intérim et Sylvie, 44 ans, Laborantine en arrêt pour accident du travail, sont nos enquêtés les plus jeunes.

Sylvie a quelques soucis d'épaule, mais en dehors de cela, ils ne rencontrent aucun souci de santé et font partie de nos rares enquêtés à ne pas sentir le poids du temps sur leur corps.

Bruno et Sylvie viennent d'emménager dans une nouvelle maison, dans laquelle ils envisagent de redescendre la chambre au rez-de-chaussée. À ce moment de l'entretien (au début), je leur demande pour quelles raisons.

- Bruno : Parce que j'aime pas monter les escaliers (*rire*)

- Enquêteur : Parce que vous avez des soucis de santé ou..

- Bruno : Nan pas du tout ! j'en ai **marre** (*insiste*), j'ai plus envie. J'ai toujours eu des maisons à étage et là non je voulais un plain-pied

- Sylvie : Moi pareil j'ai toujours eu des étages et pis quand on vieillit c'est quand même mieux.

- Enquêteur : Parce que vous avez euh... (*Bruno me coupe*)

- Bruno : **Non, on a pas de souci de santé** (*insiste*) enfin pas encore (*rire*)

- Sylvie : Nan, mais c'est mieux, pis suffit qu'on s'fasse mal à la cheville ou moi au dos bin

c'est quand même plus pratique hein.

- Bruno : Moi ça m'est arrivé le pied dans l'plâtre la panne d'ascenseur en HLM c'est vraiment **chiant**, c'est **chiant**. Mais vous d'mandez ça à n'importe qui, **tout le monde c'est pareil** y préfère un plain-pied

- Sylvie : Ne serait-ce que la nuit vous voulez aller aux toilettes c'est quand même plus pratique si c'est à côté.

Bruno et Sylvie mentionnent le bénéfice pour l'avenir - et de la survenue probable de limitations - d'une maison de plain-pied. Cependant, notons que ce type de discours n'est pas modelé ici par cette démarche anticipatoire. D'une part, ce couple, le plus jeune de nos enquêtés⁶⁶, n'est absolument pas inscrit dans ce type de démarche. D'autre part, et chez la grande majorité de nos enquêtés, la maison à étage est un exemple « phare » d'usage typiquement problématique. Les escaliers sont associés à une configuration de logement « fatigante » et « inconfortable » par excellence, tels sont les qualificatifs récurrents : que l'on rencontre des limitations ou non, et, quel que soit l'âge ou le moment du parcours de vie évoqué dans les entretiens. George, atteint de la sclérose en plaques et Catherine, sans problème de mobilité aucun, nous disent ainsi tous les deux que « *les maisons à étages, ce sont des maisons fatigantes, vraiment fatigantes* ».

2.2. Deux manières d'être révélées au fil du temps

Au fil du parcours de vie de nos enquêtés, les « situations inconfortables » - et *a fortiori* leur perception comme telle - peuvent émerger de deux manières : plutôt brutalement, souvent à la suite d'événements particuliers, ou plutôt progressivement, au fil du vieillissement du corps et/ou de l'usage du logement. Nous focaliserons notre attention sur ces deux aspects ici successivement.

2.2.1. Brutalement : problèmes de santé et changement de mode de vie

Dans le parcours de vie de nos enquêtés, il est plusieurs façons pour les « situations inconfortables » d'émerger de façon brutale. Chez Roger, un accident de la vie dans les années 1980 réduit fortement sa mobilité et rend brutalement l'usage de son logement (la baignoire et les étages surtout) beaucoup moins « facile » et « pratique ». Chez Joseph, le « *cap des 50 ans* » combiné au surgissement de problèmes de santé importants suscitent fortement une prise de conscience : « *les escaliers sont assez hauts* ». Dans un autre registre, les changements de mode de vie peuvent aussi

⁶⁶ Ce couple a été rencontré à un moment où je me posais la question d'ouvrir davantage et d'augmenter l'échantillon avec des personnes plus jeunes, approchant de la retraite à quelques années, mais non encore retraitées (la retraite de Bruno est normalement prévue dans 6 ans et Sylvie ne sait pas pour l'instant). La poursuite de cette démarche aurait été intéressante, mais celle-ci étant chronophage et augmentant d'autant plus le travail de l'analyse, je ne l'ai pas mené à bien. Ce couple est le seul que j'ai rencontré de ce type.

mettre au jour plus ou moins brutalement certaines situations inconfortables. Le cas de Richard et Éliane comporte à lui seul plusieurs exemples de changements de mode de vie et de leurs effets.

Richard, ancien médecin généraliste puis hospitalier et Éliane, ancienne Biologiste, ont 75 ans et deux enfants. Ils ont fait construire leur maison secondaire à la fin des années 1970. À l'époque, Richard avait son cabinet médical au RDC de leur maison de ville. Or, la seule façon pour eux d'être en week-end était de partir pour ne pas être sollicité par les patients.

Le couple confie le projet de cette maison secondaire à des amis architectes qui leur proposent l'idée d'une maison à plusieurs niveaux, intégrée au paysage, avec quelques aménagements plutôt « novateurs » pour l'époque, telle qu'une cuisine à l'étage ouverte sur le RDC, pas de salle à manger, mais un salon avec des banquettes, une chambre ouverte sur le séjour et encaissée en RDC face à une cheminée, etc. Le couple accepte l'idée notamment parce que cette maison n'avait pas d'autre vocation que d'être secondaire.

Cela dit, quelques années plus tard, le couple décide d'en faire leur maison principale. La conception d'origine ne satisfait plus alors : il manque des chambres et chacun n'a pas un espace à lui ; la petite salle de douche à l'étage, non cloisonnée, n'est pas pratique et ne suffit pas d'une part, et l'intimité trop réduite est difficilement supportable d'autre part ; le même problème d'intimité se pose pour la chambre ouverte sur le séjour ; l'absence de salle à manger et la cuisine située à l'étage posent aussi de plus en plus problème au quotidien.

Ces diverses situations d'inconforts sont évoquées dès le début de l'entretien, lorsque je demande au couple quels sont les aménagements effectués au fil du temps dans leur maison. Car, à chacune de ces situations correspondent des aménagements spécifiques pour être mieux. Reprenons leurs propos au sujet de la cuisine.

- Richard : À un moment, ma femme en a eu marre, et moi aussi, de faire des aller-retour *(entre la cuisine à l'étage et la salle à manger au rez-de-chaussée)*
- Éliane : Y fallait... C'était chaud là haut y fallait descendre l'escalier en s'dépêchant 'fin fff, moi je- je- c'était pas l'idéal...
- Richard : On s'est dit ça va pas pouvoir durer

Face à cette difficulté d'usage, les enquêtés aménagent une cuisine dans le garage (celui-ci est mitoyen à la maison, il jouxte la salle à manger)

- Richard : Mais l'inconvénient c'est qu'y a toujours trois marches *(entre le garage et la maison)* donc mon épouse et moi sommes très rodés à descendre et monter les marches *(sourire)*
- Éliane : Mais ça commence à fatiguer pas mal, mais bon
- Richard : Ça commence à fatiguer (...) à c't'époque là *(peu après avoir investi la maison comme maison principale et après avoir faits les aménagements mentionnés ci-avant)*, comme on avait encore une activité professionnelle tous les deux on n'était pas obsédé par le fait de monter et de descendre. Mais le temps passe. Et on s'est rendu compte que, si ça nous maintenait p't'être en forme euh c'était quand même assez astreignant et que, plus le temps allait passer plus ça serait difficile. Et ça, c'est un de nos épisodes de réflexion actuelle. *(ils réfléchissent à déménager)*

Le cas de Richard et Éliane montre comment différents types de changements de mode de vie peuvent conduire à révéler des situations inconfortables. C'est d'abord la transformation de leur maison secondaire en maison principale qui leur fait sentir, corporellement et symboliquement,

l'inconfort du logement. Se révèle alors une fatigue d'usage due à sa configuration (cf. le problème des escaliers et du manque d'espace pour le versant corporel, le manque d'intimité pour le versant symbolique). C'est ensuite le passage en retraite qui contribue à leur faire sentir de nouvelles difficultés d'usage (cf. les trois marches restantes). Alors que l'activité a fait qu'ils n'étaient « *pas obsédés par le fait de monter et de descendre* », le passage en retraite change la donne, comme s'il rendait davantage visibles les escaliers, du fait notamment, d'une présence plus grande à domicile.

Dans les deux cas, le changement de mode de vie suscite un temps plus important passé dans le logement. Cela laisse une place plus grande à la relation, corporelle notamment, des individus à leur habitat et rend alors davantage visible ce qui ne l'était pas avant. Dans la partie précédente de la thèse, nous avons montré que pour certains, le début de la retraite peut susciter une conscience du nid vide accrue et/ou une « crise du mitan », fort d'un temps à soi plus important, mais aussi d'une présence plus grande à domicile. Le mécanisme à l'œuvre pour l'usage du logement est assez similaire. Ainsi, tout comme l'activité (professionnelle, familiale, etc.) tend à invisibiliser le « nid vide » ou la « crise du mitan », parce qu'elle « prend » les enquêtés dans un rythme « tendu » et des impératifs multiples (Kaufmann, 2015 ; Rosa, 2014 ; Ehrenberg, 2010), elle semble également propice à invisibiliser certaines difficultés d'usage qui peuvent pourtant être déjà là. Le cas d'Éliane et Richard, dont l'« *obsession pour les escaliers* » a d'autant plus grandi dès lors que l'activité s'est arrêtée, en est une bonne illustration.

2.2.2. Progressivement : âge et temps d'usage

Il est une autre raison pour laquelle le cas de Richard et Éliane précédemment exposé est aussi particulièrement intéressant. Aux révélations de situations inconfortables par des changements successifs de mode de vie, qui émergent plutôt brutalement, s'articulent et s'ajoutent une émergence progressive de la fatigue du corps associée au vieillissement, mais aussi, une lassitude de plus en plus forte à faire des allers-retours, ou encore à monter descendre des marches, à mesure que « *le temps passe* ». On peut ici faire deux remarques.

D'une part, les conséquences du vieillissement du corps, comme l'accroissement de limitations de la mobilité et/ou de la fatigue, des douleurs du corps qui se manifestent de plus en plus « *avec l'âge* », sont très souvent à l'origine d'émergence et de prise de conscience, progressive cette fois, d'un rapport inconfortable au logement. Ève et Louis par exemple, pour qui la facilité d'entretien fait partie d'un confort auquel ils aspirent, trouvent que « *l'âge aidant, tailler les thuyas c'est de plus en plus dur* » et plus largement que les thuyas « *c'est pas les plus faciles à entretenir, faut les tailler tout l'temps c'est... Pfff pis franchement, c'est moche* ». Il a fallu du temps pour que

la situation soit ainsi perçue « *quand on est jeune, on se rend pas compte* » nous dit Ève : la jeunesse faisant ici office de « masque » de difficultés et de fatigues d'usage et d'entretien.

D'autre part, « le temps d'usage » des espaces, notamment ceux dont la configuration n'est pas idéale, joue aussi dans leur façon de devenir progressivement « inconfortables ». Nombreux sont en effet ceux à avoir expliqué qu'« à force » ils en avaient (eu) « marre », sans que n'entrent en jeu de limitations physiques. Il nous semble ici que la longueur de l'expérience d'habitant constitue en elle-même, un autre facteur jouant sur la perception de certaines situations comme inconfortables. C'est ce que l'on le voit chez Richard et Éliane avec les marches, mais aussi dans le cas de Bruno et Sylvie évoqué plus haut, pour qui il n'est d'autant plus question de vivre dans une maison à étages qu'ils en ont tous deux fait l'expérience à plusieurs reprises au fil de leur parcours et qu'ils en ont dorénavant « marre » et « plus envie ».

2.3. Y faire face avec des aménagements pour être « mieux »

Quelle que soit l'origine des situations inconfortables rencontrées par les enquêtés, et la manière dont elles émergent, elles se gèrent au final quasi systématiquement de la même façon, et tout au long du parcours de vie : par des aménagements visant à être « mieux ».

C'est ce que permet d'illustrer à nouveau le cas de Richard et Éliane. Ces derniers amorcent, face aux diverses situations inconfortables rencontrées, plusieurs aménagements visant à les pallier, et ce, dès les premières années qui suivent la transformation de leur maison secondaire en maison principale. Ils continuent jusqu'à aujourd'hui, 10 ans après leur retraite à « chasser l'inconfort ».

Dès les premières années dans leur nouvelle maison principale, Richard et Éliane entreprennent de l'agrandir grâce à une extension. Cette dernière permet de faire trois chambres supplémentaires et une salle de bain en rez-de-chaussée : le problème de l'intimité est ainsi résolu, et celui du manque d'espace en partie, avec en plus, la possibilité désormais de recevoir davantage de monde (ce à quoi ils tenaient par ailleurs).

Leur ancienne chambre (à l'origine ouverte sur le séjour et encastrée en contre-bas) est également remise à niveau. Ils la transforment en salle à manger, qui jouxte dorénavant la nouvelle cuisine créée dans le garage : le problème des escaliers, des va-et-vient entre le rez-de-chaussée et l'étage au moment des repas est ainsi aussi résolu.

L'ancienne cuisine à l'étage est transformée en bureau, ce à quoi ils tenaient également et dont l'absence aurait posé problème.

Aujourd'hui, 10 ans après leur retraite, c'est un déménagement qui est envisagé : pour résoudre le problème des « trois marches » restantes, mais aussi celui de l'entretien du jardin et de leur isolement (ils sont à la campagne) desquels ils ont « assez » et qu'ils trouvent pleinement « inconfortables ».

À plus ou moins grande échelle selon les difficultés rencontrées et les moyens dont disposent les enquêtés (Richard et Éliane font partie de nos enquêtés les plus aisés), le même type de démarche s'observe majoritairement dans les parcours d'habitants. Ève et Louis ont ainsi supprimé leurs thuyas que le vieillissement corporel rendait « *de plus en plus dur* » à entretenir. Bruno et Sylvie déménagent pour une maison aménageable en plain-pied et résolvent enfin le problème des escaliers « *chiant* ». Colette et Jean-Claude eux, réalisent une cuisine américaine : supprimer les cloisons évite d'ouvrir sans cesse les portes et leur permet de mieux circuler. C'est « *beaucoup plus pratique* » et ils « *respirent* » aussi davantage. Les aménagements pour être mieux ne nécessitent pas forcément des travaux importants et peuvent consister seulement en des modifications d'usage : Éva et Paulo par exemple, plusieurs années avant leur retraite ont descendu leur chambre d'un étage parce qu'« *à la longue, c'est plus facile de monter au premier qu'au deuxième* ».

La mise en place d'aménagements visant à pallier les situations inconfortables au fil du temps montre bien comment l'aspiration au confort est continue chez nos Baby-Boomers : le mouvement de « chasse à l'inconfort » amorcé dans l'enfance se poursuit en effet tout au long de leur parcours de vie, quelle que soit l'origine de cet inconfort (des limitations du corps ou une fatigue d'usage et d'entretien) et la façon dont les enquêtés en prennent conscience (brutalement ou progressivement). Cela dit, même si ce mouvement court tout au long de la vie, la retraite constitue un moment où la chasse aux inconforts est particulièrement mise en œuvre.

3. La retraite et ses nombreux aménagements « de confort »

Chez la grande majorité de nos enquêtés, en effet, le début de la retraite constitue un moment spécifique où l'émergence d'une fatigue d'usage et d'entretien du logement rencontre une aspiration accrue à vivre confortablement. D'un côté, nous avons eu l'occasion de le montrer, la majorité de nos enquêtés sentent, de façon accrue, le poids du temps sur leur corps « vieillissant », quand d'autres sont plus ou moins limités dans leurs mouvements du fait de problèmes de santé. Or, l'usage et l'entretien intérieur et/ou extérieur du logement mettent particulièrement à l'épreuve la relation corporelle des individus à l'habitat : dès lors que le corps est amoindri, l'usage et/ou l'entretien du logement peuvent s'en trouver impacté. D'un autre côté, et comme nous l'avons évoqué dans la partie précédente de la thèse, la retraite constitue chez la majorité des enquêtés un temps de la vie attendu et plutôt heureusement vécu puisqu'il permet (enfin) d'« en profiter » : en général et « chez-soi » en particulier. Ce souhait d'en profiter et plus encore d'en profiter chez-soi est à relier à une aspiration des enquêtés à vivre dans un monde confortable. Le confort, c'est d'ailleurs ce qui permet d'« être bien chez soi » : bien corporellement et bien psychologiquement.

Et c'est en étant « bien » que l'on peut en profiter. Ces résultats rappellent à quel point l'habitat comme « espace vécu » est investi par l'expérience sensorielle, motrice, tactile, visuelle et affective (Vassart, 2006 ; Le Run, 2006), ainsi que l'importance des dynamiques de « l'être » (identitaire et corporelle) et de mode de vie dans les aménagements du logement. Nous les exposerons en détail en procédant en deux temps. Nous préciserons d'abord les raisons qui nous conduisent à présenter la retraite comme un « sommet sur l'échelle du confort » et présenterons ensuite les divers aménagements « de confort » qui y sont réalisés sous forme de typologie.

3.1. Un pic de chasse à l'inconfort, un sommet sur l'échelle du confort

La retraite est chez nos enquêtés, un moment où se rencontrent l'émergence accrue de difficultés d'usage et/ou d'entretien et un souhait accru d'en profiter en vivant confortablement. Nous reviendrons d'abord ici sur cette double caractéristique de ce moment de la vie qui conduit, encore plus qu'avant, à chasser l'inconfort. Nous montrerons ensuite que, si la retraite est pour la plupart un sommet « logique » d'une échelle de confort gravie progressivement au fil du temps, elle est pour certains le moment où un cadre confortable est accessible seulement pour la première fois.

3.1.1. Aspirations à la retraite et au confort, un même mouvement

La propension des Baby-Boomers rencontrés à pallier les difficultés d'usage et/ou d'entretien du logement se retrouve fortement dans les aménagements réalisés autour de la retraite, moment où la majorité d'entre eux se sent « vieillissante » et où certains rencontrent des limitations « légères » voire « moyennes ». Parmi nos enquêtés, 40 couples ont effectué des aménagements visant à faciliter l'usage intérieur du logement, 14 des aménagements visant à faciliter son usage extérieur, 16 couples ont réalisé des aménagements pour faciliter son entretien extérieur et 22 ont effectué des aménagements en vue de faciliter l'entretien intérieur. Tous les couples dont un conjoint au moins se sent vieillissant ou rencontre des limitations ont réalisé au moins un et souvent plusieurs de ces aménagements. Michel par exemple, qui rencontre des limitations légères, dues à un vieillissement corporel accru et à un emploi usant physiquement (il était chauffagiste), décide peu de temps après sa retraite de supprimer son aquarium. Il nous explique que « *j'me suis rendu compte que j'savais pu l'nettoyer comme y fallait, faut monter sur un escabeau pis en plus euh's'pencher (...) donc, j'me suis dit... J'faisais ça depuis qu'j'avais 14 ans hein. Donc ça a été radical quoi... Une contrainte de trop et pis, j'me suis dit on arrête là quoi. Au bout de deux trois fois que j'l'ai nettoyé et qu'je tenais plus mon dos...* ». Mady et Joffrey quant à eux, ont choisi de déménager au moment de leur retraite (trois ans après celle de Joffrey et quelques mois avant celle de Mady). Les problèmes de genoux de Mady rendaient trop difficile l'usage des escaliers. Ces

enquêtés « vieillissants » ont par la même occasion amélioré leur nouvelle maison pour se faciliter la vie : par exemple, les éléments de la cuisine ont été déplacés, le four relevé, « *pour que ce soit plus pratique, pis dans un souci de s'abaisser le moins possible* ». Le vieillissement du corps accru autour de la soixantaine, surtout s'il se cumule à des problèmes de santé et/ou à des configurations problématiques du logement, que la cessation d'activité peut d'ailleurs révéler on l'a vu, est chez nos enquêtés une raison majeure d'aménager son logement pour être mieux autour de la retraite.

Ces aménagements recouvrent d'autant plus de sens que la retraite est représentée comme un temps où il est (enfin) possible d'en « profiter ». En effet, nombreux sont nos enquêtés à inscrire leurs pratiques et leurs discours, à plus ou moins long terme après la cessation d'activité, dans une représentation de la retraite comme un temps de loisirs, de repos et/ou d'épanouissement. Cette dernière est, on l'a vu, marquée fortement chez la majorité d'entre eux et de façon encore plus forte chez ceux dont la fin de carrière a été difficile, par le souci d'« en profiter ». Yvonne nous disait par exemple « *il faut savoir profiter d'une vraie retraite* », quand Ève et Louis expliquaient « *nous c'qu'on veut maintenant c'est en profiter* ». Cette représentation de la retraite inclut le fait de pouvoir en profiter « chez-soi ». Cela suppose, d'une part, de réaliser des aménagements qui permettent et facilitent ses activités privilégiées, ses envies, ses besoins (nous avons évoqué ces aménagements en deuxième partie de la thèse). Cela suppose aussi, d'autre part, de réduire les difficultés d'usage, d'entretien du logement et les douleurs corporelles et/ou les fatigues qu'elles peuvent susciter. Ces dernières étaient déjà peu supportables et supportées tout au long du parcours de vie de nos habitants Baby-Boomers, elles le sont d'autant moins à la retraite que celle-ci rime, justement, avec la possibilité de ne plus avoir de contraintes ni de fatigues inutiles.

Contraintes et fatigues inutiles sont associées par les enquêtés à la vie « active » de laquelle ils souhaitent souffler. « *La retraite, c'est la liberté, c'est de ne plus être obligé de courir* » disent la majorité d'entre eux. « *J'veux plus de contraintes. Les contraintes, j'les ai eues au boulot, ça pesait quoi* » nous explique Joël interrogé sur son emploi du temps. « *J'retournerai plus travailler, c'était trop dur* » confie quant à lui Michel, lorsqu'il dit ne pas vouloir entreprendre des aménagements trop fatigants. Ces représentations de la retraite mettent à distance les contraintes horaires et les rythmes « tendus », mais aussi celles d'activités physiques douloureuses (encore plus dans les métiers à forte pénibilité physique). Or, les difficultés d'usage et/ou d'entretien du logement sont souvent considérées comme des contraintes, ce d'autant plus si le corps est fatigué ou limité : « *une contrainte de trop* » disait tout à l'heure Michel au sujet de l'entretien de son aquarium. Chez Richard et Éliane, vieillissants et fatigués de la configuration de leur logement (à étage, à la campagne), c'est l'entretien du jardin qui est visé « *c'était appréciable pendant des années d'avoir*

une vie à la campagne, mais enfin les contraintes deviennent en ce moment, trop, lourde (...) faut y être tout le temps alors nous on commence à caler... On commence à se dire bon ça suffit ». Dans tous les cas, la démarche est la même : il faut faire en sorte d'être et de continuer d'être « bien » : bien corporellement, bien psychologiquement, en général et chez-soi en particulier. Il s'agit fondamentalement pour ces jeunes retraités de vivre dans un monde « confortable » : surtout pour sa retraite, moment de la vie où l'on veut et on peut - enfin - en profiter pleinement.

3.1.2. Un cadre confortable tardivement atteint

Chez certains, la possibilité d'en profiter chez-soi à la retraite, grâce à l'aménagement d'un cadre confortable, n'est pas seulement permise par le temps laissé libre par l'arrêt de l'activité. En effet, la retraite constitue parfois un moment spécifique d'amélioration du niveau de vie : parce que les études des enfants et/ou la maison ont fini d'être payées, parce que sont souvent perçues à ce moment des héritages et/ou donations. Or, ces éléments permettent que soient facilités les aménagements, voire pour certains, qu'un niveau de confort tant attendu soit enfin atteint.

Pour la majorité des enquêtés en effet, l'échelle du confort se gravit progressivement au fil du temps. La retraite constituant alors, le point culminant d'un cycle d'habiter vers de plus en plus de confort. Mais pour d'autres, les moins favorisés, l'inconfort des logements voire leur vétusté a pu les suivre jusqu'il y a peu. Chez ces enquêtés, les exemples d'inconforts ne se réduisent pas seulement au passé de l'enfance et/ou aux débuts de la vie d'adulte, mais peuvent faire référence à un passé à très court terme. C'est le cas chez Régis et Marie.

Régis, 63 ans, ancien employé de bureau en usine et Marie, 62 ans, ancienne aide-comptable, font partie de nos enquêtés les plus modestes recrutés *via* Aisne Habitat.

Chez la majorité de nos enquêtés leur premier bien immobilier a été acheté à leur mise en ménage (en général, il y a environ 30 ans). Chez ce couple il coïncide avec leur retraite, moment où ils perçoivent une donation-partage d'une maison de famille (à réhabiliter complètement), ainsi que plusieurs héritages.

Les propos suivants sont extraits de leur réponse à « *pour vous, qu'est-ce que le confort ?* »

- Marie : Ma maison maintenant (*rire*)

- Régis : Ah bah oui bien sûr ! (*rire, petit silence*)

Ils font la liste de tous les aménagements « de confort » réalisés depuis que la maison est à eux : une grande douche pratique et agréable, une bonne chaleur grâce à un poêle, de nouveaux meubles de cuisine et de salon permettant de ranger simplement, etc. Ils reviennent ensuite à l'état de la maison quand ils l'ont eu (quelques années avant)

- Régis : C'était une ancienne maison, quand vous partez de 0, d'une ancienne maison pis qu'vous arrivez aujourd'hui bah là... c'est tout le confort ! Là r'gardez ! J'vais pas dire qu'on habite dans un palace, mais presque ! Parce que pour nous par rapport à c'qu'on a vécu (*sourire/petit rire*) par rapport à c'qu'on a **connu, nous** (*insiste*)

- Marie : On... a eu une vie... plus... c'est vrai... nettement... nettement meilleure maintenant... c'est sûr que... y'a pas photo quoi...

- Régis : On a monté quoi euh... petit à petit

- Marie : Ouais. (*rire, heureux*)

Ils évoquent leur ancienne douche « qui s'arrêtait tout l'temps », leur chauffage « vétuste », qui « ne chauffait pas », les fenêtres « avec du jour, qui laissaient passer le froid et le bruit », la moquette partout qui « était un vrai problème pour nettoyer ». L'inconfort les a suivis jusque-là fin des travaux (ils l'évoquent d'ailleurs dès le début de l'entretien).

- Marie : C'était pire que l'camping hein... on s'lavait dans un plat... parce que euh...

- Régis : On avait pu d'eau pu d'électricité... Oh nan...

- Marie : On n'avait rien...

Le niveau de vie conditionne le rythme avec lequel l'échelle du confort (et *a fortiori* du bien-être) est gravie. Chez Régis et Marie, l'achat d'une maison personnelle n'est possible que parce qu'il existe une donation-partage et la réalisation de travaux uniquement parce qu'il y a des héritages : comme ces derniers n'arrivent qu'au moment de la retraite, l'échelle est gravie tardivement. Le même *timing* se retrouve également chez Ginette, ancienne Enseignante, et Bernard, ancien cadre SNCF, tous deux 60 ans. Ils auraient aimé acheter (30 ans auparavant) une maison avec un plus grand séjour, pour éviter « le stress » d'être serrés tous dans une pièce, avec des conséquences négatives sur les relations familiales : « ça partait vite en engueulades » confie Bernard avant d'ajouter un peu plus loin « à l'époque on n'avait pas eu l'choix hein, c'était une question de moyens financiers ». Mais Ginette et Bernard attendront la retraite (et, par la même occasion, la fin du prêt de la maison, des études des enfants et une disponibilité temporelle accrue de Bernard pour faire les travaux lui-même, par économie surtout) afin de réaliser l'extension qui leur change la vie.

Dans tous les cas, que la retraite soit le moment où l'on termine d'améliorer le confort de son chez-soi ou qu'elle soit le moment où ce confort est enfin accessible pour la première fois, elle constitue chez les enquêtés le moment où un « sommet de confort » semble atteint, ou à atteindre, pour ceux qui n'ont pas terminé. Les aspirations au confort à la retraite, et telles qu'elles se sont construites tout au long du parcours de vie, se matérialisent par de nombreux aménagements visant à être « mieux » et, plus précisément, par des aménagements « de confort », dont les discours et les observations nous ont permis de dresser une typologie.

3.2. Typologie des aménagements « de confort »

Les réponses à la question « pour vous, qu'est-ce que le confort », les propos spontanés répertoriés y faisant allusion dans l'ensemble des entretiens, ainsi que les aménagements lui étant

associé (directement ou indirectement⁶⁷) par les enquêtés, nous ont permis de dessiner le sens qu'il recouvrait pour eux, mais aussi d'en savoir davantage sur la forme « matérielle » qu'il pouvait prendre chez eux. Dans cette partie nous présenterons à l'aide d'une typologie, la « forme » des aménagements associés au confort par les enquêtés. Mais avant de l'exposer, il nous faut préciser la définition du confort dans laquelle ces aménagements s'inscrivent : car leur forme est intrinsèquement liée au sens que les enquêtés lui donnent.

Il nous semble possible de préciser et synthétiser le propos de nos enquêtés dans une définition du confort comme « *un état de bien-être mental et physique se déployant dans tous les aspects de la vie et particulièrement dans son chez-soi, auquel on aspire quel que soit son état de santé* »⁶⁸. Chez nos enquêtés comme chez certains chercheurs d'ailleurs (Le Goff, 1994, p.192), la notion de confort renvoie principalement à deux dimensions. L'une est « corporelle » et a trait au confort du corps : il s'agit d'être « bien » dans ses déplacements, dans ses mouvements lorsque le corps réalise des tâches, mais aussi au repos lorsqu'il est inactif. La dimension corporelle du confort est marquée par la volonté de minimiser les « efforts corporels » et/ou de pallier les « déficiences corporelles » susceptibles de mettre en péril le bien-être du corps. L'autre dimension du confort qui émerge des discours et des pratiques ici relève davantage du « symbolique » et renvoie plutôt au bien-être mental, émotionnel. Le souhait de vivre dans un univers « à son goût », adapté à ce que l'on est et à ses besoins, ses envies, y est important. À ces deux dimensions du confort correspondent deux types d'aménagements de « confort » réalisés par les enquêtés : les aménagements de « moindre effort » et les aménagements de « bien-être ». Nous présenterons ici successivement ces aménagements, réalisés de façon accrue autour de la retraite.

3.2.1. Les aménagements de « bien-être »

À la dimension symbolique du confort correspond l'idée que le chez-soi permet d'être bien mentalement, émotionnellement. Il s'agit d'y trouver des aménagements qui « *plaisent* » et qui sont « *à son goût* » ou encore, d'être « *content d'arriver chez soi* », d'avoir « *une maison agréable à vivre* ». À cette dimension du confort sont associés des aménagements de « bien-être ». Ces derniers constituent un premier type d'aménagements « de confort ». Nous les définissons comme « *les aménagements favorisant et facilitant une ambiance agréable, un sentiment de sécurité, un cadre de vie adéquat, l'expression d'un mode de vie choisi, et en cela permettent un gain de bien-être mental,*

⁶⁷ Pour le détail de la méthodologie employée lors de l'analyse, voir partie méthodologie.

⁶⁸ Le « chez soi », objet de la recherche et objet de confort privilégié par les enquêtés se trouve de fait, au cœur de la définition proposée. Il nous faut noter cependant qu'il existe souvent dans les réponses des propos sur la santé comme objet de confort, ou encore, sur la liberté (notamment à la retraite), voire sur la façon de mourir (nous reviendrons sur ce dernier point au dernier chapitre).

émotionnel ». Ils concernent les aménagements visant quatre grands objectifs : l'amélioration de l'ambiance du logement et en particulier de ses espaces, de sa luminosité, de sa chaleur, de son esthétique ; ceux visant un gain de sécurité notamment de son propre corps et de sa personne ; les aménagements visant à améliorer le cadre de vie, en particulier l'environnement de proximité afin d'être proche des autres et de la vie, tout en favorisant une certaine liberté dans ses activités, quel que soit son état de santé ; les aménagements réalisés en vue de faciliter un mode de vie choisi, en particulier les activités privilégiées et l'organisation des espaces, de la vie dans le logement en fonction d'elles. Nous présenterons successivement ces quatre catégories d'aménagements.

Certains aménagements de « bien-être » visent à créer une « **ambiance** » confortable tels que l'éclaircissement des pièces et le gain d'espace, de lumière, ce dernier est très souvent mentionné. L'amélioration de la chaleur diffusée, de l'esthétique, ou de la vue, permet également de jouer sur le gain de confort par l'ambiance : Martin par exemple, nous explique que dans leur nouvelle maison, il dispose (enfin, après en avoir été privé pendant 25 ans) d'un « *confort supplémentaire* », car son bureau est au rez-de-chaussée et lui permet d'avoir vue sur le jardin.

Parmi les aménagements qui permettent de rendre plus agréable la vie dans son logement, on trouve également ceux qui ont trait à la « **sécurité** » : la sécurité de son propre corps (pouvant être mise en péril par le risque de chute, de glissade dans le logement et/ou à ses abords) et/ou celle de sa personne vis-à-vis de l'extérieur (pouvant être mise en péril par les cambriolages, etc.). Ces aménagements peuvent ainsi consister en la mise en place de portails automatiques, de volets roulants, ou encore de rangements qui évitent certains risques comme nous le dit Yvonne « *quand j'dis le confort euh rien ne doit trainer par terre rien n'doit faire tomber* ».

Un troisième type d'aménagement de « bien-être » concerne plus largement le « **cadre de vie** », en particulier l'environnement de proximité qui permet d'être proche « *des contacts* » et « *de la vie* », et en même temps, une certaine liberté dans ses activités, et ce, quel que soit son état de santé. Tous ces éléments font partie, pour les enquêtés, de ce qui augmente le bien-être. Patrick et Maryse évoquent ainsi la proximité des transports comme un « *confort de vie* » apprécié pour la liberté qu'ils permettent, celle du couple en général et celles de leurs enfants dans le passé. D'autres comme Jean et Nicolette, l'associent plus qu'à la liberté, à un « *confort de l'esprit* » : avoir tout à proximité immédiate permet une certaine indépendance du couple par rapport aux enfants.

Ces dynamiques familiales se retrouvent également dans les aménagements « bien-être » de type « **mode de vie** » qui permettent de faciliter les activités privilégiées et l'organisation des espaces, de la vie dans le logement à certains moments ou en général. Nadine et Thierry par exemple ont éclairci leurs meubles, leurs murs, et ont acheté des lampes supplémentaires en vue de

gagner en lumière, en clarté : pour faciliter notamment l'activité patchwork de Nadine, dans laquelle elle est très investie depuis sa retraite. Cette dernière nous dit au sujet de ces divers aménagements que « *c'est un confort qui correspond à mon occupation quoi* ». Charles et Monique quant à eux, évoquent l'intérêt d'avoir aménagé l'étage de leur maison pour les visites de leurs enfants et petits-enfants. Cela permet à tout le monde d'avoir sa place et une organisation facilitée au moment de leurs visites : « *c'est vrai qu'avec les petits-enfants euh, c'était nécessaire. Bah une nuit on s'arrange, y'a un grand pallier, mais...* » explique ainsi Monique, avant que Charles n'ajoute « *nan, mais là c'est vraiment... un confort supplémentaire hein.* ».

Qu'ils concernent l'ambiance, la sécurité, le cadre de vie ou le mode de vie, chacun de ces aménagements vise (et apporte, comme l'ont souligné les enquêtés) un gain de « bien-être » mental, émotionnel. C'est en ce sens qu'ils sont considérés comme « confortables ». Il en va de même pour les aménagements de « moindre effort ».

3.2.2. Les aménagements de « moindre effort »

Chez les enquêtés, l'aspiration au confort est aussi liée à un bien-être « corporel ». Les aménagements de « moindre effort » et tout aménagement visant une réduction du mal-être du corps (ou, en d'autres termes synonymes chez nos enquêtés, de l'« inconfort du corps ») font donc partie du confort. Nous définissons les aménagements de « moindre effort » comme : « *les aménagements facilitant l'usage et/ou l'entretien du logement (intérieur et extérieur) et en cela permettent une réduction des efforts, de la fatigue et éventuellement des douleurs corporelles pouvant leur être liées* ». Ces aménagements visent également quatre grands objectifs : améliorer la configuration intérieure et/ou extérieure des logements ; minimiser les tâches, le temps leur étant consacré et/ou les difficultés les concernant, que ces tâches soient liées à l'entretien (intérieur/extérieur) du logement, ou à la vie domestique en général (ils incluent le recours aux aides humaines) ; améliorer la fonctionnalité et/ou l'accessibilité des objets, des rangements, des équipements en vue de rendre plus simple(s) et/ou moins douloureux leur usage et/ou la réalisation de certaines tâches ; améliorer la fonctionnalité et/ou la fluidification des espaces de déplacements (sans forcément qu'un risque ne soit évoqué). Nous allons présenter chacune de ces catégories précisément.

Tout d'abord, certains aménagements de « moindre effort » concernent la **configuration des logements**. Ils sont souvent liés à la conception : configuration des pièces, logement avec ou sans étage, avec ou sans jardin, etc. George et Catherine par exemple, ont choisi dès l'achat de leur maison (en 1990) un plain pied, parce que « *c'est vraiment un confort incroyable, hein, une maison d'plain-pied* ». Ils y reviennent à la question « pour vous, qu'est-ce que le confort ? », George

explique alors qu'« *un plain-pied c'est (insiste) un élément de confort* », ce à quoi Catherine ajoute « *oui, les maisons à étages ça fait des maisons qui sont fatigantes, qui sont plus fatigantes (insiste)* ». C'est pour réduire cette « fatigue » et *a fortiori* cet « inconfort » d'usage que certains enquêtés déménagent pour un plain-pied (sans escaliers) et/ou dédient et aménagent leur(s) étage(s) seulement à la réception des proches, en particulier autour de la retraite : les aménagements liés à la configuration des logements sont principalement de ces deux types.

Un deuxième type d'aménagement de « moindre effort » vise la « **minimisation des tâches, du temps et/ou des difficultés les concernant** », que ces tâches soient liées à l'entretien du logement (intérieur et extérieur) ou à la vie domestique en général. Cette dimension a, dans la grande majorité des cas, été évoquée en premier lieu au moment de la question « pour vous qu'est-ce que le confort » et impulse chez les enquêtés de nombreux aménagements. Nicole par exemple précise l'importance de « *tout c'est pratique* » comme l'électroménager et qui « *facilite la vie* » : ce pourquoi sa cuisine est équipée et rééquipée dès lors que le besoin s'en fait sentir. La batterie de cuisine de Jeanine quant à elle, lui permet de s'adonner à une de ses passions de retraite (cuisiner) en réduisant au maximum les contraintes de cette activité (pétrir, couper, éplucher, etc.), ce d'autant plus que son arthrose les rendent plus difficiles. La minimisation et la facilitation des tâches d'entretien sont souvent mentionnées par les enquêtés à ce moment. Par exemple, Ève et Louis viennent dans ce but de changer leurs w.c. traditionnel pour des w.c. sans pied. Louis explique au moment de la visite guidée du logement que « *niveau confort et hygiène c'est mieux de pas avoir de pied* » et sa femme ajoute « *là on n'est pas embêté pour nettoyer, c'est plus facile* ».

Les aménagements visant la « minimisation des tâches, du temps et/ou des difficultés les concernant » sont intimement liés aux aménagements du troisième type d'aménagements de moindre effort : ceux qui visent à améliorer la « **fonctionnalité** » et/ou « **l'accessibilité** » des objets, des rangements, des équipements. L'objectif est ici aussi de se faciliter la vie et la réalisation des tâches, mais en prenant appui plus directement sur l'aménagement en vue de rendre plus simples (et/ou moins douloureux) l'usage des objets et/ou la réalisation de certaines tâches, voire, de se préserver. La réponse d'Yvonne à la question sur le confort est assez illustrative sur ce point : « *Il nous reste à faire les automatismes des portes. Pour ne plus avoir à passer son bras au-dessus d'une porte à tirer des tirettes des des verrous des, terminé tout ça ! On doit pas s'dégligner l'dos ni ni monter euh pfff bon* ». Victoire quant à elle, explique (en réponse à la même question) qu'elle a réaménagé sa cuisine pour que « *ce soit plus pratique* » en vue de se préserver notamment, car elle a « *déjà là un petit peu mal au dos* ». Les aménagements de fonctionnalité et/ou d'accessibilité peuvent aussi concerner les objets du logement. Jeanine par exemple, apprécie d'avoir acheté une

tablette, car elle lui permet de naviguer sur le web (sur des sites de recette de cuisine ou les jeux), alors que son arthrose rendait difficile l'usage d'un ordinateur ou des livres. L'accessibilité fait également référence aux déplacements dans le logement. Ainsi, Jeannette et Yvon expliquent qu'ils ont installé des interrupteurs partout à l'étage et un détecteur de mouvement à l'entrée : considérés comme « *très pratiques* » ils leurs évitent « *de chercher dans le noir et de courir partout après* » voire « *de se cogner* » (se cogner étant considéré pour eux comme un inconfort).

La « **fonctionnalité** » apparaît souvent dans les discours au sujet des espaces et des déplacements : elle est alors associée à l'idée de leur « **fluidification** ». Les aménagements de fluidification, qui sont un quatrième type d'aménagement de moindre effort identifié, concernent notamment l'agrandissement des pièces et/ou la minimisation des obstacles pour les déplacements. Par exemple, Nicole et Constant profitent de la rénovation de leur nouvelle maison pour supprimer toutes les cloisons du rez-de-chaussée. Ils expliquent alors que « *on en avait un peu marre de se cogner dans les murs* ». Un peu plus loin, lorsqu'on leur demande ce qui a été important pour eux dans l'aménagement de leur cuisine, Constant revient sur le sujet : « *tout c'qu'est fonctionnel euh par exemple bon on a fait un îlot central dans la cuisine comme ça on peut tourner autour on a la place euh y'a l'arrière-cuisine qu'est collé à la cuisine euh c'est pratique* ». Souvent pour ce type d'aménagement, « bien-être » et « moindre effort » sont intimement liés. Nicole et Constant nous expliquent ainsi parallèlement qu'ils bénéficient désormais de l'espace dont ils ont manqué dans leurs logements précédents et ce gain d'espace leur permet un mieux-être général important.

D'une façon générale, les aménagements de moindre effort (quel que soit leur type) sont majoritairement associés par les enquêtés à l'idée d'une « **rationalisation** » : il s'agit de faire au « *plus pratique* », « *au plus facile* », en vue de faire « *le moins d'efforts* », et ce d'autant plus si le corps est douloureux ou limité. Cet aspect est souvent mentionné lors de la question sur le confort, comme le fait Odile par exemple : « *les rangements d'une cuisine doivent être cohérents, on ne doit pas avoir plus d'un pas à faire entre les différentes choses à faire* » et normalement « *on n'a pas besoin de se contorsionner, tout doit être pratique et facile d'accès* ».

« *Faciliter* », « *facile* », « *pratique* » sont des mots sur-utilisés par les enquêtés pour parler de leurs aménagements de « confort » : de façon plus importante au sujet des aménagements de moindre effort, mais aussi pour les aménagements de bien-être. C'est pourquoi nous mettons la thématique de la facilité au cœur de la définition des aménagements de « confort », qui se dégage des discours et des pratiques des enquêtés. Cette dernière englobe à la fois les aménagements de « bien-être » et de « moindre effort » évoqués ci-avant.

Aménagement « de confort » : « *aménagements du logement ou du cadre de vie, qui visent l'augmentation et/ou la préservation d'un bien-être corporel et/ou mental, grâce à une facilitation d'usage, d'entretien et/ou plus largement de la vie à domicile* ».

Cette définition des aménagements « de confort », les types d'aménagements qui lui sont liés, ou encore les raisons de leur mise en place nous ont conduits à regarder nombre d'entre eux sous un angle différent : celui de « l'adaptation ». C'est bien là, nous semble-t-il, un résultat important de cette recherche, qui invite à penser le lien étroit qui existe entre rapport au confort et rapport au « vieillir chez-soi » en situation d'inadaptation de l'habitat, comme nous allons le voir plus précisément maintenant.

II/ Le confort et ses aménagements : d'autres façons d'adapter l'habitat

L'analyse des discours et des observations recueillis auprès de nos enquêtés montre que bon nombre d'aménagements de « confort » peuvent en fait être considérés comme des modes d'adaptation aux limitations fonctionnelles. Dans un premier temps, nous nous arrêterons sur les trois raisons qui nous conduisent à interpréter les choses de la sorte, à savoir leurs thématiques centrales similaires, la manière dont ils sont nommés par les enquêtés, leurs formes et leurs fonctions en partie semblables. Dans un deuxième temps, nous focaliserons notre attention sur la manière dont les enquêtés présentent ces aménagements « de confort », en particulier ceux qui sont réalisés en vue de pallier, dans le présent, des situations « inconfortables » telles que des limitations fonctionnelles et/ou des fatigues d'usage ou d'entretien. Nous verrons qu'à leur propos, les discours sont rarement explicites et que les cas particuliers d'« adaptations » observés ne sont pas toujours conscientisés, ou en tout cas, verbalisés comme tels par les enquêtés.

Cette partie, mise en écho à la précédente, donnera l'occasion de voir que finalement, la façon dont ces Baby-Boomers font face aux « situations inconfortables » tout au long de leur parcours de vie, et en particulier à la retraite, laisse apparaître leur propension à le faire selon un principe d'« ajustement progressif » tel qu'il est décrit par ailleurs (Le Borgne-Uguen, Penneç, 2000, p.93 ; Caradec, 2009b, p.67 ; Bonnet, Jacques-Jouvenot, 2008) et qui peut s'entendre aussi comme un principe d'« adaptations à vue » (Aragau, Morel-Brochet, 2013, p.116). Or, ce dernier est propice à préparer l'avenir. « Symboliquement » d'abord, car c'est pour préserver son bien-être que des adaptations sont déjà mises en place et/ou sont désirables. « Matériellement » ensuite, car des aménagements palliant certaines limitations fonctionnelles sont effectivement mis en place et ils peuvent rendre l'habitat plus adapté si d'autres survenaient et/ou limiter certains risques.

1. Similitudes et substitutions : des discours aux pratiques

Dans ce premier point, nous reviendrons en détail sur ce qui rapproche aménagements « de confort » et « adaptations aux limitations fonctionnelles ». Nous montrerons d'abord que ce qui relie en premier lieu ces deux types d'aménagements a trait aux thèmes auxquels ils se trouvent associés, à savoir la réduction des efforts et le gain de bien-être. Nous verrons ensuite que les enquêtés eux-mêmes procèdent, dans leur discours, à des substitutions des mots et à un brouillage entre ces deux réalités : ils utilisent en effet majoritairement le mot « confort » pour parler de diverses « adaptations ». Enfin, nous montrerons que la similitude existe aussi du point de vue de la forme et des fonctions des aménagements « de confort », très proches des adaptations usuelles.

1.1. Moindre effort et bien-être : deux thématiques communes

Bon nombre de supports, documents, recherches et rapports divers font état de ce qu'est un « logement adapté »⁶⁹. Sans visée exhaustive de notre part, nous nous appuyerons ici sur quelques-uns d'entre eux, afin de donner à voir ce qui nous semble être les grandes lignes des caractéristiques de logements inadaptés, et en même temps, des aménagements pouvant être effectués dans ces cas-là. L'exposition de ces caractéristiques nous permettra de mettre en lien la définition du confort précédemment exposée (endogène) et celle des adaptations « traditionnelles ».

Dans le « guide du logement adaptable » fait par la CAPEB par exemple, est recensé un ensemble de risques pouvant être rencontrés et qui nécessitent des aménagements en vue de les réduire et/ou de limiter les efforts. Parmi eux nous trouvons : un éclairage insuffisant et/ou inaccessible (à rendre automatique ou à faciliter par une multiplication des boutons poussoirs), des objets et/ou rangements difficiles d'accès (à faciliter en les mettant à hauteur et en les rendant plus accessibles, en particulier dans la cuisine), des portes difficiles à ouvrir (à changer), des pièces encombrées et des passages étroits (à désencombrer en supprimant les meubles imposants), des volets et fenêtres difficilement manœuvrables (à remplacer dans l'idéal par des volets électriques à commande manuelle ou automatique), une chaleur ou un froid excessif (à compenser par une meilleure isolation et/ou un meilleur système de chauffage). Cette première liste d'aménagements « adaptés » en vue de faire face aux risques associés se retrouve chez nos enquêtés, mais ils sont alors présentés comme des aménagements « de confort », en particulier de « moindre effort » et/ou

⁶⁹ Par exemple, parmi les documents consultés : « le guide du logement adaptable » de la CAPEB 2004 ; « L'adaptation du logement aux personnes handicapées et aux personnes âgées » réalisé par la délégation ministérielle à l'accessibilité avec la contribution de l'ANAH, la CNSA, la MDPH 92, Soliha et l'USH (2015) ; « Mon chez-moi avance avec moi » réalisé par l'ANAH en collaboration avec les ergothérapeutes de La Kléh et en partenariat avec la Cnav (2015). Divers sites Internet marchands, mais aussi des Conseils Généraux ont également été consultés et diffusent images et informations sur le sujet.

de « bien-être ». Dans les aménagements de moindre effort, on retrouve notamment l'importance de l'optimisation et de la fonctionnalité, de l'accessibilité des rangements, des appareils ménagers, électroménagers, la fluidification des espaces, etc. Dans les aménagements de bien-être, l'importance de la lumière et de l'espace pour circuler sans se cogner par exemple est très souvent mentionnée, mais ces aménagements sont associés à ceux visant une ambiance confortable.

Nous pouvons compléter cette première liste par d'autres types d'aménagements jugés opportuns et conseillés par les professionnels aux personnes âgées et très âgées. Il en va par exemple de la lumière, au sujet de laquelle certains notent qu'« une personne de 80 ans a besoin, en moyenne, de dix fois plus de lumière qu'un jeune », et, au sujet de la chaleur, que « l'inactivité physique, la sédentarité et les apports alimentaires, souvent réduits, limitent la production de chaleur » ce à quoi doit répondre un logement bien chauffé (Déoux, *et alii*, 2011). Pour ce qui est de l'espace, des recherches menées récemment sur les personnes âgées et très âgées à domicile ont également montré son importance au fil de l'âge, et ce d'autant plus lorsque les problèmes de mobilités surviennent (Delsalle, Rapey, 2012 ; Renaut, *et alii*, 2011). L'aménagement du cadre de vie, et plus largement l'enjeu de l'adaptation de l'environnement (à toutes ses échelles), a également été démontré par ailleurs (Caradec, Le Borgne-Uguen, 2005), nous avons eu l'occasion de l'évoquer en première partie de la thèse. Ces exemples d'adaptations se retrouvent aussi chez nos enquêtés, qui les associent en particulier aux aménagements de « bien-être » permettant la diffusion d'une chaleur agréable, suffisamment d'espace pour se mouvoir, une luminosité suffisante, ou encore, habiter dans un cadre de vie permettant d'avoir « *tout à proximité* » par exemple.

Le « bien-être » et le « moindre effort » encore davantage, sont deux thématiques centrales qui se retrouvent autant dans les descriptions de ce qu'est un « habitat adapté » par les professionnels que dans ce qu'est un « habitat confortable » pour nos enquêtés. Ces ressemblances dans les façons d'appréhender ces thématiques se retrouvent dans les mots employés pour en parler, qui tendent dans les discours à être substitués, substituant par la même occasion les définitions.

1.2. Des mots synonymes dans les discours

Le mot « adaptation » est particulièrement absent de nos entretiens. Si certains enquêtés ont mentionné l'importance de « s'adapter » à l'avancée en âge, l'expression faisait référence à un positionnement général face à la survenue éventuelle de limitations fonctionnelles, mais pas tant à des aménagements spécifiques. Pour ces derniers, l'expression « adaptation » n'est quasiment

jamais employée⁷⁰, et encore moins celle d'« adaptation aux limitations fonctionnelles » (même chez ceux pour qui des documents spécialisés, dans lesquels apparaissent ces termes, ont contribué à les impulser). Nous nous intéresserons ici aux termes utilisés par nos enquêtés.

Dans les discours, les mots « adaptation » et « adapté » sont toujours remplacés par d'autres. Ce sont parfois des termes génériques qui sont utilisés : Annick nous dit par exemple, lorsqu'elle évoque les adaptations à mettre en place si besoin (telle que les barres d'appui, un siège sous la douche, etc.) « *bah oui si y fallait accommoder bon on accommode de toute façon. C'est soit ça ou tu fais pu rien* ». Guy son mari, mentionne juste après les « habitats intermédiaires » en ces termes « *Après tu peux aller dans des maisons où tout ça, c'est d'jà fait hein. T'sais y louent des maisons maint'nant pour les personnes âgées tout il est d'dans hein ! Maint'nant tout c'qui construisent des p'tites villas des, retraités, tout ça c'est d'dans hein* ». Helena quant à elle, parle des adaptations de cette façon : « *Y'a plein de chose qui sont possibles maintenant et quelquefois je regarde puisque quand on est plus âgé on reçoit les pubs pour les appareillages et les aménagements spécifiques euh, etc. au contraire même si c'est pour euh rester et puis c'est un confort aussi, et ça peut éviter des risques euh de chute de... tout c'qu'on veut* ».

Cela dit, la majorité du temps, c'est par les mots « confort »/« confortable » ou des termes associés tels que : « *pratique* », « *facile* », « *moins fatiguant* », « *fonctionnel* », « *commode* », etc. que les mots adaptations et adaptés sont remplacés. Plusieurs termes de ce type se glissent dans les propos de Richard, pourtant ancien médecin spécialiste des questions de vieillissement, lorsqu'il dit ce qu'il pense des aides techniques : « *le plain-pied, c'est essentiel ! Pour descendre un escalier, qu'est-ce que vous fichez si vous avez de l'arthrose partout, vous vous suspendez à la rampe et puis gnin gnin gnin (grimace), c'est pas confortable alors vous l'faites pas. (déterminé). Ou alors vous prenez des risques inconsidérés et vous vous cassez la figure, à ce moment-là tranquille on y va hein (ironique) fracture du col du fémur euh, bon. Le plain-pied, ça fait partie des exigences, les douches et compagnie aussi, et puis aussi les aménagements qui sont une facilitation, comme appuyer sur un bouton et le volet se ferme, c'est pas... c'est pas effrayant* ».

L'utilisation de termes en lien avec le confort plutôt que le recours au registre de l'adaptation est valable pour les « adaptations » légères déjà mentionnées (gain d'espace, de fonctionnalité, suppression des escaliers, réduction du jardin, etc.), mais elle l'est aussi pour celles qui sont plus précisément associées à l'avancée en âge et à la survenue de la dépendance et/ou

⁷⁰ À une exception près : un enquêté (Denis) dont les anciennes professions (Responsable technique dans une Université après avoir été technicien en bâtiment) l'a conduit à devoir connaître et respecter les normes handicapés. Ce dernier a ainsi mentionné l'idée d'une « douche bien adaptée », suite à notre demande de précision concernant ce qu'il entendait par là, il précisera que c'est pour lui : une douche style à l'Italienne/sans marche. Sa femme ajoutera : grande/avec un sol anti-dérapants/« des choses comme ça »

encore, à l'univers médical. C'est notamment le cas des barres d'appui et des rampes, de l'abaissement des seuils (en général dans le logement et en particulier dans la salle de bain), des sols antidérapants, des sièges dans la douche, des largeurs de portes suffisantes qui sont listées dans le guide de la CAPEB, ou encore, des adaptations telles que l'alarme au poignet, le monte-escalier, les aspirateurs automatiques, etc. connues par ailleurs. Ces dernières ont moins tendance à être déjà effectuées par les enquêtés aujourd'hui (les limitations sont majoritairement peu existantes), mais elles sont aussi définies comme des aménagements de « confort » dans les discours. Par exemple, alors que Christian et Danielle ont installé une barre d'appui dans les w.c. quelques années auparavant (à la suite de l'opération de la hanche de Christian), ils la présentent en disant « *c'est pratique et c'est moins fatigant* ». Claudine et Denis qui ont aménagé un siège dans la douche, nous parlent de lui comme d'une « *tablette* » qui permet un usage « *plus facile et pratique* » de cette dernière. Élisabeth et Marco quant à eux, nous présentent le monte-escalier comme « *un aménagement confortable pour une personne âgée euh... c'est pratique euh, quand on est limité quoi. C'est pas forcément esthétique, mais c'est pratique* ». Ou encore, Maryse, lorsqu'on lui demande si les innovations technologiques (dont Internet et la domotique) peuvent à son avis permettre de rester plus longtemps à domicile, nous répond « *Oui. Oui. Si quand on a tout c'qu'y faut pour euh, pour aider. (silence) Bah, si. Le confort tout ça, ça permet de rester chez soi plus longtemps. (silence)* ».

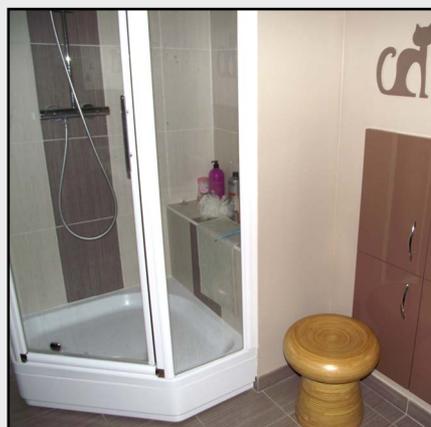
1.3. Des formes et des fonctions similaires

Ces exemples de nominations endogènes des adaptations, mis en comparaison avec leur définition usuelle montrent que le sens de ces dernières et celui du confort sont relativement équivalents. Cette équivalence ne s'arrête pas à la façon de les définir : elle se constate aussi dans les faits, et c'est somme toute assez logique. Nombre d'aménagements de « confort » réalisés par nos enquêtés peuvent en effet être considérés, du fait de leurs similitudes en termes de forme et de fonctions, comme des « adaptations ».

La forme de ces aménagements a été la plus accessible au cours de la recherche puisqu'une partie de notre travail était d'observer les aménagements effectués. Ces observations, ainsi que les photos réalisées à l'occasion, donnent à voir assez clairement des similitudes, comme chez Claudine et Denis. Leur douche aménagée « par confort » est intéressante à mettre en écho avec des

adaptations usuelles telles qu'elles se présentent dans les premiers résultats google si l'on tape « douche adaptée » ou « douche adaptée vieillissement »⁷¹.

La « tablette » « pratique » de Claudine et Denis



Le siège adapté de façon usuelle



1



2



3

On peut au sujet de cette comparaison faire plusieurs remarques. D'abord, dans les deux cas se trouve un siège⁷², mais chez nos enquêtés la forme de ce siège ne dénote aucunement son existence, parce qu'elle permet une « double fonction » (s'asseoir et poser le nécessaire à la toilette) et qu'elle est réalisée selon une esthétique plutôt « ordinaire ». Ensuite, cela est lié, l'esthétique de cette forme ne connote en aucun cas l'univers médical auquel renvoient ses fonctions (pallier une difficulté à se

⁷¹ 1 : image du site du Centre Départemental de l'Habitat Oise, la page s'intitule « Service personnes âgées Handicapées du PACT Oise » (<http://www.cdh60.com/services-personnes-agees.html>). 2 : image d'un site marchand, la page s'intitule « Douches plain-pied, différents modèles de douches adaptées aux séniors » (<http://www.douche-senior.net/pages/nos-produits.html>). 3 : image d'un site marchand, la page s'intitule « douches adaptées » et la douche s'appelle la « douche sérénité » (<http://ema87.fr/materiel/douchesadaptees>). Les images 1 et 2 ont été présentées à certains au moment de l'entretien.

⁷² L'adaptation traditionnelle a un aménagement supplémentaire : des barres d'appui. L'abaissement des seuils n'est pas présent chez Claudine et Denis, mais c'est uniquement, car ils n'ont pas pu techniquement.

mouvoir, une fatigue du corps à la station debout). C'est l'inverse pour l'adaptation traditionnelle. Pourtant, ces deux aménagements ont les mêmes fonctions : ils pallient des difficultés à se mouvoir, enjambrer, rester debout. Claudine et Denis comme beaucoup « adaptent » certaines parties de leur logement en « bricolant » des aménagements « communs » et finalement, le résultat se présente comme des adaptations usuelles, mais « traduites » dans un langage « ordinaire ». Chez nos enquêtés, les adaptations sont fondamentalement appropriées selon leurs propres « goûts » et « arts de faire » (De Certeau, 1990) et conformément à une identité de personnes « vieillissantes sans être vieilles », à qui des « *machins d'handicapé* » et/ou « *pris de l'hospice* » ne pourraient pas convenir.

Cela dit, la façon d'exposer ces types d'aménagements et leurs fonctions est assez spécifique chez nos enquêtés. Claudine et Denis insistent surtout sur une motivation « *pratique* » lorsqu'ils sont interrogés sur les raisons de ce siège, qu'ils définissent plutôt (et d'abord) comme « *une tablette* » pour poser les shampoings, même s'il sert (et servira encore davantage) pour s'asseoir : Ces retraités sont particulièrement vieillissants, et, par exemple, monter les escaliers ou encore se tenir trop longtemps debout, à tendance à les fatiguer de plus en plus. Nous allons poursuivre plus précisément cette réflexion sur les manières dont les enquêtés décrivent les fonctions de ces aménagements, car elles révèlent assez bien les ambiguïtés à l'œuvre entre adaptations et confort, de même que les tensions à faire face à sa propre avancée en âge pour les individus interrogés.

2. Des fonctions similaires, mais pas toujours explicitées...

Les similitudes en termes de définition et de forme des aménagements « de confort » et des adaptations telles qu'elles se présentent dans le discours et les pratiques des enquêtés ont plusieurs conséquences : d'abord, elles ne rendent pas toujours accessible au chercheur, à première vue, la réalité des « adaptations » effectuées, qui se trouve alors parfois face à des adaptations et des motivations d'adaptations « invisibles », ou invisibilisées. Ce d'autant plus que ces façons de nommer les adaptations, réalisées ou non, sont exactement les mêmes chez les personnes qui ont des limitations, quelle que soit leur nature, et chez celles qui n'en ont pas. Ensuite, il semble qu'elles ne soient pas nécessairement conscientisées comme telles par les enquêtés eux-mêmes et/ou qu'ils ne souhaitent pas les présenter de la sorte. C'est aux ambiguïtés au cœur des discours sur les aménagements de confort réalisés que nous allons nous intéresser dans cette partie.

L'idée que certains aménagements « de confort » sont des façons d'adapter son logement est en effet souvent absente ou très discrète dans les discours, même quand leur fonction consiste, totalement ou en partie, à éviter les risques et/ou à pallier des limitations du corps. Cette question va être examinée plus en détail à l'aide d'une typologie des manières qu'ont les enquêtés d'exposer les

motivations sous-jacentes à leurs aménagements « de confort ». Tout d'abord, nous nous attarderons sur les cas d'adaptations « silencieuses », et ensuite, sur les adaptations « ambiguës ». Ces deux manières de présenter les aménagements « de confort » se retrouvent chez la majorité des enquêtés. Dans ces deux cas, la mobilisation d'un vocabulaire associé « au confort » a tendance à masquer les fonctions réelles des aménagements effectués, totalement dans le premier cas et partiellement dans le second. Nous verrons enfin que chez certains, à l'inverse, la rhétorique du « confort » ne conduit pas à masquer les adaptations, mais plutôt à les revendiquer.

2.1. Les adaptations « silencieuses »

Dans le cas d'« adaptations silencieuses », les motivations annoncées sont renvoyées uniquement au « bien-être » et/ou à une aspiration générale au « moindre effort » : alors même que les enquêtés expérimentent un vieillissement corporel accru et/ou rencontrent des limitations. Ces difficultés, qui font des aménagements réalisés des formes d'adaptations, ne sont pas mentionnées et plutôt dissimulées derrière la rhétorique du « confort ». Ce pourquoi elles sont « silencieuses ».

Ici, une première série d'aménagements est renvoyée par les enquêtés - uniquement - à des motivations d'ordre esthétique, au plaisir, au « bien-être » plus largement, sans qu'ils n'évoquent de quelconques difficultés du corps. Antoine et Lisa par exemple présentent leur nouvelle douche à l'Italienne comme « *plus agréable et plus pratique* » que l'ancienne, car elle permet « *d'avoir plus de place et de prendre des douches à deux* ». Nadine de son côté, évoque l'achat de lampes et l'éclaircissement des murs de sa maison en mentionnant un « *besoin de lumière pour être bien* », mais aussi comme « *un confort qui correspond à [une] activité* » (le patchwork). Dans le cas d'adaptations silencieuses, une seconde série d'aménagement est renvoyée à des motivations liées au « moindre effort ». Les enquêtés mobilisent l'idée qu'une configuration et/ou l'accessibilité des objets par exemple étaient en eux-mêmes problématiques et suscitaient, avant les aménagements, une fatigue d'usage ou d'entretien (sans mentionner de difficultés du corps, ici non plus). Ève et Louis, qui ont installé des w.c. suspendus pour ne pas être « *embêté pour nettoyer* » procèdent de la sorte, de la même manière que Christian et Danielle qui expliquent continuer d'utiliser la barre d'appui installée suite à l'opération de Christian parce que « *c'est plus pratique et moins fatigant* », ou que Gabrielle qui « *apprécie* » d'avoir désencombré différentes pièces de sa maison.

Ces manières de présenter ces types d'aménagements sont nombreuses dans notre échantillon. Parmi nos couples d'enquêtés ayant effectué des aménagements de « confort », 30 d'entre eux l'ont ainsi justifié par une fatigue, une lassitude d'usage et d'entretien, sans que ne soient mentionnées de difficultés du corps. Pourtant, ils en rencontrent tout de même. La grande

majorité des individus composant ces 30 couples se considère en effet comme « vieillissante » et rencontre, *a minima*, une fatigue et/ou des douleurs corporelle(s) de façon accrue au fur et à mesure que le temps passe. 10 de ces couples sont aussi composés d'un conjoint au moins rencontrant des limitations (légères à moyennes). Ces informations ne sont pas accessibles lorsque les enquêtés présentent leurs aménagements « de confort », mais à d'autres moments des entretiens. C'est la mise en lien de ces « états corporels » observés par ailleurs et les aménagements réalisés qui nous invite à appréhender différemment les fonctions « réelles » des aménagements mentionnés.

Reprenons pour illustrer notre propos, les cas exposés dans les paragraphes précédents. Louis nous dit plus tard au sujet de l'entretien des thuyas que « *l'âge aidant, c'est de plus en plus dur* » et que « *on l'sent qu'on vieillit, ton corps te rappelle ton âge hein* ». Sa femme Ève, évoque quant à elle l'entretien intérieur « *j'en fais moins qu'avant, j'ai moins envie (...) avec l'âge on est plus las* ». Les propos de Christian et Danielle, du même registre, nous permettent de savoir que Christian a des séquelles suite à l'opération de sa hanche. C'est aussi le cas de Gabrielle : à la suite d'une chute, elle a en effet du mal à utiliser une de ses jambes, elle craint d'ailleurs de (re)chuter dans les escaliers. Antoine de son côté, souffre d'une hernie discale et à beaucoup de mal à lever le pied et enjamber. Au cours de l'entretien avec Nadine, on apprendra qu'elle a « *la vue qui baisse* ».

Au final, les limitations et fatigues du corps rencontrées par les enquêtés peuvent en partie, voire totalement, expliquer les fatigues d'usage et/ou d'entretien rencontrées d'une part et, d'autre part, donner à voir les « fonctions cachées » des aménagements mentionnés. La mise en perspective des limitations du corps rencontrées et des types d'aménagements de « confort » effectués laisse entendre que ces aménagements se présentent en fait comme des cas typiques d'« adaptations à vue » et d'« ajustements progressifs » aux limitations et/ou aux risques (Aragau, Morel-Brochet, 2013 ; Bonnet, Jacques-Jouvenot, 2008), bien qu'elles soient « silencieuses » face à l'enquêteur et même parfois, entre conjoints. Le cas de Nathalie et Jean-Luc est illustratif sur ce dernier point.

Nathalie, ancienne mère au foyer sans retraite et Jean-Luc, ancien conducteur SNCF, ont tous deux 61 ans. Ils ne rencontrent pas de limitation ou fatigue du corps importante. Cependant, un jour, le corps de Nathalie se montre moins réactif et conduit à une chute.

Les propos suivants sont amorcés par la visite guidée (à la fin de l'entretien) : nous sommes dans la salle de bain lorsque je leur fais remarquer la marche au niveau de la douche (je l'ai rarement fait, sauf lorsque les enquêtés s'étaient positionnés tout au long de l'entretien, dans une posture importante d'absence d'anticipation par rapport au futur).

- Enquêteur : Y'a une marche au niveau de la douche, vous avez déjà pensé... ?

- Jean-Luc : Bah ça c'était à l'époque on avait pas trop l'choix. Pour l'moment j'en sais rien... Mais... c'est pt'être un projet... futur euh... d'mett' une douche, à l'Italienne quoi...

- Enquêteur : Vous en avez déjà parlé ?

- Jean-Luc : Un peu... Mais... ça m'embête de tout refaire quoi... donc euh... faudra voir... Mais j'pense que... ça s'fra quand même parce que... C'est vrai qu'des fois c'est pas pratique quoi. Bon ça va toujours bien, mais c'est un truc à y penser quoi. Y'a mon frère qui vient d'en r'faire une euh... J'lui ai d'mandé si fallait un accès en d'ssous y m'dit nan

- Nathalie : Ah bah tu vois

- Jean-Luc : Bon là on l'a r'fait y'a deux ans ça va rester comme ça, mais d'ici 3 / 4 ans...

Jean-Luc explique qu'il a aussi expérimenté lui-même la douche à l'Italienne lorsqu'il travaillait et dormait dans des foyers qui en étaient pourvus et Nathalie poursuit :

- Nathalie : C'est pratique hein. Pis c'est moins dangereux quoi

- Enquêteur : Parce que vous avez déjà glissé ?

- Nathalie : Moi oui une fois, mais il le sait pas (*rire*)

- Enquêteur : À cause de la marche ?

- Nathalie : Oui

- Jean-Luc (*surpris*) : Ouais faut faire... (« *attention* », *il se coupe lui-même, il est perturbé*), mais... c'est, j'en suis conscient qu'c'est un risque euh et par la suite hein, c'est pour ça qu'j'pense que un jour on va... La changer quoi... mais j'changerai que la douche hein.

Dans cet exemple, la fonction « réelle » de l'aménagement de « confort » envisagé est d'éviter le risque de chute, déjà expérimenté et donc conscientisé « corporellement ». Mais cette fonction n'est révélée que progressivement au fur et à mesure de l'échange entre les trois interlocuteurs. Sans l'intervention de l'enquêteur (en particulier lorsqu'il rebondit sur les propos de Nathalie « *c'est moins dangereux quoi* » et demande s'ils ont déjà glissé), la réalité de cette fonction ne serait sans doute pas apparue à ce moment. Plus encore, dans ce cas au moins, elle ne serait pas apparue du tout lors de l'analyse, puisque ces enquêtés ne rencontrent aucune limitation et/ou fatigue du corps notable et ne sont inscrits dans aucune démarche d'anticipation de l'avenir par ailleurs. Le cas de Nathalie et Jean-Luc est en fait un cas « entre-deux » : il commence comme un cas typique d'« adaptation silencieuse », et se finit comme un cas d'« adaptation ambiguë ».

2.2. Les adaptations « ambiguës »

Dans le cas des adaptations « ambiguës », les fonctions « palliatives » et/ou « anti-risques » des aménagements de « confort » sont verbalisées par les enquêtés. Cependant d'une part, elles le sont de façon discrète, sur la « pointe des mots » pourrait-on dire, et/ou décalée dans les entretiens avec parfois, des allers-retours et des contradictions. D'autre part, ces fonctions sont présentées indissociablement d'un gain de « confort » présent, qui est d'ailleurs bien plus mis en avant.

Chez certains comme Annick et Guy, ce sont les contradictions qui prévalent dans leur façon de nous parler des aménagements réalisés. Chez ce couple, elles concernent leur souhait de déraciner leurs thuyas. Ils le justifient d'abord, en début d'entretien, d'un point de vue esthétique et

par une envie de changement : « *y sont moches, ça fait 20 ans qui sont là y'en a marre* ». Or, peu après, Guy explique que c'est aussi à cause de leur entretien difficile : il se rend à l'hôpital plusieurs fois par semaine depuis deux ans et est fortement affaibli. Annick mentionne également l'affaiblissement de son mari lorsqu'elle évoque leur projet de déménagement : « *on veut revendre dans quelques années parce que mon mari y peut pu rien faire donc (...) les thuyas à couper, l'terrain à tondre tout ça* ». Alors qu'elle est révélée à divers moments de l'entretien, la fonction palliative de cette « adaptation » est de nouveau évacuée plus tard, lorsqu'on leur demande si déraciner les thuyas fait partie d'aménagements réalisés pour réduire les efforts, face aux soucis de santé de Guy. Annick répond alors « *non non non, c'était plus euh esthétique, voilà quoi, ouais* ».

Chez d'autres comme Claudine et Denis, les fonctions palliatives des aménagements apparaissent très discrètement. Ici, celles de leur nouvelle douche, présentée en image un plus haut.

Claudine, 54 ans, aide-soignante encore en activité et Denis, ancien responsable technique dans une université, ressentent de plus en plus le poids du vieillissement sur leur corps.

Ils nous expliquent en début d'entretien avoir réaménagé leur salle de bain deux ans auparavant, et par la même occasion installé des w.c. à l'étage (où se situe leur chambre).

- Enquêteur : Qu'est-ce que vous avez changé exact...

- Denis : *(me coupe)* Tout ! *(rire)* On a tout refait.

- Enquêteur : D'accord pour quelle raison ?

- Denis : Euh... *(il réfléchit)*

- Claudine : Aussi parce que ça devenait un p'tit peu usagé.

- Denis : Mouais, ça devenait usagé c'était pas pratique et on voulait un toilette en haut.

- Claudine : Ouais. Y'en avait pas en haut, Y'avait que la salle de bain..

- Enquêteur : D'accord. Alors quand vous dites pas pratique, c'est-à-dire ?

- Denis : Bah on avait, y'avait une marche comme ça *(indique la hauteur avec ses mains)*.

- Claudine : Et puis même la baignoire elle était...

- Denis : La baignoire elle était dans l'coin d'un appentit c'était pas toujours évident... enfin des choses comme ça...

- Claudine : Et puis bon on avait envie d'changer.

- Denis : On avait envie de changer aussi... ça avait plus de trente ans...

- Enquêteur : D'accord. Alors du coup vous avez remplacé par une douche comment ?

- Denis : Une douche beaucoup plus vaste, bah c'est toujours une douche parce que... on pouvait pas faire autrement... Bon on a pu qu'une marche comme ça quand même *(rire)*

- Enquêteur : D'accord. Vous n'avez pas pu ou pas voulu mettre une douche à l'italienne ?

- Denis : Nan l'aurait fallu r'creuser dans l'sol pour passer l'évacuation tout ça. On a dû profiter de c'qui existait donc on a quand même dû surélever un p'tit peu. Mais c'est minime hein.

Comme le montre l'extrait, les raisons d'ordre esthétique et de rénovation laissent discrètement place, et à force de relances de l'enquêteur, à l'évocation de problèmes d'usage, liés ici à des difficultés accrues à se mouvoir du fait d'un corps vieillissant. Même si, d'une part, les premières reviennent vite sur le devant de la scène et, d'autre part, l'enquêteur peine à ce que les enquêtés développent précisément leurs difficultés d'usage avant aménagement, et dépassent ainsi l'argument du « *pas pratique* ». En effet, on n'en saura finalement assez peu davantage, mis à part que les mouvements étaient « *pas toujours évidents... enfin des choses comme ça* » et que la suppression de la marche semble bienvenue : ce qui en fait néanmoins un cas d'adaptation à vue.

Dans le premier exemple exposé (celui d'Annick et Guy), ce sont les limitations dues à un problème de santé qui sont en jeu, et dans le second (celui de Claudine et Denis), une mobilité moins aisée du fait de l'avancée en âge, bien qu'elle ne soit pas explicitée de la sorte. Dans le cas d'adaptations ambiguës, notons, d'une part, que les limitations auxquelles les aménagements pallient sont en majorité davantage liées au vieillissement du corps qu'aux problèmes de santé (le premier exemple est assez isolé). D'autre part, même si ces limitations sont rarement détaillées⁷³, le vieillissement du corps, lui, est plus souvent mentionné. Par exemple, Éve et Louis nous expliquent qu'« à [leur] âge [ils veulent] se clôturer ». Éve précise ce choix : « *On se plaisait bien comme ça avec la verdure autour, mais... l'âge aidant, tailler les thuyas... ça devient de plus en plus... dur.* » ce à quoi Louis ajoute « *pis y'a aussi... un phénomène de lassitude. Par rapport au fait de les tailler, pis d'les voir euh pfff (souffle, blasé). Envie de changement en fait, hein* ». Chez Éve et Louis comme dans les cas précédents d'adaptations ambiguës, la fonction palliative des aménagements est justifiée autant par la réduction d'une fatigue du corps vieillissant que par une « *envie de changement* » face à une « *lassitude* » esthétique. Soit autant par une adaptation « à vue », associée à la thématique du « moindre effort », que par une quête de « bien-être ».

Dans le cas d'Éve et Louis comme chez la grande majorité des enquêtés, les fonctions palliatives et/ou de réduction de risque des aménagements de confort sont assez évidentes : bien qu'elles tendent à être camouflées dans les cas d'adaptations « ambiguës », voire invisibilisées pour les adaptations « silencieuses », derrière les aménagements « de confort ». Ces « camouflages » sont facilités par leurs similitudes en termes de formes. Cependant, il est des cas où, non seulement, les fonctions palliatives ou de réduction de risque des aménagements de « confort » sont clairement

⁷³ En effet, lorsque les enquêtés expliquent qu'ils aménagent parce qu'ils vieillissent ils ne détaillent pas toujours à quoi ce vieillissement fait référence. Ce sont les discours pris dans leur ensemble qui nous ont permis de définir ce à quoi faisait référence le fait d'être « vieillissant » (en termes de caractéristiques corporelles susceptibles d'expliquer des difficultés d'habiter notamment). C'est d'ailleurs en premier lieu ce qui nous a permis de mieux voir les ambiguïtés résidant dans les propos des enquêtés.

exposées, et où, plus encore, le confort se trouve non pas au service d'un camouflage, mais d'une revendication à être bien, quelles que soient les limitations rencontrées par ailleurs.

2.3. Les adaptations avérées et revendiquées par confort

Chez certains enquêtés en effet, les fonctions palliatives et/ou de réduction de risque des aménagements « de confort » réalisés apparaissent clairement : on aménage pour s'adapter à des difficultés d'usage liées au corps (vieillissant et/ou malade), très souvent à des limitations légères ou moyennes, et c'est d'ailleurs « par confort » qu'on le fait. C'est pourquoi nous choisissons de nommer ces types d'aménagements, des cas d'« adaptations avérées et revendiquées par confort ».

Pour les enquêtés de ce cas, comme Mauricette par exemple, il s'agit donc d'aménager son logement afin de vivre « bien », « confortablement », « mieux ». Pour cela, il faut sortir d'une situation d'inadaptation du logement telle qu'elle peut parfois exister depuis longtemps. Même si le mot « adaptation » est ici aussi absent (comme dans la quasi-totalité des discours, le vocabulaire du confort lui est préféré) leur existence est tout à fait évidente, tout comme leurs fonctions.

Alain, 59 ans, et Mauricette, 56, sont Agriculteur et Comptable. Ils seront retraités respectivement dans 1 an et 6 ans.

Au moment où je les rencontre, ils sont en cours de déménagement d'une maison à trois niveaux (avec un sous-sol où se trouvent machine à laver et provisions notamment), avec un escalier de plus en plus « inconfortable » pour Mauricette aux genoux abîmés, à une maison considérée comme plain pied (l'étage n'est « que pour les enfants et petits-enfants »).

Cette nouvelle maison a entièrement été réaménagée en vue d'être adaptée (bien que ce terme ne soit pas employé, les fonctions de ces aménagements sont clairement exposées).

La suppression de l'étage était primordiale pour Mauricette : c'est la première motivation du déménagement. « j'en avais ras le bol des escaliers », dit-elle dès le début de l'entretien (à la question sur l'inconfort, elle répond d'ailleurs « ces escaliers, je n'en peux plus ! »). Elle a depuis quelques années des problèmes de genoux qui rendent leur usage très douloureux.

En dehors de cela, le surpoids de Mauricette cumulé à ses problèmes de genoux ont tendance à amoindrir l'aisance de ses mouvements (se retourner, se baisser, se relever notamment). C'est en partie ce qui l'a conduit à aménager dans la nouvelle maison une douche à l'italienne avec un banc et des barres d'appui. Une barre d'appui a également été installée dans les toilettes.

Les propos qui suivent sont extraits du début de l'entretien, au moment où Mauricette fait la liste des aménagements réalisés récemment et, plus précisément, au moment où je lui demande si ce sont des déclics particuliers l'ont fait envisager ces aménagements.

- Mauricette : Nan pas forcément... après c'est... au fil du temps et puis, aussi en vieillissant. Voilà... Par exemple, dans l'ancienne salle de bain, bon, c'était une baignoire et je m'appuyais déjà sur la poignée de la fenêtre pour sortir si bien que j'en ai cassé la fenêtre (*rire*) avec mon poids plume en plus donc, dans l'autre maison, j'ai mis une poignée (*rire*) donc, c'est des p'tites choses comme ça qui fait qu'on y pense quoi.

- Enquêteur : Il y a pas mal de personnes que ça dérange de mettre ce genre de chose comme des barres d'appui c'est pas votre cas ?
- Mauricette : Mmmh c'est vrai que (*rire*) ça fait un peu maison d'handicapée (*rire*) ! mais non (*sérieuse*) non c'est un confort pour moi c'est tout. Ça ne me dérange pas.
- Enquêteur : Le plus important pour vous c'est que ce soit confortable ?
- Mauricette : Voilà. Oui. Pratique euh... Oui (*affirmative*). C'est vrai, peut-être dans les toilettes euh ça fait un peu handicapé, mais j'm'en fiche. (...) C'est utile.

Chez Mauricette, le souhait de vivre plus confortablement qu'auparavant, alors qu'elle rencontre des limitations est très opérant : il la conduit à adapter fortement sa nouvelle maison, pour faire face à des limitations présentes, mais aussi, par anticipation. Car, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, le rapport corporel de ces individus vieillissants à leur habitat a tendance, en plus de susciter des adaptations « à vue » et « par confort », à impulser une réflexion sur l'avenir et le devenir de cet habitat au cas où les difficultés deviendraient plus importantes.

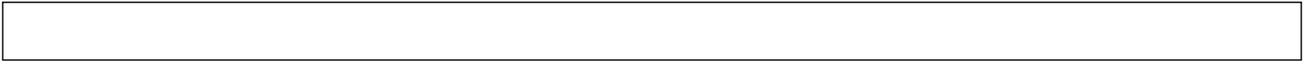
Conclusion Chap.2 : une vie sous le signe du confort (et de l'adaptation...)

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, ce sont avant tout des dynamiques corporelles et de mode de vie inscrites dans une logique de bien-être qui impulsent, tout au long de la vie et de façon particulièrement importante autour de la retraite, nombreux aménagements « de confort » chez nos enquêtés Baby-Boomers. Ces dynamiques corporelles sont marquées par des « sensations » présentes ou ayant existé, mais qui sont encore présentes au corps et à l'esprit, et impulsent un passage à l'acte pour « être mieux ». Les sensations les plus visibles - et les plus influentes - sont comme nous l'avons vu, celles qui ont trait au corps vieillissant et/ou aux problèmes de santé, liés à l'âge ou non, car elles rendent plus difficiles l'usage du logement et/ou certaines tâches liées à son entretien. Nous les avons nommées « situations inconfortables », car c'est ainsi qu'elles ont été décrites dans les discours.

Ces « situations inconfortables » font finalement référence à toute situation, quelle que soit son origine et le moment du parcours de vie où elle est rencontrée, mettant en péril le rapport corporel, émotionnel positif que les enquêtés entretiennent à leur habitat et à leur action d'habiter. Elles incluent de fait les cas d'« inadaptations » du logement, bien qu'elles les dépassent largement. Mais, de la sorte, elles révèlent une conception et une aspiration généralisée au confort qui se présentent comme un levier « symbolique » pour l'avenir. La manière dont les enquêtés se saisissent de ces « situations inconfortables » *via* des aménagements « de confort », révèle aussi une logique d'adaptations « à vue ». Cette dernière est avérée pour certains, mais se présente pour la

plupart de façon « ambiguë » ou « silencieuse ». Et pour cause, aménagements de « confort » et « adaptations aux limitations fonctionnelles » sont similaires, tant en termes de formes que de fonctions. Cela dit, en cela, les aménagements de « confort » constituent aussi des leviers « matériels » pour l'avenir.

Dans tous les cas, aménagements de « moindre effort » et de « bien-être » se combinent pour envisager sa retraite, et *a fortiori*, le dernier tiers de sa vie sous le signe du « confort ». Or, d'une part, comme nous allons le voir maintenant, ce souhait impulse davantage que des adaptations « à vue ». Puisqu'il s'agit aussi de vivre demain « confortablement », le confort constitue un « levier » d'anticipation de l'avenir. D'autre part, il se cumule et se renforce au contact d'autres leviers essentiels qui contribuent également à ce que se produise, malgré tout, une anticipation de l'avenir.



Introduction : Quatre leviers d'anticipation, deux façons de le faire et trois de le dire

Les jeunes retraités interrogés sentent de plus en plus le poids du temps sur leur corps et ils aspirent en même temps au confort tout au long de leur vie. Ce dernier constitue un des quatre leviers qui contribuent à l'émergence de réflexions sur l'avenir et sur le « vieillir chez-soi ». Il en est trois autres qui suscitent également ce même mouvement projectif et des anticipations : le souhait de « rester chez-soi », dans le logement actuel ou un autre, alors que l'institution est appréhendée comme « repoussoir » ; la volonté de garder son indépendance vis-à-vis des enfants et de son conjoint, quelles que soient les limitations pouvant être rencontrées ; l'influence des proches âgés et des médias. Ce chapitre sera consacré à l'exposition des raisons qui font de ces éléments, des leviers essentiels d'anticipation. Nous y verrons que le rapport au confort, à l'autonomie, à la mobilité, à la façon d'appréhender sa retraite et le dernier tiers de sa vie modèlent fortement le rapport de nos enquêtés à l'anticipation, et que les dynamiques relationnelles et de mode de vie, socio-historiques, mais aussi identitaire et corporelles, sont encore à l'œuvre. Avant de présenter successivement ces quatre leviers, notons qu'ils conduisent, plus ou moins selon les leviers concernés et chacun à leur façon, à deux types spécifiques d'anticipations : les anticipations « pratiques » et les anticipations « symboliques ».

Les anticipations « pratiques » concernent des aménagements de l'habitat (ou d'autres pratiques proches) mis en place « concrètement » dès à présent. Les anticipations « symboliques » elles, ne sont pas mises en place « concrètement ». Elles font référence au « stock » de connaissances dont les enquêtés disposent et qu'ils construisent en étant par exemple attentifs aux publicités en termes d'adaptations du logement, à travers l'aide dispensée à leurs parents âgés, *via* leur ancien métier, ou leurs relations sociales et amicales. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que chacun de ces éléments, chacune de ces relations, pouvaient conduire à ce qu'ils appréhendent le futur de façon plus optimiste. Ils ont aussi un autre effet. Ils font ressource pour l'avenir, en permettant de savoir « ce qui se fait » (en théorie), mais aussi d'en donner quelques démonstrations (pratiques). Ce « stock » de connaissances est au fondement de nombreuses projections dans l'avenir. Il permet aux enquêtés de mener une réflexion parfois très précise sur ce qu'ils pourraient faire, voire feront et comment ils pourraient faire « en cas de besoin ». Ainsi, même s'ils n'anticipent pas « en pratique », ils disent en même temps « *mais on sait que ça existe* ». Ce capital

de connaissance et la manière dont il pourrait être mobilisé à l'avenir sont pour nous au fondement d'une forme à part entière d'anticipation. Nous l'avons appelé anticipation « symbolique ».

Tout comme il est plusieurs manières pour les jeunes retraités de nous présenter leurs aménagements « de confort », il est aussi plusieurs manières pour eux de nous présenter les démarches d'anticipations dans lesquelles ils sont inscrits : de façon avérée, en affichant clairement dans leurs discours la démarche d'anticipation entreprise ; de façon ambiguë, en l'évoquant à demi-mot et/ou en l'associant à un autre élément (comme un bénéfice présent) ; de façon silencieuse, en ne faisant aucunement état de cette démarche, bien qu'elle puisse être observée/objectivée par ailleurs. Ces « façons de dire l'anticipation » sont plus ou moins représentées selon les leviers concernés et les types d'anticipations à l'œuvre. Pour ce qui est du levier « confort » par exemple, sur lequel nous allons nous arrêter en premier lieu, les manières ambiguës et silencieuses de présenter les anticipations sont très nombreuses et particulièrement intéressantes à relever.

I/ Continuer de vivre et vieillir confortablement, quel que soit son état de santé

L'analyse de la « logique de confort », marquée à la fois par le parcours de nos habitants Baby-Boomers et par leurs aspirations à la retraite, nous a permis de montrer qu'il existe chez eux une propension à faire face aux « inadaptations du logement » selon un principe d'« adaptations à vue » (Aragau, Morel-Brochet, 2013 ; Bonnet, Jacques-Jouvenot, 2008). Cette logique fait aussi levier pour l'avenir. Nous verrons d'abord qu'elle prépare symboliquement l'avenir, en rendant acceptables, voire désirables, les adaptations éventuelles futures, car la « logique de confort » se présente comme irréversible. Nous montrerons ensuite que dans les discours sur les aménagements « de confort » réalisés s'observent, plus que des « adaptations à vue », des anticipations.

1. « ne pas retourner en arrière » : une logique de confort irréversible

Nombreuses sont les personnes rencontrées à avoir tenu des propos sur une « échelle » de confort gravie tout au long de leur parcours. Nombreuses sont celles à nous avoir dit en même temps qu'elles ne souhaiteraient surtout pas la « redescendre ». Ces discours laissent apparaître, nous allons le voir ici, le lien entre aspiration au confort et acceptation symbolique des adaptations.

En majorité, les enquêtés ne sont pas disposés à vivre demain moins confortablement qu'aujourd'hui, bien au contraire. D'ailleurs, dès lors qu'un aménagement jugé moins confortable que ce qu'ils ont aujourd'hui est évoqué par l'enquêteur, ou rappelé à leurs souvenirs, leur réponse est assez directe et expéditive. Jeanine et Michel par exemple, sont interrogés sur leurs anciennes habitations. Jeanine se rappelle d'abord la fatigue occasionnée par la contrainte d'aller chercher le

charbon dehors, le matin pour allumer le poêle et dans la journée pour le raviver. Puis elle ajoute un peu plus loin « *quand on m'a dit ici j'pouvais mettre une cheminée j'ai dit non j'reviendrais pas en arrière !* ». L'expérience d'habiter de la jeunesse des enquêtés plane sur eux. Ici, les aménagements suscitant fatigue d'entretien et/ou d'usage sont connotés négativement parce que vite associés et renvoyés au passé. Leur laisser une place aujourd'hui serait alors prendre le risque de « *retourner en arrière* » comme l'exprime Jeanine, voire de « *régresser* », disent Inès et Maurice. Ce risque paraît inacceptable à des individus souhaitant vivre, aujourd'hui plus qu'hier, confortablement. Il semble aussi malvenu alors que ces personnes souhaitent se distancier du passé et de tout ce qui fait penser à des aménagements faisant « vieux ». Ne pas prendre le risque d'une « régression » est d'autant plus important lorsque l'accès au confort est récent, comme dans le cas de Régis et Marie.

Nous évoquions Régis et Marie un peu plus haut, ce couple à la situation très modeste, dont l'achat de leur première maison ainsi que l'accès à divers aménagements de confort n'ont été permis qu'autour de leur retraite : grâce à une donation-partage de la maison familiale de la mère de Marie, à des héritages et à des revenus fixes que permet dorénavant leur retraite.

Les propos qui suivent font suite à une discussion sur leur mode de vie pendant les derniers gros travaux effectués chez eux. Discussion qui s'amorce plutôt à la fin de l'entretien, après que les vieux jours aient été évoqués. Ils expliquaient notamment avoir dû se laver dans un plat pendant presque un mois, en attendant que la salle de bain soit finie.

- Enquêteur : Y'a des personnes qui sont âgées aujourd'hui et qui ont quelques soucis de mobilité qui les empêchent d'utiliser la douche, du coup, elle se lave de cette façon, est-ce que vous c'est quelque chose que vous pourriez faire sur du plus long terme ?

- Marie et Régis (*en même temps, du tac au tac et affirmatif*) : Nan

- Marie : Nan on essaierait d'aménager euh ah non non non on aménagerait parce que...

- Régis : Style douche à l'Italienne tout ça y'a... Y'a quand même des choses euh...

- Enquêteur : C'est quelque chose d'important pour vous de (*Marie me coupe*)

- Marie : Ah ouais nan nan nan, nan nan nan

- Régis : Nan nan nan, j'vous dis monter ça va, mais redescendre nan ! Nan on va pas redescendre. (*il fait ici allusion à des propos tenus peu avant sur le confort, au sujet duquel il expliquait avoir « monter petit à petit ». Il avait fini par dire « le plus dur c'est d'redescendre, mais j'espère qu'on va pas redescendre maintenant ! (rire) »*)

- Marie : Nan on a vécu pendant des années sans vraiment d confort à... Ah nan nan nan

- Régis : Sans vraiment d confort ah nan j'pense pas que, on f'rait tout pour euh...

- Marie : Ah nan on f'rait tout pour essayer de...

- Régis : On peut pas (*je le coupe*)

- Enquêteur : C'est pour ça que ça a été dur aussi pendant ce mois-là

- Régis : Ah oui, bah oui (*évident*) j'vous dis après (*rire*) quand on a quand même un confort pis après se r'trouver...

- Enquêteur : Là, pas de marche arrière (*rire*)

- Régis (*rire*) : Ah nan j'crois pas nan ! Pas maintenant.

- Marie : *(ton plus sérieux que Régis)* Ah nan nan nan. Nan nan nan. Mais bon... Nan nan nan. On préférerait acheter plus petit, et... et...
- Enquêteur : Plus confortable ?
- Marie : Et plus confortable
- Régis : Tout à fait *(sérieux)*
- Marie : Mais pas l'inverse, avoir une grande maison et inconfortable, ah non. non non.
- Enquêteur : Quitte à réduire l'espace ?
- Marie : L'espace oui, oui oui. Réduire un espace plutôt que...
- Régis : Après c'est l'appartement.
- Marie : Oui ou alors aaach'ter un appartement.

L'association entre « aménagements de confort » et « adaptations » de même qu'entre « situation inconfortable » et « situation d'inadaptation » est encore très visible dans cet extrait.

L'intérêt des propos de Régis et Marie est de montrer qu'au-delà de cette association, l'histoire d'habitant de Baby-Boomers, ainsi que leur aspiration toujours plus importante au confort, les conduits à appréhender l'avenir sous le signe de l'adaptation, « à vue » ici, mais de l'adaptation tout de même. Le confort en général et le confort « chez-soi » spécifiquement, c'est être bien corporellement, ce qui implique de pouvoir user sans difficulté de son habitat et de tous ses aménagements : le confort signifie, pour nos enquêtés, vivre dans un environnement adapté. L'adaptation est ainsi renvoyée par Régis et Marie à un confort futur, qui sera mis en place si besoin, de la même façon qu'il l'a été pour le présent. Cette aspiration nourrit d'ailleurs ici plusieurs « anticipations symboliques » : en cas de difficultés à se mouvoir, Régis et Marie installeraient une douche à l'Italienne, ou si la maison devenait trop grande, ils déménageraient en appartement. Les adaptations sont désirables pour le futur, car elles permettraient de continuer à vivre « bien » et « confortablement ». C'est en cela que le confort constitue un levier symbolique.

Plus encore que de préparer « symboliquement » à accepter des adaptations futures en cas de besoin, l'aspiration « irréversible » au confort conduit certains enquêtés à anticiper « en pratique » leurs vieux jours *via* des aménagements/adaptations « de confort », même si ces derniers, ne sont pas toujours présentés comme tel, comme nous allons le voir maintenant.

2. Un rapport au confort moteur d'anticipations « pratiques »

Parce qu'ils suivent un cheminement continu et irréversible vers de plus en plus de confort, l'avenir se conjugue logiquement, pour nos enquêtés, sous le signe du confort et *a fortiori*, de l'adaptation. Vivre confortablement implique en effet de pallier les limitations et/ou fatigues d'usage. D'une façon plus générale d'ailleurs, la portée des aménagements « de confort » pour le futur est souvent directement évoquée. L'importance des aménagements de « moindre effort » et

d'une configuration adéquate du logement, sans escaliers par exemple, est ainsi majoritairement considérée comme « *pratique surtout en vieillissant* ». De la même façon, certains aménagements de « bien-être » liés au cadre de vie et/ou au mode vie, comme le déménagement en ville par exemple, sont souvent évoqués, notamment dans le cas où des limitations empêcheraient de conduire. C'est d'ailleurs en partie pourquoi certains enquêtés effectuent ces aménagements, avec une intention notable d'anticiper l'avenir. Cela dit, et de la même façon que pour les « adaptations à vue », la façon dont ils verbalisent les fonctions de ces aménagements n'est pas toujours explicite. Nous nous arrêterons en premier lieu sur les manières « silencieuses » ou « ambigües » avec lesquelles une majorité d'enquêtés présente ces « anticipations pratiques ». En second lieu, nous focaliserons notre attention sur ceux qui les présentent plus clairement, voire les revendiquent. Pour terminer, nous nous intéresserons à une exception notable de notre échantillon.

2.1. Des mécanismes d'anticipation « silencieux » ou « ambigus »

Pour certains enquêtés ayant effectué ou projetant des aménagements de « confort » à court terme, la priorité est accordée au présent plutôt qu'à la préparation du futur, même si cette dernière existe. Ces enquêtés ont un certain nombre de points en commun, mais ils présentent aussi des différences, qui nous ont conduits à les présenter dans deux sous-types. Dans le premier sous-type, l'anticipation de l'avenir *via* les aménagements de « confort » effectués n'est pas du tout exprimée bien qu'elle soit observable. Nous avons considéré ces formes d'anticipations comme des « anticipations silencieuses », nous les présenterons dans un premier temps. Dans le second sous-type, l'anticipation du futur est mentionnée et reconnue, même si ce n'est que de façon secondaire, et inséparable d'un bénéfice présent : nous avons considéré ces formes d'anticipations comme des « anticipations ambigües », nous focaliserons notre attention sur elles dans un second temps.

2.1.1. Les mécanismes « silencieux »

Les enquêtés pour lesquels nous avons identifié des **mécanismes d'anticipations silencieux** sont souvent ceux qui adaptent leur logement aujourd'hui, de façon ambigüe, et plus encore silencieuse. Chez ces derniers on l'a vu, des aménagements de « confort » sont réalisés pour faire face à des difficultés d'usage ou d'entretien voire des limitations, souvent directement associées à l'âge. Que l'on pense à Éve et Louis par exemple qui suppriment leurs thuyas parce que « *l'âge aidant* » c'est « *de plus en plus en dur de les tailler* ». Pour autant, le bénéfice pour l'avenir, dans une perspective d'accroissement de ces difficultés notamment, n'est pas mentionné par les enquêtés de ce type. Éve et Louis n'évoquent à aucun moment le bénéfice de la suppression de leurs thuyas, même lorsque l'entretien et l'usage du logement à la vieillesse sont mentionnés : pourtant,

ils se représentent l'avenir comme un cheminement vers un amoindrissement physique. C'est que, d'une part, pour les enquêtés de ce type, l'importance est accordée à la préservation de soi et au bien-être présent. D'autre part, ils ne font pas *pour* l'avenir puisque si des limitations importantes survenaient, ils déménageraient : « *quand on pourra plus on partira et puis c'est tout* » disent-ils.

Cela dit, si ces aménagements ne sont pas faits *pour* l'avenir, ils contribuent tout de même à rendre possible un maintien à domicile plus long, même en cas de survenue de limitations, légères tout du moins. En effet, les arbres, haies, arbustes supprimés, leur entretien n'est plus nécessaire : par les personnes elles-mêmes, ou en faisant appel à une aide à domicile, coûteuse. Il en va de même pour la grande majorité des autres aménagements « de confort » effectués par les enquêtés de ce type. Nombreux sont ainsi ceux qui suppriment des cloisons pour avoir « *plus d'espace* », « *plus de lumière* », ou installent une douche à l'italienne parce que « *c'est plus pratique* ». Beaucoup rationalisent aussi la fonctionnalité, l'accessibilité des rangements, des objets, parce que « *c'est plus facile* », quand certains se rapprochent de la ville pour avoir « *tout à proximité* » et « *pouvoir tout faire à pied* ». Ces enquêtés, comme ceux qui s'adaptent « à vue » de manière « silencieuse », renvoient leurs motivations d'aménagement au « confort », au « bien-être » et/ou au « moindre effort » et n'évoquent pas leur intérêt pour le vieillissement accru et la vieillesse.

En dehors de ces aménagements déjà mentionnés et dont l'intérêt pour l'avenir est particulièrement mis en avant par les professionnels, nous avons observé chez les enquêtés d'autres types d'aménagements, dont le bénéfice pour le futur est aussi particulièrement évident, bien que passé aussi sous silence ici. Par exemple, certains couples laissent volontairement une chambre disponible en rez-de-chaussée parce que « *ça peut être pratique* » s'ils étaient « *malades* ». Le cas d'Yvonne est intéressant de ce point de vue : cette dernière tient à ce que la chambre conjugale (située en rez-de-chaussée) soit « *toujours impeccable* » au cas où l'un des conjoints serait alité un long moment et que le médecin ou des aides devaient venir. Pour autant, à aucun moment, la vieillesse n'est évoquée, ni le fait que ce type d'aménagement peut être opportun dans la mesure où le risque de rencontrer des limitations et/ou problèmes de santé s'accroît avec le temps.

2.1.2. Les mécanismes « ambigus »

Chez les enquêtés pour lesquels nous avons identifié un **mécanisme d'anticipation ambigu**, le bénéfice pour l'avenir est davantage identifié, ou en tout cas verbalisé, mais ce n'est pas le principal moteur de ce qui est fait. Les aménagements sont en effet inséparables d'un bénéfice présent : il s'agit de se rendre la vie plus facile, pratique, moins fatigante, plus heureuse, en un mot plus confortable, pour aujourd'hui, pour sa retraite. Le futur est mentionné certes, mais

discrètement. Les enquêtés disent ainsi rapidement que « *ça servira pour demain* » avant de rappeler à l'enquêteur qu'ils le font avant tout pour autre chose. Parfois même, la démarche anticipatrice émerge difficilement au fil du discours et sur la pointe des mots.

Chez les enquêtés de ce type, on trouve à la fois des aménagements visant à faciliter l'usage et l'entretien du logement et à améliorer le cadre de vie. Victoire nous dit par exemple, au sujet des aménagements de sa cuisine : « *On a fait plus clair et avec plus de tiroirs, pour que ce soit plus pratique. Pis parce qu'on s'est dit euh en vieillissant... déjà là j'ai un petit peu mal au dos* ». Paul et Valérie quant à eux, nous expliquent d'abord qu'ils cherchent toujours « *le côté fonctionnel* » dans leurs aménagements, notamment pour se « *faciliter la vie* ». Puis ils ajoutent en riant « *parce qu'en plus on va vieillir !* », sans que le sujet du futur n'ait encore été abordé. Chez Jeanine et Michel, la démarche est similaire : Michel, légèrement limité et fatigué d'entretenir l'extérieur de son logement, nous explique d'abord qu'« *une maison y'a beaucoup euh... Ça paraît pas, mais l jardin, faut le nettoyer tous les soirs... Les arbres, bon, on les a éliminés (2 ans avant)* », ce à quoi sa femme ajoute « *ouais, tout c' qui risque de nous poser problème, tout doucement, on élimine.* ».

Chez les enquêtés de ce type, les discours laissent également apparaître des risques contre lesquels il semble de bon ton de se prémunir. Cela est visible dans les propos de Jeanine et Michel et davantage encore chez Nathalie et Jean-Luc. Nous avons pris ces derniers pour exemple d'« adaptation présente ambiguë » réalisée par « confort ». Dans leur propos apparaissent, entre deux *verbatim* exposant l'intérêt « pratique » d'une douche à l'Italienne, des éléments sur le futur et ses risques. De façon assez discrète, Jean-Luc commence par dire « *j'pense que... ça s'fra quand même parce que... C'est vrai qu'des fois c'est pas pratique quoi. Bon ça va toujours bien quoi, mais c'est un truc à y penser quoi.* ». Ensuite de façon plus nette, juste après que sa femme ait « avoué » avoir déjà glissé dans la douche à cause de la marche, Jean-Luc dit ainsi « *ouais faut faire... (attention), mais... c'est, j'en suis conscient qu'c'est un risque euh et par la suite hein, c'est pour ça qu'j'pense que un jour on va... la changer quoi...* ». Nathalie et Jean-Luc font référence aux risques de l'avancée en âge et au futur discrètement : « *c'est un risque (...) par la suite* ». Un futur et des risques qui incitent ici à anticiper des aménagements « plus pratique » et « moins dangereux ».

Que les aménagements concernent une facilitation d'usage et d'entretien ou la prévention de risques, la démarche d'anticipation des enquêtés de ce type est associée à un « confort », tout comme elle l'est d'ailleurs dans le type précédent. Nous avons eu l'occasion d'évoquer Yvonne qui expliquait que « *quand j'dis le confort euh oui oui rien ne doit trainer par terre rien n'doit faire tomber* ». La suite de la phrase est « *et tout doit être à la hauteur à la disposition et en vieillissant c'qu'on recherche oui c'est d'aménager la maison pour des personnes de 70 ans* ». Le confort est

ainsi très souvent au cœur des démarches ambiguës, qu'il soit évoqué directement comme chez Yvonne, ou indirectement comme chez Claudine et Denis. Nous avons évoqué ces derniers tout à l'heure : ils ont réaménagé leur salle de bain pour qu'elle soit « *plus pratique* » ou, en d'autres termes, « *plus adaptée* » à une fatigue accrue du corps. Après leur discours ambigu sur ce premier type d'adaptation, émerge une démarche anticipatoire elle aussi ambiguë⁷⁴.

Claudine et Denis viennent de nous présenter leur nouvelle douche. Ils précisent alors que, conformément à la configuration de la salle de bain, ils n'ont pas pu faire une « vraie » douche à l'italienne : le sol est donc un peu surélevé. Denis poursuit en ces termes :

- Denis : Mais c'est minime hein. Par contre c'qu'on a réussi à faire c'est aménager un siège dans la douche... enfin c'est une grosse tablette, mais on peut s'asseoir dessus... fin c'est un siège. Donc euh...
- Enquêteur : Parce que vous rencontrez des difficultés ou... ?
- Denis : Pas encore nan... (*ils disent non, mais Claudine a des soucis de genoux*)
- Enquêteur : Donc c'est en prévention.
- Denis : Enfin j'm'en sert pour faire des shampoings ça va très bien (*rires de tous*)
- Enquêteur : Ok. Mais c'est pour plus tard du coup ?
- Denis : Bah on sait jamais
- Enquêteur : Ok. Vous aviez prévu au début quand vous avez refait la salle de bain de mettre cette tablette-là ou... ?
- Denis : Bah c'est quand on a refait l'aménagement on euh... On a profité de cet apprentis pour aménager justement des armoires, etc. Et y'avait le plafond de la douche qu'était en oblique, donc on a reculé un peu la douche et puis du coup avait un siège en dessous comme ça... ça a permis... Mais c'est v'nue en faisant les plans d'la salle de bain, c'était pas prévu au départ.
- Enquêteur : D'accord. Et vous avez supprimé la baignoire ou vous l'avez gardée ?
- Denis : Nan nan on l'a gardée.
- Enquêteur : Vous prenez beaucoup de bains ?
- Claudine : J'aime bien (*rires*)

La démarche anticipatoire est ici ambiguë parce qu'elle reste secondaire par rapport à l'aménagement réalisé. C'est en effet la volonté d'être mieux aujourd'hui qui prime et qui impulse d'ailleurs le réaménagement de la salle de bain. De surcroît, l'anticipation n'était ici pas prévue au départ et émerge au fil des travaux. La raison de cet aménagement est avant tout un confort présent.

Ce type de mécanisme « ambigu », de même que l'association des aménagements réalisés à un « confort » présent plus qu'à une adaptation par anticipation, se retrouve aussi fortement chez les personnes qui mentionnent leurs aménagements liés au cadre de vie. Plusieurs de nos enquêtés ont en projet à court terme de quitter leur logement pour se rapprocher d'une ville et d'autres l'ont déjà

⁷⁴ L'un ne va pas toujours nécessairement avec l'autre, mais c'est courant.

fait. La plupart du temps, ces mobilités sont présentées comme des mobilités « de sociabilité » pour se rapprocher « *des contacts* » et/ou comme des mobilités de « mode de vie » en vue de faciliter ses aspirations à la retraite, ses activités, etc.. Or, deux raisons en font des cas d'anticipation.

D'abord, les personnes qui déménagent ont souvent des limitations et mentionnent l'aggravation possible ou probable de ces dernières comme une autre raison, secondaire, de leur mobilité. Celle-ci s'effectue d'ailleurs pour un logement plus petit et/ou qui permet de vivre au rez-de-chaussée : « *en vieillissant, ça sera bien aussi* » nous dit par exemple Inès, alors que sa motivation première est de se « *rapprocher des contacts, surtout des contacts* ». Depuis sa retraite, Inès ne voit en effet presque plus personne : elle vit dans une campagne isolée et ne peut plus conduire. Ensuite, les déménagements sont faits vers des centres-ville, où tout est à proximité : les contacts et/ou les services et commerces divers. Avoir « *tout à proximité* » de même que pouvoir « *tout faire à pied* » est défini comme un « *confort de vie* » important dans le présent, qui peut d'ailleurs impulser les déménagements. Il est mentionné aussi de la sorte à ces moments, de façon secondaire, pour l'avenir : « *pis si on pouvait plus conduire, bah y'aura pas de problème quoi* » nous disent par exemple Évelyne et François. Le cas de Chantal et Roger rend bien compte des ambiguïtés résidant majoritairement dans les discours au sujet des déménagements.

Chantal, 68 ans, est une ancienne employée de commerce (jusqu'en 1969, à la naissance de son deuxième enfant). Roger, 65 ans, ancien employé SNCF est déclaré invalide à 80 % depuis 1980, date à laquelle il a subi un accident de la vie. Depuis il a une mobilité réduite qui rend l'usage des escaliers, les enjambements difficiles.

Le couple vit à la campagne, dans une grande maison bourgeoise à deux étages avec un grand jardin, un verger, et plusieurs dépendances.

Chantal et Roger sont de situation modeste, ils ont été recrutés via Aisne Habitat. Cet organisme a financé une partie de leurs travaux (une adaptation de la salle de bain notamment). Cela dit, le couple explique dès le début de l'entretien qu'il souhaitait à l'origine déménager plutôt que de faire des travaux.

- Chantal : La maison elle trop grande pour nous euh, l'terrain il faut l'entretenir... Et... pis bin... C'est pareil euh y'a plus de commerces euh... Pour plus tard aussi euh, quand on pourra plus conduire euh pour avoir des p'tits magasins ou des trucs comme ça...

- Enquêteur : Qu'est-ce qui a fait que vous avez pensé à ça ? Ça fait longtemps ?

- Roger : Bah c'était un an ou deux après la retraite quoi

- Chantal : C'est moi qu'en avait marre euh ! 'fin, point de vue environnement calme tout ça, on peut pas mieux, mais moi c'était la grandeur de la maison, du terrain, tout à entretenir alors euh... J'ai dit à mon mari on va chercher une maison en centre-ville. Parce que y'a, la mairie, la poste, euh la banque euh, l'assurance donc tout euh. Pis comme on n'a personne qu'est... proche l'jour où on veut une baguette qu'on est malade euh, ou aller à la poste à la banque, là tout à pied c'est possible, par nous même sans avoir euh l'assistance de quelqu'un quoi (*rire*), mais ça a été compliqué parce que euh, on cherchait pas d'étage euh

- Enquêteur : Parce que pour les escaliers vous avez des soucis ?
- Chantal : Non non ! enfin euh, si, bon si mon mari euh depuis son accident bon bin, il a pas récupéré son côté gauche euh, sa jambe elle traîne euh... Bon, pis on sait que, plus y va vieillir, moins ça va s'arranger quoi. Ça, on le sait, les médecins le disent depuis longtemps.
- Enquêteur : Et ça ça a joué dans votre idée de déménager ou c'est plutôt (*me coupe*)
- Chantal : Nan nan j'vous dis c'est l'manque de commerçants quoi

Les discours sur l'importance du maintien des contacts sociaux pour le présent, et pour l'avenir, sont unanimement répartis chez les enquêtés. Pour la plupart, dont la vie présente est marquée par une forte sociabilité familiale, la question ne se pose pas encore de se rapprocher là où il y aurait « *plus de vie* » et « *plus de gens* ». Cela dit, certains font déjà l'expérience de la solitude : suite au passage en retraite, à une moindre présence des enfants et petits-enfants qui n'est pas compensée par l'environnement de proximité, rural isolé et/ou considéré comme « cité dortoir ». C'est le cas de Chantal et Roger et c'est ce qui impulse chez eux et en premier lieu l'idée du déménagement, même si ces dynamiques relationnelles et de mode de vie suscitent aussi, en même temps et bien que discrètement, une réflexion sur le futur. Dans le cas de Chantal et Roger, des limitations du corps sont, en plus, rencontrées et contribuent aussi à cette réflexion. Au final et comme souvent, c'est une « loi du cumul » qui nourrit les anticipations de l'avenir. Cette dernière est d'ailleurs particulièrement à l'œuvre chez ceux qui revendiquent une démarche d'anticipation « par confort ».

Avant de présenter ce dernier mécanisme d'anticipation, notons que l'exemple de Chantal et Roger montre l'importance et l'influence, encore une fois, des différenciations territoriales (Guilluy, 2010). Les personnes vivant en campagne rurale isolée et non reliée sont en effet celles chez qui les déménagements sont les plus envisagés, et en même temps, celles chez qui les réflexions sur le futur - même ambiguës - sont les plus présentes. À l'inverse, la présence de transports en commun par exemple, met à distance les anticipations : parce qu'ils constituent une solution « déjà là » et qui n'aura qu'à être utilisée si besoin. Leur présence peut même contribuer à remettre en cause un projet de déménagement. Chez Roger et Chantal par exemple, la mise en place d'une ligne de bus dans leur village les conforte dans leur choix de finalement rester dans leur logement⁷⁵. Les différenciations en termes d'entourage, familial en particulier, sont également très influentes. De ce point de vue Chantal et Roger sont assez isolés et cela joue beaucoup dans leur souhait de partir : les relations familiales ne compensent pas l'absence de contacts de proximité et font aussi perdre le sens « familial » d'une grande maison (Kaufmann, 2015) alors que chez la plupart, elle souhaite

⁷⁵ La tentative de déménagement a finalement échoué chez ce couple, nous y reviendrons plus tard, car elle est un cas symptomatique de limites rencontrées par les enquêtés lorsqu'ils souhaitent adapter leur habitat.

être conservée pour recevoir les proches, au moins en début de retraite, et même s'ils nous disent par ailleurs que l'entretenir commence à être difficile et le sera d'autant plus « avec l'âge ».

2.2. Les anticipations revendiquées « par confort »

Parmi nos enquêtés, plusieurs aménagent « confortablement » leur logement en espérant qu'il leur permette de vivre « bien » le plus longtemps possible et, *a fortiori*, de rester chez eux le plus longtemps possible. Ces enquêtés inscrits dans une démarche anticipatrice, constituent une partie (mais pas la totalité) de ceux qui adaptent dès à présent leur habitat aux limitations fonctionnelles « par confort » et qui le revendiquent (nous les avons évoqués plus haut).

Les aménagements concernés par cette démarche font souvent référence au cadre de vie, majoritairement considéré comme un aspect essentiel de l'habitat pour ses vieux jours. Le fait d'« avoir tout à proximité » est d'ailleurs souvent présenté comme un élément de confort dans l'avancée en âge. Mathilde nous dit par exemple : « ça fait partie d'un confort aussi quand on vieillit d'avoir tout à disposition. On a les médecins, les infirmières, on a les kinés. On a tout ! » et son mari Hugo ajoute « avec le temps ça va devenir important ». C'est pourquoi certains choisissent de se rapprocher du centre, voire de déménager en centre-ville : surtout ceux qui en étaient éloignés.

D'autres aménagements tiennent à des adaptations intérieures du logement, en général envisagées dès lors que des « situations inconfortables » sont rencontrées. Ils peuvent également concerner l'anticipation d'un espace pour recevoir les aides à domicile en cas de besoin, tout en préservant « la vie » de la maison. On retrouve ces deux types d'aménagements chez Mauricette.

On a évoqué Mauricette un peu plus haut comme un cas d'adaptation avérée « par confort », il est aussi un cas d'anticipation.

Pour rappel, le déménagement de Mauricette constitue une adaptation « à vue » visant d'abord à pallier ses difficultés pour utiliser les escaliers de sa maison d'origine. Sa nouvelle maison a aussi été adaptée de différentes manières (barres d'appui, etc.) en vue de faciliter son usage, alors que sa mobilité est limitée : par des problèmes de genoux et de poids.

Au sujet de ces adaptations, elle nous disait ainsi :

- Mauricette : C'est vrai que (*rire*) ça fait un peu maison d'handicapée (*rire*) ! mais non (*sérieuse*) non c'est un confort pour moi c'est tout. Ça ne me dérange pas (...) C'est vrai, peut-être dans les toilettes euh ça fait un peu handicapé, mais j'm'en fiche.

Tout à l'heure, nous n'avions pas repris les propos suivants, mais la phrase continue ainsi :

- Mauricette : Ca me servira à moi dans l'temps euh ça servira à maman quand elle viendra euh... C'est utile.

Chez Mauricette, les raisons se cumulent pour lui faire penser qu'il est vraiment nécessaire de se préparer un cadre « confortable » afin de vieillir « bien ». Ainsi, lorsque je lui demande si elle souhaite rester dans son nouveau logement toute sa vie, elle répond :

- Mauricette : Ah oui ! j'en ai bien l'intention (*rires*) ah oui ah oui oui oui. J'vous garantis qu'il m'a bien pensé et y a une chose qui m'a bien aidée c'est que au mois de février je me suis fait une très grosse entorse qui m'a valu trois semaines de plâtre et ça m'a fait bien réfléchir à au fauteuil roulant (...), mais la maison (*l'ancienne*) n'étant pas conçu pour... donc ça m'a... Bien fait réfléchir pour la maison d'à côté. J'y avais déjà pensé, mais là ça m'a bien conforté. (...) à l'âge que l'on a il faut prévoir on sait pas comment on va finir. Avec le CCAS j'vois des personnes âgées qui me disent 'j'en peux plus de mes escaliers'... Pis y'a l'expérience des parents aussi... Maman quand elle vient qu'elle va aux toilettes elle a des difficultés à se relever donc, la poignée c'est quelque chose qui faut penser par exemple... Pis moi quand j'ai eu mon entorse euh, j'avais besoin aussi donc... En fait, j'ai essayé de penser les choses pour me faciliter la vie au cas où j'aurais des difficultés. Par exemple dans la douche, j'ai fait mettre un petit banc et des poignées pour se tenir dans les toilettes aussi...

Chez Mauricette, une impulsion majeure des adaptations est de pallier des problèmes de genoux rendant l'usage des escaliers de l'ancienne maison « inconfortable ». Ces problèmes de genoux ajoutés à un surpoids rendent aussi difficiles les mouvements tels que se baisser, se relever, se retourner et limitent plus largement sa mobilité. De ce point de vue, la barre d'appui dans les toilettes et dans la douche constituent des éléments de confort particulièrement appréciés aujourd'hui, et rassurants pour demain, si ces problèmes de mobilités tendaient à s'accroître.

Le confort est en lui-même un levier très opérant d'anticipation : car ces jeunes retraités souhaitent être bien et continuer d'être bien. Cependant, il n'est jamais seul à impulser des anticipations, même lorsqu'elles sont en partie revendiquées « par confort », comme on le voit chez Mauricette. C'est en effet souvent une « loi du cumul » qui opère, et de façon particulièrement importante chez ceux qui anticipent l'avenir « en pratique ».

2.3. Une exception notable

Chez un de nos enquêtés, de façon exceptionnelle dans notre échantillon donc, le confort ne constitue pas ce genre de levier : ni de manière silencieuse, ni ambiguë et encore moins revendiquée. Ce qui est en jeu ici est le rapport au confort d'un individu qui y a été moins familiarisé que les autres, du fait de caractéristiques sociales spécifiques : de situation modeste, voire précaire, l'accès au confort a été beaucoup moins important pour lui que chez les autres enquêtés. Il en a ainsi une représentation différente, de même qu'une tolérance très différente à ce qu'il est à même de supporter en termes « d'inconfort », soit « d'inadaptations ».

Chez Joseph, en effet, la définition du confort est restreinte au « confort de base » : électricité, eau courante, chauffage, isolation. Il nous explique d'ailleurs que pour lui, le confort est ce qu'il a aujourd'hui « *bin déjà euh... c'est pas mal... j'veux dire que... j'suis issu d'un milieu qui... n'avait pas autant de confort. Pour moi c'est Versailles là ! J'peux pas vous expliquer pourquoi,*

mais... y'a des choses à améliorer c'est sur, mais... (silence) (...) c'est-à-dire que on avait pas... d'salle de bain pas d' toilettes (rire), mais... C'est-à-dire euh j'ai vécu comme ça euh vous vivrez comme moi, à la dure. ». Même si Joseph nous présente son logement comme un « Versailles », ce dernier était considéré (avant travaux) par Aisne Habitat - auquel il a fait appel récemment et qui nous a permis de le rencontrer - comme en mauvais état, à la limite de l'insalubrité du fait de problèmes d'isolation et de la vétusté du chauffage. Joseph lui-même évoque des problèmes liés à une électricité qui n'est pas aux normes.

En plus de ce rapport au confort marqué par une restriction de ses dimensions, Joseph, limité dans ses activités à cause de ses problèmes de santé, a aussi tendance à rejeter les projections dans sa vieillesse et dans l'avenir : d'une part, il ne veut pas être confronté à une image de soi « handicapée » et il fait partie de ces fragiles qui ne sont pas certains de l'atteindre ; d'autre part, les adaptations sont, de toute façon et de son point de vue, pour les gens « aisés ». Cet exemple montre que la définition du confort est variable selon les catégories de populations : moins les enquêtés semblent y avoir accès, parce qu'ils sont issus de milieux modestes, avec peu de revenus et/ou que le présent est marqué par d'autres priorités telles que la santé. Plus les aspirations qui lui sont liées semblent réduites, limitées au confort « de base », et plus grande est la tolérance à l'inconfort.

Dans ce type de cas, le confort ne fait pas levier : il ne peut conduire à s'inscrire dans une démarche d'adaptation sous couvert de confort, ni dans le présent alors que des difficultés importantes sont rencontrées, ni dans le futur. Ce frein est à la fois d'ordre symbolique, car il concerne une conception du confort, et pratique, car le corps de ces enquêtés semble moins familiarisé aux moindres fatigues et/ou difficultés. Chez ceux y étant davantage familiarisés, la majorité de nos enquêtés, le seuil d'intolérance à l'inadaptation est bien plus élevé. Et il fonctionne d'autant plus qu'il se combine à d'autres leviers particulièrement opérants. Nous allons poursuivre la réflexion maintenant sur les autres leviers susceptibles de se cumuler à celui du confort.

II/ Fuir la maison de retraite, rester « chez-soi »

L'aspiration au « confort » et certaines adaptations lui étant liés renvoient plutôt à des limitations fonctionnelles modérées : que les enquêtés rencontrent déjà et auxquelles ils s'adaptent souvent « à vue » même s'ils ne l'expriment pas toujours ainsi, ou qu'ils envisagent, de manière plus ou moins explicite, à moyen terme. Cette partie sera davantage consacrée à la façon dont ils appréhendent les limitations plus importantes qu'ils pourraient rencontrer à plus long terme. Ils associent le risque de ces dernières à l'étape représentée de l'« être vieux » qu'ils envisagent comme un moment où ils ne « pourront plus faire » un certain nombre de choses. Ces limitations

sont parfois aussi associées à l'étape du « grand naufrage », soit à la survenue de la dépendance. Du point de vue de l'habitat, ce type de limitations rendraient selon eux absolument impraticables certaines configurations de logement, avec des escaliers par exemple, et/ou supposeraient la mise en place de grosses adaptations techniques. Au-delà d'un siège sous la douche, de poignets ou barres d'appui à divers endroits du domicile, on peut citer par exemple l'installation d'un lit médicalisé, mais aussi éventuellement, le recours à des aides humaines pour le ménage, les courses, la toilette.

L'évocation de ces risques de limitations importantes dans les discours, de même que les nécessités d'adaptations auxquelles elles renvoient, aboutit souvent à ce que les enquêtés constatent, d'une part, l'inadaptation potentielle de leur logement pour le futur et, d'autre part, mentionnent spontanément la maison de retraite médicalisée. Or, ces discours révèlent à la fois une volonté forte d'échapper à ce « mouvoir » et celle de rester « chez eux », que ce soit dans leur logement actuel ou un autre. Nous allons explorer ces deux résultats successivement. Nous verrons alors comment ces jeunes retraités réfléchissent dès à présent à un ensemble d'alternatives pour échapper à la maison de retraite, tout en restant « chez-eux ».

1. L'adaptation de l'habitat, une alternative nécessaire à l'EHPAD

Dans les représentations communes, construites socialement, vieillesse, dépendance et maison de retraite médicalisée (EHPAD) sont associées. Nos enquêtés eux-mêmes dans leur discours, et à bien des reprises, font cette association. Cela les amène, dans une partie de leur propos au moins, à mettre à distance l'anticipation d'un futur angoissant et auquel il paraît impossible d'échapper. Cependant, à d'autres moments des entretiens et comme nous le verrons d'abord, l'association entre vieillesse, dépendance et EHPAD a un autre effet : la maison de retraite doit être fuie. Elle doit l'être d'autant plus que son coût paraît exorbitant, comme nous le verrons ensuite. Dans ce contexte, adaptations du logement et déménagement en « habitats intermédiaires » (certains d'entre eux au moins) paraissent tout à fait envisageables, voire parfois déjà anticipés en détail.

1.1. Échapper à un univers « horrible » en restant chez-soi

Dès lors que la question de l'EHPAD est évoquée, nos enquêtés en parlent comme d'un univers « horrible ». Cette horreur renvoie d'une façon générale à l'image de vieillards dépendants qui s'y trouvent et à laquelle ils ont accédé *via* les médias ou les visites rendues à des proches âgés. Il est aussi des points plus spécifiques qui les conduisent à refuser, quoi qu'il arrive, d'y entrer : la dépendance vis-à-vis de l'institution et de ses règles ; la vie collective et/ou trop normée ; l'odeur ;

le fait que seuls des vieux y vivent ; sa ressemblance avec l'hôpital ; l'idée qu'on s'y occupe mal des personnes, voire de façon indigne et maltraitante. Nombre d'entre eux nous tiennent alors des propos similaires à ceux de Paulo : « *Y'a une odeur ça vous prend c'est atroce ! Et... tous ces gens dans les couloirs qui sont là 'ahhhhh' ah non ça serait le pire du pire hein... Moi j'dis à mes filles vous me mettez à l'hôpital vous m'donnez une pilule hein non* », ou ceux de Mathilde : « *Ah non moi j'aime trop mon indépendance pour aller manger à heures fixes pour euh ah non j'me vois pas là d'dans* », ou encore ceux d'Helena : « *Même si c'est des maisons de retraite où ça à l'air bien, aller en maison de retraite c'est perdre complètement son indépendance* ». Dans ce contexte, une première alternative souvent évoquée par les enquêtés, comme Paulo, est celle du suicide⁷⁶.

Cela dit, et même si c'est plus tard dans les discours, une autre alternative est mentionnée et semble alors remplacer la première : l'adaptation du logement. Cette dernière constitue souvent, en fait, LA solution alternative à l'EHPAD. Éva et Paulo par exemple, en expliquent l'importance.

Éva, 61 ans, est assistante maternelle à domicile. Paulo, 64 ans, est un ancien technicien logistique automobile.

En plus de problèmes de dos rencontrés depuis de nombreuses années, ils se sentent tous deux « vieillissants » et ont de plus en plus au fil du temps « un peu mal partout »

C'est pourquoi « le confort » est pour eux « d'autant plus important avec le temps » (soit des aménagements/adaptations du type : poignées facilement manipulables, douche à l'italienne sans besoin d'enjamber ni risque de glisser, barres d'appui, etc.).

Au moment de cet extrait, nous sommes en début d'entretien, je n'ai volontairement pas encore évoqué la question des vieux jours et des adaptations, mais la discussion sur le confort fait enchaîner spontanément le couple sur des publicités d'adaptations vues à la télé.

- Paulo : Quand on voit les pubs, faut pas rire de ça, avant on s'en marrait de ça, mais, faut être honnête, mais arrivé à notre âge bin on rigole plus tant que ça hein (*rire*) on s'dit tiens euh...
- Éva : Bon pour l'instant les genoux ça va ! (*rire*)
- Enquêteur : Ça ne vous dérangerait pas de mettre ça dans la maison ?
- Paulo : Bah non hein, hé sinon c'est La Pad ! (*rire*)
- Éva : L'EHPAD ouais (*rire*)

Éva et Paulo parlent ici de l'EHPAD en riant, mais les propos qu'ils tiendront ensuite à son sujet (et que nous avons cité avant l'extrait) sont loin d'être exprimés avec humour, et la première phrase de Paulo ici « *arrivé à notre âge on rigole plus tant que ça* » montre bien que la question est sérieuse.

Afin d'échapper à l'EHPAD en cas de survenue de limitations importantes, de nombreuses solutions d'adaptations sont évoquées par les enquêtés. C'est le cas des adaptations techniques (type

⁷⁶ Nous reviendrons sur la question du suicide dans notre dernière partie, car elle questionne d'une part les limites des adaptations existantes et d'autre part, les libertés individuelles de s'adapter à l'avancée en âge.

barre d'appui, siège sous la douche, relève-baignoire, lit médicalisé, etc.) vues dans les publicités télévisuelles, sur internet, ou dans divers prospectus reçus. Mais ici, ils mentionnent surtout et majoritairement les déménagements dans un habitat et/ou un environnement plus adapté. Mathilde par exemple, dont on a vu qu'elle aimait « *trop son indépendance pour aller manger à heures fixes* », nous explique qu'elle se verrait plutôt « *dans une maison pour personnes âgées si ça devait se faire, j's'rai pas opposée si par exemple on d'vient très vieux que on peut plus gérer la maison j'dis pas que j'irai pas vivre dans un appartement euh... confortable, mais où on s'rait quand même euh indépendants quoi. Indépendants. Mais vraiment la maison d'retraite proprement dite non j'me vois pas là.* ». Dans le même registre, Karine nous dit « *la maison d'retraite non, mais euh moi j'pense c'est que on devra p'r'être un jour malheureusement, mais revendre ici et acheter un plain pied (...) j'accepterai pas non plus d'aller chez mes enfants, j'garderai mon indépendance dans une maison plus petite un plain-pied* ». Mady quant à elle nous confie « *moi je n'resterai pas seule dans une maison. J'irai en appartement ou en foyer logement ou des choses comme ça* » en précisant « *j'parle pas de comment des apad ou là y a qu'une chambre et où là ça fait vraiment plus hôpital on descend manger tout ça. Ah non non j'parle vraiment des villages foyer logement des choses comme ça où vous avez l'choix. Les sénioriales on s'est renseignés. On a déjà reçu des catalogues c'était un des projets aussi hein (à son mari) ? Les sénioriales ?* ».

L'environnement géographique le plus adapté à l'heure de l'« être vieux » est celui qui permet d'avoir « *tout à proximité* » : contacts, commerces et services divers. Nous y reviendrons en détail dans la quatrième partie de ce chapitre, car la façon dont nos enquêtés appréhendent cet environnement est très liée à leur entourage et/ou aux médias. Concentrons-nous ici sur le(s) type(s) de logement(s) projeté(s) à la place de l'institution. Les « habitats intermédiaires »⁷⁷ sont évoqués de façon privilégiée. Cela dit, seulement certaines catégories d'entre eux paraissent envisageables pour les enquêtés. Ils sont en effet peu enclins à déménager pour un lieu de vie, un « chez-soi », où des espaces-temps sont partagés, même de façon réduite (les repas sont majoritairement mentionnés, les activités parfois). Or, les « habitats intermédiaires » sont décrits comme « comportant généralement des espaces partagés » (Thalineau, 2014, p.17) voire « la dimension collective est posée comme un préalable indissociable » (Nowik, 2014, p.28). Nos enquêtés

⁷⁷ Ils ne les nomment pas ainsi c'est nous qui les identifions de la sorte selon la définition qui leur est donnée par ailleurs (Nowik, Thalineau, 2014 ; Argoud, 2011). Les enquêtés en parlent le plus souvent avec les termes « résidences seniors », « senioriales », « foyer-logement », « résidence pour personnes âgées », en n'étant pas toujours certains et/ou au fait d'ailleurs, des réalités que recouvrent ces habitats. Cela dit, ils concernent selon eux, et de façon plus certaine, des logements faits *pour* les personnes âgées qui rencontrent ou sont susceptibles de rencontrer des limitations fonctionnelles. Soit, des logements un minimum adapté techniquement. Ils évoquent parfois les services spécifiques dont ils disposent (eux-mêmes ou à proximité), mais ces derniers sont majoritairement renvoyés au cadre de vie (au secteur marchand externalisé donc).

questionnent ce préalable tout comme ils questionnent l'importance de ces espaces partagés pour les vieux jours, ou en tout cas, de leur modalité spatiale : en particulier leur intégration au « chez-soi ».

En effet, la vie collective même limitée, et spatialement organisée, leur renvoie l'image de l'EHPAD, en même temps qu'une situation de moindre indépendance. En cela d'ailleurs ils semblent particulièrement marqués par les représentations communes, qui ont souvent tendance à associer « maisons de retraite » et tout habitat pour personnes âgées supposant une dimension collective (Nowik, 2014, p.26). Les individus que nous avons interrogés tiennent aussi, plus fondamentalement, à leurs relations électives, d'une part (De Singly, 2001). D'autre part, ils souhaitent préserver le sens de leur « chez-soi » comme espace d'intimité, personnel et familial (Kaufmann, 2015 ; Gotman, 1988). Ce qui exclut pour la majorité d'entre eux le partage d'espace-temps et/ou de l'organisation domestique avec d'« autres ». Si ces derniers existaient, alors c'est qu'ils se trouveraient en EHPAD et que le(s) temps du « grand naufrage » et/ou du veuvage sont venus. En dehors de ces deux situations, ils tiennent à leur « chez-soi » indépendant. Les relations avec les « autres », ou en d'autres termes, les relations sociales ou « liens faibles » (Nowik, 2016) sont quant à eux plutôt externalisés, à de rares exceptions près (nous y reviendrons).

Au final, les caractéristiques retenues par nos enquêtés lorsqu'ils mentionnent les « habitats intermédiaires » envisageables, et constituant selon eux des alternatives à l'EHPAD, concernent prioritairement une adaptation technique aux limitations fonctionnelles et une situation géographique, à proximité de tous les services dont ils pourraient avoir besoin, voire l'inclusion de ces services dans les espaces de résidences spécifiques. En d'autres termes, ils ont une nette tendance à privilégier les « habitats-services » et « habitats-adaptés » où les espaces de vie restent individualisés, aux « habitats partagés » (Argoud, 2008a) et à tout autre type d'habitat incluant des espaces-temps collectivement partagés directement sur le lieu de vie.

Dans tous les cas, quelle que soit l'alternative envisagée/envisageable, l'adaptation de l'habitat est souvent considérée comme une alternative d'autant plus pertinente à l'EHPAD qu'elle paraît à ces jeunes retraités, *a priori*, beaucoup moins coûteuse financièrement.

1.2. S'éviter des coûts « astronomiques » en adaptant son habitat

Tout comme son aspect « horrible », le coût de la maison de retraite a un effet repoussoir, en particulier pour ceux qui ne seront pas à même de la financer, mais aussi pour ceux qui pourraient le faire. La maison de retraite est souvent décriée aussi pour son coût exorbitant. Ainsi, Paulo et Éva de situation modeste, juste après nous avoir dit qu'adapter leur logement ne les dérangerait pas « *sinon c'est l'Ehpad* » ajoutent « *pis on n'est pas millionnaire hein donc* ». Ce couple n'aurait en

effet pas les moyens, même en vendant leur maison, de payer une maison de retraite sans faire participer leurs enfants : l'adaptation est donc pour eux la seule alternative. Richard et Éliane quant à eux, un de nos couples d'enquêtés les plus aisés qui aurait les moyens d'y entrer, dénoncent pour autant le prix « *affreux* », le coût « *astronomique* », des structures médicalisées pour personnes âgées. Ce prix leur paraît d'autant plus invraisemblable qu'elles sont loin d'accueillir « *humainement* » leurs pensionnaires. Cette dénonciation est récurrente chez nos enquêtés, quelle que soit leur situation financière. Certains comme Jean-Luc et Nathalie vont même plus loin en présentant le secteur des EHPAD dans son ensemble comme « *un commerce* », voire une arnaque.

Nathalie, ancienne mère au foyer quelques années préparatrice en pharmacie et Jean-Luc, ancien conducteur SNCF ont tous deux 61 ans et sont plutôt en bonne santé.

Ils connaissent l'univers des maisons de retraite (qu'ils décrivent à plusieurs reprises dans l'entretien) pour y avoir rendu visite à plusieurs proches âgés.

Les propos suivants sont tenus à la fin de l'entretien, alors que je leur demande ce qu'ils pensent de la façon dont on parle du vieillissement dans les médias

- Jean-Luc : Souvent i' parlent des maisons d'retraite (*à la télévision*)... Moi j'suis un peu... allergique. Bah oui parce que... Moi j'trouve que c'est dev'nu un commerce les maisons d'retraite maintenant. Pour moi ça d'vient un commerce. On impose bientôt les gens à aller en maison d'retraite alors qu'ici ça leur coûterait moins cher, que quelqu'un qui vienne, que d'payer une maison d'retraite.
- Nathalie : Ça dépend de l'état que tu es.
- Jean-Luc : Bah oui, j'suis d'accord avec toi, mais bon. C'est... Mon point d'vue j'en déroge pas t'façon. Comment y sont... Pas tous. Mais la maison d'retraite pour moi c'est pas... Pas l'top.
- Enquêteur : C'est un univers que vous connaissez ?
- Jean-Luc : Un ptit peu oui. Donc c'est pour ça j'en ai une très mauvaise opinion. Tous ceux qu'on a été voir euh... sur l'coup j'ai dit hé non... maison d'retraite euh... on peut pas prévoir ça on ira pas.
- Nathalie : Faut jamais dire jamais parce que...
- Jean-Luc : Mais... ceux qui veulent pas y aller moi j'suis entièrement d'accord avec eux. (*affirmatif, petit silence*) Donc c'est pour ça qu'on dit, i' faut... Comment, euh, accentuer pour les gens i' restent euh chez eux... En les aidant plus chez eux que... Souvent, on dit i' faut mettre en maison d'retraite parce qu'y peuvent pu rester chez eux, c'est faux ça, y'a moyen de... garder les gens chez eux.

Nombreux sont les enquêtés comme Jean-Luc et Nathalie à rappeler au moment où ils rejettent l'idée de la maison de retraite que « *des solutions, y'en a plein, pour rester chez soi* ». Ces solutions leur apparaissent (à ce moment au moins, nous y reviendrons), bien moins coûteuses que le paiement d'un EHPAD. L'argument est alors mobilisé de la même façon que les adaptations mentionnées soient légères, en cas de limitations modérées, ou plus conséquentes, en cas de limitations importantes. Les premières font notamment référence aux barres d'appui, aux sièges

dans la douche, ou encore à la mise en place d'une cloison supplémentaire, ou des changements de disposition des pièces, etc.. Elles sont souvent d'autant plus envisageables et envisagées qu'elles sont considérées par les enquêtés comme « *des pt'its trucs* », peu coûteux en argent, mais aussi en travaux et qui permettent, en plus, un gain de « confort ». Quant aux adaptations plus importantes, comme un lit médicalisé ou un monte-escalier par exemple, elles ne sont certes pas considérées comme « *des petits trucs* », mais compte tenu du prix des EHPAD, un calcul financier joue en leur faveur. C'est ce qu'indique Hector, lorsqu'on lui demande s'il serait prêt à installer un monte-escalier chez lui, ce à quoi sa femme Myriam ajoute « *pis quand on voit le prix des maisons de retraite et tout ça, ça vaut l'coup d'investir dans une chaise électrique hein ! (silence)* ».

Moins coûteuses que l'EHPAD, plus humaine, « confortables » de surcroît, les adaptations du logement constituent des alternatives majoritairement envisageables par les jeunes retraités rencontrés. Et elles permettent de « rester chez-soi », comme le souligne Myriam après avoir évoqué plusieurs adaptations vues en catalogue : « *quand on voit tout ça, j'dis euh, ça permet de pouvoir **continuer à vivre ici** (insiste) en fait. Parce que sinon... ou vous descendez une chambre, ou vous vendez pis vous prenez aut'chose donc euh bon. Et le but c'est quand même de rester chez soi le plus longtemps possible. Donc.* ». Notons que Myriam évoque l'idée de « rester chez-soi » tout en mentionnant le déménagement. L'association entre « rester chez-soi » et « déménager » est récurrente dans notre corpus. Elle apparaissait déjà plus haut lorsque nous évoquions les « habitats intermédiaires ». Cette association révèle un rapport spécifique de ces Baby-Boomers à la mobilité, ainsi qu'une définition étendue du « chez-soi », auxquels nous allons nous intéresser maintenant.

2. D'un chez-soi à l'autre : une définition élargie du domicile et de l'adaptation

Dans la première partie de la thèse, nous avons considéré *a priori* le déménagement comme une façon d'aménager son habitat et comme une forme d'adaptation aux limitations fonctionnelles. Les discours et les pratiques des enquêtés montrent qu'ils l'envisagent également comme tel. La grande majorité se dit en effet prête à déménager au cas où des limitations fonctionnelles rendraient leur logement inadapté, quand d'autres l'ont déjà fait : nous avons eu l'occasion de les évoquer dans la partie précédente sur les aménagements « de confort ». Rappelons ici que chez les individus issus de la génération précédente l'« attachement au lieu peut conduire à limiter les possibilités » d'adaptations (Renaut, *et alii*, 2011, p.102). Un résultat différent est ainsi constaté chez nos enquêtés Baby-Boomers, résultat qui invite à penser leur rapport spécifique à la mobilité et leur attachement aux lieux, mais aussi plus largement le sens qu'ils donnent au « chez-soi ».

Nous verrons en particulier ici, que la facilité avec laquelle nos enquêtés envisagent (ou ont déjà réalisé) une « mobilité d'adaptation » autour de la retraite, doit se comprendre d'abord selon la représentation qu'ils ont du parcours habitant, qui suppose l'idée qu'à chaque étape de la vie correspond un type d'habitat. Nous montrerons ensuite que leur rapport détaché aux symboles et aux fonctions de l'habitat explique également cette facilité avec laquelle ils sont à même d'en changer, en particulier autour de la retraite. Les « effets d'âge », de « contexte » et de « génération » sont particulièrement influents ici.

2.1. Des habitats pour des temps de la vie

La « carrière habitante » des Baby-Boomers rencontrés est marquée par une logique de mobilité généralisée qui les a conduits, comme de nombreux individus issus de ces générations et des suivantes, à multiplier les déménagements (Fol, Miot, Vignal, 2014 ; Bonvalet, Ogg, 2009). Nos enquêtés ont ainsi eu, au cours de leur vie, plusieurs logements. Même si certains sont dus à des mobilités professionnelles, chaque déménagement correspond en général à un passage dans une étape différente de leur existence : mise en ménage, naissance du premier ou deuxième enfant, et parfois, retraite. Une conséquence de ce parcours est qu'ils appréhendent la (les) forme(s) de leur(s) habitat(s) en fonction du cycle de vie dans lequel ils se trouvaient, se trouve ou se trouveront, comme nous le verrons d'abord. Ensuite, nous montrerons comment cette appréhension spécifique des « étapes de l'habiter », intriquée à leurs représentations des étapes de l'avancée en âge, influence les anticipations « symboliques » et « pratiques » de « mobilités d'adaptations ».

2.1.1. « Chaque chose en son temps »

L'association par les enquêtés de chaque habitat dans lequel ils ont vécu à une étape particulière de leur existence illustre une nouvelle fois l'influence prégnante des passages d'étapes au cours du cycle de vie, sur les modes de vie en général et sur l'aménagement du logement en particulier (Ramos, 2011 ; Kaufmann, 2011 ; Leborgne-Uguen, Pennec, 2000). La façon dont cette carrière passée, présente et future est appropriée par les enquêtés, montre également qu'ils semblent avoir intériorisé l'idée qu'à chaque étape de la vie correspond un type de logement spécifique. C'est ce qui apparaît dès lors qu'ils parlent de leur(s) habitat(s) et/ou leur(s) déménagement(s) tout au long de la vie, mais aussi en particulier de ceux effectués ou projetés pour leur retraite. Nombreux sont ainsi ceux à nous présenter leur maison actuelle comme un logement de « début de retraite », qui fait en quelque sorte office d'« habitat intermédiaire » dans leur parcours de vie, avant qu'ils ne le quittent pour un logement plus adapté, « quand ils seront vieux » et qu'ils « ne pourront plus » habiter celui-ci. Nos résultats vont, ici aussi, dans le sens de ceux de Laurent Nowik et Alain

Thalineau qui montrent qu'aux différentes temporalités de la retraite, correspondent différentes formes et logiques de mobilités (2009).

Nos enquêtés suivent en effet des logiques similaires à ceux interrogés par ces chercheurs, avec des « mobilités de confort » effectuées de façon privilégiée autour de la cessation d'activité et des « mobilités d'ajustement »⁷⁸ projetées (en cas de besoin et donc non-automatiquement) plus tard dans le cycle de vie (Nowik, 2016, p.199). Chez nos enquêtés on l'a vu, « mobilité de confort » et « mobilité d'ajustement » ont des points communs et se recouvrent tout ou partie, fort des similitudes entre leur conception du « confort » et de l'« adaptation ». Cela dit, les premiers ajustements et adaptations effectués, parce qu'ils sont plutôt « légers » autour de la retraite, pourraient ne pas suffire en cas de limitations plus importantes et/ou lorsqu'ils seront « vieux ». C'est pour cela qu'ils envisagent des mobilités de ce type supplémentaires où, à la différence de celles effectuées aujourd'hui, la logique « d'ajustement » se trouverait placée au centre. Mais il ne faut pas être pressé et faire les choses dans l'ordre : « *chaque chose en son temps* » nous disent Robert et Sandrine, « *à chaque époque ses soucis* » expliquent quant à eux Nadine et Thierry.

En effet, ce n'est « *pas le moment* » pour la majorité d'entre eux d'aller jusqu'à effectuer une « mobilité d'adaptation ». Tant que le besoin ne se fait pas « sentir », corporellement surtout, ils se contentent de la projeter plus tard. C'est ainsi que Mathilde nous dit « *on vieillira comme tout le monde donc faudra s'adapter quoi, mais c'est pas urgent on a encore du temps (rire) pis y'a plein de choses qu'on a pas encore envisagées parce que... on est des jeunes retraités ! (rire)* ». Parce qu'ils sont des « *jeunes retraités* », que « *ce n'est pas le moment* » de voir trop loin, les enquêtés souhaitent profiter au maximum « *tant qu'on peut* » de leur maison actuelle, surtout si elle a de grandes chances d'être quittée à moyen terme. C'est d'ailleurs pourquoi Carole a « *râlé* » quand Henri a voulu, dès la retraite, qu'ils déménagent. Elle nous explique : « *Au début on s'était dit (c'est en fait l'idée de son mari Henri), on a une grande baraque, on part et puis on réduit parce qu'on va être retraités. Mais moi j'ai râlé parce que j'ai dit on a une maison sympa avec un jardin tout près du centre de ville, c'est quand même pas si fréquent. Si on fait ça j'aurai passé toute ma vie, 40 ans, à travailler, nettoyer ma maison, nettoyer mon jardin et au moment où je vais pouvoir souffler en profiter un peu tu vas me mettre en appartement ? Ah Non. (affirmative et déterminée)* ».

⁷⁸ Nous employons pour notre part l'expression « mobilité d'adaptation ». Elle peut être entendue comme un synonyme de « mobilité d'ajustement », lorsqu'elle est effectuée dans une démarche d'adaptation « à vue », car il est question de « s'ajuster » à une situation. La synonymie vaut moins, de notre point de vue, lorsque nous employons « mobilité d'adaptation » alors qu'elle est effectuée dans une démarche d'anticipation. Car les enquêtés s'ajustent moins à l'existant qu'ils ne le prévoient, l'anticipent.

Le déménagement est loin d'être un problème pour la grande majorité de nos enquêtés, il est plutôt une solution : il faut simplement qu'il ait lieu au bon moment. Chez les enquêtés n'ayant pas encore déménagé, ce bon moment est en général défini en fonction de la manière dont ils se représentent l'avancée en âge. Ils projettent ainsi, comme nous allons le voir maintenant une série de « déclics » spécifiques, à des moments particuliers de leur avancée en âge, qui supposerait une (nouvelle) mobilité. Par la même occasion, nous verrons que pour ceux qui ont déjà déménagé, les déclics sont similaires, à deux différences près, dont une est particulièrement riche de sens.

2.1.2. Les « mobilités d'adaptations » et leurs « déclics »

Nous avons eu l'occasion de dire que les jeunes retraités de notre échantillon se représentaient l'avancée en âge comme une temporalité à trois étapes, celle du vieillissement accru, celle de l'« être vieux » et celle du « grand naufrage », et qu'à ces étapes correspondaient deux *turning points*, celui du « quand on ne pourra plus » et celui du surgissement de la dépendance. Compte tenu de la manière dont les enquêtés ont nuancé cette première façon d'appréhender l'avenir, l'inéluctabilité d'un « grand naufrage » en particulier, il nous faut ici légèrement modifier ce premier portrait de l'avancée en âge. Pour « coller » au plus juste leurs représentations prises dans leur ensemble, et rendre compte de leurs effets.

L'avancée en âge se présente ainsi, de façon majoritaire, comme une temporalité à trois ou quatre étapes : celle d'un vieillissement accru, celle de l'« être vieux », celle de « la vieillesse » d'abord. Le passage de la première à la seconde est plutôt brutal avec le surgissement du « quand on ne pourra plus », mais ces trois étapes semblent au fond, surtout marquées par la progression d'un amoindrissement qui rend progressivement moins capable de faire et/ou plus sensible à la fatigue, sans pour autant empêcher complètement de faire et/ou d'être. De ce point de vue, la quatrième étape, celle du « grand naufrage » ne devient plus qu'une probabilité : elle peut, ou non, arriver.

Ces représentations modèlent fortement la façon dont les enquêtés projettent les nécessités d'adaptations auxquelles ils sont susceptibles d'être confrontés. De façon plus précise, la manière dont ils conçoivent les étapes suivantes de leur vieillissement les conduit à anticiper, *a minima* « symboliquement » et parfois « en pratique », des adaptations types selon des « déclics » types. Parmi ces adaptations types anticipées, les déménagements futurs sont surreprésentés. Nous allons donc revenir ici sur les différents « déclics » qui leur sont associés et les temporalités de l'avancée en âge, et *a fortiori* de la retraite, dans lesquels ils s'inscrivent : chez ceux qui les anticipent « symboliquement » d'abord, puis chez ceux qui le font « en pratique » ensuite. Les déménagements associés à l'étape du « grand naufrage » (et au déclic « surgissement de la

dépendance ») ne retiendront pas notre attention ici, car ils ne renvoient pas pour nos enquêtés à un déménagement vers un « chez-soi », mais vers l'institution. Nous y reviendrons plus tard, notons simplement ici qu'ils sont à considérer, eux aussi, comme des « mobilités d'adaptations ».

a) Chez ceux qui anticipent « symboliquement »

Chez ceux qui anticipent « symboliquement » un déménagement futur, une première série de « déclics » fait référence au moment auquel « on ne pourra plus », ouvrant sur l'« être vieux ». La majeure partie d'entre eux relèvent de la santé : ne plus pouvoir et/ou ne plus avoir envie d'entretenir l'intérieur (plutôt chez les femmes) ou l'extérieur (plutôt chez les hommes), monter un escalier ou conduire. Le « déclic-conduite », quant à lui, n'est pas évoqué par tous les enquêtés. En effet, il l'est de façon importante par ceux qui vivent à la campagne, d'autant plus si elle est isolée et/ou sans transport en commun ni activités. Il l'est rarement chez ceux qui vivent en ville ou dans des centres bourg étant donné qu'ils ont « *tout à proximité* » et pourront donc « *tout faire à pied* » même avec quelques limitations. La question de l'entretien quant à elle, du jardin notamment, a occupé une place importante dans les discours. Bien que les aides humaines puissent être envisagées à d'autres moments et sur d'autres points, elles le sont ici rarement : pour des raisons de coût (nous y reviendrons), mais aussi voire surtout parce que chez de nombreux d'enquêtés ne plus pouvoir entretenir le jardin soi-même veut dire que l'on ne sera plus en mesure d'habiter la maison (et réciproquement) et qu'il faudra donc partir ailleurs.

Le lien entre difficultés importantes d'usage de la maison et impossibilité de l'entretenir est souvent très clair dans les discours, or, ne plus pouvoir entretenir est un « déclic » majeur à l'origine des projections de déménagement. Maïté nous dit ainsi que « *je pars du principe que si il ne pouvait plus... si on avait du mal à... à... circuler dans la maison, on pourrait plus l'entretenir, que ce soit moi au niveau entretien ménager ou lui niveau entretien extérieur on pourrait plus, donc euh, on devrait changer de maison. Donc, on n'adapte pas du tout la maison pour quand on sera vieux et... non. Non. Quand on pourra plus on partira et puis c'est tout* ». Même si quitter sa maison « avec jardin » peut être source de tensions comme nous le verrons plus loin, la plupart du temps les conjoints s'accordent à son sujet : si son entretien est trop difficile, voire devient impossible, malgré les aménagements de « moindre effort » qui ont pu être réalisés en début de retraite, alors le temps sera venu de déménager – « c'est tout » rajoutent-ils souvent comme Maïté.

Cette première série de « déclics » projetés est liée surtout à l'amointrissement du pouvoir faire, caractéristique pour les enquêtés de la santé de l'« être vieux ». L'importance de ce déterminant « santé » dans les projections de nos enquêtés, renvoie également aux motivations de

« mobilités d'ajustement » réalisées par des personnes plus âgées, telles qu'elles sont analysées par ailleurs (Nowik, 2016). Une seconde série de « déclics » fait plutôt référence aux dynamiques de mode de vie que nos enquêtés associent à cette prochaine étape de l'existence, ou à la suivante, la vieillesse. Ce sont ici davantage des « événements » qui font « déclic » et qui entraînent la projection d'une « bifurcation » dans le parcours de vie et d'habitant (Beessin, Bidart, Grossetti, 2010 ; Nowik, 2016). Parmi les plus mobilisés, on peut citer : le fait que les petits-enfants n'aient plus besoin d'être gardés et/ou qu'eux et leurs parents viennent moins souvent ; que les parents âgés décèdent ou entrent en institution et n'aient donc plus besoin d'être aidés ou visités ; la survenue d'un « âge limite » auto-défini pour adapter son logement et surtout pour déménager ; le veuvage.

Hélène et Joe par exemple, nous expliquent qu'ils souhaiteraient re-déménager, plutôt au soleil, pour avoir une meilleure qualité de vie et toujours en appartement, parce qu'ils vieillissent. Cependant pour l'instant « *il y a besoin de papy mamy quoi, notre fille elle est seule donc, on a les petits enfants on va attendre qu'ils soient plus autonomes* ». Régis et Marie quant à eux, attendent que la mère de Marie souffrant de la maladie d'Alzheimer obtienne une place en institution, afin qu'ils puissent rejoindre leurs neveux et nièces dans le sud de la France et ainsi ne « *pas vieillir seuls* », car ils n'ont eux-mêmes pas d'enfants. Ils en profiteraient par la même occasion pour acheter une maison de plain-pied plus adaptée que la leur actuellement. Mady et Joffrey de leur côté, alors qu'ils nous disent être prêts à re-déménager en cas de besoin (ils viennent de le faire), nous expliquent qu'« *on peut continuer à vivre sa vie tranquillement quoi. Mais c'est pas à 80 ans qu'on bouge. (...) maximum 75 ans faut que le projet définitif soit carré et fixé. Rien qu'un déménagement à 75 ans c'est toute une épopée* ».

Les déclics « âge du déménagement » et « veuvage » sont plutôt associés chez les enquêtés à la troisième phase représentée de leur avancée en âge, celle de la vieillesse. L'âge limite du déménagement par exemple, est en général à peu près le même dans les discours, autour de 70/80 ans. Ce moment semble chez eux, et au final, le moment de l'entrée dans la vieillesse : c'est d'ailleurs pour cela qu'il est « limite ». Puisqu'à partir de ce moment surtout, les changements sont jugés plus difficiles à vivre : « *c'est toute une épopée* », nous disait précédemment Mady en mobilisant l'exemple de sa mère qui a déménagé à 80 ans. L'intérêt de procéder à une « mobilité d'adaptation » avant cet âge, permettrait d'ailleurs, peut-être, selon les enquêtés, d'évacuer le risque d'un « grand naufrage ». Cela permettrait aussi de s'économiser la fatigue trop lourde d'un déménagement effectué (trop) tard, qui peut d'ailleurs jouer sur sa représentation positive, comme cela est d'ailleurs observé par ailleurs (Chaillou, *et alii*, 2008).

Pour ce qui est du veuvage, ces jeunes retraités l'évoquent en général sans parler du « grand naufrage ». La question centrale devient alors comment continuer de mener sa vie à la vieillesse si on est seule : elle est posée surtout par les femmes, qui ont intériorisé leur probabilité importante de finir leurs jours sans leur conjoint. La « mobilité d'adaptation » est ici l'anticipation « symbolique » la plus mise en avant : car elle permet de se rapprocher des « autres » (relations sociales diverses et/ou proches, à importance équivalente) et des centres-ville (pour avoir tout à proximité), mais aussi d'avoir un logement plus petit (moins lourd à entretenir). Nombreuses sont les femmes qui nous disent ainsi « *je resterai pas toute seule dans mon coin* » ou « *je resterai pas dans une grande maison comme ça* » ou encore « *je ferai en sorte de pas enquiquiner mes enfants* ».

Dans les projections de nos enquêtés, les déterminants de la mobilité à l'heure de l'« être vieux » et de la vieillesse se trouvent très proches des pôles « protection de soi », « mode de vie » et « famille » décrits par Laurent Nowik (2016). Ici, les deux premiers sont très souvent d'importance équivalente et présents chez un même couple, le « pôle famille » quant à lui, en a davantage chez les femmes qui projettent leur veuvage à l'heure de la vieillesse, tout comme il peut l'être d'ailleurs chez celles qui le vivent déjà (Pennec, 2013 ; Caradec, 2009b). De façon plus large ici, nos enquêtés, dans leurs projections, rejoignent assez fortement les individus aujourd'hui plus âgés dont les réflexions et pratiques sont proches alors qu'ils font face, dans le présent, à ces situations (Pennec, 2013 ; Nowick, 2016). Il en va de même pour nos enquêtés ayant déjà déménagé.

b) Chez ceux qui s'adaptent et anticipent « en pratique »

Il est intéressant de constater que, pour les personnes de notre échantillon qui ont déménagé ou prévoient de le faire à court terme, bon nombre de « déclics » identitaires sont mentionnés, à deux différences près cependant, la seconde étant particulièrement riche de sens. Ces déclics ne sont ni imaginés ni projetés, mais ont été/sont expérimentés ; ils ne sont jamais renvoyés à la figure de l'« être vieux » ou à l'étape de « la vieillesse », mais à la figure de l'être vieillissant et *a fortiori* à l'étape du « vieillissement accru », où il est moins facile d'entretenir. Ils peuvent également être renvoyés, parfois uniquement, à des problèmes de configurations du logement. Dans les deux cas (vieillissement accru ou configuration du logement problématique), les « déclics » sont très souvent associés dans les discours à des « situations inconfortables ».

Par exemple, l'impossibilité de pouvoir conduire est déjà rencontrée par certains enquêtés et elle contribue fortement à ce qu'ils aient entamé ou projettent à très court terme un déménagement : en début de retraite et même avant. C'est notamment le cas de deux couples dans notre échantillon : Inès et Maurice, et Jean et Nicolette. Chez le premier, Inès ne peut plus conduire faute de problèmes

de santé et chez le deuxième, Nicolette n'a pas son permis. Tout d'abord, notons que dans ces deux cas, les déterminants de la mobilité sont multiples. Inès et Nicolette cherchent à se rapprocher « *des contacts* ». Inès souhaite lutter contre la solitude suscitée par son passage en retraite et qui n'est pas compensée par des sociabilités de proximité alors qu'elle vit dans une campagne isolée. Nicolette quant elle, souhaite changer d'environnement relationnel pour sa retraite (dans deux ans) alors qu'elle est postière de son village, nous avons eu l'occasion d'évoquer précisément son cas dans la partie précédente de la thèse. Pour les deux couples, se rapprocher des services, médicaux et paramédicaux notamment, est aussi important. Jean et Inès, en « mauvaise » santé, se sentent « fragiles » : que ces difficultés s'aggravent ou non, se rapprocher de ces services les rassure, pour le présent et pour l'avenir, et leur paraît « *plus pratique* ».

Ces éléments, qui sont à relier à des dynamiques de « mode de vie », relationnelles en particulier, et/ou de « protection de soi » (Nowik, 2016), sont des déterminants forts de la mobilité ici. Cependant, le « déclic-conduite » a une place notable, voire majeure ici. En effet, si Inès pouvait encore conduire, la question d'un déménagement ne se poserait probablement pas, comme elle nous l'explique d'ailleurs : cela lui permettrait d'être « *libre* », de se déplacer pour « *voir du monde* ». De la même manière, si Nicolette avait le permis, elle ne craindrait pas d'être « *coincée* » au moment de sa retraite : chez elle avec son mari et dépendante de lui pour ses déplacements et/ou dans un village où tout le monde la connaît « *comme la dame de la poste* ».

Chez ces enquêtés, vivant tous deux dans une campagne relativement isolée, l'accès aux services médicaux et paramédicaux pourrait dans l'absolu, attendre encore un peu. C'est vraiment l'absence de motorisation, de la liberté de mouvement, telle qu'elle rend impossible la réalisation de ses aspirations à la retraite (en particulier de « début » de retraite) qui entérine le choix du déménagement. Ce dernier se présente alors d'abord comme une « adaptation à vue », mais les enquêtés en profitent pour mettre en place des anticipations « pratiques ». Ici, et contrairement à ce qui a pu être vu par ailleurs chez les personnes aujourd'hui âgées (Caradec, 2007a), l'arrêt de la conduite ne constitue pas un « déclencheur de déprise » chez ces personnes plus jeunes, au contraire, il est l'occasion d'une « re-prise » pour laquelle l'aménagement de l'habitat, *via* une « mobilité d'adaptation », constitue un « support » particulièrement investi.

Un autre « déclic » évoqué plus haut était celui de la présence moins importante des petits-enfants et enfants au domicile, et plus largement dans la vie des jeunes retraités interrogés. Chez certains de nos enquêtés, elle est déjà expérimentée. Or, lorsqu'elle se combine à l'accroissement de limitations et/ou au sentiment accru de vieillir, elle semble accroître la fatigue et la lassitude de l'entretien du logement : ce dernier a de moins en moins un « sens familial » (Kaufmann, 2015).

Michel par exemple, explique que le couple réfléchit actuellement à déménager pour un plain-pied, à cause des escaliers, de la grandeur de la maison et de limitations croissantes, ce à quoi sa femme ajoute « *tant qu'on avait les enfants à la maison on y pensait pas, parce qu'i nous fallait une maison assez grande parce qu'on avait les trois enfants, après, les deux plus vieux avec leurs copines qui sont venues habiter ici... Maintenant c'est grand, faut entretenir...* ».

Souvent, les déclics se cumulent, et de nouveaux apparaissent même. Le cas de Richard et Éliane qui s'apprêtent à rejoindre la ville en appartement est très illustratif de ce point de vue.

Richard et Éliane, tous deux 75 ans, en bonne santé, mais se sentant vieillissants, n'ont désormais plus le courage, ni la force physique d'entretenir leur grand jardin : alors qu'ils commençaient déjà « *à caler* » depuis un moment, au cours des dernières tâches extérieures ils se sont dit : « *ça suffit* ».

L'entretien de cette grande maison et de son jardin leur semble d'autant moins nécessaire et facile que leurs enfants et petits-enfants viennent moins souvent : la maison a perdu son usage « familial » de « point de rassemblement » en particulier.

Éliane et Richard nous confient également « *fatiguer pas mal* » de l'usage de leur maison, construite avec « *des marches un peu partout* ». Cette fatigue s'est accrue au fil du temps et surtout depuis la retraite, où, malgré les aménagements « de confort » entrepris, les « *trois marches restantes* » ont eu tendance à devenir une « *obsession* ».

Cette « *obsession* » est devenue d'autant plus grande que le plain pied leur semble essentiel : un élément « *de confort* » pour le présent et pour l'avenir.

Ils expriment d'ailleurs les risques d'avoir un escalier comme le leur au cas où de l'arthrose surviendrait « *c'est pas confortable alors vous le faites pas ou alors vous prenez des risques inconsidérés et vous vous cassez la figure* » dit Richard.

Richard et Éliane n'ont pas de problèmes de santé de ce type, mais ils pensent que cela pourrait arriver et ils approchent aussi d'un âge jugé « limite » pour déménager.

Ils définissent ce dernier à partir d'expériences de proches âgés « *barbantes* » et de leurs expériences professionnelles (ils étaient tous deux médecins). Cet âge limite est aussi défini à partir de leur représentation générale de l'avancée en âge tout comme l'expérience personnelle qu'ils en font :

« *vous devez le savoir, plus on vieillit moins on s'adapte* » dit Éliane, alors que Richard explique avoir aujourd'hui plus de mal à se préparer aux voyages par exemple, ou encore à changer ses habitudes quotidiennes : « *on met plus de temps, on est plus raide* » dit-il, « *c'est pour ça on s'est dit, peut-être pas trop attendre (avant de déménager)* » ajoute Éliane.

L'ensemble de ces « déclics », cumulés, a fortement contribué à amorcer un déménagement, mais il en est un, non évoqué jusque-là, qui l'a entérinée : le « *déclic-intempéries* ».

Le couple vit dans une campagne isolée à plusieurs kilomètres d'une ville où se trouvent les premiers commerces. L'accès à la maison depuis la route est lui-même compliqué. Or, les deux hivers précédents l'entretien, des intempéries neigeuses ont fait qu'ils se sont retrouvés « *trois jours bloqués* ».

Ils décrivent le deuxième hiver comme une « *piqûre de rappel* » qui fait « *déclic* » et expliquent qu'il est temps de s'adapter à un isolement jugé risqué.

Ces « *déclics* » activent aussi leurs réflexions sur l'avenir : « *si jamais, un médecin pourra pas venir, y'a plus qu'un hélicoptère, si on fait un infarctus n'importe quoi* » nous dit Éliane, alors que Richard de son côté affirme « *faut quand même arriver à être lucide* ».

Cet événement a activé brutalement l'enjeu d'une « protection de soi » chez ces enquêtés et *a fortiori*, une « mobilité d'adaptation » par anticipation des risques (Nowik, 2016). Cela dit, l'aspiration à un mode de vie plus simple et moins fatigant l'avait déjà rendu désirable : pour vivre « mieux » aujourd'hui, et pour vivre « *le moins mal* » l'évolution du vieillissement demain, cette dernière étant cela dit, projetée à demain, tout comme l'identité de « vieux » à laquelle elle renvoie. On peut imaginer que les « *déclics* » impulsant les « mobilités d'adaptation » dans une perspective d'anticipation soient encore plus divers, en fonction notamment de la variété des habitats et des environnements géographiques dans lesquels évoluent les individus.

2.2. Logiques d'attachement et de détachement aux lieux

Nous évoquons plus haut le contexte social d'avènement de la mobilité ainsi que le parcours d'habitant « mobile » de nos enquêtés Baby-Boomers, dont une première conséquence est l'association des diverses temporalités de l'existence à des habitats spécifiques et souvent, de fait, différents. Nous allons revenir ici, dans un premier point, sur une autre conséquence de ces dynamiques générationnelles et socio-historiques particulières. Nous montrerons ainsi comment les parcours « mobiles » de ces enquêtés rendent d'autant plus « facile » leur propension se projeter aujourd'hui, ou demain à leurs vieux jours, dans un autre logement si le besoin s'en fait sentir. Dans un second point, nous verrons que ces « logiques de mobilités » sont également renforcées par l'influence d'autres dynamiques, qui tiennent aux rapports entretenus par ces individus aux symboles et aux fonctions du « chez-soi », en même temps qu'aux relations qui s'y inscrivent.

2.2.1. être ou ne pas être « nomades », une influence notable

Le lien entre parcours d'habitants « mobiles » et propension à la mobilité en début ou milieu de retraite est déjà souligné par des travaux de recherche (Bonvalet, Ogg, 2009 ; Nowick, 2016). Il est parfois directement mis en avant par les enquêtés. C'est ce que font deux des couples rencontrés, qui se situent à deux extrêmes opposés en termes de « carrière habitante », ce pour quoi ils sont aussi deux exceptions de notre échantillon. Commençons par reprendre le cas de Jeannette et Yvon, chez qui des mobilités professionnelles multiples ont fait se succéder les logements et lieux de vie.

Jeannette, 58 ans, ancienne mère au foyer et Yvon, 59 ans, ancien militaire chef de service immobilier, ont acheté une maison au moment de la retraite d'Yvon. Celui-ci disposait jusqu'alors d'un logement de fonction pour la famille.

Cette maison a entièrement été réhabilitée avant qu'ils n'y entrent. Elle a par la même occasion été entièrement adaptée par anticipation de leurs vieux jours.

Les propos qui suivent sont extraits du début de l'entretien avec ce couple. Après avoir évoqué les nombreux travaux effectués et le fait que, 4 ans après ils sont « encore dedans », Yvon dit à sa femme en plaisantant :

- Yvon : Je finis et après on r'vend ! Et on rachète sans travaux !

- Jeannette : Bah pourquoi pas !

Je leur demande s'ils sont sérieux, leurs réponses me paraissent à ce moment invraisemblables, compte tenu de l'ampleur des travaux réalisés, par anticipation de surcroît.

- Jeannette : On n'sait pas l'avenir c'qu'y nous réserve ou la santé ou quoi, mais c'est sûr que... On n'aura pas d'a priori pour revendre ça c'est clair, on s'attache pas à la maison de toute façon. Parce que parce qu'on pourra plus que l'entretien s'ra trop important parce euh quand on a acheté bon not' fils vivait encore avec nous et donc on a pris plus grand quoi, mais maintenant il vit avec euh sa copine donc, faut entret'nir quoi, ou, par rapport à la santé si fallait euh on le f'ra. Nan on n'est pas attachés.

- Yvon : Pis faut savoir que, bon, en 38 ans de services, on a fait 18 déménagements. On s'attache pas à des murs ! On s'attache pas !

- Jeannette : Oui c'est vrai, c'est vrai, on s'attache pas on peut pas on a tellement eu de...

- Enquêteur : Vous vous n'êtes pas dit ça sera votre maison euh... ?

- Yvon : Ah non, ah non pas du tout !

- Jeannette : Pour notre fin de vie ? Ah non, il fallait qu'on se pose parce que euh on était mis dehors, mais, maintenant euh, si ça nous dit d'descendre euh au soleil on partira

- Yvon : On a fait quelque chose pour qu'on soit bien, pour qu'on vieillisse bien, qu'ce soit confortable euh, mais, voilà après, si demain on a l'touc qu'on trouve un beau truc on n'est pas attaché ! On n'est pas attaché ! (*très exclamatif*) « ne t'étonne de rien, car tout arrive et ne t'attache à rien, car tout s'en va » (*sourire*)

Forts d'une « carrière habitante » à mobilités multiples, Jeannette et Yvon se sentent prêts à redéménager : pour faire face à des limitations ou simplement pour le plaisir. Éva et Paulo aussi mettent en avant ce lien, mais ils le font d'une autre façon. Situé à une autre extrémité, le parcours d'habitant « immobile » de ce couple fait qu'ils auraient du mal à quitter leur logement en cas de besoin. Paulo nous confie ainsi que : « *on saura pas... des fois on se dit oui un pt'it appartement ou une plus petite maison, mais on saura pas. Vous savez ça fait 40 ans qu'on est là euh... moi j'suis né ici (dans la même rue), dans une maison pareille. Bien que. Bof. Si y faudrait y faudrait hein. Après ça dépend, c'est vrai que y'en a y ont l'habitude avec le travail d'avoir bouger de... Ca doit être plus facile, mais nous non. Moi j'suis né dans l'quartier j'ai toujours euh...* ».

L'absence de « socialisation à la mobilité » au fil du parcours d'habitant, ou sa présence discrète, conduit une minorité d'enquêtés à se sentir « *pas nomades* » comme dit Joseph. À l'inverse, et chez la majorité cette fois, sa présence parfois forte explique en partie qu'ils envisagent facilement un, voire plusieurs nouveaux déménagements. Cette expérience passée de la mobilité constitue une ressource mobilisable en cas de besoin (celui de s'adapter à des limitations par exemple) ou simplement par envie (comme aller vivre au soleil) puisqu'ils ne sont « *pas attachés à des murs* ». Comme nous allons le voir maintenant, ce rapport de détachement au domicile, marqué par leur socialisation à la mobilité est aussi à comprendre, pour nos enquêtés, en fonction de leur rapport plus général au chez-soi.

2.2.2. Deux attachements plus forts qu'à « un » chez-soi

Dans la deuxième partie, nous avons montré que les jeunes retraités interrogés étaient peu attachés aux objets : forts de leur socialisation à la société de consommation, de leur sensibilité à une mode de plus en plus épurée, mais aussi parce qu'ils se sentent de moins en moins attachés aux aspects matériels « en vieillissant », surtout s'ils encombrant leur aspiration au confort. Nous avons montré également que leur logique de transmission s'exprimait selon un mode électif, et faisait apparaître par la même occasion une conception individualisée des modes de vie. Ces éléments jouent aussi, en plus de leur socialisation à la mobilité, sur leur rapport plus général à leur habitat et renforcent leur détachement à l'égard d'« un » chez-soi. Deux autres éléments, plus ou moins liés aux précédents, renforcent encore ce détachement. Nous verrons ainsi d'abord que leur conception individualisée du rapport à la matière joue dans leur façon de privilégier les liens aux lieux et à leurs symboles. Nous montrerons ensuite qu'au-delà des liens, le rapport des enquêtés à leur propre confort ainsi que leur aspiration à vivre bien les conduits aussi à mettre à distance certains symboles du « chez-soi » et *a fortiori* l'idée d'un chez-soi unique.

a) « C'est pas la maison, mais la qualité des relations »

Les jeunes retraités interrogés expriment en majorité l'idée selon laquelle les « liens » sont plus importants que les « lieux ». Cette conception n'empêche pas que leur maison soit un « lieu du lien » familial particulièrement investi. Nous l'avons d'ailleurs vu plus tôt : pour beaucoup de nos enquêtés, et encore davantage chez ceux qui possèdent une ou plusieurs résidences secondaires, les lieux de retrouvailles de la famille sont multiples et chéris. Cependant, ce ne sont pas tant les lieux qui *font* retrouvailles que les liens, les propos des enquêtés le laissent apparaître souvent clairement. Par exemple, nous demandons à Valérie, qui vient de nous dire que sa maison est « *remplie de souvenirs* », ce pour quoi ses filles aiment tant y revenir, s'il ne serait pas difficile d'en partir. Elle

nous répond alors, affirmative et du tact au tac : « *oh moi ça m'dérangerait absolument pas !* » avant d'ajouter « *le lieu où l'on vit on peut très bien le recréer ailleurs euh pour recevoir sa famille ses amis, c'est pas tellement la maison j'pense que c'est, la qualité des relations... de l'accueil...* ».

Chez nos enquêtés les liens peuvent s'ancrer ailleurs que dans le chez-soi d'origine, qui à d'ailleurs souvent pu changer, on l'a vu, et au fond, n'importe où. La « maison familiale » n'est pas pour eux, un bâtiment unique et sacralisé que l'on souhaite à tout prix préserver. En cela ils se différencient de nombreuses personnes issues de la génération précédente pour qui il est parfois difficilement envisageable de quitter *leur* maison, « support identitaire », de « mémoire familiale » et qui assure de surcroît « un lien entre les vivants et les morts » lors du décès du conjoint (Gotman, 1988, p.162 ; Muxel, 2002). Chez nos enquêtés Baby-Boomers, l'identité familiale ne passe pas à travers les biens, mais se présente de façon dématérialisée et présenteielle : qu'importe alors de changer de maison pour peu que les liens suivent, surtout si c'est pour vivre « mieux ».

b) Quand le confort prime sur les symboles

Il a été intéressant de constater que ce rapport spécifique des jeunes retraités à leur logement n'est pas toujours partagé par le reste de la famille, en particulier par les enfants et petit-enfants. Il peut même conduire, parfois, à quelques tensions dès lors qu'un déménagement est envisagé par nos enquêtés. Or dans ces cas-là, leurs discours donnent à voir une primauté accordée à leur propre confort : le cas de Richard et Éliane est assez illustratif sur ce point.

Pour rappel, Éliane et Richard, 75 ans, entreprennent lorsque je les rencontre (10 ans après leur retraite) des recherches d'appartements, en ville, proche des commerces et contacts.

Lorsqu'ils m'expliquent les raisons (« déclics ») de leur souhait, assez tôt dans l'entretien, je leur demande si de fait, ils souhaitent vendre leur maison actuelle.

- Richard : On ne sait pas encore. Parce que, il faut que nos enfants sachent un petit peu ce qu'ils veulent... (*silence*)
- Enquêteur : Vous en avez discuté avec eux ?
- Richard : Oui c'est déjà en route. Alors y a les petites-filles qui disent 'non il n'en est pas question, on a eu l'habitude quand on était enfants'
- Éliane (*elle n'est pas nostalgique, mais rapporte le sentiment des petits-enfants*) : Elles ont appris à nager dans la piscine, elles ont ceci et cela, les souvenirs...
- Richard : Bon, y'en a une qui dit trop rien, parce que sa vie est à Lyon alors qu'est-ce que vous voulez... Elle ne va pas remonter tous les 15 jours pour faire l'entretien... D'ailleurs c'est ce qu'on a dit à nos petites filles, 'c'est bien hein, mais, venez entretenir, tondre la pelouse et tailler les massifs' (*sourire*). En fait le projet est pas encore assez établi pour... Enfin, ça sera peut-être oui, une vente, mais... Ca sera peut-être un peu difficile au départ, mais enfin bon. On n'a pas obligatoirement besoin, tout de suite, de vendre, mais enfin ça donnera lieu à discussion. Ou en tout cas à option.

La situation financière du couple, plutôt confortable, laisse la possibilité qu'une décision familiale soit prise au sujet de la maison. En dehors de cela, il est intéressant de constater que si les petits-enfants expriment une certaine nostalgie, voire des oppositions, quant à la vente de la maison, ce rapport symbolique et émotionnel est moins opérant chez Éliane et Richard. Ce n'est pas tant qu'il n'existe pas : eux aussi ont des souvenirs dans cette maison et y sont très attachés. Cependant, c'est autre chose qui prime : leur vie présente et future, avec une nette importance accordée à leur propre bien-être, mais aussi au maintien de leur mode de vie ouvert sur l'extérieur. En d'autres termes, le maintien de leur propre confort, en général et en particulier en vieillissant, prime sur le symbole de la maison familiale, quitte à ce que les petits-enfants en souffrent un peu.

Cet exemple montre également que pour ce couple, comme pour la majorité de nos enquêtés, la retraite est loin d'être conçue comme un moment où la vie est finie et où il ne reste que les souvenirs : même lorsque le vieillissement se fait davantage sentir et/ou qu'ils sont plus proches du milieu de la retraite que de son début. Au contraire, il s'agit bien, pour ces retraités jeunes et moins jeunes, de continuer à mener leur vie, et le plus « confortablement » possible. Pour cette raison aussi, les symboles de la maison familiale pèsent peu lorsqu'est envisagée une « mobilité d'adaptation ». Cette dernière est surtout appréhendée comme un - voire comme « le » - moyen de pouvoir continuer d'« habiter » et plus largement de vivre « bien », au présent comme au futur.

Le rapport spécifique que nos enquêtés entretiennent à leur habitat nous invite à repenser la notion de « chez-soi » telle que nous l'avions présentée dans la première partie de la thèse : en particulier sa dimension « matériellement ancrée ». Les discours et les pratiques des jeunes retraités interrogés, manifestes de « réajustements renouvelés des objets et des lieux » (Pennec, 2013, p.90), nous poussent, en effet, à l'étendre. Il semble pour eux que le « chez soi » ne s'entende pas seulement comme « un » lieu, dont l'histoire, les traces mémorielles et/ou identitaires « attachent », mais plus largement comme un lieu de vie choisi, personnel (et donc non institutionnel), où s'ancrent des liens et un mode de vie, mais qui peut être ici ou ailleurs. Ces jeunes retraités nous donnent ainsi à voir un habitat et un habiter qui se créent et se recréent dans des espaces divers et tout au long du parcours de vie. Ils nous rappellent ainsi qu'« avoir un domicile à soi ne signifie nullement rester dans le même habitat. Car le « chez soi » se déplace selon les nécessités et les désirs d'épanouissement personnel pendant tout le cycle de vie » (Nowik, Thalineau, 2014, p.13).

III/ Quoi qu'il arrive, garder son indépendance

Depuis plusieurs décennies se constate la « montée en puissance du thème de l'individualisme » et avec elle, la normalisation de l'autonomie, ainsi que leurs influences sur les pratiques et les représentations « dans toutes les sphères de la vie » (Ehrenberg, 2010 ; Lahire, 2005 ; Kokoreff, Rodriguez, 2004 ; Martuccelli, 2002). Les changements au sein des relations intergénérationnelles ont évolué également. Elles sont marquées par une importance grandissante accordée à l'individuation de chacun au sein de la famille, à la fois au sein du couple et des relations entre générations, qui sont fondées aujourd'hui davantage sur l'affection que sur les solidarités (De Singly, 2001 ; Attias-Donfut, Lapierre, Segalen, 2002). Nous allons voir ici que ce contexte influence fortement le rapport au futur des jeunes retraités interrogés et la façon dont ils se projettent et anticipent leur vieillesse. Nous montrerons d'abord que leur influence se perçoit lorsque les enquêtés évoquent leur volonté de « *ne pas peser* » sur les proches, conjoints et enfants surtout. Ensuite, nous verrons que leur aspiration à l'indépendance par rapport à ses proches justement, est au cœur de nombreuses anticipations, à la fois « pratiques » et « symboliques », qui incluent, mais dépassent la seule « adaptation » de l'habitat aux limitations fonctionnelles.

1. Ne pas « peser » sur ses proches

Les jeunes retraités interrogés aménagent leur habitat autour de la retraite, mais plus largement tout au long de la vie, comme un espace d'« accueil », voire de « refuge » pour leurs enfants, soumis par ailleurs à des contraintes et difficultés professionnelles et personnelles multiples. Ils préservent ainsi, d'une part, leurs rôles parentaux et, d'autre part, leurs pratiques présentes font état d'une forte solidarité descendante. L'un et l'autre de ces comportements sont animés autant par une conception solidaire de la famille que par nécessité dans un contexte de crise. Nous allons voir ici dans un premier temps que cette conception des relations familiales et les rôles qui lui sont liés, modèlent de façon importante les manières dont les enquêtés se projettent dans leurs vieux jours et en particulier, leur souhait de ne « *pas être une charge* » pour leurs enfants. Dans un second temps, c'est aux relations conjugales telles qu'elles sont projetées aux vieux jours, en particulier en cas de survenue de limitations importantes, que nous nous intéresserons. Nous avons vu à leur sujet qu'« *être deux* » a un effet « protecteur » pour l'avenir, notamment parce que le couple semble un point d'appui de solidarité pour l'avenir, au cas où des limitations surviendraient. Nous allons voir ici que finalement, la solidarité entre conjoints trouve ses limites face à l'impératif de préserver *a minima* son autonomie individuelle.

1.1. Ne pas être une charge pour ses enfants

Dès lors que les enquêtés sont projetés dans une situation de moindre autonomie fonctionnelle, les discours sur les modalités d'implication des enfants ont été nombreux et spontanés. Ils ont aussi été très semblables, dans la quasi-totalité des entretiens. Nous montrerons ici d'abord que ces similitudes concernent en particulier l'idée qu'étant donné les difficultés rencontrées par les enfants, il est absolument hors de question à nos enquêtés de faire « peser » sur eux « une charge » supplémentaire, d'autant que les jeunes retraités semblent avoir davantage les moyens financiers de se prendre en charge que leurs enfants. Nous montrerons ensuite que c'est aussi une conception particulière des solidarités familiales et générationnelles qui est mise en avant au moment où la question de leur grand âge est posée, une conception qui considère que les solidarités familiales doivent opérer bien plus de manière descendante qu'ascendante.

1.1.1. Ne pas « peser » sur des parcours déjà lourds

Tous les entretiens en ont fait mention, à des degrés divers, les enquêtés s'accordent sur un point : les (grandes) difficultés susceptibles d'advenir aux âges élevés ne sont pas l'affaire de leurs enfants. C'est spontanément qu'est apparue cette volonté forte, très souvent juste après qu'ils aient été amenés à se projeter dans leurs vieux jours, envisagés selon le pire, comme le fait Annick.

Annick, 47 ans est assistante maternelle à domicile et Guy, 58 ans, ancien agent SNCF rencontre des problèmes de santé importants.

Ils sont tous deux très attachés à leurs enfants et petits-enfants, desquels ils souhaitent d'ailleurs se rapprocher dans les prochaines années.

Au cours de l'entretien, ils parlent souvent d'eux, et, Annick en particulier, est souvent très émue : en évoquant le divorce d'une de ses filles, ayant une petite fille en bas âge (2 ans), mais aussi les situations professionnelles difficiles des enfants en général aujourd'hui.

Les propos qui suivent sont extraits de la fin de l'entretien, alors que je leur demande comment ils imaginent leurs vieux jours.

- Guy : Êt' comme ça toujours debout ! pas êt' impotant euh, grabataire euh ça l'grabataire
- Annick : Ça nan, ça nan. J'pourrais pas. Êt' dépendant. 'fin nan pas dépendant pas dépendant, fin, si êt' dépendant d'moi même, mais pas êt' dépendant d'quelqu'un
- Guy : Vieillir bien quoi, essayer d'vieillir bien.
- Annick : J'veux pas êt' à la charge de mes enfants il est pas question de toute façon, ça il est pas question.
- Enquêteur : Mais justement si vous aviez des soucis de santé qui vous empêcheraient d'être autonome, comment vous gériez ça ?
- Annick : Euh jjjj j'gerais pas, parce que j'frais tout pour qu'ça n'arr- pour mett', mett', mett' fin à ma vie ouais. Je l'dis. Ah ouais bah j'l'ai toujours dit il (Guy) le sait hein d't'façon ! Ah non ça j'veux pas. (Annick est très émue, elle a les larmes aux yeux)

- Guy : Oh bah ça y est une petite larme (*rire*)
- Enquêteur : C'est quelque chose de difficile pour vous (*à Annick*) ?
- Guy : Ah elle supporte pas ça elle
- Enquêteur : Vous avez déjà eu des expériences dans vot' famille (*aux deux*) ?
- Annick : Nan nan, même pas, nan. Mais quand j'vois la vie comme elle est dure j'veux pas qu'mes filles soient là à...payer nos maisons d'retraite, payer nos... Toujours êt' derrière n-, à nous laver tout ça j'veux pas nan nan, elles ont leurs vies, elles ont pas à faire ça. (*elle pleure*)

Lorsque les enquêtés sont pris dans des projections à fortes charges négatives où ils mentionnent la probabilité du « grand naufrage », il semble d'abord y avoir un enjeu symbolique à ne pas mettre leurs enfants devant un état qui leur paraît déjà à eux-mêmes insupportable. C'est ensuite la question pratique de l'aide qui est en jeu s'ils devenaient « grabataires ».

Sur ce dernier point, la volonté de ne « *pas peser* » s'entend, d'une part, comme la nécessité de ne pas ajouter un poids supplémentaire sur les épaules d'une génération dont le quotidien est déjà lourd. Les enquêtés évoquent notamment le contexte social de « crise » dans lequel vivent leurs enfants, marqué par des difficultés et ruptures professionnelles ou familiales, par des modes de vie « surchargés » et la compression du temps. Chez les couples les plus modestes comme Annick et Guy, la question semble particulièrement chargée émotionnellement : peut-être parce qu'ils savent que le risque de devoir faire appel à leurs proches est grand, faute de moyens pour financer des alternatives (les discours sur le sujet ont été difficiles à obtenir).

D'autre part, et chez la majorité des enquêtés, y compris chez les plus modestes, la mise en perspective de leur parcours et de leur situation, et plus largement ceux de la génération du Baby-Boom, avec celles de leurs enfants et plus largement de la génération de leurs enfants, donne à penser qu'ils considèrent avoir, plus qu'eux, les moyens de se prendre en charge. C'est ainsi qu'Inès me dit, juste avant mon départ, alors qu'elle rappelle encore spontanément qu'elle ne veut pas peser sur ses enfants : « *pis la vie elle est plus difficile pour eux hein, que nous hein on a eu une maison, on s'est pas privé... mais eux... c'est dur hein...* » et Maurice, son mari ajoute « *c'est vrai qu'on a eu des belles années hein, c'est pas pour dire...* ». C'est un point qu'Inès avait déjà évoqué dans l'entretien « *nous on dit qu'on est du... Baby-Boom là, cette génération qui ont profité des années... 60 à 75/80, c'est vrai... On a eu... une amélioration d notre niveau d vie rapide là... bon.* ». Cette comparaison générationnelle renforce souvent l'idée qu'ils ne doivent pas, et plus encore qu'ils n'ont pas, à peser sur eux. Elle ne les empêchent pas par ailleurs de s'inquiéter de la hausse du coût de la vie et *a fortiori* de la baisse de leurs moyens au fil du temps et pour l'avenir. Inès nous dit par exemple, aussi, juste après les propos précédents « *Mais maintenant, ça descend, prodigieusement*

*hein. Mais... Bon. (silence) Mais on se prend... en main (insiste) (...) Nous on s'prend... pour pas que nos enfants... Enfin on veut pas (insiste) ». La volonté de ne pas peser sur les enfants est plus forte et les conduit à envisager leurs vieux jours à travers le prisme d'une « prise en main de soi », d'un *empowerment*. Elle conduit aussi, à une appréhension des solidarités à sens unique.*

1.1.2. Maintenir les solidarités descendantes et son rôle de parent

« *On veut pas que nos enfants payent pour nous, c'est même pas la question... Les parents... i' veulent pas que les enfants payent hein...* » nous dit Inès, peu avant les extraits précédemment cités. Ces propos donnent à voir une idée largement répandue chez nos enquêtés : l'importance pour des parents, de ne pas envisager de solidarité de la part des enfants. Certains comme Jean et Nicolette, se positionnent d'ailleurs assez fermement sur le sens des solidarités générationnelles, qui doit suivre une logique descendante et non pas ascendante : Jean nous dit ainsi « *quand on pense à notre avenir quand on s'ra vieux bien sûr les enfants sont là, mais on veut pas dépendre des enfants ni les envahir* » il précise ensuite « *on garde toujours à l'esprit cette idée d'être disponibles pour eux, mais sans peser, c'est vraiment ça quoi, qu'est important* », ce à quoi bon nombre d'enquêtés ajoutent « *ils ont besoin de nous* ».

Nos résultats font ici échos aux pratiques de solidarités dont l'importance est constatée par ailleurs (Attias-Donfut, 2000 ; 2008). Ils montrent également que chez nos enquêtés, la volonté de ne pas être une charge pour ses enfants est fondamentalement associée à celle - opposée - de pouvoir continuer de les aider dans un contexte difficile. La préservation de son/ses rôle(s) de parent(s) vis-à-vis des enfants, est contradictoire avec l'idée d'une dépendance à l'égard de ces derniers. D'une façon plus générale d'ailleurs, c'est l'aspiration à une relation « ordinaire » entre parents et enfants qui se perçoit dans les discours : les enquêtés expriment en effet clairement une « volonté de maintenir à distance les enfants comme pour garantir le maintien d'une relation ordinaire de parents à enfants, et non de handicapé ou de malade, tout en continuant à produire des services à leur égard » (Le Borgne-Uguen, Pennec, 2002, p.139). Cette relation ordinaire est aussi marquée dans les discours, par l'importance d'accorder une place privilégiée à l'affection : « *nous on privilégie le côté affectif euh on veut rien demander* » nous dit par exemple Annie.

Nos résultats illustrent bien ici l'importance et « la persistance des relations de parenté » au sein de la famille des Baby-Boomers (Bonvalet, Lelièvre, 2012), mais aussi, les facettes multiples du « nouvel esprit de famille » (Attias-Donfut, Segalen, Lapière, 2002). Cela dit, la majorité des discours sont des projections dans l'avenir. Très peu d'enquêtés ont été ou sont, dans les faits et dès aujourd'hui, confrontés à des limitations telles qu'elles rendraient l'aide d'un tiers nécessaire et

mettraient ainsi ces jeunes retraités à l'épreuve de leur volonté/de leur principe d'indépendance à l'égard des enfants. Or sur ce point, nous avons tout de même quelques exemples⁷⁹ qui viennent nuancer l'aspect « tranché » que les discours peuvent donner à cette question.

1.1.3. Des principes mis à l'épreuve de la réalité

Inès est une de nos rares enquêtés a rencontrer des problèmes de santé importants, et en même temps qui est dépendante pour ses déplacements motorisés : elle vit à la campagne et ne peut plus conduire. Son cas montre que le principe d'indépendance à l'égard des enfants, sans être remis en cause, suscite souffrances et questionnements dès lors qu'une telle situation est expérimentée et non pas seulement projetée. Comme le montre l'extrait suivant, une tension majeure concerne la place que les enfants peuvent prendre au moment où surgissent des limitations importantes, mais aussi la place que peuvent/doivent prendre ces difficultés au sein de cette relation.

Inès, 64 ans, ancienne employée à la sécurité sociale, rencontre des limitations moyennes. Maurice son mari, 62 ans, ancien technicien en verrerie, n'en rencontre aucune, il est son aidant attitré : pour la conduire en ville, pour la relayer dans les tâches ménagères.

Les propos qui suivent sont issus du début de l'entretien (c'est assez rare sur cette question) où je leur demandais s'ils recevaient la visite de leur famille.

- Inès : Mais les enfants... j'sais pas... y ont pris d'la distance... avec nous. (*petit silence*) alors, on sait bien euh... bin y travaille y ont des enfants... mais depuis (*les enfants*), y sont distants. Alors bon. Je sais pas si vous voyez ça chez d'autres retraités... ?

- Enquêteur : Ça dépend... parfois, de la proximité géographique...

- Inès : Bah mon fils euh... j'le vois toute les s'maine. Mais (*silence*), Mais j'trouve qu'c'est moins proche qu'avant. Parce que bon, y ont leur famille tout ça... Alors on va pas... Leur raconter nos problèmes... D'maladie euh... Alors on va pas leur raconter nos problèmes hein...

- Enquêteur : Vous ne leur en parlez pas ?

- Maurice : Bah on survole. Disons qu'on survole.

- Inès : C'est pas la peine. C'est pas la peine. Hein ? (*à son mari*) Ma fille encore moins euh... Parce que bon elle est loin alors... 'fin si, elle téléphone deux fois par semaine hein, mais bon... Elle est loin donc euh... J'vais pas... C'est... C'est pas... Enfin si... Mais bon... C'est pas... Très très très très proche quoi... 'fin bon... C'est... Mais bon, vous êtes venue là pour la déco, vous êtes pas v'nue là pour euh (*sourire*)

La discussion se coupe, mais Inès y revient plus tard dans l'entretien, au moment où la question sur la façon dont ils envisagent leurs vieux jours est posée

⁷⁹ Ces exemples isolés n'ont pas vocation à généraliser les résultats que l'on peut en tirer. Cependant, ils ont l'intérêt de donner à voir et à penser la confrontation de principes d'indépendance portés par tous les enquêtés, avec des situations vécues. Une étude de ce type de cas mériterait d'être menée à plus grande échelle avec un suivi de ces populations sur les thématiques étudiées.

- Inès : Parce que nous actuellement, on s'occupe de nos parents. Mais nos enfants à nous... Euh ça s'ra pt'êt pas l'cas. Parce que bon c'est pas la même génération. Bon vous je sais pas... Mais nous on voit dans notre entourage, on parle beaucoup avec les gens euh... Bon on voit c'qu'y s'passe dans les aut' familles aussi et tout l'monde dit la même chose... Que nous on s'occupait de nos parents, mais que nos enfants ils ne s'occuperont pas de nous. Eux, ils ont pas la même vie quoi, j'sais pas, pour eux c'est pas... La priorité quoi. *(entre amère, déçue, triste et compréhensive)*
- Enquêteur : Du coup vous anticipez un peu ça *(je pose la question directement, car le sujet a déjà été évoqué, ils sont actuellement au début d'une démarche d'anticipation)* ?
- Inès : Voilà. On anticipe parce que on sait que. Va falloir qu'on anticipe tout ça.
- Maurice : Bah oui, on sait. *(silence)*
- Inès : Faudra pas qu'on d'mande quoi, faudra pas que j'demande. Vous comprenez **faudra pas qu'on demande** *(insiste)* faut pas embêter quoi *(douloureux)*. Donc euh... faut qu'on anticipe voilà c'est ça.
- Enquêteur : Donc le projet de partir *(déménager en ville)* c'est aussi ça...
- Inès : C'est aussi ça. Déjà, ma fille de Grenoble m'a dit 'tu sais moi j'suis loin faut pas que tu comptes sur moi'. Elle m'a dit 'faut pas que tu comptes sur moi' *(douloureux)*
- Enquêteur : Vous en avez parlé avec elle ?
- Inès : Oui. C'est... Comment... C'est moi qui lui dit que... Comment... Je vieillis... Comment... Elle m'a dit... 'moi j'suis loin j'ai mes enfants faut pas que tu comptes sur moi' *(douloureux)* bon c'est tout. C'est tout... Bon bin, j'lui en veux pas pour autant... Pourtant elle est enseignante elle a du temps. Mais...
- Enquêteur : Ca vous a fait un peu mal quand même...
- Inès : **Très** mal. *(silence)*
- Enquêteur : Ça vous a aussi conforté dans votre idée de...
- Inès : Oui. Donc, y faut qu'on se rapproche euh, de service euh d'aide euh... Voilà. 'fin. Pas pour maintenant. Pas maintenant *(insiste)*. Hein. Et... Dans 10 ans, 15 ans...
- Enquêteur : Mais pour que ce soit en place pour...
- Inès : Voilà exactement. Exactement.
- Maurice : Pis en ville y va avoir, c'est la commodité hein. Vous avez l'pharmacien, l'boulangier, 'fin tout, tout les commerces hein
- Inès *(le coupe)* : 'fin moi j'peux pas aller voir mon fils pour y dire 'tu m'emmènes chez l'pharmacien'
- Maurice : Ou même le coiffeur euh, le minimum quoi, même le minimum
- Inès : Même le minimum du minimum j'peux pas hein
- Enquêteur : Ca vous voulez pouvoir le faire seule euh
- Inès : Bah là il a déjà deux p'tites filles à s'occuper euh... Il peut pas... *(silence)*

Chez Inès et Maurice, c'est dans le registre de la distanciation avec les enfants que se vit le surgissement de limitations rendant Inès en partie « dépendante ». Cette distanciation se fonde, d'une part, sur un « principe d'indépendance » qui suppose que le couple doit gérer seul la situation, mais elle est nourrie aussi, d'autre part, par ce qui semble une prise de distance volontaire des enfants. C'est d'ailleurs cette double caractéristique qui conduit les enquêtés, même un peu par défaut, à anticiper l'avenir – c'est un point sur lequel nous allons revenir.

La distanciation volontaire des enfants est finalement vécue par Inès entre compréhension et douleur : même si elle met par ailleurs dans son discours, un point d'honneur à ne surtout pas chercher l'aide de ses enfants. Ce cas pose la question fondamentale de la place de ces difficultés dans les échanges avec les enfants : faut-il ou non parler des limitations rencontrées ? Loin d'avoir des réponses toutes faites, il semble ici que se cherche le rapport des enquêtés en situation de dépendance aux enfants, et plus spécifiquement, les modalités d'un lien fondé sur un principe d'indépendance dans une telle situation, pour des générations et dans un contexte où se renouvellent « les règles de l'entraide » (Petite, 2005). Ce même principe se constate vis-à-vis du conjoint.

1.2. Rester libre et indépendant de son conjoint

Un des motifs d'absence de projection dans l'avenir de nos enquêtés, et *a fortiori* d'anticipation, est d'« être deux », car l'entraide conjugale constitue chez nos enquêtés un support pratique et symbolique pour la vieillesse. Au moment où cet argument sert à justifier l'absence de projection, les propos sont assez tranchés : nos enquêtés semblent dire qu'elle existera, quoi qu'il arrive. Ce premier résultat rejoint ceux mis en évidence par Jean-Pierre Lavoie et Nicolas Rousseau, lors d'une recherche sur l'entraide entre conjoints de 70 ans et plus. Ces derniers montrent que « les conjoints enquêtés manifestent en très grande majorité un fort engagement à prendre soin de leur partenaire en cas de maladie, ils se voient d'emblée comme les premiers responsables du soin et semblent nettement réticents à la délégation de cette responsabilité à un autre membre de la famille ou à des professionnels » (2008, p.15). Cela dit, un autre résultat émerge, aussi, du discours de nos enquêtés, plus jeunes et issus d'une autre génération que ceux de Jean-Pierre Lavoie.

Bien que l'entraide entre conjoints apparaisse d'abord comme un « allant de soi » presque à toute épreuve, « collant » par là à une forme idéale-typique d'entraide (Petite, 2005), des intentions et positionnements plus nuancés, voire contradictoires, ont surgi chez nos enquêtés lorsque nous avons creusé davantage les discours projectifs sur les situations probables de limitations fonctionnelles importantes. Nous montrerons ici d'abord que si le conjoint peut être envisagé comme celui qui « donne un coup de main » et/ou prend sur lui quelques tâches supplémentaires lorsque cela paraît nécessaire, cette entraide à des limites que les enquêtés ne semblent pas prêts à franchir. Ensuite, c'est la question de l'importance de l'individu dans le couple qui est soulevée : rien ne doit venir remettre en cause la liberté et/ou la sécurité individuelle d'un des conjoints, ce qui là encore limite fortement l'entraide conjugale.

1.2.1. Une entraide restreinte aux limitations « légères »

Les enquêtés rencontrant des limitations nécessitant l'aide d'un tiers pour réaliser un certain nombre de tâches domestiques sont assez rares, plus encore ceux qui se sont étendus sur le sujet. Mais il en existe quelques cas dans notre échantillon, comme Nicole ou Inès. Chez Nicole, dont l'usage des mains est fortement limité par de l'arthrose, c'est Constant son mari qui s'occupe de toutes les tâches ménagères. Le couple s'étend assez peu sur le sujet, préférant mettre en avant le fait que Nicole sur-participe aux réflexions et aux idées en général, et à celles de l'aménagement du logement en particulier. Ines quant à elle, doit dorénavant déléguer un certain nombre de tâches domestiques à son mari à cause de l'accroissement de problèmes de santé. Il lui est plus difficile de se faire aider par son mari que Nicole, elle se sent « *dépossédée* ». Mais le maintien de la cuisine comme *son* « domaine » et *son* « territoire personnel » lui permet de compenser ces pertes et fait office de « support de réaménagement » (Caradec, 2009c).

Ces deux cas montrent qu'une entraide conjugale peut exister chez nos enquêtés. Cependant, les limitations fonctionnelles et le degré d'aide concernés ici ne sont pas très importants, et ne portent que sur les tâches ménagères. Dans une situation de dépendance accrue (limitations fonctionnelles importantes ou maladie dégénérative de type Alzheimer) qui conduirait par exemple un des conjoints à ne plus pouvoir « prendre soin de lui » (s'habiller, se laver, etc.), les propos sont d'une autre teneur. Annie, qui vient d'évoquer l'exemple de sa mère souffrant de la maladie d'Alzheimer confie ainsi « *là si faut vivre comme ça ben là j'l'imagine pas hein (ses vieux jours) là d'abord j'ai prévenu mon mari moi c'est l'euthanasie tout d'suite. J'veux pas vivre j'veux pas être à la charge de mes enfants. Ou de ou d'mon mari ça y a rien à faire* ». Dans ces cas-là, et pour la totalité de nos enquêtés, l'autre conjoint se trouve placé au même niveau que les enfants : ces Baby-Boomers ne veulent pas être une charge, ni pour les uns ni pour « l'autre ». Ils le souhaitent encore moins si le recours à un tiers conduit, en plus, à restreindre leur liberté d'individu autonome.

1.2.2. Une aspiration généralisée à la liberté individuelle

Au-delà d'une limite liée à l'entretien du corps, l'entraide conjugale peut également rencontrer celle du besoin d'indépendance, de liberté d'un des conjoints. Inès par exemple, se résigne à être « *dépossédée* » d'un certain nombre de tâches liées à l'entretien du logement, mais il n'en va pas de même au sujet de l'impossibilité de se déplacer sans l'aide de son mari.

Nous sommes en début d'entretien et Inès nous explique pourquoi elle souhaite déménager.
- Inès : Moi j'ai des gros problèmes de santé. J'ai pu que... un un œil là j'ai pu... (*difficile*) et... normalement j'dois pu conduire... Alors moi qu- qui ai toujours travailler qui... est une femme libre et tout ça... euh... 'fin... J'peux même pu aller en course toute seule c'est...

- Enquêteur : Vous ne conduisez plus du tout aujourd'hui ?
- Inès : Pratiquement plus. J'suis un danger public bon bref.
- Enquêteur : Mais ça vous arrive quand même de conduire euh
- Inès : Oh, 4 km pour aller chez l'coiffeur euh, mais c'est tout. Même en course euh, jamais rien d'autre. Alors bon bin... Pis mon mari... y faut qu'y soit tout l'temps à ma merci... à mon service quoi... Pis moi j'suis dépendante pis, voilà. (*la situation lui pèse*)

Ce type de situation est rare dans notre échantillon dans la mesure où la plupart du temps, ce type de dépendance n'existe pas. Ici, elle est aussi accrue par le fait que le couple vit dans une campagne isolée, sans transports en commun. Cela dit, dans les projections des enquêtés de ce même genre de situation, une large place est faite à la nécessité de rester libre de ses mouvements sans son conjoint, de ne pas être « *bloquée* » chez soi, ni aujourd'hui et encore moins demain. Le même genre de propos - plus accentués encore - est tenu au sujet du veuvage. Il s'agit ainsi pour chaque individu de ces couples de rester libre de leur mouvement et plus encore, libres tout court.

Le rapport de nos enquêtés issus des générations du Baby-Boom à l'autonomie, de même que l'accès des femmes au marché de l'emploi, et plus largement à la sphère publique, explique sans doute en partie ces résultats (Lahire, 2005 ; Clerc, Monso, Pouliquen, 2011). La dépendance d'Inès à l'égard de son mari au sujet des déplacements et plus largement la restriction de sa liberté de mouvement, lui pèsent d'autant plus fortement qu'elle a « *toujours travaillé* » et qu'elle est « *une femme libre* ». L'expression récurrente des enquêtés « *tant qu'on est deux ça va* » est fortement mise à mal par les projections dans une situation de dépendance fonctionnelle accrue. Elle l'est d'autant plus lorsqu'ils s'imaginent en situation de veuvage. La nécessité d'être et de rester libre et autonome a été particulièrement exprimée par les femmes de notre échantillon, qui ont la plupart du temps intériorisé l'idée que leur conjoint mourra en premier. Cela les conduit à préparer, ne serait-ce que « symboliquement », ce moment et ne pas laisser une quelconque dépendance s'installer.

D'une façon plus générale d'ailleurs et chez la majorité des enquêtés, l'expérience de dépendance conjugale ou familiale et/ou leurs projections, les conduisent à s'adapter « à vue » et/ou à envisager dès à présent, un certain nombre d'adaptations par anticipations « symboliques ».

2. Des anticipations qui incluent, mais dépassent l'adaptation de l'habitat

Nos enquêtés ne veulent être une charge ni pour leurs enfants ni pour leurs conjoints. Ce souhait s'exprime comme un consensus fort. La nécessité de faire face à la dépendance sans aide familiale ni conjugale influence l'ensemble de leur rapport au futur. Cette logique d'indépendance influence les types de solutions qu'ils sont susceptibles de mettre en place ou d'envisager pour faire face au surgissement de l'être vieux, soit au moment du « quand on ne pourra plus », et ensuite

celui du grand âge et de son éventuel « naufrage ». Nous verrons que ce souci d'indépendance donne lieu à deux types d'anticipations : d'abord, celles qui concernent les adaptations usuelles de l'habitat et qui sont en règle générale anticipées plutôt « symboliquement » ; ensuite, un ensemble d'anticipations « pratiques », qui dépassent les adaptations de l'habitat tout en restant liées à la question de l'habitat puisqu'elles concernent des aspects financiers et patrimoniaux.

2.1. Les adaptations usuelles de l'habitat

Une première façon pour nos enquêtés d'anticiper l'avenir en vue de ne pas « peser » sur les enfants et/ou sur le conjoint consiste à projeter un ensemble d'adaptations usuelles au cas où des limitations rendant l'aide d'un tiers nécessaire, ou remettant en cause sa liberté et son indépendance surviendraient. Par exemple, les aides techniques sont d'autant plus facilement projetées, en d'autres termes « symboliquement » anticipées, dès lors qu'elles facilitent l'indépendance. Même si sur ce point, l'aspiration au confort personnel suffit souvent à envisager leur installation et leur usage. Nous verrons ici que parmi les adaptations anticipées, c'est surtout le recours aux aides humaines et les « mobilités d'adaptation » qui sont évoqués dès lors que l'indépendance est en jeu.

2.1.1. Déléguer aux professionnels qui « sont là pour ça »

La logique d'indépendance dans laquelle les enquêtés sont inscrits les amène souvent à évoquer la répartition entre solidarités familiales, solidarités publiques et « solidarités payantes ». En effet, puisqu'il n'est pas question de peser sur les enfants, il faudra bien déléguer l'aide dont on pourra(it) avoir besoin. Ce pourquoi ils projettent le recours à des services extérieurs pour les accompagner en cas de limitations importantes.

Ces types d'anticipations symboliques sont particulièrement mentionnées au sujet des soins médicaux et du corps tel que la toilette. Ces derniers doivent être, selon eux, délégués nécessairement et légitimement à des professionnels « *habilités* », « *qualifiés* » pour ce genre de pratiques. Ils sont « *là pour ça* », « *c'est leur travail* » et/ou « *c'est un métier* », nous disent ceux avec qui la question a été abordée. Robert et Sandrine, qui ont fait l'expérience de l'aide à domicile lorsque la mère de Robert vivait chez eux, nous expliquent que le faire soi-même est trop compliqué « *pour les soins... ça n'allait pas... Pour la toilette... faut du personnel habilité...* ». Didier quant à lui nous dit, s'appuyant aussi sur l'exemple de sa mère « *elle (l'aide à domicile) venait chez ma mère s'occuper d'elle tout ça... C'est un métier, ingrat hein... Laver tout ça... C'est vrai que... Nous on pourrait pas l'faire (...)* et c'est vrai que c'est un métier... » et sa femme Brigitte ajoute « *heureusement qu'y'a ça aussi hein* ».

En général, la question de la toilette est délicate pour les enquêtés qui semblent se résigner plus qu'accepter l'idée qu'un tiers puisse la prendre en charge. Cependant, la possibilité qu'elle soit faite par des professionnels et non pas par les enfants ou le conjoint semble aussi les rassurer. Nombreux sont d'ailleurs ceux qui font montre au sujet des aides à domicile, en particulier lorsqu'elles aident à la toilette, d'un grand respect et d'une reconnaissance⁸⁰. Ils présentent alors, comme Ginette et Bernard, la possibilité d'avoir recours à ce type d'aide extérieure de façon très positive, argumentant que vivre dans une société de services est « *formidable* » de ce point de vue, car on peut rester « *à domicile y'a pas de problèmes* ».

Parmi ces services et les aides humaines projetées, les aides à domicile pour s'occuper du jardin et/ou de la maison sont parfois mentionnées. Ici aussi, elles sont particulièrement valorisées, car leur existence permet que soit préservée l'indépendance du couple, et en même temps celle des enfants, déjà fort occupés et contraints par ailleurs. C'est ainsi que Maryse, après avoir rappelé qu'elle ne souhaitait pas « *peser* » sur ses enfants qui « *en ont déjà assez comme ça* » nous dit « *à c'moment là on prend quelqu'un qui... qu'est payé pour faire ça quoi, qu'c'est son... métier. Y'en a, et heureusement qu'y'en a (rire) heureusement qu'il y en a des jeunes pour faire ça hein !* ».

2.1.2. Logique d'indépendance et « mobilités d'adaptation »

En dehors du recours projeté aux aides humaines, la volonté de rester libre et indépendant contribue aussi à envisager la nécessité, à moyen ou long terme, d'un déménagement à proximité des services et des commerces. Il s'agit alors, pour les jeunes retraités interrogés, comme pour nombre de personnes qui réalisent aujourd'hui une mobilité en milieu de retraite, de se rapprocher de « quelque chose » plus que de « quelqu'un » en vue d'une « protection de soi » (Nowick, 2016), même si les deux ne sont pas exclusifs, bien au contraire.

Les discours valorisant ce type de mobilité sont très nombreux dans notre échantillon, surtout lorsque le veuvage est évoqué. En effet, lorsque les enquêtés - et surtout les femmes - se projettent dans une situation de veuvage, l'objectif est que le conjoint survivant puisse rester le plus autonome possible. Il s'agit alors de réfléchir à l'environnement qui le leur permettrait. Ici, une partie des anticipations « symboliques » consiste à envisager une mobilité qui rendrait possible, d'une part, l'accès à tous les services et commerces nécessaires au quotidien, à pied dans l'idéal et, d'autre part, le maintien et/ou le rapprochement des liens avec autrui, pour ne pas être seul.

⁸⁰ Même si nous avons aussi quelques personnes qui ont été assez critiques par rapport aux services d'aide à domicile : cependant dans ces cas-là ce n'était pas tant les aides à domicile elles-mêmes qui étaient visées que l'organisation du service en général et sa coordination (qui conduisaient par exemple les aides à ne jamais venir à la même heure chez les parents des enquêtés, rendant toute routine impossible). Nous reviendrons sur cette question au dernier chapitre de cette partie.

En cas de veuvage, le rapprochement avec les « liens forts » est davantage privilégié dans les projections que lorsqu'une mobilité de sociabilité est pensée en début de retraite. Nombreux sont ainsi ceux qui projettent déjà de déménager à proximité des enfants par exemple. C'est ce à quoi a déjà réfléchi Catherine qui nous dit « *mon critère c'est si j'ai plus d'enfants (à proximité) bah on y restera pas 'fin j' resterai pas toute seule dans mon coin* ». Cependant, d'une part, les « liens forts » ne sont pas envisagés comme des soutiens pratiques. L'aide, la « protection de soi », sera déléguée aux services du territoire pour ne pas « peser » : c'est un des intérêts de ce type de mobilité. Les proches, eux, sont envisagés surtout du point de vue affectif : comme une source de bien-être émotionnel et de partage. D'autre part, ils ne sont pas considérés comme la seule source de sociabilité : les « liens faibles » doivent aussi être travaillés selon nos enquêtés, car ils s'attendent à ce que leurs enfants ne soient pas toujours présents, et en même temps aspirent aussi à maintenir des contacts avec les autres en général, et le plus longtemps possible. C'est pourquoi à l'idée de se rapprocher des enfants est souvent associée celle de déménager dans un endroit relié, d'une façon ou d'une autre, au monde extérieur : les résidences *seniors* sont ici particulièrement valorisées.

Ce type de « mobilité d'adaptation » peut être envisagé à plus court terme, notamment chez ceux qui sont déjà confrontés à des limitations fonctionnelles et/ou qui ont déjà l'expérience de forme de solitude. Nous évoquons tout à l'heure Inès : chez elle, la préservation de son indépendance et de sa liberté de mouvement, de même que son besoin de contact est ce qui motive en premier lieu sa volonté de déménager et de se rapprocher d'une ville : où elle n'aurait pas besoin de - se faire - conduire pour faire ses courses et où elle pourrait facilement participer à des activités et « *voir du monde* ». La démarche de cette enquêtée est avant tout modelée par une adaptation « à vue », pour répondre à un besoin et pallier des difficultés présentes. Cependant, elle s'inscrit aussi dans une démarche d'anticipation puisqu'« *En vieillissant, ça sera bien aussi* » nous dit-elle.

Ces « mobilités d'adaptation », anticipées surtout symboliquement par nos enquêtés, peuvent s'entendre comme des « mobilités d'indépendance », puisque la logique d'indépendance à l'égard des proches en est un déterminant majeur. Elles s'entendent aussi comme des « mobilités de sociabilités », puisqu'elles sont modelées par un second déterminant majeur, équivalent en termes d'importance d'ailleurs, qui est celui de se rapprocher des contacts, la vieillesse esseulée est en effet crainte. Ces « mobilités d'adaptation » s'entendent donc autant comme des « mobilités d'indépendance » que de « sociabilités » et se situent au final au croisement de deux types de mobilités souvent privilégiées par ceux qui déménagent en milieu de retraite : celles qui sont liées surtout à la « protection de soi » et celles qui sont liées surtout au « mode de vie » (Nowik, 2016).

2.2. La préparation financière et patrimoniale du futur

La préparation financière et patrimoniale est un cas particulier d'anticipations « pratiques » qui ne concernent pas directement des adaptations de l'habitat en tant que telles, mais dans lesquelles l'habitat et la préparation des risques liés à l'avancée en âge restent centraux. Ces types d'anticipations sont fortement exprimées dès lors qu'il s'agit de garder son indépendance. Nous montrerons ici que deux types de pratiques lui sont en particulier liées : l'anticipation d'une protection financière et matérielle, et la gestion anticipée des biens matériels après la mort.

2.2.1. Se protéger financièrement et matériellement

Une façon de se prémunir des risques de l'avenir consiste à faire en sorte d'être protégé financièrement et/ou matériellement. Le plus souvent le capital financier et/ou immobilier du couple est ainsi construit en partie⁸¹ pour faire office de protection dans le futur : il doit ainsi permettre de payer des aides en cas de besoin, de déménager, ou encore de payer une maison de retraite.

On a eu l'occasion de voir que la quasi-totalité des enquêtés rejetait l'idée de la maison de retraite. Certes ils décrivent et anticipent « symboliquement » souvent les diverses solutions d'adaptation susceptibles d'être mises en place pour l'éviter et rester chez eux. Cependant, il n'est pas dit que ces adaptations suffisent si jamais un « *grand naufrage* » survient.⁸² Dans ce cas, l'entrée en maison de retraite peut supposer le recours à l'aide financière des enfants. Or, dès lors que la question de l'indépendance à l'égard des enfants est posée, le positionnement de nos enquêtés quant à la maison de retraite, qui s'avérait pourtant tranché, bascule majoritairement. Ce n'est d'ailleurs qu'à ces moments des discours qu'apparaissent les positionnements réels de nos enquêtés à son sujet et leurs pratiques. Ainsi, la perspective de la maison de retraite est en fait plutôt intériorisée, même si c'est souvent de façon résignée, et même si les enquêtés souhaitent tout faire pour l'éviter. C'est pourquoi il convient d'anticiper la possibilité d'avoir à la payer, afin que ces frais ne soient pas à la charge des enfants : l'épargne et le patrimoine immobilier sont alors constitués aussi, voire surtout dans ce but, comme le donne à voir le cas de Joël et Jacqueline.

Joël, 61 ans, ancien agent SNCF rencontre des limitations légères et Jacqueline, 59 ans, assistante maternelle à domicile est vieillissante. Ils sont tous deux de situation modeste. Ils ont cela dit, comme la majorité des enquêtés toutes situations confondues, une épargne.

⁸¹ Elle l'est aussi pour faire face aux coups du sort, faire des aménagements, les vacances, aider les enfants. Notons également que ce capital est en général construit depuis plusieurs décennies, mais de façon plus importante autour de la retraite, alors que la maison et les études des enfants sont souvent finies d'être payés.

⁸² La limite de l'adaptation de l'habitat à la dépendance sera traitée dans le dernier chapitre de cette partie

Ils l'expliquent assez tôt dans l'entretien lors d'une discussion sur le financement des travaux. Je cherche à ce moment à en savoir davantage sur les motifs de cette épargne.

- Jacqueline : Une petite réserve comme ça quoi, sans plus

- Enquêteur : Que vous avez pensé pour vos vieux jours ?

- Jacqueline : Bah oui, pour nos vieux jours bien sûr. Bien sûr. Si on va en maison d'retraite, voilà.

- Enquêteur : C'est quelque chose auquel vous avez déjà pensé ça ?

- Jacqueline : Bah le peu d'argent qu'on a ouais. Après, les enfants y sont obligés de vendre la maison hein, pour nous mettre en maison d'retraite. Parce que y'en a pas assez. J'pense. Si on vit assez longtemps. Bin, pourvu qu'on meure dans not' lit (*petit rire*) ça s'rait la meilleure des choses pour pas donner des soucis aux enfants !

Plus tard dans l'entretien, je pose directement la question au couple de savoir s'ils pensent à leurs vieux jours, après une réponse contradictoire avec les faits (ils disent qu'ils n'y pensent pas), le sujet de la nécessité de l'anticipation financière revient rapidement

- Joël : Des fois j'me dis c'est plus... vaut mieux mourir plus rapidement d'une crise cardiaque et... bon parce qu'en plus ça donne des soucis... à tout l'monde hein... ça donne des soucis à nos enfants, à l'entourage euh... avec ça donc euh...

- Enquêteur : Donc c'est important pour vous de préserver vos enfants de tout ça ?

- Joël : Oui c'est ça surtout.

- Jacqueline : Bah j'pense que les gens qui ont acheté une maison c'est aussi pour ça. Les gens qui ont acheté une maison c'est pour leurs vieux jours. Pour dire euh... Laisser quelque chose aux enfants pour si des fois y ont besoin de nous mettre quelque part.

- Enquêteur : Pour vous c'est vraiment un patrimoine qui peut être utilisé pour

- Jacqueline (*me coupe*) : Voilà.

- Joël : Pour ça. Pis bon, on essaie toujours de préserver, c'est vrai hein (*à Jacqueline*), enfin, on imagine, on veut pas gêner nos enfants quoi. Au niveau pécunier, on prévoit, on a quand même euh... 'fin... On a prévu...

- Jacqueline : Si on meurt rapidement tant mieux ça leur restera ! voilà (*sourire*), mais si... si y'a besoin...

- Joël : Après, on sait pas... On sait pas l'avenir, on peut pas s'proj'ter se dire, ça s'passera comme ça, de telle façon. Mais bon disons qu'on a pris des... Dispositions, pour que... On pense... Qu'à la santé... Y s'ront pas... Parce que y ont leurs enfants, y ont leurs familles... Y ont pas lieu de s'occuper d'nous.

L'argent et la pierre sont deux ressources qui apparaissent comme des patrimoines préservés et à préserver, plus que pour les enfants dans une logique de transmission, pour ses vieux jours afin d'éviter qu'ils n'aient à payer quoi que ce soit. Le logement en particulier constitue ici une ressource mobilisable en cas de besoin, il devient un bien « liquéfiable » (Ogg, 2011). Cette façon d'anticiper l'avenir, cet *empowerment* de nos enquêtés peut avoir pour conséquence de rassurer les enfants, même si le sujet n'a en général pas ou peu été évoqué en famille « *pour l'instant* ». Nicole nous dit par exemple que sa fille se sent « *sécurisée* » de la décision de sa mère, car celle-ci « *angoissait beaucoup de devoir prendre la décision à [sa] place* ».

L'objectif de l'épargne et en même temps de la préservation du capital immobilier est de permettre aux conjoints de déménager, de vivre correctement au quotidien, de payer des aides à domicile si besoin, voire une maison de retraite. Ce capital est construit, dans l'idéal, pour anticiper les risques pouvant être rencontrés par les deux conjoints, mais il l'est aussi pour protéger le conjoint survivant en cas de veuvage. Chez les couples récents, plus rares dans notre échantillon, la préparation de cette protection peut aussi consister à se marier et/ou à refaire les papiers de la maison, voire à acheter une nouvelle maison ensemble. L'objectif est ici que quel que soit le conjoint restant, aucun problème juridique, lié à la succession notamment, ne vienne remettre en cause sa liberté de disposer du bien immobilier, que ce soit pour continuer d'y vivre, pour le vendre afin de rejoindre un lieu plus adapté, ou pour subvenir aux besoins quotidiens plus largement.

Ces façons d'anticiper l'avenir, et en particulier de considérer son patrimoine comme facilement liquéfiable, dénotent un moindre attachement aux lieux de la part de nos enquêtés. Cette logique de détachement se retrouve de façon similaire dans un autre type d'anticipation « pratique » réalisée autour de la retraite, effectuée elle aussi en vue de préserver les enfants et toujours dans le registre de la préparation patrimoniale au futur.

2.2.2. La gestion anticipée des biens après sa mort

Bon nombre d'enquêtés opèrent un tri en début de retraite, nous avons eu l'occasion de le voir. Ce tri peut être impulsé par le besoin ressenti de se détacher de ses rôles professionnels et de se recentrer, par la mode ou encore par l'avancée en âge. À ces dynamiques du tri, il en faut ajouter une autre : le tri est aussi une façon pour les enquêtés d'anticiper celui qui devra être fait à leur décès et/ou à leur entrée en maison de retraite, afin d'éviter qu'il ne soit à la charge des enfants.

Jeannette, 58 ans, ancienne mère au foyer sans profession et Yvon, 59 ans, ancien militaire chef d'un service immobilier régional ont trois enfants qui occuperont régulièrement la discussion au cours de l'entretien.

Les propos qui suivent sont extraits du début de l'entretien où la liste d'aménagements - dont un tri - est mentionnée. Jeannette expliquait alors qu'elle sentait moins le besoin d'avoir des choses en vieillissant, l'enquêteur demande si de fait, elle a entamé un tri)

- Jeannette : Oui euh... Oui, moi j'aimerais euh, bien donner de mon vivant euh... Les gens qui veulent oui, pour pas qu'il y ait... Ce tri euh... Quand on est décédé... Donner oui... savoir que c'est parti, que ça fait plaisir euh voilà, que ça peut servir... Pour le matériel.
- Enquêteur : Parce que vous avez besoin de donner de votre vivant ou parce que vous avez besoin comme ça de trier... ?
- Jeannette : Oui, les deux, des choses qu'on se sert plus euh, plus besoin, pourquoi nous on le garde alors que ça pourrait servir, à d'autres quoi. Oui moi c'est ce que j'aimerais oui franchement.

La discussion se poursuit sur le détachement des objets au fil de l'âge et leur volonté, après le tri de début de retraite, de ne plus se laisser envahir par les choses

- Yvon : On en a tenu compte quand on a construit, on n'a pas construit trop grand, pis quand a vu la maison de mes parents euh
- Jeannette : Aussi on a eu cette expérience-là euh, on veut pas laisser à nos enfants ce que nous on a subi (*insiste*) euh voilà.
- Enquêteur : Mais ça vous aviez déjà pensé de trier avant ou c'est ça qui... ?
- Jeannette : Oui, bah au fil des années, plus on vieillit et plus on se dit voilà on veut pas laisser euh la charge à nos enfants, de ça.
- Yvon : Chez mes parents y'avait deux sous-sols ! euh wha ! (*exclamation avec un ton lourd*) phénoménal euh... (*le ton est plus léger*) On a fait des découvertes des trésors...
- Jeannette : Oui, parce que c'était des personnes qui gardaient beaucoup et... Ils n'ont pas eu le temps ou l'envie d'le faire y ont dit ce sera les enfants qui le feront, ou ils n'ont pas eu le temps parce qu'ils sont tombés malades et qu'ils ont remis ça à plus tard, mais...

Passons sur l'influence de l'expérience des parents (nous y reviendrons) pour nous concentrer ici, d'une part, sur la volonté des enquêtés de préserver leurs enfants en effectuant eux-mêmes ce tri par anticipation et, d'autre part, sur leur souhait d'en profiter pour « *donner de [leur] vivant* ».

Anticiper le tri, c'est ainsi d'un côté, anticiper son propre vieillissement et même sa propre mort, ce qui ne va pas sans difficulté. Les recherches montrent d'ailleurs que pour de nombreuses personnes aujourd'hui très âgées, le tri a tendance à prendre à l'âge de la vieillesse « la dimension d'une épreuve ». Pour ces dernières en effet, se fait particulièrement sentir « l'impossibilité de se séparer et de rompre avec les choses » empruntées de soi et de son être (Serfaty-Garzon, 2013). C'est un mouvement inverse constaté chez nos enquêtés Baby-Boomers, chez qui c'est davantage le détachement, même difficile, des objets qui prime : pour « *épargner ça* » aux enfants, mais aussi, pour « *être utile* ». Ainsi d'un autre côté, il existe un positionnement majoritairement répandu qui est celui de : « *donner de son vivant* ». L'importance accordée à ces dons tient en partie au sentiment d'utilité qu'ils procurent. Elle dénote également une forme de « *générativité* » et de solidarité silencieuse visant à rendre service « *à d'autres* » par le don matériel. En cela, cette pratique s'inscrit dans un positionnement solidaire souvent constaté chez les personnes de cette génération « pivot » (Attias-Donfut, 2008 ; Houde, 1999). Elle montre également de la part des enquêtés une volonté de transmission « *élective* » et « *personnalisée* », aux personnes à qui « *ça fait plaisir* » et « *qui veulent* », comme le disent Jeannette et Yvon. Cette transmission élective ne serait pas possible après leur mort (Gotman, Lafferrière, 1991 ; Serfaty-Garzon, 2013).

Même si la nécessité d'être indépendant des enfants (et/ou du conjoint) fait loi, le positionnement de nos enquêtés à l'égard du tri, de la transmission des objets et plus généralement à l'égard de leur patrimoine matériel, doit également se comprendre en fonction de l'évolution des

pratiques de transmission et des liens familiaux, ainsi que des modes de vie et d'habiter, auxquels ces individus issus du Baby-Boom ont été socialisés au fil du temps. Pour ce qui est des pratiques de transmission, nous avons retrouvé dans leurs discours l'idée d'une « promotion de l'institution familiale comme formation sentimentale » (Attias-Donfut, Segalen, Lapierre, 2002, p.66), où ce qui « compte » devient plus immatériel que matériel et où l'individualité de chacun est promue et respectée (Gotman, Lafferrière, 1991). La majorité d'entre eux expliquent ainsi ne pas songer à transmettre des objets et/ou leur maison à leurs enfants qui « *ont leur vie* », « *leur maison* » et que « *ça n'intéresse pas* » : la famille est bien davantage constituée par les liens que par de la matière.

De fait, sauf petites exceptions (par exemple, Jean et Nicolette aimeraient que leur photo de mariage trouve sa place chez un de leur enfant), il n'y a pas de tristesse ou de regret à ne pas transmettre. En particulier, les objets sont loin de s'apparenter à des objets transtemporels ou transgénérationnels, qui permettraient à ces individus de laisser au monde des traces d'eux-mêmes et ainsi, de survivre à travers eux (Gotman, 1988 ; Muxel, 2002). Ils sont même plutôt dépersonnalisés par nos enquêtés à l'heure du tri, voire réduits à leur simple fonctionnalité « *ça peut servir* », « *pour le matériel* », disait tout à l'heure Jeannette. Le rapport général aux objets et au chez-soi semble détaché de la lignée : ici aussi se perçoit l'influence des dynamiques socio-historiques marquées par la montée des individualités sur leur rapport à la transmission et à l'habitat. Nombreux sont d'ailleurs ces Baby-Boomers à évoquer eux-mêmes le changement opéré à ce sujet, entre la génération de leurs enfants et celle de leurs parents par exemple. À moins qu'il y ait un choix individuel d'hériter, une « *élection* » de « *ceux qui veulent* », pour reprendre les propos de Jeannette, les enquêtés dans leur majorité évoquent ainsi surtout, comme Patrick et Maryse, leur volonté de respecter la « *liberté* », « *la vie* » et la « *personnalité* » de chacun.

Au final, la volonté d'indépendance des jeunes retraités interrogés se manifeste autant sur le plan financier qu'en termes de services. Elle est l'un des leviers les plus opérants en ce qu'elle suscite de nombreuses anticipations, à la fois « *symboliques* » et « *pratiques* ». Cela dit, ce troisième levier est particulièrement intriqué, aussi, au dernier que nous allons présenter maintenant, à savoir l'influence de l'entourage et des médias.

IV/ La double influence de l'entourage et des médias

L'aspiration au confort des enquêtés, leur volonté d'indépendance, leur rejet de la maison de retraite et leur souhait de rester chez eux sont des leviers forts les incitant à préparer le futur, *via* des anticipations « *pratiques* » et/ou « *symboliques* ». Ils doivent aussi se comprendre en fonction d'un autre élément qui modèle l'importance qui leur est accordée et la nature des anticipations : il s'agit

de l'influence de l'entourage et des médias. Parce que celle-ci est très opérante, nous en avons fait un levier à part entière et parce qu'elle est transversale, nous avons choisi de l'exposer en dernier.

Les médias auxquels nous faisons référence ici sont surtout la télévision et le courrier papier et mail, qui diffusent des publicités et brochures informatives. Nombreux sont les enquêtés à avoir évoqué les publicités pour les monte-escaliers, les barres d'appui, pour « la baignoire qui s'ouvre » ou le lève-baignoire, et parfois le siège sous la douche. Ils mentionnent aussi divers reportages sur les maisons de retraite et/ou parfois sur les adaptations de type technologiques vues à la télévision. Les brochures informatives ont également été évoquées par de nombreux enquêtés. Il s'agit en général de documents envoyés par les caisses de retraite et/ou la mairie, par les banques, ou encore à l'occasion de salons de l'habitat auxquels se rendent régulièrement certains d'entre eux. Parmi ces médias, certains font repoussoir, on l'a vu, mais d'autres suscitent aussi l'attention.

L'entourage auquel nous faisons référence ici est assez large. Il est constitué de proches âgés (parents des enquêtés surtout), de pairs d'âge (amis surtout), des enfants, des relations professionnelles ou anciennement professionnelles, de celles liées aux activités bénévoles, ou des relations de voisinage. De différentes façons, cet entourage contribue à ce que les enquêtés disposent d'informations sur les adaptations, voire à ce qu'ils en est quelques démonstrations d'usage : ils ont pu se renseigner pour leurs proches âgés à leur sujet, voire en installer certaines chez eux ; ils peuvent avoir vu leurs amis, plus proches en termes d'expérience de vie, les mettre en place à leur domicile ; l'adaptation de l'habitat peut être un sujet de discussion entre parents et enfants et ces derniers peuvent à l'occasion soumettre quelques idées ; les réseaux relationnels plus larges peuvent également susciter une réflexion à son sujet, surtout s'ils inscrivent les enquêtés dans des espaces sociaux où la question est connue et réfléchie. À l'inverse, parmi les personnes entourant ces jeunes retraités, nombre d'exemples d'inadaptations sont observables et observés.

Nous montrerons ici que l'entourage et les médias font, tous les deux, levier de la même façon dès lors qu'il s'agit d'anticiper « symboliquement » et/ou « en pratique » ses vieux jours. Nous mettrons au jour deux mécanismes à travers lesquels s'opère cette influence : par opposition d'abord et par « intéressement », voire par « contagion » ensuite.

1. Les exemples à ne pas reproduire : l'impératif de vieillir autrement

Une première manière pour l'entourage et les médias de faire levier pour l'avenir chez nos enquêtés est par « opposition ». Dans ce cas, l'expérience de la vieillesse des proches et/ou les images et informations véhiculées par les médias confrontent les jeunes retraités à des exemples qui font office de « repoussoir » et qui les invitent à faire en sorte de « vieillir autrement ». Il y a, certes,

des dimensions du vieillissement sur lesquelles ils ont peu de prise : c'est le cas de la survenue de la maladie d'Alzheimer par exemple, « *une loterie* ». Par contre, au sujet de l'habitat de leurs vieux jours, les prises sont plus grandes et, de ce point de vue, les habitats et/ou situations « repoussoirs » peuvent être mis à distance dans une logique *d'empowerment*.

La maison de retraite médicalisée est fortement concernée par cette logique, cela dit, nous n'allons pas y revenir ici. En effet, lorsque nous avons évoqué son rejet par les enquêtés, l'influence des exemples repoussoirs appréhendés *via* les médias et/ou *via* les visites de leurs proches en institution, était aisément perceptible. Nous allons plutôt nous arrêter sur deux types d'adaptations anticipées pour lesquelles l'influence par opposition des proches et des médias a été jusque-là moins détaillée : les adaptations intérieures du logement et l'adaptation du cadre de vie.

1.1. Ne pas vieillir inconfortablement et en dépendance aux proches

Au sujet des manières d'anticiper l'adaptation intérieure du logement, l'influence par opposition la plus opérante est celle des proches âgés (en plus de celle des images de l'institution relayées par les médias, déjà évoquée). Deux comportements repoussoirs desquels les enquêtés souhaitent se distancier sont particulièrement mentionnés : vivre dans un logement « inconfortable » et *a fortiori* inadapté ; dépendre de ses enfants et/ou recourir à des aides humaines professionnelles, mais dans une configuration du logement inadéquate pour les recevoir. Le premier type de comportement renvoie à l'adaptation technique du logement, nous nous y intéresserons d'abord, le second type concerne les solidarités, nous nous y intéresserons ensuite.

1.1.1. « C'est une génération qui avait le don de l'inconfort »

On a vu que l'inconfort est majoritairement associé par les enquêtés aux logements de leur jeunesse. Il l'est aussi, de façon majoritaire également, aux habitats et plus largement aux modes d'habiter de la génération précédente. Dans la deuxième partie de la thèse, on a évoqué l'enjeu identitaire qu'il y avait à se distancier de ce type de mode d'habiter et des aménagements auxquels il renvoie. Ajoutons ici qu'il existe, en plus, un enjeu plus large lié au « bien-être » au fil de l'âge et qui semble parfaitement incompatible avec les manières de faire des générations anciennes.

George et Catherine par exemple, évoquent la maison des parents de Catherine comme une maison typiquement inconfortable et fatigante, parce que « *la cuisine était au rez-de-chaussée, les haricots verts au premier étage et les boissons au sous-sol* », ce qui conduit systématiquement et tous les jours à faire des aller-retour. Pour ce couple, cette « *organisation pas pratique du tout* » ne relève pas seulement de la configuration du bâti, mais aussi d'un choix d'usage et d'organisation des espaces. Ils attribuent ce dernier aux modes d'habiter propres à la génération de leurs parents,

que George décrit ainsi « *il fallait que la vie soit compliquée, pour faire un repas, on montait, on descendait... fin bref euh (...) c'est une génération qui avait le don de l'inconfort* ». Ces modes de vie sont jugés en eux-mêmes problématiques, mais plus encore au fil de l'âge : ce d'autant plus qu'ils ont vu leurs parents continuer à habiter ainsi, avec difficultés souvent, en vieillissant.

Or, chez nos enquêtés qui aspirent à vivre confortablement aujourd'hui, et demain, ces exemples d'inconforts de vie et d'habiter à l'heure de la vieillesse les incitent à penser différemment pour eux-mêmes, dès à présent et pour l'avenir. Ils font d'ailleurs souvent le lien eux-mêmes lorsque la vieillesse de leur proche est évoquée. Catherine explique ainsi que, en dehors de la maladie de George, ils ont aussi « *pensé la maison en termes de vieillissement* » notamment parce que « *On a vu nos parents vieux avec des aménagements pas adaptés et qui pouvaient plus s'laver finalement hein, des baignoires qu'ils pouvaient plus monter dedans euh ça interpelle* » et George ajoute « *J'ai vu ma mère avec un escalier très abrupt dans sa petite maison qu'elle louait, monter à quatre pattes pour aller s'coucher.* ».

Les exemples repoussoirs des proches âgés confortent l'aspiration des enquêtés au confort, car ils donnent à voir, *in situ*, les difficultés et les souffrances occasionnées par manque de confort, et *a fortiori* d'adaptation. Ils incitent à penser les moyens par lesquels ces situations peuvent être évitées : les maisons à étages sont ainsi évacuées des anticipations « pratiques » et « symboliques » et de façon liée, le souhait de ne pas vivre et vieillir inconfortablement comme ses parents, conduit les enquêtés à anticiper « symboliquement » nombre d'adaptations intérieures pour le logement si le besoin s'en faisait sentir, à l'inverse de ce qu'on pu faire leurs parents. Le même mouvement est perceptible au sujet des adaptations « humaines » pouvant être mises en place à l'avenir.

1.1.2. Ne pas faire subir ce qu'on a soi-même subi

Nombreux sont les individus de notre échantillon à avoir mis en place pour leurs parents des aides à domicile et nombreux sont aussi ceux à leur avoir prodigué, à défaut d'aide professionnelle et/ou par solidarité familiale, eux-mêmes des soins. Or dans les deux cas, leur expérience marque particulièrement leur manière de se projeter eux-mêmes dans l'avenir. Ici, deux impératifs émergent : la nécessité de faire appel à des professionnels et l'importance de penser en amont la façon dont peut s'organiser la vie domestique au moment des soins.

Pour ce qui est du deuxième point, chez certains, c'est plus particulièrement le rapport à l'intimité au moment des soins qui a pu choquer et *a fortiori* donner matière à réfléchir. Marine par exemple, nous explique d'abord que l'aide à la toilette n'est pas un problème en soi, mais que ça peut être compliqué à vivre pour les personnes autour et qu'elle ne doit pas se faire « *au vu et au su*

de tout l'appartement ». Elle revient d'ailleurs spontanément sur le sujet avec l'exemple de son père lorsqu'on lui demande plus tard dans l'entretien ce qu'est « l'inconfort » pour elle : « *L'inconfort j'dirais c'est qu'y ait pas suffisamment d'espace pour avoir un minimum d'intimité. J'pense à mon père par exemple qui a fait un énième AVC l'année dernière (...) les soins se passent là, devant tout le monde ou presque euh. Pour moi c'est d'l'inconfort, pour nous c'est d'l'inconfort, mais lui visiblement il vit ça très bien* ». Chez Marine cette expérience modèle la construction d'une anticipation « symbolique » opposée : si elle devait recevoir des aides à domicile, elle ferait en sorte d'aménager un espace pour préserver son intimité. Chez Mauricette, évoquée un peu plus tôt, avoir vu sa grand-mère recevoir des soins dans la cuisine, coupant ainsi toute « la vie » du logement à ces moments, la conduit à anticiper « en pratique » un espace dans sa nouvelle maison qui lui permettrait de recevoir des soins en toute intimité. Certains, comme Martin et Gabrielle, vont même jusqu'à prévoir une petite maison à part dans le jardin de leur nouveau logement afin d'y loger, à temps plein si besoin, une aide à domicile sans que leur « chez-eux » ne se transforme en espace de soins trop médicalisé et pour que soient préservés les espaces d'intimités.

Un autre impératif mentionné concerne les modalités des aides reçues en cas de limitations importantes : elles doivent être professionnelles et les enfants ne doivent pas être impliqués. C'est le cas de Robert et Sandrine, qui ont fait l'expérience d'apporter eux-mêmes une aide aux soins et à la toilette à la mère de Robert qui a vécu chez eux. Cette expérience les conduit très vite à envisager une autre solution et en particulier le recours à des professionnels : Robert nous explique que « *Pour les soins... ça n'allait pas... Pour la toilette... faut du personnel habilité...* ». Ceux qui ont vu des aides à domicile dispenser des soins auprès de leurs parents âgés aboutissent en général au même type de conclusion. L'origine de ce deuxième impératif se trouve généralement aussi dans le refus de faire subir ce qu'ils ont eux-mêmes subi.

La volonté de préserver son indépendance à l'égard des proches doit ainsi aussi s'entendre en fonction des expériences vécues des enquêtés avec leurs parents âgés. Ne pas faire subir ce que l'on a soi-même subi est d'ailleurs un impératif en lui-même qui renforce, voire nourrit, les fondements d'une posture générale opposée à l'égard de son propre vieillissement : celle d'un *empowerment*. Ines nous dit ainsi, au moment où elle explique qu'il est hors de question que ses enfants payent pour elle : « *Nous on est une génération là, du Baby-Boom bon. On se prend **en main** (insiste) que la génération d'avant là, ta mère (à son mari) elle a 84 ans, elle euh, Pfff, pas du tout hein (blasée) ça lui pose pas de problème qu'on paye... Apparemment, ça lui pose pas de problème... (...) Pourquoi cette génération-là, qu'à 80 et quelques années... se prend pas... Ça lui importe peu... J'sais pas... Parce qu'on leur doit tout apparemment...* ».

Le comportement des générations précédentes jugé attentiste, voire intéressé, est souvent condamné par nos enquêtés Baby-Boomers, même si en général, il l'est moins fortement que le fait Inès. Chez la plupart des enquêtés, il s'agit surtout de faire autrement : en envisageant un logement confortable et adapté pour ses vieux jours, où il est possible d'y préserver son intimité en cas de soins reçus par des professionnels, mais aussi, comme on va le voir maintenant, en ne négligeant pas l'importance du cadre de vie de ses vieux jours.

1.2. Ne pas négliger l'importance du cadre de vie de ses vieux jours

La question du cadre de vie a été abordée de diverses manières au fil de cette thèse. Dans sa deuxième partie, il a été évoqué comme un support de liens sociaux et plus largement d'ouverture sur l'extérieur à l'heure de la retraite, où les réseaux relationnels peuvent s'affaiblir, tout comme les activités suscitant des postures centrifuges (Caradec, 1996a). Dans cette partie, le cadre de vie et plus spécifiquement sa propension à offrir « *tout à proximité* » a été présenté comme un élément important de « confort » et *a fortiori*, comme une façon de vivre dans un environnement adapté à l'heure de la vieillesse. Dans les deux cas, le cadre de vie a été relié à deux dimensions, dont l'importance apparaît autant pour le présent que pour l'avenir : la sociabilité et les caractéristiques de l'environnement de proximité. Et c'est d'ailleurs pour maintenir l'une et/ou l'autre que des mobilités sont envisagées. Nos enquêtés envisagent en effet des « mobilités de sociabilités » s'ils ne disposent pas ou plus de suffisamment de contacts autour de leur domicile : parce qu'ils aspirent aujourd'hui à rester ouverts sur les autres, mais aussi parce qu'ils craignent une vieillesse esseulée. Ils envisagent également facilement de se rapprocher des commerces et services : parce qu'ils souhaitent rester ouverts sur le monde dès à présent, mais aussi parce qu'ils pensent au futur et à la nécessité d'être proches des organes qui leur permettraient de continuer à mener une vie ordinaire, tout en ne pesant pas sur leurs proches. Ce pour quoi ils réalisent des « mobilités d'indépendance ».

Les types de modes de vie envisagés pour sa retraite, la présence ou non de la famille dans la vie des enquêtés, leur lieu de vie actuel, leur parcours de Baby-Boomers, etc. expliquent en partie leur manière d'appréhender l'importance de ces deux dimensions du cadre de vie pour leurs vieux jours, ainsi que leur propension à déménager pour les trouver si besoin. Cela dit, les nombreuses images véhiculées par les médias, d'une vieillesse esseulée en particulier (Ennuyer, 2003 ; Trépiéd, 2015), de même que l'expérience de leurs proches vivant dans des campagnes isolées et souvent, dénuées de services, de transports et de commerces, ont une influence particulièrement forte à ce sujet, qui tend d'ailleurs parfois à dépasser les autres. Ces images et expériences font en effet office de situations « repoussoirs » pour l'avenir. Elles conduisent aussi, de fait, à une réflexion sur le

cadre de vie qu'il est opportun d'avoir pour vivre « bien » et plus largement pour simplement continuer d'« habiter » à ses vieux jours, quel que soit son état de santé. Nous nous arrêterons ici sur leur influence respective successivement.

1.2.1. Des images et expériences repousseurs de solitude

La nécessité que l'environnement de ses vieux jours permette le maintien des contacts et plus largement de rester ouverts sur le monde est souvent mise en avant par les enquêtés, par opposition aux images d'une vieillesse esseulée et de ses conséquences jugées parfois dramatiques. Ces images renvoient soit à la situation de proches, soit proviennent des médias.

Le premier cas de figure peut être illustré par Nicole, qui vit actuellement dans un environnement rural très isolé, sans transports ni commerces et avec peu de voisins, et qui envisage absolument de partir pour ses vieux jours : notamment parce qu'elle ne veut pas y vieillir comme sa mère (la maison est une maison familiale qu'elle a choisi de reprendre) « *toute seule dans son coin à la campagne, sans personne à qui parler* ». Le second cas de figure, qui concerne l'influence des médias, peut être présenté à travers le cas d'Annie et Yvan.

Annie, 65 ans, ancienne secrétaire de direction de l'entreprise familiale et Yvan, 63 ans, anciennement son PDG, ont récemment déménagé.

Une de leur motivation principale était de se faire « un nouveau cercle d'amis » *via* un nouveau voisinage pour couper d'avec leur vie professionnelle : car leur ancienne entreprise se situait jusque-là sur le terrain de leur maison.

Cela dit, c'est aussi pour le futur que ce choix est fait. C'est ce qui apparaît lorsqu'on leur demande comment ils imaginent leurs vieux jours.

- Annie : Ne pas être seul. La la la vieillesse euh des gens qui n'ont pas d'visites euh, On voit des gens... Nous on veut euh on se fait notre cercle d'amis comme on sait qu'nos enfants s'ront quand même loin qu'on les verra pas souvent bon, on les a quand même au téléphone, on les a sur internet, on les a par mails, etc., mais on veut se faire un cercle d'amis pour pouvoir euh communiquer. Parler communiquer s'raconter des trucs

- Yvan : Parce que s'retrouver seul quand on est vieux c'est terrible

- Annie : Quand on voit ça a la tv des des vieux qui sont un p'tit peu laissés pour compte euh (...) ça j'trouve ça affreux.

Annie évoque la canicule de 2003 un peu plus loin, et l'exemple d'un vieil homme retrouvé mort chez lui après 7 ans.

- Annie : Si on peut ne pas être seul et s'trouver des petites activités faire partie j'sais pas d'un petit club quelconque euh pas tricoter, mais... J'veux pas voir moi j'veux pas voir ma vieillesse si vous voulez tout seul reclus dans un truc euh où on m'abandonne dans une maison d'retraite avec des vieux avec des gens qui vous maltraitent alors là non moi j'prends un fusil j'me tire hein

Chez Annie et Yvan, il n'existe aucun exemple dans leur entourage de vieillesse esseulée, mais les exemples vus dans les médias ont un impact très important chez ce couple qui craint de fait particulièrement fortement une vieillesse esseulée, et ce n'est pas un cas isolé.

L'importance accordée au maintien des contacts, après la retraite et pour les vieux jours, est d'autant plus forte chez nos enquêtés qu'il existe une aspiration générale et généralisée à la sociabilité. Or, ces individus ont conscience que les temps familiaux sont amenés à se réduire à moyen terme, du fait notamment de l'avancée en âge des petit-enfants, et ils ne semblent pas se satisfaire de la perspective d'une vie centrée uniquement sur la relation conjugale ou individuelle.

Ainsi, peur d'une vieillesse esseulée et aspiration à la sociabilité se renforcent et conduisent à envisager un avenir entouré, soit en l'anticipant en « pratique » comme Annie et Yvan, soit, le plus souvent, en l'anticipant « symboliquement ».

1.2.2. « La campagne c'est pour les jeunes »

D'une façon générale, la campagne, surtout isolée, a assez mauvaise presse auprès de nos enquêtés. Elle a pu être appréciée et l'être encore aujourd'hui, certains y déménagent d'ailleurs en début de retraite dans une quête de bien-être, comme le font nombre de jeunes retraités (Caradec, 2009b). Cependant, dès qu'il s'agit d'envisager l'avenir, il n'est plus question de la campagne.

Certains d'ailleurs, qui hésitaient à opérer une mobilité à destination de la campagne pour leur retraite, changent finalement d'avis. C'est le cas d'Annie et Yvan qui avaient hésité entre leur maison actuelle en plein centre-ville et une ancienne ferme. L'idée de vivre dans un environnement dénué de service leur paraît finalement inenvisageable « *en vieillissant* ». C'est aussi le cas de Mathilde et Hugo, qui nous disent au sujet de la maison isolée et à la campagne qu'ils ont failli acheter dans le Sud de la France pour leurs vieux jours « *Quand on est vieux on peut pas faire ça* ».

La campagne a même tendance à être considérée, par bon nombre d'enquêtés, comme pleinement incompatible avec le grand âge, surtout lorsqu'il existe dans l'entourage de nombreux exemples d'incompatibilités, comme dans celui de Jean et Nicolette.

Jean et Nicolette ont tous deux 58 ans, ils sont encore en activité : Jean est employé chez France Télécom et Nicolette employée de poste dans son village. Ils se sentent d'autant plus vieillissants que les maladies et les morts jeunes sont très présents dans leur entourage.

Le couple évoque la mère de Jean qui vit à la campagne, seule, dans une grande maison, elle est autonome pour les tâches de la vie domestique, mais elle ne conduit pas.

Cette campagne est décrite par les enquêtés comme un environnement où « il n'y a rien » en termes de commerces, de services, de loisirs et, plus grave un endroit où « les médecins ne se déplacent plus » ou « trop tard » ou encore, où ils « ne sont pas assez compétents ».

Ces arguments sont nourris par les expériences de proches, en plus de celle de la mère de Nicolette. Ils citeront notamment : celle d'un des frères de Jean mal accompagné dans sa maladie parce qu'il a déménagé dans un « trou perdu » à sa retraite, mais aussi celle du fils d'un voisin décédé, car « le SAMU a été trop long ».

Après avoir évoqué l'ensemble de ces arguments au fil de l'entretien et l'importance d'avoir tous les services à disposition, surtout médicaux, en plus des activités et autres commerces, Jean résume en disant : « la campagne c'est bien quand on est jeune »

Les exemples de vieillesse à la campagne et/ou les anecdotes diverses dont disposent les enquêtés dans leur entourage, les conduisent à la décrire comme un environnement particulièrement hostile aux vieux jours : « *la campagne c'est bien quand on est jeune* » conclut Jean dans l'extrait précédent. Nombreux sont les raisonnements similaires dans notre échantillon, car elle paraît, faute d'absence de services, de commerces, de transports, incapable d'offrir une « protection de soi » suffisante (Nowik, 2016) face aux risques de l'avancée en âge, preuves à l'appui. Elle semble également incapable de permettre que se maintienne une vie ordinaire, sans l'aide d'un tiers.

C'est ce que laissent apparaître les discours sur les expériences de vieillesse des proches à la campagne, qui semblent ne plus pouvoir avoir de vie, ou en tout cas de vie à eux, parce qu'ils se trouvent relégués, voire emprisonnés chez eux, à moins de disposer d'une aide. Ce type de mode de vie s'oppose pour nos enquêtés à une vie normale, ordinaire, dans laquelle on sort, on va faire ses courses, on fait des rencontres, sans l'aide d'un tiers. Or, pour nombre d'entre eux comme Richard, l'impossibilité de vivre normalement à cause d'un environnement inadapté semble insurmontable. Ce dernier ressent en effet le besoin de sortir tous les jours « *Même s'il n'y a pas besoin d'aller chercher du pain, je me trouve une bonne excuse pour y aller* » nous dit-il. Sortir en ville, voir du monde le « *relie à un ensemble existant* » confie-t-il, ce qu'il n'est pas prêt d'abandonner, au risque de mourir un peu. C'est d'ailleurs en partie pourquoi il déménage : vivant dans une campagne isolée, il ne faudrait pas qu'une impossibilité de conduire le prive de ce temps de vie quotidien.

L'adaptation de l'environnement au mode de vie et aux contraintes de l'avancée en âge susceptibles d'advenir (ne plus pouvoir conduire, ne plus être aussi mobile, etc.) est en fait un aspect fondamental dans les anticipations pratiques et symboliques des enquêtés. Elle semble même « l'adaptation par excellence », qui permettrait de faire perdurer une vie à domicile, heureuse, le plus longtemps possible, à l'inverse de ce qu'ils ont pu voir chez leurs parents et/ou dans les médias. Comme on le voit dans l'exemple de Laurence et Jean-Marie, au sein d'un cadre de vie adapté, il semble exister peu de problèmes, même en cas de limitations fonctionnelles importantes.

Laurence, 61 ans, est une ancienne employée de banque. Jean-Marie, 64 ans, rencontrant des limitations moyennes était inspecteur des ventes dans un journal quotidien.

Ils vivent dans le périurbain, disposent de services et commerces à proximité et sont rattachés à une grande ville par les transports en commun.

À la fin de l'entretien, je leur demande s'ils pensent pouvoir vieillir chez eux : « le plus longtemps possible », « tant qu'ils peuvent » répondent-ils.

Même avec des limitations fonctionnelles, des solutions existent : ils peuvent descendre une chambre (ce qu'ils ont déjà fait pendant la convalescence de Jean-Marie). Le plus important est qu'ils aient tout à proximité.

- Enquêteur : Vous resteriez quoi qu'il arrive dans cette maison ?

- Jean-Marie : Tant qu'on peut ouais.

- Laurence : Oui. bah on est proches quand même de de ...

- Jean-Marie : L'hôpital. (*rires*)

- Laurence : Non, mais même si on sait plus conduire on a l'bus là devant (*juste en face*).

- Jean-Marie : Ouais. et on a l'train à la gare au bout d'la rue

- Laurence : Et puis on peut aller à la boulangerie à pieds si on veut et bon faut quand même encore savoir marcher. Sinon on ira en fauteuil roulant (*rires*) à la boulangerie pis y a marché plus.

- Jean-Marie : Ouais, mais c'est pour les bricoles

- Laurence : Oui, mais si on sait plus conduire.

- Jean-Marie : D'façon on n'est pas loin après nous on a tout là d'bonne heure y a Auchan, y a Leclerc là et après au-dessus c'est y a Cora donc y a tout c'qu'on veut hein.

- Laurence : C'est pour ça qu'on resterait là quand même.

La ville semble l'environnement adapté par excellence, la périphérie peut éventuellement être envisagée, mais avec l'impératif d'être « reliée » par des transports en commun et d'avoir accès, quoi qu'il arrive, à un réseau de sociabilité. Dans ces conditions, vieillir chez-soi semble, vraiment, envisageable à ces jeunes retraités, même à des âges avancés.

2. Des données disponibles et des exemples à suivre pour vieillir « bien »

Dans le premier chapitre de cette partie, nous avons vu, d'une part, qu'il existait dans l'entourage de nos enquêtés des expériences positives de vieillissement des proches et que ces dernières tendaient à relativiser et même à redorer leur perception de l'avancée en âge. Nous y avons vu, d'autre part, que les messages diffusés par les médias, préventifs en particulier, pouvaient susciter l'intérêt de nos jeunes retraités, dès lors qu'ils s'appuient sur une démarche réaliste et plus encore que cet intérêt a été éprouvé par expérience. Les expériences positives des proches âgés, mais aussi plus largement de l'entourage mentionné dans l'introduction précédente, de même que certaines informations diffusées par les médias ont en fait une influence plus spécifique sur la manière dont les enquêtés appréhendent les adaptations du logement, mais aussi leur anticipation.

En effet, médias et entourage constituent des « médiateurs » qui opèrent auprès des enquêtés des « intéressements » (Callon, 1986 ; Caradec, 2001) voire des « contagions » (Eveno, Vidal, 2002) aux adaptations et à l'anticipation. Ces intéressements et contagions concernent autant des savoirs que des savoirs-faire et comportent ainsi, à la fois une dimension « pratique » et une dimension « symbolique » (Rogers, 1962). Dans un premier temps, nous verrons ici comment ces intéressements nourrissent « théoriquement » les réflexions et les anticipations des jeunes retraités. Dans un deuxième temps, c'est sur l'intéressement aux savoir-faire « pratiques » que nous focaliserons notre attention. Pour terminer, nous exposerons un cas de « contagion », en montrant comment elle peut susciter une démarche d'anticipation.

2.1. Des connaissances théoriques positivement connotées et mobilisables

Une première manière pour l'entourage et les médias d'intéresser les enquêtés aux adaptations du logement est de façon « théorique », en suscitant chez eux un intérêt symbolique à certaines solutions proposées. Avant toute chose, notons ici que les jeunes retraités interrogés se renseignent souvent sur les adaptations et diverses aides pour leurs parents âgés, ce qui les conduit à emmagasiner un certain nombre de connaissances « théoriques » à leur sujet. Cela dit, ces pratiques solidaires ne suffisent pas à ce qu'un intéressement s'opère. Il faut pour ce faire qu'une expérience positive et/ou des intérêts spécifiques leur soient attachés comme l'utilité ou le confort. Ces derniers peuvent surgir à plusieurs occasions : lorsque les enquêtés prennent connaissance d'adaptations installées dans leur entourage ; en le voyant utiliser une ou plusieurs adaptations ; par la lecture ou le visionnage d'informations diffusées *via* les médias.

En effet, l'entourage tel que le voisinage ou des anciens propriétaires peuvent donner à réfléchir aux enquêtés quelques « bonnes » solutions d'adaptations, en faisant part de leur installation chez eux. Le cas du voisinage est ici particulièrement intéressant, notamment lorsque les enquêtés vivent dans des zones résidentielles dont les logements mitoyens sont similaires. Myriam par exemple, nous explique ainsi, après avoir évoqué la possibilité de descendre une chambre au rez-de-chaussée que « *On a même des voisins qui ont mis une douche dans le renforcement (celui-ci correspond chez le couple à une grande penderie située juste à l'entrée du logement à droite), comme ça y ont tout en rez-de-chaussée, et y a d'autres voisins, ils ont descendu la salle de bain au sous-sol, pour récupérer une chambre en plus en rez-de-chaussée. Nan, c'est des maisons où y'a pas d'espace perdu tout est utilisé et tout est utilisable. Voilà. Donc euh...* ».

L'expérience des proches des enquêtés, qui donnent souvent lieu à des démonstrations d'usage, donnent particulièrement à voir les effets positifs de certaines adaptations du logement, et

ainsi, opèrent des intéressements assez forts à leur égard, et plus largement même, aux divers moyens de rester à domicile. Christian par exemple, a pris conscience de l'intérêt pratique et du gain de confort de vie d'une barre d'appui dans les toilettes lorsqu'il en a installé une pour sa mère, cette dernière lui en parlant alors comme un objet lui facilitant grandement la vie. Les aides à domicile peuvent aussi être concernées. Par exemple, Bernard évoque les aides reçues par un ami handicapé en disant « *Il est vraiment handicapé quoi, mais il peut rester chez lui, et il est bien quoi. C'est vrai que y a des aides qui se font aujourd'hui et qui sont très intéressantes hein* » et sa femme ajoute « *On vit quand même dans une société de services formidable* ».

Pour ce qui est des informations diffusées par les médias, Nadine et Thierry par exemple, ont vu récemment un reportage sur la robotique et c'est avec enthousiasme qu'ils en parlent lorsque nous leur demandons ce qu'ils pensent des TIC pour rester à domicile. Thierry nous dit d'abord « *Ah oui ! Les progrès... Moi c'est qui m'épate c'est la robotique. Alors là avoir un p'tit robot qui vient nous servir l'café, un p'tit truc... La robotique c'est impressionnant hein quand on voit* » et sa femme ajoute, alors que je leur demande s'ils se renseignent sur le sujet « *Non on s'informe pas, mais c'est quand ça tombe comme ça. On regarde. Quand on a une émission, on regarde. Moi si j'deviens handicapée là un p'tit robot qui m'ferait des trucs euh oui pourquoi pas ? En plus il parle. J'ai vu qu'il parlait alors... (rires)* ». Helena de son côté, semble avoir été agréablement surprise par des prospectus publicitaires reçus. Elle nous dit ainsi : « *Y a plein de choses qui sont possibles maintenant et quelques fois je regarde puisque quand on est plus âgé on reçoit les pubs pour les appareillages et les aménagements spécifiques euh, etc. au contraire même si c'est pour euh rester et puis c'est un confort aussi, et ça peut éviter des risques euh de chute de... tout c'qu'on veut* ».

Ce premier type d'intéressement a plusieurs effets chez les enquêtés. D'abord, et parce qu'il s'appuie sur des expériences positives, il leur donne à son tour une représentation positive des solutions mentionnées. Parfois, ce type d'intéressement peut même changer la représentation qu'ils en avaient. Denis par exemple, était à l'origine peu convaincu par l'intérêt des normes handicapées, et *a fortiori*, par celui des adaptations. Cependant, il est devenu à un moment de sa vie technicien en bâtiment et a réalisé des constructions selon ces normes. Après avoir mentionné le problème de ses escaliers pour l'avenir, il explique que : « *J'étais pas dans l'bâtiment quand j'ai construit ici, mais dès que j'y aie été j'ai... changé d'optique là d'sus. Maintenant je f'rai un plein pied déjà aménagé au cas où... Ou aménageable au moins pour un handicap ou quelque chose, des portes larges des choses comme ça euh... J'travaillais dans le public donc on avait obligation de respecter les normes handicapées et j'trouvais que dans les normes handicapées y'a des choses très bien faites* ». Plus

que de faire changer d'avis Denis sur « *les normes handicapées* » l'expérience de son travail va même jusqu'à le faire regretter de ne pas les avoir anticipées.

Ainsi ensuite, un autre effet de ce premier type d'intéressement, est qu'il suscite - parfois en lui-même - une réflexion sur l'avenir, voire impulse des anticipations. Suite à ses relations et expériences professionnelles qui l'ont intéressé aux normes handicapées, Denis valorise aujourd'hui largement une posture anticipatoire, il dira d'ailleurs finalement : « *C'est pas pénalisant... C'est pas pénalisant de respecter les normes handicapées même si on ne l'est pas. (affirmatif) C'est l'inverse qu'est pénalisant, c'est si on n'est pas handicapé et qu'on n'est pas équipé...* ». Helena de son côté, regarde les publicités pour les adaptations « *puisque* » elle les reçoit, et c'est le fait de les recevoir qui suscite à ce moment une réflexion, positive, sur l'avenir. Une publicité pour un remonte-baignoire a eu le même type d'effet chez Jean-Claude. Après l'avoir vue, il se dit qu'il pourrait mettre en place ce type d'adaptation chez lui dans le futur s'il en avait besoin, alors même que par ailleurs, il n'est pas du tout inscrit dans une réflexion sur le futur, et encore moins dans une démarche d'anticipation. L'expérience des proches a le même type d'effet, ce d'autant plus qu'elle tend à renvoyer aux enquêtés une image d'eux-mêmes tels qu'ils pourraient être plus tard.

Enfin, un autre effet de ce type d'intéressement est que les jeunes retraités retiennent ces solutions positivement connotées pour l'avenir. Plus spécifiquement, elles sont ajoutées à une liste de ce qui peut être fait en cas de besoin. Or, comme nous avons eu l'occasion de le voir, cette liste a l'intérêt de nourrir les réflexions dès lors qu'il est question de s'adapter. En cela, elle constitue une ressource importante qui donne des moyens à ces jeunes retraités de mettre en place des solutions dès que le besoin s'en fait sentir, pour continuer de vivre et vieillir « bien ».

2.2. Des savoirs-faire pratiques acquis et réutilisables

Une deuxième manière pour l'entourage et les médias d'intéresser les jeunes retraités aux adaptations du logement est de façon « pratique ». Ce deuxième type d'intéressement peut surgir lorsque l'intérêt d'une ou plusieurs adaptations a été expérimenté, à l'occasion d'un usage partagé avec un proche par exemple, voire que des adaptations ont été créées par soi-même.

Nous avons en effet un cas dans notre échantillon, celui d'Édouard, où l'aide apportée à un proche âgé le conduit à élaborer une adaptation qui se présente plus spécifiquement comme une véritable innovation technique. Or, la création de cette adaptation et l'usage que l'aide apportée à son parent suppose par cet enquêté, opèrent un intéressement pratique notable.

Édouard, 61 ans, est un ancien chercheur au CNRS. Véronique, 55 ans, sa compagne graphiste est encore en activité. Le couple, et plus encore Édouard, a un profil particulier qu'il nous faut exposer.

Issu plutôt des classes intellectuelles et supérieures et ayant fait de longues études, Édouard est très habitué des TIC de par son travail de chercheur et en même temps, en a un intérêt personnel. Il mentionne assez tôt dans l'entretien son côté « geek » dès lors que c'est « utile » cependant, qu'il transpose également dans les travaux de la maison puisqu'il a mis en place depuis un moment des installations domotiques. Véronique, sa femme est aussi une habituée des TIC (ne serait-ce que par son travail, elle est graphiste). Les TIC ont donc une bonne place dans la vie du couple.

L'exemple du père d'Édouard est mentionné au moment de la question « avez-vous peur de vieillir ? », vers la fin de l'entretien. Édouard commence par dire qu'il espère ne pas avoir une vieillesse comme son père qui « avait une déchéance incroyable », n'arrivait quasiment plus à marcher, n'avait plus aucun sens du touché, juste un peu de vision à un œil. Pourtant, jusque sa mort, il arrivait encore à faire des choses, être autonome, grâce notamment à un système fondé sur les TIC qu'il a lui-même inventé.

- Édouard : Alors il était ingénieur de formation et il avait un côté geek euh jusqu'au bout et puis je lui fabriquais des trucs avec euh... Il arrivait à commander un ordinateur à faire des trucs avec un joystick il arrivait à tirer à pousser euh... Même les derniers mois où j'ai été obligé de le mettre dans une maison de retraite, car c'était plus possible à domicile il aurait fallu deux / trois personnes des fois en même temps pour s'occuper de lui donc il fallait un endroit collectif, et, je lui ai installé internet, je lui ai mis son truc et donc euh il avait un Joystick que je lui avais acheté vraiment un Joystick de salle de jeux et il poussait dessus et ça m'appelait et je pouvais lui parler et tout et (*sourire*) j'lui disais euh, il était à 3 minutes d'ici, et donc des fois j'lui disais euh 'ok j'arrive' et hop.

À un autre moment, le couple évoque l'intérêt des TIC, considérées utiles en général, Édouard donne quelques précisions supplémentaires sur le système installé pour son père.

- Édouard : Avec mon père c'était vraiment utile quoi, ça lui a permis de rester indépendant, moi je pouvais le surveiller 'fin le surveiller euh, voir à distance quoi ça lui évitait d'avoir tout le temps quelqu'un avec lui (*notamment lorsqu'il était encore à domicile*) avec tous ses handicaps, il arrivait euh à faire des choses et puis il jouait le jeu quoi. Le matin euh, il avait qu'à tapé dans ses mains et la lumière s'allumait, même à ma voix quoi (*rire*). Et y'a même des gens qui était venu voir euh qui était intéressait par les systèmes euh, de Joystick tout ça. Et quand il a été en maison de retraite, je lui avais même mis une caméra

Les techniques d'Édouard ont fonctionné jusqu'à la fin de la vie de son père, alors qu'il ne se levait presque plus de son fauteuil et était quasiment aveugle.

- Édouard : J'arrivais quand même à lui mettre des programmes télé, je pouvais lui changer à distance, y'avait quelqu'un (de la maison de retraite) qui lui préparait des programmes, 'tiens y'aurait ça, ça pourrait peut-être l'intéresser', pis je le mettais. Il voyait encore un peu l'écran même s'il écoutait plus qui regardait

Édouard finira par dire...

- Édouard : Malgré cet exemple que j'ai eu sous les yeux où on dit 'ça doit pas être marrant de vivre comme ça on est dépendant des autres on peut plus rien faire' bah j'espère que ça m'arrivera pas, mais, c'est pas si.

Ce cas est exceptionnel dans notre échantillon car peu de nos enquêtés, même si bon nombre d'entre eux sont assez familiers des TIC, seraient à même techniquement de réaliser ce genre d'innovation-adaptation. Les différenciations sociales doivent ainsi être prises en compte. Chez

Édouard, sa formation et son intérêt personnel pour les TIC et le *high-tech* sont déterminants. Cependant, ce cas illustre particulièrement bien deux effets de l'intéressement pratique lorsque les enquêtés installent des adaptations pour leurs proches.

D'abord ce second type d'intéressement conduit, plus qu'à une représentation positive des adaptations (de type technologique en particulier), à se sentir particulièrement rassuré quant aux manières de vivre à la toute fin de sa vie, même avec de grandes limitations et même en institution. Édouard conclura d'ailleurs : « *C'est vrai que voilà, quelqu'un qu'aurait pu croupir grabataire après la mort de sa femme, mon père il a vécu encore dix années heureuses avant de mourir, même avec des handicaps quoi. Bah, les japonais en sont persuadés quoi. Bon sans aller jusqu'au tout robot, moi je suis persuadé que ça peut aider quand même hein. Ça change la vie quoi ! Y'a beaucoup de gens que, leurs enfants y vont pas pouvoir se déplacer parce qu'ils vivent à 300 km euh ! Des trucs comme Skype euh c'est super. Et pour les maisons de retraite encore plus euh. Mais bon, avec les personnes qui vont arriver maintenant ils vont être obligés, mais bon* ».

Ensuite, l'apprentissage et/ou la découverte de savoirs-faire est au cœur des intéressements pratiques. En effet, grâce à ce qu'il a mis en place pour son père, Édouard a déjà en sa possession des connaissances et solutions « pratiques » et qui ont fait leurs preuves puisqu'elles ont permis à son père de préserver une certaine indépendance, de maintenir des activités malgré ses handicaps et même de continuer d'avoir « *plein de moments heureux* » en étant en maison de retraite. Or, ces connaissances pratiques, ces compétences, sont susceptibles d'être recyclées pour les enquêtés eux-mêmes plus tard. En cela elles constituent une ressource « pratique » pour l'avenir, dont l'intérêt et la représentation positive ont été éprouvés de surcroît : ce qui les rend d'autant plus recyclables.

2.3. Des contagions qui incitent aux anticipations

Plus que des intéressements, les expériences positives que les proches ont des adaptations peuvent parfois susciter des « contagions » (Eveno, Vidal, 2002). Nous avons un cas dans notre échantillon où s'opère ainsi une contamination positive à l'égard d'une adaptation et plus encore, à l'égard d'une démarche d'anticipation : celui de Claudine et Denis.

Claudine, 54 ans, est aide-soignante en EHPAD et Denis, 63 ans, ancien responsable technique et ancien technicien en bâtiment se sent plutôt vieillissant.

Après avoir évoqué l'influence de son travail et l'intérêt de respecter les normes handicapés « même si on l'est pas », je demande à Denis si l'idée lui vient juste par rapport à son travail.

- Denis : Nan pas forcément non... (silence) Peut-être le fait d'avoir été handicapé de g'nous euh... J'me suis posé des questions quoi...

- Claudine : Ouais puis après c'est... Notre famille les gens que l'on côtoie nos amis... On est tous vieillissants entre guillemets quoi. Même si on s'imagine pas vieux, mais bon... On.... (silence) on s'projette toujours un peu quoi... C'est normal, on a un av'nir euh... des

envies, et on s'dit justement que peut-être euh... Faudrait prévoir avant, plutôt que d'être mis devant le fait accompli quoi ! Ça aussi c'est... On l'voit dans notre famille des gens qui suppriment leur garage pour mettre une chambre... Pour qu'ça soit plus facile pour eux.

- Enquêteur : Dans votre famille c'est plutôt qui a fait ça par exemple ?

- Claudine : Ils anticipent quoi... Par exemple ton frère qui est plus âgé que toi euh...

- Enquêteur : Qui a quel âge ?

- Claudine : Il a 4 ans de plus, 67 et... Il a aménagé son ancien garage en chambre... comme ça il a tout au rez-de-chaussée quoi.

- Denis : Et il est pas handicapé, pas encore (*petit rire*)

- Enquêteur : Parce qu'il y a pensé pour une raison particulière ou...

- Denis : Bah j'crois qu'aussi qu'il avait des amis l'ont fait et pis voilà !

- Claudine : Et pis le fait qu'c'est pratique quoi.

- Denis : Et pis il a la chance de pouvoir le faire avec une grande baie vitrée qui donne sur son jardin euh.... C'est l'coté agréable... L'coté...

- Enquêteur : D'accord. Alors après dans votre famille ou dans vos amis y'a d'autres personnes comme ça qui ont fait des choses ou... ?

- Claudine : Bah... oui. On en connaît... Les ****

- Denis : Ah, oui, oui !

- Claudine : Enfin bon c'est pareil, euh ils avaient déjà une chambre en bas... Ils ont fait une salle de bain bien adaptée... Avec une douche bien adaptée. Et pis bon l'étage c'est pour les enfants quand ils viennent en Week-end euh... Les p'tits enfants... Quand ils viennent en vacances donc euh... voilà quoi. Ça laisse un espace à la famille quoi où... Ça nous fait un espace privé et un espace pour la famille où ils sont...

Après une digression sur l'expression « adaptée », je leur demande si les expériences de leurs proches ont contribué à ce qu'ils aient l'idée (*exprimée avant*) de faire une extension aujourd'hui ou demain (*ils ne sont pas certains du quand, mais savent que c'est possible*).

- Denis : Est-ce qu'on l'avait avant j'sais pas... (*hésite*)

- Claudine : Ça nous interpelle on va dire...

- Denis : On n'a pas encore de décisions. Euh... Pour faire ici on n'a pas encore parlé (*rire*)

- Claudine : Nan !

- Denis : Mais... On se rend compte que ce qui l'ont fait l'apprécie particulièrement... Donc on se dit pourquoi pas ?

- Claudine : Ouais c'est ça on voit qu'ils sont contents de l'aménagement qu'ils ont fait dans la maison quoi.

Les expériences d'adaptation des pairs d'âge sont en particulier celles à travers lesquelles peuvent s'observer des cas de « contagion » (Eveno, Vidal, 2002). D'une part, et surtout s'ils sont proches, les enquêtés voient chez ces pairs l'intégration facile de ces adaptations dans leur « style de vie » ce qui les rend particulièrement accessibles (Eve, Smoreda, 2002, p.74). D'autre part, ces contagions prennent d'autant plus fortement que l'entourage se situe au même moment du parcours de vie que nos enquêtés, et en cela leurs pratiques ont un écho plutôt fort d'un point de vue identitaire et de mode de vie. Sur ce dernier point d'ailleurs, les installations des pairs peuvent, plus que de susciter

une représentation positive des adaptations concernées, les rendre désirables, de même que leur anticipation : parce qu'elles permettent d'être bien, d'être mieux. L'adaptation aux limitations, la question du vieillissement, des risques de l'avenir, etc., tendent d'ailleurs à disparaître derrière ces aménagements de bien-être : continuer d'être bien est, au fond, ce qui compte le plus.

Les cas de contagion sont particulièrement opérants en ce qu'ils peuvent, plus que de susciter un intérêt pour telle ou telle adaptation, impulser une démarche d'anticipation. Cela dit, les contagions, de même que les intéressements *via* les médias ou les proches d'ailleurs, restent marqués par les leviers précédemment exposés. C'est ainsi très souvent cet ensemble qui conduit l'intéressement et/ou la contagion à « prendre » chez les enquêtés et à susciter chez eux une réflexion sur l'avenir, et plus encore des anticipations. Intéressement et contagions sont ainsi d'autant plus opérants si les solutions proposées s'inscrivent, ou que les messages les inscrivent, dans des logiques qui font sens pour eux : comme la logique de confort (associée en général ici à une logique d'utilité ou d'utilisabilité), ou encore, d'indépendance et de rester chez-soi. Chez Nadine et Thierry, l'intéressement prend parce que la projection d'usage suscitée par la promotion des objets proposés s'inscrit dans la représentation d'une vie « plus facile » et « plus confortable ». Chez Éva et Paula, l'attention portée aux publicités est d'autant plus forte qu'ils commencent à rencontrer des limitations et qu'ils ne peuvent envisager l'EHPAD : « *Quand on voit les pubs, faut pas rire de ça, avant on s'en marrait de ça, mais, faut être honnête, mais arrivé à notre âge bin on rigole plus tant que ça hein (rire) on s'dit tiens euh... (...) Sinon c'est l'Ehpad !* ». Chez Claudine et Denis c'est leur aspiration au confort, partagé par leurs pairs d'âge qui rend aussi plus forte la contagion. Bien que les proches et les médias ont un effet certain sur les manières de se saisir symboliquement et en pratique de l'avenir, la loi du cumul reste un élément explicatif majeur des mécanismes d'anticipation à l'œuvre chez nos enquêtés.

Conclusion Chap. 3 : Cumul des leviers et nouvelles pratiques d'habiter en vieillissant

Un premier résultat qui ressort de ce chapitre, est que les influences des quatre leviers d'anticipation identifiés (confort, rester « chez-soi », indépendance, proches et médias) se cumulent et se renforcent dans les discours et les pratiques des enquêtés. De ce point de vue, on observe que les cas d'anticipations « pratiques » importants de notre échantillon, même s'ils sont assez rares, se distinguent par une « loi du cumul ». Nous les avons mobilisés à plusieurs reprises dans ce chapitre et le lecteur pourra les retrouver en annexe. Pour la majorité des enquêtés, les anticipations sont surtout « symboliques », mais tout autant porteuses de sens et de potentialités pour le futur.

Un autre résultat de ce chapitre tient aux différences de positionnement des Baby-Boomers interrogés par rapport aux générations précédentes à l'égard des adaptations et de l'anticipation. Nous avons fait l'hypothèse qu'étant donné certaines de leurs caractéristiques spécifiques (telles que la socialisation à l'autonomie, à l'individualisme, au confort et à la mobilité, et leur position de « pivot » générationnel, etc.), les Baby-Boomers ciblés pourraient avoir à l'égard de l'adaptation de leur habitat aux limitations fonctionnelles et de l'anticipation des risques de l'avancée en âge, un comportement différent de celui de leurs aînés. Les résultats exposés dans ce chapitre montrent que c'est en partie le cas. En effet, leur rapport au confort, construit de longue date, inscrit leur parcours d'habitant dans une logique de bien-être généralisée, continue et irréversible qui constitue un levier symbolique et matériel pour l'avenir, autant qu'un levier d'anticipation. La socialisation de ces Baby-Boomers à l'autonomie et à la mobilité rend de son côté inconcevable l'entrée en institution - sauf exception faisant entrer en jeu la solidarité des enfants - ce qui les conduit plutôt à envisager des « mobilités d'adaptation ». Ces mobilités leur paraissent d'autant plus envisageables qu'ils ont intériorisé l'idée qu'à chaque étape de la vie correspond un habitat particulier. Le maintien de son indépendance dans le grand âge vis-à-vis des enfants et du conjoint apparaît parallèlement essentiel, tout comme la possibilité de continuer à « habiter » et à mener une vie ordinaire.

C'est en effet à un « vieillir chez-soi » ordinaire que ces enquêtés aspirent. Pour cela, ils sont prêts à mobiliser tous les moyens possibles, y compris à faire preuve de créativité pour façonner un habitat adapté qui continue cependant d'être un « chez-soi ». L'importance de ce « vieillir bien » et de façon « ordinaire », s'inscrit et se comprend aussi en fonction d'une volonté revendiquée de vieillir autrement que leurs parents et/ou que d'autres personnes aujourd'hui très âgées, dont ils appréhendent les expériences de vieillesse *via* les médias. Les expériences des proches, qu'ils ont vus vieillir dans des lieux de vie inadaptés ou repoussoirs, et celles des médias, qui diffusent des images qui sont autant de repoussoirs, constituent en effet un quatrième levier, particulièrement opérant chez ces Baby-Boomers. Et c'est souvent pour vieillir mieux que ce qu'il leur est donné de voir à travers eux qu'ils s'inscrivent dans une logique d'*empowerment* face à leurs vieux jours.

Cet *empowerment* semble d'autant plus nécessaire aujourd'hui qu'ils se trouvent assez seuls face aux risques encourus, étant donné qu'ils refusent que leurs enfants et leur conjoint deviennent aidants et que le soutien de l'État demeure limité. C'est d'ailleurs en partie cette solitude face aux décisions à prendre qui est au cœur de plusieurs limites repérées quant aux anticipations de l'avenir et aux aménagements de l'habitat. Comme nous allons le voir dans le dernier chapitre en effet, bien que ces enquêtés fassent preuve d'un *empowerment* notable face à leurs vieux jours, celui-ci est soumis à un certain nombre de freins et de limites qui semblent parfois difficilement dépassables.

Introduction : quand on se projette en détail ou que l'on y est confronté en pratique

Les jeunes retraités interrogés sont plutôt enclins à adapter leur habitat, comme le montrent les chapitres précédents : pour répondre à des fatigues d'usages et/ou à des limitations du corps qui constituent des gênes pour eux qui aspirent à vivre confortablement ; pour ne pas vieillir comme leurs parents, dans des logements et environnements inadaptés et « inconfortables » ; pour éviter la maison de retraite et rester chez soi. Le recours aux adaptations est d'autant plus envisageable et envisagé que les enquêtés sont plutôt bien informés à leur sujet, voire qu'ils ont été « contaminés » positivement par leur intérêt pratique. Ces éléments constituent un terrain propice à l'inscription dans un processus d'adaptation de l'habitat, « à vue » et/ou par anticipation. Cependant, la bonne connaissance de « solutions existantes » et un positionnement « ouvert » quant à leur possibilité n'excluent pas les tensions propres à leur mise en place, actuelle ou future.

En effet, des tensions, des freins et des limites parfois insurmontables sont aussi apparus dans leurs discours, à des moments spécifiques des entretiens. Chez les enquêtés n'étant pas encore inscrits dans un processus d'adaptation, ces tensions ont émergé des discours les incitant à penser de façon précise la manière dont les adaptations pourraient être mises en place « concrètement ». Chez les enquêtés étant déjà inscrits dans ce type de processus, elles ont émergé des discours sur les difficultés rencontrées. L'objet de cette partie sera de rendre compte de deux ordres de difficultés majeures identifiés : les freins et limites qui concernent l'adaptation des logements et du cadre de vie dans une situation d'amoindrissement modéré ; ceux qui concernent la mise en place d'adaptations au moment où surviennent les grandes limitations fonctionnelles, « la dépendance ».

I/ L'adaptation des logements et du cadre de vie en question

Dans cette partie, nous rendrons d'abord compte des difficultés rencontrées ou projetées dès lors qu'il est question d'adapter l'intérieur du logement, et de celles liées au cadre de vie ensuite. Pour ce qui est de l'adaptation intérieure du logement, nous verrons que plusieurs facteurs sont à l'origine de difficultés, tels que : les types de bâtis ; la façon dont sont organisées et/ou mises en place aujourd'hui les aides techniques et humaines ; les modes d'habiter et de vie des Baby-Boomers, qu'ils ne veulent pas mettre en péril ; les risques de limitations futures tout autant que l'incertitude de leur survenue et de leur nature ; les dynamiques conjugales et familiales de l'habiter, présentes et projetées. Pour ce qui est de l'adaptation du cadre de vie, *via* une « mobilité

d'adaptation » en particulier, nous verrons que si la volonté de déménager peut être forte, l'arbitrage entre rester et partir, lui, n'est pas si simple et suscite même des blocages importants.

1. Adaptabilité et usages

Les enquêtés évoquent de nombreuses solutions existantes pour rester à leur domicile le plus longtemps possible. Il en va ainsi des adaptations « techniques » telles que les monte-escaliers, les barres d'appui ; des adaptations « humaines » telles que les aides à domicile ; ou encore, des adaptations de type « technologiques » telles que la domotique ou plus largement les nouvelles technologies susceptibles de faciliter la vie à domicile. Cela dit, dès lors qu'ils se projettent plus avant dans la mise en pratique de ces solutions et/ou qu'elles sont déjà mises en place, les choses ne sont pas aussi simples qu'elles le paraissent. L'adaptation du logement, actuel tout du moins, a des limites dont certaines paraissent relativement infranchissables à ces jeunes retraités : l'adaptabilité du bâti et le coût des adaptations d'abord ; les difficultés voire les « couacs » expérimentés lors des usages des adaptations, par soi-même ou par des proches ensuite ; la difficile adéquation de certaines adaptations avec l'usage et les modes d'habiter des couples rencontrés, enfin.

1.1. Configurations problématiques et coût des adaptations

Le problème de l'adaptabilité « technique » des logements aux limitations fonctionnelles met à l'épreuve la configuration des logements et *a fortiori*, donne à voir de fortes différenciations selon les types de logements occupés, mais aussi des différenciations sociales. C'est une difficulté soulevée par bon nombre de rapports et recherches (Caradec, Leborgne-Uguen, 2005 ; Ennuyer, 2014 ; Boulmier, 2010 ; Renaut, Ogg, Petite, Chamahian, Vermeersch, 2011). La petite taille d'un logement ou de certaines pièces est par exemple « un facteur de blocage dans les projets de transformation » dès lors qu'il s'agit « d'introduire des équipements techniques compatibles avec la rotation d'un fauteuil roulant, en particulier dans une salle de bain ou une cuisine » (Caradec, Leborgne-Uguen, 2005, p.31). Cette difficulté a aussi fait l'objet de nombreux discours de la part de nos enquêtés dont la configuration du logement a pu être décortiquée en vue de voir comment des adaptations pouvaient être mises en place, ou non.

Ces discours donnent à voir une forme de scepticisme par rapport à certains types de solutions largement mises en avant par les médias notamment, comme nous le montrerons d'abord. Il est encore plus fort chez les enquêtés dès lors qu'il est question de calculer de façon précise le coût des adaptations, comme nous le verrons ensuite. Ce calcul remettant parfois en cause l'idée initialement exprimée selon laquelle l'adaptation du logement est une solution économiquement

intéressante. En cela, il se retrouve dans le discours des enquêtés un enjeu fondamental de l'adaptation du logement qui est la solvabilisation de son coût (Boulmier, 2010 ; Ennuyer, 2014).

1.1.1. « c'est pas fait pour toutes les maisons »

Une limite majoritairement évoquée par les jeunes retraités rencontrés, et qu'ils généralisent d'ailleurs souvent, est l'inadéquation entre les adaptations techniques et leur type de logement et/ou le bâti de leur logement. Cet argument peut être avancé pour la domotique par exemple, au sujet de laquelle Denis nous dit : *« Ah la domotique c'est bien, mais j'frais ça si j'devais construire une nouvelle maison. Mais adapter ça a des vieilles maison... c'est... j'y crois pas trop... j'y crois pas trop parce que.... c'est fort compliqué... Faut tout mécaniser, faut tout automatiser, faut tout euh... C'est bien, mais c'est difficile d'adapter dans les vieux bâtiments. »*. Or, dans l'absolu, il pourrait être tenté : lorsqu'on lui demande si « ça ne lui apporterait pas de plus ? », il nous répond : *« Sûrement, c'est un confort... c'est l'coté confort de la domotique »*. Chez Claudine et Denis, c'est l'âge du logement qui semble remettre en cause l'adaptabilité. Dans ce cas isolé, la domotique, représentée comme « technologique » semble devoir être associée à une maison « jeune ».

La plupart des enquêtés renvoient cependant le problème à une question de configuration des espaces. Par exemple, Sandrine explique que le monte-escalier *« c'est bien pour les personnes qui veulent rester chez elles »* et Robert, peu convaincu, poursuit en ces termes : *« moui... c'est bien, mais... premièrement c'est des trucs qui coûtent horriblement cher (insiste) et faut avoir des maisons pour aussi. Faut qu't'es des escaliers assez larges... c'est bon hein les prospectus et c'qui t'montres à la télé... Mais dans les maisons euh... Faut pas des maisons d'ouvriers euh... (type 1930 notamment) »*. Même si ces solutions sont présentées et mises en avant dans un premier temps par les enquêtés comme des moyens pertinents de s'adapter et de rester chez soi, les adaptations telles que le monte-escalier en particulier, semblent au final des « vraies-fausses » solutions. Les enquêtés sont sensibles à l'idée, mais dès lors qu'une installation est projetée, ces adaptations semblent très loin d'être possibles dans la grande majorité des cas. Les propos sur les publicités les promouvant pointent alors que ces solutions semblent irréalistes, voire vaines et/ou intéressées.

1.1.2. « c'est pas à la portée de toutes les bourses »

Au problème de l'adaptabilité des logements est très souvent associé celui du coût financier des adaptations. Ce dernier est étroitement lié au degré des limitations susceptibles d'être rencontrées. De ce point de vue, les adaptations « légères » telles que l'installation d'une barre d'appui ou le recours à des aides à domiciles ponctuelles sont peu évoquées. Cependant, si les aides devaient être nombreuses et/ou les travaux d'adaptations trop importants, un calcul serait à faire en

vue de savoir si ça « vaut vraiment le coup » d'aménager son logement ou de déménager. Nous reviendrons sur cet arbitrage entre rester et partir plus loin, notons simplement ici que la question des coûts de l'adaptation se pose d'autant plus fortement pour les personnes aux revenus modestes.

Face au problème du coût des adaptations, les enquêtés ne sont pas égaux, en effet. Ils ne le sont pas non plus selon le type de logement qui est occupé : les maisons ouvrières par exemple, sont bien moins adaptables que les pavillons (Aragau, Morel-Brochet, 2013). Or, dans notre échantillon tout au moins, ce sont souvent les couples aux revenus les plus modestes qui les habitent. Et ce sont d'ailleurs eux, qui semblent les plus sceptiques quant à la possibilité réelle de les mettre en place.

Pour rappel, Joseph, 64 ans, limité physiquement et Francine, 66 ans, font partie de nos couples d'enquêtés les plus modestes voire précaires rencontrés *via* Aisne Habitat.

Avant ces propos la discussion portait sur les difficultés d'usage du logement depuis que Joseph a 50 ans, je lui demandais s'il avait déjà pensé à installer quelques adaptations

- Joseph : Bah disons que, au lieu d monter les escaliers quatre à quatre on prend deux marches. M'voyez. On n'est pas... Pis des... Des améliorations de... Motricité comme par exemple euh j'connais pas beaucoup hein, mais les escaliers à mont'euh tout seul euh nan. (*fait signe que non*)
- Enquêteur : C'est pas quelque chose que... (*me coupe*)
- Joseph : Nan. C'est pas pour moi. C'est pas pour moi, ça coûte énormément cher. Même si on n'joue pas euh, mais actuellement c'n'est pas un... Un appareil à... La portée de... toutes les bourses.
- Enquêteur : Juste d'un point de vue financier
- Joseph : Ah oui oui oui bah c'est le nerf de la guerre hein.
- Enquêteur : Au-delà du côté financier, qu'est-ce que vous pensez de ces monte-escaliers ?
- Joseph : (*silence*) J'ai connu ça seulement, mais c'était une personne qui était **assez aisée**. (*insiste, mimique*) C'est tout. (*ferme*) C'est pas... (*il enchaîne sur autre chose*)

Le problème du coût, à l'image de l'inadaptation du bâti, peut constituer un frein à une projection dans l'installation et l'usage d'adaptations. Il peut aussi être au principe de leurs représentations négatives : chez Joseph, la question du prix des adaptations et de leur association aux personnes « *assez aisées* » bloque d'ailleurs complètement la discussion à leur sujet.

Ce processus est assez semblable concernant les adaptations techniques de type technologique. Pour ces dernières, le problème du coût est souvent associé à une attente de démocratisation de ces objets, plutôt connotés positivement, et de coûts plus accessibles.

Jeanine et Michel rencontrent des limitations légères à cause de leur santé. Ils seraient tout à fait prêts à utiliser des objets technologique et/ou domotique susceptibles de faciliter l'usage de leur logement. À leur sujet Michel dit d'ailleurs :

- Michel : Avant quand on pensait à l'an 2000 on pensait vivre avec des robots, pouvoir penser qu'à nos loisirs tout ça, mais finalement c'est toujours pareil hein ! On est toujours obligé d'bosser pour gagner sa croûte quoi ! pis, la voiture, on pensait qu'elle se conduirait toute seule, mais non (*sourire*)

Et lorsqu'on évoque les aspirateurs automatiques en particulier, Jeanine dit ainsi :

- Jeanine : Ah ! C'est mon rêve ! Parce que j'passe l'aspirateur 2/3 fois par jour en ce moment... À cause des chats...

Mais le couple, convaincu, finit pourtant par dire :

- Michel : Donc... C'qui nous r'tient c'est l'prix

- Jeanine : Bah c'est toujours pareil hein...

Les aides de type technologiques peuvent être désirables, mais leur coût est une limite difficilement, voire pleinement indépassable. C'est le cas chez ce couple à la situation modeste qui doit déjà calculer pour réaliser des aménagements tout en continuant de se nourrir correctement par exemple.

Le prix est également ce qui peut retenir les enquêtés de recourir à des aides humaines. Ici, adaptabilité des logements et coût sont souvent liés dans les discours : un logement avec beaucoup de terrain à entretenir par exemple, rendrait le besoin en aide humaine d'autant plus important et en cela est considéré par les enquêtés particulièrement inadapté et/ou inadaptable. Richard et Éliane, évoquant l'entretien de plus en plus difficile de leur grand terrain, expliquent ainsi qu'« *on peut prendre des gens pour le faire on l'a fait. Mais enfin... Faut y être tout l'temps* ». Chez Richard et Éliane, même si le coût n'est pas au cœur de la discussion (ils sont plutôt aisés), le besoin important en aides humaines contribue, avec d'autres éléments, à envisager un déménagement.

Degré de limitations et accroissement du prix comme frein sont aussi très souvent associés. C'est en ce sens que Robert et Sandrine par exemple, nous disent que faire appel à des aides à domicile au quotidien est impossible, surtout quand on n'est « *pas président de la République* » : « *une aide à domicile la journée ça passe encore, une heure l'matin, midi, soir, et la nuit comment vous faites ? Vous savez combien qu'ça coûte un personnel de nuit ? C'est la peau des fesses hein ! c'est un salaire de smicard hein ! qui c'est qui peut s'permettre de payer une personne euh... C'est pas possible ! on n'est pas des ministres ! on n'est pas... hein... l'président d'la République hein ! euh bien sûr y'a pas d'problème pour eux hein ! Mais nous c'est pas possible...* ».

Dans un contexte d'augmentation des prix des services⁸³, l'appel aux tiers en vue de rester chez soi à ses limites. Ce d'autant plus pour ces personnes qui expérimentent des fatigues d'entretien liées au vieillissement du corps et/ou à des limitations légères, sans pour autant entrer dans les grilles d'évaluation d'incapacités susceptibles de leur donner accès à des aides financières

⁸³ cf. moyennes annuelles du prix à la consommation 2008-2016, INSEE.

et/ou services (Ennuyer, 2014). Le recours aux aides est aussi compliqué pour des personnes vivant à la fois dans des domiciles dont la configuration est inadaptée et dans des zones du territoire où l'accès à ces services est limité (S. Renaut, *et alii*, 2011, p.10). Dans ces cas-là, le déménagement constitue pour nos enquêtés, la solution alternative numéro un à l'inadaptabilité des logements.

1.2. Quand le recours aux aides ne fonctionne pas

La majorité de nos enquêtés n'a pas eu l'occasion d'expérimenter elle-même des aides techniques, technologiques et/ou humaines parce que, nous l'avons évoqué, « le moment » n'est pas encore venu. La plupart d'entre eux ont ainsi connaissance de ces solutions *via* les médias, ou, de façon plus directe, *via* leurs parents ou leur entourage qui ont pu les mettre en place chez eux. Cependant, dans les discours de ces derniers comme dans ceux des enquêtés qui en ont fait un premier usage, on trouve certains freins symboliques et/ou pratiques, dont nous rendrons compte ici en évoquant plusieurs cas d'usage ou de projection d'usage problématique d'adaptations techniques et humaines. Nous commencerons par exposer un cas de « couac » d'usage d'adaptation technique, nous nous attarderons ensuite sur les difficultés associées au recours aux aides humaines, pour focaliser notre attention enfin sur celles liées aux aides de type technologiques.

1.2.1. Aides techniques et « couacs » d'usage

En règle générale, les enquêtés n'évoquent pas de « couac » d'usage des adaptations techniques par leurs proches âgés. Ils ont même tendance à dire, au contraire, qu'elles sont très pratiques et utiles. Nous avons déjà évoqué certaines de ces personnes pour qui adapter leur logement était surtout un soulagement leur permettant un gain de confort et de mieux vivre certains handicaps physiques. Il existe, à l'inverse, un cas de « raté », selon les termes de George lui-même.

George, 62 ans, ancien agent comptable, rencontre des limitations moyennes dues à une maladie. Catherine, 61 ans, était assistante sociale en CMP, elle se sent vieillissante.

Ce couple a acheté un plain pied plusieurs années auparavant par anticipation de l'évolution de la maladie de George, il l'adapte aussi régulièrement, en fonction des besoins.

Quelque temps avant, ils ont fait installer un siège dans sa douche afin de pallier sa mobilité amoindrie et d'anticiper ses vieux jours. Il explique en quoi l'adaptation est « un raté ».

- George : On pense à tout moment à nos vieux jours. On a même fait installé, mais ça, c'était une erreur, un siège dans la douche parce que moi j'ai vécu ça, bon maintenant ça va mieux, mais j'ai vécu des moments où même dans la douche m'asseoir euh était... J'étais vraiment mal euh, mais bon, j'sais pas si c'était euh... Ça a été bien fait quoi

- Enquêteur : Vous regrettez ? Vous dites euh...

- George : Bah on regrette parce que

- Catherine : Ils ont pas pu l'mettre à l'endroit où il aurait été bien donc dans la pratique on s'en sert pas voilà c'est simple

- George (*à la suite*) : Dans la pratique on s'en sert pas parce que, on va vous montrer (*cf. photos*) Il est dans la largeur et du coup j'peux pas mettre mes jambes. J'peux pas m'asseoir quoi concrètement. C'est un raté c'est un raté.

- Catherine : Bon, c'est vrai aussi que les contraintes techniques font qu'on ne fait pas tout à fait c'qu'on aurait souhaité, mais bon ça c'est vrai pour tout l'monde.



Ces enquêtés présentent ainsi une « adaptation » aux limitations fonctionnelles plutôt « inadaptée » à la configuration de domicile en tout cas. Le « couac » vient ici remettre en cause le gain de confort qu'elle était censée permettre : le « raté » est d'ailleurs ressenti d'autant plus fortement qu'ils ont une forte aspiration au confort et que les adaptations sont aussi mises en place chez ce couple pour que George puisse vivre mieux, même avec la maladie.

1.2.2. Un recours aux aides humaines difficile à vivre au quotidien

Les discours sur les aides humaines, quant à eux, sont assez partagés, notamment au sujet des services à domicile qui permettent par exemple la livraison des courses à domicile, le portage de repas, et plus encore l'aide à la toilette, à manger, etc. On a eu l'occasion de voir que les enquêtés trouvaient « formidable » la possibilité de se faire accompagner à domicile pour réaliser certaines tâches de la vie quotidienne. Mais nombreux sont aussi ceux à exprimer certaines difficultés quant à ce type d'accompagnement « en pratique », tel qu'ils ont pu en faire l'expérience *via* leurs parents.

En général, ces difficultés concernent l'insuffisance des aides, mais surtout, la possibilité que se maintienne une routine quotidienne pour les personnes aidées alors que l'organisation de l'accompagnement est aléatoire, surtout lorsque les personnes aidées souffrent de la maladie d'Alzheimer. C'est le cas pour la mère de Marie, dont elle décrit l'accompagnement à domicile comme « *pas facile* », notamment parce que « *C'est pas énorme elle a que 3 h de ménage par semaine et pis... on vient la laver et pis... c'est aléatoire hein, c'matin y sont pas v'nus on sait même pas pourquoi... alors ce soir j'vais être obligée d'le faire... Déjà le week-end c'est un organisme c'est pas toujours les mêmes personnes et maman avec sa maladie supporte pas que ça change, déjà j'ai plein d'jours où j'dois lui faire sa toilette... voilà quoi...* ». Jeannette détaille ce problème d'organisation quotidienne auquel ses beaux-parents sont confrontés : « *L'aide-soignante, selon son travail euh je remets pas en cause hein, mais des fois elle venait à 9 h, des fois à 11 h donc mon*

beau-père se levait à 6 h le matin pour être prêt au cas où pis là elle venait à 11 h. Donc euh, c'était mal vécu quand même... Après des fois c'était 17 h, des fois 18, des fois 19 h des fois ma belle-mère se retrouvait déjà au lit à 16 h 30 / 17 h euh... Bon... C'est pas de leur faute parce qu'elles n'ont pas qu'une maison, mais. C'est des choses y faudrait euh... Améliorer quoi, je sais pas comment on pourrait faire. (déseparée) ». Les aides à domicile sont rarement visées directement, au contraire nos enquêtés en ont plutôt une représentation positive. Jeannette par exemple, est convaincue de l'intérêt des aides humaines pour rester chez-soi à l'heure de la vieillesse. Par contre, l'organisation des services auxquels elles appartiennent est très souvent critiquée, parfois sévèrement.

Dans quelques cas, cette mauvaise organisation des services se cumule à une conscience professionnelle jugée insuffisante des aides à domicile, certains mentionnant alors des risques d'avoir trop confiance en elles qui peuvent parfois mettre en danger les personnes aidées. C'est ce qu'expliquent Carole et Henri, expérience de leurs parents à l'appui. Après avoir salué eux aussi l'intérêt général des aides à domicile pour rester chez soi, Henri nuance : « *Avec ses limites. Parce qu'un jour on était en week-end, ses parents eux, ils pouvaient pas se déplacer et, y'avait personne. Pendant deux jours, y buvaient pas y mangeaient pas.* » et Carole précise : « *Normalement, y'avait quelqu'un, mais oui, un jour y'a une fille qui devait venir et elle avait pas envie alors elle a pas travaillé c'jour là quoi. Et mon père lui il était grabataire, mais il avait toute sa tête. Mais y pouvait plus bouger ma mère était pas capable. Bah y sont restés euh... Lui il a pas bu pas mangé, il est resté dans son lit euh... J'vous raconte pas... Pendant 48 h. Donc euh, l'aide à domicile c'est bien. Mais. Ça a des limites. C'est une bonne solution c'est vrai, mais ça peut pas être la seule.* ».

Ces problèmes d'organisation, de *management*, mais aussi de formation-métier sont connus et très souvent renvoyés à un problème de moyens que les pouvoirs publics ne semblent pas disposés à combler (Ennuyer, 2014). Ce d'autant plus qu'ils semblent plutôt compter sur la *silver economy*, afin de pallier ces manques tout en en faisant bénéficier la croissance (Broussy, 2013). Or, pour nos enquêtés, ce recours aux aides « technologiques » est loin d'aller de soi.

1.2.3. Besoin de contact social et réticence vis-à-vis des technologies

Concernant les aides de type technologique (domotique, courses en ligne, télé-assistance, maison intelligente, etc.), nombreux sont les enquêtés à évoquer spontanément ou acquiescer d'abord à ce type de solutions. Pour autant, leur recours est soumis à des freins d'ordre symbolique spécifiques, qui ont trait notamment au sens de la relation homme-machine : c'est ce que nous verrons d'abord ici. Nous montrerons ensuite que, ce faisant, les aides techniques traditionnelles du logement et/ou du handicap (comme les fauteuils roulants), de même que le déménagement, sont

souvent envisagés à leur place. Ils se présentent alors comme des concurrents des aides de type technologique.

a) Les limites de la relation homme-machine

Chez les jeunes retraités interrogés, la recherche de contact peut être un projet de retraite à part entière nous l'avons vu. La présence de relations de proximité est aussi considérée comme une caractéristique indispensable du logement de ses vieux jours, et à défaut, son absence est un moteur de déménagement. Dans le même ordre d'idées, se déplacer pour faire ses courses constitue autant un plaisir qu'un enjeu pour eux dont l'emploi du temps s'est vidé des relations professionnelles qui l'animaient et des allers-retours quotidiens à l'extérieur. Or, ce mode de vie conduit bon nombre d'enquêtés à ne pas vouloir envisager l'usage des aides qui viendraient le remettre en cause, comme les courses en ligne par exemple et/ou le portage de repas. Jeanine et Michel par exemple, s'ils ne pouvaient plus conduire, seraient trop loin des magasins pour s'y rendre à pied, il faudrait alors qu'ils se fassent livrer, en commandant sur Internet par exemple. Cela ne poserait pas de problème à Jeanine, mais Michel n'est pas d'accord « *bah moi, faut qu'y aille. J'suis copain avec tout l'monde j'y vais, c'est bien.* », Jeanine conclut alors « *il a besoin du contact humain, pas moi (rire)* ».

Ainsi, un premier frein important qui émerge des discours est celui des limites de la relation homme-machine, qui s'oppose à l'aspiration au contact humain que nos enquêtés, comme bon nombre de personnes aujourd'hui âgées, placent au cœur des prestations de services (Gallenga, 2002 ; Clément, Montovani, 2005). De façon plus générale d'ailleurs, les TIC ont tendance à être mises à distance dès lors qu'elles se trouvent associées à une représentation - souvent commune pour hommes et femmes cette fois - d'objets « anti-sociaux », susceptibles de venir perturber voire, se substituer aux relations humaines. C'est ainsi que lorsque l'enquêteur demande à Jean-Claude s'il pense que les nouvelles technologies peuvent permettre de rester plus longtemps chez soi il nous répond « *ça dépend c'que euh oui oui c'est sur, mais c'est que... moi, j'dis que, c'est pas toujours très très bon. Parce que ça coupe les communications euh personnels. Par exemple voyez l'ordinateur, on fait tout sur l'ordinateur, moi j'en ai pas 'fin j'en veux pas, 'fin on a un ordinateur on a pas Internet (...) parce que euh on s'dit ça on s'dit ça, c'est noir sur blanc, mais on s'parle même plus quoi, c'est pour ça que j'suis pas tellement... tenté* ».

b) Une préférence pour l'humain et les pratiques ordinaires

Il existe certes des différenciations sociales assez fortes au sujet de l'usage et des projections d'usage dans ce type d'aide et solutions technologiques : les enquêtés les mieux dotés en diplôme par exemple, ont tendance à se projeter plus facilement dans l'usage des nouvelles

technologies à la vieillesse et/ou en cas de survenue de limitations. Mais il n'en reste pas moins que, d'une façon générale, leur usage en vue de faciliter un maintien à domicile est limité, car les enquêtés affichent leur préférence pour la relation humaine. Ainsi, Michel et la majorité de nos enquêtés sont davantage enclins à envisager de déménager pour se rapprocher des services et commerces, et ainsi, pouvoir continuer à faire leurs courses comme ils le font, à mener une vie ordinaire, même s'ils avaient quelques problèmes de mobilités, plutôt que d'envisager de rester dans leur domicile actuel et de se faire livrer en perdant ce « temps social ».

De ce point de vue, l'image de personnes âgées, même limitées, qui continuent à faire leurs courses dehors, sortir, est souvent mobilisée par les enquêtés et est fortement valorisée : elle semble même constituer la figure de la vieillesse à laquelle on aspire et qu'on espère. À l'inverse, l'usage des TIC par « les jeunes », symptomatique des dangers des TIC semble-t-il et *a fortiori*, des raisons pour lesquelles on ne souhaite pas les utiliser, fait office de contre-exemple opérant, expérience des petits-enfants à l'appui. Ces deux « figures » sont mentionnées par Karine et Jean-Pierre.

Karine, 68, est une ancienne institutrice, retraitée depuis 15 ans. Jean-Pierre, 65 ans, était technicien en bureau d'étude, il est retraité depuis 3 mois au moment de l'entretien.

Le couple est très proche de leurs petits-enfants qu'ils gardent d'ailleurs toutes les semaines, ont aussi très souvent le week-end et pendant les vacances.

Ils sont loin d'être réticents au TIC et font partie des individus à avoir le plus loué les changements du monde permettant nombreuses facilitations de la vie.

Au moment où ils tiennent les propos qui suivent, je viens de demander au couple s'il pense que les nouvelles technologies peuvent favoriser la vie à domicile lorsqu'on est âgé et éventuellement avec des problèmes de mobilité.

Ils commencent par expliquer qu'ils sont sceptiques, ils enchaînent de suite en disant qu'ils utilisent assez peu Internet si ce n'est, pour Karine, comme une encyclopédie et pour Jean-Pierre, pour dialoguer avec les amis.

- Jean-Pierre : On fait plus ses courses ! On voit les gens y appuient sur un bouton toc, toutes les marchandises chez soi ! On fait pu rien, les gens y font plus rien. Moi j'trouve que bon... Avant on allait chercher le pain. Y'a une personne, une personne âgée qui passe tous les jours, elle va chercher son pain, elle va faire ses courses !

- Karine : Elle fait trois fois l'tour de la ville par jour hein ! Et c'est déjà un bout... Elle oublie peut-être hein je sais pas elle perd peut-être euh (*la tête*). Elle fait des routes sans arrêt, une fois le boucher, une fois le boulanger, on la voit passer avec son p'tit sac (*sourire*)

- Jean-Pierre : Mais c'est important ça ! Parce que bon euh. Forcément, on prend du temps, mais le contact humain euh, c'est important on l'a plus.

- Karine : Et c'est pour ça euh moi je déplore un peu euh... C'est difficile d'être ensemble euh maintenant, de, de discuter de... Nous notre petit-fils, dès qu'il a 5 minutes, qu'il est là, c'est, à l'ordinateur ! Mais enfin ! On est là... ! Moi j'aime pas ces histoires d'ordinateur c'est histoire de téléphone.

- Jean-Pierre : Notre petite fille euh, elle est à table avec nous, c'est bip bip, alors elle rigole, elle rigole, mais elle rigole du message elle rigole pas avec nous hein

- Karine : Moi j'lui dis, mais tu sais X, on est là hein. On est là. (*sérieuse*) Alors elle grimace, mais, à la limite c'est un affront pour nous parce que, elle est là sans être là quoi. Ça m'énerve. Voyez.
- Jean-Pierre : Ça c'est pas du confort. Voyez ! (*sourire*) 'fin c'est un confort pour la personne qui l'a (*le téléphone*), mais c'est pas un confort pour ceux à côté.

Les problèmes de mobilité, même importants, sont en fait rarement pensés comme des handicaps pour continuer à mener sa vie quotidienne. C'est pourquoi les figures de personnes vieilles et limitées physiquement, voire intellectuellement, certes, mais qui maintiennent leur vie et leurs relations ordinaires sont particulièrement valorisées.

Ces exemples, tout comme la possibilité de pallier les difficultés, autrement qu'avec les TIC, contribuent d'ailleurs à ce que les enquêtés aient moins peur de vieillir. Marine nous répond ainsi, lorsqu'on lui demande si elle a peur de vieillir « *non, quoi qu'on ait, la vie vaut d'être vécue. Il suffit d's'en donner les moyens. Vous pouvez plus marcher, vous allez pas rester bloqué dans votre maison parce que vous avez mal aux g'noux ! Y a des fauteuils roulants ! (...) Y'a aucune raison d'se terrer chez soi parce qu'on peut plus marcher* ». Ce raisonnement qui conduit à délaissé les TIC au profit des déplacements quitte à avoir recours à un fauteuil roulant, nécessite cependant de vivre dans un cadre de vie adapté : c'est en partie pourquoi Jeanine et Michel réfléchissent à un déménagement. Même si, là aussi, la question recouvre - au final - quelques freins et limites importants.

2. Rester ou partir : un arbitrage pas si simple

Il existe une logique de mobilité forte chez ces Baby-Boomers qui s'inscrit dans un parcours d'habitant marqué par de multiples mobilités. Elle se trouve activée par certains « déclics », qui ne rendent ou ne rendraient plus envisageable la vie dans le logement actuel. Les discours sur le moment de déménager, ainsi que sur le nouveau logement à choisir, sont d'abord assez tranchés dans les entretiens, notamment chez ceux qui ne sont pas actuellement inscrits dans un processus de déménagement. On trouve ainsi des phrases récurrentes du type « *quand on sera trop vieux, on ne restera pas là c'est sur, on déménagera en ville* » ou « *quand on pourra plus monter à l'étage, on déménagera et puis c'est tout* ». Cependant, il est plusieurs cas où les réflexions sur le « quand » partir et le « où » partir sont plus avancées et se révèlent complexes. L'arbitrage entre rester et partir n'est alors plus aussi évident. Les incertitudes concernent en particulier les caractéristiques du futur habitat, dont le choix se trouve pris entre les aspirations des conjoints, parfois différenciées, et le marché de l'immobilier, comme nous le verrons d'abord. Nous montrerons ensuite que la question se (re)pose alors, plus précisément, de déménager ou d'adapter le logement actuel.

2.1. Le déménagement, entre freins relationnels et limites financières

Dès lors que les enquêtés envisagent un déménagement et qu'on les interroge précisément sur leur projet⁸⁴, de multiples questions se posent. Certaines laissent apparaître des tensions familiales et conjugales liées aux caractéristiques du logement, telles que les espaces destinés aux enfants et la présence ou non d'un jardin, comme nous le verrons d'abord. Nous montrerons ensuite que ces questions font également surgir, avec d'autres, des freins liés à la fois au marché, aux normes de conception des logements et à l'aménagement territorial.

2.1.1. Des logements difficiles à trouver pour faire le bonheur de tous

En réponse à la question « où aller », un certain nombre d'impératifs apparaissent, qui ont trait notamment à la superficie intérieure et extérieure du logement. Pour ce qui est de la superficie intérieure, une question importante concerne la possibilité de pouvoir continuer d'accueillir. Ce premier impératif a plusieurs types de conséquences : il peut par exemple décaler le moment d'un déménagement. C'est particulièrement le cas chez les enquêtés qui sont incités à se projeter dans le futur et optent pour l'« option » déménagement, alors qu'ils reçoivent encore des visites très régulières des enfants et petits-enfants. La mobilité est alors renvoyée à moyen terme, lorsqu'ils seront « vieux » et que les enfants viendront moins. Deuxième type de conséquence : pour ces enquêtés comme pour ceux qui ont déjà déménagé, la capacité d'accueil des enfants et petits enfants est un critère de choix primordial du futur logement. En effet, les rôles familiaux que les jeunes retraités occupent et occuperont - même s'ils sont réduits - doivent être préservés. Or, le logement, sa configuration à l'appui, est un support important de cette préservation de rôle : la maison a pour fonction d'accueillir, de faire refuge, de rassembler, de stocker on l'a vu.

À travers l'idée du déménagement, c'est le devenir des rôles familiaux et des fonctions de la maison des jeunes retraités qui se pose. Pour ceux qui ont fortement investi ces rôles, comme Jeanine et Michel, c'est un motif fort d'hésitation à franchir le pas. Chez ce couple, même si les chambres des enfants ont été transformées depuis leur départ (en bureau, en chambre de petits-enfants), les affaires des enfants et des petits-enfants sont stockées. Pour de nombreux enquêtés, il semble d'ailleurs difficile de procéder autrement pour l'instant, car leurs enfants ont de trop petits logements pour reprendre leurs affaires. Jeanine conclut donc sur le sujet en disant : « *c'est pour ça que j'vous dis si j'dois déménager ! Pfffou* ». Une difficulté réside donc pour nos enquêtés dans le fait de trouver un logement suffisamment grand pour pouvoir accueillir même *a minima* (une

⁸⁴ sur le quand déménager ? Pour quelles raisons ? Où aller ? Dans quels types de logements ? Avec quelles caractéristiques ? Dans quel environnement ? En l'achetant (avec quel budget) ou en le louant ? etc.

chambre en plus de celle du couple pourrait éventuellement suffire), mais aussi souvent continuer de stocker quelques affaires des enfants (dans l'idéal, cette chambre suffirait, sinon il faudrait aussi un grenier et/ou une dépendance qui permettrait d'entreposer).

Le besoin d'espace est aussi mentionné pour soi, davantage chez ceux dont les enfants et petits-enfants sont assez peu présents, mais aussi d'une façon plus générale comme un « confort » duquel on aurait du mal à se défaire, surtout en vieillissant : « *la présence de l'extérieur pour moi c'est du confort (...) moi en appartement j'étouffe* » nous dit Pascal, refusant l'idée de passer ses vieux jours dans un appartement en ville et sans jardin. Souvent, la question de l'espace intérieur est liée à celle du besoin d'espace extérieur. Même si le jardin peut constituer un « déclic » d'adaptation et impulser l'idée d'un déménagement, sa préservation ou sa présence dans le futur logement est aussi très souvent une source de tension entre les conjoints, dès lors qu'un déménagement est effectivement projeté, par l'enquêteur ou par les enquêtés.

Les hommes veulent « leur » jardin et/ou au moins, un espace pour bricoler. Dans les entretiens, les propos des hommes sur le jardin, le garage, les dépendances sont d'ailleurs marqués par les pronoms personnels, voire par des expressions du type « *ici c'est mon espace* ». L'activité de bricolage quant à elle est décrite comme particulièrement importante, depuis longtemps et encore plus à la retraite pour bon nombre d'entre eux, surtout chez ceux qui ne sont pas inscrits par ailleurs dans d'autres activités. Le jardin, les espaces de bricolages, et l'angoisse de ne pas pouvoir les retrouver dans un autre logement peuvent alors être ce qui « *freine* » (les hommes surtout) un passage à l'acte et/ou l'idée d'un déménagement futur, comme c'est le cas chez Inès et Maurice.

Rappelons qu'Inès, limitée physiquement et vivant dans une campagne isolée, souhaite déménager pour retrouver sa liberté de déplacements (elle ne peut plus conduire) et se rapprocher des contacts qui lui manquent tant.

Après que ce déménagement ait été évoqué plusieurs fois, je demande au couple depuis quand la maison est en vente.

- Inès : Oh on l'a pas encore mis en vente ! (*rire*) C'est un projet. Un projet, ça fait des années qu'ça dure que on s'tate... Mais mon mari a du mal à... quitter, sa maison (*grimace*)

- Maurice : Non...

- Inès : Si. Si si c'est toi qui frène... (*sans rancœur, avec compréhension, mais tristesse*) parce que bon, t'es attaché à ta... Hein... Au jardin tout ça... C'est vrai...

- Maurice : Oh pas... Pas forcément... Moins maintenant...

- Inès : Oh si t'es attaché quand même...

- Enquêteur : Donc c'est un projet, mais...

- Inès : Bah c'est-à-dire qu'il... a peur de... s'il a pu de jardin ou pu de... Bricoles à faire au sous-sol euh... Là y bricole euh... Y travaille dans l'jardin ça bon, ça l'occupe, après c'est difficile hein...

On voit ainsi comment l'option de l'appartement en ville - option d'abord majoritairement évoquée par les enquêtés - peut évoluer vers l'option d'une « maison » de ville, et finalement remise en cause, car bien plus chère ou extrêmement difficile à trouver.

Face à ces tensions autour de la présence ou non d'un extérieur, un compromis émerge parfois, qui consisterait à s'éloigner du centre. Mais très vite cela ne semble pas envisageable non plus, car les conjoints s'accordent souvent sur le fait qu'une fois vieux, il faut se rapprocher du centre et des commerces. Ces tensions autour des caractéristiques des logements mettent ainsi les enquêtés face aux contraintes du marché du logement et de l'aménagement territorial.

2.1.2. Des aspirations soumises à des contraintes extérieures

Les contraintes liées au marché du logement et au territoire concernent en particulier trois aspects : les normes de conception des logements, qui dépendent de leur année de construction ; le prix de l'immobilier ; la répartition des services et des commerces sur le territoire.

Pour ce qui est des normes et/ou du contexte de conception des logements, force est de constater qu'elles ne sont pas toujours propices à une démarche d'adaptation à vue et/ou d'anticipation de l'avenir, quand bien même il peut y avoir une volonté de ce faire. Au contraire même, « la mode d'une époque » peut être contre-productive, car inadaptée aux limitations fonctionnelles. C'est le cas de Richard et Éliane et de leur maison faite par leurs amis architectes, nous avons eu l'occasion d'évoquer leur cas et le problème des multiples niveaux de leur maison à plusieurs reprises. C'est aussi le cas de Claudine et Denis qui ont suivi la « mode de l'époque » et qui nous expliquent en quoi ce fut, et en quoi c'est encore davantage aujourd'hui, un problème.

Claudine, 54 ans et Denis, 63 ans, réfléchissent au sujet de l'habitat de leurs vieux jours, par confort et par contagion en particulier. Au début de l'entretien, ils expliquent déjà que le plain pied aurait été une meilleure idée.

- Denis : Ça c'était la grande mode, l'escalier (*insiste*) apparent, après bon, il nous fallait assez d'lits, euh... Des trucs comme ça. On voulait trois chambres... Voilà.
- Enquêteur : Vous me disiez « ouais... peut-être aujourd'hui... » vous feriez...
- Denis : (*coupe*) Ah maintenant on f'rait un plain pied.
- Enquêteur : D'accord, pour quelles raisons ?
- Denis : Pratiques. (*silence*)
- Claudine : Plus fonctionnel quoi, j'd'irais aujourd'hui.
- Denis : Pour nous maintenant ouais, en plus avec l'âge, c'est plus facile quand on habite au rez-de-chaussée... On y avait pensé quand on a construit, mais le problème c'est que tous les plains pieds qu'on visitait c'était des p'tites pièces. C'était pas aménagé comme maintenant en fait... C'était tout de p'tiiii... Et pis si on voulait trois chambres c'était trois, trois... trois box quoi (*rires*) c'était vraiment pas très bien conçu... Donc c'est pour ça aussi qu'on a reculé sur l'principe du plain pied quoi. Maintenant on le ref'rait, OUI !

- Enquêteur : Au début pourquoi vous vouliez un plain pied, qu'est-ce qui vous plaisez ?
- Denis : Ah toujours pareil hein, c'est le coté pratique ouais (*voix faible*) pis les escaliers c'est bien quand on est en bonne santé.
- Enquêteur : Parce que vous avez des p'tits soucis de santé ?
- Denis : Nan, mais, moi j'ai été opéré d'un g'noux y'a une paire d'jours j'savais plus monter.

Face à ces problèmes d'usage impensés, certains de nos enquêtés regrettent de n'avoir pas aménagé leur logement différemment et/ou acheté un logement mieux aménagé dès le départ. Joseph par exemple, nous dira au sujet de sa maison « *j'aurais dû m'méfier qu'elle était assez haute* », Claudine et Denis que « *si c'était à refaire on f'rait un plain-pied* ».

Aujourd'hui, les retraités se trouvent de plus confrontés à la relative rareté des biens immobiliers qui répondent à leurs aspirations : la maison de plain-pied n'est pas, historiquement, un type de construction privilégié en France, et encore moins dans les villes anciennes ; quant aux appartements, rares sont ceux qui disposent d'un jardin ou d'une cour adjacente. C'est d'ailleurs en partie ce qui conduit à considérer la France comme en retard du point de vue de l'adaptation de son parc logement (Collombet, 2011 ; rapport ANAH/CNAV, 2013 ; Caradec, Leborgne-Uguen, 2005). La rareté de ces types d'habitats recherchés par nos jeunes retraités lorsqu'ils envisagent un déménagement, conduit certains à abandonner l'idée même du déménagement.

Chantal, 68 ans et Roger, 65 ans, souhaitaient déménager. Pour rappel : Ils vivent dans une campagne isolée, sans commerces, sans contacts, sans transports en commun au moment où ils entament leur réflexion ; leur logement est jugé trop grand et peu fonctionnel, avec un jardin trop spacieux ; sa taille a d'autant moins de sens qu'ils reçoivent très peu leurs enfants et petits-enfants ; Roger est invalide à 80 % et à des difficultés d'usage et d'entretien.

Lorsque je les rencontre, ils sont en phase de désillusion par rapport à cette idée.

- Chantal : On cherchait une maison plus petite, avec un terrain plus petit, un peu en centre-ville quoi on s'est inscrit partout, dans les agences immobilières, chez les notaires, euh pfff rien du tout on n'a pas trouvé. Bon c'est vrai on était exigeants, mais... On en avait visité avec des étages euh, mais vu notre âge on cherche pas à étage (*rire*)
- Roger : On cherche un plain pied quoi
- Chantal : On a cherché pendant bien, deux ans, deux ans et demi quoi !
- Roger : Ah des maisons on en a vu hein ! Mais c'était pas la peine, y'avait toujours l'étage. Pis pas d'bâtiment. Moi y m'faut un bâtiment hein (*affirmatif*) moi si y'a pas d'atelier euh non
- Chantal : Donc on a dit euh, bah non quoi. Pourtant on aurait pu vendre not' maison trois fois ! Mais on n'a pas trouvé, on n'a pas trouvé donc... On a dit tant pis. Pis on voulait cette ville-là parce que bon, y'a tout nos, on connaît bien pis à quelque centaine de mètres y'a tout c'qui faut quoi. La poste, la mairie, l'assurance, ça s'tient tout autour quoi même si on pouvait plus trop marcher euh c'est bien quoi.
- Enquêteur : Qu'est-ce que vous souhaiteriez vraiment, dans votre future maison ou futur appartement ?

- Chantal : Bah moi un appartement, ascenseur. Bah oui parce que on va d'venir vieux.
- Roger : Moi dans une maison un p'tit morceau d'terrain.
- Chantal : Une maison ou même euh 20m2 d'terrain pour mett' un barbecue.
- Roger : Au moins pour mettre une table et des chaises quoi. (*silence*)
- Enquêteur : Donc y'aurait pas forcément un endroit pour bricoler du coup
- Chantal : Bah si ça, ça s'rait bien.
- Roger : Ca s'rait mieux.
- Chantal : Et pis... Un morceau d'jardin. Ca s'rait mieux parce qu'il aime bien, mais... Ça s'rait ptêt' le rêve...

Enfin, Chantal et Roger ne déménageront pas. Ce couple m'a recontacté un an et demi après l'entretien pour me dire qu'ils s'apprêtaient à effectuer de nouveaux aménagements, dont l'adaptation de leur salle de bain, financée par Aisne Habitat.

La désillusion de leur souhait originel de déménagement a fortement joué ici et a constitué un premier « déclic » d'adaptation, même si c'est par défaut. Cela dit, ce sont deux autres éléments qui ont entériné leur décision de rester : une ligne de bus installée dans le village et des prospectus reçus sur les adaptations du logement existantes et leur financement.

De façon liée, la rareté des plaines-pieds avec jardin en ville en fait des biens onéreux, alors même que les prix de l'immobilier sont déjà globalement élevés. Certains, qui ne souhaitent pas du tout abandonner l'idée de déménager, se trouvent alors démunis, voire bloqués, comme Inès et Maurice.

Bien que Maurice « freine » le déménagement parce qu'il tient à son jardin, une démarche est tout de même en cours, pour faciliter la vie d'Inès.

Je leur demande vers quelle option (appartement ou maison) ils se tournent actuellement.

- Inès : Han ! (*gros sujet*)
- Maurice : Alors là, c'est le gros point d'interrogation. Ca s'ra un peu l'coup d'foudre.
- Enquêteur : Vous ne vous dites pas maison ou appartement
- Maurice : Nan, on ira voir l'un et l'aut',
- Inès : Ca va êt' euh... L'coup d'foudre, nous c'est ça. Parce que bon... Une maison, c'est... L'côté financier... On pourra pt'êt' pas acheter... Une maison... à (*ville moyenne*)...
- Maurice : Y'aura pt'êt' pas l'équivalent... De c'qu'on a là en ville. En termes d'espace...
- Inès : En termes d'espace on aura pas, mais... Financier euh... On pourra pas avec cette maison (*sa vente*) acheter une maison à (*ville moyenne*), faudra qu'on r'mette beaucoup.
- Enquêteur : Et vous pensez remettre de l'argent ?
- Inès : Ah bah oui c'est sur. On n'aura pas l'choix.
- Maurice : On r'mettra un peu quand même
- Enquêteur : C'est de l'argent que vous prendriez sur votre épargne ? Ou un emprunt ?
- Maurice : Bah pour l'instant on sait pas.
- Inès : J'pense qu'on... fait pas d'emprunt on peut pas faire d'emprunt... hein ? (*à Maurice*)
- Maurice : Ça dépend l'type de maison ou d'appartement euh, si y'a beaucoup d'travaux euh... Si... On sait pas...
- Inès : J'aimerais pas d'travaux 'fin à part la déco tout ça... C'est pas des travaux la déco

- Enquêteur : Et vous, Maurice, ça vous dérangerez pas si y'avait des travaux ?
- Maurice : Pas de trop... gros travaux non plus hein, parce que sinon... On s'en sort pas...

La grande majorité de nos enquêtés, hormis les quelques-uns qui ont déménagé récemment en faisant un prêt, ont terminé de payer le logement dans lequel ils habitent et parfois leur résidence secondaire. On a vu à ce sujet que leur logement était souvent considéré comme un patrimoine « liquéfiable » (Ogg, 2011) au cas où ils auraient à déménager, en particulier selon une logique de « mobilité d'adaptation ». Nous avons d'ailleurs présenté cette logique comme un « capital » faisant ressource pour le futur. Cependant, cette ressource n'en est pas moins soumise à plusieurs types de « fractures territoriales » (Guilluy, 2010 ; Wilkinson, Bioteau, Prugeau, 2012).

D'une part, les types de logements recherchés par les enquêtés, à des prix qui leur seraient relativement accessibles, se situent très souvent en campagne, une campagne qu'ils souhaitent justement quitter, car on l'a vu, elle est souvent peu fournie en commerces, services et transports. Du point de vue des transports en commun, on peut d'ailleurs noter que nos enquêtés de l'Aisne se trouvent particulièrement défavorisés par rapport à nos enquêtés du Nord⁸⁵. D'autre part, si le cadre de vie urbain leur semble plus adéquat les types de logements sont difficilement adaptés à la fois à ce qu'ils recherchent pour continuer de mener leur vie à domicile selon leurs aspirations, et aux limitations fonctionnelles existantes ou susceptibles d'advenir. Ce à quoi s'ajoute le problème du prix. Il serait certes possible d'acquérir un logement en ville avec travaux, mais, comme nous avons eu l'occasion de le voir plus haut, les enquêtés dans leur majorité arrivent à un moment de leur vie où, justement, ils ne souhaitent plus s'engager dans des travaux importants.

Ces contraintes liées aux territoires jouent un rôle important et ces jeunes retraités ont peu de prises sur elles. Cette complexité pratique du déménagement contribue comme nous allons le voir maintenant, avec d'autres incertitudes, à rendre au final bien difficile l'arbitrage entre le fait de rester dans son logement actuel et de l'adapter, ou de le quitter.

⁸⁵ En effet, les campagnes autour de l'agglomération Lilloise sont davantage reliées à cette dernière : soit par le train ou le bus. Certains bourgs (associés à la campagne par leur aspect plutôt rural) sont également limitrophes (à quelques kilomètres) d'une ville plus grande voire de l'agglomération. Dans l'Aisne, les campagnes sont plus isolées : elles sont géographiquement plus loin des villes et rarement reliées.

2.2. Incertitudes et calculs stratégiques : difficile d'anticiper « en pratique »

L'incertitude s'est avérée une thématique centrale des entretiens que nous avons menés avec ces jeunes retraités Baby-Boomers : elle est au cœur de la question du déménagement, elle est aussi au cœur de leurs représentations de l'avancée en âge, et plus largement de l'avenir. Face à toutes ces incertitudes, une grande question se pose pour eux dès lors qu'ils réfléchissent - et ils le font - à l'habitat de leurs vieux jours : est-il plus pertinent, humainement et financièrement, d'adapter son logement actuel ou de déménager ? Et avec elle une autre : l'anticipation est-elle une bonne idée ? Sans qu'ils aient de réponses toutes faites à ces questions, contrairement à ce qui pouvait apparaître au premier chapitre de cette partie, leur discours donne à voir de véritables calculs stratégiques.

Deux types d'incertitudes sont surtout mobilisées pour ces calculs : celles quant au type de limitations pouvant être rencontrées à l'avenir (des limitations modérées associées à l'« être vieux » ou, celles plus grandes associées au « grand naufrage » ?) et celles quant au moment auquel elles pourraient survenir (à moyen terme ou à long terme ?). Nous nous intéresserons ici aux effets de ces deux types d'incertitudes sur les calculs de nos enquêtés : d'abord sur le fait d'anticiper ou non l'achat d'un habitat fortement adapté, et sur le fait d'adapter ou non son logement actuel ensuite.

2.2.1. À quel degré de limitations s'adapter ?

Une question au cœur des réflexions sur l'arbitrage entre rester (et devoir éventuellement adapter son logement actuel) et partir (et en trouver un plus adapté) est celle du degré de limitations auquel le logement, actuel ou futur, doit pouvoir répondre. En effet, une grande incertitude concerne la question de savoir quelles limitations seront rencontrées : rendront-elle nécessaire un appartement plutôt que la maison actuelle adaptée, ou une résidence un peu médicalisée, ou directement la maison de retraite ? Jusqu'où faut-il aller ? C'est à ce type d'incertitudes que sont face Évelyne et Francis, qui ne savent ce qu'il convient de faire.

Évelyne et Francis ont tous deux 65 ans et sont retraités depuis 10 ans. Évelyne était institutrice et Francis employé au service qualité d'une entreprise de téléphonie.

Alors qu'ils entendent parler d'une résidence en construction dans leur quartier, ils amorcent une réflexion sur leur habitat futur. Mais celle-ci est loin d'être évidente.

Pour ce qui est d'acheter un appartement par anticipation, deux arguments sont avancés :

- Au cas où des limitations importantes survenaient à moyen terme, il pourrait leur permettre de faciliter une transition : celle vers l'être vieux et un amoindrissement accru du pouvoir faire, qu'ils pourraient vivre plus aisément, car ils n'auraient alors pas à faire face à certaines limites de fatigue dues à leur habitat.
- L'entrée dans cet appartement permettrait peut-être aussi de retarder - voire d'annuler - l'étape du grand naufrage : puisqu'elle permettrait à moyen terme de se préserver davantage que dans leur maison actuelle.

Pour ce qui est des difficultés à passer à l'acte, deux arguments sont également avancés :

- Les limitations rencontrées - s'il y en a - surgiront peut-être au final brutalement et seront peut-être trop importantes : avoir un appartement ne servirait alors à rien puisqu'il faudrait directement entrer en maison de retraite.
- Il est difficile à Francis de se projeter maintenant dans un habitat adapté de façon importante parce qu'il n'a, selon sa femme, « pas l'âge ».

Chez nos enquêtés modérément limités, décider de déménager pour un plain-pied (ou assimilé) ou encore installer quelques adaptations techniques légères par exemple, a été relativement aisé : la démarche est modeste, les aménagements associés au « confort », et le « chez-soi » ne s'en trouve pas dénaturé. Mais, dès lors qu'il faut se projeter dans un habitat adapté de façon importante dès maintenant, la démarche est plus difficile, puisqu'il est plus difficile de se voir dans un « logement de vieux », quand on n'est « pas vieux ». Ces représentations négatives, plus encore que de freiner les projections « symboliques », ont pour conséquence d'empêcher certains de trancher, « en pratique », et d'arrêter des choix, comme chez Évelyne et Francis. Les incertitudes quant aux limitations susceptibles d'être rencontrées sont également un motif fort d'hésitation, peut-être le plus important ici, et elles plongent ces enquêtés dans une sorte d'angoisse, car même s'ils élaborent différents plans d'action, ils ne sont pour l'heure pas à même de prendre la décision qui leur permettrait de vivre le mieux possible leurs vieux jours, à moyen et long terme.

2.2.2. Adapter son logement actuel, déménager, adapter, déménager... ?

Des calculs et réflexions également complexes sont faits par les enquêtés qui hésitent plus particulièrement entre adapter leur logement actuel et déménager, car ils ne savent pas si leur maison peut être suffisamment adaptée et si les limitations qui seront rencontrées seront élevées. Ce type d'hésitation conduit Jeanine et Michel à être aussi pour l'instant dans une situation de blocage quant au choix à faire, d'autant plus que, s'ils restent, des rénovations sont à prévoir.

Jeanine, ancienne technicienne-conseil à la CAF et Michel, ancien chauffagiste employé dans une entreprise, ont tous deux 62 ans et rencontrent des limitations légères.

On les a évoqués plusieurs fois : ils sont plutôt de situation modeste, ont un intérêt pour tout ce qui facilite la vie, commencent à opérer quelques adaptations « à vue », mais ont aussi fortement envie de profiter de leur retraite.

Les propos qui suivent se situent plutôt à la fin de l'entretien, lorsque je leur demande s'ils pensent vieillir dans leur logement actuel, ils marquent un silence avant de répondre.

- Jeanine : Pour l'instant, on se pose la question.
- Michel : Bah c'est soit, y faut refaire toute la maison comme là on veut retapisser...
- Jeanine : Si on fait des travaux, on la garde (*la maison*)... Donc c'est toujours ça, quoi
- Michel : Mais y'aura toujours deux étages

- Jeanine : Est-ce que, c'est utile de faire des travaux, est-ce qu'on va rester ici... (*silence*)
- Enquêteur : Qu'est-ce qui pourrait faire pencher la balance dans un sens ou un autre ?
- Michel : Trouver la maison qui nous plairait... Bien ensoleillée, bien exposée et... Pratique au niveau des commerces...
- Enquêteur : En fait, ça serait de trouver une maison qui vous plairait plus que celle-ci ?
- Jeanine : Voilà.

Une maison qui leur plairait plus que celle-ci serait : une maison (plus) proche des commerces, adaptée, c'est-à-dire « aménagée en vue d'un handicap » selon les mots de Jeanine, pas avec une baignoire, comme dans leur maison actuelle.

La baignoire vient d'être changée, par « confort » et « plaisir », on l'a évoqué. Elle n'est pas du tout adaptée et, s'ils restent, devra être changée une nouvelle fois.

- Jeanine : C'est vrai que, on n'a pas fait handicapé, j'ai pris celle-ci parce que j'en avais envie. Mais c'est vrai que maintenant j'me dis bon... Si on reste ici... Il faudra qu'on la rechange la baignoire...

Les réflexions autour du déménagement ou de l'adaptation du logement occupent en fait une bonne partie de l'entretien. Les tensions présentes dans les propos précédents reviennent en fin d'entretien, alors que je leur demande comment ils imaginent les années à venir.

- Michel : Bah là... On l'a vécu (*la vieillesse*) avec ma mère euh, on l'a placé en octobre dernier elle avait Alzheimer... C'est triste.
- Jeanine : Moi j'dis on a vécu l'meilleur maintenant on s'en va vers le moins bon.
- Michel : Bah on sait qu'ça va s'dégrader quoi
- Jeanine : Essayons qu'ce soit euh... Dans les meilleures conditions possible...
- Michel : C'est pour ça quand on parle de maison, si on hésitait à changer c'est pour avoir moins d'travail... Parce qu'ici faudrait tout retapisser...
- Jeanine : Essayer d'se préserver...
- Michel : Une nouvelle maison tapissée, mise en peinture, et on peut aller une dizaine d'années comme ça
- Enquêteur : Plutôt que de faire des travaux ?
- Jeanine : Bah si on arrive à devoir faire des gros travaux comme là (*façade arrière, menuiseries*) est-ce qu'y vaut pas mieux... Acheter une maison neuve et puis... Pas avoir tous ces travaux...

Au final ils finissent par dire :

- Jeanine : De toute façon y faudra un jour ou l'autre, soit, on fait bâtir, et on adapte tout en fonction, soit on reste, mais faut refaire de travaux, soit on trouve euh déjà tout fait
- Michel : Pour l'instant on sait pas, on réfléchit, c'est pas décidé encore.

D'une façon générale, et plus encore au moment des réflexions pratico-pratiques menées sur le déménagement, les enquêtés craignent de mal anticiper l'avenir. La plupart d'entre eux comme Jeanine et Michel sont alors dans l'hésitation et se demandent s'il est plus judicieux d'adapter son logement alors qu'il y a un risque de devoir le quitter. Il semble souvent qu'il faudrait un « déclic » pour amorcer le passage à l'acte. Trois d'entre eux se retrouvent chez Jeanine et Michel : ne plus pouvoir monter les escaliers alors que leur situation financière ne permet pas la mise en place d'un

monte-escalier ; ne plus pouvoir conduire ; ne plus pouvoir, pour Michel, continuer à faire ses courses ordinaires. Chez Chantal et Roger, que nous évoquions plus haut comme un cas de déménagement abandonné, la situation a basculé pour trois raisons : la désillusion de ne pas trouver le logement qu'ils recherchaient ; la réception d'un ensemble de prospectus sur l'adaptation du logement et le maintien à domicile (et les aides financières pour faciliter leur mise en place) ; l'installation d'une ligne de bus dans leur village actuel. Ces déclics les ont conduits à faire le choix de rester dans leur domicile actuel et de l'adapter.

Malgré les hésitations et la difficulté à opérer des anticipations « pratiques », nos résultats montrent qu'il y a un réel *empowerment* de la grande majorité de nos enquêtés sur la question du logement de leurs vieux jours. Ce dernier s'illustre particulièrement bien dès lors qu'il est question du déménagement. Cela dit - et quel que soit le type de chez-soi adapté envisagé par ces jeunes retraités - le « rester chez-soi » comporte pour eux des limites, dès lors que la question d'une dépendance trop importante est posée.

II/ Faire avec ses propres limites : l'être et le corps à l'épreuve de la dépendance

« Rester chez-soi » est une volonté forte de la part de nos enquêtés qui rejoignent par là, le souhait de la majorité des Français (Boulmier, 2010). Ce souhait est fortement intriqué à celui d'éviter la maison de retraite médicalisée, et en cela, constitue un levier opérant de l'adaptation du logement : de l'adaptation « à vue », mais aussi par anticipation. Cela étant, la possibilité effective du « rester chez-soi » telle qu'elle se présente dans les discours recueillis, a déjà été un peu nuancée. Les projections dans une dépendance trop importante aux enfants et/ou au conjoint conduisent en effet les personnes interrogées, dans leurs anticipations « symboliques », à se résigner à la maison de retraite. Nous allons poursuivre ici la réflexion sur les limites du « rester chez-soi ». Nous traiterons d'abord des limites projetées des aides techniques, technologiques et humaines en cas de fortes limitations, qui amèneraient à ne plus pouvoir rester chez soi. Nous nous intéresserons ensuite aux limites de la vie elle-même en situation de grande dépendance, telles que les enquêtés les projettent à défaut de pouvoir vivre dans un environnement suffisamment adapté et digne.

1. Quand on ne peut plus tenir, même aidé : les limites du rester chez-soi

Un des enjeux de l'adaptation de l'habitat est de permettre à des personnes dont le corps et les actions sont limités de continuer de « tenir » : chez-soi, car pallier les limitations c'est souvent permettre que se maintiennent les activités domestiques et plus largement le « pouvoir habitant », mais aussi « face au monde », car adapter l'environnement, c'est souvent faire que se maintiennent

la vie ordinaire et les liens avec ce monde. Plusieurs types d'aides existent et peuvent être envisagées par nos enquêtés pour répondre à ce défi. Cependant, ces aides semblent trouver leur limite en cas de déficiences physiques trop importantes, et plus encore en cas de « grand naufrage ». C'est notamment le cas des aides techniques et surtout technologiques, dont l'usage ne semble pas pouvoir survivre à la « déprise » comme nous le verrons dans un premier temps. Nous montrerons dans un deuxième temps que c'est aussi le cas des aides humaines qui, trop importantes, deviennent pour les enquêtés incompatibles avec la préservation d'un « chez-soi ».

1.1. Quand la déprise guette l'usage des aides techniques et technologiques

L'engouement des pouvoirs publics et des acteurs du secteur marchand pour la *silver economy* en général, et pour les outils technologiques et domotiques en vue de favoriser le maintien à domicile en particulier, est de plus en plus prégnant (Broussy, 2013 ; Guérin, 2015). Chez nos enquêtés, il est plus nuancé. Une première raison, déjà évoquée, tient à leur concurrence avec des pratiques ayant pour eux davantage de sens, comme aller faire ses courses soi-même pour maintenir des liens sociaux ou simplement sortir. Il en est d'autres pour lesquelles le potentiel des aides techniques de type « technologique », et plus largement des aides techniques, doit être nuancé. Nous verrons d'abord ici qu'il existe aussi chez nos enquêtés, une forte crainte au sujet des aides de type technologique de ne « plus suivre », d'autant qu'ils ne sont « pas une génération née avec ». Nous montrerons ensuite que les projections de soi en situation d'amointrissement physique rendent caduques les projections d'usage, tant dans les aides technologiques que techniques.

Cette partie donnera l'occasion de montrer que les enquêtés projettent au sujet de ces aides un décrochage à plus ou moins long terme, et que celui-ci se nourrit de représentations diverses telles que : celles des effets du vieillissement corporel sur la capacité à utiliser des aides technologiques ; celles d'un amointrissement intellectuel et énergétique sur la capacité à suivre ; celles d'un contexte de socialisation générationnel aux objets technologiques ; celles de l'évolution du monde dans lequel ils vivent aujourd'hui et vivront demain. L'ensemble de ces éléments les conduisant à questionner l'usage de ces aides en situation de dépendance fonctionnelle et *a fortiori* la possibilité même de rester chez-soi.

1.1.1. La crainte de « ne plus suivre »

Les jeunes retraités interrogés ne sont, dans l'absolu, pas réticents à utiliser les nouvelles technologies. Ils y mettent des « bémols », elles ne doivent pas remplacer les liens sociaux, mais rares sont les freins symboliques constatés à leur sujet, dès lors qu'elles peuvent rendre la vie plus facile : « c'est un confort qui permet de rester chez soi » expliquent certains, voire « permettre une

forme d'autonomie » disent d'autres. Cependant, une interrogation, voire une angoisse, concerne le devenir de leur usage l'âge avançant. Les entretiens montrent ici que les enquêtés craignent de ne « *plus pouvoir suivre* ». Se manifeste ainsi la crainte du sentiment d'être dépassé, de ne plus comprendre une technologie qui va trop vite, comme on le voit dans les propos de Carole et Henri.

Carole, 64 ans et Henri, 65 ans étaient tous deux médecins, Carole continue d'ailleurs son activité à temps partiel. Ils ont par ailleurs pour projet de faire des voyages humanitaires.

Carole et Henri sont des usagers plutôt familiers des TIC (ordinateurs, Internet, téléphone type iPad, tablette, liseuse, etc.). Ils les perçoivent plutôt comme des leviers d'autonomie pour le futur. C'est ce qu'ils nous expliquaient juste avant de tenir les propos qui suivent.

- Henri : La crainte, ça peut être ça c'est que tant qu'on est actif on suit le progrès. Et puis quand on s'arrête bah nos connaissances elles stagnent et comme on suit plus le progrès on risque d'être dépassés dans...
- Carole : Oui même les téléphones et tout ça quoi
- Enquêteur : Ça vous fait peur ?
- Carole : Peur c'est pas le mot, mais c'est un p'tit peu agaçant quoi de voir que les choses vont beaucoup beaucoup trop vite et que... D'avoir besoin des autres matériellement pas financièrement matériellement quoi j'parle même pas d'mes parents les pauvres euh quand ils ont eu leur nouvelle TV
- Henri : La seule limite c'est qu'il faut suivre tout le temps faut pas sauter une étape sinon on sait plus s'en servir si un jour on lâche un p'tit peu le progrès qu'on rate une évolution
- Carole (*le coupe*) : C'est là qu'on vieillit, c'est là qu'on se prend un coup de vieux, qu'on s'détache de la société, et y'a des choses qui arriveront on saura peut-être pas...
- Henri : Faut pas lâcher ! si on lâche 1 ou 3 ans là, on raccroche pas après, c'est ça qui est dure pour les personnes âgées
- Carole : Le fait de plus travailler on n'est plus dans cet enchaînement, et j'pense que c'est pour ça qu'on veut pas arrêter...
- Enquêteur : Vous avez peur de décrocher ?
- Carole : Ouais. Tant qu'on reste dans l'échange, ça va. Le contact avec les jeunes (*via le travail notamment*) ça nous oblige à rester dans l'coup ! Quand on a pu ça... J'pense qu'on peut être vite dépassé (*par les NTIC*) J'vois déjà là j'ai une liseuse bon, je l'ai pas encore mis en route parce qu'y faut que je lise le mode d'emploi. Un jeune il a pas besoin de lire le mode d'emploi nous y faut qu'on le lise. Mais on le sait de toute façon qu'à un moment on va être dépassé
- Enquêteur : Et le fait d'être proches de vos enfants c'est un avantage ?
- Henri : Bah oui et non, parce que si on sait pas ils le font alors qu'il faut qu'on apprenne à le faire... On va pas toute notre vie leur demander des trucs.

Le sentiment d'une déprise qui guette est visible chez beaucoup de ces individus. Ils évoquent la crainte de « ne plus suivre » et/ou du moment où ils « décrocheront » : ce pourquoi nombre d'entre eux comme Carole et Henri nous disent « *faut pas lâcher, faut pas lâcher, même un an* ». Au sentiment de « ne plus suivre » propre à la déprise (Barthe, *et alii*, 1988 ; Caradec, 2007a), nos enquêtés substituent celui de « jusqu'à quand va-t-on suivre ? ». Ce dernier peut s'entendre aussi

comme une crainte anticipée de ne plus « tenir face au monde » (Martuccelli, Caradec, 2004c). Plus que de tenir d'ailleurs, il semble qu'il faut s'y accrocher avec force, pour ne pas rester sur son bas-côté. En même temps, nombreux confient qu'ils n'échapperont sans doute pas au « décrochage » : ils se posent alors la question de l'inéluctabilité de ce moment. La crainte, et plus encore la projection du décrochage, est associée à deux éléments liés entre eux : un « effet de période » et un « effet de génération » qui se cumulent, voire renforcent, des « effets d'âge ».

Ainsi d'un côté, la crainte de ne plus suivre est renvoyée directement à la période, au contexte, dans lequel évoluent et évolueront les enquêtés : un contexte où l'évolution technologique « *va de plus en plus vite* » et qui propose aussi des objets, technologiques surtout, dont la conception est « *trop compliquée* » et souvent « *inutilement* ». C'est ici la complexité « objective » des objets qui est mentionnée. Or, d'une part, elle questionne l'évolution de la perception de cette complexité au fil de l'avancée en âge. Les enquêtés supposent ici que plus le temps passe, moins ils seront à même d'apprendre, encore moins des fonctionnements complexes. Ils mentionnent alors un premier risque associé à un « effet d'âge » : que ces objets soient de plus en plus perçus, subjectivement, comme complexes au fil de leur déprise. D'autre part, cette complexité grandissante met et mettra plus encore dans l'avenir à l'épreuve la socialisation modérée de ces générations aux objets techniques, celle qui peut aussi contribuer à « *décrocher* ».

En effet d'un autre côté, la représentation qu'ont les enquêtés des « contextes de socialisations de générations » dans lesquels les usages des objets technologiques s'inscrivent les fait craindre d'autant plus le moment où ils décrocheront (Caradec, 2002, p.62). Au moment des entretiens où cette idée surgit, ils évoquent en général les usages différenciés de leurs parents, les leurs, et ceux de leurs enfants et effectuent des comparaisons en pensant à l'avenir.

Évelyne, 65 ans et Francis, 65 ans, tous deux vieillissants, font partie des nombreux enquêtés à nous dire que les NTIC « ça peut être utile si on reste accroché ». Mais ils expriment des incertitudes sur ce point pour l'avenir.

- Francis : Pour l'instant ça va on arrive encore... Mais... y'a des choses on commence à décrocher hein... Moi j'vois mon papa euh bon c'est vrai il est d'une génération d'avant tout ça y'avait pas Internet, mais rien qu'le téléphone, il avait un téléphone tout simple, pis il est tombé en panne alors je lui ai acheté un téléphone, mais y en font plus des tout simples maintenant ! Bah y savait plus s'en servir hein... En plus bon, y voit pu vraiment clair et... bah peut-être que nous ça sera pareil hein... On arrive à un moment où...

- Enquêteur : Vous pensez que vos enfants peuvent vous aider ?

- Francis : Bah... On va dev'nir de plus en plus lent... Donc euh...

- Évelyne : Ca va p't'être les énerver un peu (*rire*)

- Francis : On va essayer d's'accrocher comme on peut, mais... après j'vois pas c'qu'y peuvent inventer pour euh... Nous aider quoi...

Comme souvent la comparaison avec les descendants suscite un discours sur une capacité d'usage limitée du fait d'une appartenance générationnelle spécifique : les enquêtés maîtrisent moins les objets technologiques que leurs descendants à qui ils font d'ailleurs souvent appel sur ces sujets. Or comme l'évoquaient Carole et Henri plus haut, et c'est valable pour la majorité, ils ne souhaitent pas demander « *tout le temps* » l'aide des enfants, alors même que leur déprise accrue, dans un contexte de complexification grandissante des objets risque de la rendre de plus en plus nécessaire. De ce point de vue, la représentation que les enquêtés ont de l'avenir est assez proche d'un contexte marqué par les cultures « pré-figuratives », où le « changement technologique est tel que les parents ne peuvent plus acquérir à temps les connaissances et les capacités nécessaires pour affronter les conditions modifiées de l'environnement » (Attias-Donfut, 1991, p.33 ; Mead, 1971).

En même temps, la comparaison avec les ascendants les fait reconnaître qu'ils sont plus familiers de ces objets que la génération de leurs parents. Ils se positionnent pour l'instant comme des usagers « intermédiaires » sur l'échelle des capacités d'usage. Or, un deuxième type d'« effet d'âge » représenté, les fait craindre un basculement vers une moindre familiarité, voire une défamiliarisation : une capacité « à utiliser » soumise au poids du temps sur le corps.

1.1.2. Des limitations du corps incompatibles avec les aides

Bien que les aides technologiques puissent être appréhendées positivement d'un point de vue symbolique, les enquêtés dans leur majorité craignent et nous font part, exemples à l'appui, des limites de leur usage, voire des « incompatibilités » d'usage entre ces objets et eux-mêmes âgés, du fait de limitations fonctionnelles importantes. Les propos de Mady et Joffrey sont représentatifs de ce positionnement, mais aussi de sa façon d'émerger au fil de la discussion.

Mady, 60 ans et Joffrey, 64 ans, n'ont pas d'*a priori* négatif sur les aides technologiques (ils utilisent d'ailleurs ordinateur et internet pour divers achats, pour les travaux, etc.).

Cependant, les exemples de problèmes d'usage sont nombreux dans leur entourage. C'est ce qui apparaît lorsqu'on leur demande s'ils pensent que les nouvelles technologies peuvent permettre de rester à domicile à ses vieux jours.

- Mady : Le fait d'avoir internet oui peut permettre une forme d'autonomie faire ses courses en ligne des trucs comme ça tant qu'on est valide moi j'dis y a aucun souci. On peut même aller voir un fils ou l'autre. C'est c'qu'ils font quelquefois (de leur expliquer), mais une fois où on peut plus bouger ni rien...
- Joffrey : Encore faut-il voir clair
- Mady : Encore faut-il voir clair oui, nous ça va, mais qu'est-ce qui va faire qu'après ?
- Joffrey : Moi j'pense qu'un handicap comme ton papa une DMLA même si il savait se servir d'internet du téléphone il peut plus rien faire...
- Enquêteur : Faudrait qu'ce soit un vocal
- Joffrey : Faudrait qu'ce soit un vocal, mais comme il est déjà à moitié sourd...

Le positionnement projectif de nos enquêtés rejoint ici celui de personnes âgées et très âgées confrontées à de telles situations d'incompatibilités entre une (ou des) « défaillance(s) du corps » et les « dispositifs matériels » (Caradec, 2004, 2001 ; Auger, 2010). Incompatibilités qui ne leur permettent pas, ou plus, d'utiliser de tels objets faute d'« effets d'âge » trop importants.

Chez certains, la projection dans ce type d'incompatibilité d'usage les conduit même à éviter d'utiliser les nouvelles technologies aujourd'hui, pour éviter de se sentir perdu lorsqu'elles surviendront. Ici, faire en sorte de se débrouiller sans est, de plus, valorisé, car cela s'apparente à une pratique « anti-vieillesse » telle que nous l'avons déjà décrite. Yvon et Jeannette nous racontent une anecdote parlante de leur point de vue : leur fils utilise un GPS et lorsqu'il tombe en panne il se retrouve perdu et ne sait retrouver son chemin. Yvon transpose cet exemple pour ses vieux jours et nous dit : « *votre mémoire doit pas être dans votre iPhone ou autre. Votre mémoire elle doit être là (signe : dans la tête)... Parce que, il arrivera fatalement un moment où vous aurez des problèmes de vue, des problèmes de surdit , si vous avez Parkinson  a devient compliqu  de taper sur les touches, donc toute vot' technologie et toute vot' m moire qu'est dans votre technologie... (mimique,  a ne sert   rien)* ». L'usage des technologies semble forc ment limit  dans le temps pour nos enqu t s, celui du « pouvoir-faire », ce qui les rend r ticents   les utiliser.

Concernant les aides techniques, ce sont surtout les effets du vieillissement corporel qui sont mentionn s. Robert nous dit par exemple au sujet du monte-escalier : « *d s l'instant o  la personne peut pu s'occuper d'elle-m me, c'est pas parce qu'elle aura une chaise pour monter en haut qu' a changera quelque chose ! une fois qu'elle s'ra sur l'pallier qu'est-ce qu'elle va faire ? Elle va attendre dans l'si ge qu'y est quelqu'un qui vienne euh l'chercher ? Nan, c'est d'la connerie  a. Y faut  tre malade et en bonne sant  en m me temps. Hein... y faut... avoir un handicap et savoir s'occuper de soi. Ca c'est pas  vident hein...* ». Robert soul ve un paradoxe fondamental des aides techniques (qui peut s'appliquer aussi aux aides technologiques) : alors qu'elles sont pens es pour pallier les limitations fonctionnelles, ces derni res peuvent rendre leur usage impossible, seul tout du moins. De ce point de vue d'ailleurs, la projection dans l'installation et dans l'usage de certaines aides techniques telles que le monte-escalier est assez ambigu  : si, d'un c t , les enqu t s reconnaissent qu'elles peuvent permettre de tenir plus longtemps chez soi, d'un autre c t , elles peuvent aussi  tre pour eux un « d clat » voulant dire qu'il n'est plus possible d'y rester. En effet, ne plus pouvoir monter   l' tage suppose la survenue de limitations importantes, qui peut signaler la n cessit  de d m nager pour un autre logement plus petit et plus adapt , voire de partir en maison de retraite. La question des limites d'usages des aides techniques apparait alors intrins quement li e

à la question de l'intervention de tiers, dont l'importance modère fortement la possibilité pour les enquêtés d'envisager de pouvoir rester chez eux.

1.2. Quand les aides humaines deviennent incompatibles avec la préservation d'un chez soi

De la même façon que de trop grandes limitations semblent incompatibles avec l'usage des aides techniques et technologiques, un degré de dépendance élevé, nécessitant un recours trop important aux aides humaines, semble incompatible avec l'idée de préserver son « chez-soi ». Ici, trois arguments sont en général avancés. Le premier, sur lequel nous nous arrêterons d'abord, concerne la sécurité. Le deuxième, que nous évoquerons ensuite, concerne l'aide à la toilette. Et le troisième argument, que nous verrons enfin, concerne le coût de ces soins.

Le recours à des aides humaines professionnelles à domicile peut être envisagé par les enquêtés en vue d'y rester, mais seulement dans une certaine mesure. L'enjeu est celui de la sécurité : si on est fortement dépendant, on se sentirait plus en sécurité avec du personnel qualifié autour de soi. Le discours de Jacqueline à ce sujet est représentatif de celui de nos enquêtés.

Jacqueline, 59 ans, se sent particulièrement vieillissante physiquement et son mari Joël, 61 ans, rencontre des limitations légères.

Avant les propos suivants, le couple a fait la liste de tous les aménagements pouvant être mis en place dans leur maison en cas de limitations physiques importantes (nécessitant par exemple, un fauteuil roulant).

- Jacqueline : J'trouve que not' maison elle est déjà... Elle est pas trop chiant pour une personne qu'est handicapée quoi, nan (...) la douche bien sûr c'est pas un truc qu'on peut rentrer avec un fauteuil roulant quoi. Mais ça reste pratique. Après c'est sûr que en vieillissant euh tu arrives dans une situation que tu peux pu bouger (*se coupe*) on espère rester le plus longtemps possible chez soi, mais après faut s'dire qu'à un moment donné, faut aller ailleurs.

- Enquêteur : Si vous n'arriviez plus à vous déplacer ?

- Jacqueline : Bah... Qu'on a besoin d'une personne du matin au soir euh voilà après... Est-ce que ça vaut l'coup... Faut calculer tous ces trucs-là hein. Est-ce que si on est dans une maison spécialisée, on est plus en sécurité, on sait pas not' cerveau à c'moment là qu'est-ce qu'y dira.

- Enquêteur : Parce que l'idée d'une aide à domicile ?

- Jacqueline : Bah, on l'a pas tous les jours une aide à domicile ! Si t'es, handicapé la nuit tu peux pas rester, t'as besoin de... Tu l'as pas, tu peux pas rester...

- Enquêteur : Ça serait plutôt pour la sécurité ?

- Jacqueline : Bah j'pense euh... Si t'es, toute seule euh... On espère vivre longtemps à sa maison, mais bon... À un moment donné, faut s'dire euh bon voilà quoi...

Cela apparaît en filigrane dans cet extrait, la nécessité d'une aide humaine importante, quotidienne, éventuellement plusieurs fois par jour, pose en plus d'un problème pour sa propre sécurité, celle de la pertinence des aides techniques dès lors qu'on ne peut « *plus bouger* » et/ou « *plus penser* ».

Dans une situation d'autonomie fonctionnelle et/ou décisionnelle très amoindrie et rendant nécessaire le recours à un tiers pour de nombreux actes de la vie quotidienne, il semble qu'« habiter » son logement ne soit plus possible. Y être « maintenu » ne paraît alors plus avoir de sens. Cette idée animait aussi les propos de Robert cités précédemment : il nous disait notamment que « *dès l'instant où la personne peut pu s'occuper d'elle-même, c'est pas parce qu'elle aura une chaise pour monter en haut qu'ça changera quelque chose ! (...) Y faut être malade et en bonne santé en même temps (pour rester chez soi). Hein... y faut... avoir un handicap et savoir s'occuper de soi.* ». La suite de son discours s'oriente sur les besoins et les limites des aides humaines.

Au moment où Robert tient ces propos, il s'appuie sur l'exemple de sa mère que le couple a accueillie chez eux vers la fin de sa vie. À la fin, elle avait besoin d'aide pour tout et notamment pour la toilette. Ils nous disent à ce sujet que « *dès l'instant où la personne elle sait pu faire sa toilette... vaut mieux aller en maison de retraite* ».

- Robert : D't'façon, une personne qui peut pu s'laver qu'est-ce que vous voulez faire ?
- Enquêteur : Et si on combine avec des aides à domicile ?
- Robert : C'est trop contraignant ! Parce qu'une aide à domicile la journée ça passe encore, une heure l'matin, midi, soir, et la nuit comment vous faites ? Vous savez combien qu'ça coûte un personnel de nuit ? C'est la peau des fesses hein ! C'est un salaire de smicard hein ! Qui c'est qui peut s'permettre de payer une personne euh... C'est pas possible ! On n'est pas des ministres ! On n'est pas... L'président d'la République hein ! Euh bien sûr y'a pas d'problème pour eux hein ! Mais nous c'est pas possible...
- Enquêteur : Donc dans ces cas-là la solution c'est (*me coupe*)
- Robert : C'est la maison d'retraite !

Dans cet extrait apparaissent deux autres éléments qui font office de limites au rester chez soi : l'aide à la toilette et le coût des soins à domicile, en particulier pour les personnes à faibles ressources. Sur le premier point, nous avons vu plus haut que la nécessité de l'aide à la toilette était une des limites de l'aide entre conjoints. Pour certains enquêtés, elle constitue également la limite du rester chez soi. En d'autres termes, elle constitue un « déclic » d'entrée en maison de retraite.

Concernant le coût des aides, mentionné par Joël et Jacqueline aussi plus haut, il est évoqué dans les entretiens davantage par les personnes aux revenus les moins importants et il constitue une autre limite du maintien domicile ou, en tout cas, un point à réfléchir de façon stratégique. Il semble en effet pour ces enquêtés qu'à un moment, la logique financière doit prévaloir : compte tenu de leurs moyens, et sans vouloir compter sur leurs enfants, est-il plus rentable de partir en maison de retraite ou de rester chez soi avec de nombreux soins coûteux et peut-être, de gros aménagements

(adaptations) à faire ? Si le calcul conduit à opter pour la maison de retraite, alors d'autres questions et difficultés se posent et restent souvent sans réponses, comme nous allons le voir maintenant.

2. EHPAD et fin de vie : limites d'acceptation et attentes en suspens

Au cours de cette thèse nous avons évoqué à plusieurs reprises la maison de retraite médicalisée, l'EHPAD, en particulier les images - noires, négatives, angoissantes - qui en sont relayées par les médias et les expériences que nos enquêtés en ont *via* leurs proches âgés. Ces dernières ont des effets importants sur la manière dont ils construisent leurs représentations de l'avancée en âge, mais aussi sur la façon dont ils envisagent l'adaptation de leur(s) habitat(s) pour rester « chez-soi » et l'éviter. On a eu l'occasion de montrer également que l'EHPAD pouvait être, malgré tout, envisagé en cas de dépendance fonctionnelle importante par refus d'être une charge pour son entourage et parce qu'un accompagnement à domicile a ses limites.

Dans cette partie, nous focaliserons notre attention sur les positionnements des enquêtés tels qu'ils se manifestent dès lors qu'il est - vraiment - question d'envisager sa fin de vie, et en particulier en maison de retraite médicalisée. Nous montrerons d'abord que leur positionnement se répartit dans l'échantillon en deux : ceux qui se résignent et ceux qui s'insurgent face à cette idée. Nous verrons ensuite que, au-delà de l'entrée en maison de retraite elle-même, les discours des enquêtés laissent apparaître des réflexions assez tranchées sur le non-sens de « vieillir à tout prix ».

2.1. Se résigner ou s'insurger

Sauf exception⁸⁶, la maison de retraite n'est jamais envisagée par choix, pour les raisons qu'on a déjà évoquées. Or, nos enquêtés « doivent » tout de même s'y projeter. De ces discours projectifs détaillés ressortent deux types de positionnement de leur part : il y a ceux qui semblent se résigner et dont les discours expriment une négociation entre ce qu'ils sont et seront, et les différentes dimensions de cet univers « horrible » décrié par ailleurs. On pourrait résumer ce premier positionnement comme un « *je n'ai pas le choix, mais comment je vais faire pour* », nous l'exposerons en détail dans un premier temps. Il y a ensuite ceux qui s'insurgent, et dans ce cas, c'est la colère et la révolte qui priment. On pourrait résumer leur positionnement comme un « *je refuse cet endroit indigne. Il faut que ça change* », nous le présenterons dans un second temps.

⁸⁶ Nicole est la seule de nos enquêtés à envisager plutôt positivement l'EHPAD (dont elle n'a pas fait l'expérience *via* des proches) notamment parce qu'il lui permettrait de ne « *pas vieillir toute seule complètement isolée à la campagne* » comme sa mère, expérience de solitude et d'isolement qui l'a marquée.

2.1.1. Les négociations anticipées de ceux qui se résignent

Pour ceux qui se résignent, se projeter en EHPAD les amène à s'imaginer dans un lieu qu'ils décrivent par ailleurs comme un univers collectif très normé, où les individus sont grabataires, agonisants, malades (d'Alzheimer notamment), dans lequel la dépendance est souvent accélérée et où les maltraitements, voire les traitements indignes, sont courants. Il s'agit alors de voir comment ils pourraient, eux, « négocier » chacune de ces dimensions s'ils doivent y entrer. Le discours d'Helena nous semble intéressant sur ce point, car elle évoque plusieurs de ces dimensions, ainsi que la façon dont elle a « *obligé* » sa mère à y faire face et comment elle-même pourrait y faire face.

Helena a 64 ans, elle et son mari Joe, 63 ans, ont accueilli la mère d'Helena à leur domicile : dans une maison à étage d'abord, puis dans leur appartement ensuite. Le couple a acheté cet appartement en résidence sécurisée et centre-ville autour de la retraite, notamment pour vieillir plus confortablement, en ayant tout à disposition.

Au cours de l'entretien, Helena explique qu'elle n'ira « surtout pas en maison de retraite », préférant, en cas de survenue de limitations importantes et/ou de veuvage aller en résidence pour personnes âgées certes, mais « où on a quand même son indépendance ».

Elle justifie ce choix en expliquant que la maison de retraite lui fait peur, notamment parce qu'elle a vu sa mère y vivre à la fin de sa vie. Elle décrit cette maison de retraite peu équipée et assez vétuste, choisie par défaut pour sa mère, car le couple n'avait à ce moment pas les moyens de faire mieux. Je sens que le sujet est chargé émotionnellement, mais à ce moment-là il me paraît difficile de creuser la question.

Environ une heure après, le mari d'Helena s'en va, il a un rendez-vous. Le départ de Joe et une question de ma part sur ce qu'elle pense de la façon dont est montré le vieillissement dans les médias font « déclic » et Helena s'effondre en me racontant l'expérience du placement de sa mère en institution.

- Helena : Ça me fait peur hein, ça me fait peur de vieillir, surtout d'être une charge euh de perdre son indépendance (*elle commence à avoir les larmes qui montent*) c'est vrai que quelques fois ils montrent des choses à la télévision euh c'est dur. Même si c'est des maisons de retraite où ça à l'air bien, aller en maison de retraite c'est perdre complètement son indépendance. Parce que vous êtes avec des gens qui ne vous plaisent pas forcément, pis, moi j'suis un peu réservée euh je... J'ai du mal à aller vers les autres... Parler pour parler de n'importe quoi ça m'intéresse pas... Et s'retrouver à une vingtaine de personnes dans un même endroit ça m'fait peur... Après si c'est la maladie on s'rend pas compte... Mais moi j'ai été obligé de mettre ma mère en maison de retraite euh... 8 ans... Elle faisait trop de bêtise en appartement et moi je travaillais et, j'allais la voir tous les week-ends et... chaque fois on partait de là et... en courant. (*elle pleure, s'effondre en continuant*) c'est quelque chose que je voudrais pas vivre (*silence*)

- Enquêteur : Je comprends, ne vous en faites pas, c'est un univers que je connais

- Helena (*elle pleure*) : Et elle euh, elle y est allée on l'a obligé (*s'effondre*) et ça, c'est, quelque chose que je me pardonnerai pas

- Enquêteur : À ce moment-là, vous n'aviez pas d'autre choix (*affirmative, pour l'aider à récupérer*)

- Helena : Oui. Oui. C'est ça qui me fait peur. Et après, en fait elle s'est jamais habituée.

- Helena (*à la suite*) : Parce que elle était aussi assez... Pas très communicative et après, tout en allant faire les visites, on voyait des gens arriver tous les ans et, c'qui nous choquait beaucoup, c'était comment ils étaient après un an ou deux ans. Ils rétrogradaient, complètement. Moi j'ai vu des gens qui était vraiment bien, en arrivant, et au bout d'un an des fois qui étaient, vraiment plus les mêmes. Moi je pense que c'est le fait d'être, assisté complètement... Euh de... Plus avoir la même vision vers l'extérieur même si ils ont la télé, mais bon... Et puis d'être en communication avec des gens euh... Qui sont forts malades euh.. Intellectuellement et même physiquement, ça les fait régresser. Plus vite, que s'ils pouvaient rester dans leur maison. M'enfin c'est vrai que c'est pas toujours facile. Maintenant il semblerait que les maisons de retraite ça soit mieux enfin, des autres structures qui sont mieux. Parce que dedans les maisons de retraite de toute façon il n'y a quasiment pas d'activités ou alors vous devez payer 2500 €. Bon. À la rigueur moi j'ai les moyens de le faire. Mais... C'est ce qui à la rigueur me fait...
- Enquêteur : Vous seriez prête à mettre beaucoup pour...
- Helena : Ah oui (*affirmative*), mais pour être dans quelque chose qui... Pas parce que j'suis bourgeoise ou... Mais pour être dans une structure qui ressemblerait à un lieu de vie agréable quoi parce que... Ce que j'ai vu euh... en circuit fermé comme ça euh c'est difficile... Et l'accompagnement euh... Y'a des gens qui savent bien s'occuper des personnes âgées, mais y'en a euh...

Chez Helena, la négociation n'est pas évidente : cette femme indépendante et réservée craint en particulier de ne pas réussir à aller vers « *les autres* » dans ce lieu collectif où ils sont « imposés » et non « significatifs » (Mallon, 2004), surtout pour « *parler de n'importe quoi* ». Elle craint aussi de ne pas résister à une « contagion » : de la vieillesse, de la maladie, de la dépendance.

Ces objets de négociations et de difficultés se retrouvent par ailleurs chez les personnes qui entrent et vivent en EHPAD (Trépiéd, 2015). Ces dernières procèdent parfois à des contournements afin de « personnaliser leurs relations » et/ou leurs espaces de vie, ou encore de se « distinguer » de ceux qui vont mal en particulier (Mallon, 2001, 2004 ; Caradec, 2004). Alors qu'Helena n'y est pas encore, et que sa mère ne s'est « *jamais habituée* », les marges de manœuvre, les négociations, lui paraissent pour l'instant réduites. Si elle devait entrer dans cet univers, elle s'y résignerait avec douleurs : il faut bien éviter de « *peser* » sur les enfants. Une des seules marges de manœuvre qui paraît accessible à Helena pour l'instant est de payer le prix pour éviter le pire, dont font partie les maltraitances. Ces dernières sont particulièrement mobilisées comme objet de colère par ceux qui s'insurgent contre les maisons de retraite médicalisées.

2.1.2. Les objets de colère de ceux qui s'insurgent

C'est en particulier des expériences vécues par les proches âgés que naissent les colères et que se construit un positionnement « insurgé » chez certains. Ces colères portent plus spécifiquement sur deux objets : les maltraitances et l'indignité avec lesquelles l'accompagnement du grand âge est, selon les enquêtés, très souvent réalisé.

Les discours sur les maltraitances et plus largement sur l'indignité ont été nombreux dans les entretiens. Ils s'appuient souvent sur des expériences vécues par les proches âgés de nos enquêtés et/ou sur ce qu'ils ont vu en maison de retraite lors des visites. Jeannette dit par exemple à ce sujet « *J'ai déjà vu des personnes en l'occurrence une de p'têt 95 ans dans son lit dans l'noir toujours y'a jamais personne à la maison d'retraire la porte entrouverte, mais carrément toujours dans l'noir toujours allongée sur son lit (...), mais **qu'est-ce qu'elle vit ?** (insiste) » alors que son mari Yvan nous confie « *j'veux pas voir ma vieillesse tout seul reclus dans un truc où on m'abandonne dans une maison d'retraite avec des vieux avec des gens qui vous maltraitent* ». Ce genre de discours peut aussi être plus largement associé à l'ensemble des secteurs (médicaux et paramédicaux) dont l'objet est l'accompagnement de la (grande) vieillesse (à l'hôpital, en EHPAD ou à domicile). Nous avons déjà repris les propos, très représentatifs, de Georges et Catherine à sujet « *le traitement hospitalier et de la grande vieillesse, c'étaient des grands vieillards nos parents, c'est c'est **indigne hein franchement** (insiste). Les services de gérontologie c'est **l'horreur** (insiste) de toute façon (...) c'est **inhumain** (insiste) ».* Thierry quant à lui, multiplie les exemples, car ils sont multiples dans son entourage « *dans l'milieu médical vous vous présentez à l'hôpital à partir d'un certain âge et ben... Vous n'êtes pas une personne à sauver à partir d'un certain âge hein j'entends ça autour de moi (...) et on a vécu aussi avec nos parents euh il a fallu attendre 2 mois pour qu'une aide vienne c'est **interminable** (insiste) quand on en a besoin, pis dans les hôpitaux dans les hôpitaux c'est l'pire euh on va tout faire pour arranger votre problème quand vous avez en dessous de 70 ans ça va encore, mais après euh on s'intéresse pas tellement à vot' cas hein (amère) ».**

À partir de ces expériences, le positionnement « insurgé » des enquêtés se manifeste en particulier de deux façons : par la colère et la dénonciation de ce qu'ils voient d'une part, comme cela apparaît dans les extraits précédents ; d'autre part, par des appels, des attentes (fermes) envers la société et l'État, dont l'inaction est très souvent et violemment dénoncée. Georges par exemple, après avoir décrit « *le traitement hospitalier indigne de la vieillesse* » nous dit « *vraiment il faut que la société s'interroge là-dessus parce que c'est l'horreur* ». Mady et Joffrey vont plus loin.

Mady, 60 ans, ancienne secrétaire de direction d'un ESAT et Joffrey, 64 ans, ancien responsable qualité d'un établissement médico-social, connaissent l'univers de la maison de retraite par l'expérience qu'ils ont pu en faire *via* leurs parents.

Avant qu'ils tiennent ces propos, la discussion portait sur le logement de leurs vieux jours.

- Joffrey : Il va falloir créer des structures des choses comme ça ils (*le gouvernement*) **le savent** (*insiste*) de toute façon c'est **dramatique** (*insiste*). Y a **rien**. (*insiste*) Quand on sait qu'notre génération 80 ans c'est dans 15 ans quoi... le baby-boom après la guerre (...) à 80 ans **c'est la cata quoi**. Y a **rien rien**. (*insiste*)

- Mady : Bah y'a les séniories, les choses comme ça, faut être confiant, ça pousse comme des champignons bon, même si ça a un coût **c'est pas accessible à tout le monde hein ! (insiste)** avec tous les services euh (...) **plus de 2000 €, ça va jusqu'à 3000, mais attendez ? Qui peut ça ? (insiste)** Donc euh... Y va s'poser des problèmes quoi... Ou alors, les aides à domiciles... Mais c'est pareil... C'est un budget que l'état va devoir financer... **Ou alors bah, on laissera les vieux, s'cusez moi l'terme, mais, crever là, dans leur maison parce que y'aura pas d'budget pour les aider, pas d'budget pour les placer euh... (insiste)** Il est tant qui pensent au problème quoi... Parce que **la génération elle arrive dans 15 ans elle est là quoi... ! (insiste)**

Mady enchaîne en me posant des questions sur ma recherche, elle finit par rebondir :

- Mady : En tout cas, y faut ouvrir le débat parce qu'**il est temps**, le problème **il est réel...** (...) c'est **crucial**, y'a aucune maison qui est adaptée pour des mobilités réduites quoi...

Nombreux sont les enquêtés à ouvrir le débat sur la responsabilité de prise en charge du grand âge et en particulier celui de leur génération, celle du Baby-Boom. Ceux qui le font sont en général plus diplômés que les précédents et/ou ont une expérience plus approfondie des secteurs évoqués, par leur ancien emploi ou leurs activités bénévoles. Ils expliquent que, même s'ils font en sorte par ailleurs de se prendre en main le plus possible, il est un moment où la collectivité a son rôle à jouer.

Souvent au moment où ils évoquent les lacunes de la France sur la question, des comparaisons internationales sont faites et ils ne comprennent pas que l'État ne s'en inspire pas. Georges et Catherine notamment, mentionnent la Suède où selon eux, la vieillesse est bien mieux prise en charge. Les Pays du Nord sont souvent pris pour exemple : pour l'accompagnement humain de la vieillesse, la mise en place de structures de bâti plus adaptées aux limitations, mais aussi plus largement, comme exemple de pays ayant une vision plus juste de la manière dont l'habitat doit s'adapter aux différentes périodes de l'existence.

Peu après les propos précédemment cités (qui se situent à la fin de l'entretien), Mady et Joffrey élargissent la discussion au monde tel qu'il est aujourd'hui : les crises, les difficultés pour les jeunes, pour les vieux, pour tous et pour tout (comme le font la majorité des enquêtés à ce moment).

Ils nous disent notamment que puisque l'argent régit le monde ce ne serait pas étonnant que ce soit l'euthanasie qui soit mise en place pour « les vieux ».

Ils reviennent ensuite à la question du logement et évoquent le paradoxe d'une vie où les jeunes ont besoin d'espace (pour créer une famille notamment) sans avoir les moyens de se loger de façon « adaptée » alors que les personnes de leur génération sont dans de grands espaces alors qu'ils en ont moins besoin.

- Enquêteur : Vous trouvez que les maisons ne sont pas adaptées aux périodes de la vie ?

- Mady : Nan. Oui. Oui. Oui. Moi je trouve

- Joffrey : Chez nous. Y a des pays qui sont beaucoup plus évolués dans c'domaine, les pays nordiques. Vous avez des maisons où : la famille s'agrandit, on rajoute une pièce. La famille diminue, on enlève une pièce. Ça existe. Dans les pays nordiques. Ce sont des modules. Ils emploient un mot c'est le bonheur. Le bonheur d'abord et avant tout.

Pour ces enquêtés, la maison de retraite est, en fait, le sommet de l'iceberg de ce qui ne va pas, de ce qu'il faut changer. Il y a aussi selon eux, beaucoup à faire à toutes les étapes de l'avancée en âge pour que le « bonheur » de chacun et de tous soit autant une aspiration « sociale » qu'individuelle.

L'inadaptation des politiques de construction « aux besoins des différents âges de la vie » était déjà un point soulevé par Pierre Laroque en 1962 (p.199). Nos enquêtés, tout comme les rapports récents sur la question la mentionnent encore. En attendant que les choses évoluent, ces jeunes retraités se trouvent en effet sur ce point particulièrement « en attente » d'une action de l'État, il faut bien « faire avec » ce qui est, même pour ceux qui s'en insurgent. Or, pour ces derniers, de la même façon que pour ceux qui pourraient s'y résigner dans un premier temps, une façon de « faire avec » est en fait une façon de faire « sans » : ni les uns ni les autres ne se voient allonger leur existence dans état de dépendance trop avancée, et encore moins institution.

2.2. Ne pas vivre et vieillir à tout prix : l'euthanasie et le suicide, d'ultimes « adaptations »

Pour les adaptations du logement, les alternatives à ce qu'ont vécu les parents de nos enquêtés leur paraissent nombreuses. Mais pour ce qui est de la fin de vie, elles semblent maigres, voire inexistantes. Ainsi, et compte tenu de leur façon de se représenter la fin de vie et l'environnement dans lequel elle a, malgré tout, toutes les chances de se dérouler⁸⁷, nombreuses sont les « anticipations symboliques » d'actes visant, justement, à ne pas la vivre dans des conditions d'indignité et de souffrance décrites précédemment. Il en va ainsi du suicide et du recours à l'euthanasie. Les enquêtés préfèrent en effet « mourir plutôt que de mal vieillir », ou, plus spécifiquement, « mourir plutôt que de vieillir en étant 'mal' ».

Nous ne pensions pas, au début de cette recherche, être confrontés à ce type de discours, et encore moins à ce type d'« anticipations symboliques ». Elles ne nous semblaient *a priori* pas pouvoir faire partie d'un processus d'adaptation de l'habitat aux limitations fonctionnelles puisqu'elles ne constituent pas, en elles-mêmes, des « aménagements du logement ». Cependant, il nous semble finalement pertinent de considérer les projections de suicide et d'euthanasie comme des formes à part entière d'adaptation aux limitations fonctionnelles, et plus précisément, des façons de s'adapter, à défaut de pouvoir adapter son environnement, son habitat. Elles constituent pour nous des formes d'*empowerment* sur ces vieux jours au même titre que les autres adaptations pouvant être mises en place. Elles ont d'ailleurs deux objectifs communs : le maintien de son bien-être et de sa dignité. Or, comme nous allons le voir ici tout d'abord, mourir avant l'heure et ainsi

⁸⁷ La majorité des fins de vie se déroulent aujourd'hui à l'hôpital, alors même que la majorité des personnes souhaiteraient mourir à domicile.

faire « sans » le « mal vieillir », constitue pour nos enquêtés une façon de préserver ces aspirations. Nous montrerons ensuite que ces discours et ces pratiques anticipées questionnent plus largement le sens, ou plutôt le non-sens, existentiel de « vieillir à tout prix ».

2.2.1. Mourir plutôt que de vieillir « mal »

Une grande partie des enquêtés nous ont fait part de leur souhait de ne pas continuer à vivre si la dépendance était trop importante, mettant en péril leur dignité, et encore plus s'ils devaient vivre en maison de retraite, lieu d'indignité par excellence. Mady par exemple, après avoir évoqué la « descente » vécue par ses parents à 80 ans, nous explique que « *moi c'qui m'fait peur, c'est de faire euh tapisserie dans un fauteuil roulant euh... là oui. Là franchement j'préférerais partir.* ». Certains évoquent ainsi leur souhait d'être « *endormis* » ou plongés dans un coma prolongé, afin d'avoir une alternative à une dépendance trop extrême dans des conditions jugées inacceptables, et plus nombreux encore sont ceux qui envisagent le recours à l'euthanasie.

Dans ce contexte, les attentes sont fortes concernant de futures lois sur l'euthanasie, entendue ici comme la mort assistée et non pas seulement l'endormissement prolongé. Inès nous dit par exemple à ce sujet, comme beaucoup d'autres enquêtés « *les derniers mois de la fin de vie, où, là, vraiment... euh... On espère que la mort assistée s'ra légalisée (rire) d'ici c'temps là... On espère ça quoi... (sérieuse)* ». Or, aujourd'hui, la loi est loin d'en être à l'acceptation de la mort volontaire, et encore moins médicalisée⁸⁸ : c'est pourtant bien dans cette direction, que nos enquêtés souhaiteraient que les choses aillent. À défaut d'ailleurs, il semble qu'ils n'attendent pas la loi.

Que la loi les soutienne ou non, nos enquêtés sont clairs au sujet de leur fin de vie : ils préfèrent mourir volontairement que de devenir grabataires dans un mouvoir. C'est pourquoi les discours sur le suicide sont si nombreux. Yvan, qu'on évoquait tout à l'heure, expliquait ne pas vouloir être abandonné et maltraité en EHPAD, il poursuit ainsi son discours ainsi « *alors là non, moi j'prends un fusil j'me tire (une balle) hein (affirmatif et déterminé)* ». Annick quant à elle, lorsqu'on lui demande comment elle gérerait des problèmes de santé restreignant son autonomie nous répond « *euh j'j'j'j' j'gérerais pas, parce que j'f'rais tout pour qu'ça n'arr- pour mett', mett', mett'*

⁸⁸ En effet, la loi de 1999 donne accès aux soins palliatifs, mais ne prend pas en compte l'aide à mourir. La loi Léonetti de 2005 quant à elle, ouvre le droit de demander à « dormir » jusqu'à sa mort, mais sous réserve d'acceptation du médecin. Alors que la majorité des individus sont favorables à la légalisation de l'euthanasie en cas de souffrance extrême, que les débats sont encore vifs sur la scène sociale à sujet et aussi ponctuellement réactivés par l'actualité (que l'on pense à l'affaire « Lambert » ou plus récemment, l'affaire « Bonnemaison »), une nouvelle proposition de loi voit le jour en 2015. Mais, ici aussi, il semble difficile d'aller beaucoup plus loin que la Loi Léonetti. En effet, dans le cadre de la deuxième lecture de la proposition de loi sur la fin de vie à l'Assemblée Nationale, les députés ont voté le « droit à la sédation profonde et continue » jusqu'au décès pour les malades incurables et dont le pronostic vital est engagé à court terme. Mais les amendements qui concernaient la possibilité d'une « assistance médicalisée active à mourir » ou encore d'une « assistance médicale au suicide » ont par contre été rejetés.

fin à ma vie ouais. Je l'dis. (insiste et affirmative) Ah ouais bah j'l'ai toujours dit il (son mari, Guy) le sait hein d't'façon ! ». Souvent même, il existe dans ce but (mourir plutôt que de vieillir mal), au-delà d'un choix personnel, un « arrangement » entre conjoints.

L'« arrangement » entre conjoints vise soit à soutenir l'autre dans sa décision soit à (aider à) « tuer » celui qui se trouverait dans cette situation afin de ne pas le « *laisser comme ça* ». Jeannette nous dit par exemple que « *si c'est pour être dégradé et en maison d'retraite j'préfère partir* » ce à quoi son mari Yvan ajoute « *moi j'te dis qu'ça n't'arrivera pas. J'te truciderai avant* » et Jeannette conclut, assurément et presque rassurée « *il m'l'a promis alors* ». La façon dont les enquêtés envisagent la préservation de leur dignité se passe d'une prise en compte de la législation en vigueur : ils évoquent ainsi ouvertement ce qui est considéré comme un meurtre (« *j'te truciderai avant* » - « *il me l'a promis* ») ou comme une non-assistance à personne en danger (« *j'f'rais tout pour mettre fin à ma vie (...) il le sait* »). Évidemment, nous sommes là dans des discours, et des discours projectifs qui plus est, dont on peut interroger la portée performative. Cela dit, ils illustrent une réalité complexe, parsemée de questions de fond, aujourd'hui en débat sur la scène sociale.

D'ailleurs, bien au-delà de la prise en compte de ce qu'il est permis par la loi ou non de faire, la question que posent les enquêtés à travers leurs propos si tranchés est double : d'une part, c'est celle de savoir ce que l'on est en capacité de subir (et de faire subir) en termes de souffrance morale et physique. D'autre part, la question est aussi celle du sens de la fin de vie et en particulier, celui de « l'allongement de la vie à tout prix ».

2.2.2. Ne pas vivre et vieillir à tout prix

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, compte tenu du déni voire de la phobie sociale de la mort (Billé, 2009 ; Ariès, 1975 ; Gorer, 1955), mourir ne fait pas peur aux enquêtés. Au contraire, ces jeunes retraités ont intériorisé leur finitude et se sentent inscrits dans « *un cycle naturel* » avec un début et une fin. Mourir, ou à défaut, être endormi jusque la mort, sonne alors plutôt comme une délivrance si cela permet d'échapper au « grand naufrage ». Maurice nous dit par exemple « *vous savez, vivre très vieux, c'est bien, mais... dans quel état...* » et Inès sa femme ajoute « *moi j'ai vu mes parents, les deux derniers mois, est-ce que c'est utile de vivre euh des situations... horribles... hein... voilà... donc euh... 'fin... j'demande pas... à... c'qu'on m'fasse mourir, mais... qu'on m'endorme... pendant, deux mois quoi...* ». Jeannette quant à elle, qui envisage de son côté le suicide, nous dit sur ce sujet « *au point d'vue santé ils trouvent euh pour nous allonger la vie, mais si c'est pour être grabataire est-ce que c'est bien utile ? Est-ce que c'est vraiment utile ?* ».

Le « grand naufrage », les situations de dépendance extrêmes que l'on maintient n'ont pour nos enquêtés pas de sens à être vécus. Parce que ce « grand naufrage » renvoie, d'une part, à un état d'anéantissement physique et intellectuel que l'on ne veut ni subir ni faire subir, dans un environnement jugé horrible et indigne de surcroît. Mais aussi, d'autre part, parce qu'il est plus fondamentalement considéré comme une non-vie, un état de « mourant » que l'« on » qu'« ils » tente(nt) d'allonger par tout les moyens. Ici, les représentations qu'ont nos enquêtés de la vie, comme un moment où l'on « existe », où l'on partage, se heurtent à celles du monde médical, comme « un état biologique mesurable », qu'il a étendue largement à travers sa main mise sur la gestion de la mort (Ariès, 1975 ; Glaser, Strauss, 1965, 1968 ; Ennuyer, 2013). Or, nos enquêtés ne sont pas prêts à payer le prix de l'agonie et/ou d'une vie sans existence, pour satisfaire la réussite de « médecins-magiciens » à prolonger la vie (Ariès, 1975). Une des seules personnes de notre échantillon à n'avoir pas donné à voir ce genre de positionnement est Gabrielle.

Le père de Gabrielle a passé plusieurs mois, de souffrances, dans un service de soins palliatifs à la fin de sa vie. Mais elle a été marquée - positivement - par l'accompagnement dont il a bénéficié : celui des soignants dont elle décrit « *l'humanité* » et qu'elle présente même « *comme une famille* ». La présence de l'entourage proche de son père, enfants, frères et sœurs, s'étant relayés et dormant même régulièrement auprès de lui, l'a également marquée. Cette exception ouvre la réflexion sur l'accompagnement de la fin de vie et renvoi à un temps où elle était « apprivoisée », un « moment » marqué et collectivement accompagné (Ariès, 1975, 1977).

Chez les autres enquêtés, la mort s'espère rapide, discrète et « jeune » : à comprendre ici comme avant 80/90 ans, période à laquelle est susceptible de survenir le « grand naufrage ». Nombreux nous diront ainsi comme Victoire « *je préférerais mourir jeune d'un infarctus. Mourir jeune pour l'entourage c'est un choc, mais c'est tout, c'est une belle mort* ». À défaut, les enquêtés espèrent mourir dans leur lit « chez-eux » : c'est d'ailleurs pour certains le confort suprême.

Éve et Louis refusent la maison de retraite, ils sont même prêts, pourquoi pas, à acheter une maison pour vieillir avec leurs amis et s'entraider à l'heure de la vieillesse.

Dans tous les cas, ils ne se voient pas « vieillir à tout prix » et surtout pas en EHPAD.

- Louis : L'idéal c'est de rester chez soi, pis d mourir dans son lit. D se coucher l soir pis pas se réveiller l matin ! Ah **ça c'est** !!! (*insiste*)

- Éve : **Ça c'est** !!! (*insiste*) **ça c'est** l idéal (*mimique bonheur*)

- Louis : Ah **ça c'est** du **confort** ! (*rire - insiste*)

- Éve : Mais oui ! **c'est ça l confort tu vois** ! (*insiste - sourire*)

Juste avant de tenir ces propos, tout à la fin de l'entretien, Éve et Louis notaient, en plus du problème des EHPAD, celui de l'accompagnement de la grande vieillesse et de la fin de vie à domicile qui en est encore selon eux « *malheureusement aux balbutiements en France* ». Sur ce point aussi, les attentes et les espoirs de nos enquêtés sont particulièrement forts.

Conclusion générale

Nous ne reviendrons pas, dans cette conclusion, sur tous les enseignements de cette recherche pour focaliser notre attention sur certains d'entre eux qui semblent à nos yeux, les plus importants. Nous proposerons ensuite trois types de « préconisations pratiques » à l'intention des professionnels du secteur marchand notamment, dont l'intérêt pour l'adaptation de l'habitat aux limitations fonctionnelles est grandissant, même si cela pose question en termes d'accès aux populations les moins favorisées, voire démunies.

Apports principaux de la thèse

D'un point de vue théorique et analytique, l'un des intérêts de cette recherche a été de déplacer le regard sur la question du rapport à l'habitat au fil de l'avancée en âge, à l'heure où le vieillir chez-soi constitue un enjeu social majeur, du fait de l'allongement de l'espérance de vie et de l'arrivée en masse à la retraite des générations nombreuses du Baby-Boom.

Ce déplacement, des adaptations vers les aménagements et des personnes aujourd'hui âgées vers des jeunes retraités Baby-Boomers, a permis de recentrer le regard sur les expériences individuelles et la diversité qu'elles recouvrent. De façon plus spécifique, focaliser notre attention sur l'aménagement de l'habitat et sur des individus situés à la fois au seuil d'une « nouvelle vie » et au dernier tiers de leur existence, a permis d'appréhender de façon articulée « le vieillir », l'habitat, et leur inscription dans le temps : passé, présent et futur. C'est grâce à cette appréhension large de la question que nous avons pu rendre compte des différentes manières à travers lesquelles des jeunes retraités Baby-Boomers peuvent s'adapter aux limitations fonctionnelles dès à présent, mais aussi dans l'avenir : non seulement *via* des adaptations techniques ou humaines traditionnelles, mais aussi à travers tout un ensemble d'aménagements endogènes, qu'une approche centrée seulement sur les adaptations techniques du logement ne nous aurait pas permis de voir. Cette approche nous a également permis d'accéder plus largement à un double pan de réalité pour ces nouvelles générations : celui d'une réalité présente, vécue, et celui d'une réalité future, représentée, imaginée.

La grille d'analyse sur laquelle nous nous sommes appuyés s'est avérée un support opérant pour nous aider à comprendre le rapport des enquêtés à ce présent et à ce futur, *via* les aménagements de leur habitat. Les trois dynamiques que nous avons dégagées, identitaires et corporelles, socio-historiques, relationnelles et de mode vie, se sont en effet révélées d'une importance cruciale pour saisir le rapport de ces individus et de ces couples à leur présent de « jeunes retraités » « vieillissants sans être vieux », ainsi qu'à leur avenir de « futur vieux ». Le

prisme de l'aménagement de l'habitat, mais aussi celui des pratiques d'aménagement, ont constitué ici des révélateurs de ces dynamiques, autant que ces dernières nous ont permis de saisir la richesse de leurs significations. Une grille de lecture incluant ces trois dynamiques nous semble d'ailleurs transposable à d'autres objets de recherche. Revenons maintenant à quelques résultats importants auxquels cette approche et ces outils analytiques nous ont permis d'accéder.

Un premier enseignement important de cette recherche concerne à la fois le positionnement identitaire des personnes rencontrées et leur sentiment par rapport à leur place dans le parcours de vie. Nos résultats montrent ici, d'une part, qu'il y a chez eux un réel flou pour penser leur identité statutaire et *a fortiori* pour *se* penser au-delà d'un statut de « jeune retraité ». Ils montrent également, d'autre part, qu'ils disposent de peu de points d'appui pour appréhender, sereinement tout du moins, leur avancée en âge présente et future. Pour ce qui est de leur identité présente, ils ne peuvent en effet se fier que difficilement à l'expérience de leurs parents ou grands-parents au même âge, ou aux images véhiculées par les médias, dont ils déplorent le manque de réalisme. Il paraît aussi difficile pour eux, voire impossible, de s'appuyer sur les images et informations véhiculées, ou sur les situations de leurs proches aujourd'hui âgés, pour penser leur avenir, car elles activent souvent les peurs et ancrent leur imaginaire de la vieillesse dans le négatif. En même temps, nos résultats montrent aussi que leur expérience vécue du vieillissement, celles de leurs proches ou certaines images véhiculées, de même que leur place dans leur parcours de vie font « repère » : pour se penser aujourd'hui, mais aussi demain. Elles les conduisent à appréhender le « vieillir » comme un processus normal, à dresser un portrait finalement nuancé de ce que pourrait être leur vieillesse future, mais aussi, à se définir eux-mêmes aujourd'hui : comme des personnes « vieillissantes sans être vieilles », se situant à la fois *déjà* et *seulement* au mitan de leur existence.

Cette identité ainsi que ce positionnement « intermédiaire » sur l'échelle de l'avancée en âge, qui font à plusieurs titres la spécificité de ces Baby-Boomers, sont modelés autant par le contexte socio-historique dans lequel ces individus sont inscrits et ont été socialisés que par des dynamiques corporelles, relationnelles et de mode de vie. Ils se sont révélés des éléments explicatifs majeurs de leurs manières d'appréhender les aménagements du logement autour de la retraite. Ils se sont révélés, plus largement, des analyseurs opérants de leur manière de se saisir du temps : du passé, du présent et du futur. Sur ce point d'ailleurs, il nous semble que certaines pistes pourraient être poursuivies, en particulier sur le rapport au vieillir au moment de la retraite comme « épreuve existentielle », en ce qu'elle met aujourd'hui les individus autant face à l'angoisse de la mort et d'une vieillesse-déclin, que face à une nouvelle temporalité de l'existence prenant les traits d'une « nouvelle vie », hors des cadres sociaux traditionnels et de leurs contraintes.

Un deuxième enseignement important de cette recherche est d'avoir permis de comprendre les aménagements réalisés autour de la retraite et projetés pour l'avenir, en les articulant aux dynamiques identitaires précédemment exposées, ainsi qu'à l'expérience d'une transition dans le parcours de vie ouvrant sur plusieurs temporalités de l'existence, chargées de représentations et d'aspirations spécifiques. À ce deuxième enseignement sont attachés plusieurs résultats notables.

Les pratiques d'aménagements s'inscrivent dans une sorte d'« éthique de l'activité » et plus précisément dans une « éthique du faire » qui en font des « supports » à la fois identitaires, relationnels et de mode de vie. Elles constituent en effet des « supports » face aux bouleversements de la vie quotidienne au moment du passage en retraite, car elles permettent un « ordonnancement » du temps quotidien et des temporalités, et de contrecarrer le risque de se faire happer par une trop grande liberté, par un rythme mou, ou encore, par la vacuité (Lalive D'Epinnay, 1991 ; Kaufmann, 2015a ; Caradec, 2004b). Ces pratiques permettent aussi de réagencer ses sociabilités, conjugales et amicales surtout, à un moment où les liens sociaux sont susceptibles de se déliter, voire se sont déjà amoindris du fait de l'arrêt de l'activité professionnelle, et à un moment aussi où une nouvelle façon de vivre en couple se (ré)apprend. Elles ont également pour fonction, chez certains, de soutenir les postures d'ouverture sur le monde que la retraite, cumulée à la vie dans un environnement peu sociabilisant, peut amoindrir. Les pratiques d'aménagement et l'éthique du faire dans laquelle elles s'inscrivent constituent également des « supports » identitaires : elles contribuent à soutenir un positionnement distancié à l'égard des attributs de « vieux » en même temps qu'elles révèlent autant que reflètent l'identité statutaire et les attributs d'individus « vieillissants sans être vieux ».

Les types d'aménagements du logement réalisés autour de la retraite rendent également bien compte des diverses qualités et attributs des personnes rencontrées, vieillissantes sans être vieilles. Certains aménagements manifestent, en effet, leur propension à tenir la vieillesse à distance quand d'autres les inscrivent, voire les maintiennent, dans le temps présent et dans la modernité. Leur place de « pivot générationnel », attachée à leur positionnement intermédiaire dans le parcours de vie, façonne également leur « maisonnée » qui se veut majoritairement accueillante, alors qu'ils chérissent leur rôle de grands-parents et les nombreuses retrouvailles familiales. Leur maison se veut aussi refuge, à l'heure où leurs enfants rencontrent souvent des ruptures biographiques. Les aménagements révèlent aussi les aspirations propres à un nouveau temps de la vie : l'habitat accueille autant que soutient les activités choisies, seul et/ou ensemble, mais toujours pour « être bien » chez ces Baby-Boomers qui aspirent au « confort ».

Un troisième enseignement important de cette recherche est d'avoir saisi un certain nombre de positionnements spécifiques et différents de nos enquêtés Baby-Boomers à l'égard de l'adaptation de l'habitat aux limitations fonctionnelles et plus largement à l'habitat, par rapport à leurs aînés issus d'une autre génération. La thèse a permis aussi d'entrevoir certaines limites de ces spécificités, qui sont plus largement les limites d'un *empowerment* sur ses vieux jours.

Nos résultats montrent ainsi comment d'une aspiration au « confort » nourrie de longue date naît une propension à envisager l'habitat sous le signe de « l'adaptation » : tout au long de la vie, et de façon particulièrement importante autour de la retraite, lorsque les signes de l'âge commencent à marquer le corps de ces individus vieillissants sans être vieux, alors qu'en même temps, ils aspirent à profiter de leur « nouvelle » vie, le plus confortablement possible. Le rapport au confort de ces Baby-Boomers, qui en ont connu l'avènement, a occupé une place importante dans cette thèse : parce qu'il est un élément explicatif majeur des aménagements réalisés et projetés, et plus largement, parce qu'il est un élément clé à partir duquel se pense l'habitat : présent et futur, avec ou sans limitations fonctionnelles. Au présent, il contribue déjà à façonner un habitat *a minima* adapté et ainsi, à les préserver, voire à réduire les risques de l'avancée en âge. Pour l'avenir, le rapport au confort de ces enquêtés constitue un des quatre leviers suscitant des anticipations « symboliques » et « pratiques » de la vieillesse future. Les trois autres leviers identifiés et conduisant eux aussi à anticiper l'avenir (le souhait de rester « chez-soi » et d'échapper au « mouvoir » ; la volonté d'indépendance à l'égard des proches ; la double influence de l'entourage et des médias) sont également à comprendre en fonction de dynamiques propres à ces générations et au contexte socio-historique au sein duquel elles ont été socialisées. L'avènement du confort, du progrès, la normalisation de l'autonomie et de l'individuation, les évolutions de la famille et des solidarités, des pratiques et des aspirations à la retraite, comme l'émergence des mobilités multiples et de la société de consommation, ou encore la mode, se sont révélés des influences majeures sur les manières d'envisager son vieillissement et ses modes d'habiter chez ces enquêtés Baby-Boomers.

En même temps, l'influence « positive » de ces spécificités sur la propension de ces personnes à envisager l'adaptation de leur habitat, voire de la désirer, doit aussi être nuancée, car elle est parfois concurrencée par d'autres qui peuvent la supplanter voire en annihiler les effets. Il en va ainsi des incompatibilités entre les adaptations techniques et les types de bâtis dans lesquels ces individus habitent, ou souhaiteraient habiter, mais aussi du marché immobilier qui ne rend pas toujours possibles les « mobilités d'adaptation », ou encore, des façons de concevoir les adaptations de type technologique pour des personnes limitées physiquement et/ou tenant à préserver le contact humain et leur vie « ordinaire ». Il en va également de même des caractéristiques sociales qui sont

susceptibles de remettre en cause la propension de certains de ces enquêtés Baby-Boomers à s'adapter aux limitations du corps rencontrées, de même qu'à anticiper l'avenir : du fait d'une absence de socialisation continue au confort (il est alors surtout associé au « confort de base » et le corps et l'esprit semblent moins sensibles « aux inconforts » et *a fortiori*, aux inadaptations) ; par représentation de l'avenir et de la vieillesse comme une temporalité que l'on n'atteindra pas (à cause d'une santé déjà trop fragile).

Ces « limites » des enquêtés à s'engager dans une posture d'*empowerment* par rapport à leurs vieux jours nous renvoient aussi aux limites de notre recherche. En effet, dans notre échantillon, nous avons peu de personnes de situation modeste ou précaire, financièrement ou du point de vue de la santé. Des recherches plus approfondies sur ces sujets avec des profils de ce type sont assurément importantes. De même, une enquête du même type pourrait être menée auprès de célibataires. Car, dans notre échantillon, le statut en couple de nos enquêtés a de toute évidence un effet protecteur, qui permet d'ailleurs aux effets générationnels de pleinement se manifester (en limitant l'influence des variables propices à les supplanter). Dans le même temps, il pourrait aussi être intéressant de mener des recherches sur les individus, issus des mêmes générations, en couple ou non, mais qui n'ont pas d'enfants. Sur ce point, notre échantillon est composé d'une grande majorité de personnes ayant des enfants et petits-enfants, à deux exceptions près. Dans les deux cas, l'influence de la variable « enfants/petits-enfants » sur la façon d'appréhender la transition de la retraite, le futur et leurs habitats est très significative, mais elle n'aboutit pas aux mêmes résultats, aux mêmes pratiques. Cet aspect mériterait d'être creusé.

Au final, et c'est un quatrième enseignement important de cette thèse, nous pourrions synthétiser le rapport au vieillir et à l'habiter des couples de jeunes retraités Baby-Boomers rencontrés en disant, d'une part, que l'habitat et son aménagement constituent pour eux un support fondamental, non pas du « bien vieillir », mais du vieillir « bien », c'est-à-dire de façon heureuse, selon une vie adéquate à ses envies et en évitant les heurts émotionnels, psychologiques, corporels, relationnels. Nous pouvons ajouter que ce vieillir « bien » et « chez-soi » s'ancrent avant tout dans l'ordinaire et la continuité : l'ordinaire d'un quotidien, d'un mode de vie que l'on souhaite préserver, l'ordinaire d'aménagements que l'on veut « adaptés » à son chez-soi et plus fondamentalement « à soi », dans une continuité avec sa vie présente et avec ce qu'on est.

Le maintien d'une continuité marque en effet fortement les façons d'envisager l'habitat de ses vieux jours pour les personnes que nous avons rencontrées. Mais cette appréhension du futur, de la vieillesse et de son habitat, n'exclut pas l'idée de changement bien au contraire : dans la perspective de vivre et de continuer à vivre « bien », le changement *via* l'aménagement, le

déménagement, etc., est un moyen privilégié permettant aux continuités (identitaires, de mode de vie, relationnelles surtout) d'être maintenues. C'est en cela d'ailleurs que leur habitat actuel se présente souvent comme un habitat « intermédiaire » dans leur parcours de vie. Les Baby-Boomers rencontrés ont pleinement intériorisé ce dernier comme étant une succession d'étapes auxquelles correspondent des habitats différents, tout comme ils ont intériorisé l'idée qu'ils se situent à un moment « intermédiaire » de leur existence : déjà avancés en âge, mais à l'orée d'une période de nombreuses années de temps libre, conscients que cette période est éphémère et que la suivra une autre phase, celle de l'« être vieux », au cours de laquelle ils auront sans doute besoin d'adapter davantage leur habitat et/ou de déménager.

De ce point de vue, ces jeunes retraités Baby-Boomers, ceux de notre échantillon en tout cas, facilitent la tâche si l'on peut dire, à ceux qui voudraient les accompagner dans leur souhait de « vieillir bien » « chez-eux ». Même si, cette recherche laisse apparaître aussi des freins importants à ce qu'aujourd'hui, les accompagnements « prennent ». Deux de ces « freins » constituent, de notre point de vue, des enjeux pour le futur : la spécialisation des objets et des mots et la stigmatisation qu'ils véhiculent. C'est pourquoi nous allons y revenir maintenant, en essayant, à partir de nos résultats, de formuler quelques « préconisations pratiques » à destination de ceux qui « font ».

Préconisations : dé-stigmatisation et dé-spécialisation des objets et des mots

Tout comme il existe un écart fort entre les représentations du « risque » entre professionnels, pouvoirs publics et habitants âgés, il existe un *hiatus* important entre les représentations de ce que peuvent être les « adaptations de l'habitat » qui sont encouragées, et les formes qu'elles peuvent prendre dans la réalité, chez les individus. Il en va de même pour les mots avec lesquels elles sont décrites. Un enjeu réside alors, nous semble-t-il, dans la réduction de ces écarts, afin d'être plus à même de faire se rencontrer professionnels, adaptations, et individus. À partir de cette recherche, trois préconisations peuvent être formulées dans ce but.

D'abord, il est un travail important à opérer autour de la forme des adaptations, qui est peut-être le plus important. L'axe central de ce travail doit consister en la réintégration d'« ordinaire » dans les produits proposés en vue de pallier les limitations fonctionnelles. Il s'agit de rendre ces objets « familiers », « communs », sans en trahir les fonctions. On a vu à quel point les objets portent la marque de l'univers institutionnel et médical dont ils sont issus et quelles sont les conséquences de ces marquages. Or, il n'est au fond pas de raison de laisser perdurer cette stigmatisation : « *c'est possible d'aménager sans faire un machin d'handicapé ou un truc sorti de*

l'hospice » nous disent les enquêtés. Cela semble d'autant plus faisable que nombre d'adaptations techniques, par exemple, ont des équivalents dans la vie « ordinaire », que les individus, comme nos enquêtés, utilisent d'ailleurs déjà pour pallier leurs difficultés d'usage et/ou limitations. Ce peut être le cas par exemple d'une barre en fer forgé « *jolie et design* » installée comme barre d'appui pour faciliter la montée de quelques marches. On a vu aussi que certaines « créations ordinaires » se présentaient comme ce type d'aménagement. C'est le cas de « *la tablette sous la douche* » qui fait autant siège qu'étagère pour poser les shampoings, et qui a été pensée sur mesure pour un espace peu fonctionnel à l'origine, surtout avec des difficultés à se mouvoir.

Le travail à opérer sur la forme semble important à mener en lien avec deux impératifs, en dehors d'une réintégration de l'ordinaire : un impératif de fonctionnalité et un impératif d'adaptabilité. Le premier, renvoie à l'idée que les objets techniques, et plus encore technologiques, doivent être simples d'utilisation, y compris lorsque des limitations sont rencontrées. Derrière cette idée, la prégnance de la « logique d'utilité » de même que le rejet d'un « trop technologique » sont forts chez les individus Baby-Boomers que nous avons rencontrés. Il faut que les objets servent à quelque chose de précis, sans pour autant « *en rajouter* » sous couvert d'innovation. L'impératif d'adaptabilité, quant à lui, concerne surtout la capacité des produits à s'intégrer dans l'environnement ordinaire, non seulement « symboliquement » du point de vue de leur *design*, mais aussi « en pratique ». Le problème de l'adaptabilité des bâtis est bien connu et constitue aujourd'hui un frein aux adaptations souvent difficilement surmontable. Mais c'est aussi en termes d'usage qu'un problème d'adaptabilité peut se faire jour. De ce point de vue, les produits qui ont pour unique fonction de pallier les limitations sont désavantagés par rapport à ceux qui cumulent les fonctions : comme « *la tablette* » sous la douche par exemple, à la fois siège et étagère. D'où la nécessité de développer des produits « dé-spécialisés » qui jouent sur le cumul des fonctions.

Ensuite, une deuxième préconisation pouvant être faite concerne les mots utilisés pour parler des adaptations. On a eu l'occasion de voir à quel point l'expression « adaptation du logement au vieillissement » ou aux « personnes âgées » était connotée et stigmatisante, homogénéisante. Les mots « marqués » influencent, de la même manière que les objets, les représentations et les comportements. Il y a donc un second travail à faire autour d'eux, notamment pour les professionnels qui rédigent des documents informatifs et préventifs sur les adaptations, mais aussi pour ceux qui travaillent à leur conception et à leur promotion sur le marché. Ici, l'âge a finalement peu intérêt à être mentionné : l'idée d'aménager *pour les personnes âgées* est connotée, tout comme l'est aujourd'hui la question plus large de « l'âge » et du vieillissement. Dé-spécialiser les mots ici,

c'est aussi s'inscrire dans une démarche d'accessibilité universelle, au sein de laquelle les produits développés sont *pour tous*, et ainsi beaucoup moins connotés négativement.

Plus spécifiquement, ce travail à mener autour des mots peut s'inspirer des façons dont les individus, comme nos enquêtés, parlent eux-mêmes des produits et aménagements susceptibles de leur « *faciliter la vie* » en général, et plus particulièrement en cas de limitations fonctionnelles. La rhétorique du confort est, de ce point de vue, très opérante. Non seulement elle permet, comme on l'a vu, de parler des produits et aménagements qui ont des fonctions semblables ou similaires aux adaptations usuelles, mais en plus, elle tend à les rendre désirables, compte tenu d'une aspiration généralisée et continue au confort. Il y a donc tout intérêt à s'appuyer sur cette rhétorique.

Enfin, une troisième préconisation que nous pouvons formuler concerne le rôle de chacun, individus et professionnels, dans ces travaux à mener. Parmi ces professionnels susceptibles d'être concernés, on peut citer par exemple : les concepteurs, designers, ergonomes, chercheurs, professionnels du maintien à domicile et du secteur marchand notamment. Les écarts constatés à propos des représentations des adaptations, de la définition d'un logement adapté ou encore même du chez-soi se trouvent entretenus par l'absence de rencontres et de dialogues entre le monde des professionnels et celui des usagers. Or, les uns et les autres gagneraient davantage à se rencontrer, nombre d'entre eux sont d'ailleurs déjà en attente de telles rencontres. Plus encore, ils gagneraient à travailler davantage ensemble, car chacun a des réponses aux questions que les autres se posent.

Annexes

Le lecteur trouvera ici :

- Questionnaire de prise de contact
- Guide d'entretien
- Annexe au guide d'entretien
- Tableau récapitulatif des caractéristiques générales des enquêtés
- Typologie des « états de santé » / rapport au corps-habiter des enquêtés
- Anticipations et « loi du cumul » : études de cas de ceux qui « font avant l'heure »

Questionnaire de prise de contact

« VOUS ET LES AMÉNAGEMENTS DE VOTRE LOGEMENT »

Si vous et/ou votre conjoint(e) êtes retraité(s), propriétaires de votre logement et que vous y effectuez des aménagements / des travaux, vos réponses à ce questionnaire m'intéressent beaucoup

Etudiante en Sociologie à l'Université de Lille 3, je réalise une recherche sur les couples de retraités qui aménagent leur logement. Les informations données ici sont strictement confidentielles et ne seront utilisées que par moi, dans le cadre de ma recherche. Merci à vous !

1. VOUS : Vous êtes : un Homme une Femme Votre âge : ans
Étés vous à la retraite ? non oui, depuis quelle année ?.....
Quelle est votre profession / votre ancienne profession :

2. VOTRE CONJOINT(E) : Il / elle est : un Homme une Femme Son âge : ans
Est-il / est-elle à la retraite ? non oui, depuis quelle année ?.....
Quelle est sa profession / son ancienne profession :

3. VOTRE LOGEMENT : Vous vivez : Dans une maison Dans un appartement
Vous vivez : En ville À la campagne
Avez-vous une résidence secondaire ? non oui, depuis quand ?.....
Avez-vous déménagé récemment ? non oui, en quelle année ?

4. LES TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS DE et DANS VOTRE LOGEMENT

Quels types de travaux / d'aménagements avez-vous effectué / effectuez-vous / ou envisagez-vous d'effectuer dans un avenir proche ? (plusieurs réponses possibles)

Aménagements intérieurs : peinture / papier peint
 abattement de cloison / transformation des pièces (ex. un bureau en chambre)
 achat de gros équipement et rénovation (chauffage, salle de bain, etc.)
 équipement en mobilier, décoration (fauteuils, tapis, etc.)
 équipement en appareils ménagers / électroménagers (lave-vaisselle, four)
 équipement en objets technologiques (ordinateur, télévision, alarme, etc.)

Aménagements extérieurs : Rénovation (réfection de toiture / façade, etc.)
 Potager (création d'un potager, modification de la taille du potager existant)
 Portail / clôtures (création / rénovation / transformation)
 Terrasse, Jardin, Dépendance (création / rénovation / transformation)

Autre :

Pouvez-vous dire (en quelques mots) ce qui a motivé ces aménagements ?.....

Généralement, qui effectue les travaux chez vous ? (plusieurs réponses possibles)

Vous Vos enfants ou petits-enfants / un de vos enfants ou vos petits-enfants
 Votre conjoint(e) Un ou des ami(s) / voisin(s)
 Des professionnels Autre :

Merci d'avoir répondu à ces questions. Par la suite, je vais faire des entretiens avec des couples qui aménagent leur logement à la retraite. Seriez-vous d'accord pour participer à un entretien à domicile ? oui non

Si oui, je vous en remercie, et je vous propose de me transmettre vos coordonnées :

Nom, Prénom :

Numéro de Téléphone et/ou adresse mail :

Disponibilités :

Adresse postale :

*Vous pouvez aussi me contacter au téléphone 06.64.16.44.19 ou par mail fanny.auger59@hotmail.fr
Ou renvoyer ce questionnaire à cette adresse : Fanny Auger, B.402, 248 rue du Pont à Fourchon, 59000 Lille*

Préalables :

- Métier occupé ou anciennement occupé / âge / Depuis combien de temps les conjoints sont ensemble ? / Nombre d'enfants, sexe, âge ? / Nombre d'enfants, sexe, âge ?

PARTIE 1 : ENTRETIEN « PRÉPARATOIRE »

1. HISTOIRE DU LOGEMENT : CHANGEMENTS ET RAISONS DES CHANGEMENTS

(discours général : Recueillir ce qu'ils disent d'emblée, de façon générale, ne pas trop creuser)

Consigne : *Pouvez-vous me parler un petit peu de vous et de votre logement ?*

- Depuis quand êtes-vous propriétaire / habitez-vous ici ?
- Avez-vous acheté le logement ensemble ? Viviez ensemble avant ? Depuis combien de temps ?
- (**mobilité, cycle de vie**) : À quelle occasion / comment êtes-vous arrivés dans ce logement ?
 - Vous avez toujours habité dans la région ? (s'ils ont déménagé : pour quelles raisons ? Ont-ils changé de type logement ? De Région ?)
- (**cycle de vie**) : Y a-t-il eu des changements, des aménagements, depuis que vous y êtes ? Lesquels ?
 - (par rapport à l'arrivée des enfants, leur départ, etc.)
 - Comment le logement a-t-il été pensé, au départ ?
 - Pour une famille, un couple ? Pour quels usages ? Quelles pièces avez-vous aménagées en premier ? Quels aménagements ont été les plus importants pour vous ? Pour quelles raisons ?
 - Et aujourd'hui, pouvez-vous me décrire votre logement ?
 - Quelles sont les pièces/lieu importantes de la maison ? Raisons ?
 - Pouvez-vous me décrire un peu comment vous les utilisez ? Ce que vous y faites ?

Consigne : *Pouvez-vous me dire comment ça se passe depuis votre retraite ?*

- (**mode de vie**) : Quelles sont vos activités privilégiées aujourd'hui (depuis la retraite, en général) ?
- (**relations familiales**) : Recevez-vous de la famille régulièrement ?
 - Qui et à quelles occasions ? Quelles sont les pièces les plus utilisées à ces moments ?
 - Sinon, allez-vous plutôt chez eux ? À l'extérieur ?
- (**entourage**) : Recevez-vous des amis régulièrement ?
 - Qui et à quelles occasions ? Quelles sont les pièces les plus utilisées à ces moments ?
 - Sinon, allez-vous plutôt chez eux ? À l'extérieur ?
- (**activité**) : Travaillez-vous ? Êtes-vous bénévole ? Faites-vous partie d'une association ? Autres, Etc.
 - Le logement est-il utilisé pour ces activités ? Quelles pièces exactement ?
 - Sinon, les pratiquez-vous plutôt à l'extérieur ?
- (**transition**) : Trouvez-vous que quelque chose a changé dans votre vie au quotidien depuis que vous êtes en retraite ? Dans votre mode de vie ?
 - Sortiez-vous beaucoup ? Sortez-vous toujours beaucoup ?
 - Avez-vous des activités associatives / rémunérées ?
 - Êtes-vous plus chez vous qu'avant ? Ou moins souvent là ?

S'ils ont une résidence secondaire : À quelle occasion l'ont acheté ? Comment le logement a été pensé au départ ? Quels usages des pièces ? Quels travaux ? etc. (même type de questions que précédemment)

Consigne : *Et donc, depuis votre retraite, vous avez (de nouveau) réalisé des travaux... Pouvez-vous me raconter un peu ce que vous avez fait ?*

- D'abord résidence secondaire, puis résidence principale

2. MOTIVATIONS ET TYPES D'AMÉNAGEMENTS DE RETRAITE

Consigne : Pouvez-vous me raconter comment vous en êtes venu à faire ces travaux / ces aménagements ?

- Quelque chose / quelqu'un en particulier qui vous a donné l'idée ?
- Qui en particulier a pris la décision de ces travaux ?
- **(Dynamiques conjugales des types d'aménagements)**
 - Aviez-vous décidé de cette organisation avant ou certaines idées sont-elles venues au fur et à mesure des travaux ?
 - Y a-t-il des aménagements sur lesquels vous n'étiez pas tout à fait d'accord ? (négociations, etc.)
- **(Dynamiques intergénérationnelles)**
 - Est-ce que vos enfants / vos petits-enfants ont joué un rôle dans la décision de faire ces nouveaux aménagements ?
 - Vous ont-ils donné des idées ? Vous ont-ils encouragé à faire tels ou tels travaux ? Pour quelles raisons ? Avez-vous suivi tous leurs conseils ?
 - Avez-vous réalisé des aménagements pour eux ? (Lesquels ?) Pour quelles raisons exactement ?
 - Par exemple, avez-vous agrandi la salle de réception pour les recevoir plus facilement ?
- **(Dynamiques Parentales / rôles parentaux)**
 - Avez-vous réaménagé la/les chambre(s) de vos enfants ? En quelle pièce ?
 - Est-ce que cela a été difficile pour vous / pour eux ? Qu'est-ce qui vous a décidé à le faire ?
- **(Dynamiques Sociabilités)**
 - Avez-vous discuté de ces aménagements avec des amis ? Des relations de travail ? Est-ce qu'on vous a donné des idées ?
 - Avez-vous pensé à vos amis en faisant les aménagements ? (salle de réception / terrasse)
- **(Dynamiques de retraite - mode de vie)**
 - Est-ce que certains aménagements ont été faits pour que votre logement corresponde mieux à votre façon de vivre aujourd'hui ?
 - Est-ce qu'il y a des aménagements que vous avez faits récemment et que vous n'auriez pas imaginé / que vous n'auriez pas pensé à faire avant ? Pour quelles raisons ?
- **(Dynamiques de retraite - transition)**
 - Aviez-vous prévu, une fois que l'un de vous serez à la retraite, de faire des travaux ?
 - Est-ce que cela était attendu (après de longues années à travailler) ? Cela faisait-il longtemps que vous y pensiez ?
 - Attendiez-vous d'être en retraite pour faire certains aménagements ?
 - Certains aménagements étaient-ils imprévus ? Un événement a-t-il conduit à les entreprendre ?
 - D'une façon générale, la retraite a-t-elle changé votre façon de vous occuper de votre logement ?

3. RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS / PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT

Consigne : Pouvez-vous me raconter comment se sont passés les travaux ?

- **(Emploi du temps / transition et temporalités de la retraite)**
 - Combien de temps ont duré les travaux ? (jour / semaine / mois)
 - Qui s'en est occupé particulièrement ?
 - Combien de temps y passiez-vous par jour / par semaine ?
- **(Dynamiques relationnelles larges)**
 - Quelqu'un de votre famille / entourage a-t-il participé à ces travaux ?
 - Qui ? Quand ? Ponctuellement / sur quelles périodes, etc. ?
 - Est-ce vous qui avez demandé à cette/ces personne(s) de participer ? Ou elles se sont proposées ?
 - Est-ce que c'était déjà arrivé auparavant ?
- **(Dynamiques conjugales)**
 - Les avez-vous réalisés ensemble ?
 - Y a-t-il des choses que chacun préfère faire ? Comment vous organisiez-vous ? (répartition ?)
 - Y a-t-il eu des évolutions ?

- (Emploi du temps / transition de la retraite)

- Faire des aménagements, diriez-vous que c'est un peu comme un autre travail ? Qu'est-ce qui change par rapport à votre travail d'avant ?
- Qu'est-ce qui vous plaît / vous déplaît dans ces travaux ? (occupation, solidarité) Est-ce une activité que vous appréciez particulièrement ?
- Y a-t-il eu des moments difficiles au cours des travaux ?
- Quel(s) aménagement(s) appréciez-vous particulièrement d'avoir fait (ou de projeter) ?
 - (reprendre éventuellement des exemples donnés lors du passage du questionnaire)
- **Vous pourriez me montrer ? => VISITE GUIDE (originellement, finalement déplacée à la fin et souvent, les questions qui suivent ont été posées à la fin également cf. celles du point 4.)**

PARTIE 2 : ENTRETIEN (SITUÉ) : RÉALISATION SUITE

4. RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS suite / PROCESSUS D'AMÉNAGEMENTS

Consigne : pour X aménagements (reprendre selon exemples donnés ou observés) comment ça s'est passé exactement ? Qui - Quoi - Comment (de l'idée à la réalisation) ?

- **QUI** a effectué les travaux (pour chacun des aménagements) ?
 - Homme et/ou Femme / Parenté (enfants/petits-enfants/fratrie/autre) / Entourage (ami/voisin) / professionnels (connu avant ou pas)
- **COMMENT** se sont passés les travaux (pour chacun des aménagements ou en sélectionner certains) ?
- **Idées (médiateurs, intéressement, répartition genrée, accès aux informations)**
 - Comment ils ont eu l'idée ? Qui s'est renseigné ? Auprès de qui ?
- **Réalisation (compétences techniques, solidarités, différenciations genrées)**
 - Si fait eux-mêmes : Comment ont-ils fait ? Y a-t-il des choses, des techniques, des outils qu'ils ont découverts au cours de ces travaux ? Des choses qu'ils ont appris à faire pour la première fois ? Avaient-ils déjà réalisé des travaux similaires (chez eux / ailleurs / au travail) ?
 - Si fait faire : à qui ils se sont adressés ? Comment cela s'est-il passé ?
 - Combien de temps ont-ils (eux-mêmes ou les professionnels) passé pour chacun des aménagements ?
- **Financement des travaux et sentiment par rapport au niveau de ressources**
 - Comment ça s'est passé pour le financement des travaux ? Avez-vous une épargne spéciale ? Faits un prêt ? Avez-vous déjà décalé des travaux à cause de leur financement ?
 - Justement, financièrement, diriez-vous que vous arrivez à joindre les deux bouts, d'une façon générale ? Quel est votre sentiment par rapport à votre situation ?

5. CONSÉQUENCES DES AMÉNAGEMENTS / NOUVEAUX USAGES

Consigne : Pouvez-vous me dire comment se passe la vie dans le logement depuis les aménagements ?

- Quels sont les nouveaux usages des pièces ? Qu'est-ce que ça vous permet aujourd'hui, par rapport à avant ? Qu'est-ce que vous appréciez (au niveau des usages) ?
- **(Dynamiques intergénérationnelles)**
 - Qu'est-ce que changent les aménagements quand vos enfants / petits-enfants viennent ?
- **(Sociabilités) :** Est-ce que les aménagements que vous avez faits permettent de recevoir des amis plus facilement ? Qu'est-ce qui a changé ?
- **(Retraite et style de vie) :** Qu'est-ce qui a changé dans vos activités ? (liens avec extérieur, etc.)
- **(Dynamiques conjugales) :** Les travaux ont-ils changé un peu votre façon de vivre à deux ?
 - Avez-vous plus de temps ensemble ? Ou chacun de votre côté ?
 - Qu'est-ce qui vous plaît (ou déplaît) particulièrement dans ces « nouveautés » ?

PARTIE 3 : RETRAITE et ANTICIPATION

6. CONFORT ET CONTEXTE MATÉRIEL

Consigne 1 : À quoi le terme « confort » vous fait-il penser ?

- Dans votre logement ? En général ?

Consigne 2 : À l'inverse, qu'est-ce que l'inconfort pour vous ?

- Au cours de votre vie, avez-vous déjà été gêné par l'inconfort d'un logement ? D'un espace en particulier ? (à l'intérieur ou à l'extérieur : Dans votre enfance ? Et plus récemment ?)

Consigne 3 : Est-ce important pour vous d'avoir un logement confortable ?

- Y a-t-il un type d'inconfort vous n'aimeriez plus avoir à vivre ?

Consigne 4 : Justement, avez-vous réalisé des travaux ou acheté des objets, pour que votre logement soit davantage confortable ?

- Quels types d'aménagements ? D'achats ? Qu'appréciez-vous particulièrement dans ces aménagements / objets ?
- Le confort est-il une de vos priorités pour ces aménagements ? Pour votre retraite ? Pour quelles raisons ?

7. AMBIGUÏTÉ et ANTICIPATION

Consigne 1 : D'une façon générale, comment envisagez-vous vos « vieux jours » ?

- Comment vous imaginez-vous « vieux » ou « très vieux » ?

Consigne 2 : Pensez-vous rester dans votre logement toute votre vie ?

- Quand vous avez réfléchi aux travaux que vous alliez faire, est-ce que vous avez pensé à cette question de vos vieux jours ?
- Pensez-vous que vous puissiez avoir quelques problèmes de santé avec l'âge ?
- Pensez-vous que votre logement pourrait poser problème ?
- Pensez-vous qu'il faut prévoir ce type de risque ?
- Justement, est-ce qu'il a des aménagements que vous avez faits récemment et que vous n'auriez pas imaginé / que vous n'auriez pas pensé à faire avant ? Pour quelles raisons ? (bis)

8. REPRÉSENTATION / ANTICIPATION : EXPÉRIENCES *via* L'ENTOURAGE ET LA TRAJECTOIRE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

Consigne 1 : Est-ce que quelque chose ou quelqu'un vous a déjà encouragé à penser à vos vieux jours ?

- **(Entourage proche) :** Votre entourage vous a-t-il déjà encouragé à penser à vos vieux jours ?
 - Qui exactement ? De quelle(s) façon(s) ?
 - À l'inverse, vous incitent-ils plutôt à y réfléchir plus tard ? Pour quelle(s) raison(s) ?
 - Et vous qu'en pensez-vous ? Êtes-vous plutôt d'accord ou pas d'accord avec eux ?
- **(Entourage éloigné) :** Dans votre entourage, votre travail, avez-vous été au contact de personnes âgées ?
 - Qu'avez-vous apprécié au contact de ces personnes ?
 - À leur contact, vous êtes-vous demandé comment vous seriez, une fois (très) âgé ?
 - Quelque chose vous a-t-il inquiété / fait réfléchir ? En général / par rapport à votre logement ?
- **(Pratiques d'aide, solidarités) :** Vous êtes-vous déjà / vous occupez-vous d'un parent âgé ?
 - Cette personne a-t-elle / avait-elle des soucis de santé ? L'avez-vous accueilli chez vous ?
 - Votre logement a-t-il pu poser problème pour cette personne ? Avez-vous effectué quelques aménagements pour résoudre ces problèmes ?

- Pensez-vous/avez-vous gardé ces aménagements pour vous, au cas où ?
- Avez-vous utilisé ou encouragé cette personne à utiliser certains services ou objets comme Internet, les services de livraison à domicile, une téléalarme, etc. ?
- Que pensez-vous de ces objets/services ?

- **(Problème de santé, parcours de vie) :** Avez-vous déjà été confronté vous-même à un problème de santé ?

- Quel genre ? (Handicapant ?)
- Votre logement a-t-il pu poser problème à ce moment-là ?

- **SI OUI**

- Avez-vous effectué quelques aménagements pour résoudre ces problèmes ?
- Avez-vous gardé ces aménagements ? Pour quelles raisons ?

- **SINON**

- Comment vous êtes-vous « débrouillé »
- Pour quelles raisons n'avez-vous pas voulu faire d'aménagements ?
- Qu'est-ce qui vous ennuyait ?
- À votre avis, certains objets ou certaines dispositions de pièces ont-ils facilité votre convalescence (téléphone portable ? Chambre en rez-de-chaussée, aide reçue, etc.) ?

Consigne 2 : Pensez-vous que d'ici quelques années, les innovations technologiques pourront permettre à toutes les personnes âgées de vivre chez elles ? (Et les services à domicile ?)

- Que pensez-vous de ces innovations ?
- Utilisez-vous déjà ces services, ces objets ? Pensez-vous les utiliser un jour ?
- Qu'est-ce qui vous plaît / vous déplaît dans ces services/objets ?

9. REPRÉSENTATION / ANTICIPATION - EXPÉRIENCES via LES MÉDIAS

Consigne : D'une façon générale, que pensez-vous de la façon dont on parle du vieillissement dans les médias (télé, journaux, radio, etc.) ?

- Par exemple, des publicités qui proposent des crèmes antirides ? / Ou les informations qui invitent à prévenir les risques liés au vieillissement ?
- Cela vous arrive-t-il d'avoir peur de vieillir ? Qu'est-ce qui vous fait peur exactement ?
- Au contraire, qu'est-ce que vous trouvez bien dans le fait de vieillir ?
- A votre avis, de quoi auriez-vous besoin pour vieillir tranquillement / sans problèmes chez vous ? Dans votre logement ? Comme services à domicile ?

Annexe au Guide d'entretien

SDB





Toilettes



Escaliers

Cuisine



Entretien



Santé



Tableau récapitulatif des caractéristiques générales des enquêtés

H-F	âge	santé (1)	retraité depuis	Emploi / ancien emploi (Cumul Emploi Retraite = CER)	diplôme	Type habitat (2)	Zone d'habitat (3)
C1 Eve, Louis	F 56	V	—	Employée sécurité sociale	?	P80	R - ATC, ACP (137,3 - 1061 - 7,7)
	H 58	V	2 ans (2010)	Contrôleur Scrf	?		
C2 Adrien, Maïté	F 56	0	2 ans (2010)	Comptable (employée)	?	P80	R - ATC, ACP (137,3 - 1061 - 7,7)
	H 57	0	7 ans (2005)	Conducteur Snct	?		
C3 Charles, Monique	F 58	0	2 ans (2010)	Commercial (employée)	?	MB	R - ATC, ACP (137,3 - 1061 - 7,7)
	H 62	0	10 ans (2002)	Commerciale (employé)	?		
C4 Ginette, Bernard	F 60	V	10 ans (2002)	Enseignante	?	P80	PU (746,6 - 1411 - 1,9)
	H 60	0	5 ans (2007)	Cadre snct	?		
C5 Robert, Sandrine	F 64	V	4 ans (2008)	Agent technique Université	?	MV	U (6565 - 228652 - 34,8)
	H 63	V	7 ans (2005)	Mécanicien auto en usine	?		
C6 Karine, Jean-Pierre	F 68	V	15 ans (1997)	Institutrice	?	P80	PU (1741 - 9400 - 5,4)
	H 65	V	3 mois (04.2012)	Technicien en bureau d'étude	?		
C7 Eva, Paulo	F 61	V	—	Assistante maternelle à domicile	?	MV	U - PU (2269 - 62308 - 27,5)
	H 64	V	3 ans (2009)	Technicien logistique Automobile (employé)	?		
C8 Carole, Henri	F 64	V	1 mois (07.2012)	Médecin spécialiste (CER)	Médecine avec spécialisation	MB	U (7930 - 22520 - 2,8)
	H 65	V	7 mois (01.2012)	Médecin spécialiste	Médecine avec spécialisation		
C9 George, Catherine	F 61	V	1 ans (2011)	Assistante sociale CMP	?	P	U - PU (2269 - 62308 - 27,5)
	H 62	LM	2 ans (2010)	Agent comptable	?	atypique	
C10 Myriam, Hector	F 40	0	—	Artisan indépendant (magasin de coiffure)	?	P80	U - PU (7386 - 21272 - 2,9)
	H 62	0	2 ans (2010)	Chauffage monteur (employé entreprise)	?		
C11 Mady, Joffrey	F 60	V	2 mois (06.2012)	Secrétaire direction association (ESAT)	?	P80	R - PU (311 - 1155 - 3,7)
	H 64	V	4 ans (2008)	Responsable qualité établissement médico-social	?		
C12 Edouard, Véronique	F 55	0	—	Graphiste indépendante	?	MV	U (6565 - 228652 - 34,8)
	H 61	V	3 mois (04.2012)	Chercheur	?		
C13 Jeanette, Yvon	F 58	V	—	sans profession (mère au foyer)	?	P80	R - PU (525 - 3045 - 5,8)
	H 59	V	2 ans (2010)	Militaire - chef service Immobilier Région	?		
C14 Evelyne, Francis	F 65	V	10 ans (2002)	Institutrice primaire	?	MB	U - PU (716 - 12479 - 17,4)
	H 65	V	10 ans (2002)	Service qualité production entreprise	?		

(1) 0 : aucune difficultés, V : vieillissants, LL : Limitations légères, LM : Limitations moyennes

(2) MO : Maison Ouvrière ; MV : Maison Ville (type 1930) ; P : Pavillon (P80 années 1980 / P60 années 1960) ; MA : Maison Ancienne (petite en briques) ; MB : Maison bourgeoise ; A : Appartement

(3) U : urbain / R : rural / PU : Pérurbain (campagne urbanisée, petites villes, etc.) - ATC (absence transports en commun) / ACP (absence commerces proximité) - (densité - population - superficie)

H-F	âge	santé (1)	retraité depuis	Emploi / ancien emploi (Cumul Emploi Retraite = CER)	diplôme	Type habitat (2)	Zone d'habitat (3)
C15 Mathilde, Hugo	F 59	V	3 ans (2009)	Technicienne de laboratoire hôpital	?	MB (3783 - 17476 - 4,6)	U - PU
	H 59	LL	— (prévue 03.13)	Comptable (employé grosse entreprise privée)	?		
C16 Elissa, Marco	F 57	0	4 ans (2008)	Secrétaire médicale fonction publique (CER)	BTS secrétariat médical	P80	R (200 - 2388 - 12)
	H 57	0	—	Gestion de risque dans une banque	Diplômes Expert comptable + gestion de risque (Américain)		
C17 Victoire et Pascal	F 66	LL	7 ans (2005)	Cadre technique Éducation nationale Assistante Ingénieur	BEI aide chimiste (équivalent BAC pro)	P80	R (247 - 1616 - 6,6)
	H 66	V	6 ans (2006)	Enseignant titulaire (lycée)	PEU maths/sciences + formations (spé informatique)		
C18 Laurence, Jean-Marie	F 61	V	1 ans (2011)	Employée de banque	Brevet d'étude secrétariat	MV	U - PU (688 - 3170 - 4,6)
	H 64	LM	3 ans (2009)	Inspecteur des ventes (Journal)	CAP comptabilité + début d'étude sup' en comptabilité		
C19 Héléna, Joe	F 64	V	1 ans (2011)	Responsable administratif Fonction Publique	Concours Administratifs FP	A	U (6565 - 228652 - 34,8)
	H 63	V	3 ans (2009)	Comptable (employée)	BEP Comptabilité		
C20 Martin, Gabrielle	F 63	LL	3 ans (2009)	Maître de Conférence Université	DEA (Master)	MB	R (341 - 853 - 2,5)
	H 63	V	1 ans 1/2 (2011)	professeur et directeur école de commerce	Thèse, Agrégation		
C21 Annick, Guy	F 47	0	—	Assistante maternelle à domicile	CAP dactylo + formation A.M.	MO	U (786 - 14110 - 18)
	H 58	LM	2 ans (2010)	Agent scrl	Apprentissage Boucherie		
C22 Paul, Valérie	F 62	V	2 ans (2010) arrêt activité	Entreprise Transport Ambulancier	Secrétariat Comptable	MA	R - ATC, ACP (137,3 - 1061 - 7,7)
	H 58	0		H : transporteur - F : secrétariat / Comptabilité	BEP Mécanique + diplôme Amb		
C23 Christian, Danielle	F 60	V	3 ans (2010)	employée polyvalente foyer jeunes travailleurs	Certificat d'études Primaires	P60	R - ATC, ACP (137,3 - 1061 - 7,7)
	H 65	LL	6 ans (2007) - pré-R 8 ans (2004)	Agent maîtrise chimie	BTS + diplôme infirmier (Armée)		
C24 Joëli, Jacqueline	F 59	V	- (prévue dans 6a)	Assistante maternelle à domicile	-	P80	U - PU (127 - 709 - 5,6)
	H 61	LL	6 ans (2007)	Agent scrl	CAP Plomberie/Chauffagiste		
C25 Richard, Eliane	F 75	V	10 ans (2003)	Biologiste	Diplômé Pharmaceutique	MB atypique	R - ATC, ACP (101 - 575 - 5,7)
	H 75	V	10 ans (2003)	Médecin spécialiste	Médecine avec spécialisation		
C26 Annie, Yvan	F 65	V	5 ans (2006) - CER jusque 2012	Entreprise familiale Transport vendue 01.2012	Bac Agricole	MA	U (891 - 11832 - 13,3)
	H 63	V	1 ans 1/2 (2011)	H : PDG - F : secrétaire de direction	BTS Travaux		
C27 Yvonne, Marc	F 67	V	12 ans (2001)	Secrétaire de Mairie	CAP + Concours Interne	MB	U (891 - 11832 - 13,3)
	H 67	LL	12 ans (2001)	Chef d'exploitation DDE (surveillant travaux)	Brevet + Concours Interne		

(1) 0 : aucune difficultés, V : vieillissants, LL : Limitations légères, LM : Limitations moyennes

(2) MO : Maison Ouvrière ; MV : Maison Ville (type 1930) ; P : Pavillon (P80 années 1980 / P60 années 1960) ; MA : Maison Ancienne (petite en briques) ; MB : Maison bougeoise ; A : Appartement

(3) U : urbain / R : rural / PU : Periurbain (campagne urbanisée, petites villes, etc.) - ATC (absence transports en commun) / ACP (absence commerces proximité) - (densité - population - superficie)

H-F	âge	santé (1)	retraité depuis	Emploi / ancien emploi (Cumul Emploi Retraite = CER)	diplôme	Type habitat (2)	Zone d'habitat (3)
C28 (AH) Colette et Jean-Claude	F 63	0	- (prévue 2015)	ACEM (Femme de ménage)	-	P60	U - PU (786 - 14110 - 18)
	H 63	LL	3 ans (2010)	Employé Polyvalent Mairie	-		
C29 Inès, Maurice	F 64	LM	10 ans (2003)	Employée sécurité sociale	BAC + Formation Interne	P60	R - ATC, ACP (22.5 - 131 - 5,8)
	H 62	0	5 ans 1/2 (2007)	Technicien entretien Verrierie	CAP + Formation Interne		
C30 Alain, Maucicette	F 56	LL	- (prévue dans 6a)	Comptable (employée)	BEP Agent administratif + formation secrétaire comptable	P60	R - ATC, ACP (232,7 - 826 - 3,6)
	H 59	0	- (prévue 12.2013)	Agriculteur éleveur (ferme héritée)	CAP Complabilité		
C31 Gilbert et Odile	F 63	V	5 ans (2007)	Enseignante (collège)	Diplôme Enseignante	MB	R - ATC, ACP (64 - 920 - 14,5)
	H 63	LL	5 ans (2007)	Conducteur de travaux (ministère équipement)	Concours en Interne		
C32 (AH) Joseph, Françoise	F 66	V	2 ans (2011)	Femme de ménage	-	MO	U (891 - 11832 - 13,3)
	H 64	LM	4 ans (2009)	Agent territorial (administratif + Jardin)	CEP + Concours Interne FP		
C33 (AH) Régis, Marie	F 62	0	10 ans (2003)	Aide comptable (1969/79) puis inactivité	-	P80	U (891 - 11832 - 13,3)
	H 63	0	6 ans 1/2 (2007)	Employée de bureau (dans une usine)	CAP Mécanique		
C34 Bruno et Sylvie	F 44	LL (0)	- arrêt accident T	Laborantine Conseil Général	CAP	MA	R - ATC, ACP (35 - 265 - 7,6)
	H 54	0	- (prévue dans 6a)	Chauffeur livreur (interim)	-		
C35 Nathalie, Jean-Luc	F 61	0	pas de retraite	mère foyer + qlqs années préparatrice pharmacie	Certificat d'études Primaires	P80	U (786 - 14110 - 18)
	H 61	0	11 ans (2002)	Conducteur Sncf	CAP Méca + Formation Interne		
C36 (AH) Yves, Christiane	F 52	0	R (petite) dans 2a	Sans emploi (22 années cumulées, employée)	-	P80	U (2492 - 56217 - 22,6)
	H 57	0	Cessation anticipée amiante R dans 2a	Ouvrier mécanique générale (usine)	CAP Mécanique + Formation Interne		
C37 Marine, Victor	F 51	0	-	Médecin généraliste	Médecine	MB	R - ATC, ACP (114 - 1229 - 10,8)
	H 67	V	5 ans (2008)	Maitre Cuisinier de France	Ecole hotelière + diplô cuisine		
C38 (AH) Chantal, Roger	F 68	V	8 ans (2005)	Employée Commerce (arrêt 1969, 2ème enfant)	-	MB	R - ATC, ACP (81 - 422 - 5,2)
	H 65	LM	10 ans (2003) Invalide 80% 1980	Employé Sncf service voyageur, compla-gestion après accident	CEP + Formation Interne		
C39 Nadine et Thierry	F 65	V	8 ans (2005)	Enseignante Lycée	Certificat d'études Primaires	MB	R - ATC, ACP (232,7 - 826 - 3,6)
	H 66	V	5 ans (2008)	Enseignant collège	Certificat d'études Primaires		
C40 (AH) Didier et Brigitte	F 62	0	2 mois (10.2013) - DRE 2005	Ouvrière avec périodes chômage	Certificat d'études Primaires	P80	R - ATC, ACP (202 - 3049 - 15,1)
	H 63	0	3 ans (2010) - préR 2006	Ouvrier mécanique (usine)	-		

(1) 0 : aucune difficultés, V : vieillissants, LL : Limitations légères, LM : Limitations moyennes

(2) MO : Maison Ouvrière ; MV : Maison Ville (type 1930) ; P : Pavillon (P80 années 1980 / P60 années 1960) ; MA : Maison Ancienne (petite en briques) ; MB : Maison bougeoise ; A : Appartement

(3) U : urbain / R : rural / PU : Periurbain (campagne urbanisée, petites villes, etc.) - ATC (absence transports en commun) / ACP (absence commerces proximité) - (densité - population - superficie)

H-F	âge	santé (1)	retraité depuis	Emploi / ancien emploi (Cumul Emploi Retraite = CER)	diplôme	Type habitat (2)	Zone d'habitat (3)
C41 Patrick, Maryse	F 65	LL	2 mois (11.2013)	Employée vendeuse dans un café/tabac	Certificat d'études Primaires	MO	U (6565 - 228652 - 34,8)
	H 68	V	8 ans 1/2 (2005)	Responsable qualité/sécurité moitié Nord France (cadre)	CAP électricité + BEI industriel + formations internes		
C42 Jean, Nicolette	F 58	V	- (prévue dans 2a)	Employée de poste	BEP Compta + Concours FP	P	R - ATC (146 - 1742 - 12)
	H 58	V	- (prévue dans 2a)	Employé France Telecom	CAP Mécanique / PTT		
C43 Claudine, Denis	F 54	0	- (prévue dans 2a)	Aide soignante en EHPAD	BEP C + diplô A.S.	MB	U (335 - 14564 - 43,4)
	H 63	V	7 ans (2007)	Responsable technique dans une Université (avant technicien en bâtiment)	BEP C Bâtiment / CAP Compta / AFPA (40 ans) Technicien Bâti		
C44 (AH) Nicole, Constant	F 66	LM	1 an (2013)	Employée dans l'entreprise familiale	Certificat d'études Primaires	MA	R - ATC, ACP (39 - 149 - 3,8)
	H 66	0	3 ans (2011) + CER	Gérant entreprise familiale (imprimerie / TIC)	-		
C45 Jeanine, Michel	F 62	LL	2 ans (2012)	Technicienne conseil CAF	CAP Comptabilité	P80	U - PU (526 - 4734 - 9)
	H 62	LL	6 ans (2008)	Chauffagiste (employée dans une entreprise)	Certificat d'études Primaires		
C46 Antoine, Lisa	F 60	V	- prévue ds 9 mois	Assistante maternelle à domicile	diplô étalagiste / agrément A.M.	P80	U - PU (1904 - 18374 - 9,7)
	H 63	LL	2 ans (2012) + CER	co-gérant entreprise chauffage éco-énergie	DESS Management		
C47 François, Paula	F 60	V	- prévue 01.2015	Imprimerie / animation / mère au foyer	CAP employé de bureau	P80	U - PU (891 - 11832 - 13,3)
	H 62	V	3 ans (2011)	Chef d'équipe fabrication de Presse	CAP		

(1) 0 : aucune difficultés, V : vieillissants, LL : Limitations légères, LM : Limitations moyennes

(2) MO : Maison Ouvrière ; MV : Maison Ville (type 1930) ; P : Pavillon (P80 années 1980 / P60 années 1960) ; MA : Maison Ancienne (petite en briques) ; MB : Maison bourgeoise ; A : Appartement
(3) U : urbain / R : rural / PU : Périurbain (campagne urbanisée, petites villes, etc.) - ATC (absence transports en commun) / ACP (absence commerces proximité) - (densité - population - superficie)

Typologie des « états de santé » / rapport au corps-habiter des enquêtés

Etat de santé / rapport au corps type	incidence sur l'entretien / l'usage du logement
<p>28 individus (14 hommes, 14 femmes) ne mentionnent aucune difficulté. Des problèmes de santé ont peu être rencontrés auparavant, mais il n'y a pas de séquelles (annoncées).</p>	<p>Aucune difficulté n'est mentionnée. Certaines fatigues d'usage peuvent cependant être mentionnées (celles liées aux escaliers, à un manque de fonctionnalité des rangements et de l'accessibilité des objets), mais elles sont renvoyées à d'autres choses qu'à l'état de santé : une mauvaise configuration du logement par exemple.</p>
<p>46 individus (20 hommes, 26 femmes) se sentent « vieillissants ». Ces enquêtés sentent leurs capacités « un p'tit peu diminuées » souvent directement liées à l'avancée en âge. Ils l'expriment en disant « on a des p'tits problèmes de mécanique », « un peu mal partout comme tout l'monde », « la terre est de plus en plus basse », « c'est de plus en plus dur (<i>de faire les choses</i>) » etc. Certains peuvent avoir (eu) des problèmes de santé tels que de l'arthrose, mal au dos, opération de la hanche, mais les effets sont limités.</p>	<p>Ils n'ont pas vraiment de « limitations » pour effectuer les tâches et/ou dans l'usage du logement. Mais il existe une fatigue, une lassitude, les tâches sont plus difficiles à être réalisées, tout comme certains usages (tel que l'escalier) on les fait plus lentement et avec plus de douleurs qu'avant. On peut décider d'en arrêter certaines pour se préserver, éviter cette fatigue et ces douleurs.</p>
<p>13 individus (8 hommes, 5 femmes) ont des « limitations légères » (souvent en plus de se sentir vieillissants) : ils ont quelques problèmes de santé (liés à l'âge, à l'usure du travail, et/ou plus souvent à la survenue de maladies spécifiques) limitants une ou plusieurs activités, plutôt de façon ponctuelle. Les enquêtés l'expriment souvent avec des phrases du type « j'peux pas faire ci mais ça, ça va », « je peux le faire mais faut que je fasse attention ».</p>	<p>Pour eux, certaines activités et/ou usages du logement sont difficiles et parfois une partie d'entre elles doivent être déléguées : par exemple, un problème d'épaule peut permettre l'entretien du jardin en général, mais pas la taille des haies ; des problèmes de genoux rendent très douloureux l'usage des escaliers, mais ils peuvent tout de même être empruntés, avec plus de lenteur ; les tâches peuvent être effectuées, mais au pris de douleurs importantes et/ou qu'une partie du corps (tel que le dos) soit bloquée suite à l'effort.</p>

Etat de santé / rapport au corps type	incidence sur l'entretien / l'usage du logement
<p>7 individus (5 hommes, 2 femmes) ont des « limitations moyennes » (souvent en plus de se sentir vieillissants) : ce sont des enquêtés qui ont quelques problèmes de santé (liés à l'âge et/ ou à la survenue de maladies, d'accidents) limitants de nombreuses activités de leur vie, au quotidien. Ils l'expriment en disant « j'peux plus rien faire » ou « y'a plein d'choses que j'peux plus faire », certaines tâches sont considérées comme « une épreuve », voire, peuvent parfois se sentir « dépendants ».</p>	<p>Pour eux, la plupart des activités liées à l'usage, l'entretien du logement (ou autre) sont très difficiles, voire impossibles. L'escalier peut être une épreuve, ou très difficilement praticable avec une lenteur obligatoire, des essoufflements, des arrêts.</p>

Anticipations et « loi du cumul » : études de cas de ceux qui « font avant l'heure »

Annie et Yvan : « vivre chez-soi avec des problèmes de santé, et sans rien demander »

Annie, 65 ans, était secrétaire de direction de l'entreprise familiale et Yvan, 63 ans, était son PDG. Ils se sentent tous deux particulièrement vieillissants et des problèmes de santé font de plus en plus leur apparition et risquent de s'accroître.

Lorsque je rencontre le couple, ils sont en cours de déménagement. Ils ont acheté une maison avec un étage (où se situe leur chambre pour l'instant) qu'ils ont complètement aménagée - adaptée. Toutes les portes sont larges pour laisser passer un fauteuil roulant en cas de besoin, les seuils sont abaissés, la douche (en rez-de-chaussée) est une douche à l'italienne, ils ont prévu la possibilité de recloisonner une pièce en rez-de-chaussée pour faire leur chambre si besoin, les assises des sièges sont à une hauteur spécifique, une rampe d'accès a été posée pour aller jusque la cave (sous-sol) et éviter les chutes, des interrupteurs sont posés un peu partout pour éviter les déplacements inutiles, la maison est petite pour qu'il n'y ait pas besoin de femme de ménage alors que leurs revenus vont baisser, les rangements sont fonctionnels, accessibles et cohérents (pour qu'ils n'oublient pas où sont rangés les choses). La maison se situe au bord de la route, le jardin du couple est accolé à plusieurs autres jardins, ceux des voisins.

Le cas d'Annie et Yvan a été évoqué dans la première partie de la thèse comme un cas particulier de « mobilité de sociabilité » de début de retraite. Ils souhaitent changer de logement en partie parce que leur ancienne maison se trouvait sur le terrain de l'entreprise familiale : ils voulaient ainsi « couper » d'avec leur ancienne vie professionnelle en déménageant et par là aussi, « se faire [leur] cercle d'amis » : ce qui explique aussi le jardin mitoyen à plusieurs maisons voisines.

Ils savent aussi que « [leur] enfants s'ront quand même loin » et « qu' [ils] les verr [ont] pas souvent ». De ce point de vue, le couple mène une réflexion sur le devenir des temps familiaux d'ici quelques années et plus encore à l'heure de la vieillesse : ils ne veulent pas vieillir seuls.

Ils veulent d'autant moins vieillir seuls que des exemples vus dans les médias sur le sujet leur font peur.

- Annie : La la vieillesse euh des gens qui n'ont pas d'visites euh, On voit des gens... Nous on veut euh on se fait notre cercle d'amis comme on sait qu'nos enfants s'ront quand même loin qu'on les verra pas souvent bon on les a quand même au téléphone on les a sur internet on les a par mails, etc., mais on veut se faire un cercle d'amis pour pouvoir euh communiquer. Parler communiquer s'raconter des trucs
- Yvan : Parce que s'retrouver seul quand on est vieux c'est terrible

- Annie : Quand on voit ça a la TV des des vieux qui sont un p'tit peu laissé pour compte euh (...) ça j'trouve ça affreux. (elle reprend après avoir évoqué la canicule de 2003 un peu plus loin, et l'exemple d'un vieil homme retrouvé mort chez lui après 7 ans) si on peut ne pas être seul et s'trouver des petites activités faire partie j'sais pas d'un petit club quelconque euh pas tricoter, mais... (ils évoquent la « terrible » maison de retraite) j'veux pas voir moi j'veux pas voir ma vieillesse si vous voulez tout seul reclus dans un truc euh où on m'abandonne dans une maison d'retraite avec des vieux avec des gens qui vous maltraitent alors là non, moi j'prends un fusil j'me tire hein

En plus de la solitude, la perspective de la maison de retraite (à travers les images véhiculées par les médias ici aussi) fait peur : les deux sont refusées et modèlent également l'*empowerment* du couple.

Pour ce qui est des aménagements effectués à l'intérieur du logement, il faut noter que les conjoints ont tous deux des problèmes de santé, dont l'aggravation est latente. En effet, ils se sentent pour l'instant « vieillissants », dans la catégorie des « Tamalous », mais l'arthrose évolutive d'Yvan et le parkinson probable d'Annie les ont également conduits à penser à l'avenir.

Le refus de la maison de retraite (« plutôt mourir » nous diront-ils), est d'autant plus fort qu'ils ont pu en faire l'expérience *via* leurs parents : notamment la mère d'Annie, dont la survenue de la maladie d'Alzheimer a aussi contribué à ce que cette enquêtée change sa façon de considérer l'avenir et soit davantage marquée par la peur de ce qui pourrait arriver.

Au-delà de ces aspects, ces enquêtés aspirent également à vivre confortablement, un confort qu'ils entendent comme le fait d'« être bien », de vivre au milieu de choses « modernes et pratiques », et dans des espaces fluides, sans qu'ils ne puissent « rester coincé à cause de portes mal disposées » par exemple.

Dans tous les cas, ces enquêtés considèrent que la perte de mobilité est chose possible (c'est d'ailleurs ce qui semble les attendre), mais elle ne rime aucunement pour eux avec « dépendance ». Et c'est d'ailleurs pour pouvoir être tranquilles et se débrouiller seuls qu'ils ont essayé de penser à tout, comme nous dit Annie « maintenant je sais que même avec ce problème-là (Parkinson) je peux vivre euh chez moi sans rien demander à personne voilà ».

Ces enquêtés ne souhaitent pas dépendre de quelqu'un, ni des enfants, ni de leurs conjoints, et si possible d'aucune aide extérieure : c'est aussi pour cela qu'ils essaient de penser à tout, par anticipation.

- Annie : je n'me vois pas dépendre sans arrêt de quelqu'un ne serait-ce que pour boire un verre d'eau ou aller faire un tour, et puis ne pas être seul.

Jeannette et Yvon « c'est là, c'est bon on est tranquille »

Jeannette, 58 ans, ancienne mère au foyer et Yvon, 59 ans, ancien militaire chef de service immobilier, se considèrent tout deux comme « vieillissants ». Lorsque je les rencontre, ils ont emménagé il y a peu dans leur nouvelle maison, achetée au moment de la retraite d'Yvon qui disposait jusqu'alors d'un logement de fonction pour la famille : c'est leur premier achat immobilier, pour lequel ils ont fait un prêt.

Cette maison a été réaménagée (réhabilitée) complètement, et entièrement pensée pour être adaptée (et adaptable davantage si besoin dans le futur) aux limitations fonctionnelles. La maison se situe dans une petite ville à proximité des commerces qui peuvent être rejoints à pied, sinon par les transports en commun (un arrêt de bus se situe juste en face du logement). La salle de bain a été redescendue en rez-de-chaussée et une douche à l'Italienne installée. Tous les espaces de circulation (à l'intérieur et aux abords du logement) sont accessibles, fluides, larges, de même que les portes, afin qu'un fauteuil roulant puisse passer. La buanderie est au rez-de-chaussée ainsi que de nombreux placards de rangements accessibles, la même intention se retrouve dans l'organisation de la cuisine. Il existe des interrupteurs partout et un détecteur de mouvements dans l'entrée du logement. Le système de chauffage a été pensé pour être efficace et économique. La maison dispose de nombreux puits de lumière. Tout a été pensé pour que l'entretien soit facile : par exemple, des w.c. suspendus à l'étage ont été installés dans ce but. Leur chambre est pour l'instant à l'étage, mais ils ont anticipé la possibilité de couper le garage en deux (jouxant la salle à manger) pour faire une chambre.

Jeannette et Yvon ne rencontrent aucune limitation ni fatigue d'usage quelconque, c'est surtout en prévision de celles qu'ils pourraient rencontrer que ces aménagements ont été faits. Ils nous diront par exemple au sujet de la douche à l'Italienne que « après (dans l'avenir) enjamber c'est d plus en plus difficile quand on vieillit ».

Ces projections s'appuient notamment sur l'exemple des parents d'Yvon : alors que sa mère était à la fin de sa vie hémiplégique et son père en fauteuil roulant, l'inadaptation de leur maison (avec deux sous-sols et des petites pièces) a fait qu'ils « ne pouvaient plus bouger dans leur maison » et qui étaient dépendants des autres. Même si Jeannette et Yvon nous expliquent que l'expérience de leurs parents a peu joué dans leur démarche d'anticipation, ils nous disent par ailleurs qu'ils ne veulent absolument pas vivre dans les mêmes conditions à domicile en cas de survenue de limitations.

Ils expliquent en même temps qu'ils souhaitent à tout prix ne pas être une charge pour leurs enfants.

Leur aspiration à vivre confortablement a également joué, le confort se définissant pour eux comme le fait de « ne pas se cogner, d'avoir de l'espace », et ce, jusque dans les toilettes, ce qui est d'autant plus important pour Yvon qui est très grand.

Leur conception du confort et plus largement d'un logement adapté à la vieillesse est aussi très inspirée des pratiques d'aménagement étrangères comme l'illustrent les propos d'Yvon :

- En France on est en retard, y a des pays qui sont beaucoup plus évolués dans c'domaine, qui sont les pays nordiques. Vous avez des maisons où y a : la famille s'agrandit, on rajoute une pièce. La famille diminue, on enlève une pièce. Ça existe. Dans les pays nordiques. Ce sont des modules. Ils emploient un mot c'est le bonheur. Le bonheur d'abord et avant tout

Cette inspiration nordique n'y est pas pour rien dans le fait d'avoir prévu de pouvoir rajouter une pièce en plus au rez-de-chaussée en cas de besoin l'âge avançant.

Notons que dans le cas de ce couple le fait de devoir trouver une nouvelle maison au moment de la retraite (parce que jusqu'à la retraite d'Yvon, ce dernier bénéficiait d'un logement de fonction) a contribué à ce que, d'une part, une réflexion globale soit menée sur le type de logement à envisager pour la retraite (prise dans son ensemble et donc, en incluant la vieillesse) et, d'autre part, à ce que la nouvelle maison soit choisie (et puisse être choisie) pour sa flexibilité d'aménagement, en vue de rendre possible tous leurs projets pensés par anticipation.

Le cas de ce couple est un des cas qui est allé le plus loin dans les anticipations réalisées, mais en même temps, pourtant, il est très difficile pour eux d'en parler de la sorte, dès qu'on leur demande comment ils s'imaginent vieux. Leur discours révèle particulièrement bien les paradoxes qui traversent plus largement l'ensemble des entretiens de notre corpus.

- Jeannette : Moi je l'imagine pas en fait. J'espère que je serai toujours partante euh... comment on dit ? Active. Mais bon maintenant euh... si je devais euh... être en fauteuil roulant... ou faire une très grosse maladie j' préférerais mmm... plus vivre (mourir). Être en fauteuil roulant j'aurais du mal à le supporter. J'veux bien vieillir, mais toujours pouvoir euh encore euh me subvenir à mes besoins sinon... J'aurais du mal à l'accepter. Oui, rester autonome oui. Oui sinon pourquoi pas (être vieux), mais si c'est pour être dégradé non.
- Enquêteur : C'est quelque chose qui vous fait peur ?
- Annie : Moi oui. Parce qu'on a eu l'souci avec sa maman euh
- Yvon : Quand on vit c'qu'on a pu vivre avec nos parents euh...
- Jeannette : La dégradation vient très vite hein... là c'est même pas euh...
- Yvon : Y a quand même une perte de dignité imposée par la vie (...) j'crois qu'y faut pas se projeter dans la vie... dès l'instant où vous commencez à vous projeter dans la vieillesse, c'est déjà terrible quoi ! C'est commencer déjà à vieillir. S'imaginer vieux c'est... Ce qui n'exclut pas d'être prévoyant et de s'dire euh... Au cas où. Mais c'est tout ! (il se met à parler plus rapidement, jusque la fin de sa phrase) C'est un trait qui passe, au cas où y m'arrive ça, bah j'vais faire ça tac. Je fais ça et c'est finit, le « au cas où » on en parle plus. La chose est faite, on a prévu des... portes larges, une douche à l'Italienne, ça, c'est fait, c'est bien, c'est terminé.
- Jeannette : On l'a fait c'est tout maint'nant on pense pas que ça peut nous arriver non, d't'façon on l'imagine pas non.
- Yvon : C'est là, c'est bon on est tranquille.

Mauricette « ça fait un peu maison d'handicapée, mais non, pour moi c'est un confort c'est tout ! »

Alain, 59 ans, et Mauricette, 56, sont Agriculteur et Comptable. Alain n'a pas de difficultés de santé notables, mais Mauricette rencontre des limitations légères (des problèmes aux genoux et une mobilité restreinte, dus aussi en partie et selon ses mots à un surpoids).

Alain et Mauricette seront retraités respectivement dans 1 an et 6 ans. Au moment où je les rencontre, ils sont en cours de déménagement, d'une maison à trois niveaux à une maison considérée comme un plain pied (avec un étage, mais « que pour les enfants et petits-enfants »). Cette nouvelle maison, qui est en fait l'ancienne maison des parents d'Alain se trouve sur l'exploitation agricole. Elle a entièrement été réaménagée et adaptée « aux difficultés qu'on pourrait avoir ». Ils ont fait en sorte qu'un fauteuil roulant puisse passer partout et que le corps même limité soit soutenu et accompagné dans ses mouvements ce qui inclu une douche à l'italienne avec des poignées et un banc, des toilettes avec une barre d'appui. Un espace à part a aussi été pensé pour recevoir des soins à domicile tout en préservant son intimité et la vie du logement.

Nous avons évoqué le cas d'Alain et Mauricette comme un cas d'adaptation à vue revendiqué par confort. Une impulsion des adaptations consiste en effet pour Mauricette, à pallier des problèmes de genoux rendant l'usage des escaliers de l'ancienne maison très douloureux et une mobilité amoindrie à cause de leur cumul à un surpoids rendant difficile les mouvement tels que se baisser, se relever, se retourner. Adapter c'est pour elle un confort pour le présent et pour l'avenir. Au sujet des barres d'appui, elle nous dit par exemple :

- Mauricette : En fait, j'ai essayé de penser les choses pour me faciliter la vie au cas où j'aurais des difficultés. Par exemple dans la douche, j'ai fait mettre un petit banc et des poignées pour se tenir dans les toilettes aussi...
- Enquêteur : C'est des déclics particuliers alors qui vous ont fait penser à tout ça ?
- Mauricette : Nan nan pas forcément... après c'est... au fil du temps et puis, aussi en vieillissant. Voilà euh... Par exemple, dans l'ancienne salle de bain, c'était une baignoire et je m'appuyais déjà sur la poignée de la fenêtre pour euh sortir si bien que, j'en ai cassé la fenêtre (rire) avec mon poids plume en plus donc dans l'autre maison, j'ai mis une poignée (rire) donc c'est des p'tites choses comme ça qui fait qu'on y pense quoi.
- Enquêteur : il y a pas mal de personnes que ça dérange de mettre ce genre de chose comme des barres d'appui, c'est pas votre cas ?
- Mauricette : mmmh c'est vrai que (rire) ça fait un peu maison d'handicapée (rire) ! mais non, (sérieuse) non c'est un confort pour moi c'est tout.

Ces adaptations sont donc un confort pour elle, mais aussi pour sa mère quand elle vient. L'avancée en âge de sa mère lui a d'ailleurs inspirée certaines des adaptations mises en place, elle nous dit plus largement que : « y'a l'expérience des parents aussi... Maman quand elle vient qu'elle va aux toilettes elle a des difficultés à se relever donc, la poignée c'est quelque chose qui faut penser par exemple... »

De la même façon que des proches âgés rencontrés au CCAS où elle fait du bénévolat « à l'âge que l'on a il faut prévoir on sait pas comment on va finir. Avec le CCAS j'vois des personnes âgées qui me disent 'j'en peux plus de mes escaliers'... »

L'expérience de sa grand-mère a aussi un rôle dans la façon de concevoir certaines adaptations (ou possibilités d'adaptations) de sa nouvelle maison. Mauricette a ainsi fait en sorte que sa maison dispose d'un endroit pour accueillir des aides à domicile tout en pouvant garder « de la vie », pas comme lorsque sa grand-mère vivait chez sa mère, et que les soins se déroulaient dans la cuisine, parce qu'il n'y avait « pas d'autres solutions ».

Or c'est bien d'autres solutions qu'elle essaie de mettre en place pour vivre différemment. Et aussi, pour ne surtout pas « enquiquiner ses enfants » et qu'ils n'aient pas à s'occuper d'elle, comme l'a fait par exemple sa mère pour sa grand-mère, en la prenant chez-elle notamment.

Son expérience de limitation accrue lorsqu'elle était dans le plâtre suite à une entorse influence également sa démarche d'adaptation et d'anticipation. Elle l'a conduite - aussi - à avoir besoin d'une poignée dans les toilettes et la salle de bains, et à une restriction des usages du logement (puisque'elle était en béquille ou en fauteuil roulant). L'influence de cette dernière apparaît quand on lui demande si elle pense rester dans son logement toute sa vie : « ah oui ! j'en ai bien l'intention (rires) ah oui ah oui oui oui. J'vous garantis qu'j'ai bien pensé et y a une chose qui m'a bien aidée c'est que au mois d'février je me suis fait une très grosse entorse qui m'a valu trois semaines de plâtre et ça m'a fait bien réfléchir à au fauteuil roulant (...), mais la maison (l'ancienne) n'étant pas conçu pour... donc ça m'a... bien fait réfléchir pour la maison d'à côté. J'y avais déjà pensé, mais là ça m'a bien conforté. »

Dans le cas de Mauricette et Alain, une autre raison s'ajoute encore à toutes celles qui ont été évoquées : il s'agit d'une transformation de la situation financière du couple. En effet, ce dernier a eu l'opportunité de vendre, quelques années auparavant, plusieurs de leur terrain en terrain à bâtir, ce qui les conduit à brutalement avoir une somme très importante à leur disposition. Or, c'est d'abord cet état de fait qui impulse une réflexion sur le futur, sur les moyens (désormais) possibles de l'anticiper et par là même de se rendre la vie plus confortable dès aujourd'hui. C'est d'ailleurs ce que nous explique Mauricette très explicitement en nous disant :

- Mauricette : bah, avant on n'avait pas d'argent alors on n'y pensait pas (*rire*) (...), mais c'est vrai que quand on a touché ça on s'est dit, bah on va le mettre de côté pour nos vieux jours

Le couple met donc de l'argent de côté pour leurs vieux jours et en même temps commence à réfléchir à faire construire ou réhabiliter un logement adapté (Mauricette a des problèmes de mobilité à cause de ses genoux, l'occasion de les pallier est facilitée même si l'intention de le faire à moyen terme était déjà présente). Suite à la crise de 2009, ils sont obligés de réinjecter de l'argent dans la ferme. Il reste assez pour faire les travaux envisagés (plus chers que prévu), mais ils n'ont ensuite plus de côté.

Richard et Éliane, « ça suffit et il est temps »

Richard, ancien médecin généraliste puis hospitalier en gériatrie et Éliane, ancienne Biologiste, ont 75 ans et deux enfants. Ils se sentent tous les deux « vieillissants » et opèrent au moment où je les rencontre à la fois des adaptations à vue et des anticipations *via* l'inscription dans un processus de déménagement.

Lorsque je rencontre Richard et Éliane, ces derniers commencent en effet à entreprendre des recherches d'appartement en vue de déménager de leur maison. Ils cherchent un appartement en ville, de taille réduite, de plain-pied (une « exigence de base »), éventuellement fourni de quelques « éléments de confort » supplémentaire tels que des volets électriques, et sans jardin. Ils en ont déjà visité quelques-uns.

Leur maison actuelle est située pour l'instant dans une campagne isolée, à une dizaine de kilomètres de la première ville avec commerces et services. Elle se compose d'un étage, elle est assez grande (3 chambres, 1 bureau, salle à manger, salon, cuisine, pièce de vie centrale, grand jardin) et a plusieurs marches et escaliers. À l'origine, c'était une maison secondaire.

Ils l'ont fait construire à la fin des années 1970. À l'époque, Richard avait son cabinet médical au rez-de-chaussée de leur maison de ville. Or, la seule façon pour la famille d'être vraiment en week-end était de la quitter pour ne pas être sollicité par les patients. Le couple confie le projet de cette maison secondaire à des amis architectes qui leur proposent l'idée d'une maison à plusieurs niveaux, intégrée au paysage, avec quelques aménagements plutôt « novateurs » pour l'époque tels qu'une cuisine à l'étage ouverte sur le rez-de-chaussée, pas de salle à manger, mais un salon avec des banquettes, une chambre ouverte sur le séjour et encaissée en rez-de-chaussée face à une cheminée, etc. Le couple accepte l'idée notamment parce que cette maison n'avait pas d'autre vocation que d'être une maison secondaire.

Cela dit, lorsque le couple décide d'en faire leur maison principale, la conception d'origine ne satisfait plus : il manque des chambres et chacun n'a pas un espace à lui ; une petite salle de douche à l'étage, non cloisonnée, n'est pas pratique et ne suffit pas d'une part, et l'intimité trop réduite est difficilement supportable d'autre part ; le même problème d'intimité se pose pour la chambre ouverte sur le séjour ; l'absence de salle à manger et la cuisine située à l'étage posent aussi de plus en plus problème, dès lors qu'ils vivent dans la maison au quotidien.

Ces diverses situations d'inconforts sont évoquées dès le début de l'entretien, lorsque je leur demande quels sont les aménagements qui ont été faits au fil du temps dans leur maison, car, à chacune de ces situations correspondent des aménagements spécifiques pour être mieux. Au sujet de la cuisine à l'étage, ils nous disent par exemple :

- Richard : À un moment, ma femme en a eu marre, et moi aussi, de faire des allers-retours (*entre la cuisine à l'étage et la salle à manger au rez-de-chaussée, dans les années 1980*)
- Éliane : l' fallait... C'était chaud là haut y fallait descendre l'escalier en s'dépêchant 'fin fff, moi je- je- c'était pas l'idéal...
- Richard : On s'est dit ça va pas pouvoir durer
- Éliane : Ça va pas durer, on va vieillir en plus euh, ça va pas être possible

Face à cette difficulté d'usage, les enquêtés aménagent d'abord une cuisine dans le garage (celui-ci est mitoyen à la maison, il jouxte la salle à manger)

- Richard : Mais l'inconvénient c'est qu'y a toujours trois marches (*entre le garage et la maison*) donc mon épouse et moi sommes très rodés à descendre et monter les marches (*sourire*)
- Éliane : Mais ça commence à fatiguer pas mal, mais bon
- Richard : Ça commence à fatiguer (...) à c't'époque là (*peu après avoir investi la maison comme maison principale et après avoir faits les aménagements mentionnés ci-avant*), comme on avait encore une activité professionnelle tous les deux on n'était pas obsédé par le fait de monter et de descendre. Mais le temps passe. Et on s'est rendu compte que, si ça nous maintenait p't'être en forme euh c'était quand même assez astreignant et que, plus le temps allait passer plus ça serait difficile. Et ça, c'est un de nos épisodes de réflexion actuelle. (*le déménagement*)

En dehors de ce problème de marches à l'intérieur du logement, qui se fait sentir de plus en plus au fil du temps, Richard et Éliane sont fatigués de l'entretien extérieur du logement, dans lequel ils semblent ne plus trouver aujourd'hui le plaisir qu'ils avaient à l'origine. Même avec des outils performants et des aides à domicile, avoir tant à entretenir fait de moins en moins sens.

- Richard : C'est l'avantage que nous avons eu pendant des années d'avoir une vie à la campagne avec des arbres avec, etc., etc., etc. c'était quand même assez appréciable, mais enfin les contraintes deviennent en ce moment, d'autant plus, lourde. Il faut reconnaître que même avec un équipement technique tout à fait suffisant, euh, le fait de se taper le nettoyage des pelouses, etc., etc., euh, de d'arranger les arbres même si on a une bonne tronçonneuse, euh, le fait de nettoyer le derrière parce que y'a un chenil on a eu des chiens, là-haut euh y'a des arbres d'un mètre de haut parce que cette année on n'a pas eu le courage d'aller les faire. Donc y'a quand même une contrainte
- Éliane : Y'a tout l'entretien.
- Richard : On peut toujours prendre des gens pour le faire on l'a fait pour certaines choses. Mais enfin... Faut y être tout l'temps (dans le jardin), alors là nous aussi on commence à caler (*insiste*)... ne serait-ce que pour l'entretien banal du massif de bricoles d'enlever un peu d'herbe, on commence à se dire bon ça suffit (*insiste*).

Ces fatigues d'usage, marquées par l'expérience corporelle du couple à leur logement expliquent en partie le choix d'un déménagement aujourd'hui dont elles font une « adaptation à vue ». Mais les réduire c'est aussi anticiper pour le couple l'aggravation probable de ces fatigues avec l'âge. Richard nous dit d'ailleurs à ce sujet plus loin dans l'entretien (au moment où on lui demande s'il pense à ses vieux jours) :

- Richard : Non j'pense qu'il faut faire, trouver les **moyens** de vivre le **moins mal** (*insiste*), cette évolution. Bon, c'est l'histoire d'un logement autre qu'ici. Comment voulez-vous qu'on imagine que dans 5 ans ou dans 10 ans on continu à aller mettre la tondeuse euh... Même si on est très aidé y'a un minimum de choses à faire.

Justement, pour « vieillir bien » et en particulier « bien chez-soi » changer non seulement de logement, mais aussi de cadre de vie semble indispensable. Un événement-déclic entérine le projet de déménagement.

Avant de nous raconter l'anecdote, Richard commence par dire « vous avez dû le remarquer par vous-même, c'est quand même assez difficile de venir jusqu'ici et à pied, c'est possible, mais faut pas avoir autre chose à faire (blague) ».

Leur maison se situe dans une campagne isolée, elle est aussi isolée des autres habitations (sur un chemin avec trois maisons et les autres sont à quelques kilomètres), et l'accès au chemin est compliqué et dangereux (il faut y tourner à 90° à l'aveugle dans un virage). Alors qu'ils pensaient déjà se rapprocher d'une ville avec services et commerces sur place, le problème de cette situation isolée qui rend la voiture indispensable, de même que l'accès difficile à la maison elle-même a d'autant plus entériné la décision qu'ils sont restés bloqués à cause d'intempéries neigeuses.

- Richard : On souhaite revenir proche d'un centre-ville où on n'est pas obligé systématiquement par temps, par mauvais temps par neige, de prendre la voiture, ici on est resté trois jours bloqués (...)
- Enquêteur : déménager c'est une réflexion que vous aviez déjà avant les trois jours de neige ?
- Richard : oui. Oui, plus ou moins. Mais ça a vraiment accentué le problème
- Enquêteur : c'est un événement qui (me coupe)
- Richard : oui, parmi d'autres oui, mais surement oui.
- Éliane : comme disait not' voisine, si jamais, un médecin pourra pas v'nir, y'a plus qu'un hélicoptère, si on fait un infarctus n'importe quoi hein. D'autant plus quand ils passent avec un chasse-neige (sur la route) il repousse la neige jusqu'en haut du chemin au lieu de passer ici (rire)

Un peu plus loin, après avoir évoqué d'autres motifs d'anticipation tels que l'expérience des parents, leur expérience professionnelle (on va y revenir), les intempéries sont de nouveau évoquées.

- Richard : donc euh voilà. Ça a avancé depuis pas mal de temps (l'idée du déménagement), mais... les trucs déterminants, qui nous ont poussés un peu plus loin dans la démarche c'est quand même les conditions météo des deux derniers hivers ! Y'a deux ans déjà...
- Éliane : oui c'était 2011, y'a eu un Noël euh, alors on avait les enfants les petits enfants tout ça, fallait quasiment, on avait mis 1 h 15 pour aller à (ville, une dizaine de km)
- Richard : avec tous les gâteaux qui avaient été commandés... pis... On en a bavé hein... Ça, ça nous avait déjà un peu marqués, bon, tout le monde s'en est sorti, mais enfin quand même. On avait tous les enfants, les voitures ici, quand il a fallu sortir, bah c'était pas évident hein... Donc, rebelote cette année, c'est une pique de rappel hein (énervé et déterminé) faut quand même arrivé à être **lucide hein**.

Regagner la ville à proximité des commerces et services est aussi important pour vivre dans un cadre de vie qui permette de continuer à mener ses activités « ordinaires ». Cet aspect a d'ailleurs une importance particulière pour Richard, dont l'ancienne activité était marquée par le mouvement et le contact : ce dernier nous explique en effet que « moi le matin faut que je bouge », en ville, pour « sortir », mais aussi pour pouvoir « voir du monde ».

En dehors de cela, la « lucidité » à laquelle Richard fait allusion a trait aussi à l'expérience de vieillesse de leurs parents, mais aussi les exemples vus dans leurs professions (médecins et spécialisé en gériatrie pour Richard). Ces éléments apparaissent notamment lorsque je leur demande directement ce qui a contribué à leurs réflexions sur l'avenir.

- Richard : Sur le plan familial pis professionnel, c'est vrai que c'est un peu particulier... on a vécu avec mes parents euh... le fait d'en parler et pis bon, l'histoire de la famille euh, qu'était quand même assez barbante (dit rapidement) donc euh voilà. Ça a avancé depuis pas mal de temps (...)
- Éliane : On s'est dit que de toute façon tôt ou tard, qu'est-ce qu'on fera, est-ce qu'on retournera vers une ville ou une autre bon bref, nan on s'est posé la question quand même y'a un certain nombre d'années. Quand on arrive vers 70 ans quoi... On s'dit, pt'être pas attendre 80 ans... Pour euh... Changer d'vie... parce que bon bin... Vous devez le savoir, plus on vieillit moins on s'adapte (petit silence) ça c'est quand même euh...
- Richard : Caractéristique du vieillissement, c'est la difficulté d'adaptation. Faut pas attendre trop longtemps. (...)
- Éliane : C'est l'expérience quand même parce que tes parents par exemple (à Richard), ils ont décidé de quitter la région parisienne à 80 ans, c'était trop tard, trop tard, j'pense. Donc on s'est dit, faut quand même, pas trop attendre quoi.
- Richard : Pis de ton côté y ont jamais changé, mais c'est devenu très difficile, c'est devenu très dur à la fin pour eux, pis même pour nous parce qu'il fallait qu'on y aille, pis quand c'est pas la porte à côté c'est pas toujours évident, donc euh, on l'a fait hein, même pour mes parents on l'a fait... Quand ils sont partis dans l'est, euh... Donc, bon, y faut s'dire euh que, les moyens de transport, que nous avons besoin au quotidien, l'entretien, de l'ensemble euh, les perspectives d'installation ailleurs, bon bin on a quand même euh réfléchi à tout ça pour faire un chemin qui abouti à ce que bon, nos enfants n'étant pas tout près, l'un en banlieue de X (150 km environ), l'autre à Z (500 km environ), autant qu'on reste dans un environnement qu'on connaît plutôt que d'aller, ce qui était une hypothèse, s'installer en banlieue de X ou aux environs de Z enfin j'sais pas. Qui n'aurait rien changé pratiquement à not' vie sauf que, il aurait fallu que nos enfants s'occupent de nous et ça, c'est pas un des buts euh principaux... Tant qu'on peut rester autonome... on est réaliste hein
- Enquêteur : C'est à dire ?
- Richard : D'abord c'est pas le but essentiel qu'ils s'occupent euh, ils auront leurs propres enfants, s'occuper de ses parents je sais ce que c'est puisqu'on l'a vécu. Nos parents ont vécu très tard, ma belle-mère à vécu jusque 102 ans, mon beau-père un peu moins loin, mais enfin bon, ses parents c'est pareil. Faut être là, c'est bien d'avoir des parents, des enfants qui s'en occupent, mais enfin c'est une charge. Et cette charge-là bon on a pas forcément envie de l'imposer à nos enfants pis bon... Y'a une forme de dépendance qu'on cherche pas... Y s'ront là, si ils peuvent tant mieux, mais on s'ra pas forcément constamment obligé de... de leur demandé de venir s'occuper de nous quoi. Bah ça ça fait parti des trucs on sait pas c'que sera la vie, mais bon. On est, on a été assez d'accord dessus. Moi, peut-être plus tôt que toi (à Éliane), j'ai admis l'idée que faudrait peut-être vérifier ce qu'on souhaitait faire réellement de nos futures années.
- Enquêteur : À quel moment ça à commencé pour vous ce genre de réflexion ?

- Richard : Oh, probablement parce que j'ai été confronté professionnellement à des gens qui avaient mal- (se coupe) qui avaient vieilli plus ou moins bien et qui se retrouvaient dans une structure de personnes âgées à l'hôpital, c'était pas très amusant, puisque j'y, j'voyait tous les jours euh... j'me suis dit, mais... quel va être le futur ? On n'avait pas... Imposé de solutions on avait pas, cherché de solutions... mais, c'est quelque chose qui, naturellement me préoccupait. Me préoccupait l'esprit de temps en temps. J'pensais pas spécifiquement à nous, mais, bon, on a eu quand même des parents, on a été obligé de se poser des questions. Pis nous-mêmes à partir de là... Sachant que bon, fallait quand même pas attendre d'avoir 85 ans pour commencer à imaginer des solutions, fallait prévoir avant.

On le voit dans leur discours, l'influence de l'expérience professionnelle et des parents, se cumule au souhait de rester indépendant : en général, mais surtout vis-à-vis des enfants qui sont de toute façon trop loin, mais aussi à qui on ne souhaite pas faire vivre ce que l'on a soi-même vécu et qui était « barbant », ce d'autant plus que les enfants sont déjà dans un contexte de vie « chargé ».

L'influence de ces « leviers » modèle également l'âge limite auquel ils projettent, dans l'absolu, un déménagement alors qu'on est vieillissant. Or, ils se rapprochent de cet âge limite.

Un peu après, Richard conclura sur le sujet (et Éliane acquiesce) en ajoutant

- Richard : De toute façon, on sera condamné à rester le plus longtemps possible chez soi parce que les structures pour personnes âgées y'en a déjà pas beaucoup, pas assez en France, ça coûte très très cher c'est affreux

La maison de retraite, qu'ils décrivent par ailleurs comme un « mouvoir » est aussi un lieu de vie auquel ils n'aspirent pas du tout, bien au contraire : ce qui explique aussi pourquoi ils anticipent l'avenir.

Le cas de Richard et Éliane est extrêmement riche d'informations. Il faut dire à ce sujet que le temps depuis lequel les réflexions ont été amorcées, de même que la classe sociale à laquelle ils appartiennent (plutôt classe intellectuelle et supérieure, ils sont tous les deux médecins) a aussi facilité leur verbalisation. Ce cas condense en fait la quasi-totalité des éléments identifiés dans l'ensemble du corpus, susceptibles d'impulser une réflexion sur l'avenir : les seuls qui n'apparaissent pas ici étant l'existence de limitations fonctionnelles légères ou importantes, même si une fatigue du corps est à noter, et les médias.

Chantal et Roger « y veulent qu'on reste chez nous, et puis y'a le bus maintenant »

Chantal, 68 ans, ancienne employée de commerce (jusque 1969, à la naissance de son deuxième enfant) se sent vieillissante. Roger, 65 ans, ancien employé SNCF est déclaré invalide à 80 % depuis 1980, date à laquelle il a subi un accident de la vie. Depuis il a une mobilité réduite qui rend l'usage des escaliers, les enjambements particulièrement difficiles.

Ce couple a la situation modeste a été recruté via Aisne Habitat, qui a financé une partie de leurs travaux (l'isolation et une adaptation de la salle de bain notamment). Mais plutôt que de faire des travaux, le couple explique dès le début de l'entretien qu'il souhaitait à l'origine déménager.

Chantal et Roger habitent une maison bourgeoise à deux étages dans un petit village en campagne isolée (la première ville avec commerces et services est à une dizaine de kilomètres). Elle a aussi un grand jardin et plusieurs dépendances.

Lorsque nous les rencontrons, ils ont entamé (en dehors de quelques aménagements de rénovation en partie financés par Aisne Habitat dans leur maison) des recherches en vue de déménager pour une maison plus petite, avec moins d'entretien et plus adaptée à une vie à deux, et sans étage, mais avec un petit terrain comportant un atelier pour que Roger puisse bricoler. Plusieurs raisons les conduisent à envisager ce déménagement à la fois par adaptation « à vue » et par anticipation de l'avenir.

- Le cadre de vie dans lequel ils habitent actuellement qui ne comporte aucun commerce et lieu d'activités, qu'ils décrivent comme une « cité dortoir » et dans lequel ils ne trouvent aucun point de rencontre ce qui les laisse isolés, sans contacts avec l'extérieur (le manque de commerçants et de contacts est d'ailleurs pour eux un « inconfort »)
- Les problèmes de mobilité rencontrés par Roger alors même qu'ils vivent dans une grande maison dont la configuration (avec escaliers) et les équipements (la salle de bain avec baignoire notamment) ne sont pas adaptés à ses limitations, mais aussi de plus en plus difficiles à entretenir « avec l'âge » même si cet aspect semble moins important que le premier à leurs yeux. Chantal nous dit en effet, lorsqu'on demande au couple si ces problèmes de santé ont joué sur l'idée du déménagement que « nan nan j'vous dis c'est l'manque de commerçants quoi » et Roger Acquiesce. Le problème de leur environnement de proximité occupe une grande partie de l'entretien.
- L'entretien de cette grande maison et de son extérieur est également mentionné, mais encore une fois, la question de l'environnement la supplante « la maison elle trop grande pour nous euh, l'terrain il faut l'entretenir... Et... pis bin... C'est pareil euh y'a plus de commerces euh... Pour plus tard aussi euh, quand on pourra plus conduire euh pour avoir des p'tits magasins ou des trucs comme ça... »
- Les relations tendues avec leurs enfants et beaux-enfants font qu'ils sont assez isolés d'un point de vue relationnel et que cette grande maison a peu de sens, ce qui explique aussi leur détachement à son égard.

Chez ce couple le problème du manque de contact est d'autant plus ressenti depuis leur retraite, alors que les relations professionnelles se sont arrêtées, et avec elles les sorties quotidiennes. Chantal ira jusqu'à dire que sa maison « c'est une prison », à la fin de l'entretien notamment, après que je leur ai posé la question « avez-vous peur de vieillir ». Elle évoquait alors sa « vie plus calme » depuis la retraite.

- Chantal : Mais c'est pour ça aussi qu'j'voulais partir parce que, j'disais à mon mari tu sais cette maison-là c'est une prison hein ! Faut partir ! En ville vous allez plus facilement euh... Moi avant ici j'allais au boulanger, j'allais à la ferme chercher mon lait, bin, on rencontrait les gens, on discutait ! Même si on ne se fréquente pas, on discute. Et maintenant euh... J'vois une fois par an ! Quelqu'fois à la fête communale ! Nan, mais voyais ! Là dans l'village on s'promène on voit personne, même en pleine semaine hein !
- Roger : C'est dev'nu un village-dortoir de toute façon.
- Chantal : Oui ! parce que toutes les personnes comme nous, ou les personnes âgées elles sont décédées ou parties, et c'est des jeunes qu'ont acheté la maison. Et, vous n'allez plus à l'école, vous n'allez plus dans les commerces, vous voyez personnes, vous connaissez plus les gens vous savez même plus comment ils s'appellent ! (*silence*)

L'ensemble de ces éléments les conduit à penser et anticiper le futur : s'ils ne pouvaient plus conduire, leur isolement serait d'autant plus fort que le village dans lequel ils vivent ne dispose pas de réseau de transport en commun ; si les difficultés de Roger s'aggravaient et qu'elles survenaient pour Chantal, la vie dans la grande maison en serait d'autant plus difficile, voire deviendrait peut-être impossible en l'état ; d'autant qu'ils ne peuvent compter ni sur l'aide ni sur la présence de leurs enfants.

Cependant, les recherches d'un nouveau logement sont très compliquées et lorsque nous les rencontrons une première fois, ils sont en phase de désillusion et ne savent plus trop quoi faire : le prix d'une maison qui comporte les caractéristiques souhaitées est trop élevé (en particulier à cause de la volonté de conserver un petit jardin et un atelier pour Roger), ils souhaitaient en trouver une dans une ville proche qu'ils connaissent, mais en discutant avec des amis, ceux-ci les ont mis en garde sur l'insécurité qui s'y fait sentir dorénavant. Je quitte le couple sur cette désillusion.

Ce dernier me recontacte cependant par mail un an et demi après l'entretien. Ils m'informent alors des nouveaux travaux qu'ils s'appêtent à faire dans leur maison, en me demandant si cela m'intéresse d'en savoir plus : je dis oui évidemment, et après quelques échanges de mails, je leur propose un deuxième entretien, téléphonique cette fois (ne pouvant me rendre sur place).

Ces travaux (l'isolation des murs et combles de la maison, l'installation d'une douche à l'italienne à la place de la baignoire) ont de nouveau fait l'objet d'un dossier de subventions à Aisne Habitat. Dans un premier échange de mail, le couple explique que si je le souhaite, ils disposent de « beaucoup de documents » concernant ces travaux.

J'apprends lors du rendez-vous téléphonique que les informations issues de ces documents ont eu une influence significative à différents niveaux. Les informations concernent les subventions des fournisseurs d'énergie et de l'état liées à l'éco-rénovation, les programmes d'amélioration de l'habitat en cours, le « bien vieillir à domicile » et notamment l'adaptation du logement et les aides existantes.

Elles sont issues d'un ensemble de prospectus informatifs reçus dans la boîte aux lettres (aussi bien de la communauté de commune, de la caisse de retraite de Monsieur, du Ministère du Logement et de l'Écologie que d'Aisne Habitat), qui s'ajoutent encore à d'autres sources d'informations (la radio, un magazine cité par une émission de radio, le site internet de la radio qui laisse à disposition les informations sur les sujets traités, la publicité dans le programme télé du journal départemental, la publicité à la télévision).

Les enquêtés m'envoient par mail une grande partie de ces documents. Chez ce couple, ces sources d'informations issues de différents médias ont fortement contribué à lancer une « nouvelle vague » d'aménagements, spécifiquement une adaptation de la salle de bain et une éco-rénovation permettant un gain d'énergie (et donc, des économies).

Concernant l'adaptation de la salle de bain, cela faisait longtemps qu'elle avait pris un caractère nécessaire compte tenu de la difficulté d'usage de la baignoire par Roger (limité dans ses mouvements pour en monter et en descendre). Pour autant, ils hésitaient sur le type travaux à effectuer : Chantal voulait garder la baignoire, ce qui avait été envisagé d'abord était donc l'installation d'une douche « normale » (avec un bac). Cependant, les différents prospectus reçus et une publicité pour les douches à l'Italienne les ont fait opter pour cette dernière, plus à même de répondre aux difficultés de Roger. Au sujet de cette dernière, Chantal explique que c'est un meilleur choix, d'autant plus qu'« en vieillissant ça va être de plus en plus difficile (...) là ça lui permet de pas lever le pied ».

Lors de la conversation, elle citera plusieurs fois l'intérêt du document reçu de la Caisse de Retraite de Roger, qui identifie « pour chaque pièce les choses qu'on peut améliorer ». Je constate en lisant le document que la salle de bain y est décrite comme le « lieu de la plupart des chutes par glissade » et que la douche à l'Italienne est définie comme « l'aménagement idéal ». Après avoir elle-même mentionné l'intérêt de cet aménagement, Chantal nous dit « si on reste un peu plus longtemps là c'est mieux ».

Sur ce dernier point (rester « plus longtemps »), force est de constater que les informations reçues (peut-être plus nombreuses et plus orientées sur l'aménagement de l'habitat compte tenu du vote de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement qui est d'ailleurs mentionnée dans le document de la Caisse de Retraite) remettent pleinement en cause l'idée du déménagement pour la substituer à celle d'adaptation intérieure du logement. Elles contribuent également à les faire changer d'avis sur le type d'habitat qui serait plus adapté à leurs vieux jours, comme le montrent les propos qui suivent.

Pendant l'entretien téléphonique, je reviens sur les hésitations à déménager de Chantal et Roger mentionnés un an et demi auparavant et leur demande s'ils le souhaitent toujours

- Chantal : ah non non non non (affirmative) avec tous les travaux qu'on fait maint'nant non. Et puis, ils, la communauté d'commune tout ça, i' préfèrent que les gens restent chez eux, on voit hein, donc euh... Ils donnent plein de subventions pour ça, ça leur revient surement moins cher... Y'a plein de choses euh et des subventions pour tout euh j'crois c'qu'on pourrait avoir besoin pour rester euh alors...

Elle fait alors la liste des différents aménagements existants pour vieillir chez soi, mobilisant une nouvelle fois la liste proposée dans le document envoyé par la caisse de retraite de son mari et intitulé « rester en forme et indépendant c'est l'objectif de tous ! Aménager son logement, rester actif, connaître les aides existantes, tout savoir pour vivre mieux »

Cet exemple montre de quelle façon les informations diffusées via les médias font ressourcer en termes de connaissances et plus encore, comment elles peuvent contribuer à impulser des adaptations et des anticipations, qui peuvent d'ailleurs s'entendre et être intériorisées comme des injonctions (cf. « ils préfèrent qu'on reste chez nous »).

Même si, dans le cas de Chantal et Roger, et en général, leur influence doit être nuancée : la possibilité de rester chez-soi n'est pas seulement conditionnée par l'adaptation du logement lui-même, mais concerne aussi celle de l'environnement de proximité, du cadre de vie. Chez Chantal et Roger, un élément important à ce niveau les conduit également à entériner la décision d'adapter leur logement et d'y rester : le village bénéficie désormais d'une ligne de bus, qui leur permettra de rejoindre la ville et faire leur course même s'ils ne peuvent plus conduire. L'intérêt de cette ligne de bus est déjà évoqué au cours du premier entretien effectué avec eux, même s'ils ne s'y attardent pas, car ils sont encore très pris par leur intention de déménager.

Ils l'évoquent lorsqu'ils sont interrogés sur la façon dont ils s'imaginent leurs vieux jours (question qu'ils mettent d'abord à distance en riant « revenez dans 15 ans », pour dire ensuite qu'ils espèrent « ne pas être trop handicapés et pouvoir encore un peu bouger »)

- Chantal : 'fin l'problème c'est qu'ici y'a plus rien quoi... pour aller faire ses courses euh... Ou faudrait d'mander, mais bon... là on n'a personne quoi.
- Roger : On prendra l'bus ! (*rire*)
- Chantal : Oui c'est vrai qu'ils viennent de faire ça maintenant, mais c'est récent. Mais voilà, moi ça me gêne pas de faire les courses euh, de temps en temps et puis après de stocker. Du moment qu'on peut aller faire les courses, à la poste euh, à la banque ou au médecin, voilà quoi.

Bibliographie

OUVRAGES, CHAPITRES D'OUVRAGES, ARTICLES (par ordre alphabétique)

- ABOTT, A., « À propos du concept de *Turning point* », in, BESSIN, M., BIDART, C., GROSSETTI, M., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, 2009, pp. 187-211.
- ABRIOUX, F., ABRIOUX, B., « Comment nuancer l'approche générationnelle des attitudes au travail ? Comparaison plurifactorielle et qualitative de deux générations de salariés d'une entreprise multinationale », *RIMHE - Revue Interdisciplinaire sur le Management et l'Humanisme*, n° 4, NE, Les Jeunes et le Travail, novembre/décembre 2012.
- AMPHOUX, P., MONDADA, L., « Le chez-soi dans tous les sens », *Architecture et comportement*, Lausanne, vol.5, n° 2, 1989.
- AMYOT, J-J., AGAËSSE, M., ARGOUD, D., ENNUYER, B., HUGONOT, R., MARÉCAUX, Y., MOLLIER, A., VILLEZ, A., *Pratiques professionnelles en gérontologie*, Dunod, 2007.
- APPADURAI, A., *Condition de l'homme global*, Traduit de l'anglais par BOUILLOT., F., Payot, 2013 (*The future as Cultural fact : Essays on the global condition*, Londres, Verso, 2013, pour l'édition originale).
- AQUINO, J.-P., « Vieillesse et politiques publiques », *Gérontologie et société*, HS n° 1, 05/2012, pp. 273-279.
- AQUINO, J.-P., « Le plan national 'bien vieillir' », *Gérontologie et société*, 2/2008, n° 125, p.39-52
- ARAGAU, C., MOREL-BROCHET, A., « partir ou rester : l'ancrage résidentiel périurbain à l'épreuve du vieillissement », in MEMBRADO, A., ROUYER, A., (dir.), *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*, ERES, 2013, pp.105-117.
- ARBUZ, G., *L'avancée en âge au XXIe siècle. Approche anthropologique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Effiscience », 2015
- ARGOUD, D., « La prévention : un nouveau référentiel pour une politique du vieillissement ? », *Gérontologie et société*, HS n° 1, 05/2012, p.93-100.
- ARGOUD, D., « De l'hébergement à l'habitat - une évolution ambiguë », *Gérontologie et société*, 01/2011, n° 136, p. 13-27.
- ARGOUD, D., (2008a) *L'habitat et la gérontologie : deux cultures en voie de rapprochement ? Enquête auprès des nouvelles formules d'habitat pour personnes âgées*, Rapport du programme de recherche « Vieillesse de la population et habitat », PUCA, 2008
- ARGOUD, D., (2008b) « Les nouveaux lieux du vieillir : quelle prise en compte par les politiques publiques », *Communication au congrès de l'AISLF*, « Vivre le vieillir : des lieux, des mots, des actes », CR6 « Parcours de vie et vieillissement », Toulouse, 11, 12, 13, mars 2008.
- ARGOUD, D., « La voix des retraités : entre représentation et participation », in, LEGRAND, M., (dir.), *La retraite : une révolution silencieuse*, ERES, Coll. Pratiques du champ social, 2001, pp.307-323.
- ARGOUD, D., PUIJALON, B., *La parole des vieux*, Paris, Dunod, 1999.
- ARIÈS, P., *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977.
- ARIÈS, P., *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours*, Le Seuil, 1975.

- ASCHER, F., « Quelle civilisation urbaine à l'échelle planétaire », in : PAQUOT, T., LUSSAULT, M., BODY-GENDROT, S., (eds.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000, pp. 392-403.
- ATTIAS-DONFUT, C., « Les grands-parents en Europe : de nouveaux soutiens de famille », *Informations sociales* 2008/5, n° 149, pp. 54-67.
- ATTIAS-DONFUT, C., « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », in, *Revue Française de Sociologie*, Vol. 41, n° 4, 2000, pp.643-684.
- ATTIAS-DONFUT, C., LAPIERRE, N., SEGALEN, M., *Le Nouvel Esprit de famille*, Odile Jacob, 2002.
- ATTIAS-DONFUT, C., SEGALEN, M., *Le siècle des grands-parents : une génération phare, ici et ailleurs*, Paris, Autrement, 2001
- ATTIAS-DONFUT, C., (dir.), *Les solidarités entre générations : vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, collection Essais et recherche, 1995.
- ATTIAS-DONFUT, C., *Génération et âge de la vie*, Que sais-je, PUF, 1991.
- ATTIAS-DONFUT, C., « Rapports de générations et parcours de vie », *Enquête*, n° 5, 1989.
- AUGER, F., *Recueillir et valoriser les souvenirs des personnes âgées, étude de l'appropriation du site memOree dans un EHPAD*, Mémoire de Recherche de Master 2, (dir.) Vincent CARADEC et pour l'entreprise SOVAME, 2010.
- AUTHIER, J.-Y., (dir.), *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, PUCA, avril 2010.
- AUTHIER, J.-Y., (dir.), *Du domicile à la ville, vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 2001.
- BACHELARD, G., *La poétique de l'espace*, PUF, 1957.
- BALARD, F., SOMME, D., « Faire que l'habitat reste ordinaire. Le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile », *Gérontologie et société*, n° 136, 2011/01, pp.105-118.
- BARTHE, J-F., CLEMENT, S., DRULHE, « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Les cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, n° 15, 1988, pp.11-31.
- BARUS-MICHEL, J., (dir), *Représentation de l'espace chez les personnes âgées, le chez soi, l'espace-propre*, Laboratoire de psychologie clinique, Université Paris VII, 1988.
- BAUDRILLARD, J., *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, Paris, Denoël, 1970.
- BEAUD, S., WEBER, F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003.
- BEAUD, S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'“entretien ethnographique” », *Politix*, n° 35, 1996, pp. 226-257.
- BEAUMONT, J.G., KENEALY, P., « Quality of Life of Healthy Older People : Residential Setting and Social Comparison Processes », *Growing Older Program Findings*, n°20, 2003.
- BECK, U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001 (traduction de Risikogesellschaft pour la présente édition, 1986 pour la première édition).
- BELL, A., JONES, K., « The impossibility of separating age, period and cohort effects », *Social Science & Medicine*, n°93, septembre 2013, pp.163-165.
- BERNARD, P.J., *Histoire du développement économique*, Paris, Marketing, 1989.
- BESSIN, M., BIDART, C., GROSSETTI, M., (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, La Découverte, coll. « recherches », 2010.

- BICKEL, J-F., LALIVE D'ÉPINAY, C., VOLLENWYDER, N., « Changement et continuité dans les loisirs : une comparaison de cohortes », *L'année sociologique*, Vol.55, 01/2005, pp.129-169.
- BILLÉ, M., « Vivre son deuil. La tyrannie du bien vieillir », *Études sur la mort*, n° 135, 01/2009, pp. 7-22.
- BLEIN, L., LAVOIE, J-P., GUBERMAN, N., OLAZABAL, I., « Les Baby-Boomers aidants face à leur vieillissement », *Lien social et Politiques*, n° 62, 2009, pp. 123-134.
- BODIER, M., « Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation », *Économie et statistiques*, n° 324-325, 1999.
- BONNET, M., JACQUET-JOUVENOT, D., *Comportements patrimoniaux des retraités à domicile et prise en compte de l'habitat par les acteurs*, Institut Régional du Vieillissement de Franche-Comté et université Franche-Comté, PUCA, 2008.
- BORDREUIL, J-S., « La ville desserrée », in, PAQUOT, T., LUSSAULT, M., BODY-GENDROT, S., (dir.), *La ville, l'urbain, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 2000.
- BOSC, S., *Tous en classes moyennes ?*, La Documentation française, 2013.
- BOSC, S., *Sociologie des classes moyennes*, La Découverte, coll. « Repères », 2008.
- BONNETTE-LUCAT, C., « Les bricoleurs - entre polyvalence et spécialisation », *Sociétés contemporaines* n° 8, 12/1991, pp. 61-85.
- BONVALET, C., LELIÈVRE, E., (dir.), *De la famille à l'entourage. L'enquête biographies et entourage*, INED, coll. « Grandes Enquêtes », 2012.
- BONVALET, C., CLÉMENT, C., OGG, J., *Réinventer la famille : l'histoire des Baby-Boomers*, PUF, coll. « Le lien social », Paris, 2011.
- BONVALET, C., CLÉMENT, C., OGG, J., « Les Baby-Boomers et leurs parents : une analyse des relations intergénérationnelles », *Politiques sociales et familiales - Dossier intergénérationnel*, n° 105, 09/2011.
- BONVALET, C., OGG, J., *Les baby-boomers : une génération mobile*, Paris-La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube/INED, 2009.
- BONVALET, C., « La famille-entourage locale », *Population*, vol. 58, n° 1, 2003, pp. 9-43
- BONVALET, C., ARBONVILLE, D., « Évolution de la famille et des modes d'habiter depuis les années 1950 », in, SEGAUD M., BRUN J., DRIANT, J.-C. (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Armand Colin, 2002
- BONVALET C., GOTMAN A., GRAFMEYER Y., (eds.), *La famille et ses proches : l'aménagement des territoires*, Travaux et documents, 143, Ined, 1999.
- BONVALET, C., MAISON, D., « Famille et entourage : le jeu des proximités », in, BONVALET, C., GOTMAN, A., GRAFMEYER, Y., (dir.), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Institut national des études démographiques, Travaux et documents, Cahier n° 143, 1999.
- BOURDELAIS, P., *Le nouvel âge de la vieillesse : Histoire du vieillissement et de la population*, O. Jacob, coll. « Sciences Sociales », 1993.
- BOURDIEU, P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.
- BOURDIEU, P., « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, pp. 143-154.
- BOURDIEU, P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU, P., « La société traditionnelle ; attitude à l'égard du temps et conduite économique », *Sociologie du travail*, 01/1963, pp.24-44.

- CAILLY, L., DODIER, R., « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, n° 205, 04/2007, pp. 67-80.
- CALLON, M., « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'année sociologique*, 1986.
- CAMPÉON, A., *Des vieillesses en solitude*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Lille 3, 2010.
- CARADEC, V., VANNIENHOVE, T., « L'expérience corporelle du vieillissement », *Gérontologie et société*, Vol.37, n° 148, 01/2015.
- CARADEC, V., CHAMAHIAN, A., *Vivre avec la maladie d'Alzheimer au fil du temps. Une recherche sociologique auprès de malades jeunes et âgés*, Rapport final, CÉRIES, Villeneuve D'Ascq, 2014.
- CARADEC, V., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Coll.128, Paris, Armand Colin, 2010 (1ère édition 2008).
- CARADEC V., (2009a) « Retraite "à la carte" et "libre choix" individuel. Réflexion sur les transformations contemporaines de la retraite », *Gérontologie et société*, n° 131, 04/2009, pp. 25-43.
- CARADEC, V., (2009b) *Les comportements résidentiels des retraités. Synthèse des recherches réalisées dans le cadre du programme « Vieillesse de la population et habitat » du PUCA*, 2009.
- CARADEC, V., (2009c), « L'expérience sociale du vieillissement », *Idées économiques et sociales*, n° 157, 03/2009, pp.38-45.
- CARADEC, V., (2007a) « L'épreuve du grand âge », *Retraite et société*, 2007/3 n° 52, p. 11-37.
- CARADEC, V., (2007b), « L'expérience du veuvage », *Gérontologie et société* 2/2007 (n° 121), p. 179-193
- CARADEC, V., LE BORGNE-UGUEN, F., « Les nouvelles technologies dans l'aménagement de l'habitat », in, PENNEC, S., LE BORGNE-UGUEN, F., (dir.), *Technologies urbaines, vieillissements et handicaps*, éd. École Nationale de la Santé Publique, Coll. Recherche-Santé-Social, Rennes, 2005.
- CARADEC, V., (2004a) *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris, 2004.
- CARADEC, V., (2004b) « Les supports de l'individu vieillissant », in, CARADEC, V., MARTUCCELLI, D., (dir.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu : perspectives et débats*, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Le regard sociologique », Villeneuve d'Ascq, 2004.
- CARADEC, V., MARTUCCELLI, D., (2004c) (dir.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu : perspectives et débats*, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Le regard sociologique », Villeneuve d'Ascq, 2004.
- CARADEC, V., ÈVE, M., Sociabilité et diffusion des technologies de la communication. Une étude de cas auprès de « jeunes retraités », *Réseaux* 2002/5, n° 115, p. 151-179.
- CARADEC, V., « La diversité des usages des technologies : étude auprès de couples à la retraite et de personnes veuves », in, BOUCHAYER, F., GORGEON, C., ROZENKIER, A., *Les techniques de la vie quotidienne, âges et usages*, DREES/CNAV, 2002, pp.61-72.
- Caradec, V., « 'Personnes âgées' et 'objets technologiques' : une perspective en termes de logiques d'usage », *Revue de sociologie française*, Vol.42, n° 1, pp.117-148, 2001.
- CARADEC, V., *La diversité des usages des technologies. Étude auprès de couples à la retraite et de personnes veuves*, Rapport pour la DREES-MiRe, la CNAV et le GRETS/EDF, janvier 2000
- CARADEC, V., « Vieillesse et usage des technologies. Une perspective identitaire et relationnelle », *Réseaux*, Vol. 17, n° 96, 1999, pp.45-95.
- CARADEC, V., (1996b) « L'aide ménagère : une employée ou une amie ? » in *Faire ou faire-faire*, KAUFMANN, J-C., (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p.155-167.

- CARADEC, V., (1996a), *Le couple à l'heure de la retraite*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996.
- CARADEC, V., « La reconstruction de la vie conjugale dans l'espace domestique au moment de la retraite », in, *Les espaces de la famille, Actes du Colloque, Liège, 5,6 mai 1994*, 1995, pp. 83-90.
- CARADEC, V., « Le problème de la 'bonne distance' conjugale au moment de la retraite », *Revue Française de Sociologie*, n° 35-1, 1994, pp.101-124.
- CARBONNELLE, S. (dir.), TRINCAZ J., PUJALON, B., CRIBIER, F., et alii, *Penser les vieillesses. Regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée en âge*, Seli Arslan, 2010.
- CARDON, P., « Les effets de la mobilité résidentielle des retraités sur leur alimentation », *Recherches familiales*, n° 6, 2009, p. 105-115.
- CASMAN, M-H., Casman, « Individualisation et vieillissement en maison de repos », in DE SINGLY, F., (dir.), *Être soi parmi les autres : Famille et individualisation Tome 1*, L'Harmattan, 2001.
- CASSAIGNE, B., « Habiter », *Projet*, Dossier « le logement social », n° 294, 2006/05, pp.67-71.
- CAVAILLÉ, F., *L'expérience de l'expropriation*, Paris, Association des études foncières, citée par M.-P. Bresse et coll. *Lien social et politiques*, n° 63, 1999, pp.133-141.
- CHAILLOU, F., SEMARD, A., EYNARD, C., PIOU, O., AMYOT, J-J., BARRE, C., *Politiques territoriales de l'habitat et choix des personnes au grand âge*, PUCA, 2008.
- CHAMAHIAN, A., PETITE, S., « L'aménagement du logement au grand âge : aides techniques et démarche "créative" », *4e Congrès de l'Association Française de Sociologie*, Grenoble, 5-8 juillet 2011.
- CHAMAHIAN, A., LEFRANÇOIS, C., (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- CHAUVEL, L., *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- CHAUVEL, L., « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n° 79, 04/2001, pp. 315-359.
- CLÉMENT, S., MONTOVANI, J., « Les technologies de communication à distance dans le soutien aux personnes âgées », in, PENNEC, S., LE BORGNE-UGUEN, F., (dir.), *Technologies urbaines vieillissement handicap*, ENSP, 2005.
- CLÉMENT, S., LAVOIE, J-P., *Prendre soin d'un proche âgé. Les enseignements de la France et du Québec*, Ramonville-Sainte-Agne, Érès, 2005.
- CORRÈGES, D., « La tyrannie de la vitesse », *Sciences humaines*, n° 239, 07/2012.
- CRIBIER, F., « Quand les citadins quittent leur ville à la retraite », *Retraite et Société*, n° 10, 1995, pp. 6-25.
- CRIBIER, F., KYCH A., « La migration de retraite des Parisiens. Une analyse de la propension au départ », *Population*, n° 3, 1992, pp. 677-718.
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E., *L'acteur et le système*, Seuil, Paris, 1977.
- CUMMING, E., HENRY, W.E., *Growing Old. The Process of Disengagement*, Basic Books, New York, 1961.
- CUNIN, J.-C., « L'adaptation du logement, les 'leçons' du handicap : un acquis pour le dernier âge de la vie ? », *Gérontologie et société*, n° 136, 1/2011, pp. 229-243.
- DEGENNE, A., LEBEAUX, M-O., MARRY, C., « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », *Emploi du temps, Économie et statistique*, n° 352-353, 2002.
- DE CERTEAU, M., *L'invention du quotidien*, Tome 1. « Arts de faire », éd. Gallimard, 1990.

- DE CERTEAU, M., GIARD, L., MAYOL, P., *L'invention du quotidien*, Tome 2. « Habiter, cuisiner », éd. Gallimard, 1990.
- DÉCHAMP-LEROUX, C., « La prévention des risques liés au vieillissement - un nouveau pacte social ? », *Gérontologie et société*, 05/2012, HS n° 1, pp.81-91, 2012.
- DÉCHAUX, J.-H., « Les services dans la parenté : fonctions, régulations, effets », in, KAUFMANN, J.-C. (éd.), *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, PUR, 1996.
- DELBÈS C., GAYMU J., « Le choc du veuvage à l'orée de la vieillesse : vécus masculin et féminin », *Population*, n° 6, 2002, pp.79-90.
- DELSALLE, M., *Désadaptation de l'habitant âgé et très âgé à son logement : Quels enjeux personnels et collectifs ?*, Note de recherche à propos de « j'y suis, j'y reste », recherche psychosociale sur les motivations des personnes âgées à rester chez elles, Leroy Merlin et Réunica, 2013.
- DELSALLE, M., RAPEY, « *J'y suis, j'y reste* », documentaire, Leroy Merlin et Réunica, 2012.
- DÉOUX, S., MASSOT, O., GIRARD, V., « L'habitat, facteur de santé des trente dernières années de vie des aînés ? », *Gérontologie et société*, n° 136, 01/2011, pp.91-91.
- DE SINGLY, F., « Rajeunir en étant grands-parents », *Sciences Humaines*, n°269, 04/2015.
- DE SINGLY, F., (dir.), *Être soi parmi les autres : Famille et individualisation Tome 1*, L'Harmattan, 2001.
- DE SINGLY, F., *Libre ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Nathan/HER, 2000.
- DJAOUI, E., « Approche de la 'culture du domicile' », *Gérontologie et société*, n° 136, 01/2011, pp.77-90.
- DJAOUI, E., *Intervenir au domicile*, Rennes, Éditions de l'ENSP, p.211-212, 2008.
- DORANGE, M., « Entrée en institution et paroles de vieux », *Gérontologie et société*, n° 112, 01/2005, pp. 123-139.
- D'ORAZIO, A., « La nébuleuse de l'habitat participatif. Radiographie d'une mobilisation », *Metropolitiques*, 2012.
- DREYER, P., « Habiter. Réparer. Résister », *contribution Leroy Merlin Source*, 2013.
- DROSSO, F., « Du cabinet des curiosités à la mise sur l'agenda politique. L'utilisation du patrimoine immobilier comme outil de gestion du risque vieillesse », *Gérontologie et société*, n° 136, 01/2011, pp. 61-76.
- DRIANT, J.-C., 2007, « La mobilité des personnes âgées dans le marché du logement : une approche dynamique », in BONVALET C., DROSSO F., BÉNGUIGUI F., HUYNH M.-P., (dir.), *Vieillesse de la population et logement : les stratégies résidentielles et patrimoniales*, PUCA, La Documentation Française, Paris
- DUBAR, C., « Temps de crise et crise des temps », *Temporalités*, n° 13, 06/2011.
- DUBAR, C., « Temporalité, temporalités : philosophie et sciences sociales », *Temporalités*, n°8, 08/2008.
- DUCOM, E., « La situation démographique au Japon et ses conséquences sur l'habitat et le logement », *Rencontre entre chercheurs et responsables de financement de programmes de recherche organisée par l'Unité Recherche et Vieillesse de la CNAV*, CNAV, Paris, 6 juin 2012.
- DUPRAT-KUSHTANINA, V., PERRIN-JOLY, C., « Être vieux et être à la retraite : la fin d'une tautologie », *Constructif*, n° 25, 02/2010.
- DURETT, C., *Senior Cohousing : a community approach to independent living*, Berkley, Habitat Press, 2005.
- ELEB, M., NIVET, S., VIOLEAU, J.-L., *L'architecture entre goût et opinion, construction d'un parcours et construction d'un jugement*, DAPA/MCC, 11/2006.

- ENNUYER, B., *Repenser le maintien à domicile*, Paris, Dunod, 2014 (2006 pour la première édition).
- ENNUYER, B., « Une « fin de vie », ça commence quand ? », in PITAUD, P., (dir.) *Vivre vieux, mourir vivant*, Toulouse, Erès, 2013.
- ENNUYER, B., *Les malentendus de la dépendance*, Dunod, 2003.
- ENNUYER, B., « L'objet 'personne âgée' », in PUIJALON, B. (dir.), *Être vieux : de la négation à l'échange*, Paris, Autrement, 1991, pp.14-28.
- EHRENBERG, A., *La Société du malaise*, Odile Jacob, Paris, 2010.
- EHRENBERG, A., *La fatigue d'être soi, Dépression et société*, Odile Jacob, Paris, 1998.
- EHRENBERG, A., *L'individu incertain*, Hachette Littératures, Calmann-Levy, 1995.
- EHRENBERG, A., *Le culte de la performance*, Calman-Lévy, 1991.
- EIDELIMAN, J.-S., GOJARD, S., « La vie à domicile des personnes handicapées ou dépendantes : du besoin d'aide aux arrangements pratiques », *Retraite et Société*, n° 53, janvier 2008, pp.90-111.
- ELDER, G.H., « Perspectives of the Life Course », in, ELDER, G.H., (dir.), *Life Course Dynamics*, pp. 23-49, Cornell University Press, Ithaca, 1985.
- ENJOLRAS, B., « Comment expliquer la présence d'organisations à but non lucratif dans une économie de marché ? : l'apport de la théorie économique », *Revue française d'économie*, Vol.10, n° 4, 1995, pp. 37-66.
- ERIKSON, E.H., ERIKSON, J.M., KIVNICK, H.Q., *Vital Involvement in Old Age. The Experience of Old Age in Our Time*, W.W. Norton & Company, New York, 1986.
- ERIKSON, E.H., *Identity and the life cycle*, New York, Norton, 1980 (1ère édition 1959, New York, International Universities Press Inc)
- EVENO, E., VIDAL, P., « Les personnes âgées face à la société de l'information », in BOUCHAYER, F., GORGEON, C., ROZENKIER, A., *Les techniques de la vie quotidienne, âges et usages*, DREES/CNAV, 2002, pp.93-102.
- FELLER, E., *Histoire de la vieillesse en France 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Paris, Seli Arslan, 2005.
- FOL, S., MIOT, Y., VIGNAL, C., (dir.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 2014.
- FOUCAULT, M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, 1975.
- FREY, J.-P., « Urbanisation et habitat », in, PAQUOT, T., LUSSAULT, M., BODY-GENDROT, S., *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, coll. Textes à l'appui / série l'état des savoirs, 2000, pp.183-193.
- FRINAULT, T., « La dépendance ou la consécration française d'une approche ségrégative du handicap », *Politix*, 04/2005, n° 72, pp.11-31.
- GALBRAITH, J.K., *The affluent society*, Harmondsworth : Penguin Books, 1958.
- GAULLIER, X., (2002a) « Emploi, retraites et cycles de vie », *Retraite et société*, n° 37, 03/2002, pp. 163-207.
- GAULLIER, X., (2002b), « Retraites, préretraites et temps de la vie », *Gérontologie et société*, n° 102, 03/2002, pp. 67-85.
- GIDDENS, A., *Modernity and Self-Identity*, Cambridge, Polity Press, 1991.
- GIONO, J., *Un roi sans divertissement*, Gallimard, 1947.

- GIRAUD, C., « L'individualisation au sein des institutions », in DE SINGLY, F., (dir.), *Être soi parmi les autres : Famille et individualisation Tome 1*, L'Harmattan, 2001.
- GLASER, B.,G., STRAUSS, A.,I., *Time for dying*. Aldine Publishing Company, 1968.
- GLASER, B.,G., STRAUSS, A.,I., *Awareness of dying*. Aldine Publishing Company, 1965.
- GOFFMAN, E., *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.
- GOFFMAN, E., *Stigmaté. Les usages sociaux du handicap*, Les éditions de Minuit, Paris, 1963.
- GORER, G., « The Pornography of Death », *Encounter*, 10/1955, pp.49-52.
- GOTMAN, A., « Vers la fin de la transmission ? De l'usage du logement pour assurer ses vieux jours : le prêt à hypothèque inversée », *SociologieS*, n°1, vol.1., 2010.
- GOTMAN, LAFERERRE, « Hériter », in DE SINGLY, F., (dir.), *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1991, pp. 239-249.
- GOTMAN, A., *Hériter*, PUF, 1988.
- GOULD, R.L., « Transformational Tasks in Adulthood », in, GREENSPAN, S.I., POLLOCK, G.H., (dir.), *Readings in Adult Psychology. Contemporary Perspectives*, New York, Harper & Row, 1981, pp. 22-29.
- GOURDON, V., *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2001.
- GRAUMANN, C., « Vers une phénoménologie de l'être-chez-soi », *Architecture et Comportements*, Vol.5, n° 2, 1989, pp.111-116.
- GROSSIN, W., *Le temps de la vie quotidienne*, Paris, Mouton, 1974.
- GRUEL, L., « Conjuré l'exclusion : rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement désqualifiés », *Revue Française de Sociologie*, Volume 26, n° 3, 1985, pp.431-453.
- GUBERMAN, N., LAVOIE, J.-P., BLEIN, L., OLAZABAL, I., « Les proches aidantes du baby-boom : l'aide à l'ère de l'individuation », in, OLAZABAL, I., (dir.), *Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*, Québec, Éditions Nota bene, 2009, pp.183-206.
- GUCHER, C., (dir.), GUILLALOT, E., MOLLIER, A., MANSANTI, D., *Retraite et vieillissement : intervention publique et action sociale*, Paris, Dunod, 2015.
- GUERIN, S., « Le bel avenir de la Silver économie », *Sciences Humaines*, n°269, 04/2015.
- GUICHARD-CLAUDIC, Y., LEBORGNE-UGUEN, F., PENNEC, S., THOMSIN, L., « L'expérience de la retraite au masculin et au féminin », in ATTIAS-DONFUT, C., TRIPIER, P., « Vieillir jeunes, actifs et disponibles », *Cahiers du Genre*, n° 31, 2001, pp.81-104.
- GUILLAUMIN, C., *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, 2002.
- GUILLEMARD, A-M., « Dynamiques des politiques de la vieillesse en France depuis 1945. Construction du problème et formation d'une politique publique », in, HUMMEL, C., MALLON, I., CARADEC, V., (dir.), *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, Presses universitaires de Rennes, 2014, pp. 23-40.
- GUILLEMARD, A-M., « Le vieillissement actif : enjeux, obstacles, limites », *Retraite et société*, n° 65, 2013, pp.17-38.
- GUILLEMARD, A-M., *Les défis du vieillissement. Âge, emploi, retraite. Perspectives internationales*, Paris, Armand Colin, 2010.
- GUILLEMARD, A-M., « Intégrer la perspective du cycle de vie dans l'analyse de la protection sociale », *Communication à la session 2 du RTf 6 du 1er congrès de L'Association Française de Sociologie*, 24 février 2004.

- GUILLEMARD, A-M., « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une Mort Sociale (1972) revisitée trente ans après », *Gérontologie et Société*, n° 102, septembre 2002.
- GUILLEMARD, A-M., *Le déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*, Paris, PUF, 1986.
- GUILLEMARD, A-M., *La vieillesse et l'État*, Paris, PUF, 1980.
- GUILLEMARD, A-M., *La retraite, une mort sociale*, Paris, Mouton, 1972.
- GUILLUY, J.-C., *Fractures Françaises*, Paris, François Bourin, 2010.
- GUILLUY, J.-C., NOYÉ, C., RAGU, D., *Atlas des nouvelles fractures sociales en France : les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, Autrement, 2004.
- GUIONNET, C., NEUVEU, E., *Féminins / Masculins. Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 2007.
- HARTOG, F., *Régimes d'historicité*, Paris, Seuil, 2003.
- HEBEL, P., « La consommation de services par les seniors et le poids des contraintes socio-économiques », *Gérontologie et société*, 2010/4 n° 135, p. 37-53
- HEGEL, Friedrich, *Esthétique, 1835, Textes choisis et commentés par Khodoss, Claude*, PUF (15e éd.), collection Sup - Les grands textes, 1973.
- HENAFF-PINEAU, P-C., « Vieillir actif et sportif ou l'âge mis à l'épreuve », in Chamahian Aline & Lefrançois Claire (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp.85-107.
- HERPIN, L., « Les principaux habitats intermédiaires à l'échelle régionale. L'exemple des foyers-logements, petites unités de vie et résidences services de la région Centre », in, THALINEAU, A., NOWIK, L., (dir.), *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes de maintien à domicile*, Presse Universitaire de Rennes, Coll. Le sens social, Rennes, 2014.
- HOUDE, R., *Les temps de la vie : le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie*, Paris, Morin, 1999 (3e édition).
- HOURRIEZ, J-M., OGG., J., « avant propos » de « Les retraités et leur logement », *Les carnets de Retraite et société à l'occasion du colloque du COR*, 18.11.2013.
- HUGHES, E.C., *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, EHESS, 1996.
- HUGHES, E.C., « Cycles, Turning point and Career », in, HUGHES, E.C., (dir.), *The Sociological Eye*, Aldine, Chicago, 1971 (1950 pour la première édition) ;
- JODELET, D., (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989.
- JUHEL, B., 1998, *L'aide ménagère et la personne âgée, Petites et grandes manœuvres autour d'un espace de vie à partager*, Paris, L'Harmattan.
- JUNG, C.G., « The stages of life », in, CAMPBELL, J., (dir.), *The Portable Jung*, New York, Viking, 1933, pp.3-22.
- KAUFMANN, J-C., *Le cœur à l'ouvrage : théorie de l'action ménagère*, Nathan, 2011 et 2015 (1997 pour la première édition).
- KAUFMANN, J-C., *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004.
- KAUFMANN, J-C., *Sociologie du couple*, PUF, Coll. « Que sais-je », 2003.
- KAUFMANN, J-C., « Le monde social des objets », *Sociétés contemporaines*, Vol.27, n° 1, 1997, pp. 111-125.
- KAUFMANN, J-C., (dir.) (1996a), *Faire ou faire faire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996.

- KAUFMANN, J-C., (1996b), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.
- KAUFMANN, J-C., *La chaleur du foyer : analyse du repli domestique*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.
- KAUFMANN, V., *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2008.
- KELLERHALS J., WIDMER É., LEVY R., *Mesure et démesure du couple : cohésion, crises et résilience dans la vie des couples*, éd. Payot, 2004.
- KELLERHALS, J., et al, *Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, Favre, 1982.
- KOHLI, M., « The world we forgot : a historical review of life course », in, MARSHALL, V., (éd.), *Later life. The social psychology of aging*, Beverly Hills, Sage, 1986.
- KOKOREFF, M., RODRIGUEZ, J., *La France en mutation, quand l'incertitude fait société*, Payot, Paris, 2004.
- LABIT, A., « Habiter et vieillir en citoyens actifs : regards croisés France-Suède », *Retraite et société*, n° 65, 2013/02, pp.101-120.
- LABIT, A., CHALAND, K., « L'habitat groupé autogéré en France et en Allemagne : perspectives d'avenir dans le contexte du vieillissement démographique », *Espace, populations, sociétés*, 2010/01, pp. 131-142.
- LAHIRE B., *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005.
- LAHIRE B., *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, Paris, 2004.
- LAFERRERE, A., « Vieillesse et logement : désépargne, adaptation de la consommation et rôle des enfants », *Retraite et Société*, n° 47, janvier 2006, pp.66-108.
- LAVOIE, J-P., ROUSSEAU, N., « 'Pour le meilleur et pour le pire' Transition au soin et identités conjugales », *Enfances, Familles, Générations*, n°9, automne 2008.
- LALIVE D'EPINAY, C., CAVALLI, S., « Changements et tournants dans la seconde moitié de la vie », *Gérontologie et société*, n° 121, 02/2007, pp.45-60.
- LALIVE D'ÉPINAY C., *Vieillir ou la vie à inventer*, L'Harmattan, Paris, 1991.
- LAULAN, A-M., « Assumer le paradoxe », *Inforcom*, n° 84, 1984.
- LE BIHAN, B., « La politique en matière de dépendance. En France et en Europe : des enjeux multiples », *Gérontologie et société*, n° 145(2), 2013, pp.13-24.
- LE BORGNE-UGUEN, F., PENNEC, S., « L'adaptation de l'habitat chez des personnes de plus de 60 ans souffrant de maladies et/ou de handicaps et vivant à domicile », *Les techniques de la vie quotidienne, Âges et usages*, DREES-Collection MiRe, CNAV, 2002.
- LE BORGNE-UGUEN, F., PENNEC, S., *L'adaptation de l'habitat chez des personnes (de plus de 60 ans) souffrant de handicaps et/ou de maladies et vivant à domicile. Les usages et interactions entre les personnes, les proches et les professionnels*, Contrat d'étude Mire n°25/98 - CNAV, Document 1 - collaboration de DOUGET, F., Université de Bretagne occidentale, atelier de recherche sociologique, Septembre 2000.
- LECCARDI, C., « Accélération du temps, crise du futur, crise de la politique », *Temporalités*, n° 13, 2011.
- LE DOUJET, D., « Entrer en maison de retraite un voyage aux confins de l'humain ? », *Gérontologie et société*, 2005/1, n° 112, pp. 49-62.

- LEFRANÇOIS, C., TRÉPIED, V., AUGER, F., « Penser l'âge dans l'enquête et ses enjeux. Introduction au dossier », *SociologieS*, Dossier « Que faire de l'âge dans l'enquête ? Penser les rapports sociaux d'âge entre enquêtés et enquêteurs », (à paraître).
- LEFRANÇOIS, C., *Tension autour du critère d'âge. Les chômeurs âgés face aux politiques de l'emploi, en France et au Royaume-Uni*, Thèse de Sociologie, CARADEC, V., (dir.), Soutenue le 19.11.2013.
- LE GOFF, O., *L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale*, Presses Universitaires de Lyon, 1994.
- LEGRAND, M., (dir.), *La retraite : une révolution silencieuse*, ERES, Coll. Pratiques du champ social, 2001.
- LE RUN, J-L., « L'enfant et l'espace de la maison », *Enfances & Psy*, n° 33, 04/2006, pp. 27-36.
- LEVINSON, D.J., *The season's of a Women's life*, New York, Ballantine Books, 1996.
- LEVINSON, D.J., « Growing Up with the Dream », *Psychology Today*, n°11(8), 1978.
- LEVINSON, D.J., *The psychological Development of Men in Early Adulthood and the Mid-Life Transition*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1974.
- LÜBBE, H., « The contraction of present », in, ROSA, H., SCHEUERMAN, W., *High-Speed Society. Social Acceleration, Power and Modernity*, Pennsylvania State University, Pennsylvanie 2009, pp.159-178.
- MAC CARTHY, E.D., "Toward a Sociology of the Physical World: George Herbert Mead on Physical Objects", in Denzin N.K., *Studies in Symbolic Interaction*, vol. 5, 1984, p. 105-121.
- MAC CRAKEN, G., *Culture and Consumption : New Approches to the Symbolic Character of Consumer Goods and Activities*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.
- MALLÉA, P., CRIDELICH, C., CHARRAT, B., « Dépendance évitable : le numérique, une opportunité de réduction des risques », *Gérontologie et société*, Hors Série, n° 1, 05/2012, pp. 109-117.
- MALLET, C., « Innovation et mesure de l'appropriation des outils de gestion : proposition d'une démarche de construction d'un tableau de bord », *Acte de colloque « En route vers Lisbonne »*, 9/10.11.2006.
- MALLON, I., « Les rapports sociaux d'âge : une dimension (im)pertinente de la relation d'enquête ? », *Sociologies - Dossier*, LEFRANÇOIS, C., TRÉPIED, V., AUGER, F., (dir.), « Que faire de l'âge dans l'enquête ? Penser les rapports sociaux d'âge entre enquêtés et enquêteurs », (à paraître).
- MALLON, I., « Comment saisir les expériences individuelles du vieillissement ? Introspection, rétrospection, prospection », in, CHAMAHIAN, A., LEFRANÇOIS, C., *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, L'Harmattan, 2012, pp.209-230.
- MALLON, I., *Vivre en maison de retraite. Le dernier chez soi*, Rennes, PUR, 2004.
- MALLON, I., « Les effets du processus d'individualisation en maison de retraite. Vers la fin de l'institution totale ? » in DE SINGLY, F., (dir.), *Être soi parmi les autres : Famille et individualisation Tome 1*, L'Harmattan, 2001.
- MARDON, A., « J'ai bientôt 16 ans quand même ! Jeux et enjeux du travail de l'apparence au collège », in, CHAMAHIAN, A., LEFRANÇOIS, C., *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, L'Harmattan, 2012, pp.43-58.
- MARTUCCELLI, D., « Philosophie de l'existence et sociologie de l'individu : notes pour une confrontation critique », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 01 juin 2010, <http://sociologies.revues.org/3184>
- MARTUCCELLI, D., DE SINGLY, F., *Les sociologies de l'individu*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2009.
- MARTUCCELLI, D., *Grammaires de l'individu*, Gallimard, Coll. Folio essais, 2002.
- MARX, K., ENGELS, F., *L'idéologie allemande*, 1845-1846, Éd., 1932.

- MARZLOFF, B., « propos introductifs sur « le temps » », *Atelier sur les transformations du temps à mesure que l'on vieillit*, organisé par plus longue la vie (FING, SilverLife Institute et Séniosphère), La Cantine, 23.06.2008.
- MAUGER, G., « Préface de la deuxième édition », in MANNHEIM, K., *Le problème des générations*, Armand Colin, 2011.
- MAUGER, G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n°6, 1991, pp. 125-143.
- MAUNAYE, E., « Quitter ses parents : trouver la bonne distance », *Terrain* [En ligne], n°36, 2001.
- MAUNAYE, E., « La chambre après le départ des enfants », *Dialogues*, N° 127, 1995, p.98-108.
- MEAD, M., *Le fossé des générations*, Denoël Gonthier, 1971.
- MEMBRADO, M., ROUYER, A., (dir.), *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*, ERES, 2013.
- MEMBRADO, M., « Les expériences temporelles des personnes âgées : des temps différents ? », *Enfances, Familles, Générations*, n°13, 2010, pp.1-20.
- MEMBRADO, M., (dir.), *Habiter et vieillir. Les âges du 'chez-soi' »*, Rapport d'activité pour le fonds National de la Science, ACI Terrains, techniques et théories, Université Toulouse Le Mirail, 10/2008.
- MENDRAS, H., *La seconde Révolution française, 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988.
- MERTON, R.K., « The self-fulfilling prophecy », *The Antioch Review*, Vol. 8, N° 2, 1948, pp.193-210.
- MONTOVANI, J., MEMBRADO, M., « Expériences de la vieillesse et formes du vieillir », *Vieillir : l'avancée en âge*, in, *Informations sociales*, n° 88, 2000, pp.10-17.
- MOREL-BROCHET, A., ORTAR, N., (dir.), *La fabrique des modes d'habiter : homme, lieux et milieux de vie »*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- MINICHIELLO, V., BROWNE, J., KENDIG, H., « Perceptions and consequences of ageism », *Ageing and Society*, vol.20, n° 3, 2000, pp.253-278.
- MOSCOVICI, S., (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989.
- MUXEL, A., *Individu et mémoire familiale*, Nathan/VUEF, 2002 (1ère éd. Nathan, 1996).
- NISBET, R., « The Decline and Fall of Social Class », *Pacific Sociological Review*, 2(1), 1959, pp.119-129.
- NOWIK, L., *L'avancée en âge dans les sociétés de la longévité*, Habilitation à Diriger des Recherches préparée sous la direction de Catherine BONVALET, Tome 1 : Volume de synthèse, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, Département de sociologie, 03.2016.
- NOWIK, L., THALINEAU, A., (dir.), *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*, Presses Universitaires de Rennes, coll. le lien social, 2014.
- NOWIK, L., « Habitats intermédiaires : de quoi parle-t-on ? », in, NOWIK, L., THALINEAU, A., (dir.), *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*, Presses Universitaires de Rennes, coll. le lien social, 2014, pp.23-46.
- NOWIK, L., THALINEAU, A., *Mobilités résidentielles et maintien à domicile des personnes âgées de 75 à 85 ans*, Rapport PUCA, programme de recherche Vieillesse de la population et habitat, 2008.
- OGG., J., RENAUT, S., HILLCOAT-NALLETAMBY, S., BONVALET, C., « Vieillir chez-soi : une comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement », in, MEMBRADO, A., ROUYER, A., (dir.), *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*, ERES, 2013, pp.225-243.
- OGG, J., « Le prêt viager hypothécaire », *Communication au Colloque du COR « Les retraités et leur logement »*, Paris, 18.11.2013.

- OGG, J., RENAUT, S., HILLCOAT-NALLETAMBY, S., BONVALET, C., « Vivre chez soi : Comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement », *Cahiers de la CNAV*, n° 5, 04/2012.
- OGG, J., RENAUT, S., HILLCOAT-NALLETAMBY, S., BONVALET, C., « Vieillir chez soi : une comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement », *Communication présentée au colloque « Vivre le Vieillir »*, Université de Toulouse II Mirail, 11,12,13 mars 2009.
- OLAZABAL, I., (dir.), *Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*, Éd. Nota bene, Coll. Santé et Société, Québec, 2009.
- PALLIER, B., « De la crise aux réformes de l'Etat-providence. Le cas français en perspective comparée », in, GUILLEMARD (dir.), « L'Europe sociale en perspectives », numéro thématique de la *Revue française de sociologie*, Vol. 43, n° 2, 2002, pp.243-275.
- PAQUOT, T., « 'Habitat', 'habitation', 'habiter', précisions sur trois termes parents », in, LUSSAULT, M., YOUNÈS, C., PAQUOT, T., *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie*, La Découverte, 2007.
- PARÉ, G., La génération internet : un nouveau profil d'employés, *Gestion*, 2(27), 2002, pp.47- 53.
- PASCAL, B., *Pensée*, Fragment 172 B, 1670.
- PENNEC, S., « Manières d'habiter et transitions biographiques à la vieillesse », in, MEMBRADO, A., ROUYER, A., (dir.), *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*, ERES, 2013, pp.85-102.
- PENNEC, S., « Récits et transitions : entre repli et renouvellement des espaces et des réseaux relationnels », *Communication au Colloque international et pluridisciplinaire « Vivre le vieillir : des lieux, des mots, des actes »*, Université Toulouse le Mirail, 11-12-13 mars 2009.
- PENNEC, S., LE BORGNE-UGUEN, F., (dir.), *Technologies urbaines, vieillissements et handicaps*, éd. École Nationale de la Santé Publique, Coll. Recherche-Santé-Social, Rennes, 2005.
- PETITE S., « La structure des réseaux d'entraide » : Le cas de l'aide donnée aux parents âgés, *Informations sociales*, 2008/3 n° 147, p. 104-112.
- PETITE S., « Faire et faire-faire : Famille et professionnels auprès des personnes âgées fragilisées », *Empan*, n° 74, Dossier : Engagement bénévole et engagement professionnel, 2009, pp.121-128.
- PETITE, S., *Les règles de l'entraide. Sociologie d'une pratique sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- PERETTI-WATEL, P., *La société du risque*, La découverte, Coll. Repères, 128, 2010.
- PERETTI-WATEL, P., MOATI, J.-P., *Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives*, Seuil, 2009.
- POLLOCK, G., H., « Mourning and Adaptation », *International Journal of Psycho-Analysis*, n° 42, 1961.
- POUPARD, D., « La retraite, une transition de taille », *Le Journal des psychologues*, n° 282, 09/2010, pp. 42-46.
- PRONOVOST, G., *Loisirs et société. Traité de sociologie empirique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1993.
- PRONOVOST, G., *Sociologie du temps*, De Boeck, Paris, 1996.
- PUIJALON, B. (dir.), *Être vieux : de la négation à l'échange*, Paris, Autrement, 1991.
- RAMOS, E., *Rester enfants, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris, 2002.
- RAMOS, E., « recherche-action Ville, Vie, Vacances, compte rendu du premier temps d'échange : Autonomie, indépendance et entrée dans l'âge adulte », *communication à ResO'ville*, Angers, 02/2011.

- RENAUT, S. (dir.), OGG, J., PETITE, S., CHAMAHIAN, A., VERMEERSCH, S., *L'aménagement du logement, son accessibilité et les aides techniques. Usages et besoins, connaissance des dispositifs dans l'enquête Handicap-Santé*, Rapport final, Programme de recherches DREES-MiRE / CNSA « Post enquêtes qualitatives sur le handicap, la santé et les aidants informels : HSM, HSA », 11.2011.
- RENAUT, S., « Face au vieillissement et au handicap, changer de logement ou l'adapter ? », in Bonvalet C., Drosso F., Benguigui F., Huynh P-M. (éd.), *Vieillesse et logement. Les stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La Documentation française, PUCA, 2007.
- ROGERS, E., *Diffusion des innovations*, New York Free Press, 1962.
- ROSA, H., *Aliénation et accélération. Vers une critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2014.
- ROSA, H., *Accélération. Une critique sociale du temps.*, La Découverte, 2010.
- ROUCH, J-P., *Instants d'Images : approche sociologique de l'image, du temps et des rythmes sociaux*, Thèse de Doctorat NR, dir. J.-M. Berthelot, Toulouse, Janvier 1996.
- ROUSSEAU, A., MEUNIER, B., MALLET, C., « De l'appropriation de la gestion des compétences : retour sur une démarche de recherche », *Communication au 20e Congrès de l'AGRH*, Toulouse, 10.09.2009.
- SEGALEN, M., *Sociologie de la famille*, Armand Colin, Paris, 2008.
- SEGAUD, M., BRUN, J., DRIANT, J-C., (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Armand Colin, Paris, 2002.
- SANSOT, *L'éloge de la lenteur*, Payot et Rivages, Poche, Paris, 2000 (1988 pour la première édition).
- SERFATY-GARZON, P., « Chez-soi, vieillesse et transmission. Les enjeux intimes de la trace et du don », in MEMBRADO, M., ROUYER, A., (dir.), *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*, ERES, 2013, p.25-42
- SERFATY-GARZON, P., « temporalités intimes : le chez-soi de la vieillesse », *Enfances, Familles, Générations*, n°13, 2010, pp.36-58.
- SERFATY-GARZON, P., « L'Appropriation », in, SEGAUD, M., BRUN, J., DRIANT, J-C., (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Éd. Armand Colin, Paris, 2003, pp.27-30.
- SERFATY-GARZON, P., « Le Cocooning », in, SEGAUD, M., BRUN, J., DRIANT, J-C., (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Éd. Armand Colin, Paris, 2002, pp.74-75.
- SHERWOOD, P. R., GIVEN, C. W., GIVEN, B. A., VON EYE, A., « Caregiver Burden and Depressive Symptoms : Analysis of Common Outcomes in Caregivers of Elderly Patients », *Journal of Aging and Health*, Vol.17, n°2, 04/2005, pp.125-147.
- SIMMEL, G., « Métropoles et mentalités », in, *L'école de Chicago*, Paris, Aubier, coll. Champ urbain, 1984.
- SIRINELLI, J-F., *Les Baby-Boomers. Une génération 1945-1969*, Hachette Littérature, 2003.
- STRAUSS, A. L., *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992 (1989).
- TAGUIEFF, P.-A., *Le racisme : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, 1997.
- TAVOILLOT, P-H., « Face à l'âge », *Sciences Humaines*, n° 269, 04/2015.
- THALINEAU, A., « Vieillir 'chez-soi', un enjeu individuel, social et politique », Introduction à THALINEAU, A., NOWIK, L., (dir.), *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes de maintien à domicile*, Presse Universitaire de Rennes, Coll. Le sens social, Rennes, 2014, pp.11-22.
- THALINEAU, A., NOWIK, L., « Être en 'milieu de retraite' et choisir de vivre ailleurs », *Lien social et Politiques*, n° 62, 2009, pp.99-109.

- THOMANN, S., BACCONNIER-BAYLET, S., « Vivre le vieillir dans une maison individuelle du périurbain », in MEMBRADO, M., ROUYER, A., (dir), *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*, ERES, 2013, pp.121-135.
- THOMAS, H., « Policer le grand âge pour conjurer le péril vieux », *Mouvement*, n° 59, 03/2009, p.55-66.
- TOLSTOÏ, L., *Confessions*, Traduction de Luba Jurgenson, Pygmalion, Gérard Watelet, p.29-38, 1882.
- TRÉPIED, V., *Devenir dépendant. Approche sociologique du grand âge en institution*, Thèse de doctorat, PAUGAM, S., (dir.), EHESS, Centre Maurice Halbwachs, 09.04.2015.
- TRINCAZ, J., PUJALON, B., HUMBERT, C., « La lutte contre le vieillissement », *Gérontologie et société*, n° 125, 02/2008, pp.23-37.
- VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, Le Lien social, 2008.
- VANNIENWENHOVE, T., « La corporéité de l'individu vieillissant. Entre images collectives et expériences individuelles », in, OLAZABAL, I. (dir.), *Que sont les baby-boomers devenus : aspects sociaux d'une génération vieillissante*, Québec, Nota bene, 2009, pp.109-136.
- VASSART, S., « Habiter », *Pensée plurielle*, n° 12, 2006/02, pp.9-19.
- VILLELA-PETIT, M., « Le chez-soi : espace et identité », *Architecture et comportement*, Lausanne, Vol.5, n° 2, 1989, pp.1-8.
- WIEWORKA, M. (dir.), *L'avenir*, Sciences Humaines eds., 2015
- WILKINSON, A., BIOTEAU, E., PRUGEAU, J., « Acheter une maison à tout prix : parcours de surendettement d'accédants à la propriété hors des villes en France (Maine-et-Loire) et en Irlande (comtés de Crlow, Wiclow et Wexford) », *Communication à la journée 'Jeunes Chercheurs' du REHAL*, 22.11.2012.
- WINNICOTT, D., W., *La nature humaine*, Gallimard, Collection Tel n° 408, 2014, Traduit de l'anglais par Bruno Weil (première parution 1990).
- WIRTH, L., « Le phénomène urbain comme mode de vie », in, *L'école de Chicago*, Paris, Aubier, coll. Champ urbain, 1984.
- ZAFFRAN, J., « La chambre des adolescent(e)s : espace intermédiaire et temps transitionnel ». *Strenæ* [En ligne], n° 7, 2014.

NOTES ET DOCUMENTS STATISTIQUES (par ordre chronologique)

- (INSEE, 2016) « Moyennes annuelles du prix à la consommation 2008-2016 », 2016.
- (DRESS, 2014) « L'offre en établissement d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », *Études et résultats*, n° 877, février 2014.
- (DREES, 2013) ANDRIEUX, V., CHANTEL, C., « Espérance de vie, durée passée à la retraite », *Séminaire Inégalité Insee*, 29.11. 2013.
- (DREES, 2012) SOULLIER, N., « Aider un proche âgé à domicile : la charge ressentie », *Études et Résultats*, n° 799, DREES, mars 2012.
- (INSEE, 2012) « Base de données locales », 2012.
- (INSEE, 2012) HERPIN, N., MICHEL, C., « Avec le passage en retraite, le ménage restructure ses dépenses de consommation », *Dossier France, portrait social*, INSEE, 2012.

- (DSDS, 2011) BOUVIER, G., *L'enquête Handicap-Santé, présentation générale*, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, n° F1109, Série des Documents de Travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales Unité des Études Démographiques et Sociales, 10/2011.
- (INED, 2011) SIEURIN, A., CAMBOIS, E., ROBINE, J.-M., « Les espérances de santé en France : une tendance récente moins favorable que dans le passé », *Document de travail*, INED, n° 170, 2011.
- (INSEE, 2011) CLERC, M.-E., MONSO, O., POULIQUEN, E., « Les inégalités entre générations depuis le Baby-Boom », *Dossier de l'INSEE*, 2011.
- (CAS, 2011) Centre d'Analyse Stratégique, COLLOMBET, C., « L'adaptation du parc de logements au vieillissement et à la dépendance », *La note d'analyse - questions sociales*, n° 245, octobre 2011.
- (DRESS, 2010) DOS SANTOS, S., MAKDESSI, Y., « Une approche de l'autonomie chez les adultes et les personnes âgées : Premiers résultats de l'enquête Handicap-Santé 2008 », *Études et résultats*, DREES, n° 718, 02/2010.
- (INSEE, 2010) « Enquête Patrimoine », 2010.
- (HCAAM, 2010) « Vieillesse, longévité et assurance », Note du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie sur les dépenses de santé, avis du 23 avril 2010.
- (INSEE, 2010) « Projections de la population à l'horizon 2060 - Un tiers de la population âgée de plus de 60 ans », *Insee Première*, n° 1320, 10/2010.
- (IFOP, 2010), « Enquête sur les jeunes retraités », Sondage de l'IFOP réalisé pour *Notre Temps*, 2010.
- (CAS, 2010) Centre d'analyse stratégique, WISNIA-WEILL, V., « La 'grand-parentalité active', un triple enjeu de solidarité, de conciliation travail/hors travail et d'emploi des seniors », *La note d'analyse - questions sociales*, n° 199, Novembre 2010.
- (CAS, 2009) Centre d'Analyse Stratégique, GIMBERT, V., « Les technologies pour l'autonomie : de nouvelles opportunités pour gérer la dépendance », *La note de veille*, n° 158, Décembre 2009
- (INSEE, 2009) Cinquante ans de consommation en France, *INSEE Référence*.
- (INED, 2008) CAMBOIS, E., LABORDE, C., ROBINE, J.-M., « La 'double peine' des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte », *Population et sociétés*, n° 441, INED, 01/2008.
- (CAS, 2007) Centre d'Analyse Stratégique, DOURILLE-FEER, E., « Le vieillissement porteur de dynamique d'innovation au Japon ? », *La note de veille*, n° 77, Octobre 2007.
- (INSEE, 2006), « Enquête budget des familles », 2006.
- (DREES, 2003) CAMBOIS, E., ROBINE, J.-M., « Vieillesse et restrictions d'activité : l'enjeu de la compensation des problèmes fonctionnels », *Drees, Études et Résultats*, n° 261, 2003.
- (INSEE, 2000) MORMICHE, P., « Le handicap se conjugue au pluriel », *INSEE Première*, n° 742, 10/2000.

RAPPORTS ET SYNTHÈSES (par ordre chronologique)

Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Rapport AQUINO, AQUINO, J.-P., *Anticiper pour une autonomie préservée : un enjeu de société*, Rapport du comité avancée en âge prévention et qualité de vie, 02/2013.

Rapport BROUSSY, BROUSSY, L., *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France : année zéro !*, Rapport de Mission interministérielle, à Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'Autonomie, 01/2013.

Rapport PINVILLE, PINVILLE, M., *Relever le défi politique de l'avancée en âge. Perspectives internationales*, Rapport de Mission interministérielle, au premier ministre, 10/2012.

- « Guide du logement adaptable pour les personnes âgées et handicapées » réalisé par la délégation ministérielle à l'accessibilité, 2015.
- « Projet de loi, relatif à l'adaptation de la société au vieillissement », présenté au nom de Manuel VALLS, Premier ministre, par Marisol TOURAINE, ministre des Affaires Sociales et de la Santé, et par Laurence ROSSIGNOL, Secrétaire d'État, auprès de la ministre des Affaires Sociales et de la Santé, chargée de la Famille, des Personnes Âgées et de l'Autonomie, Assemblée Nationale, n° 1994, Enregistré à la Présidence de l'assemblée nationale le 03.06.2014.
- « Adaptation des logements pour l'autonomie des personnes âgées », Rapport de l'ANAH et de la CNAV, Décembre 2013.
- « La Silver Économie, une opportunité de croissance pour la France » Arnaud Montebourg et Michèle Delaunay, préface au rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective de Claire Bernard, Sanaa Hallal et Jean-Paul Nicolai, Décembre 2013.
- « Synthèse du débat national sur la dépendance », RAHOLA, A., Rapporteur du Comité interministériel de la dépendance, Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, 06/2011.
- Rapport CHARPIN, Rapport du groupe de travail modéré par Jean-Michel CHARPIN, *Perspectives démographiques et financières de la dépendance*, Débat national sur la dépendance, 2011.
- Rapport FRANCO, FRANCO, A., *Vivre chez-soi : Autonomie, inclusion et projet de vie, Rapport de la mission « Vivre chez-soi »*, présenté à Nora BERRA, Secrétaire d'État en charge des Aînés, 06/2010.
- MAI HUYNH, M., *Habitat et Vieillesse. Nouvelles pratiques professionnelles ? Nouvelle forme d'action publique ?*, Programme de recherche vieillissement de la population et Habitat du PUCA, Actes de Colloque du 04/02/2010.
- Rapport BOULMIER, BOULMIER M., *Bien vieillir à domicile : Enjeux d'habitat, enjeux de territoires*, Rapport remis à Benoist APPARU Secrétaire d'État au Logement et à l'Urbanisme, 2010.
- Rapport BOULMIER, BOULMIER M., *L'adaptation de l'habitat au défi de l'évolution démographique : Un chantier d'avenir*, Rapport remis à B. APPARU Secrétaire d'État au Logement et à l'Urbanisme, 2009.
- Bilan de la Consultation de recherche « Vieillesse de la population et habitat », PUCA, 02/2007.
- Rapport RIALLE, RIALLE, V., « Technologies nouvelles susceptibles d'améliorer les pratiques gérontologiques et la vie quotidienne des malades âgés et de leur famille », remis à Philippe BAS, Minsitre de la Santé et des Solidarités, mai 2007.
- Rapport THOUMIE, THOUMIE, P., « Recherche technologique et diffusion de l'innovation au service du handicap », Ministère délégué Recherche et Nouvelles Technologies ; Secrétaire d'État aux Personnes Handicapées, 2003
- Rapport LECOMTE, LECOMTE, D., « Aides techniques aux personnes handicapées : Situation actuelle, données économiques, propositions de classification et de prise en charge », mars 2003
- THÉRY, H., *Les activités d'utilité sociale des retraités et des personnes âgées. Rapport du Conseil Economique et Social*, 1993.
- Rapport LAROQUE, LAROQUE, P., Rapport de la commission d'étude des problèmes de la vieillesse, 1962.

Table des matières

Introduction générale : Croiser les champs pour penser l'habiter de nouvelles générations et son inscription dans les temporalités du vieillir13

Première partie : Vieillesse et habitat, d'une préoccupation sociale à un questionnement sociologique.....19

Introduction19

Chapitre 1 - L'adaptation de l'habitat au vieillissement : état des lieux21
--

Introduction : Les paradoxes d'une question sociale fondamentale21

I / Une question qui a peiné à se faire une place sur la scène sociale et politique22

1. Une question d'abord reconnue politiquement, puis reléguée au second plan22

1.1. L'adaptation des logements, une question ancienne et originellement centrale23

1.2. L'adaptation des logements, une question rapidement marginalisée.....24

1.2.1. L'amélioration de l'habitat et la régulation des modes de vie, deux concurrents gagnants.....24

1.2.2. Une question fracturée, l'adaptation renvoyée aux gestionnaires de la dépendance26

2. La réémergence de la question de l'adaptation du logement28

2.1. Deux enjeux qui réactivent l'intérêt pour l'adaptation du logement28

2.1.1. Des enjeux économiques de plus en plus prégnants.....29

2.1.2. Un nouveau rapport individu-société sous le signe de l'autonomie30

2.2. Sur le terrain, des initiatives diverses32

2.2.1. Habitat, handicap, recherche publique : des initiatives anciennes33

2.2.2. Une emprise grandissante des secteurs privé et associatif34

2.2.3. Des individus qui se saisissent eux-mêmes de la question.....35

3. Deux conséquences à ce développement difficile, fracturé et tardif36

II/ La difficile médicalisation du domicile : quand la culture de l'institution rencontre l'univers du chez-soi.....37

1. L'univers du chez-soi.....38

1.1. Aux fondements du chez-soi : soi, nous et le temps39

1.1.1. Un monde à soi et de soi.....39

1.1.2. Un monde à nous et un espace de vie.....40

1.2. Trois fonctions qui en font un support tout au long de la vie41

1.2.1. Une éponge et un co-constructeur des bouleversements de la vie41

1.2.2. Un refuge contre les turbulences du monde42

1.2.3. Un espace-temps de réassurance identitaire43

1.3. Le chez-soi à l'heure de la vieillesse43

1.3.1. Garder prise sur le monde ou s'en détacher à partir de chez-soi.....44

1.3.2. Structurer le temps et accompagner le corps au quotidien45

1.3.3. Protéger des stigmates et soutenir le bilan de vie.....46

2. Face à l'intrusion du monde institutionnel : rejets et contournements	46
2.1. Une adaptation « épreuve » pour les personnes aujourd'hui âgées	47
2.1.1. L'adaptation stigmatée : étiquetage et dépersonnalisation de son monde	47
2.1.2. La réglementation exogène de la domus : mise en risque et dépossession des lieux	49
2.2. Adapter et s'adapter « autrement » pour préserver son chez-soi	52
<i>Conclusion Chap.1 - Au-delà d'un paradoxe, une orientation de recherche</i>	<i>53</i>

Chapitre 2 - Une recherche qui procède d'un double changement de regard.....55

<i>Introduction : Une recherche à la croisée des temps sur l'aménagement de l'habitat chez les jeunes retraités Baby-Boomers : intérêts et questionnements</i>	<i>55</i>
--	-----------

I / De l'adaptation à l'aménagement de l'habitat.....57

1. Le double intérêt d'une approche par l'appropriation de l'habitat	58
2. L'aménagement comme outil d'appropriation.....	59
2.1. Observer les aménagements et les pratiques d'aménagements.....	59
2.2. Synthèse des définitions : pratiques, aménagements, adaptation	60
3. Trois dynamiques pour appréhender la signification des aménagements de l'habitat	61
3.1. La dynamique de l'être : identité et corps.....	61
3.2. La dynamique relationnelle et de mode de vie	62
3.3. La dynamique socio-historique.....	63

II/ Baby-Boomers jeunes retraités et dynamiques d'aménagement de l'habitat : nouvelles générations, nouvelles pratiques ?66

1. Trois spécificités générationnelles susceptibles de « changer la donne »	67
1.1. Une évolution remarquable des modes de vie et d'habiter.....	67
1.1.1. L'avènement d'une « culture du confort »	68
1.1.2. L'émergence d'une société de services.....	69
1.1.3. Mobilité, mobilités et détachement des lieux	70
1.2. Vivre et vieillir dans un monde d'individus autonomes	71
1.3. Voir les autres vieillir, avec et sans « perte d'autonomie »	73
2. Les ambiguïtés de l'anticipation de la vieillesse future et de ses risques	74
2.1. Face aux paradoxes de la prévention : ne pas vieillir ou s'y préparer ?	74
2.2. Crise sociale du temps, dernier tiers de sa vie : consommer ou rationaliser l'existence ?	76
2.2.1. À l'aube d'une nouvelle vie.....	76
2.2.2. Pris dans une « crise des temps »	78
3. Aménager, s'aménager à l'heure de la retraite : restera-t-il une place pour penser l'avenir ?.....	80
3.1. Aménager pour (re)prendre possession du temps et de soi	80
3.1.1. Face à un emploi du temps vide et libre	80
3.1.2. L'engagement du corps.....	83
3.2. Façonner le cadre de sa retraite : seul, ensemble, avec et pour les autres	84
3.2.1. Aménagements et aspirations à la retraite	84
3.2.1. Aménagements et liens	85
<i>Conclusion Chap.2</i>	<i>86</i>

Chapitre 3 - Méthodologie.....	89
---------------------------------------	-----------

Introduction89

I/ Présentation de la démarche d'enquête.....89

1. Élaboration et justification de la population cible89

1.1. Des « jeunes » retraités propriétaires.....89

1.2. Des couples socialement différenciés91

1.3. « Des » habitats et « des » territoires.....92

2. Élaboration et justification du dispositif d'enquête93

2.1. Questionnaires de prise de contact et autres méthodes de recrutement93

2.2. Entretien et guide d'entretien94

2.3. Observations et grille d'observation.....96

II/ Retour sur la démarche d'enquête et sur l'analyse.....97

1. Recrutement et caractéristiques de l'échantillon97

1.1. Le terrain et ses difficultés.....98

1.1.1. Des logiques organisationnelles incompatibles.....99

1.1.2. Le risque que l'enquêteur soit un marketeur99

1.1.2. Les enjeux et difficultés à repérer des « jeunes retraités »100

1.2. De l'échantillon recruté101

1.2.1. Une population cible plus large que prévu101

1.2.2. Composition de l'échantillon final.....102

2. Réalisation des entretiens et analyse des données103

2.1. De longs entretiens chargés émotionnellement104

2.1.1. Une durée d'entretien gage d'ouverture de parole104

2.1.2. Des « effets d'âge » et des émotions fortes dans les entretiens.....105

2.2. Des entretiens « à domicile » avec une visite guidée du logement107

2.2.1. Trouver le bon timing pour la visite guidée107

2.2.2. Des écarts entre le « faire » et le « récit du faire »108

2.3. Analyser des paradoxes et rendre compte de définitions endogènes.....109

2.3.1. Identifier et interpréter des paradoxes109

2.3.2. Rendre compte de définitions endogènes.....110

Deuxième partie - Aménager son habitat, au présent : vivre et se saisir d'une transition lorsqu'on vieillit sans être vieux.....113

*Introduction : des aménagements et des pratiques qui accompagnent un changement de vie et des aspirations.....*113

Chapitre 1 - Le début de la retraite ou le temps du « vieillir sans être vieux »	115
---	------------

*Introduction : une identité statutaire et un positionnement dans le cycle de vie ambigu.....*115

I/ Vieillir, mais ne pas être vieux116

1. Ce qu'avancer en âge veut dire pour les enquêtés	116
1.1. Vieillir, être vieux, faire naufrage : les trois temps représentés de l'avancée en âge.....	117
1.1.1. Le vieillissement comme maladie inéluctable	117
1.1.2. Un processus à trois temporalités et deux turning points	120
1.2. Des représentations marquées par une double influence	121
1.2.1. Les expériences douloureuses de la vieillesse des proches	122
1.2.2. Les images et informations relayées par les médias.....	123
2. Des retraités qui tiennent l'« être vieux » à distance	126
2.1. Se distinguer des vieux : par la tête et le corps	126
2.1.1. « La vieillesse c'est dans la tête »	127
2.1.2. Pouvoir encore faire, ne pas être vieux	128
2.2. Une étiquette de vieux refusée par des « jeunes actifs »	128
2.2.1. Des personnes qui tiennent à se rapprocher de figures idéales	129
2.2.2. Des personnes « encore jeunes ! »	131
3. Des individus néanmoins « vieillissants »	132
3.1. Des interactions qui rappellent le vieillissement biologique	132
3.1.1. Les rappels ambigus des publicités : distanciation et malaise	133
3.1.2. Des attributions inadéquates et qui s'opposent entre elles	135
3.1.3. Les rappels des autres significatifs : un effet plus important	137
3.2. Le rapport au logement, révélateur du vieillissement.....	138
3.2.1. Par l'usage et l'entretien du logement	139
3.2.2. Un vieillissement révélé par les travaux	142
3.2.3. Des caractéristiques de l'être « vieillissant »	144

II/ Être « vieillissant » : une identité statutaire du milieu de vie146

1. Vieillir et se situer déjà à la moitié de sa vie.....	147
1.1. L'heure du mitan : point de basculement et enclenchement d'un décompte	148
1.1.1. Le surgissement d'une crise identitaire	148
1.1.2. Un temps désormais compté, jusque la vieillesse plus que la mort	150
1.2. Une injonction à vivre et à en profiter « tant qu'on peut »	152
2. Vieillir et se situer seulement à la moitié de sa vie	153
2.1. De la chance de vieillir et de pouvoir en profiter	154
2.1.1. Se sentir « rescapé »	154
2.1.2. Avoir le temps et les moyens d'en profiter.....	155
2.2. Passer en retraite au seuil d'une nouvelle vie : un moment de crise	157
2.2.1. Quand la retraite est impulsée par une crise.....	157
2.2.2. Quand la retraite impulse une crise	158
<i>Conclusion Chap. 1 : une identité d'individus vieillissants sans être vieux, un préalable.....</i>	<i>159</i>

Chapitre 2 - Le corps et l'identité à l'épreuve de la retraite et du mitan161

<i>Introduction : des pratiques et des aménagements « transitionnels ».....</i>	<i>161</i>
---	------------

I/ Faire avec le corps et l'esprit vieillissant quand on s'engage dans des travaux.....161

1. Débrouillardises et innovations ordinaires.....	162
1.1. Se débrouiller avec son propre corps.....	163
1.1.1. Adapter le rythme.....	163
1.1.2. Arbitrer entre le faire et le faire-faire.....	165
1.1.3. Quand ni l'un ni l'autre ne semblent possibles.....	165
1.2. Les innovations ordinaires.....	166
2. Temporalités d'aménagement, cycle d'habiter et cycle de vie.....	168
2.1. Des aménagements pensés du plus lourd au plus léger.....	169
2.1.1. Deux temporalités pour deux types de travaux.....	169
2.1.2. Des gros travaux en début de retraite « parce qu'on fait pas ça à 70 ans ! ».....	170
2.2. Les rénovations de début de retraite.....	172
2.2.1. Un nouveau cycle pour l'habitat.....	172
2.2.2. Une nouvelle étape de l'habiter.....	173

II/ Mise au point de soi, mise au point des lieux.....175

1. Le tri : (re)prendre possession de soi et des lieux.....	175
1.1. Temporalité et symbolique du tri.....	176
1.2. Les fonctions du tri à l'heure d'une double transition.....	177
1.2.1. Entre vide et trop-plein : trier ou non les affaires des enfants.....	177
1.2.2. En finir, plus ou moins, avec le travail.....	180
1.2.3. Au seuil d'une nouvelle vie : s'alléger du passé encombrant et des futurs impossibles.....	183
1.3. Des effets d'âge, de génération et de contexte qui poussent aussi à se séparer des choses.....	187
1.3.1. Mobilité, mode et société de consommation.....	188
1.3.2. « en vieillissant, on se détache des choses ».....	190
2. Des aménagements et des pratiques de mise à distance de la vieillesse.....	192
2.1. Donner « un coup de jeune » à l'habitat : tensions identitaires et spécificités générationnelles...193	
2.1.1. « ça faisait ancien », « comme les personnes âgées ».....	193
2.1.2. Moderniser et se moderniser.....	196
2.2. L'aménagement : une pratique anti-vieillesse.....	198
2.2.1. Des occupations qui tiennent les attributs de la vieillesse à distance.....	199
2.2.2. Des pratiques « supports » volontairement étirés dans le temps.....	200

*Conclusion Chap. 2 : des dynamiques identitaires et corporelles intriquées à l'expérience d'une double transition.....*202

Chapitre 3 - Remplir le temps tout en profitant d'une « vraie » retraite.....203

*Introduction : l'aménagement de l'habitat et l'apprentissage d'un nouveau mode de vie.....*203

I/ Pratiques d'aménagement : formes, temporalités et dynamiques relationnelles204

1. D'où viennent les idées.....	204
1.1. Projets de couples, décisions de femmes.....	205
1.2. Une influence marquée des amis, voisins et médias, mais plus modérée des enfants.....	208

2. Déambulations dans les magasins et choix des matériaux	210
1.1. Une sortie conjugale pour se rendre compte ensemble.....	210
1.2. Une activité soumise parfois aux restrictions budgétaires.....	211
3. Quand il faut faire les travaux.....	214
3.1. Une répartition des tâches pratiques genrée et intériorisée.....	214
3.2. Le bricolage : une affaire d'homme ou de famille, mais rarement de femme	216
3.3. Des solidarités amicales et familiales parfois indispensables.....	218
II/ Les fonctions des pratiques d'aménagement au moment de la retraite et après	221

1. Réaménager son emploi du temps et ses relations en aménageant son habitat	222
1.1. L'aménagement comme activité souvent importante de la retraite.....	222
1.1.1. Des pratiques qui occupent l'emploi du temps quotidien	222
1.1.2. Place et temporalités des aménagements en fonction des aspirations à la retraite.....	225
1.2. Réaménager ses sociabilités et ses liens avec l'extérieur	227
1.2.1. Des projets de couple pour se retrouver	228
1.2.2. Des pratiques qui ouvrent sur l'extérieur et les autres	229
2. Apprendre à vivre libre et lentement : des pratiques reflets et supports d'un autre mode de vie	230
2.1. Au rythme d'une « vraie retraite »	231
2.1.1. Quand sonne la fin de la pression et de la vitesse	231
2.1.2. Éloge de la lenteur et primauté d'un rythme à soi.....	233
2.1.3. Une chasse aux rythmes fous à deux temporalités	235
2.2. Sortir du piège du rythme mou	237
2.2.1. Les « dangers » de la liberté et du rythme mou.....	237
2.2.2. Des aménagements supports de scansion du temps	238
<i>Conclusion chapitre 3 : des pratiques reflets et supports d'enjeux au passage en retraite</i>	<i>240</i>

Chapitre 4 - L'habitat en début de retraite, des espaces-temps à vivre et partager....	241
---	------------

<i>Introduction : des dynamiques d'aménagements relationnelles et de mode de vie</i>	<i>241</i>
--	------------

I/ Des relations familiales qui façonnent l'habitat et l'habiter.....	241
--	------------

1. La maison des néo-retraités : un « lieu du lien » inter- et intragénérationnel.....	242
1.1. Une maison « point de ralliement »	242
1.1.1. Aménager pour « bien » accueillir l'entourage	243
1.1.2. Les aménagements spécifiques pour certains proches	246
1.2. Un habitat marqué par les temps de crise	249
1.2.1. Aménager un refuge familial	249
1.2.2. L'impératif de rester parent et de préserver la maison familiale	250
1.2.3. Des solidarités via l'habitat qui dépassent les aménagements	251
2. Événements et cycle de vie, une influence plus forte que la retraite	252
2.1. Deux événements marquants pour des pivots générationnels.....	253
2.1.1. Grand-parentalité et garde des petits-enfants	253
2.1.2. Grand âge et aide aux parents.....	256

2.2. Couple et parentalité	257
2.2.1. Des couples de retraités face au nid vide (ou presque)	258
2.2.2. La maisonnée face à la mort d'un enfant	260
II/ L'aménagement à la retraite, un soutien à un nouveau mode de vie	263
<hr/>	
1. Des espaces intérieurs repensés pour ses envies et ses activités de retraité	263
1.1. Le début de retraite, une focale sur ses envies d'habiter	264
1.1.1. Une retraite-continuité, où se matérialisent les envies anciennes	264
1.1.2. Une retraite-rupture, quand surviennent de nouvelles envies.....	265
1.2. Des aménagements pour accompagner sa nouvelle vie d'intérieur.....	267
1.2.1. Accueillir et faciliter ses activités intérieures.....	268
1.2.2. Des aménagements qui impulsent ou soutiennent une posture centripète	271
2. Des sociabilités et activités extérieures maintenues à partir de l'habitat	273
2.1. Soutenir son inscription dans des activités extérieures depuis chez-soi.....	273
2.1.1. Aménager pour les organiser et les faciliter : l'importance des TIC.....	274
2.1.2. Des aménagements-soutiens aux reconversions de compétences.....	275
2.2. Soutenir une recherche de liens sociaux pour sa nouvelle vie.....	277
2.2.1. Déménager, s'éloigner, pour changer de vie et de relations.....	278
2.2.2. Sortir de chez soi et/ou déménager pour se rapprocher des autres.....	280
<i>Conclusion Chap. 4 : des dynamiques relationnelles et de mode de vie présentes importantes qui font aussi signe vers l'avenir.....</i>	<i>282</i>

Troisième partie - Penser son habitat, pour l'avenir : des projections et des anticipations paradoxales dans le futur et la vieillesse

Introduction : des représentations qui mettent l'avenir à distance, mais des expériences qui suscitent un empowerment notable.....

Chapitre 1 - Vieillesse et futur : images ambivalentes et projections difficiles

Introduction : force des représentations, ancrage dans le présent et incertitudes.....

I/ Un futur peint en noir, éloigné du présent.....

1. Une vieillesse « impensable », des anticipations impossibles	286
1.1. Un effet miroir nourri du pire	286
1.2. Des réticences fortes à se projeter et anticiper, nourries par les peurs.....	288
1.2.1. Ne pas vouloir y penser	288
1.2.2. Ne pas pouvoir y penser	290
2. Une identité lointaine, des projections hors d'actualité.....	291
2.1. « C'est pas le moment » d'anticiper l'étape suivante	291
2.2. Ne pas être vieux : une identité statutaire qui protège des risques	292
2.3. Ne pas avoir l'âge de se voir dans un logement de vieux.....	293
3. Un mode de vie ancré dans le présent qui tient la vieillesse à distance.....	294

3.1. Vivre « tant qu'on peut » et au-delà des risques	295
3.2. Vivre comme on peut, quand les risques sont déjà là	296
3.3. Des dynamiques relationnelles qui ancrent aussi dans le présent	298
3.3.1. L'aide aux parents âgés : un temps lourd	298
3.3.2. Faire pour les enfants et rajeunir à leurs côtés	299
3.3.3. « Tant qu'on est deux, ça va » : le couple comme support imaginé.....	300

II/ Des représentations noires de la vieillesse aux prises avec des réalités plus nuancées : un futur relatif, mais un futur plus incertain303

1. Des représentations compromises par certaines réalités vécues	304
1.1. Les messages et images véhiculés à l'épreuve de la rationalité : s'en méfier	305
1.2. Se recentrer sur la réalité pour penser les vieillesse et sa vieillesse.....	308
1.2.1. Le choc entre les représentations et les expériences vécues.....	309
1.2.2. Un réalisme qui rend la pensée de la vieillesse plus accessible	310
2. Un futur incertain : « on sait pas donc, on verra bien ! »	313
2.1. « Est-ce que ça vaut le coup ? »	314
2.1.1. La santé, « une loterie » : une vieillesse imprévisible.....	314
2.1.2. Des anticipations non pertinentes.....	315
2.1.3. Des représentations de la vie et de l'avenir qui renforcent la non-pertinence d'anticiper	317
2.2. « 90 ans ? C'est de l'utopie ! » : une vieillesse que les fragiles pourraient ne pas voir.....	319
<i>Conclusion Chap.1 : Une appréhension de l'avenir en demi-teinte.....</i>	<i>322</i>

Chapitre 2 - L'adaptation de l'habitat : déjà là dans les faits et par « confort »323
--

Introduction : Baby-Boomers, retraite et expérience vécue du vieillir et de l'habiter.....323

I/ Une logique de confort généralisée et continue.....324

1. Des habitants Baby-Boomers marqués par la question du confort	324
1.1. Les logements « inconfortables » de leur jeunesse.....	325
1.2. Un parcours d'habitant vers de plus en plus de confort	326
2. Une chasse à l'inconfort tout au long de la vie.....	327
2.1. Deux cas récurrents de « situations inconfortables ».....	327
2.2. Deux manières d'être révélées au fil du temps	329
2.2.1. Brutalement : problèmes de santé et changement de mode de vie.....	329
2.2.2. Progressivement : âge et temps d'usage.....	331
2.3. Y faire face avec des aménagements pour être « mieux »	332
3. La retraite et ses nombreux aménagements « de confort »	333
3.1. Un pic de chasse à l'inconfort, un sommet sur l'échelle du confort	334
3.1.1. Aspirations à la retraite et au confort, un même mouvement.....	334
3.1.2. Un cadre confortable tardivement atteint	336
3.2. Typologie des aménagements « de confort »	337
3.2.1. Les aménagements de « bien-être »	338
3.2.2. Les aménagements de « moindre effort »	340

II/ Le confort et ses aménagements : d'autres façons d'adapter l'habitat.....343

1. Similitudes et substitutions : des discours aux pratiques.....	344
1.1. Moindre effort et bien-être : deux thématiques communes	344
1.2. Des mots synonymes dans les discours	345
1.3. Des formes et des fonctions similaires	347
2. Des fonctions similaires, mais pas toujours explicitées.....	349
2.1. Les adaptations « silencieuses »	350
2.2. Les adaptations « ambiguës »	352
2.3. Les adaptations avérées et revendiquées par confort.....	355
<i>Conclusion Chap.2 : une vie sous le signe du confort (et de l'adaptation...)</i>	356

Chapitre 3 - Anticiper malgré tout : zoom sur quatre leviers essentiels359

<i>Introduction : Quatre leviers d'anticipation, deux façons de le faire et trois de le dire.....</i>	359
---	-----

I/ Continuer de vivre et vieillir confortablement, quel que soit son état de santé360

1. « ne pas retourner en arrière » : une logique de confort irréversible	360
2. Un rapport au confort moteur d'anticipations « pratiques »	362
2.1. Des mécanismes d'anticipation « silencieux » ou « ambigus ».....	363
2.1.1. Les mécanismes « silencieux »	363
2.1.2. Les mécanismes « ambigus »	364
2.2. Les anticipations revendiquées « par confort »	369
2.3. Une exception notable.....	370

II/ Fuir la maison de retraite, rester « chez-soi ».....371

1. L'adaptation de l'habitat, une alternative nécessaire à l'EHPAD	372
1.1. Échapper à un univers « horrible » en restant chez-soi	372
1.2. S'éviter des coûts « astronomiques » en adaptant son habitat	375
2. D'un chez-soi à l'autre : une définition élargie du domicile et de l'adaptation.....	377
2.1. Des habitats pour des temps de la vie	378
2.1.1. « Chaque chose en son temps ».....	378
2.1.2. Les « mobilités d'adaptations » et leurs « déclics »	380
a) Chez ceux qui anticipent « symboliquement »	381
b) Chez ceux qui s'adaptent et anticipent « en pratique »	383
2.2. Logiques d'attachement et de détachement aux lieux	386
2.2.1. être ou ne pas être « nomades », une influence notable	386
2.2.2. Deux attachements plus forts qu'à « un » chez-soi	388
a) « C'est pas la maison, mais la qualité des relations »	388
b) Quand le confort prime sur les symboles	389

III/ Quoi qu'il arrive, garder son indépendance391

1. Ne pas « peser » sur ses proches	391
---	-----

1.1. Ne pas être une charge pour ses enfants	392
1.1.1. Ne pas « peser » sur des parcours déjà lourds	392
1.1.2. Maintenir les solidarités descendantes et son rôle de parent.....	394
1.1.3. Des principes mis à l'épreuve de la réalité.....	395
1.2. Rester libre et indépendant de son conjoint	397
1.2.1. Une entraide restreinte aux limitations « légères »	398
1.2.2. Une aspiration généralisée à la liberté individuelle	398
2. Des anticipations qui incluent, mais dépassent l'adaptation de l'habitat	399
2.1. Les adaptations usuelles de l'habitat	400
2.1.1. Déléguer aux professionnels qui « sont là pour ça »	400
2.1.2. Logique d'indépendance et « mobilités d'adaptation »	401
2.2. La préparation financière et patrimoniale du futur	403
2.2.1. Se protéger financièrement et matériellement	403
2.2.2. La gestion anticipée des biens après sa mort	405
IV/ La double influence de l'entourage et des médias	407

1. Les exemples à ne pas reproduire : l'impératif de vieillir autrement	408
1.1. Ne pas vieillir inconfortablement et en dépendance aux proches.....	409
1.1.1. « C'est une génération qui avait le don de l'inconfort »	409
1.1.2. Ne pas faire subir ce qu'on a soi-même subi.....	410
1.2. Ne pas négliger l'importance du cadre de vie de ses vieux jours	412
1.2.1. Des images et expériences repoussoirs de solitude	413
1.2.2. « La campagne c'est pour les jeunes »	414
2. Des données disponibles et des exemples à suivre pour vieillir « bien »	416
2.1. Des connaissances théoriques positivement connotées et mobilisables	417
2.2. Des savoirs-faire pratiques acquis et réutilisables	419
2.3. Des contagions qui incitent aux anticipations.....	421
<i>Conclusion Chap. 3 : Cumul des leviers et nouvelles pratiques d'habiter en vieillissant.....</i>	<i>423</i>

Chapitre 4 - Freins et limites aux anticipations et adaptations	425
--	------------

*Introduction : quand on se projette en détail ou que l'on y est confronté en pratique.....*425

I/ L'adaptation des logements et du cadre de vie en question	425
---	------------

1. Adaptabilité et usages.....	426
1.1. Configurations problématiques et coût des adaptations.....	426
1.1.1. « c'est pas fait pour toutes les maisons »	427
1.1.2. « c'est pas à la portée de toutes les bourses »	427
1.2. Quand le recours aux aides ne fonctionne pas	430
1.2.1. Aides techniques et « couacs » d'usage.....	430
1.2.2. Un recours aux aides humaines difficile à vivre au quotidien	431
1.2.3. Besoin de contact social et réticence vis-à-vis des technologies.....	432
a) Les limites de la relation homme-machine	433
b) Une préférence pour l'humain et les pratiques ordinaires	433

2. Rester ou partir : un arbitrage pas si simple	435
2.1. Le déménagement, entre freins relationnels et limites financières	436
2.1.1. Des logements difficiles à trouver pour faire le bonheur de tous.....	436
2.1.2. Des aspirations soumises à des contraintes extérieures.....	438
2.2. Incertitudes et calculs stratégiques : difficile d'anticiper « en pratique »	442
2.2.1. À quel degré de limitations s'adapter ?	442
2.2.2. Adapter son logement actuel, déménager, adapter, déménager... ?.....	443
II/ Faire avec ses propres limites : l'être et le corps à l'épreuve de la dépendance.....	445
<hr/>	
1. Quand on ne peut plus tenir, même aidé : les limites du rester chez-soi	445
1.1. Quand la déprise guette l'usage des aides techniques et technologiques	446
1.1.1. La crainte de « ne plus suivre »	446
1.1.2. Des limitations du corps incompatibles avec les aides.....	449
1.2. Quand les aides humaines deviennent incompatibles avec la préservation d'un chez soi.....	451
2. EHPAD et fin de vie : limites d'acceptation et attentes en suspens.....	453
2.1. Se résigner ou s'insurger.....	453
2.1.1. Les négociations anticipées de ceux qui se résignent	454
2.1.2. Les objets de colère de ceux qui s'insurgent	455
2.2. Ne pas vivre et vieillir à tout prix : l'euthanasie et le suicide, d'ultimes « adaptations »	458
2.2.1. Mourir plutôt que de vieillir « mal »	459
2.2.2. Ne pas vivre et vieillir à tout prix.....	460
<i>Conclusion générale</i>	463
<i>Apports principaux de la thèse</i>	463
<i>Préconisations : dé-stigmatisation et dé-spécialisation des objets et des mots</i>	468
Annexes.....	471
Questionnaire de prise de contact	472
Guide d'entretien	473
Annexe au Guide d'entretien	478
Tableau récapitulatif des caractéristiques générales des enquêtés	480
Typologie des « états de santé » / rapport au corps-habiter des enquêtés.....	484
Anticipations et « loi du cumul » : études de cas de ceux qui « font avant l'heure »	486
Bibliographie.....	501
Table des matières.....	518
Résumé.....	530

Résumé

Cette thèse de sociologie qualitative porte sur les pratiques et les significations des aménagements de l'habitat chez des couples d'individus nouvellement retraités et issus du « Baby-Boom ». Elle rend compte des dynamiques - socio-historiques, identitaires et corporelles, relationnelles et de mode de vie - qui modèlent l'expérience du « vieillir » et de l'« habiter » de ces individus, et ce, dans une double temporalité : dans le temps présent, à travers les aménagements réalisés et/ou projetés à court terme ; dans l'avenir, à travers les aménagements réalisés par anticipation des risques liés à la vieillesse et/ou projetés à long terme.

Les résultats de cette thèse montrent, d'une part, que les aménagements de l'habitat et leurs pratiques afférentes constituent les « supports » d'une transition dans le parcours de vie, pour des « êtres vieillissants sans être vieux » qui arrivent à la retraite et en même temps, au dernier tiers de leur vie. Dans le même mouvement, ils montrent comment les liens et les activités diverses de « pivots générationnels » nouvellement retraités façonnent leur habitat et leur façon d'habiter en début de retraite. D'autre part, les résultats de cette thèse donnent à voir une approche « endogène » de l'adaptation de l'habitat, à l'heure où cette question constitue un enjeu essentiel pour les pouvoirs publics et pour les individus. Sur ce point, cette recherche montre comment des Baby-Boomers font preuve, *via* l'aménagement de leur habitat, d'un *empowerment* notable au sujet de leur vieillissement présent et à venir, afin de vivre et de vieillir « bien » et si possible, chez eux. Les résultats exposés donnent aussi à penser le potentiel du « confort » pour accompagner les individus issus des générations du Baby-Boom dans la prévention des risques de l'avenir et la préparation de leurs vieux jours. En même temps, cette recherche invite à réfléchir à certains freins liés aujourd'hui (encore) à ces questions, tels qu'un imaginaire de la vieillesse profondément négatif, que certaines images et messages véhiculés continuent de nourrir.